

# Perspectives économiques en Afrique





# Perspectives économiques en Afrique

## 2010



BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT  
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION DE  
COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



## ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 31 démocraties oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que la gouvernance d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée du Sud, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions de l'OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

\*

\*\*

*Le Centre de développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a été créé par décision du Conseil de l'OCDE, en date du 23 octobre 1962, et regroupe 24 pays membres de l'OCDE : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Chili, la Corée, la Finlande, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Par ailleurs, plusieurs pays non membres de l'OCDE ont rejoint le Centre de développement : le Brésil (depuis mars 1994) ; l'Inde (février 2001) ; la Roumanie (octobre 2004) ; la Thaïlande (mars 2005) ; l'Afrique du Sud (mai 2006) ; l'Égypte, Israël et le Vietnam (mars 2008) ; la Colombie (juillet 2008) ; l'Indonésie (février 2009) le Costa Rica, Maurice, le Maroc et le Pérou (mars 2009) et la République dominicaine (novembre 2009). La Commission des Communautés européennes participe également au Comité directeur du Centre.*

*Le Centre tisse des liens entre les pays membres de l'OCDE et les pays en développement, et il encourage le dialogue entre eux, afin d'élaborer des solutions politiques aux enjeux mondiaux en gestation et aux défis du développement. Les personnalités participant aux événements organisés par le Centre sont invitées à titre personnel.*

*Le Centre de développement, dont l'appartenance est ouverte non seulement aux pays membres de l'OCDE mais également à des pays non-membres, occupe un statut particulier au sein de l'OCDE et de la communauté internationale. Les pays membres du Centre concourent au financement des projets, définissent le programme de travail biennal, et veillent sur son exécution. Une équipe restreinte du Centre coopère avec experts et organismes des pays membres de l'OCDE, afin de réaliser le programme établi. Les résultats sont discutés lors de réunions informelles d'experts et de décideurs politiques. Ils font l'objet d'une série de publications de référence destinées aux chercheurs et aux responsables. Les Études du Centre proposent des analyses de fond sur les grands enjeux du développement. Les Repères et les Cahiers de politique économique en résument les principales conclusions à l'intention des décideurs. Les Documents de travail traitent des aspects plus techniques du travail effectué au Centre.*

*Pour plus d'informations sur les activités du Centre, consulter le site [www.oecd.org/dev](http://www.oecd.org/dev).*

Les opinions et les interprétations exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE, de son Centre de développement ou des gouvernements de leurs pays membres ; de la Banque africaine de développement ; de la Commission européenne ; de la Commission économique pour l'Afrique ou du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ou de ses états membres.

Publié en anglais sous le titre :  
AFRICAN ECONOMIC OUTLOOK

© OCDE, Banque africaine de développement (2010)

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com)



## LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BafD) est une institution financière de développement régionale et multilatérale. Elle compte 53 pays membres africains et 24 pays membres non africains situés en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

L'objectif de la Banque est de promouvoir le développement économique et le progrès social des pays africains, pris individuellement ou collectivement. À cet effet, elle encourage l'investissement de capitaux publics et privés orientés vers le développement, à travers notamment l'octroi de prêts et de dons à des projets et programmes qui contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement général et durable du continent.

Les opérations non concessionnelles de la Banque sont financées sur ses ressources ordinaires. En outre, les guichets d'aide – le Fonds africain de développement et le Fonds spécial du Nigeria – accordent des financements concessionnels aux pays à faible revenu qui ne peuvent pas supporter d'emprunter aux conditions du marché.

À la fin de 2009, le groupe de la Banque africaine de développement a approuvé un total cumulé de 3 414 prêts et dons équivalents à des engagements de près de 52,26 milliards d'unités de compte (UC), soit environ 81,93 milliards de dollars des États-Unis. Ces engagements, qui ont bénéficié à 53 pays membres régionaux ainsi qu'à des institutions nationales et régionales, ont permis le financement de projets et programmes de développement dans les secteurs de l'agriculture, des transports, des équipements collectifs, de l'industrie, de l'éducation et de la santé. Depuis le milieu des années 80, une bonne partie des engagements est venue soutenir des programmes de réformes économiques et des programmes d'ajustement destinés à accélérer le développement socio-économique. Environ 69,3 % du total des engagements sont financés sur des ressources non concessionnelles, tandis que le solde provient de ressources concessionnelles.

## COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Créée en 1958, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est l'une des cinq commissions régionales établies par le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC). En tant qu'organe régional de l'ONU en Afrique, elle a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique.

La CEA a un double rôle, à la fois bras régional de l'ONU et partie intégrante de l'environnement institutionnel régional en Afrique. Elle est ainsi bien placée pour contribuer aux efforts des pays membres face aux défis de leur développement.

Sa force est d'être la seule agence de l'ONU mandatée pour opérer aux niveaux régional et sous-régional afin de canaliser les ressources au service des priorités de l'Afrique. Le programme de travail de la CEA s'applique à atteindre des résultats concrets dans deux domaines complémentaires :

*Promouvoir l'intégration régionale en appui à la vision et aux priorités de l'Union africaine.* La CEA appuie la mise en œuvre du programme d'intégration régionale de la Commission de l'Union africaine de plusieurs façons : recherche appliquée sur les questions d'intégration régionale et les politiques publiques afférentes, renforcement des capacités, assistance technique auprès des institutions en charge de l'intégration, dont les Communautés économiques régionales (CER), ou encore travaux sur les secteurs et les initiatives transrégionales qui jouent un rôle essentiel dans l'approfondissement de l'intégration régionale.

*Répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique face aux défis mondiaux émergents.* La CEA reconnaît la spécificité des besoins de l'Afrique, notamment dans le contexte de la poursuite des objectifs pour le développement du Millénaire (OMD). À cet égard, la CEA met un accent particulier sur les efforts pour éliminer la pauvreté, mettre les pays africains sur la voie de la croissance et d'un développement durable, inverser la tendance à la marginalisation de l'Afrique dans le processus de la mondialisation et accélérer l'autonomisation des femmes. Elle vise à apporter un soutien technique important au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), ainsi qu'à promouvoir l'apprentissage par les pairs et le partage des connaissances dans toute une série de domaines du développement.



## AVANT-PROPOS

Cette neuvième édition des *Perspectives économiques en Afrique* dépeint un continent qui se remet lentement de la pire crise économique que le monde ait connue depuis un demi-siècle. Pratiquement tous les pays africains devraient renouer en 2010 avec une croissance plus alerte qu'en 2009.

De fait, si l'économie mondiale et le commerce international poursuivent sur leur lancée – et sous réserve que les prix des matières premières se maintiennent à des niveaux proches des taux actuels – les perspectives de croissance du continent paraissent prometteuses, avec une accélération moyenne de 4,5 % en 2010 et de plus de 5 % en 2011. Mais si l'évolution des matières premières et la reprise de l'économie mondiale sont deux éléments importants, il est désormais évident que des facteurs intérieurs, et en particulier une gestion macro-économique prudente doublée de réformes de la gouvernance, seront déterminants pour assurer la résilience du continent et, au final, le retour aux taux de croissance d'avant la crise. Cela semble d'autant plus plausible qu'en 2009 et malgré le dévissage des prix des minerais et des hydrocarbures – sans parler de l'effondrement des échanges mondiaux – le continent a plutôt bien résisté. Sans compter qu'aucun pays n'a cédé à la tentation de revenir sur les réformes économiques passées. De fait, la plupart des gouvernements africains ont conservé le cap de la prudence budgétaire. Dans certains cas, des politiques contracycliques ont permis d'atténuer l'impact de la crise à court terme.

La présence grandissante de partenaires de pays émergents, à la fois en termes d'échanges que de financement du développement, est un autre facteur significatif de ces perspectives globalement optimistes pour le continent à court terme. Cette tendance devrait se maintenir et pourrait même se renforcer – à deux conditions : la disparition des blocages structurels et l'amélioration de l'environnement des affaires. L'investissement étranger est également appelé à jouer un rôle déterminant pour doper la reprise du continent.

L'analyse présentée dans cette édition des *Perspectives économiques en Afrique* révèle la disparité des taux de croissance et de l'impact du ralentissement économique mondial. L'Afrique de l'Est, qui a le mieux supporté la crise mondiale, devrait à nouveau se distinguer en 2010/11, avec une croissance moyenne supérieure à 6 %. La production réelle devrait s'établir autour de 5 % en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest et à 4 % en Afrique centrale sur la période de prévision. L'Afrique australe, la plus sévèrement touchée en 2009, se relèvera plus lentement que le reste du continent, avec une croissance moyenne frôlant les 4 % en 2010/11.

Mais à long terme, l'Afrique devra davantage compter sur ses ressources propres pour consolider les économies, mettre en œuvre ses propres programmes de développement national et lutter efficacement contre la pauvreté. Les autorités africaines devront disposer d'une marge de manœuvre budgétaire supérieure et donc de politiques de recouvrement des impôts plus efficaces et plus équitables. L'appui des donateurs restera crucial pour bon nombre de pays africains, qui acquerront un surcroît d'espace politique en mobilisant davantage de ressources intérieures. À cet égard, la thématique retenue pour cette édition des *Perspectives économiques en Afrique* – la mobilisation des ressources publiques – est parfaitement d'actualité.

Les *Perspectives économiques en Afrique* sont une source d'analyses des économies africaines et de conseils politiques probants sur les grands défis du développement pour les décideurs, les chercheurs, les membres de la société civile ou le grand public, en Afrique et ailleurs. La Commission européenne et le Comité des ambassadeurs du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique continuent de soutenir ce projet et nous leur en sommes extrêmement reconnaissants.

Une fois encore, nous tenons à réaffirmer notre engagement à mener des recherches et des analyses solides et objectives mais aussi à promouvoir l'apprentissage par les pairs et la bonne gouvernance – autant d'objectifs auxquels les *Perspectives économiques en Afrique* contribuent de manière irremplaçable.

**Donald Kaberuka,**

Président,  
Groupe Banque africaine  
de développement, Tunis

**Angel Gurría,**

Secrétaire général,  
Organisation de coopération  
et de développement économiques, Paris

**Abdoulie Janneh,**

Secrétaire exécutif,  
Commission économique des Nations Unies  
pour l'Afrique, Addis-Abeba



## Perspectives économiques en Afrique

|               |   |
|---------------|---|
| Remerciements | 6 |
| Résumé        | 8 |

### Première partie : Évolutions macro-économiques et structurelles

|                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------|----|
| Chapitre 1 : Situation macro-économique et perspectives                       | 17 |
| Chapitre 2 : Apports financiers extérieurs à l'Afrique                        | 39 |
| Chapitre 3 : Politiques commerciales et intégration régionale en Afrique      | 52 |
| Chapitre 4 : Les objectifs du Millénaire pour le développement : les avancées | 59 |
| Chapitre 5 : Gouvernance politique et économique                              | 66 |

### Deuxième partie : La mobilisation de ressources publiques et l'aide en Afrique

|                                                                          |     |
|--------------------------------------------------------------------------|-----|
| Chapitre 1 : Qu'est-ce que la mobilisation des ressources publiques ?    | 82  |
| Chapitre 2 : État de la mobilisation des ressources publiques en Afrique | 87  |
| Chapitre 3 : Les défis posés aux responsables africains                  | 100 |
| Chapitre 4 : Possibilités d'action                                       | 108 |

### Troisième partie : Études par pays 129

Les notes pays complètes sont disponibles à l'adresse suivante : [www.africaneconomicoutlook.org](http://www.africaneconomicoutlook.org)

|                           |                    |                           |
|---------------------------|--------------------|---------------------------|
| Afrique du Sud            | Gambie             | Niger                     |
| Algérie                   | Ghana              | Nigeria                   |
| Angola                    | Guinée             | Ouganda                   |
| Bénin                     | Guinée-Bissau      | République centrafricaine |
| Botswana                  | Guinée équatoriale | Rwanda                    |
| Burkina Faso              | Kenya              | São Tomé-et-Príncipe      |
| Burundi                   | Lesotho            | Sénégal                   |
| Cameroun                  | Liberia            | Seychelles                |
| Cap-Vert                  | Libye              | Sierra Leone              |
| Comores                   | Madagascar         | Soudan                    |
| Congo (République)        | Malawi             | Swaziland                 |
| Congo (Rép. démocratique) | Mali               | Tanzanie                  |
| Côte d'Ivoire             | Maroc              | Tchad                     |
| Djibouti                  | Maurice            | Togo                      |
| Égypte                    | Mauritanie         | Tunisie                   |
| Éthiopie                  | Mozambique         | Zambie                    |
| Gabon                     | Namibie            |                           |

### Quatrième partie : Annexe statistique 231



## Remerciements

Le rapport sur les *Perspectives économiques en Afrique* a été préparé par un consortium de trois équipes de la Banque africaine de développement (BAfD), du Centre de développement de l'OCDE et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Willi Leibfritz a coordonné le projet. L'équipe de la BAfD était dirigée par Peter Walkenhorst, Beejaye Kokil, Alex Mutebi Mubiru et Ahmed Moumami. L'équipe de la CEA était conduite par Adam Elhiraika et celle du Centre de développement de l'OCDE par Henri-Bernard Solignac-Lecomte, Federica Marzo et Jean-Philippe Stijns. Les *Perspectives économiques en Afrique* ont été supervisées par Léonce Ndikumana, directeur du département de la recherche sur le développement de la BAfD, Emmanuel Nnadozie, directeur du département du développement économique et du NEPAD de la CEA et Kiichiro Fukasaku, chef des bureaux régionaux du Centre de développement de l'OCDE.

La première partie, consacrée aux évolutions macro-économiques et structurelles, s'organise en cinq chapitres, rédigés par Willi Leibfritz (chapitre 1, avec les contributions de Murefu Barasa, Federica Marzo et Hee-Sik Kim), Thomas Dickinson et Papa Amadou Sarr (chapitre 2), Stephen N. Karingi et Joseph Atta-Mensah (chapitre 3), Nooman Rebei (chapitre 4) et Federica Marzo, Said Adejumbi et Kaleb Demeksa (chapitre 5). La seconde partie, sur la mobilisation de ressources publiques et l'aide en Afrique, a été produite par Jean-Philippe Stijns, Alberto Amurgo Pacheco, Gregory de Paepe et Papa Amadou Sarr, avec l'appui de Marianne Goudry.

Les notes pays ont été élaborées par Farid Ben Youcef (Algérie), Thomas Dickinson et André Santos Almeida (Angola), Alain Fabrice Ekpo (Bénin), Tankien Dayo (Burkina Faso), Laura Recuero Virto et Nicoletta Berardi (Cap-Vert), Mamadou Diagne (République centrafricaine), Boubacar-Sid Barry (Tchad), Marco Stampini (Comores), Mohamed Chemingui (république du Congo), Ben Idrissa Ouedraogo (république démocratique du Congo), Samba Ba (Côte d'Ivoire), Nooman Rebei (Djibouti), Victor Davies (Guinée équatoriale et Nigeria), Deresse Degefa (Éthiopie), Hee-Sik Kim et Nizar Jouini (Gambie), Théophile Guezodje (Guinée), Federica Marzo et Sala Patterson (Guinée-Bissau), Désiré Vencatachellum (Kenya), Shimeles Abebe (Lesotho), Adeleke Salami (Liberia), Emmanuele Santi et Sofien Larbi (Libye), Melanie Xuereb-De-Prunele (Madagascar), Martha Phiri (Malawi), Olivier Manlan (Mali), Ahmed Moumami (Mauritanie), Ahmed Moumami et Imen Chorfi (Niger), John Anyanwu (Maurice), Abou Amadou Ba (Maroc), Laura Recuero Virto et Joël-Daniel Muzima (Mozambique), Albert Mafusire (Rwanda), Gregory de Paepe (São-Tomé), Peter Ondiege (Seychelles), Zuzana Brixiova (Sierra Leone), Federica Marzo et Jean-Philippe Stijns (Afrique du Sud), Adam Elhiraika (Soudan), Alex Mutebi Mubiru (Swaziland), Audrey Emmanuelle Vergnes (Togo), Ghazi Boulila (Tunisie), Ashie Mukungu (Zambie) ainsi que par les instituts de recherche suivants : le Botswana Institute for Development Policy Analysis (BIDPA) ; le Centre d'études et de recherche en économie et gestion (CEREG, Cameroun) ; le Centre de recherches économiques appliquées (CREA, Sénégal) ; l'Institut de développement économique (IDEC, Burundi) ; l'Economic Policy Research Centre (EPRC, Ouganda) ; l'Economic and Social Research Foundation (ESRF, Tanzanie) ; l'Egyptian Centre for Economic Studies (ECES) ; le Laboratoire d'économie appliquée (LEA, Gabon) ; le Namibian Economic Policy Research Unit (NEPRU, Namibie) ; et l'Institute of Statistical, Social and Economic Research (ISSER, Ghana). Tout ce travail sur les notes pays a bénéficié de l'aide inestimable de consultants sur le terrain.

Le comité de supervision des notes pays par les pairs était composé de Hassan Aly, Elizabeth Asiedu, Abdel Jabbar Bsaies, Mwangi Kimenyi, Bertrand Laporte, Willi Leibfritz et Abderazak Zouari.

Le cadre macro-économique et la base de données qui ont servi aux prévisions et à l'annexe statistique ont été exploités par Beejaye Kokil de la BAfD et Federica Marzo, du Centre de développement de l'OCDE. Des informations statistiques de premier ordre pour actualiser la base de données et faire tourner le modèle des PEA ont été fournies par Maurice Mubila, Koua Louis Kouakou, Nirina Letsara, Fessou Emessan Lawson, Samson Jinya, Mohamed Ben Aissa, Hilaire Kadisha, Anouar Chaouch et Feidi Amel du département des statistiques de la BAfD ainsi que par Bakary Traoré et Gregory de Paepe du Centre de développement de l'OCDE. Imen Chorfi, Josiane Koné, Nizar Jouini et Aymen Dhib ont apporté un précieux soutien pour les statistiques et l'organisation.

Le projet a également bénéficié de l'assistance de Yvette Chanvoédou, John Mullally et Sala Patterson du Centre de développement de l'OCDE, ainsi que de Rhoda Bangurah, Abiana Nelson et Nejma Lazlem, au département de la recherche sur le développement de la BAfD.

Les cartes géographiques ont été établies par Magali Geney, qui est aussi à l'origine de la conception et de la mise en pages du rapport. Les cartes et diagrammes figurant dans cet ouvrage n'impliquent en aucune façon la reconnaissance de frontières nationales ou politiques de la part du groupe de la Banque africaine de développement, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, de l'Union européenne, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, du Centre de développement de l'OCDE ou des auteurs.

Nombre de représentants des gouvernements africains, d'agents du secteur privé, d'acteurs de la société civile et de collègues économistes et experts des départements opérationnels et bureaux de terrain de la BAfD ont fourni de très précieux apports et commentaires – sans oublier les experts des délégations de la Communauté européenne en Afrique ainsi que, à l'OCDE, du Centre

de politique et d'administration fiscales, de la Direction de la coopération pour le développement, du Secrétariat de PARIS21 et de la Direction des Affaires financières et des entreprises.

Les participants à la réunion d'experts sur "La mobilisation des ressources publiques et l'aide en Afrique" (Paris, décembre 2009), ainsi qu'à la réunion d'examen par les pairs des Perspectives économiques en Afrique 2010 (Tunis, février 2010) ont également apporté des connaissances et des expériences d'une importance cruciale pour ce projet.

Au Centre de développement de l'OCDE, Olivier Puech a géré tout le processus éditorial, avec l'aide de Vanda Legrandgérard. Adrià Alsina, Ly-Na Dollon, Michèle Girard et Robert Valls, également du Centre de développement de l'OCDE, ont assuré la production de ce rapport, sous sa forme électronique et dans sa version imprimée. Enfin, Sheila Lionet et Elizabeth Nash ont apporté une aide ponctuelle à différentes étapes du projet.

L'implication de l'équipe responsable de la révision, de la traduction et de la relecture des textes a été indispensable à la production dans les temps imposés de ce rapport. La Direction des Statistiques de l'OCDE, et le Département des Technologies de l'information et des réseaux ont contribué à la réalisation des tableaux statistiques et des graphiques. Le Système de gestion de contenu utilisé pour produire ce rapport a été développé par Liquid Light, Royaume-Uni. La division des Publications de l'OCDE a également apporté toute son aide dans la réalisation de ce rapport.

Cet ouvrage a été produit avec le concours financier de la Commission européenne. Un don généreux du Fonds européen de développement, géré conjointement avec la Commission des Communautés européennes et le Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, a été essentiel pour initier et soutenir le projet.

### Ce livre contient des...



## StatLinks



**Accédez aux fichiers Excel®  
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.  
Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



## Résumé

Les pays africains sont confrontés à un immense défi, puisqu'ils doivent surmonter le ralentissement de l'économie provoqué par la récession mondiale sans perdre de vue la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies. Engagée sur la voie de la reprise, grâce au redressement des échanges mondiaux et au rebond des matières premières, l'Afrique ne sera néanmoins pas forcément en mesure de réduire significativement le chômage et la pauvreté. Le continent doit donc faire tomber les obstacles qui, même avant la crise, freinaient son potentiel de croissance et creusaient les inégalités. La première partie de l'édition 2010 des *Perspectives économiques en Afrique* analyse l'évolution macro-économique et structurelle du continent. Elle revient sur la crise mondiale et la manière dont le continent, ses régions et ses pays l'ont surmontée, avant de se livrer à un exercice de projections économiques pour les années 2010 et 2011. Après une description des fluctuations des flux financiers extérieurs, le texte discute des politiques et des mesures commerciales censées renforcer l'intégration régionale. Il s'attarde aussi sur les progrès obtenus sur le front des OMD et retrace l'évolution de la gouvernance politique et économique.

La seconde partie s'intéresse aux ressources publiques et aux solutions optimales pour les mobiliser au service du développement, à travers une fiscalité plus efficiente, plus efficace et plus équitable. C'est là un enjeu particulièrement crucial pour le continent, étant donné les incertitudes frappant les futures recettes d'exportation mais aussi l'instabilité et l'imprévisibilité des flux d'investissements directs étrangers (IDE) et de l'aide publique au développement (APD).

## Première partie – Évolutions macro-économiques et structurelles

### Chapitre 1 – Situation macro-économique et perspectives

La crise économique mondiale a porté un coup d'arrêt brutal à un épisode de développement relativement soutenu en Afrique. La croissance a été laminée, passant d'un taux moyen d'environ 6 % en 2006-08 à 2,5 % en 2009, avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant pratiquement au point mort. La crise mondiale de 2009 aura été particulièrement sévère en Afrique australe, où la croissance a perdu près de 8 points (par rapport au taux moyen observé les trois dernières années), avec un taux négatif d'environ 1 %. L'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord ont toutes deux mieux résisté que le reste du continent. Si le PIB a continué sa progression dans la plupart des pays africains en 2009, bien qu'à un rythme moins soutenu, dans dix des 50 pays couverts par ce rapport, la production a marqué le pas. Dans la moitié des cas, le PIB par habitant a stagné ou a reculé.

Le ralentissement économique a été particulièrement prononcé dans les mines, l'industrie manufacturière et le tourisme, trois secteurs fortement exposés à l'effondrement des cours et des échanges internationaux de biens et de services. D'autres secteurs – notamment l'agriculture et les services – ont mieux résisté et su atténuer les effets de la récession. De fait, dans pratiquement tous les pays africains, le secteur agricole a enregistré de bons résultats grâce à une météorologie clémente même si, dans certains cas, des campagnes décevantes ont aggravé les effets de la crise mondiale.

La crise s'est transmise à l'Afrique à travers notamment l'effondrement du prix des matières premières et le tassement des exportations. En volume, les exportations africaines se sont repliées de 2,5 % en 2009, contre environ 8 % pour les importations. La mauvaise tenue des cours des matières premières s'est répercutée sur les termes de l'échange de l'Afrique, qui se sont dégradés. En valeur, les exportations ont littéralement fondu – plus que les importations – ce qui a déséquilibré les soldes commerciaux et des comptes courants.

La crise mondiale a également frappé le continent à travers une diminution des envois de fonds des travailleurs expatriés et des IDE.

Sur une note positive, la plupart des pays donneurs ont maintenu leurs engagements en faveur de l'Afrique, malgré de sérieuses pressions sur les budgets nationaux. En outre, les allègements de dette consentis au titre de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont réduit le coût du service de la dette. Ces phénomènes, conjugués à l'octroi de nouveaux prêts par le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD), ont permis aux pays africains de mieux affronter la crise.

Un autre facteur positif tient à la prudence des politiques budgétaires passées et à la désinflation, grâce auxquelles bon nombre de pays africains ont pu adopter des mesures de relance monétaire et budgétaire et atténuer ainsi l'impact de la crise. Dans la plupart des cas, les grands programmes de dépenses publiques ont été poursuivis et les principaux taux directeurs abaissés. Mais dans quelques pays aux fondamentaux économiques moins solides, les pouvoirs publics ont dû durcir leurs politiques macro-économiques pour endiguer la dégradation des soldes courants, le dévissage des monnaies et la fonte des réserves internationales.

Les économies africaines devraient progressivement se ressaisir, pour atteindre un taux de croissance moyen de 4,5 % en 2010 et de 5,2 % en 2011. Toutes les régions seront concernées par cette reprise, même si la récession laissera des traces. L'Afrique australe, la plus touchée en 2009, se relèvera plus lentement que le reste du continent. L'Afrique de l'Est, qui a le mieux supporté la crise mondiale, devrait à nouveau se distinguer en 2010/11, avec une croissance moyenne supérieure aux autres régions.

Ces prévisions pour le continent africain reposent sur deux hypothèses : la poursuite de la reprise de l'économie mondiale et des échanges internationaux, d'une part, et le maintien à un taux proche de leurs niveaux actuels des cours du pétrole et des autres matières premières, d'autre part. Mais les risques de divergence, à la hausse ou à la baisse, sont bien réels. La reprise mondiale pourrait ainsi être plus forte qu'attendu. De fait, plusieurs indicateurs internationaux se sont nettement redressés vers la fin de 2009 et, dans de nombreux pays, le retour à la confiance est manifeste depuis le début de 2010. Une croissance mondiale plus forte viendrait doper la croissance africaine. À l'inverse, la reprise mondiale pourrait être inférieure aux hypothèses retenues ici. Des incertitudes planent encore sur le secteur bancaire des pays avancés, qui pourraient plus ou moins freiner le financement des investissements et la reprise mondiale. De même, la manière dont les autorités budgétaires et monétaires vont gérer la fin des politiques actuelles de relance en faveur d'une attitude plus neutre, à mesure que la reprise se confirme, n'est pas dénuée de risques : une sortie trop précoce pourrait conduire à une récession à double creux ; une sortie trop tardive pourrait saper la crédibilité des mesures et attiser l'inflation.

D'autant que l'Afrique n'a pas que ces facteurs extérieurs à gérer. Dans certains pays, un malaise social et des tensions politiques pourraient se manifester, potentiellement délétères pour la croissance. Les décideurs africains doivent avoir conscience de ces risques à la fois internationaux et nationaux. L'affaiblissement des économies et les perspectives d'une reprise plutôt modérée plaident encore davantage pour une résolution rapide des difficultés structurelles pré-crise, qui étouffaient le potentiel de croissance tout en creusant les inégalités et en aggravant la pauvreté dans de nombreux pays.

## Chapitre 2 – Apports financiers extérieurs à l'Afrique

**Les IDE** sont un facteur de croissance. Non contents de renforcer l'activité des entreprises qui en bénéficient, ils peuvent avoir des effets de retombée technologique sur d'autres entreprises ou secteurs et attiser la concurrence, augmentant par là même la productivité de l'économie tout entière. Bon nombre de pays africains ont adopté des cadres propices aux investissements aux fins d'attirer davantage d'investissements étrangers. Mais pour l'essentiel, les investissements étrangers privilégient les industries extractives du continent dans un nombre assez restreint de pays. De sorte que l'impact plus large des projets soutenus par les IDE pour le développement est souvent minime. L'Afrique doit redoubler d'efforts pour attirer des investissements dans des secteurs plus diversifiés et à plus forte valeur ajoutée. Mais les freins à l'investissement que sont la faiblesse des infrastructures et le morcellement des marchés peuvent aussi jouer contre elle.

Malgré tout, les IDE à destination de l'Afrique avaient fortement augmenté avant la crise financière, dopés par la flambée des cours des matières premières, comme le pétrole, qui a provoqué un boum des investissements dans les secteurs apparentés. La crise mondiale aura considérablement freiné ce mouvement et les premières estimations pour 2009 font état d'un recul de plus d'un tiers des investissements étrangers. Comme les IDE sont une source majeure d'investissements en Afrique, cette chute a considérablement affaibli l'activité globale d'investissements sur le continent.

Les niveaux d'IDE varient toujours fortement selon les régions, les secteurs et les pays. Avant la crise mondiale, l'Afrique du Nord bénéficiait de flux importants et diversifiés, grâce aux programmes de privatisation et à des politiques favorables aux investisseurs. À l'inverse, pratiquement 80 % du total des investissements étrangers en Afrique de l'Ouest sont allés à l'industrie pétrolière, dont les projets d'expansion ont agi comme des aimants. L'Afrique du Sud, qui est l'économie africaine la plus diversifiée, devrait enregistrer un recul d'un quart des IDE en 2009 alors même qu'elle avait bénéficié d'une nette augmentation de ces flux avant la crise.

Outre les IDE des pays industrialisés, l'Afrique accueille de plus en plus de flux des pays émergents et, en particulier, de Chine. Leur quantification reste délicate pourtant, dans la mesure où une partie des fonds transite par des paradis fiscaux. Les pays africains développent des zones économiques spéciales (ZES) pour attirer les IDE. Les investisseurs étrangers, en particulier chinois, sont favorables à la création de ces ZES qui procurent des emplois et des retombées pour les économies locales tout en permettant aux entreprises de bénéficier d'infrastructures de meilleure qualité et de réglementations plus souples. En investissant en Afrique, les pays émergents profitent aussi des accords commerciaux préférentiels qui lient le continent à l'Union européenne (UE) et aux États-Unis.

**L'APD** à l'Afrique semble s'être plutôt bien comportée pendant la crise mondiale. Dans les années qui ont précédé la crise, elle avait reculé depuis le pic exceptionnel de 2005, dû à d'importants allègements de dette. Les perspectives de réalisation de l'objectif du G8, qui prévoit une augmentation de l'aide aux pays pauvres de 50 milliards USD entre 2004 et 2010, seront largement tributaires de la progression de l'aide au développement de base.

Les donateurs non membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD-OCDE) sont de plus en plus présents en Afrique. La Chine suscite beaucoup d'attention, à la fois pour l'aide et pour les échanges. De fait, elle aide pratiquement tous les pays d'Afrique subsaharienne. Pour certains, l'aide chinoise est motivée par la seule volonté de capter les ressources naturelles du continent. Mais rien ne prouve que la Chine accorde plus d'aide aux pays mieux dotés en ressources naturelles ou vise spécifiquement des pays aux pratiques de gouvernance douteuses. En outre, elle n'est pas la seule à convoiter ces ressources naturelles et celles-ci ne sont pas ce qui motive exclusivement son aide au continent : comme n'importe quel donneur, la Chine est guidée par des facteurs politiques, commerciaux, sociaux et idéologiques. Mais le manque de données attestant de la présence chinoise croissante en Afrique en termes



d'aide, d'allègements de dette et de flux d'investissements directs empêche d'évaluer précisément l'impact véritable de l'engagement de ce pays en Afrique.

Nombreux sont les pays donateurs à réformer leurs systèmes de développement afin de rendre l'aide plus efficace, notamment au niveau de l'APD, orientée vers la lutte contre la pauvreté et les réalisations des autres OMD. Si l'on veut garantir la transparence et la responsabilité, il faut disposer d'une évaluation de qualité fondée sur des données probantes et qui permettra de mesurer l'impact sur les objectifs du développement. Le CAD a conçu des normes de qualité pour l'évaluation et, de plus en plus, les donateurs s'efforcent ensemble d'améliorer les évaluations. Plusieurs pays africains progressent aussi en termes de consolidation des stratégies de développement et des cadres institutionnels. Le Forum de haut niveau d'Accra, en 2008, soutient cette dynamique en fixant des priorités pour accroître l'efficacité de l'aide : cela passe notamment par une meilleure capacité de délivrance de la part des acteurs du développement, une plus grande implication de la société civile dans le processus de délivrance, le renforcement de la transparence et de la responsabilité chez les donateurs comme chez les gouvernements et l'adaptation des critères d'évaluation et de suivi.

### **Chapitre 3 – Politiques commerciales et intégration régionale en Afrique**

Dans les années qui ont précédé la crise mondiale, les échanges internationaux se sont rapidement intensifiés – une évolution dont les pays africains ont bénéficié. Pour autant, la part de l'Afrique dans le commerce mondial reste limitée, les exportations du continent ne représentant qu'environ 3 % des échanges globaux. En partie dus au protectionnisme à l'encontre des produits africains, ces mauvais résultats s'expliquent aussi par les obstacles aux échanges intérieurs sur le continent.

Une conclusion rapide des négociations commerciales dans le cadre du cycle de Doha et la résolution des questions qui bloquent la signature d'accords de partenariat économique (APE) avec l'UE sont essentielles pour les perspectives commerciales de l'Afrique à moyen terme. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'est pas parvenue à débloquer les négociations de Doha en 2009. L'impasse manifeste dans laquelle elle se trouve depuis la réunion ministérielle de Cancún, en 2003, a été attribuée à l'absence de consensus entre pays membres à propos de l'accès aux marchés. En outre, les pays avancés ont adopté davantage de mesures protectionnistes en 2009 pour endiguer les effets de la crise financière. Les programmes de relance ont souvent favorisé les secteurs intérieurs, à travers notamment un soutien aux exportations ou des préférences pour l'achat, le prêt, la location ou l'investissement dans des biens et des services locaux. Ces mesures sont ouvertement discriminatoires à l'encontre des pays en développement, y compris africains.

Les dernières avancées politiques pourraient bien affecter le commerce africain. S'il était approuvé, l'Accord général sur le commerce des bananes (GATB), ou « accord bananes », pourrait avoir d'importantes répercussions pour les pays exportateurs d'Afrique qui bénéficient actuellement d'un accès aux marchés européens en franchise de droits et de quotas. Ils risquent en effet d'être supplantés par certains producteurs d'Amérique latine, plus compétitifs. Par ailleurs, l'accord trouvé sur la question du coton entre les pays du C4 (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad), les États-Unis et l'UE pourrait entraîner une réduction des subventions versées aux producteurs dans les pays industrialisés, avec des répercussions néfastes pour les producteurs africains.

Cette relative contre-performance du commerce africain tient en particulier au manque de diversification, à la fois en termes de structures d'échanges que de destinations. La plupart des économies africaines dépendent pour leurs exportations d'une poignée de produits agricoles et miniers primaires alors qu'elles importent essentiellement des biens manufacturés des pays avancés. Comme les marchés traditionnels des pays avancés devraient progresser moins vite que les marchés des pays émergents d'Asie et du Moyen-Orient mais aussi que les marchés africains, le renforcement des relations commerciales avec ces marchés plus dynamiques doit être privilégié.

Malgré quelques progrès, le commerce intra-africain reste limité et ne représente en moyenne qu'environ 10 % du total des exportations africaines. De nombreux facteurs expliquent ces mauvais résultats, qui vont de la structure économique des pays africains – qui freine la diversification de l'offre – à l'indigence des politiques institutionnelles, en passant par la médiocrité des infrastructures, le caractère embryonnaire des marchés financiers, l'instabilité politique, l'insécurité dans plusieurs régions et des barrières aux échanges sur le continent même. Ainsi, moins d'un tiers des routes africaines sont revêtues et le réseau ferré reste très limité. Tout cela renchérit considérablement les coûts de transport par rapport au reste du monde. La quantité de barrages et de postes de contrôle sur les routes africaines augmente également les coûts et explique les retards pris par les livraisons. D'autant que cela entrave également la liberté de circulation des biens, des personnes, des intrants et des investissements. L'impéritie fréquente des administrations africaines des douanes contribue à ralentir les échanges sur le continent et vers l'extérieur. Les réglementations douanières multiplient les documents à fournir, qui doivent être traités manuellement parce que la plupart des bureaux de douane ne sont pas équipés en technologies de l'information et de la communication (TIC). Sans compter que les procédures sont obsolètes, opaques, imprévisibles et incohérentes. Tous ces dysfonctionnements créent des retards qui augmentent les coûts de transaction.

Plusieurs initiatives cherchent à améliorer la situation commerciale intérieure, à l'instar du programme minimum d'intégration (MIP) lancé par la Commission de l'Union africaine (CUA). La BafD soutient la création d'un cadre institutionnel propice à la convergence macro-économique et financière du continent. Elle s'est également mobilisée pour l'élaboration d'un Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) à l'échelle du continent et pour la conception d'un modèle d'APE censé servir de guide lors de négociations pour ce type d'accords.

La constitution de la Communauté économique africaine (CEA) est un processus progressif en six étapes dont le but ultime est l'instauration d'un marché commun en Afrique. Il en est actuellement à sa troisième phase, qui prévoit la création d'une zone de libre-échange (ZLE) et d'une union douanière dans chacun des blocs régionaux d'ici 2017. Mais les progrès des ZLE et des unions douanières sont très variables dans les huit communautés économiques régionales (CER) reconnues par l'Union africaine (UA).

Avec l'aide des CER et des partenaires au développement, les pays africains s'efforcent de développer leurs infrastructures. Ils mettent en place un réseau intégré de routes, de voies ferrées, de transport maritime, de voies navigables intérieures et d'aviation civile. En outre, les CER élaborent et mettent en place des lois, des normes, des réglementations et des procédures harmonisées pour faciliter l'échange de biens et de services et abaisser le coût des transports.

Le manque de financement freine le développement des infrastructures en Afrique. Les programmes d'aide montés à cet effet doivent être renforcés. La Banque mondiale, l'UE, la BAfD et d'autres organismes multilatéraux doivent relever leur niveau de financement pour le développement des infrastructures africaines, dans la mesure où les gouvernements nationaux n'en ont pas les moyens. Il faut aussi accroître le soutien au Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA) et à la facilité pour les projets de développement des infrastructures (IPPF) du NEPAD.

## **Chapitre 4 – Les objectifs du Millénaire pour le développement : les avancées**

À cinq ans de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD des Nations Unies, les progrès sont dans l'ensemble trop lents pour que ces objectifs soient atteints. Les gouvernements africains doivent arbitrer entre la réalisation de tous les objectifs à la date prévue ou la réalisation des objectifs jugés les plus vitaux pour leur développement à long terme.

### **Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim**

Cet objectif a connu de sérieux revers l'année dernière. La croissance alerte de l'Afrique observée entre 2000 et 2008 a été brusquement interrompue par la crise financière mondiale. Bien que les données ne soient pas encore disponibles, la crise semble avoir annulé les gains obtenus dans de nombreux pays africains en termes de lutte contre la pauvreté, compromettant sérieusement l'atteinte de cet objectif. La BAfD estime à environ 50 milliards USD supplémentaires par an le besoin de financement pour parvenir aux taux de croissance du PIB nécessaires à la réalisation de l'objectif qui vise à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015. Si la famine a été éradiquée dans de nombreuses régions (comme en Afrique du Nord), elle fait encore partie des réalités dans plusieurs pays (notamment au Burkina Faso, en Érythrée, à Madagascar, au Niger et au Tchad). Les récentes crises mondiales alimentaire et économique compliquent encore la donne.

### **Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous**

Malgré une amélioration en valeur absolue des taux de scolarisation et d'achèvement dans le primaire, le continent risque de passer, sans doute de peu, à côté de cet objectif. Le taux d'achèvement n'est pas un indicateur officiel des OMD mais il sert néanmoins à mesurer la qualité d'un système éducatif. Les pays qui affichent les plus nets progrès à la fois pour le taux de scolarisation et le taux d'achèvement en primaire sont aussi ceux où les écoles primaires privées sont bien développées. D'une manière générale, le continent a nettement amélioré sa situation en termes d'achèvement du primaire par rapport à 1991.

### **Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

Ici, les progrès sont plus mitigés. Si la parité entre les sexes dans le primaire est en passe d'être atteinte, cet objectif impose aussi de parvenir à la parité dans le secondaire et dans le supérieur, à l'égalité hommes-femmes dans l'emploi et à une plus grande représentation politique des femmes. Là, les progrès de l'Afrique sont plus lents et plus inégaux. En 2009, la tendance à l'augmentation de la proportion de femmes dans les parlements nationaux, déjà visible en 2008, s'est confirmée. Le Rwanda, l'Angola et le Mozambique sont les meilleurs élèves du continent.

### **Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile**

Cet objectif n'a guère de chance d'être atteint à la date fixée. La pauvreté et la malnutrition, mais aussi le VIH/Sida, la faible couverture vaccinale, le nombre élevé de décès néonataux et le paludisme contribuent encore fortement à la stagnation voire à la dégradation des résultats obtenus pour la mortalité des enfants de moins de cinq ans dans certains pays.

### **Objectif 5 – Améliorer la santé maternelle**

Là encore, les progrès sont inégaux. Le bien-être des mères et celui des enfants sont inextricablement liés. Lorsque les mères sont pauvres, non éduquées et privées d'accès à des soins de santé, elles et leurs enfants courent davantage de risques. Malgré une certaine amélioration, le risque de décès liés à la maternité reste important dans de nombreux pays africains.



## Objectif 6 – Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies

Le tableau demeure préoccupant. En 2008, l'Afrique subsaharienne a concentré les deux tiers environ des nouvelles infections au VIH de par le monde chez les adultes et 90 % environ chez les enfants. En outre, pratiquement trois quarts des décès liés au sida dans le monde en 2008 ont été enregistrés dans cette région. Malgré des résultats encourageants, il faut redoubler d'efforts pour réaliser les cibles en la matière. En 2008, le taux de prévalence en Afrique subsaharienne – où résident la plupart des patients VIH – a reculé à environ 5 %, ce qui confirme la tendance au repli depuis 2005. Certains des pays les plus touchés par l'épidémie – comme le Botswana, le Burundi, le Lesotho ou l'Ouganda – sont en progrès. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale restent toujours bien moins touchées que l'Afrique australe.

## Objectif 7 – Assurer un développement écologiquement durable

Les pays africains auront bien du mal à atteindre les objectifs fixés d'ici 2015 sachant, qu'à plus long terme, ils doivent assurer la pérennité du développement et de l'environnement. L'Afrique est le continent qui émet le moins de dioxyde de carbone et ses émissions ont diminué entre 1990 et 2006, à l'exception des Seychelles et de l'Algérie. La Libye et la Guinée équatoriale sont les plus gros émetteurs de la région, à cause du brûlage à la torche sur les champs de pétrole. Le changement climatique exacerbe également le stress hydrique de nombreux pays, ce qui complique un peu plus l'accès à une eau potable salubre. Avec l'augmentation de l'utilisation de l'eau pour l'irrigation et l'agriculture en général, les pays devront adopter des systèmes plus efficaces de gestion des ressources. Malgré un léger mieux, le fossé qui sépare les citadins des ruraux en termes d'accès à des sources d'eau améliorées reste un défi politique majeur.

## Chapitre 5 – Gouvernance politique et économique

La flambée du prix des denrées alimentaires et autres biens de consommation de base observée en 2008 a provoqué des tensions sociales et de vives réactions de la part de certains gouvernements. Ces événements ont fait craindre que le ralentissement économique ne vienne fragiliser un peu plus la stabilité sociale du continent et la *gouvernance politique*. Or, la stabilité a été globalement préservée en 2009. Le recul des prix alimentaires et énergétiques a allégé la pression sur les ménages, y compris au sein des classes moyennes urbaines à l'origine de manifestations en 2008. Plusieurs gouvernements ont pris des mesures de soutien à la demande intérieure, ce qui a désamorcé les tensions. Pour autant, la montée du chômage est à l'origine d'un mécontentement social grandissant dans plusieurs pays. L'avenir reste incertain, puisque les mesures d'incitation budgétaire devront être progressivement abandonnées pour restaurer la viabilité économique alors même que le chômage restera élevé, voire continuera d'augmenter. D'une manière générale, les indicateurs de tensions et de durcissement se sont améliorés en 2009. Plusieurs pays ont pu organiser des élections démocratiques équitables et la responsabilité des pouvoirs publics s'est accrue. Malgré des déconvenues encore assez fréquentes, le renforcement des mécanismes de contre-pouvoir augure bien de la consolidation institutionnelle à terme sur le continent. Les conflits violents et les rébellions ont eu tendance à se calmer, à quelques grandes exceptions près. Confrontés à un regain de tensions, bon nombre de gouvernements ont recherché un équilibre entre le durcissement de leur position militaire et l'ouverture ou le renforcement du dialogue avec les rebelles. L'un dans l'autre, les autorités ont réagi plus vivement et plus rapidement que par le passé, ce qui pourrait contribuer à l'apaisement à plus long terme. La coopération remarquable entre gouvernements de la région des Grands lacs est un pas en avant considérable pour la stabilité régionale.

Mais pour conforter la gouvernance politique et s'engager résolument sur la voie du progrès social, la société civile doit continuer de se développer et parvenir à s'impliquer davantage dans le processus politique. Du côté des pouvoirs publics, les capacités institutionnelles doivent être optimisées et les réformes poursuivies, en particulier en matière de justice et de sécurité. Les tribunaux crédibles et indépendants sont encore l'exception sur le continent alors même qu'ils sont essentiels pour garantir la primauté du droit et protéger les citoyens de toute forme d'abus, y compris de la part du pouvoir politique. L'Afrique reste pénalisée par le déficit humain et financier des institutions en charge de la gouvernance, ce qui entretient le clivage entre les dispositions/clauses juridiques formelles et l'application et le respect des textes. Il faut par ailleurs améliorer l'accès, la qualité et le coût des services publics essentiels pour renforcer l'efficacité et le sens des responsabilités des institutions.

Malgré les efforts manifestes de certains pays et le regain d'attention de la part d'acteurs nationaux et internationaux, la *corruption* reste un véritable fléau en Afrique. Selon l'indice 2009 de perception de la corruption (IPC) de Transparency International, dans pratiquement 70 % des pays africains couverts, la corruption est toujours considérée comme omniprésente (note inférieure à trois sur une échelle de dix). Dans plus d'un quart des pays, elle constitue un problème de taille. Comme en 2008, seuls le Botswana, Maurice et le Cap-Vert obtiennent une note supérieure à cinq.

La *gouvernance économique* progresse en Afrique, qui a continué d'améliorer son environnement réglementaire en 2009. Plusieurs pays ont introduit de nouvelles lois ou réformé d'anciens textes, afin de faciliter la pratique des affaires. Selon l'édition 2010 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, 67 réformes réglementaires ont été enregistrées dans 29 des 49 pays d'Afrique subsaharienne. Le rapport note aussi que pour la première fois, c'est un pays africain – le Rwanda – qui est le réformateur le plus actif du monde.

Maurice continue d'afficher de bons résultats pour la facilité globale de faire des affaires, en se classant à la 17<sup>e</sup> place sur les 183 pays couverts. Plusieurs autres pays ont également progressé dans la mise en place de réformes favorables aux entreprises. Les évolutions les plus significatives sont liées à l'utilisation des TIC pour simplifier et optimiser les processus.

## Seconde partie – La mobilisation de ressources publiques et l'aide en Afrique

La crise économique mondiale a relancé le dialogue sur la mobilisation des ressources intérieures en Afrique. Des recettes d'exportation en berne, l'incertitude entourant les investissements étrangers et les apports d'aide – sans parler de niveaux d'endettement habituellement élevés – concourent à souligner l'importance des ressources intérieures. Comment mobiliser au mieux les ressources publiques au service du développement, à travers une fiscalité plus efficiente, plus efficace et plus équitable ? C'est l'objet de cette partie.

L'Afrique est confrontée à trois types de défis pour trouver des ressources publiques supplémentaires, à commencer par les blocages structurels – importance du secteur informel, absence de légitimité budgétaire et capacités administratives limitées – qui sont exacerbés par un soutien insuffisant de la part des donateurs. Ensuite, l'assiette fiscale est souvent grignotée par l'octroi d'avantages fiscaux, une fiscalité insuffisante sur les industries extractives et l'incapacité à contrer les pratiques abusives des multinationales en termes de prix de transfert. Enfin, la structure fiscale de nombreux pays africains est déséquilibrée, du fait d'une trop grande dépendance à l'égard d'un nombre restreint d'impôts. L'absence de cadastres urbains et de recensements de la population rend notamment la collecte des impôts fonciers en ville particulièrement délicate – sans parler des difficultés du fisc à récupérer son dû auprès des ménages aisés. En outre, les accords de libéralisation vont forcément contribuer à amoindrir les recettes fiscales sur les transactions commerciales.

La solution ne peut pas consister à augmenter tout bonnement les impôts, car cela pourrait compromettre la reprise économique sans pour autant améliorer les systèmes fiscaux. Les stratégies visant à instaurer une fiscalité plus efficiente, plus efficace et plus équitable en Afrique passent nécessairement par un élargissement de l'assiette qui soit administrativement gérable. Parmi les options possibles, la suppression des avantages fiscaux, la lutte contre les pratiques abusives des multinationales en termes de prix de transfert et une imposition plus équitable et plus transparente des industries extractives. La communauté internationale a un rôle clé à jouer pour renforcer les capacités administratives. De leur côté, les partenaires africains doivent développer les perspectives d'apprentissage par les pairs.

À plus long terme, les contraintes de capacité des administrations fiscales africaines doivent être résolues pour élargir les options politiques et permettre la génération de recettes à travers une structure fiscale plus équilibrée. De fait, tout l'enjeu est de parvenir à taxer de nouveaux contribuables potentiels. Une assiette fiscale plus large sera plus stable parce qu'elle reposera sur un éventail de recettes plus diversifié. Elle sera aussi plus efficace, en faisant peser une charge modérée sur chaque catégorie de contribuables et chaque type d'activité économique. En outre, elle mobilise une large palette de parties prenantes dans le processus politique et renforce ainsi la démocratie. Le rapport s'intéresse notamment à l'impôt sur le patrimoine des citoyens – un instrument qui, si les partenaires au développement apportent leur soutien, sera plus facile à mettre en place. Il s'agit là d'un impôt progressif qui peut être élargi au rythme de l'urbanisation rapide de l'Afrique et de l'augmentation des besoins en infrastructures urbaines, qu'il faudra bien financer.

Vu les blocages administratifs, les options disponibles pour des politiques fiscales redistributives sont plutôt réduites à court terme et ne peuvent copier celles des pays industrialisés. Pour parvenir à une stratégie fiscale véritablement redistributive – au lieu d'un impôt sur le revenu fortement progressif – les pays africains devraient envisager des impôts ciblant les personnes aisées ou des taxes sur les produits de luxe, comme les péages routiers ou les frais d'immatriculation d'un véhicule, pour frapper ainsi des produits de consommation chers aux Africains fortunés.

Le recours aux droits d'accise pourrait aussi être intensifié. Les groupes à revenu supérieur visés par cette fiscalité s'opposent sans aucun doute à ce type de réformes. Mais si cela devait contribuer à améliorer la qualité des services publics, les autorités auraient moins de mal à convaincre les populations qu'elles sont parties prenantes à un État mieux financé. Étant donné la portée limitée d'une fiscalité redistributive, il faut redoubler d'efforts pour remédier aux inégalités et à la pauvreté, à travers les dépenses.

La qualité de la fiscalité a autant d'importance que la quantité d'argent collectée. L'État doit taxer les revenus pour pouvoir fonctionner et les impôts sont la principale plateforme de négociations politiques entre les différents partenaires nationaux, qui engendre un contrat social. Il ne peut y avoir de représentation sans imposition. En outre, le fait d'augmenter les rentrées budgétaires d'une manière durable accroît l'appropriation des politiques publiques et permettra, à terme, de libérer l'Afrique de sa dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. Idéalement, des impôts forfaitaires et peu élevés devraient frapper une base élargie de contribuables à travers la suppression des exonérations et autres niches fiscales. Des impôts plus faibles et plus simples sont plus faciles à collecter et à gérer et sont plus efficaces pour relancer le développement du secteur privé.

Les rentrées fiscales moyennes en Afrique en proportion du PIB ne cessent d'augmenter depuis le début des années 1990, grâce surtout aux impôts frappant l'extraction des ressources naturelles. L'obtention d'une rente liée aux ressources naturelles détourne les pouvoirs publics de formes d'imposition politiquement plus exigeantes. De fait, l'impôt sur le revenu (des personnes et des entreprises hors secteur des ressources naturelles) n'a pas évolué sur la période. Parallèlement, la libéralisation des échanges en Afrique a entraîné



une perte de revenus liés aux taxes frappant les transactions commerciales. Les impôts indirects, les impôts sur les sociétés et les recettes retirées de l'imposition des ressources naturelles ont augmenté depuis la fin des années 1990.

Les pays africains sont loin d'avoir la même efficacité quand il s'agit de lever des impôts : le montant annuel des impôts par habitant va d'un minimum de 11 USD à 3 600 USD. De fait, des estimations de l'effort fiscal des pays montrent que certains ne collectent que la moitié des sommes qu'ils seraient censés récupérer vu leur niveau de vie et leurs structures économiques alors que d'autres collectent deux à trois fois les montants attendus. Lorsque l'on exclut les recettes fiscales liées aux ressources naturelles, on constate que certains pays africains riches en ressources passent de la catégorie « effort fiscal important » à la catégorie « effort fiscal réduit », ce qui implique qu'ils n'ont pas vraiment tenté d'élargir leur assiette fiscale.

La plupart des pays africains sont encore lourdement tributaires de l'aide. Par le passé, les donateurs n'avaient accordé qu'une attention limitée à la mobilisation des ressources publiques. Mais si une proportion plus importante de l'aide tendait vers cet objectif, alors les pays africains pourraient se libérer à terme de leur dépendance – au plus grand profit des pays bénéficiaires comme des pays donateurs.

# Première partie

## **Vue d'ensemble**





Les frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle de l'Organisation des Nations Unies.

## Situation macro-économique et perspectives

Dans les années qui ont précédé la récession mondiale de 2009, la plupart des économies d'Afrique ont progressé à un rythme impressionnant : en moyenne, le continent a connu une croissance annuelle d'environ 6 % pour la période 2006-08, doublée d'une augmentation du produit intérieur brut (PIB) par habitant de pratiquement 4 %. Une conjonction de facteurs favorables explique ces performances : la bonne tenue des cours des matières premières, l'augmentation rapide des exportations en volume, la prudence des politiques macro-économiques observées, les allègements de dette et la constance des flux d'aide et d'investissements directs étrangers (IDE). Des conditions d'encadrement économique plus en harmonie avec le marché ont également favorisé la croissance.

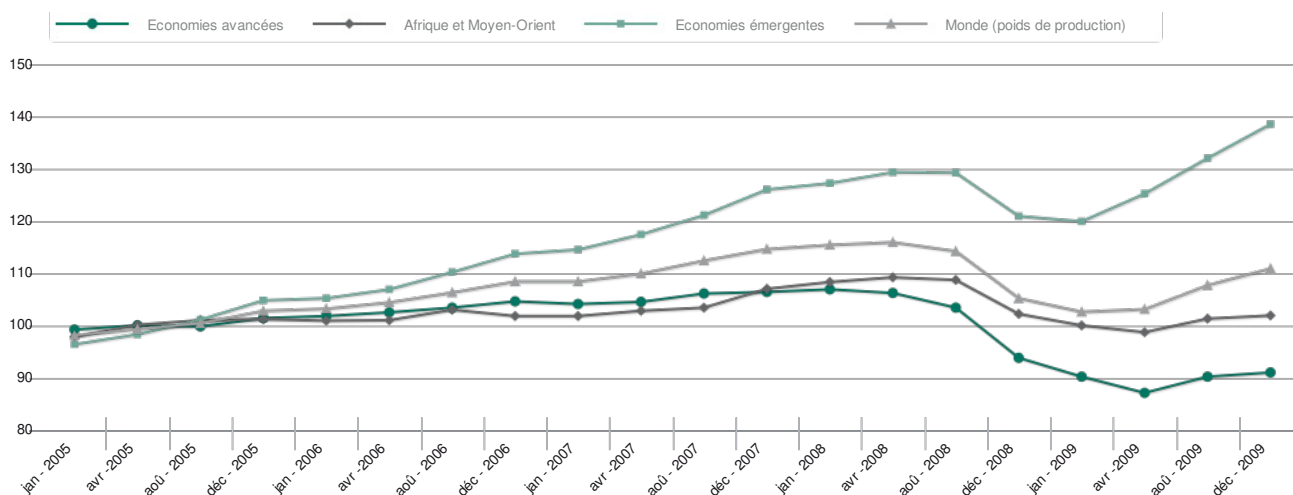
Les résultats de l'Afrique auraient été encore meilleurs sans les freins que constituent le manque d'infrastructures (en particulier dans les transports et l'énergie), une corruption endémique et l'instabilité politique de certaines régions. La crise économique mondiale a porté un coup d'arrêt brutal à cet épisode africain de croissance relativement soutenue. Depuis, la reprise est là et l'Afrique devrait profiter de l'amélioration de la conjoncture internationale. Après une analyse de l'environnement international, ce chapitre étudie les différents canaux de transmission de la crise mondiale à l'Afrique. Il revient ensuite sur la résistance du continent et des différents pays et régions face aux assauts de la crise mondiale. La discussion s'achève par un aperçu des perspectives économiques pour 2010 et 2011.

### L'économie mondiale sort de la pire récession depuis la Seconde guerre mondiale

L'année 2009 a démarré dans la crainte de voir les pays développés plonger dans une dépression digne de celle du début des années 1930. Un an plus tard, le pire semble écarté. Depuis le deuxième semestre 2009, l'économie mondiale se remet progressivement, grâce à des politiques de relance macro-économique et un cycle des stocks positif. L'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque (*subprime*), fragilisé par l'insuffisance des réglementations, aura été le facteur déclenchant de la récession mondiale de 2008/09. Celle-ci a ensuite gagné pratiquement toute la planète. Les bourses des valeurs mobilières se sont effondrées un peu partout et la confiance des entreprises et des consommateurs a régressé à un point bas historique.

Les turbulences financières sont intervenues alors même que l'économie mondiale avait déjà franchi son sommet conjoncturel après les chocs sur l'offre liés à l'augmentation des prix du pétrole et des produits de base non pétroliers. Partout, la demande intérieure s'est affaïssée et ce tassement, exacerbé par le brusque ralentissement des échanges extérieurs, a contaminé la planète entière. La récession a été particulièrement sévère dans les pays développés. Mais certaines économies émergentes – la Russie, Singapour, le Mexique ou encore Hong-Kong, Chine – ont elles aussi été durement touchées. À l'inverse, dopée par les politiques de relance, la production de la Chine et de l'Inde a continué d'augmenter à un rythme relativement alerte, bien qu'en recul par rapport aux années précédentes. La récession mondiale n'a pas épargné le continent africain mais, en moyenne, celui-ci a su conserver une croissance positive.

Figure 1.1 : Comparaison internationale des niveaux de production industrielle (indice 2005 = 100)



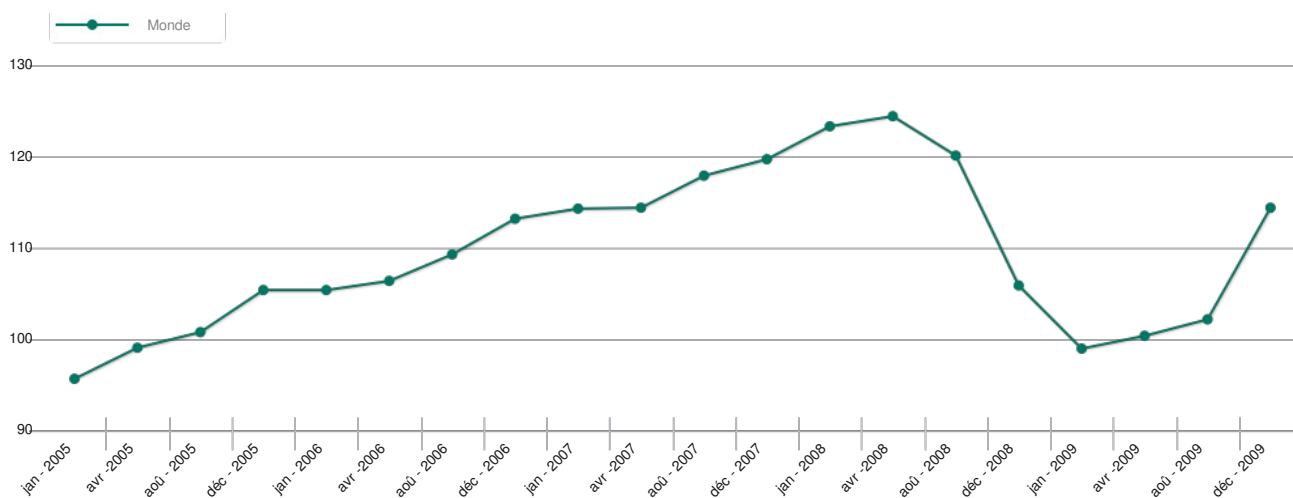
Source : CPB, Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867164456761>



Le redressement de la production mondiale depuis le deuxième semestre 2009 n'a pas suffi à compenser les pertes antérieures. Ce qui explique la chute d'environ 2 % du PIB réel mondial en 2009 par rapport à l'année précédente, faisant de 2009 la première année de croissance négative depuis la Seconde Guerre mondiale. La croissance de la production dans les pays de l'OCDE a été encore plus faible, avec un repli de 3.5 %. Le tassement de la demande de produits importés dans les pays développés a provoqué l'effondrement du commerce mondial. Malgré la reprise du second semestre 2009, les échanges mondiaux se sont contractés en volume de 12.5 % sur l'année.

Figure 1.2 : Commerce mondial (niveau moyen de l'exportation et le volume des importations)



Source : CPB, Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/848721405434>

La récession dans les pays développés a provoqué la dégringolade des cours du pétrole et d'autres produits de base. C'est là un vecteur important de transmission de la crise aux pays exportateurs de matières premières, Afrique comprise. Alors que la chute des cours des matières premières a entraîné une dégradation des termes de l'échange en Afrique et dans les autres pays exportateurs, elle s'est traduite par une amélioration des termes de l'échange pour les pays importateurs. À cet égard, les pays exportateurs de produits de base, y compris africains, ont servi d'amortisseurs et ont permis aux pays importateurs de surmonter la récession. Cependant, les effets des termes de l'échange se sont inversés pendant l'année 2009, avec le redressement des cours des matières premières.

La récession mondiale aurait pu être encore plus grave et encore plus longue si les banques centrales et les gouvernements du monde entier n'avaient pas réagi vigoureusement en adoptant de vastes mesures d'incitation. Les taux d'intérêt à court terme dans les pays développés ont été ramenés à des seuils historiquement faibles, proches de zéro. Les conditions monétaires ont été encore assouplies par des mesures non conventionnelles d'injection de liquidités dans les marchés, avec notamment « l'assouplissement quantitatif » – un moyen indirect de monétiser la dette publique et la dette privée.

Les pouvoirs publics ont également apporté une aide directe aux banques en difficulté, allant même jusqu'à nationaliser certains établissements privés. La politique budgétaire a soutenu la demande globale à la fois à travers les effets des stabilisateurs économiques (en tolérant un déficit budgétaire conjoncturel plus important, à cause de la récession) et en mettant en place des plans de relance supplémentaires à grande échelle : nouveaux investissements dans les infrastructures, réductions d'impôts et subventions aux ménages, notamment pour l'achat de nouvelles voitures. L'effet cyclique sur les budgets publics, conjugué aux mesures d'incitation, a entraîné un profond creusement des déficits publics. Dans les pays de l'OCDE, les déficits budgétaires se sont aggravés en moyenne de pratiquement 5 % en 2009, pour dépasser 8 % du PIB. Ces politiques monétaires et budgétaires volontaristes ont contribué à restaurer la confiance et à enrayer la récession. Au deuxième semestre 2009, la plupart des pays développés avaient retrouvé une croissance positive. Mais, du fait du recul précédent, le PIB réel de 2009 restera globalement inférieur à son taux de 2008.

En avril 2010 (date de rédaction de ce rapport), la reprise mondiale n'a pas encore retrouvé son rythme propre et l'on ignore à quel moment les mesures d'incitation monétaires et budgétaires pourront être arrêtées sans fragiliser tout l'édifice. Étant donné l'ampleur des déficits et les pressions financières qu'exerceront des populations vieillissantes dans bon nombre de pays développés et émergents, la marge de manœuvre budgétaire pour continuer de soutenir la demande globale est réduite. Les pays vont devoir assainir leurs finances publiques. Les politiques monétaires devront elles aussi se durcir pour absorber les excès de liquidité et éviter la résurgence de

pronostics inflationnistes et de bulles spéculatives. De fait, une grande partie des nouvelles liquidités se sont reportées sur des actifs financiers et ont dopé les prix, faisant craindre de nouvelles bulles alors même que l'investissement des entreprises reste modeste. Mais étant donné la faible utilisation des capacités, qui se traduit par de profonds écarts entre la production effective et la production potentielle, et la dégradation attendue sur les marchés du travail de nombreux pays, les politiques de relance devraient se poursuivre tout au long de l'année 2010.

### ***La conjoncture mondiale devrait s'améliorer en 2010 et 2011, mais les risques demeurent***

Depuis le creux de la récession, au premier semestre 2009, la reprise mondiale est de plus en plus manifeste. La production mondiale est repartie à la hausse et le moral des entreprises s'améliore un peu partout. À la fin 2009 cependant, les niveaux mondiaux de production industrielle et d'échanges étaient encore bien inférieurs à ceux d'avant la crise (figures 1.1 et 1.2). Seule exception, les économies émergentes où la production industrielle – dopée par la Chine – a déjà renoué avec ses niveaux d'avant la crise. Un certain nombre de facteurs limitatifs continuent de freiner la reprise mondiale. Dans de nombreux pays, la consommation privée est inhibée par l'endettement des ménages, le chômage, la stagnation des revenus et l'abandon des mesures d'incitation budgétaire. Les investissements sont freinés par le niveau important de capacités inutilisées ainsi que par des limites de crédit, les banques étant en plein assainissement de leurs bilans. Les marchés financiers restent nerveux, déstabilisés par la situation toujours floue de certaines banques et la dégradation de la signature de certains pays très endettés. En outre, le commerce extérieur est menacé par le regain possible de tentations protectionnistes.

La reprise mondiale est précaire. Pour autant, la production mondiale devrait augmenter de 3.4 % en 2010 et de 3.7 % en 2011. Dans bon nombre de pays avancés, la croissance du PIB sera inférieure à la croissance des capacités de production de sorte que les capacités inutilisées resteront importantes et risquent même encore d'augmenter. Alors que les pays développés ne devraient se remettre que progressivement de la crise, les pays émergents – au premier rang desquels la Chine mais aussi l'Inde – resteront d'importants moteurs pour la croissance mondiale (figure 1.3). Le commerce mondial devrait progresser en volume de 6 % en 2010 et de 7.7 % en 2011. Étant donné la reprise modérée de la production mondiale, l'augmentation des prix du pétrole et des matières premières non pétrolières devrait, à court terme, être contenue.

Les États-Unis ont opéré une volte-face économique en adoptant des politiques d'expansion budgétaire et monétaire et des mesures spécifiques de soutien au secteur bancaire. Les gains de revenu liés à des prix de l'énergie plus faibles ont aussi contribué à la reprise. Après la dégringolade de la production au deuxième semestre 2008 et au premier semestre 2009, la situation s'est améliorée au deuxième semestre 2009.

Cette reprise est essentiellement due à la relance par voie budgétaire et à la reconstitution des stocks. Le recul des investissements immobiliers, qui s'est prolongé 3.5 ans et a été la principale cause de la récession, a marqué une pause suivie d'une légère reprise. Après leurs taux record d'avril 2006, les prix de l'immobilier résidentiel ont chuté de 30 % jusqu'en mai 2009. Ils sont repartis depuis à la hausse, grâce au soutien massif des pouvoirs publics et à l'abaissement des taux d'intérêts. La confiance des entreprises, en amélioration, ne se traduit pas par une véritable reprise des investissements, la faible utilisation des capacités agissant comme un frein sur les investissements nets. Les subventions pour l'achat d'automobiles (la fameuse « prime à la casse ») ont temporairement dopé la consommation privée. Mais celle-ci s'est à nouveau tassée dès la fin du programme, les perspectives de revenu s'assombrissant du fait de la montée rapide du chômage. En outre, de nombreux ménages ont dû privilégier l'épargne, l'effondrement de leurs actifs financiers et immobiliers ayant amputé leur patrimoine. La remontée récente du prix des actifs ne compense que partiellement les pertes subies auparavant. Avec le recul des importations – encore plus marqué que celui des exportations – le solde extérieur s'est redressé et a ainsi contribué positivement à l'augmentation de la production. Si cette amélioration de la balance extérieure des États-Unis a également réduit les déséquilibres mondiaux, son impact sur la demande globale de leurs partenaires commerciaux a été négatif et a contribué à leur affaiblissement économique. Du fait de moins-values conjoncturelles, des programmes massifs de relance budgétaire et des mesures de soutien aux banques, le déficit des administrations publiques des États-Unis s'est creusé de pratiquement 7 %, pour s'établir en 2009 autour de 10 % du PIB – un niveau sans précédent depuis 1945.

Aux États-Unis, les pires récessions anticipent souvent de vigoureuses reprises, ce qui devrait laisser présager une croissance relativement soutenue en 2010 et 2011. Il semble pourtant qu'il n'en sera rien. Une grande partie du redressement récent est dû à des mesures budgétaires temporaires dont l'effet sur la demande globale ira en s'atténuant tout au long de la période de projection. En outre, même si les conditions se sont améliorées dans le secteur bancaire, les prêts irrécouvrables et autres actifs « toxiques » continuent de pénaliser les banques. Celles-ci se montreront peut-être plus prudentes que lors des précédentes phases d'expansion dans l'octroi de prêts au secteur privé. Par ailleurs, les ménages devraient modérer leurs dépenses et consacrer une part importante de leurs revenus à reconstituer leur épargne. Après un repli de 2.5 % en 2009, le PIB devrait augmenter de 2.5 % en 2010 et de 2.8 % en 2011.

En Europe, la récession a été encore plus grave qu'aux États-Unis. La stabilisation du secteur financier et de l'économie réelle a été obtenue grâce à un arsenal de mesures allant de taux d'intérêts historiquement bas à un assouplissement quantitatif pour augmenter



la liquidité des marchés financiers en passant par un soutien ciblé aux banques défaillantes et de vastes programmes de relance budgétaire (avec notamment des subventions pour l'achat de nouvelles voitures semblables à la prime à la casse introduite aux États-Unis). Certains pays européens ont aussi pris des dispositions pour atténuer l'effet de la récession sur l'emploi, en subventionnant la réduction du temps de travail par employé. Cela a permis des rétentions de main-d'œuvre et, partant, freiné la poussée du chômage en 2009, mais celui-ci devrait s'aggraver en 2010. Comme aux États-Unis, la reprise en Europe a jusqu'ici été essentiellement tirée par des programmes budgétaires pour soutenir les investissements dans les infrastructures et la consommation privée. Les consommateurs ont aussi profité d'un recul de l'inflation, voisine de zéro. Les exportations ont également joué leur rôle et donnent des signes de reprise dans certains pays européens, malgré un euro relativement fort. Dans la zone euro, le PIB s'est contracté de 4 % en 2009 et ne devrait regagner qu'environ 1 % en 2010 et moins de 2 % en 2011. Dans certains pays européens plus petits – l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et les trois pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) – la récession a été particulièrement sévère. Dans les pays baltes, qui ne font pas partie de la zone euro, le PIB a reculé en moyenne de 16 % en 2009 et devrait continuer sur cette pente en 2010. Le retour de la croissance positive n'est attendu qu'en 2011. En Grèce, la prime de risque a considérablement augmenté face aux risques souverains d'insolvabilité. Le gouvernement a été contraint d'adopter de difficiles mesures d'austérité pour éviter la banqueroute.

Parmi les grands pays développés, le Japon est celui qui a connu la récession la plus grave. La Banque du Japon et le gouvernement ont réagi par des mesures d'expansion monétaire et des politiques budgétaires encore plus offensives que celles prises par les États-Unis et l'Europe. Le taux directeur de la Banque centrale a été ramené à 0.1 %. L'achat d'obligations d'État ainsi que d'obligations de sociétés et d'actions par la Banque centrale a permis d'apporter des liquidités supplémentaires. Les autorités ont mis en place plusieurs programmes de relance, qui ont représenté pratiquement 5 % du PIB. Ces mesures, associées à l'augmentation des exportations à destination de pays émergents d'Asie – la Chine en particulier – ont permis d'enrayer le déclin de la production au deuxième trimestre 2009 et de renouer, modestement, avec la croissance jusqu'à la fin de l'année. Mais ces bons résultats n'ont pas suffi à compenser la dégringolade du dernier trimestre 2008 et du premier trimestre 2009. En 2009, le PIB réel est en repli de plus de 5 %.

Les prévisions tablant sur une croissance modérée pour 2010 et 2011, le PIB en 2011 devrait être au niveau de 2006. Les facteurs conjoncturels et les programmes massifs de relance ont creusé le déficit des administrations publiques autour de 7 % du PIB en 2009. L'économie japonaise a renoué avec la croissance, modérée, mais l'inflation est restée négative. Si la chute des prix soutient les revenus réels des ménages, la charge réelle de la dette publique et de la dette privée augmente, ce qui accroît les risques de rechute dans un piège de déflation de faible croissance, à l'instar de ce que l'on a pu observer pendant la « décennie perdue » des années 1990. Le gouvernement japonais a réagi par l'adoption, fin 2009, d'un nouveau programme de relance visant à soutenir la demande intérieure.

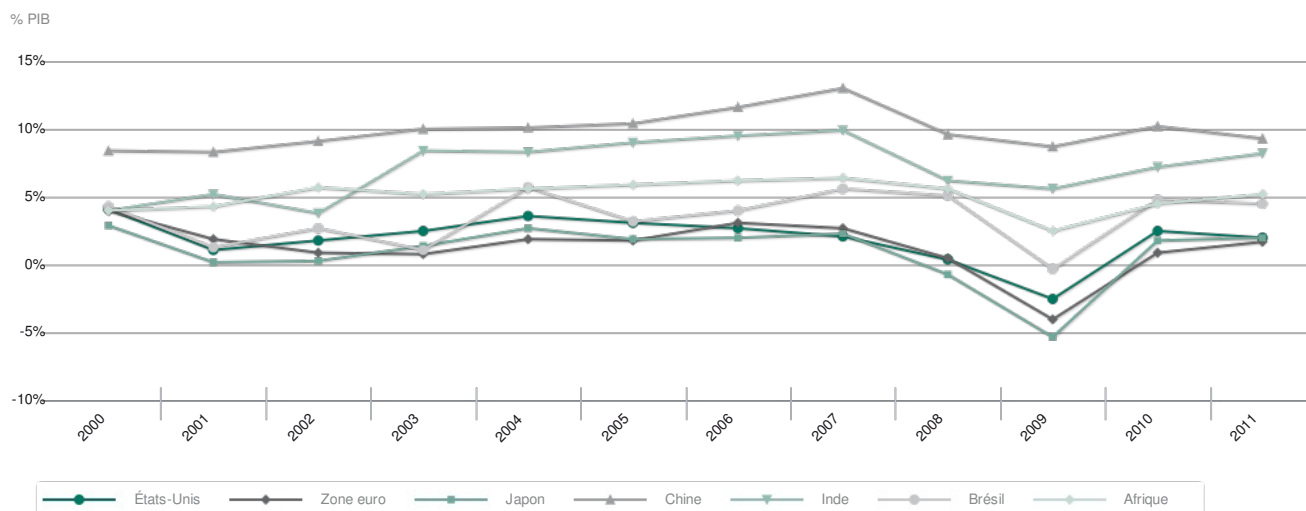
La Chine a réussi à surmonter la récession mondiale, ne subissant qu'un ralentissement modéré de sa croissance. La contraction du commerce mondial a provoqué un brusque recul des exportations. Mais la forte demande intérieure, dopée par des programmes massifs de relance budgétaire, et l'abaissement des taux d'intérêts ont largement compensé ce repli des exportations. La balance des opérations courantes s'est dégradée tout en conservant un excédent substantiel. L'abondance de l'épargne intérieure et des réserves de change, conjuguée à la forte réglementation du secteur bancaire, qui n'a pratiquement pas été touché par les remous agitant les marchés financiers mondiaux, ont permis aux banques de répondre à une forte demande de prêts, notamment de la part des entreprises d'État en quête d'investissements et pour l'immobilier résidentiel. Mais ce relâchement des conditions monétaires a provoqué une rapide augmentation du prix des actifs, signe avant-coureur de possibles bulles spéculatives. La politique monétaire devrait donc se durcir. Après un ralentissement – de 13 % en 2007 à 9 % en 2008 et à plus de 8 % en 2009 – la croissance devrait repasser au-dessus de 10 % en 2010. La relance budgétaire touchant alors à sa fin, la croissance pourrait se réduire quelque peu, pour se situer à plus de 9 % en 2011. Les prévisions à moyen terme sont plutôt positives, mais la forte augmentation des crédits pourrait entraîner la formation de bulles boursières et immobilières. Quant au boum de l'investissement, il pourrait provoquer un excès de capacités dans certains secteurs.

L'Inde a elle aussi relativement bien résisté à la récession mondiale. Si l'effondrement du commerce mondial a effectivement affecté l'économie indienne et provoqué un ralentissement de la croissance, l'impact est resté assez limité, grâce à une économie moins ouverte que bon nombre d'autres économies émergentes et à un secteur industriel assez réduit par rapport à celui des services, moins touché. Les autorités ont adopté plusieurs mesures de relance, dont des programmes d'infrastructures dans les zones rurales, des programmes de création d'emplois et des réductions des impôts indirects. Le déficit budgétaire de l'Inde, traditionnellement important, s'est encore creusé, de plus de 7 % du PIB en 2008 à plus de 10 % en 2009. La dette publique s'est alourdie, autour de 80 % du PIB. L'Inde a également assoupli sa politique monétaire face à la crise mondiale. La Banque centrale a réduit de moitié son taux directeur, à 4.75 %, mais les prêts bancaires au secteur privé sont restés relativement modestes. La croissance économique a ralenti, passant d'environ 9 % en 2007 à quelque 6 % en 2008 et 2009. Elle devrait repartir pour atteindre 7 % en 2010 et près de 8 % en 2011. L'inflation des prix à la consommation a repris en 2009, attisée par des problèmes d'approvisionnement après des précipitations historiquement faibles pendant la mousson et le redressement des prix des matières premières.

L'Amérique latine a connu un sérieux ralentissement de son activité économique à la fin 2008 et au début 2009 mais elle s'est reprise tout au long de l'année 2009. Le rebond du prix des matières premières et les politiques d'expansion budgétaire et monétaire

expliquent ce redressement. Des pays comme le Brésil – à l'économie plus diversifiée et moins ouverte – se sont rétablis plus vite que le Mexique par exemple, qui entretient des liens étroits avec les États-Unis. Le Mexique a souffert à la fois du brusque recul des importations américaines et d'une baisse des envois de fonds des travailleurs expatriés.

Figure 1.3 : Comparaison internationale de la croissance économique



Source : OCDE, BAfD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867206255878>

## La croissance économique de l'Afrique a été laminée par la récession mondiale

Plusieurs vecteurs ont propagé la crise économique mondiale en Afrique. L'effet direct de la crise des places financières mondiales sur les banques africaines a été relativement réduit, du fait de la faible intégration de ces banques sur les marchés internationaux, et de réglementations des marchés financiers assez strictes.

La crise s'est essentiellement transmise à travers l'effondrement du prix des matières premières et le tassement des volumes d'exportation. Le recul des envois de fonds des travailleurs expatriés y a également contribué. De nombreux pays africains dépendent de ces envois – que les travailleurs africains émigrés, confrontés au chômage ou à des baisses de salaire dans les pays d'accueil, ont dû réduire. Le repli des IDE a été le troisième grand vecteur de contamination. Les multinationales ont réduit leurs investissements partout dans le monde, donc en Afrique, en particulier dans les secteurs les plus touchés par la crise, comme les mines et le tourisme. Sur une note positive, il faut souligner que la plupart des pays donateurs ont maintenu leurs engagements d'aide et continué leurs décaissements en faveur de l'Afrique, malgré de sérieuses pressions budgétaires intérieures. En outre, les allègements de dette au titre de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) consentis par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale – qui ont concerné 29 pays africains [1] – ont réduit le coût du service de la dette et aidé ces pays à mieux affronter la crise. Enfin, les prêts du FMI [2], de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BAfD) [3] ont sensiblement augmenté.

## Le principal effet défavorable est lié à la chute du prix des matières premières et des volumes d'exportation

En 2008, avant que la crise financière ne commence à grignoter le secteur réel, le commerce de l'Afrique avait franchi en valeur la barre du trillion (mille milliards) de dollars. Soutenues par des cours favorables pour les matières premières, les exportations africaines avaient atteint 557.8 milliards USD, ce qui a permis au continent de supporter une facture d'importations de 465.6 milliards USD (CEA et UA, 2010). Mais faute de diversification suffisante des produits et des destinations d'exportation, l'effondrement des cours des matières premières au second semestre 2008 et au début 2009 a provoqué une contraction des échanges africains.

À près de 80 %, l'Afrique exporte du pétrole, des minerais et des produits agricoles – les combustibles et les produits miniers occupant la plus grande part. Tous ces produits d'exportation ont été durement frappés par la crise économique. La concentration des exportations africaines vers les marchés américains et européens – pratiquement les deux tiers – explique la sévérité de l'impact de la crise, transmise par le vecteur commercial. Le commerce intrarégional – qui aurait pu atténuer les effets de la crise – ne représente qu'à peine 10 % des échanges totaux du continent (CEA et UA, 2009).



Par conséquent, la récession mondiale a provoqué une brusque dégringolade de la demande en biens d'exportations et en services africains, et a touché tous les grands secteurs exportateurs, comme les mines, l'industrie manufacturière et le tourisme. En 2009, les exportations africaines se sont repliées de 2.5 % en volume, mais moins que les importations, qui ont reculé (en volume) d'environ 8 %. Avec la chute du prix des matières premières, les termes de l'échange se sont dégradés pour l'Afrique. En valeur, les exportations ont davantage reculé (de plus de 30 % environ) que les importations (environ 20 %), entraînant des déséquilibres de la balance commerciale et de la balance courante dans la plupart des pays africains.

L'envolée des matières premières, qui s'est prolongée cinq ans, a pris fin au début du deuxième semestre 2008. Les prix du pétrole et des produits de base non pétroliers ont alors brusquement chuté – jusqu'au début 2009 – avant de rebondir pendant l'année 2009. Les prix alimentaires ont eux aussi reculé depuis leur record historique du milieu de l'année 2008. La vulnérabilité des pays africains aux chocs sur les prix des matières premières dépend de la position nette de chacun d'entre eux pour les exportations et les importations des différents produits de base.

Les exportations de produits de base ont aussi un impact important sur les recettes publiques de ces pays, qui sont lourdement tributaires du secteur minier. Les prix des produits alimentaires affectent également la distribution des revenus au sein même des pays, dans la mesure où les producteurs engrangent davantage de recettes quand les consommateurs, en particulier dans les villes, souffrent de ce renchérissement.

Alors que l'envolée des matières premières avait bénéficié à de nombreux pays africains, la brusque dégringolade des prix a été un véritable choc. Mais le rebond observé depuis le creux du début de l'année 2009 a soulagé quelque peu les tensions et permis le rétablissement de nombreux pays africains. Parallèlement, les pays importateurs de pétrole ont tiré parti de la chute des cours même s'ils sont actuellement touchés par leur rebond.

Plusieurs facteurs ont concouru à cette alternance d'expansion et de ralentissement des cours des matières premières. L'évolution de la demande est à l'origine de ces coups d'accélérateur et de frein. Des conditions météorologiques variables (pour les denrées alimentaires), la spéculation et des conflits dans certains pays producteurs expliquent aussi cette volatilité des prix. Après la forte hausse de la demande de la part des pays développés comme des économies émergentes, en particulier en Chine, le tassement de la croissance mondiale a entraîné un renversement des cours au début du deuxième semestre 2008.

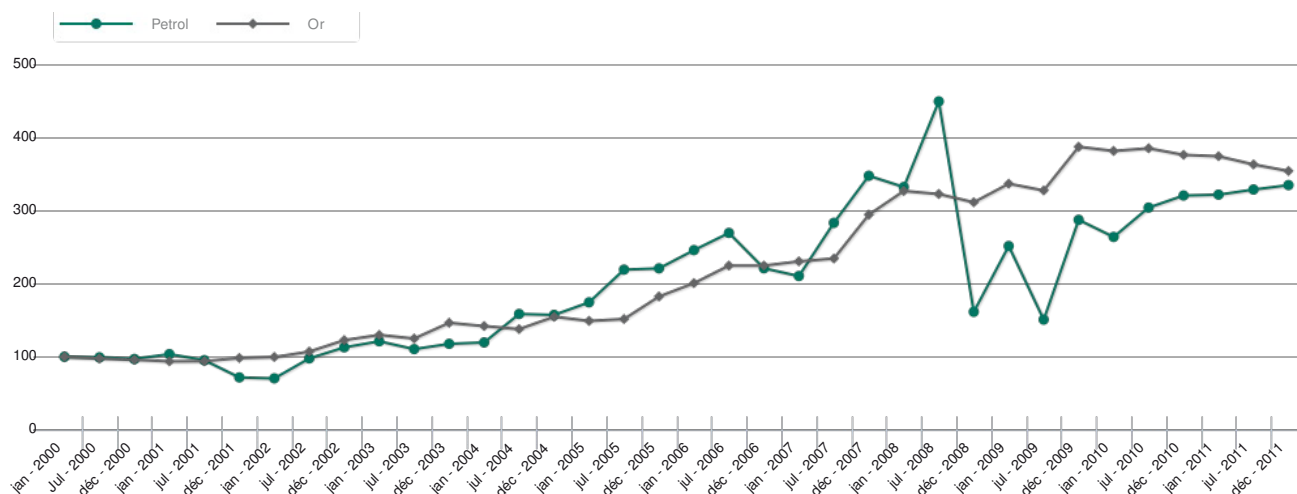
La crise financière entraînant le monde dans la récession, le dévissage des prix des matières premières s'est accéléré : ils avaient perdu la moitié de leur valeur à la fin de l'année. Les producteurs, en particulier dans les pays producteurs de pétrole, ont alors réduit fortement leur offre. Cette réaction, conjuguée à la stabilisation de l'économie mondiale, a endigué la chute des cours et posé les jalons de leur rebond.

Le Yo-Yo du prix des matières premières trouve son origine dans la fluctuation des cours du pétrole, qui a fini par gagner les produits non pétroliers (figures 1.4 à 1.7). Les prix de l'énergie et de l'alimentation ont aussi eu une influence, dans la mesure où l'énergie représente un coût pour les producteurs de denrées alimentaires et où l'envolée des cours du pétrole a redoublé les incitations à se lancer dans la production de biocarburants. Tout cela a contribué à la précédente hausse des prix alimentaires – sans oublier l'augmentation de la demande et les pénuries. Le dévissage des cours du pétrole a rendu la production de biocarburants moins rentable, ce qui a permis d'augmenter l'offre de produits alimentaires. Tous ces événements, conjugués à de bonnes campagnes agricoles dans la plupart – mais pas dans toutes – les régions d'Afrique, expliquent le recul des prix alimentaires. Avec le phénomène des biocarburants, les produits agricoles et les prix des denrées alimentaires sont désormais plus sensibles qu'auparavant aux cours du pétrole. [4]

Le baril de Brent a atteint un record absolu de 145 USD en juillet 2008 après une hausse soutenue au cours des années précédentes à partir du niveau de 20 USD en 2002. Aussitôt après ce pic, les cours sont brusquement retombés à 30 USD en décembre 2008 avant de repartir à nouveau à la hausse pour se stabiliser autour de 75-80 USD depuis le milieu de l'année 2009. Cette édition des *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) part de l'hypothèse technique d'un maintien des cours autour de ce niveau tout au long de la période de prévision. Les quatre plus gros exportateurs de pétrole africains – le Nigeria, l'Angola, la Libye et le Soudan – ont profité du boum pétrolier jusqu'au milieu de l'année 2008, avant de subir les effets du déclin ultérieur des cours. La croissance dans ces pays, plus lente, est néanmoins restée positive – à l'exception de l'Angola, où le PIB s'est légèrement contracté après avoir progressé de plus de 13 % en 2008.



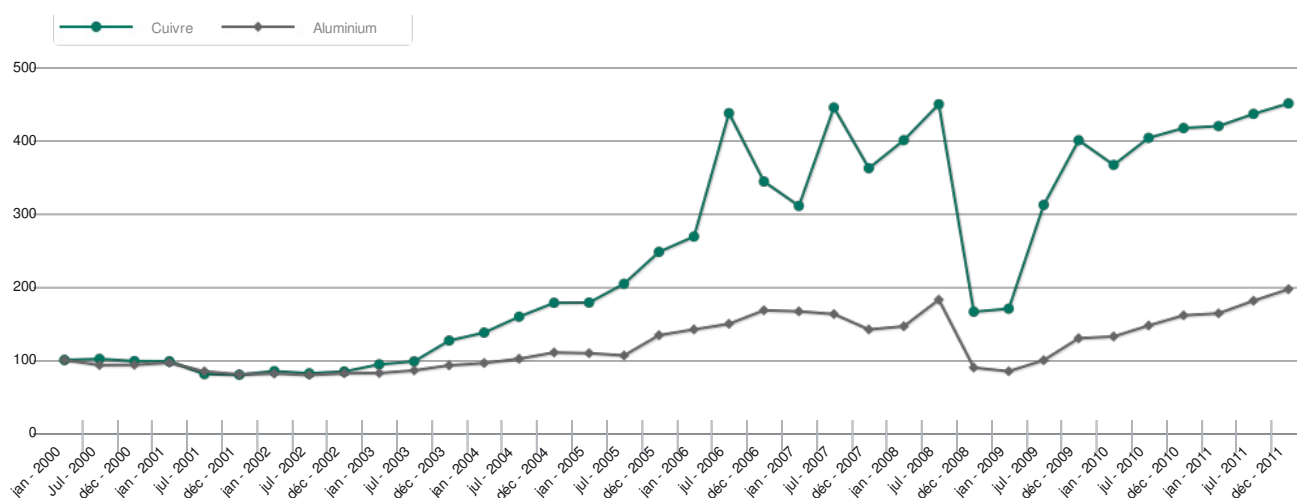
Figure 1.4 : Prix du pétrole et prix de l'or (base en Janvier 2000)



Source : Bloomberg; Banque mondiale; BAfD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867227385022>

Figure 1.5 : Prix de l'aluminium et du cuivre (base en janvier 2000)



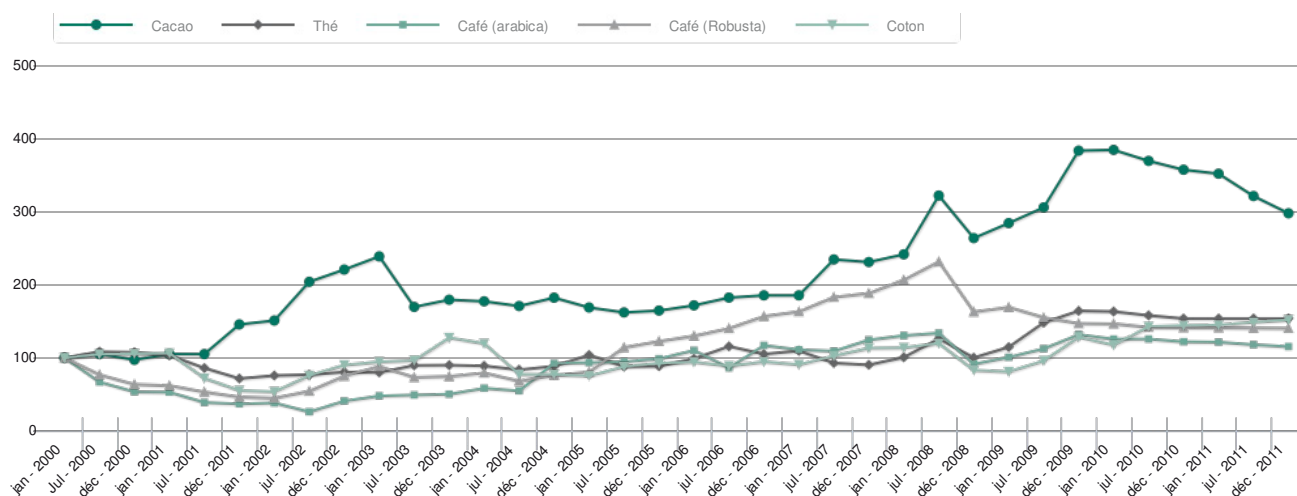
Source : FMI; Banque mondiale; BAfD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867228680882>

Les cours de l'or n'ont pas suivi la trajectoire générale. L'augmentation tendancielle s'est poursuivie pendant la récession, attisée par une demande mondiale à la recherche de couverture contre les risques d'inflation mais aussi contre les fluctuations boursières et des taux de change. Cette flambée des cours n'a toutefois pas empêché l'Afrique du Sud – premier producteur d'or du monde – de tomber dans la récession. La production du secteur minier sud-africain (or et diamants) a régressé, à l'exception du fer et des minerais tirés par la demande chinoise. Le secteur manufacturier de l'Afrique du Sud a lui aussi souffert. À l'inverse, la demande mondiale et les cours du diamant ont fortement reculé, entraînant le Botswana – très dépendant de ce produit – dans la récession. Avec le redressement progressif du marché du diamant en 2009, le Botswana a pu récupérer en partie de son passage à vide, son PIB ne reculant finalement que de 4 % contre une prévision initiale de 10 %. Les autres métaux, comme le cuivre et l'aluminium, ont eux aussi enregistré un brusque recul, après leur pic du deuxième semestre 2008, sous l'effet de la récession mondiale. Avec la reprise de la demande mondiale, les prix des métaux ont eux aussi progressivement retrouvé des couleurs. Certains pays comme la Zambie (pour le cuivre) – ont réussi à compenser, partiellement, ce recul des prix en augmentant la production.



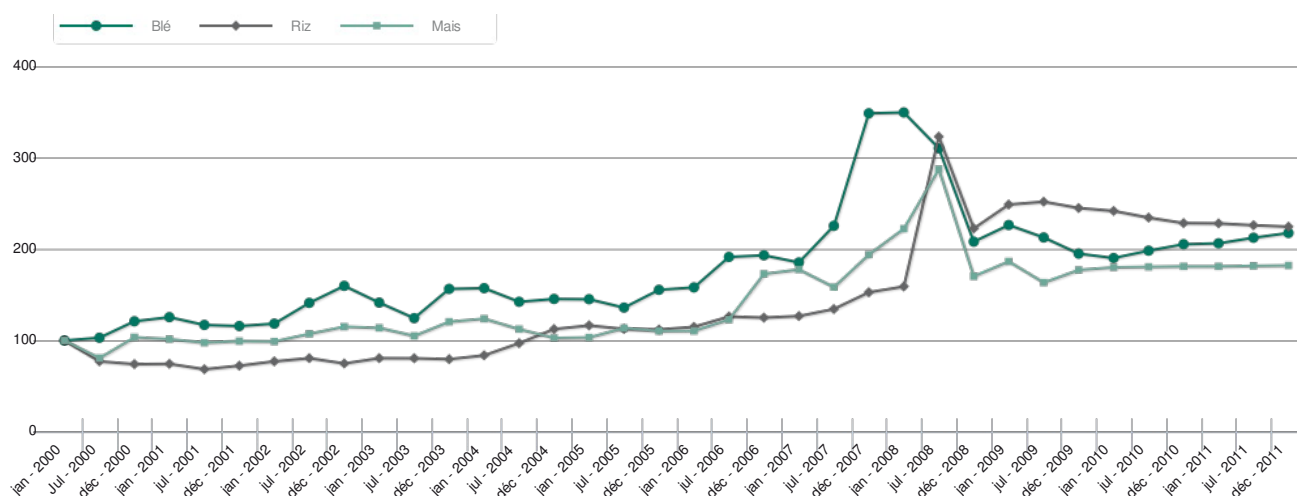
Figure 1.6 : Prix à l'exportation de produits agricoles



Source : Bloomberg; FMI; Banque mondiale; BAfD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867232435873>

Figure 1.7 : Prix à l'importation des denrées alimentaires de base (base en janvier 2000)



Source : FMI; Banque mondiale; BAfD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867250505547>

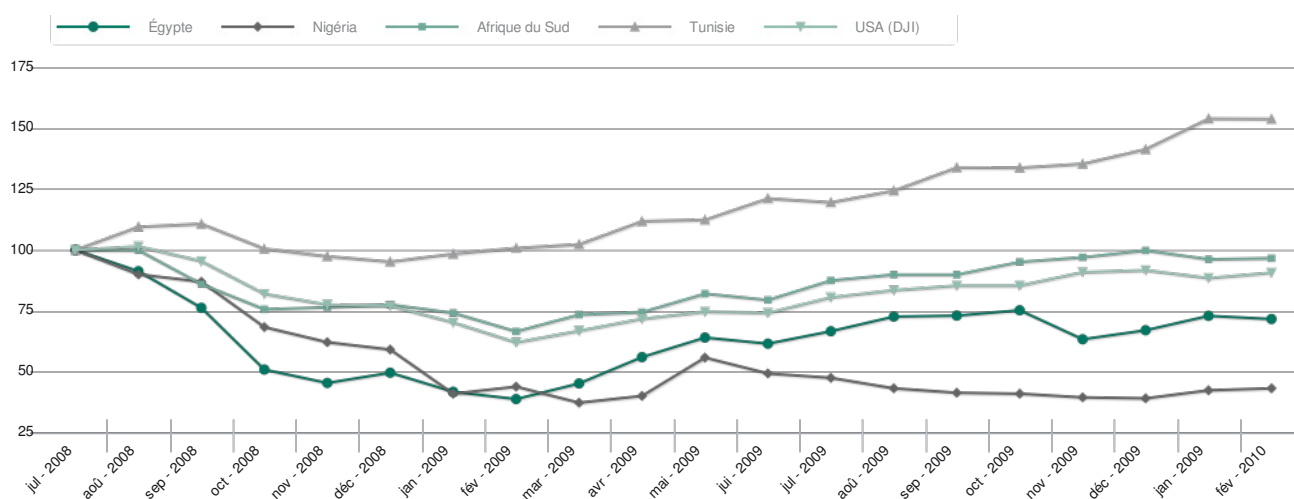
Si les prix à l'exportation du café robusta ont plongé après le pic enregistré en 2008, les prix à l'exportation des autres produits agricoles – comme le café arabica et le thé – se sont redressés, après un recul moins prononcé. Les prix du cacao ont atteint un nouveau record début 2010. Globalement, le secteur agricole des principaux pays africains producteurs de ces denrées – Éthiopie, Ouganda, Côte d'Ivoire et Togo – n'a pas souffert et a même soutenu la croissance du PIB en 2009. Les prix du sucre ont flambé en 2009, augmentant de pratiquement 60 %, attisés par une forte demande et des pénuries liées à de mauvaises conditions météorologiques au Brésil (premier exportateur mondial) et en Inde. Si les producteurs de sucre de l'île Maurice ont profité de cette hausse, il n'en a pas été de même pour les producteurs du Swaziland soumis au Protocole sucre, lequel fixe le prix des exportations vers l'UE. Les prix à l'exportation du coton ont sensiblement baissé au deuxième semestre 2008, avant de repartir à nouveau en 2009. L'affaiblissement général des cours et les chutes de production ont freiné la croissance de certains producteurs africains comme le Bénin et le Burkina Faso. Les prix à l'importation du riz, du blé et du maïs ont fortement reculé depuis les sommets atteints en 2008.



## La crise financière mondiale a fait baisser les cours et les taux de change en Afrique mais la plupart des places boursières ont rebondi

À l'exception de la Bourse de Johannesburg, la plupart des marchés des actions en Afrique sont encore embryonnaires et non liquides. Si le nombre de places boursières en activité est passé de 5 en 1989 à 19 en 2009, la majorité ne concerne qu'une poignée d'entreprises, pour des transactions de très faible ampleur. Le financement par émission d'actions ne joue donc pas un rôle de premier plan pour les investissements en Afrique. Malgré tout, la crise financière mondiale a porté un rude coup aux places boursières africaines. Tout au long de 2009, la situation s'est en général redressée, reflétant là encore les améliorations enregistrées sur les marchés internationaux. C'est en Tunisie que la reprise a été la plus spectaculaire. Mais certaines places boursières – comme au Nigeria – sont toujours en plein marasme, à cause de difficultés intérieures, notamment dans le secteur bancaire (figure 1.8). Les monnaies des pays africains se sont elles aussi retrouvées sous tension : la plupart ont subi une forte dévaluation au deuxième semestre 2008, avant de rebondir en 2009. Certaines pourtant ne se sont pas ressaisies (figure 1.9).

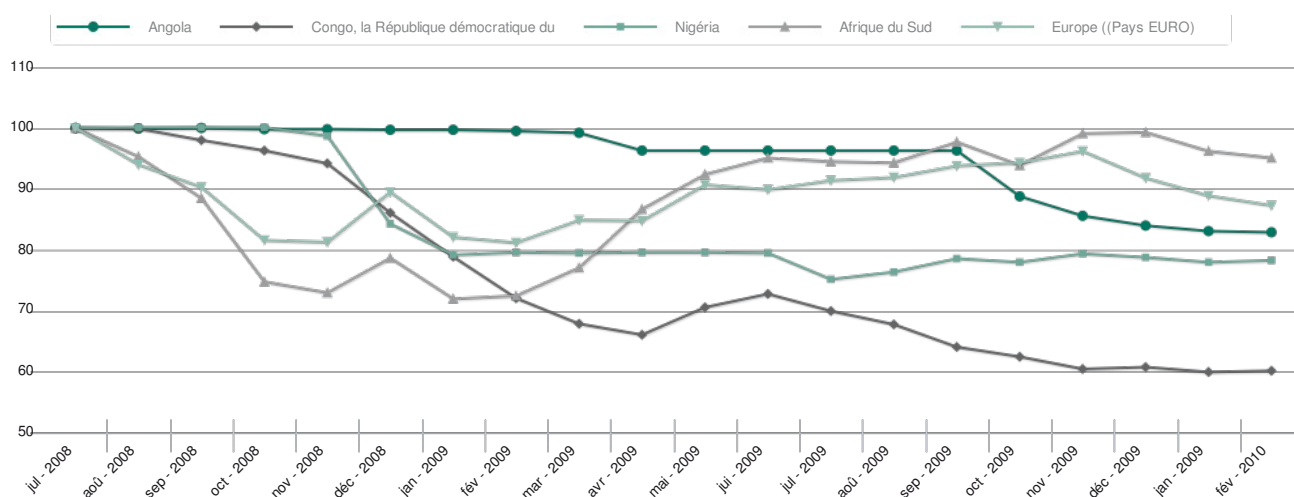
Figure 1.8 : L'évolution du cours des actions (fin juillet 2008=100)



Source : Bloomberg ; BAfD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867258664836>

Figure 1.9 : L'évolution des taux de change (devises par rapport au dollar, fin juillet 2008=100)



Source : Bloomberg ; BAfD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867267223217>



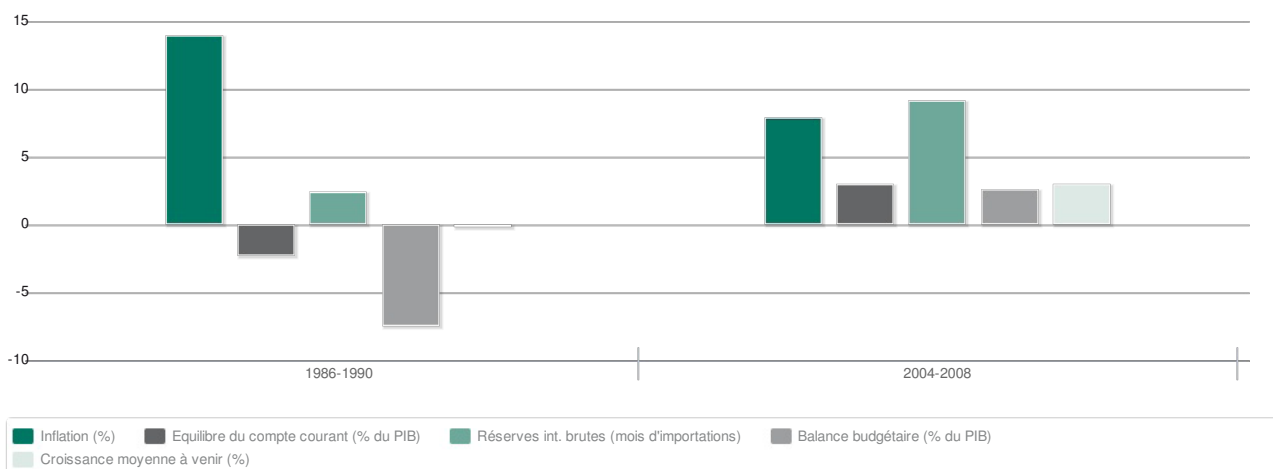
## La prudence budgétaire passée et la désinflation ont dégagé des marges pour la relance macro-économique

Lors des précédentes crises économiques en Afrique, comme celle provoquée par l'effondrement des cours des matières premières à la fin des années 1980, les autorités de la plupart des pays avaient réagi par des subventions non ciblées ou par la mise en place de contrôles directs, comme le contrôle des changes. Cette fois, les réactions ont été sensiblement différentes. À de rares exceptions près (comme au Soudan, où la Banque centrale a introduit des restrictions de change pour réduire la demande en produits importés), les pouvoirs publics n'ont en général pas eu recours aux contrôles directs. Grâce à la prudence budgétaire et à des fondamentaux macro-économiques globalement meilleurs dans les années qui ont précédé la crise mais grâce aussi aux précédents allègements de dette, de nombreux pays ont pu poursuivre leurs grands programmes de dépenses publiques. Ils ont donc évité une politique procyclique qui aurait aggravé la baisse d'activité (figure 1.10).

Plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud et l'Égypte, sont allés plus loin et ont adopté des mesures de relance et des programmes ciblés pour atténuer l'impact de ce ralentissement sur la pauvreté. Mais confrontés à la dégradation des comptes courants et à des taux de change décroissants, certains – comme l'Angola, l'Éthiopie, le Soudan ou la RDC – ont été contraints de poursuivre leurs politiques de resserrement budgétaire pour contenir les déficits budgétaires et des comptes courants et protéger leurs réserves de change. L'affaiblissement des économies conjugué aux mesures de relance a provoqué une dégradation du solde budgétaire en Afrique, d'environ 6.5 points de PIB en moyenne, ce solde passant d'un excédent équivalant à 2.2 % du PIB en 2008 à un déficit de 4.4 % du PIB en 2009, ce qui a permis d'atténuer le ralentissement de la demande globale.

La plupart des pays africains ont également assoupli leur politique monétaire en réduisant leurs taux directeurs. Le relâchement des pressions inflationnistes provoqué par une diminution du prix de l'énergie et des produits alimentaires a favorisé cette détente monétaire. En Afrique du Sud, la Banque centrale a réagi à la récession en diminuant son taux de prise en pension de 500 points de base. D'autres pays africains ont eux aussi procédé à des baisses de taux conséquentes.

Figure 1.10 : Fondamentaux macroéconomiques avant la crise mondiale



Source : BAfD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867302424585>

## L'Afrique a connu une croissance économique moins alerte mais néanmoins positive

Globalement, les économies africaines semblent avoir mieux résisté à la crise mondiale que d'autres économies émergentes – à l'exception des pays d'Asie et, en particulier, de la Chine et de l'Inde. Moins sévère que sur la plupart des autres continents, l'effet de la crise a néanmoins été significatif. Au cours des trois années précédant la récession mondiale de 2009, l'Afrique avait atteint un taux de croissance annuel moyen d'environ 6 %. En 2009, le rythme de la croissance a brutalement perdu 3.5 points de pourcentage,



retombant à 2.5 %. De fait, le taux de croissance a été pratiquement conforme aux prévisions de l'édition 2009 des PEA (2.3 %). Le ralentissement de l'activité s'est surtout fait sentir dans les secteurs minier et manufacturier qui ont enregistré, dans de nombreux pays, des taux de croissance négatifs, ces secteurs étant particulièrement exposés à la chute des cours des matières premières et du commerce mondial.

Les autres secteurs – en particulier l'agriculture et les services – ont mieux résisté et su atténuer les effets de la récession. Dans la plupart des cas, l'agriculture a été dopée par les bonnes récoltes liées à des conditions météorologiques favorables. Dans certains pays – en Afrique du Sud, au Kenya, au Tchad et dans certaines régions de Namibie – les mauvaises récoltes ont entraîné une chute de la production agricole qui a exacerbé l'impact de la crise mondiale. Les services nationaux – y compris l'immobilier et les télécommunications (et en particulier la téléphonie mobile) – ont bien résisté à la crise et ont continué de contribuer à la croissance. À l'inverse, le tourisme a été lourdement frappé, affaiblissant la croissance du PIB dans de nombreux pays (et en particulier au Cap-Vert, en Égypte, à Madagascar, au Maroc, à l'île Maurice, en Namibie, à São Tomé-et-Principe, au Sénégal et aux Seychelles).

Côté demande, la chute de la demande étrangère en produits d'exportation et le recul de la demande intérieure sont à l'origine de l'essentiel du renversement de tendance. La consommation privée a profité de la baisse des prix alimentaires et de l'énergie, mais la dégradation des conditions sur les marchés du travail et le recul des envois de fonds des travailleurs expatriés l'ont souvent emporté sur cet effet positif. Les transferts privés ont baissé dans la plupart des pays africains, le recul étant particulièrement prononcé en Afrique du Nord et dans les pays voisins de l'Afrique du Sud (encadré 1.1).

L'investissement des entreprises a diminué dans la plupart des pays africains, sous l'effet d'une moindre utilisation des capacités dans les secteurs minier et manufacturier et de l'assèchement des IDE. Les premières estimations indiquent un fort repli des entrées d'IDE en Afrique, de plus d'un tiers (chapitre 2).

La chute du prix des matières premières a réduit l'investissement dans le secteur minier qui, historiquement, concentre la plupart des IDE en Afrique. À l'inverse, l'investissement et la consommation publics ont augmenté dans plusieurs pays, sous l'effet des programmes de relance budgétaire. L'affaiblissement des exportations et de la demande intérieure, conjugué à des dépréciations du taux de change dans certains cas, a provoqué un brusque recul des importations. Alors qu'en volume, les importations ont davantage reculé que les exportations, la balance extérieure réelle des pays africains s'est améliorée (en moyenne), atténuant ce faisant l'impact négatif sur la production intérieure d'une demande globale affaiblie.

#### **Encadré 1.1 : Envois de fonds privés à destination des pays africains**

Les fonds envoyés par les travailleurs expatriés constituent une importante source de revenu pour bon nombre de pays africains. Avec la détérioration des marchés du travail un peu partout, de nombreux travailleurs sont obligés de réduire leurs envois en faveur de leurs familles, ce qui peut avoir une incidence profonde sur les revenus et la consommation des ménages dans les pays d'origine et – à travers le recul de la consommation et des taxes sur les importations – également sur les recettes de l'État.

Plusieurs pays africains semblent être particulièrement dépendants de ces transferts privés. Il est pourtant notoirement difficile de quantifier ces envois, puisqu'une bonne partie emprunte des canaux informels et ne figure donc pas dans les statistiques officielles de la balance des paiements. Selon la Banque mondiale, le ratio transferts privés/PIB (avant la crise) fluctuait entre 8 et 11 % au Nigeria, en Sierra Leone, au Togo en Guinée-Bissau, au Sénégal, au Cap-Vert et au Maroc.

La Gambie, l'Égypte, le Soudan, les Comores et l'Ouganda arrivaient en deuxième position, avec un ratio tournant autour de 5 à 7 %. À 27 % en 2008, le Lesotho détenait le record africain, les fonds provenant essentiellement du voisin sud-africain (Banque mondiale, 2009a). Si l'on quantifie ces transferts en valeur absolue, alors le Nigeria et l'Égypte figurent dans les dix premiers pays bénéficiaires de ces transferts au monde pour l'année 2008, avec des rentrées à respectivement 10 et 9 milliards USD.

Les premiers résultats (ou estimations) pour 2009 indiquent que si certains pays ont connu un brusque déclin de ces envois, d'autres ont été moins touchés par la crise. En Égypte et au Maroc, les transferts privés semblent avoir reculé d'environ 20 % pendant les neuf premiers mois de l'année 2009. Au Kenya, les entrées sont en repli de 8.5 % pour les sept premiers mois de l'année 2009.

Le Sénégal, le Lesotho, la Sierra Leone, l'Éthiopie, le Liberia, Maurice et le Mozambique ont eux aussi subi cette diminution des transferts privés. Au Cap-Vert, les envois de fonds sont restés extrêmement stables en 2009 et pourraient même avoir augmenté de façon marginale. En Ouganda, ils auraient sensiblement augmenté entre juillet 2008 et juillet 2009.

D'après la Banque mondiale, les envois de fonds vers les pays africains ont reculé, de pratiquement 41 milliards USD en 2008 à un peu plus de 38 milliards USD en 2009 (une baisse de 6.6 %). Cette baisse est plus prononcée en Afrique du Nord que dans les pays d'Afrique subsaharienne (ASS). Dans la réalité, le repli des envois de fonds en 2009 pourrait être bien plus sévère.



**Tableau 1.1 : Envois de fonds des travailleurs vers le pays africains (en milliards de dollars)**

|                        | 2003       | 2004        | 2005        | 2006        | 2007        | 2008        | 2009        |
|------------------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Afrique                | 15.6       | 19.5        | 22.5        | 26.6        | 39.9        | 40.8        | 38.1        |
| Afrique sub-saharienne | 6.0        | 8.0         | 9.4         | 12.6        | 18.6        | 21.1        | 20.5        |
| <b>Afrique du Nord</b> | <b>9.6</b> | <b>11.5</b> | <b>13.1</b> | <b>13.9</b> | <b>18.3</b> | <b>19.7</b> | <b>17.6</b> |

Source : Banque mondiale.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873432755134>

## La crise mondiale a porté un coup d'arrêt à la réduction de la pauvreté

Le ralentissement économique a été moins prononcé en Afrique que dans d'autres économies émergentes, en Amérique latine et en Europe de l'Est notamment. C'est là un résultat remarquable étant donné le niveau de vie, globalement inférieur, des Africains. La moindre intégration de l'Afrique dans les marchés internationaux explique en partie cette plus grande endurance. Mais si elle a bénéficié au continent pendant la récession mondiale, cette faible intégration est aussi l'une des raisons pour lesquelles il est resté à la traîne par rapport aux autres économies émergentes.

Pour comparer les tendances de croissance entre pays ou entre continents, il faut également tenir compte des écarts démographiques. Le continent africain est le plus dynamique du monde en termes d'augmentation de la population, qui a progressé de 2.3 % en 2009. L'Afrique compte désormais plus d'un milliard d'habitants. Avec une augmentation du PIB réel de seulement 2.5 %, l'augmentation du niveau de vie moyen (mesuré par le PIB par habitant) est pratiquement nulle et plusieurs pays ont vu leur PIB par habitant se contracter. Avec la dégringolade des prix à l'exportation, les termes de l'échange de nombreux pays africains se sont dégradés de telle sorte que le revenu national par habitant s'est affaibli encore plus que le PIB par habitant. Cette dégradation des termes de l'échange implique que les pays se sont davantage appauvris que ne le laisse penser le développement de la production, dans la mesure où ils ont dû fournir davantage d'exportations en volume pour un volume donné d'importations[5].

Pendant la période de croissance relativement soutenue qui a précédé la crise mondiale et avant la flambée des prix alimentaires, de nombreux pays africains étaient parvenus à faire reculer la pauvreté. Dans plusieurs cas, du fait d'un chômage tenace et d'une distribution hautement inéquitable des revenus, les pauvres n'ont pourtant pas pu profiter de l'augmentation du PIB. Même si le recul des prix alimentaires depuis les records atteints à l'été 2008 a quelque peu amélioré la situation, les gains ont été neutralisés par le ralentissement économique et son cortège de pertes d'emplois et de réductions de salaire, ainsi que par le recul des envois privés en provenance de l'étranger. Aucune donnée sur la pauvreté en 2009 n'est encore disponible, mais la quasi-stagnation des niveaux de vie en Afrique et leur recul dans certains pays laissent présager une aggravation de la situation (encadré 1.2). Les destructions d'emplois provoquées par la récession ont non seulement touché les plus pauvres mais aussi les classes moyennes urbaines, en particulier en Afrique centrale et en Afrique australe. Pourtant, dans les pays où la croissance du PIB par habitant est restée soutenue malgré la récession mondiale – comme le Malawi – la pauvreté a continué de reculer. Les autorités du Malawi estiment que l'indice de pauvreté par habitant s'est amélioré, passant de 52.4 % en 2005 à 40 % en 2009.

### Encadré 1.2 : Croissance et pauvreté

Bien que les données sur la pauvreté ne soient pas encore disponibles pour l'année 2009, la quasi-stagnation du PIB par habitant en Afrique et son recul dans de nombreux pays indiquent que les taux de pauvreté sont repartis à la hausse après la baisse observée avant la crise mondiale. Cependant, la relation entre croissance économique et pauvreté est complexe et sujette à controverse. Si la croissance économique semble être une condition préalable à la réduction de la pauvreté, elle n'est en aucun cas une condition suffisante. Pour que les pouvoirs publics engagent réellement des stratégies propauvres, la qualité de la croissance importe autant que son intensité.

L'appréciation de la pauvreté dépend aussi de la manière dont elle est mesurée. La diminution de la proportion de pauvres dans la population (indice numérique de pauvreté) ne signifie pas forcément que le nombre de pauvres recule. De fait, l'indice peut continuer d'augmenter parallèlement à la croissance démographique. La relation entre PIB par habitant et pauvreté dans les pays africains, mesurée par l'indice de pauvreté humaine (IPH) calculé en fonction du nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour (pourcentage de la population), est habituellement négative. Autrement dit, un PIB par habitant moins élevé tend à être associé à un taux de pauvreté supérieur (figure 1.11). De même, depuis la seconde moitié des années 1990, la pauvreté en Afrique (mesurée à nouveau par l'IPH) a reculé (figure 1.12).

Une forte croissance est censée renforcer la productivité d'une économie et sa capacité à créer des emplois mais aussi à mobiliser des fonds publics pour la délivrance de services publics et la mise en place de véritables filets de sécurité sociale. Mais si la croissance a effectivement un impact sur la pauvreté, de nombreux autres facteurs entrent en jeu. La littérature économique décrit une relation qui n'est ni simple ni directe. Même lorsque la croissance est positive, la pauvreté peut s'aggraver avec l'augmentation du prix de l'énergie ou des produits alimentaires – qui frappe de manière disproportionnée les pauvres, comme on a pu le constater en 2008. La relation causale peut aussi fonctionner en sens inverse, la pauvreté affectant la croissance (Lopez et Servén, 2009). La distribution initiale des revenus détermine largement le résultat : lorsque les inégalités sont particulièrement prononcées, la croissance doit être supérieure et plus soutenue pour pouvoir réduire la pauvreté (Bourguignon, 2003 ; Ravallion, 2004 ; Kraay, 2005). Pour autant, l'impact de la croissance sur la pauvreté peut être maximisé s'il est concentré dans les secteurs qui emploient des pauvres. En Afrique, la croissance dans le secteur agricole bénéficie davantage aux plus pauvres que la croissance dans le secteur manufacturier ou les services (Gallup *et al.*, 1997). Les institutions et la politique ont de toute évidence un rôle fondamental à jouer pour accroître l'impact positif de la croissance (North, 2005).

Une estimation a été effectuée pour l'Afrique dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui indique que le continent doit progresser d'au moins 7 % s'il veut réduire de moitié la pauvreté entre 1990 et 2015. Pourtant, même en posant l'hypothèse que cet objectif est atteint, ce niveau de croissance sera insuffisant s'il ne s'accompagne pas de stratégies de croissance véritablement propauvres. Alors que certains pays ont obtenu d'excellents résultats (Tunisie, Maroc et Ghana) en exploitant la croissance pour réduire la pauvreté, dans la plupart des pays pour lesquels des données sont disponibles, la croissance a au mieux entraîné une réduction moins que proportionnelle du taux d'incidence de la pauvreté[6]. C'est particulièrement visible lorsque la croissance du PIB cumulé est déconnectée de l'évolution du revenu des ménages. Faute de moteurs de croissance propices à une réduction de la pauvreté, celle-ci ne cèdera que devant des politiques publiques efficaces de redistribution.

La pauvreté est à la fois bien plus élevée et bien plus résistante à la croissance en Afrique que partout ailleurs. Le taux moyen de pauvreté exprimé par l'indice numérique pour l'ASS reste pratiquement quatre fois supérieur aux tendances des pays en développement hors ASS (Ravallion, 2009). De même, l'indice d'écart de pauvreté est cinq fois supérieur et l'indice de sévérité de la pauvreté plus de six fois supérieur que dans les pays en développement hors ASS (Fosu, 2009). En outre, l'élasticité de la pauvreté à la croissance serait, d'après les estimations, bien plus faible en ASS que dans les pays en développement hors ASS. Besley et Burgess (2003) et Kalwij et Verschoor (2007) constatent que la pauvreté est deux fois plus réactive à la croissance économique en Asie de l'Est qu'en ASS. De même, Fosu (2009) observe qu'en moyenne, le même taux de croissance accompagnant un recul de 1 % de l'indice numérique de pauvreté de 1 USD dans les pays hors ASS est associé en ASS à un recul de cet indice de seulement 0.39 %.

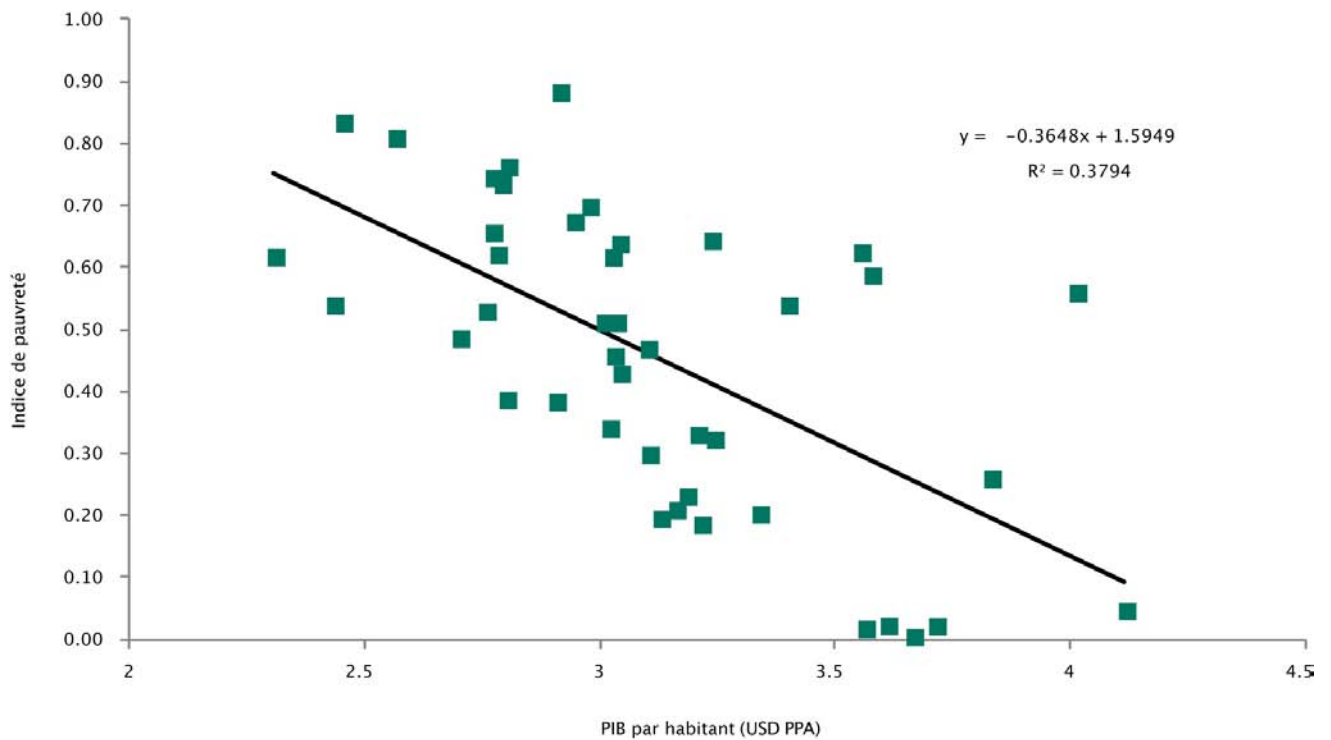
La crise mondiale de 2009 a probablement augmenté le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté national. Ravallion (2009) estime que la crise récente pourrait avoir augmenté de 50 millions le nombre de gens vivant avec moins de 1.5 USD par jour en 2009 et de 39 autres millions en 2010. Les plus pauvres des pauvres pourraient en fait échapper à la crise dans la mesure où ils sont tributaires d'une agriculture de subsistance ou d'un commerce local de détail peu sensibles à l'environnement économique mondial. Les plus fragiles sont les personnes situées juste au-dessus du seuil de pauvreté ou qui sont employées dans le secteur formel lié aux activités extractives, à l'industrie manufacturière et aux services ou dans l'administration publique. Le brusque recul des recettes gouvernementales provoqué par la crise et les programmes de stabilisation par voie budgétaire pourrait aussi avoir un impact sur les dimensions hors revenu de la pauvreté, à travers la fourniture de services publics. La réduction des services publics peut enclencher des effets durables même pour les plus pauvres, se traduisant par des décrochages scolaires et une dégradation des conditions de santé susceptibles de réduire les perspectives de revenu des futurs adultes (Development Research Group, 2008).

Comme le ralentissement économique de 2009 aura (très vraisemblablement) aggravé la pauvreté en Afrique, les perspectives d'une reprise en 2010 et 2011 devraient, en principe, faire figure de bonne nouvelle pour les pauvres. Pourtant, non seulement la croissance risque d'être moins soutenue qu'avant la crise mais en outre, les taux de pauvreté résolument élevés dans de nombreux pays – signe de fortes inégalités – suscitent des interrogations quant au schéma de développement de l'Afrique.

Globalement, la croissance en Afrique reste liée aux boums des matières premières, en particulier minières (*hard commodities*), qui n'ont guère eu d'effets positifs sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Les politiques publiques propauvres restent donc essentielles pour que la croissance du PIB cumulé puisse se concrétiser par des augmentations tangibles du revenu disponible pour la majorité. Ces augmentations pourraient concerner l'élargissement de l'accès aux terres, la consolidation des marchés du travail et financiers mais aussi la promotion des services sociaux essentiels, la protection sociale et les infrastructures. Pour mobiliser les revenus nécessaires, les gouvernements doivent améliorer l'efficacité de leurs systèmes de recouvrement des impôts – qui sont au cœur de cette édition des PEA (Partie II).



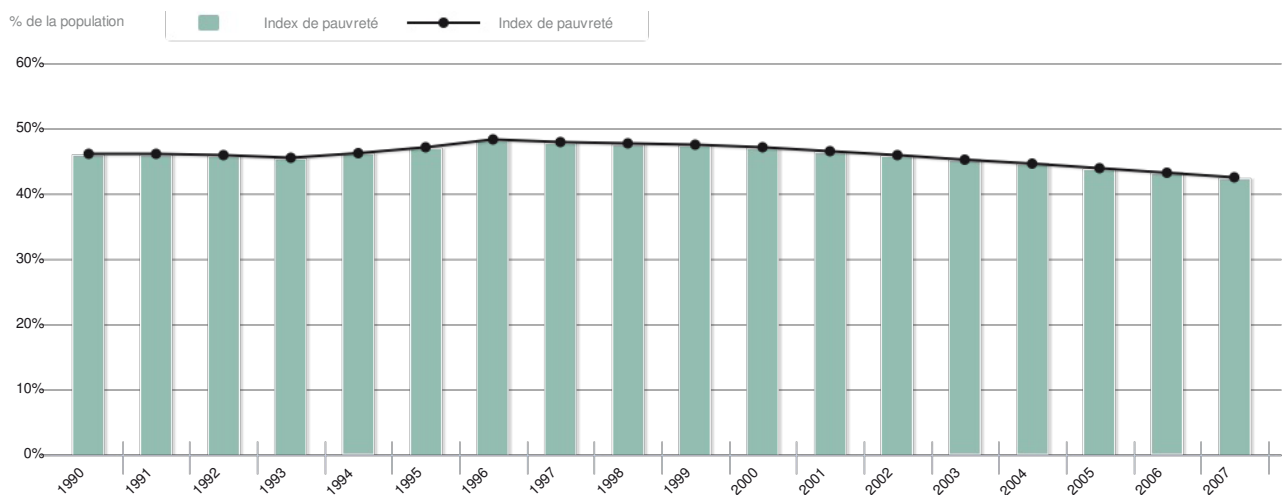
Figure 1.11 : Indice de la pauvreté en PIB PPA



Source: BAfD.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/867304566427>

Figure 1.12 : Développement de la pauvreté en Afrique



Source : BafD.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/867320647463>

### Le tassement de l'inflation des prix à la consommation a procuré une certaine détente

Le recul des prix alimentaires et de l'énergie, conjugué à l'affaiblissement de la demande, a réduit les pressions inflationnistes dans la

plupart des pays africains. Le taux d'inflation médian a reculé, de 10.5 % en 2008 à 5.9 % en 2009. Les Banques centrales ont donc pu desserrer leurs politiques monétaires. Entre-temps, les prix alimentaires et de l'énergie sont repartis lentement à la hausse. Vers la fin de l'année 2009, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) [7] est parvenue à atteindre, en moyenne, sa cible de référence pour l'inflation, fixée à 3 %, quoiqu'au Niger l'inflation (à pratiquement 6 %) a largement dépassé cet objectif. Plusieurs autres pays africains ont eux aussi échoué à juguler l'inflation. Parmi les pays couverts par ce rapport, c'est en RDC que l'inflation a été la plus vive, puisqu'elle est passée de 18 % en 2008 à 44 % en 2009, attisée par une création excessive de liquidité et le dévissage de la monnaie nationale.

### **Les positions extérieures se sont dégradées sur tout le continent**

La chute des cours des matières premières et des volumes d'exportation a provoqué une détérioration des soldes du commerce extérieur et des comptes courants en 2009. Pourtant, les réserves de change ont continué d'augmenter dans de nombreux pays, bien qu'à un rythme moins soutenu.

Plusieurs pays – l'Angola, le Nigeria, le Soudan, la Guinée équatoriale et le Tchad – ont vu cependant leurs réserves de change fondre littéralement. L'apparition d'un double déficit dans bon nombre de pays africains s'explique par la dégradation simultanée des soldes des comptes courants et des soldes budgétaires. Mais la relation de cause à effet trouve son origine dans la balance courante, dont la dégradation a contaminé le solde budgétaire et non l'inverse, comme le voudrait l'hypothèse du double déficit [8].

De fait, dans de nombreux pays africains, le recul du prix des matières premières est une des causes de la dégradation des comptes courants et – à travers la diminution des recettes publiques – de l'aggravation du budget de l'État. Si ces perturbations restent temporaires, elles n'ont pas lieu d'inquiéter. Mais le maintien d'importants déficits et du budget et des comptes courants pourrait devenir problématique puisqu'il entraînerait une hausse des taux d'intérêts et exposerait les monnaies aux changements d'humeur des marchés.

### **Les économies africaines retrouveront des couleurs en 2010 et 2011**

En 2009, l'économie mondiale a renoué avec une croissance positive, le commerce mondial a rebondi et les cours des matières premières sont sortis de l'ornière. Les prévisions présentées ici tablent sur une poursuite de la reprise mondiale à un rythme modéré en 2010 et 2011 et sur le maintien des cours du pétrole et des produits de base non pétroliers à un niveau satisfaisant. Après avoir reculé de 2.5 % en 2009, les volumes d'exportation des pays africains devraient augmenter en moyenne de 3.2 % en 2010 et de 5 % en 2011. Mais comme le redressement économique de l'Afrique est largement tributaire des exportations de matières premières, cette reprise n'est pas diversifiée. Les investissements devraient reprendre, mais modérément, et la consommation privée restera faible dans la plupart des pays puisque l'emploi, les salaires et les envois de fonds des travailleurs expatriés ne repartiront que progressivement. En outre, dans certains pays, les ménages sont toujours lourdement endettés. Certains facteurs spécifiques doperaient la croissance dans plusieurs pays : nouveaux investissements et/ou nouvelles productions, dans le secteur du gaz et du pétrole au Ghana et au Tchad et de l'uranium en Namibie ; et, pour l'Afrique du Sud, la Coupe du monde de football, qui devrait soutenir la croissance. Le PIB réel de l'Afrique devrait augmenter en moyenne de respectivement 4.5 % et 5.2 % en 2010 et 2011. S'il s'agit là d'une nette amélioration par rapport à la morosité de 2009, la croissance restera plus faible que pendant les années qui ont précédé la crise mondiale.

L'**inflation** devrait continuer de s'atténuer, passant d'une moyenne d'environ 10 % en 2009 à 7.7 % en 2010 et 7 % en 2011. L'inflation médiane devrait elle aussi reculer, de 5.9 % en 2009 à respectivement 5.4 % et 5.2 % en 2010 et 2011. Sur les 50 pays africains couverts par ce rapport, la majorité enregistrera des taux d'inflation situés autour de 2 % et 5 % en 2010 puis 2011. Dans quelques rares pays, comme en Égypte, en Angola et au Ghana, l'inflation devrait rester relativement soutenue, entre 10 % et 15 %. La RDC affichera toujours le taux d'inflation le plus fort, à 25 % en 2010 et 18 % en 2011 (en recul par rapport aux 44 % de 2009). Les pressions inflationnistes devant rester relativement modérées dans la plupart des pays, les autorités monétaires ne seront pas obligées de resserrer trop brusquement leur politique, et les taux d'intérêt resteront inférieurs à ceux d'avant la crise. Pour autant, avec le redressement des économies, les Banques centrales devraient relever progressivement leurs taux.

Cette reprise devrait doper les recettes publiques. Ce phénomène, conjugué à l'arrêt progressif des programmes de relance, devrait ramener les **déficits budgétaires** d'un taux moyen de 4.4 % du PIB en 2009 à 3.3 % en 2010 et 1.9 % 2011. Dans certains pays exportateurs de pétrole – Libye, RDC et Guinée équatoriale – les excédents budgétaires augmenteront à nouveau, entre 15 % et 25 % du PIB. L'Angola continuera en revanche à afficher un déficit budgétaire, mais qui devrait s'atténuer en 2010 et 2011. En 2011, les deux cinquièmes des pays devraient afficher des déficits d'environ 3 % du PIB seulement, voire moins, ou même se retrouver en excédent. Dans plusieurs pays pourtant, les déficits budgétaires restent importants et un effort d'assainissement des finances publiques sera souhaitable.

En Égypte, au Kenya et au Burundi par exemple, les déficits budgétaires devraient rester supérieurs à 6 % du PIB alors qu'au Tchad, au Swaziland et au Lesotho, ils devraient dépasser les 10 %. La situation au Swaziland et au Lesotho s'explique principalement par le



recul attendu des recettes retirées de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU).

Avec la reprise économique mondiale, les soldes du commerce extérieur et des comptes courants des pays d'Afrique devraient progressivement s'améliorer. Mais les positions extérieures sont très variables d'un point à l'autre du continent. Les pays exportateurs de pétrole profitent du redressement des cours. Parmi eux, la Libye, la Guinée équatoriale, le Nigeria et le Gabon devraient afficher en 2011 de confortables excédents des comptes courants, entre 15 % et 37 % environ du PIB. En revanche, une poignée de pays africains (Seychelles, Tchad, Gambie et São Tomé-et-Principe) devraient avoir un déficit courant situé entre environ 20 et 32 % du PIB. Au Libéria, le déficit devrait rester supérieur à 50 % du PIB. Ce déficit gigantesque est habituellement financé par les IDE et l'aide étrangère.

### **La croissance économique reste inégale en Afrique**

Au cours des trois années qui ont précédé la récession mondiale, les pays d'Afrique étaient parvenus à un taux de croissance annuel moyen proche de 6 %. La croissance était particulièrement forte en Afrique de l'Est (8.2 %), devant l'Afrique australe (6.7 %), l'Afrique de l'Ouest (5.5 %), l'Afrique du Nord (5.4 %) et l'Afrique centrale (4.9 %). L'augmentation des exportations de pétrole et de produits de base non pétroliers a dopé la croissance pendant cette période. L'Angola et la Guinée équatoriale – tous deux exportateurs de pétrole – se sont classés en tête du palmarès. Parmi les pays non exportateurs de pétrole, la palme revient à l'Éthiopie.

Pendant cette période, la plupart des pays africains avaient atteint une croissance annuelle moyenne d'environ 5 % ou plus et une croissance du PIB par habitant d'au moins 2.5 %. Certains ont fait exception cependant, avec une croissance bien moins soutenue et un PIB par habitant en stagnation ou en recul : le Zimbabwe et l'Érythrée sont les seuls pays africains à avoir enregistré pendant cette période un repli du PIB et une baisse marquée du PIB par habitant. Au Zimbabwe, les difficultés politiques et économiques se sont poursuivies en 2009, l'inflation galopante ayant conduit à une crise de change. Par conséquent, le dollar zimbabwéen a été suspendu, remplacé par le dollar américain et le rand sud-africain.

La crise mondiale de 2009 a touché toutes les régions et tous les pays d'Afrique, mais à des degrés divers. Elle a eu un effet particulièrement profond en Afrique australe, où la croissance a été laminée (par rapport à la moyenne des trois années précédentes), passant d'un taux proche de 8 % à un taux négatif d'environ 1 %. L'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord ont bien mieux résisté que le reste du continent et, malgré un certain ralentissement, ont continué de progresser de respectivement 5.75 % et 3.75 % en 2009. La croissance est retombée à 3 % en Afrique de l'Ouest et aux alentours de 2 % en Afrique centrale. Dans la plupart des pays africains, le PIB a continué de progresser en 2009, mais à un rythme moins soutenu. Pourtant, dans dix des 50 pays couverts par ce rapport (Seychelles, Madagascar, Botswana, Afrique du Sud, Namibie, Mauritanie, Gabon, Niger, Tchad et Angola), le PIB a reculé en 2009. Dans 25 pays, le PIB par habitant a stagné ou a chuté. À l'inverse, des pays comme l'Éthiopie, la république du Congo et le Malawi ont affiché une croissance relativement soutenue en 2009, malgré la récession mondiale.

Les projections tablent sur une reprise progressive dans toutes les régions d'Afrique, même si la récession laissera des traces. L'Afrique australe, la plus touchée en 2009, se relèvera plus lentement que le reste du continent. En moyenne, elle devrait afficher un taux de croissance d'à peine 4 % en 2010/11. En Afrique centrale, la croissance dépassera juste 4 % pendant la période de prévision. Quant à l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, la croissance moyenne devrait s'y établir autour de 5 %. L'Afrique de l'Est, qui a le mieux supporté la crise mondiale, devrait à nouveau obtenir le meilleur taux de croissance moyenne en 2010/11, à plus de 6 %. L'Éthiopie devrait se maintenir en tête du groupe des moteurs de la croissance africaine, devant l'Angola, l'Ouganda, la RDC et le Ghana. Mais pour une poignée de pays, la croissance sera trop faible pour entraîner une progression tangible du PIB par habitant. À Madagascar, le PIB par habitant devrait continuer de chuter, plombé par les suites de la crise politique (figures 1.13 et 1.14 et tableau 1.1).

### **Les risques et les principaux enjeux stratégiques pour les économies africaines**

Ces prévisions pour l'Afrique reposent sur un certain nombre d'hypothèses, dont certaines se révéleront par trop optimistes – ou par trop pessimistes. L'hypothèse posée pour la reprise de l'économie et du commerce mondiaux table sur un rythme modéré et le maintien du prix du pétrole et des produits de base non pétroliers à des niveaux proches des chiffres actuels. Mais les risques d'écarts de ces prévisions, à la hausse ou à la baisse, sont réels. La reprise mondiale pourrait ainsi être plus forte qu'attendu (écart à la hausse). De fait, plusieurs indicateurs internationaux se sont nettement redressés vers la fin de 2009 et, dans de nombreux pays, le retour à la confiance est manifeste depuis le début de 2010. Une croissance mondiale plus forte viendrait aussi doper la croissance africaine et entraînerait probablement une hausse des prix du pétrole et des produits de base non pétroliers plus forte qu'envisagée ici. Cette évolution avantagerait les producteurs africains de pétrole et de produits de base non pétroliers mais freinerait la croissance dans les pays africains importateurs de pétrole. En outre, des cours du pétrole plus élevés rendront à nouveau la production de biocarburants plus rentable et réduiront l'offre de produits alimentaires, provoquant ainsi une hausse des prix et des pressions inflationnistes plus fortes que prévu ici.

À l'inverse, la reprise mondiale pourrait être inférieure aux hypothèses retenues dans ce rapport (écart à la baisse). Des incertitudes

demeurent quant à l'ampleur des problèmes non résolus dans les secteurs bancaires des pays avancés et sur les solutions apportées pour y remédier. Les banques peuvent rechigner à accorder des prêts aux investisseurs privés, ce qui aurait un effet de frein sur la reprise mondiale plus important que celui envisagé par ces PEA. De même, la manière dont les autorités budgétaire et monétaire vont gérer la sortie des politiques actuelles de relance en faveur d'une attitude plus neutre, à mesure que la reprise se confirme, n'est pas dénuée de risques. Une sortie trop précoce pourrait provoquer une récession à double creux mais une sortie trop tardive pourrait saper la crédibilité et attiser l'inflation.

Ces risques d'écarts, à la hausse et à la baisse, concernent aussi la situation intérieure du continent africain. Les prévisions pour certains pays où le secteur agricole occupe une place importante sont tributaires des conditions météorologiques. Notre hypothèse technique de conditions normales pourrait bien être battue en brèche. En outre, le mécontentement social et les tensions politiques peuvent se poursuivre dans certains pays ou apparaître dans d'autres, au risque de freiner la croissance. Les décideurs africains doivent avoir conscience de ces incertitudes à la fois mondiales et nationales. Étant donné les nombreuses incertitudes et la relative lenteur générale du redressement économique, il est essentiel de privilégier la stabilité et de continuer d'améliorer les conditions d'encadrement du progrès économique et social. De nombreuses difficultés structurelles étaient présentes, même avant la crise mondiale. Manifestes dans le secteur de la santé, de l'éducation, de l'énergie et des transports, elles ont limité le potentiel de croissance et creusé les inégalités. L'affaiblissement des économies a aussi rendu la résolution de ces problèmes encore plus pressante. Sans parler de l'obligation de lutter contre la corruption, omniprésente dans plusieurs pays.

À plus long terme, l'Afrique est également confrontée à la perspective complexe du changement climatique. La communauté internationale – et c'est une étape importante – s'est clairement engagée à soutenir l'Afrique face à ce nouvel enjeu. Des politiques doivent être effectivement mises en œuvre pour contribuer à alléger les coûts du changement climatique en Afrique et dans le reste du monde. C'est aussi un moyen de maintenir les économies africaines sur la voie d'une croissance durable (encadré 1.3).

### Encadré 1.3 : Défis du changement climatique et développement économique en Afrique

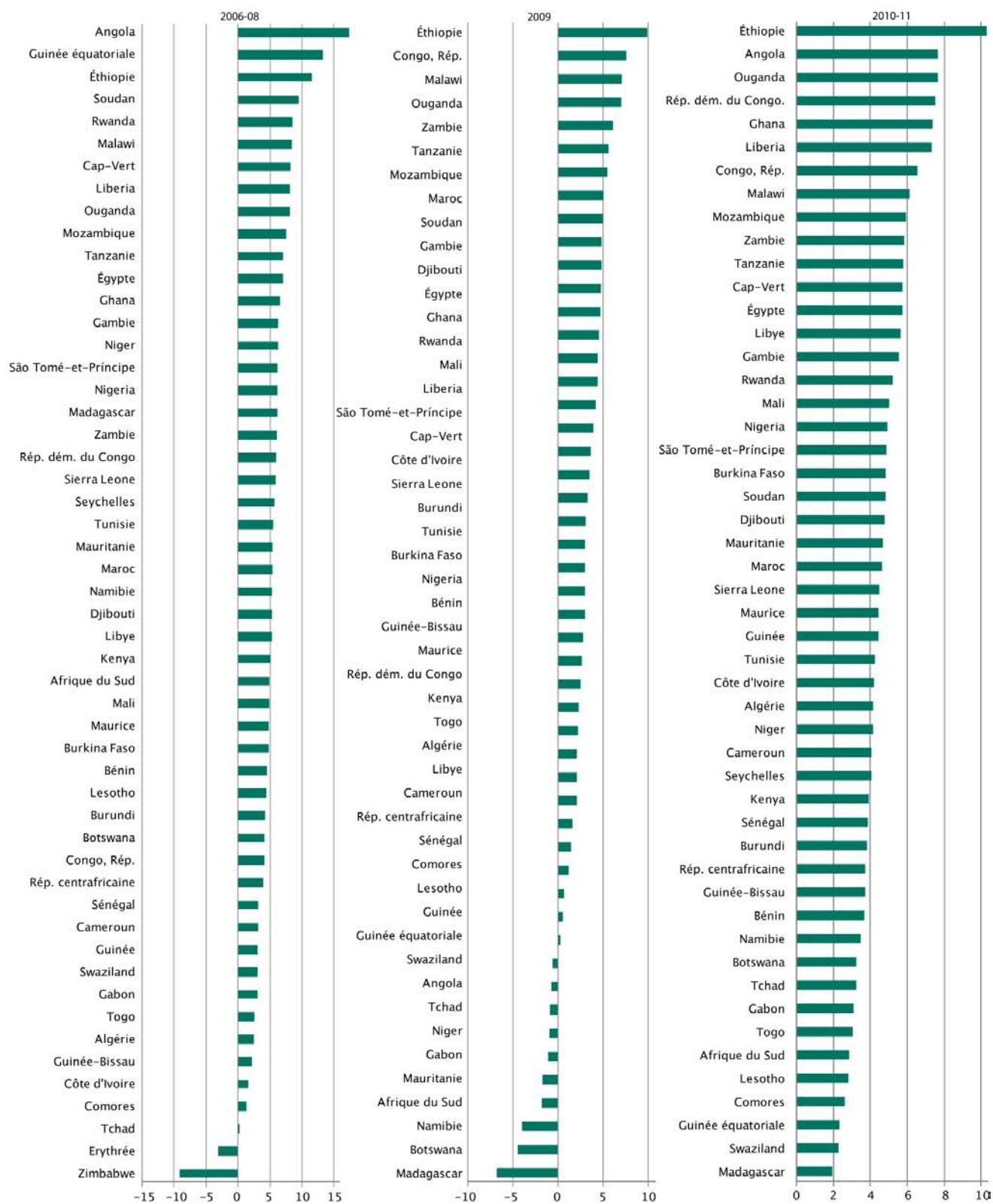
L'Afrique devrait renouer avec une croissance économique supérieure après l'actuel ralentissement conjoncturel. Mais le continent reste confronté à de multiples difficultés pour préserver un rythme soutenu et améliorer les conditions de vie des populations, en pleine expansion. Même en l'absence de changement climatique, la croissance de l'Afrique serait aux prises avec les problèmes découlant d'une urbanisation rapide, d'une forte pauvreté et d'influences géopolitiques conflictuelles. En outre, le continent doit désormais gérer le double défi de l'adaptation au changement climatique avec des ressources limitées et de l'entrée sur la voie d'une expansion sobre en carbone sans compromettre ni la croissance ni le développement.

Malgré leur rôle historique minime dans l'émission de gaz à effet de serre responsables du réchauffement planétaire anthropique (Banque mondiale, 2009b), les pays en développement devraient, ensemble, supporter 75 à 80 % du coût des dégâts liés à ce changement climatique. L'impact du changement climatique sur l'Afrique risque d'être sévère du fait de sa forte dépendance vis-à-vis de l'agriculture pluviale, de la pression démographique et d'un certain manque de capacités d'adaptation. On estime qu'un réchauffement de 2° C au-dessus des niveaux préindustriels pourrait entraîner un recul définitif du PIB de 4 à 5 % en Afrique et en Asie du Sud (Stern, 2006). Le changement climatique pourrait aussi frapper de manière disproportionnée les pays en développement et, dans ces pays, les populations les plus démunies. Des mesures immédiates et volontaristes sont donc indispensables à la fois pour atténuer le changement climatique et pour s'y adapter [9]. Les coûts liés à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique exigent des réserves financières conséquentes, bien au-delà des capacités de l'Afrique. L'Accord de Copenhague prévoit de mobiliser de nouveaux fonds additionnels prévisibles en faveur des pays en développement de l'ordre de 30 milliards USD pour la période 2010-12 afin de soutenir les initiatives d'atténuation, d'adaptation et de transfert de technologie. Les pays développés se sont en outre engagés à lever ensemble 100 milliards USD par an d'ici 2020 pour répondre à ces besoins (CCNUCC, 2009).

Pourtant, cet accord n'est que politique. Il est difficile de dire si ces montants suffiront à combler les besoins, puisque les estimations pour l'adaptation au changement climatique – y compris celles de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'Oxfam – oscillent entre 9 et 109 milliards USD par an (Agarwala et Fankhauser, 2008). Une étude récente suggère que même les estimations de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) – qui vont de 49 à 171 milliards USD par an – seraient sous-estimées d'un facteur de deux voire trois (Parry *et al.*, 2009). Aussi entachées soient-elles d'incertitudes et de subjectivité, ces estimations ont le mérite de souligner que l'Afrique a besoin de ressources financières pour faire face au changement climatique. Si elles sont mobilisées, ces ressources pourraient doper la croissance à travers des investissements dans des infrastructures énergétiques propres et – plus important – atténuer les effets du changement climatique. Cela permettrait, *in fine*, de garantir un développement économique et social durable en l'Afrique.



Figure 1.13 : Croissance du PIB (%)

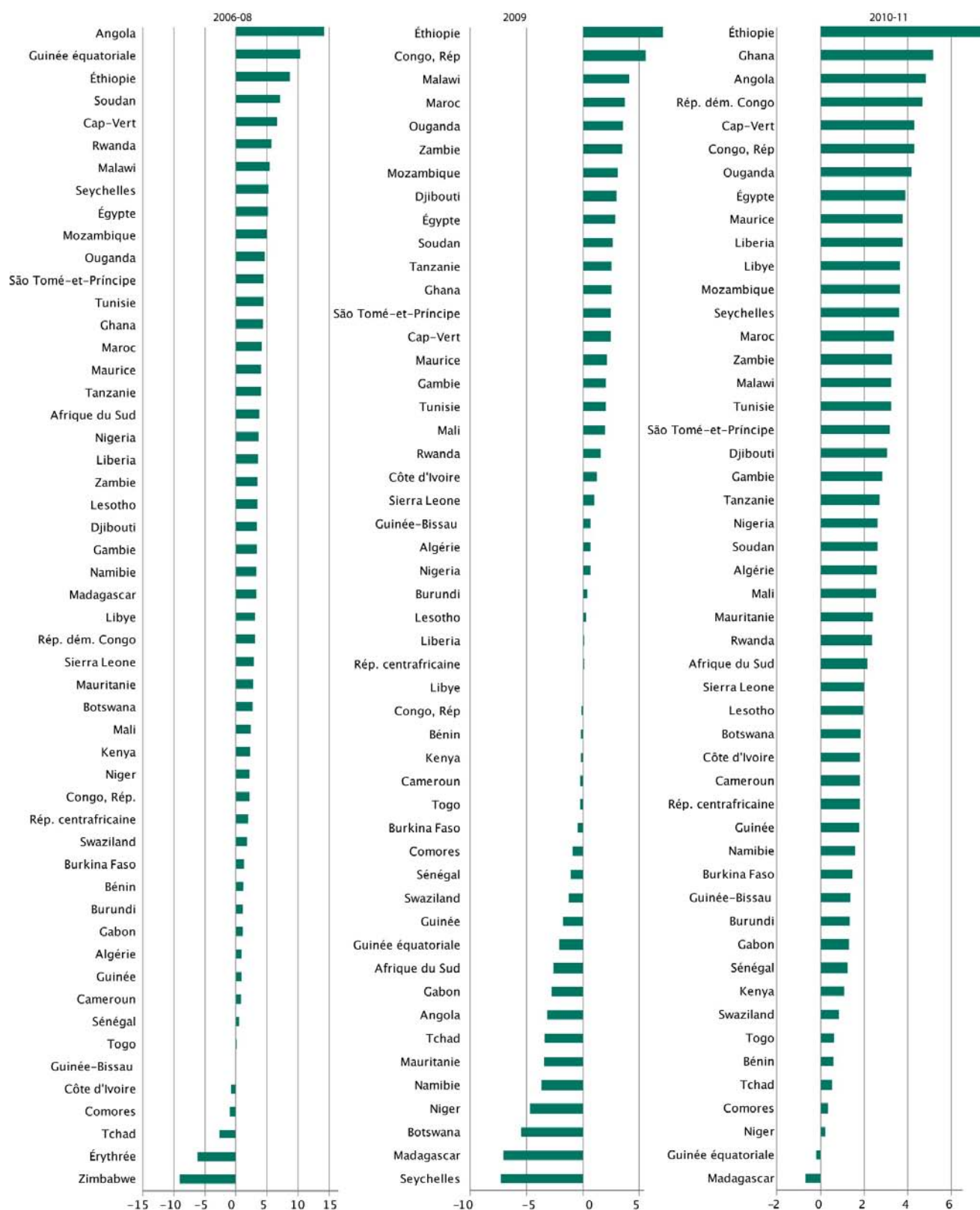


Source : BafD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867343088187>



Figure 1.14 : Croissance du PIB par habitant (%)



Source : BAfD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867418035145>



Tableau 1.2 : Développement macroéconomique en Afrique

|                                                     | Mars 2010<br>estimations |         |         |         | Mai 2009<br>estimations |         |         | Evolution |         |         |
|-----------------------------------------------------|--------------------------|---------|---------|---------|-------------------------|---------|---------|-----------|---------|---------|
|                                                     | 2008                     | 2009(e) | 2010(p) | 2011(p) | 2008(e)                 | 2009(p) | 2010(p) | 2008(e)   | 2009(p) | 2010(p) |
| <b>Croissance du PIB réel (%)</b>                   |                          |         |         |         |                         |         |         |           |         |         |
| Afrique Centrale                                    | 4.8                      | 1.7     | 4.4     | 4.4     | 4.5                     | 2.0     | 3.2     | 0.3       | -0.3    | 1.2     |
| Afrique de l'Est                                    | 7.2                      | 5.8     | 6.2     | 6.4     | 7.2                     | 5.1     | 5.5     | 0.0       | 0.7     | 0.7     |
| Afrique du Nord                                     | 5.3                      | 3.8     | 4.8     | 5.4     | 5.6                     | 3.5     | 4.1     | -0.3      | 0.3     | 0.7     |
| Afrique du Sud                                      | 5.4                      | -1.1    | 3.4     | 4.3     | 5.1                     | -1.0    | 3.6     | 0.2       | -0.1    | -0.2    |
| Afrique de l'Ouest                                  | 5.5                      | 3.0     | 4.4     | 5.5     | 4.8                     | 3.3     | 3.4     | 0.8       | -0.3    | 1.0     |
| Afrique                                             | 5.6                      | 2.5     | 4.5     | 5.2     | 5.5                     | 2.3     | 4.0     | 0.1       | 0.2     | 0.5     |
| <b>Items de Memorandum</b>                          |                          |         |         |         |                         |         |         |           |         |         |
| Afrique du Nord (Soudan inclus)                     | 5.4                      | 3.8     | 4.8     | 5.3     | 5.9                     | 3.6     | 4.2     | -0.4      | 0.2     | 0.6     |
| Afrique Subsaharienne                               | 5.7                      | 1.6     | 4.3     | 5.2     | 5.2                     | 1.4     | 3.8     | 0.5       | 0.2     | 0.5     |
| Pays exportateurs de pétrole                        | 6.0                      | 3.1     | 4.9     | 5.5     | 6.3                     | 2.5     | 4.1     | -0.3      | 0.6     | 0.9     |
| Pays importateurs de pétrole                        | 5.0                      | 1.8     | 4.0     | 4.8     | 4.5                     | 2.1     | 3.8     | 0.5       | -0.3    | 0.2     |
| <b>Prix à la consommation (Inflation %)</b>         |                          |         |         |         |                         |         |         |           |         |         |
| Afrique Centrale                                    | 7.7                      | 10.0    | 6.2     | 5.0     | 8.7                     | 6.6     | 6.2     | -0.9      | 3.4     | -0.1    |
| Afrique de l'Est                                    | 16.6                     | 16.1    | 8.3     | 8.1     | 17.8                    | 10.2    | 8.0     | -1.2      | 5.9     | 0.3     |
| Afrique du Nord                                     | 8.0                      | 9.1     | 7.8     | 7.1     | 8.1                     | 8.1     | 5.4     | -0.1      | 1.0     | 2.5     |
| Afrique du Sud                                      | 11.6                     | 8.2     | 7.5     | 6.7     | 15.1                    | 8.4     | 7.2     | -3.5      | -0.2    | 0.3     |
| Afrique de l'Ouest                                  | 11.2                     | 9.7     | 7.8     | 7.1     | 10.6                    | 8.5     | 7.9     | 0.7       | 1.2     | -0.2    |
| Afrique                                             | 10.6                     | 9.9     | 7.7     | 7.0     | 11.6                    | 8.4     | 6.7     | -1.0      | 1.5     | 1.0     |
| <b>Items de Memorandum</b>                          |                          |         |         |         |                         |         |         |           |         |         |
| Afrique du Nord (Soudan inclus)                     | 8.5                      | 9.2     | 7.9     | 7.2     | 8.6                     | 8.1     | 5.5     | -0.1      | 1.1     | 2.4     |
| Afrique Subsaharienne                               | 12.0                     | 10.3    | 7.6     | 6.9     | 13.8                    | 8.6     | 7.5     | -1.8      | 1.7     | 0.0     |
| Pays exportateurs de pétrole                        | 10.0                     | 11.3    | 9.2     | 8.1     | 10.0                    | 9.5     | 7.2     | 0.0       | 1.8     | 2.1     |
| Pays importateurs de pétrole                        | 11.3                     | 8.2     | 5.9     | 5.8     | 13.5                    | 7.1     | 6.1     | -2.2      | 1.1     | -0.2    |
| <b>Equilibre budgétaire prêts inclus (%PIB)</b>     |                          |         |         |         |                         |         |         |           |         |         |
| Afrique Centrale                                    | 10.3                     | 3.2     | 6.4     | 3.4     | 11.4                    | 2.8     | 3.7     | -1.1      | 0.4     | 2.6     |
| Afrique de l'Est                                    | -2.6                     | -3.3    | -3.5    | -3.7    | -2.3                    | -4.9    | -5.3    | -0.4      | 1.6     | 1.8     |
| Afrique du Nord                                     | 3.8                      | -4.0    | -3.2    | -1.4    | 5.5                     | -5.5    | -5.3    | -1.7      | 1.5     | 2.1     |
| Afrique du Sud                                      | 0.9                      | -6.7    | -5.5    | -3.6    | 3.0                     | -5.7    | -5.9    | -2.0      | -0.9    | 0.4     |
| Afrique de l'Ouest                                  | 1.5                      | -4.5    | -3.1    | -1.0    | -0.9                    | -9.4    | -10.8   | 2.4       | 4.9     | 7.7     |
| Afrique                                             | 2.2                      | -4.4    | -3.3    | -1.9    | 3.0                     | -5.8    | -6.1    | -0.8      | 1.4     | 2.7     |
| <b>Items de Memorandum</b>                          |                          |         |         |         |                         |         |         |           |         |         |
| Afrique du Nord (Soudan inclus)                     | 3.3                      | -4.0    | -3.2    | -1.5    | 5.1                     | -6.0    | -5.8    | -1.7      | 2.0     | 2.6     |
| Afrique Subsaharienne                               | 1.5                      | -4.7    | -3.4    | -2.2    | 1.8                     | -5.7    | -6.2    | -0.2      | 1.0     | 2.8     |
| Pays exportateurs de pétrole                        | 5.2                      | -3.9    | -2.1    | -0.4    | 6.1                     | -8.1    | -8.2    | -1.0      | 4.3     | 6.1     |
| Pays importateurs de pétrole                        | -1.6                     | -5.0    | -4.9    | -3.8    | -1.3                    | -2.9    | -3.2    | -0.3      | -2.2    | -1.7    |
| <b>Compte courant extérieur prêts inclus (%PIB)</b> |                          |         |         |         |                         |         |         |           |         |         |
| Afrique Centrale                                    | -0.1                     | -6.7    | -1.2    | -1.6    | 8.3                     | -4.1    | -3.1    | -8.4      | -2.6    | 1.9     |
| Afrique de l'Est                                    | -8.5                     | -7.5    | -9.1    | -8.9    | -6.2                    | -7.7    | -8.4    | -2.3      | 0.3     | -0.7    |
| Afrique du Nord                                     | 10.6                     | -0.9    | 4.0     | 5.0     | 11.6                    | 1.2     | 0.8     | -1.0      | -2.1    | 3.2     |
| Afrique du Sud                                      | -3.5                     | -4.9    | -4.4    | -4.6    | -1.9                    | -9.7    | -10.0   | -1.6      | 4.8     | 5.5     |
| Afrique de l'Ouest                                  | 9.8                      | 0.4     | 4.6     | 6.2     | -0.9                    | -9.6    | -9.2    | 10.7      | 10.0    | 13.8    |
| Afrique                                             | 3.8                      | -2.9    | 0.0     | 0.6     | 3.2                     | -5.3    | -5.4    | 0.6       | 2.4     | 5.4     |
| <b>Items de Memorandum</b>                          |                          |         |         |         |                         |         |         |           |         |         |
| Afrique du Nord (Soudan inclus)                     | 8.7                      | -1.7    | 2.9     | 3.8     | 10.3                    | -0.2    | -0.8    | -1.5      | -1.5    | 3.7     |
| Afrique Subsaharienne                               | 0.6                      | -3.7    | -2.0    | -1.7    | -1.2                    | -8.6    | -8.4    | 1.8       | 4.9     | 6.4     |
| Pays exportateurs de pétrole                        | 12.0                     | 0.1     | 5.5     | 6.5     | 10.5                    | -4.2    | -4.3    | 1.4       | 4.3     | 9.8     |
| Pays importateurs de pétrole                        | -6.8                     | -6.3    | -6.8    | -6.8    | -7.0                    | -6.7    | -6.9    | 0.2       | 0.4     | 0.1     |

Note : e : estimations; p : projections.

Source : Banque Africaine de Développement.

<http://dx.doi.org/10.1787/855475233550><http://dx.doi.org/10.1787/855475233550>

## Notes

[1] Pays ayant respecté les critères et qui ont bénéficié d'un allègement total (pays post-point d'achèvement) : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Éthiopie, Gambie, Ghana, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine (RCA), Rwanda, São Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie et Zambie. Pays ayant atteint le point de décision et – pour certains – qui ont bénéficié d'un allègement temporaire : Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, République démocratique du Congo (RDC), République du Congo, Tchad et Togo.

[2] Un certain nombre de pays africains – Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Guinée, Madagascar, Mali, Malawi, Niger, RCA et Tanzanie – ont reçu ou demandé l'aide du FMI dans le cadre de la facilité de protection contre les chocs exogènes (PCE).

[3] La BAfD a instauré une facilité de liquidité d'urgence (FLU) d'un montant de 1.5 milliard de dollars (USD) ainsi qu'une initiative pour le financement du commerce (TFI) d'un montant de 1 milliard USD.

[4] On estime qu'avec les technologies actuelles et des cours du pétrole supérieurs à 50 USD le baril, la transformation du maïs en éthanol devient rentable. Au-delà de ce prix, chaque pourcentage d'augmentation du cours du pétrole augmente le prix du maïs de 0.9 % (Banque mondiale, 2008).

[5] Le « pouvoir d'achat » du PIB – le « command GDP », qui quantifie les ressources dont dispose un pays pour « commander » – permet d'ajuster le PIB par l'effet des termes de l'échange. Il est calculé en déflétant les exportations nominales du prix des importations plutôt que du prix des exportations.

[6] Sur la base du seuil de pauvreté international, de deux dollars par jour.

[7] Sont membres de l'UEMOA, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

[8] L'hypothèse du double déficit stipule qu'une augmentation du déficit budgétaire entraîne une diminution de l'épargne (publique et privée) et – si ce mouvement ne s'accompagne pas d'une baisse des investissements publics – une aggravation du déficit de la balance courante.

[9] Le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit les mesures d'atténuation du changement climatique comme l'« intervention humaine pour réduire les sources ou l'augmentation de piégeages des gaz à effet de serre », et l'adaptation au changement climatique comme « un ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques ou à leurs effets, réels ou attendus, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques ».

## Références

Agarwala, S. et S. Fankhauser (dir. pub.) (2008), *Aspects économiques de l'adaptation au changement climatique : coûts, bénéfices et instruments économiques*, OCDE, Paris.

Banque mondiale (2004), *Strategic Framework for Assistance to Africa: IDA and the Emerging Partnership Model*, Région Afrique, Banque mondiale, Washington, DC.

Banque mondiale (2009a), *Migration and Development Brief 11*, 3 novembre, Banque mondiale, Washington, DC.

Banque mondiale (2009b), *Rapport sur le développement dans le monde 2010 : développement et changement climatique*, Banque mondiale, Washington, DC.

Besley, T. et R. Burgess (2003), « Halving Global Poverty », *Journal of Economic Perspectives*, 17: 3, 3-22.

Bourguignon, F. (2003), « The Growth Elasticity of Poverty Reduction: Explaining Heterogeneity across Countries and Time Periods », *Inequality and Growth: Theory and Policy Implications*, MIT Press, Cambridge, MA.

CCNUCC (2009), *Accord de Copenhague*, Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique, Bonn.

CEA et UA (2009), *Rapport économique sur l'Afrique 2010 : développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales*, chapitre 3, Commission économique pour l'Afrique et Union africaine, Addis-Abeba.

CEA et UA (2010), *Rapport économique sur l'Afrique 2010 : Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique*, chapitre 3, Commission économique pour l'Afrique et Union africaine, Addis-Abeba.



Development Research Group (2008), "Lessons from World Bank Research on Financial Crises", *Policy Research Working Paper*, 4779, Banque mondiale, Washington, DC.

Fosu, A.-K. (2009), "Inequality and the Impact of Growth on Poverty: Comparative Evidence for Sub-Saharan Africa", *Journal of Development Studies*, 45: 5, 726-45.

Gallup, J., S. Radelet et A. Warner (1997), "Economic Growth and the Income of the Poor", *CAER II Discussion Paper*, 36, Harvard Institute for International Development, Cambridge, MA.

Kalwij, A. et A. Verschoor (2007), "Not by growth alone: The role of the distribution of income in regional diversity in poverty reduction", *European Economic Review*, 51: 4, 805-29.

Kraay, A. (2006), "When is growth pro-poor? Evidence from a panel of countries", *Journal of Development Economics*, 80, 198-227.

Lopez, H. et L. Servén (2009), "Too Poor to Grow", World Bank Policy Research Working Paper, 5012, Banque mondiale, Washington, DC.

North, D. (2005), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, Princeton, NJ.

Parry, M., N. Arnell, P. Berry, D. Dodman, S. Fankhauser, C. Hope, S. Kovats, R. Nicholls, D. Satterthwaite, R. Tiffin et T. Wheeler (2009), *Assessing the costs of adaptation to climate change – A review of the UNFCCC and other recent estimates*, International Institute for Environment and Development (IIED) et Grantham Institute for Climate Change, Imperial College, Londres.

Pinkovskiy, M. et X. Sala-i-Martin (2010), "African Poverty is Falling... Much Faster than You Think!", *NBER Working Paper*, 15775, NBER, Cambridge, MA.

Ravallion, M. (2004), "Pro-Poor Growth: A Primer", *Policy Research Working Paper*, 3242, Banque mondiale, Washington, DC.

Ravallion, M. (2009), "The Crisis and the World's Poorest", *Special Report*, 16-18.

Stern, N. (2006), *Stern Review on the Economics of Climate Change*, H.M. Treasury, Londres.



## Apports financiers extérieurs à l'Afrique

Les investissements directs étrangers (IDE) sont un facteur de croissance. Non contents de renforcer l'activité des entreprises qui en bénéficient, ils peuvent avoir des effets de retombée technologique sur d'autres entreprises ou secteurs et attiser la concurrence, augmentant par là même la productivité de l'économie tout entière. Bon nombre de pays africains ont adopté des cadres propices aux investissements aux fins d'attirer davantage d'investissements étrangers. Mais pour l'essentiel, les investissements étrangers privilégient les industries extractives du continent dans un nombre assez restreint de pays. De sorte que l'impact plus large des projets soutenus par les IDE pour le développement est souvent minime. L'Afrique doit redoubler d'efforts pour attirer des investissements dans des secteurs plus diversifiés et à plus forte valeur ajoutée.

L'aide publique au développement (APD) à l'Afrique semble s'être plutôt bien comportée pendant la crise mondiale. Dans les années qui ont précédé la crise, elle avait reculé depuis le pic exceptionnel de 2005, dû à d'importants allègements de dette. Les perspectives de réalisation de l'objectif du G8, qui prévoit une augmentation de l'aide aux pays pauvres de 50 milliards USD entre 2004 et 2010, seront largement tributaires de la progression de l'aide au développement de base.

### Flux d'investissements directs

De 2002 jusqu'à la crise financière, les flux d'IDE vers l'Afrique ont progressé à un rythme soutenu, atteignant en 2008 le record historique de 88 milliards USD (soit une augmentation de 27 % par rapport à 2007). Cette intensification des IDE jusqu'en 2008 s'explique par la flambée des prix des matières premières, en particulier du pétrole, qui a déclenché une envolée des investissements dans les produits de base. Mais la crise mondiale a provoqué un très net ralentissement au deuxième semestre 2008, qui s'est poursuivi et intensifié tout au long de 2009. La crise a réduit la demande de produits de base africains, entraînant une baisse des investissements en capital dans les secteurs et les pays où se concentraient historiquement la plus grande part des investissements étrangers. Les premières estimations disponibles pour 2009 font état d'un brusque repli des IDE en Afrique, de l'ordre de 36 % – similaire à la chute de 34 % enregistrée par les autres économies en développement sur la même période – (figure 2.1). Les IDE constituant une source importante d'investissements en Afrique, un recul aussi vertigineux a cependant affecté les niveaux globaux d'investissements sur le continent bien plus profondément que dans les autres régions en développement.

Les fusions-acquisitions (F/A) transfrontalières avaient fortement augmenté au premier semestre 2008, avant le dévissage des cours des matières premières et l'irruption de la crise financière mondiale. Malgré tout, ces F/A ont atteint un record en 2008, à 21 milliards USD. Les premières données pour 2009 indiquent que les F/A transfrontalières en Afrique ont plongé de 73 % pour tomber à 5.7 milliards USD – un phénomène comparable à celui constaté à l'échelle mondiale, de l'ordre de 66 %. En Égypte et en Afrique du Sud, le volume des F/A a chuté de respectivement 90 % et 37 % en 2009.

En 2008, l'Afrique subsaharienne a reçu 63.6 milliards USD d'IDE, et l'Afrique du Nord 24 milliards USD.

La part de l'Afrique dans les flux mondiaux d'IDE a sensiblement augmenté cette année-là, représentant 5.2 % du total (contre 2.9 % en 2007). En pourcentage de la formation brute de capital fixe, les entrées d'IDE ont représenté 29 %. Les destinations préférées des IDE en 2008 ont été le Nigeria (20.3 milliards USD), l'Angola (15.5 milliards USD), l'Égypte (9.5 milliards USD) et l'Afrique du Sud (9 milliards USD), devant la Libye, la Tunisie, l'Algérie, la RDC et le Soudan. Comme toujours, les pays les plus attractifs pour les investisseurs présentent des caractéristiques communes : abondamment dotés en ressources naturelles, ils ont procédé à une privatisation volontariste, ils ont libéralisé les politiques d'IDE et ils ont promu activement l'investissement.

Les niveaux et les perspectives d'IDE varient toujours fortement selon les régions, les secteurs et les pays. En 2008, les programmes intenses de privatisation et les politiques favorables aux investissements menés en Afrique du Nord ont continué d'attirer les IDE, pour 24 milliards USD, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2007. Les investissements liés à ces IDE sont les plus diversifiés du continent. Les IDE en Égypte sont restés conséquents mais en recul de 18 % en 2008. Les premiers chiffres disponibles pour 2009 laissent entrevoir un nouveau repli de 14 %, à 8.2 milliards USD. Le Maroc pour sa part devrait avoir perdu 57 % de ses IDE en 2009.

L'Afrique de l'Ouest a continué en 2009 de tirer parti de l'industrie pétrolière régionale. La découverte de nouveaux gisements a stimulé le développement au Ghana et en Guinée et drainé une augmentation de 63 % des flux d'IDE vers le Nigeria. Pratiquement 80 % du total des investissements en Afrique de l'Ouest sont allés à l'industrie pétrolière, attirés surtout par les projets d'expansion du secteur. Les apports vers l'Afrique de l'Est sont restés stables, à 6 milliards USD – la RDC restant la première destination des investissements, avec 2.6 milliards USD.

Les flux vers l'Afrique de l'Est sont eux aussi restés stables, à 4 milliards USD. Cette région d'Afrique reste la moins courue par les investisseurs étrangers. En Afrique australe, l'Angola a attiré 15.5 milliards USD en 2008, soit une progression de plus de 50 % par rapport à 2007. L'Afrique du Sud – l'économie la plus diversifiée du continent – a aussi bénéficié de flux en nette augmentation, même si les premières estimations pour 2009 indiquent un repli de 25 %. Le stock d'IDE de l'Afrique du Sud reste de loin le plus



important du continent – il se monte à 119 milliards USD – soit près d'un quart du stock total de l'Afrique (qui s'élevait à 510,5 milliards USD fin 2008).

Les IDE sont devenus une source majeure de capitaux dans la région, grâce aux efforts significatifs des gouvernements africains. Pour attirer les IDE, ceux-ci ont dû s'engager à améliorer le cadre institutionnel. Les IDE peuvent servir à renforcer la concurrence et à bénéficier de retombées technologiques. En tant que tels, les IDE peuvent inciter les pays africains à améliorer l'environnement des affaires. Quoi qu'il en soit et même si les IDE sont importants en tant que source stable et durable de capitaux pour promouvoir l'industrie et le commerce, ils restent dans le cas de l'Afrique essentiellement ciblés sur les industries extractives dans un nombre relativement restreint de pays. De sorte que l'impact des projets soutenus par les IDE est souvent minime pour un développement plus large.

Les économies africaines ont donc encore des progrès à faire pour attirer des IDE dans des secteurs diversifiés et à plus forte valeur ajoutée. Le secteur primaire reste une fois encore la cible privilégiée des investissements étrangers. Mais des secteurs comme la banque, les communications et les infrastructures – qui étaient dynamiques jusqu'à la crise mondiale – devraient rebondir une fois les effets de la récession absorbés. Si l'investissement dans le secteur des services a augmenté en Afrique du Nord, il est resté quasi inexistant en Afrique subsaharienne, à l'exception d'opérations d'institutions financières. Toujours circonscrites à certains pays d'origine (en particulier l'Afrique du Sud et le Nigeria), les multinationales africaines commencent à devenir des acteurs importants même si les IDE intra-africains ne représentent encore qu'une part minime du total des investissements étrangers (entre 2002 et 2004, les IDE intra-africains auraient représenté seulement 2 milliards USD par an en moyenne, soit environ 13 % du total des flux d'IDE [1]). C'est là une proportion bien inférieure à celle d'autres régions en développement (comme l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Anase), dont les IDE dans les pays de la zone sont estimés à 30 %). Le niveau des IDE originaires d'Afrique à destination d'économies africaines plus petites pourrait bien être sous-évalué dans les statistiques officielles dans la mesure où une part significative de ces flux va au secteur informel, qui n'est pas pris en compte dans les statistiques officielles. Globalement, les dernières estimations évaluent le stock total des investissements intra-africains à 73 milliards USD en 2007 (sur un stock total de 424 milliards USD, soit 17 % du total des stocks d'IDE dans la région).

Les IDE africains souffrent d'une contrainte supplémentaire liée à la taille : les investissements africains, relativement modestes, s'orientent donc moins vers les secteurs les plus importants et à forte intensité capitalistique, comme les mines ou l'exploitation pétrolière. Les freins habituels à l'investissement – faiblesse des infrastructures et morcellement des marchés – peuvent aussi peser négativement sur les IDE africains. L'Afrique du Sud reste la première source africaine d'IDE intra-africains pour le continent, mais l'Afrique du Nord n'est pas en reste. Les destinations des investissements intra-africains sont généralement proches géographiquement du pays d'origine. Cela signifie que sa proximité avec l'Afrique du Sud profite essentiellement à l'Afrique australe – et notamment au Botswana, à Madagascar, au Malawi et au Mozambique.

Les banques d'Afrique de l'Ouest ont également développé rapidement leurs opérations sur l'ensemble du continent. La présence de grandes institutions financières panafricaines qui tirent parti de l'ouverture toujours plus grande des marchés financiers de la région améliore les flux transfrontaliers de capitaux et d'investissements. Ainsi Ecobank, dont le siège se situe au Togo, a opéré dans 33 pays africains en 2009. Le secteur bancaire du Nigeria est particulièrement dynamique et devient un acteur majeur de la finance africaine, faisant du pays une source d'IDE. Ces banques africaines améliorent l'offre financière dans les économies du continent et élargissent l'accès au crédit et à l'épargne.

Les réseaux financiers panafricains facilitent également les virements sur le continent.

Le secteur financier sud-africain, bien développé, a permis au pays de collecter des capitaux étrangers (y compris africains), par le canal d'investissements en portefeuille qu'il a ensuite transformés en IDE vers d'autres pays [2]. Les banques nigérianes sont intervenues à travers des F/A, qui sont désormais le mode opératoire des entreprises africaines pour investir à l'étranger. Selon les dernières estimations pour 2005-08, 28 % du total des F/A réalisées en Afrique ont été le fait d'entreprises africaines, représentant 21 % de la valeur totale pour la période. L'investissement intra-africain concerne avant tout les services et l'industrie manufacturière alors que l'investissement hors d'Afrique privilégie le secteur primaire (qui exige souvent des investissements en capital et en technologie extrêmement lourds). Seule l'Afrique du Sud a actuellement l'envergure et les moyens requis pour se lancer dans des investissements internationaux dans les mines.

Parmi les autres investisseurs africains, citons le Fonds souverain libyen – le *Libyan Africa Portfolio Fund for Investment* (LAP) – doté d'un capital supérieur à 5 milliards USD. Le LAP investit, directement et à travers ses filiales, dans toute une palette de secteurs dans de nombreux pays africains. L'égyptien Orascom a lui aussi un portefeuille d'investissements très varié en Afrique, en particulier dans les télécommunications et le bâtiment.

Les IDE non africains se différencient aussi par le fait, qu'en général, ils sont de type vertical : ne cherchant pas à conquérir des marchés, ils se concentrent sur la production locale de biens qui seront revendus à l'étranger. Les IDE africains investis en Afrique même, habituellement moins ambitieux, privilégient davantage les services et l'industrie manufacturière. En outre, l'essentiel des



investissements intra-africains sont destinés aux secteurs des biens de consommation, moins gourmands en technologie. À l'inverse, les IDE orientés hors du continent tendent à privilégier de grands projets à forte intensité en capital.

L'Afrique du Sud est exportatrice nette de capitaux vers l'Afrique depuis 2005. En 2007, elle était à l'origine d'environ 70 % du total des flux intra-africains. De fait, les flux de portefeuille vers l'Afrique du Sud semblent financer les sorties d'IDE du pays vers le reste de la région. L'intermédiation financière de l'Afrique du Sud bénéficie donc aux IDE africains.

Les flux d'IDE originaires de pays émergents ont fortement augmenté depuis dix ans, pour atteindre en 2007 un stock total de 4 milliards USD. Une partie de ces flux parvient en Afrique. La Chine, l'Inde et les pays d'Asie sont désormais une importante source de capitaux pour les économies africaines. Fin 2007, l'Afrique avait bénéficié globalement de 4 % du total des flux d'IDE en provenance de Chine (contre 67 % pour l'Asie, même si ce taux est faussé par l'attrait de paradis fiscaux [3]). Plusieurs pays ont tenté de créer des zones économiques spéciales (ZES) pour doper leur production nationale. Les résultats sont mitigés.

La Chine a ainsi activement milité pour la création de cinq ZES en Afrique. Deux ont été officialisées, en Zambie et à l'île Maurice ; le sort des trois autres devrait se décider en 2010. Des entreprises chinoises négocient par ailleurs avec les autorités égyptiennes en vue de créer une ZES en Égypte, à proximité du canal de Suez. Outre qu'elles promettent des emplois et des retombées sur l'économie des pays hôtes, ces ZES permettraient à la Chine de bénéficier largement des accords commerciaux préférentiels passés entre l'UE, les États-Unis et de nombreux pays africains.

Les gouvernements africains paraissent toujours mobilisés pour instaurer des environnements favorables aux investissements. Mais ils partent de très loin et les défis restent impressionnants : au-delà des aspects purement réglementaires, il faut construire les infrastructures de base, garantir la primauté du droit et développer les ressources humaines. Pourtant, une plus grande stabilité et la volonté d'exploiter au mieux la bonne tenue des cours des matières premières ont agi comme de véritables aimants pour les capitaux étrangers dans de nombreux pays africains. Sur les 46 économies africaines examinées dans l'édition 2010 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, 29 ont introduit 67 réformes. Pratiquement la moitié de ces réformes ont porté sur la facilitation de la création d'entreprises ou des échanges transfrontaliers.

Les flux d'IDE en provenance d'Afrique ont reculé de 12 % en 2008 pour retomber à 9 milliards USD, affaiblis par les importants désengagements du secteur privé sud-africain. Avec 63 % des IDE totaux du continent en 2008, la Libye a occupé la première place. Sa politique délibérée d'investissements internationaux s'explique par la volonté du pays de se libérer de sa forte dépendance vis-à-vis de la manne pétrolière.

Les sociétés africaines opérant à l'étranger, pour la plupart sud-africaines ou originaires de pays qui, comme l'Angola, ont bénéficié du boom des matières premières, se développent. Même si les IDE en provenance d'Afrique restent concentrés sur les activités d'extraction, les multinationales africaines investissent aussi dans les télécommunications et le commerce de détail.

La composition des flux financiers vers l'Afrique hors IDE reste très variable d'un groupe de pays à l'autre : l'aide publique au développement (APD) et les prêts bancaires prédominent dans les pays moins avancés (PMA) alors que les prises de participation concernent pratiquement exclusivement l'Afrique du Sud.

Les emprunts obligataires progressent dans les pays à revenu intermédiaire (PRI) même si le manque de succès d'un emprunt de 9 milliards USD lancé par l'Angola a obligé ce pays à rééchelonner une grande partie de cette somme.

L'accès de l'Afrique aux financements extérieurs sera probablement très limité tant que la conjoncture mondiale restera incertaine. Le continent va avoir du mal à obtenir les capitaux conséquents dont il a besoin pour financer des projets, créer des emplois, apurer les déficits de ses comptes courants et soutenir la croissance. Alors que les banques internationales se retirent de tous les marchés émergents, les banques africaines – qui n'ont pas été directement touchées par la crise et sont peu exposées aux instruments toxiques – ont subi de forts contrecoups. Elles sont désormais confrontées à un durcissement des conditions de crédit qui réduit la disponibilité de fonds pour les opérations commerciales et freine leurs propres activités de prêts.

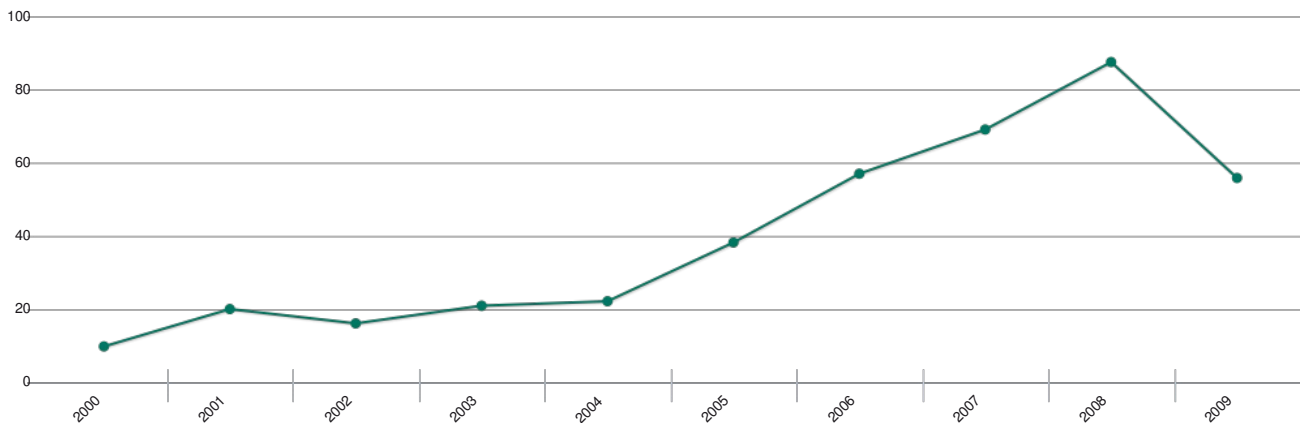
Avec l'assèchement des capitaux privés, les institutions de financement du développement (IFD) comme la Société financière internationale (SFI) vont avoir un rôle vital. Les innovations sont plus que jamais essentielles pour permettre aux créneaux africains d'investissement de trouver les capitaux étrangers nécessaires. Ainsi, le groupe britannique CDC soutient les fonds privés africains qui investissent dans des marchés africains aux avant-postes (en particulier dans le secteur des services et l'industrie manufacturière). La BAFD prévoit de tripler ses prêts aux projets africains d'infrastructures afin de sauvegarder des projets essentiels. Cela montre bien le rôle de plus en plus important des acteurs multilatéraux, des banques de développement et des IFD pour contrer au moins partiellement les risques de repli.

L'Union africaine (UA) a créé la Banque africaine d'investissement (BAI), censée devenir opérationnelle en 2011. La BAI, dont le siège sera situé à Tripoli, en Libye, et qui est intégralement détenue par des intérêts africains, aura vocation à financer le



développement du secteur privé et des projets de développement, notamment dans les infrastructures. La crise aura probablement un effet positif en poussant les banques africaines à trouver des solutions originales pour exploiter au mieux l'épargne intérieure du continent, largement sous-utilisée. Pour compenser le reflux des sources de revenu, le secteur bancaire africain – en pleine expansion – pourrait parfaitement développer le créneau des prêts à la consommation et aux entreprises.

Figure 2.1 : Flux d'IDE vers l'Afrique



Note : 2009 (estimations préliminaires) Source : CNUCED, mars 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/867445458668>

### Encadré 2.1 : Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique

L'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique vise à renforcer les capacités des pays africains à identifier et mettre en œuvre des réformes concrètes qui amélioreront le climat des affaires en faveur de l'investissement, de la croissance, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté. Elle s'articule autour de trois axes : offrir un espace de discussion pour les décideurs en charge des questions d'investissement ; soutenir les examens et les réformes des politiques d'investissement à l'initiative des pays ; et associer le secteur privé en tant que partenaire pour le développement. Les travaux mettent à profit la méthode d'apprentissage par les pairs adoptée par le NEPAD et l'OCDE et des instruments de coopération tels que le *Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP)*, le *Cadre d'action pour l'investissement (CAI)* et les *Principes directeurs pour les entreprises multinationales* de l'OCDE.

La réunion ministérielle annuelle et la table ronde d'experts de l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique se sont tenues pour la quatrième fois à Johannesburg (Afrique du Sud) les 11 et 12 novembre 2009. À la suite des appels du G20 et de l'OCDE à poser les jalons d'une économie mondiale plus robuste et plus verte, les participants ont réfléchi à des solutions pour mobiliser des ressources contre la crise et relancer l'investissement privé dans les infrastructures énergétiques – y compris au moyen du financement carbone. La volonté de l'Initiative d'impliquer systématiquement le secteur privé dans les infrastructures a été largement soutenue. Des représentants de haut niveau des pays du NEPAD et de l'OCDE ont avancé des recommandations pour réformer la fiscalité, les marchés financiers et l'énergie. Ils ont ainsi :

- souligné le rôle essentiel des politiques fiscales et des marchés financiers pour canaliser les ressources vers des investissements productifs ;
- insisté sur l'équilibre à trouver entre un système fiscal attrayant pour l'investissement et la croissance et la mobilisation des ressources nécessaires pour assurer les services publics ;
- milité pour le soutien aux réformes visant à élargir l'assiette fiscale tout en uniformisant le barème d'imposition ;
- plaidé pour des réformes visant à approfondir les marchés financiers africains ;
- souligné la nécessité de politiques cohérentes dans le secteur de l'énergie et salué les initiatives prises par les communautés économiques régionales (CER) pour concevoir des instruments puissants ;
- appelé à la réforme du mécanisme de développement propre (MDP) lors de la conférence de Copenhague de la CCNUCC afin de simplifier les procédures de demande et d'enregistrement des projets.

Des ministres du Cameroun, du Malawi, de l'Ouganda, du Sénégal et de la Sierra Leone participaient à cette réunion. Le secrétaire exécutif du NEPAD, M. Ibrahim Mayaki, et le secrétaire général adjoint de l'OCDE, M. Mario Amano, ont animé les sessions de politique générale. Le texte intégral des recommandations est disponible à l'adresse suivante : [www.oecd.org/daf/investissement/afrique](http://www.oecd.org/daf/investissement/afrique).

La réunion ministérielle a confirmé le rôle central de l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique en tant qu'espace de dialogue de premier plan en Afrique pour les responsables des politiques économiques. Le président du Sénégal a proposé d'accueillir la prochaine réunion ministérielle de l'Initiative, en 2010.

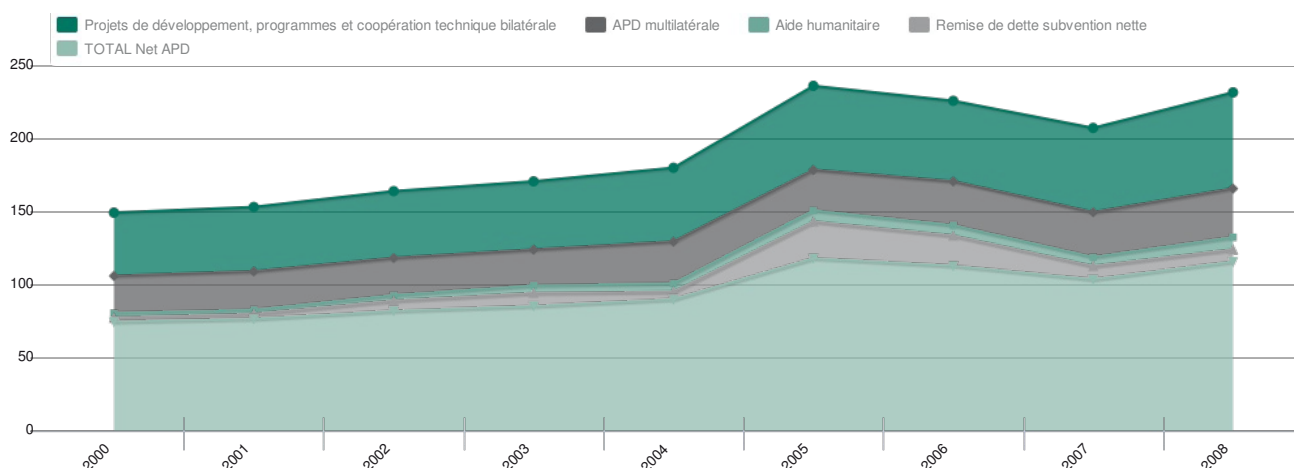
L'Initiative a lancé en 2010 un ambitieux programme de renforcement des capacités pour les pays d'Afrique australe, qui repose sur le cadre d'action pour l'investissement de l'OCDE (l'instrument le plus exhaustif et le plus largement endossé au niveau multilatéral en matière de réforme des politiques d'investissement). Parallèlement, des experts réfléchissent à l'investissement responsable dans l'agriculture – avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) – sachant qu'une première évaluation pays est prévue au Burkina Faso. L'Initiative coopère depuis peu avec le Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique rattaché au secrétaire général des Nations Unies, ce qui a donné lieu à la publication d'un rapport conjoint sur la *Diversification économique en Afrique*. Des réflexions ont aussi été engagées avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD-OCDE) sur le rôle de l'aide comme levier des investissements. Un nouveau programme de formation pour les partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures est en cours d'élaboration avec la Facilité pour les projets de développement des infrastructures (IPPF) de la Banque africaine de développement (BAfD).

### L'aide publique au développement (APD)

En 2008, les volumes d'aide ont atteint le record historique de 121.5 milliards USD [4]. Pour autant, le ralentissement de la croissance en 2008 et la contraction de l'économie en 2009 ont réduit la valeur en dollars des engagements pris lors du sommet du G8 de Gleneagles et du sommet du Millénaire +5 des Nations Unies, en 2005 : les 130 milliards USD prévus ne représentent plus qu'environ 124 milliards USD en dollars constants de 2004.

Le suivi des projections de financement effectué par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE révèle que la plupart des donateurs prévoient de continuer à augmenter leur aide. Mais certains n'ont pas tenu leurs promesses et pourraient bien prendre encore plus de retard sur leurs engagements, étant donné la stagnation ou la baisse des budgets de l'aide publique au développement (APD). Selon les dernières données disponibles, l'APD totale attendue en 2010 devrait atteindre 107 milliards USD (en dollars de 2004 [5]). Le manque à gagner par rapport aux projections de 2005 est particulièrement défavorable à l'Afrique.

Figure 2.2 : Composition de l'APD nette provenant des membres du CAD, 2000-2008



Source : OCDE *Coopération pour le Développement, Rapport 2010*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867448675312>



En 2008, l'APD nette totale des membres du CAD a progressé de 11.7 % en termes réels, à 121.5 milliards USD – un record absolu. Cela représente 0.31 % de leur revenu national brut (RNB) cumulé (figure 2.2). Entre 2007 et 2008, le volume des projets et programmes (bilatéraux) de développement des donateurs du CAD a lui aussi augmenté sensiblement, de 14.1 % en termes réels. De fait, ces projets et programmes bilatéraux suivent depuis quelques années une tendance ascendante, révélatrice d'une nette montée en puissance des programmes d'aide de base des donateurs du CAD.

En 2008, les principaux donateurs (en volume) ont été les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et le Japon. Cinq pays ont dépassé l'objectif de 0.7 % du revenu national brut (RNB) fixé par les Nations Unies : le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède. Les plus fortes hausses en volume sont à mettre à l'actif des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Espagne, de l'Allemagne, du Japon et du Canada. Par ailleurs, l'Australie, la Belgique, la Grèce, la Nouvelle-Zélande et le Portugal ont également enregistré des augmentations notables.

L'APD nette des États-Unis en 2008 a atteint 26 milliards USD, soit une hausse de 16.8 % en termes réels. Le rapport APD/RNB y est ainsi passé de 0.16 % en 2007 à 0.18 % en 2008. Le niveau de l'APD nette allouée par les États-Unis à la quasi-totalité des régions a augmenté, en particulier au bénéfice de l'Afrique subsaharienne (+38.3 % en termes réels, atteignant ainsi 6.5 milliards USD). Les apports nets d'APD consentis au groupe des pays les moins avancés (PMA) ont aussi fortement progressé (+40.5 % en termes réels, pour un montant de 6.9 milliards USD). Il en va de même pour l'aide humanitaire (+42.5 % en termes réels, pour un montant de 4.4 milliards USD), principalement sous l'effet d'un accroissement de l'aide alimentaire.

L'APD nette du Japon s'est chiffrée à 9.4 milliards USD, soit une progression de 8.2 % en termes réels par rapport à 2007. Le rapport APD nette/RNB est passé de 0.17 % en 2007 à 0.18 % en 2008. Cette augmentation est due pour l'essentiel à l'accroissement des contributions versées aux institutions financières internationales – qui met un terme à une tendance à la baisse observée depuis 2000 (abstraction faite des sommets atteints en 2005 et 2006 du fait de conséquents allègements de dette).

L'APD nette cumulée des 15 membres du CAD également membres de l'UE a augmenté de 8.6 % en termes réels, pour s'établir à 70.2 milliards USD, soit 59 % de l'APD distribuée par l'ensemble des membres du CAD. En pourcentage du RNB, leur APD nette cumulée est passée à 0.42 %. En termes réels et pour des causes différentes, l'APD nette a augmenté dans 14 pays, membres à la fois du CAD et de l'UE [6]. Elle a en revanche fléchi en Autriche (-14 %), du fait de la diminution des dons consentis au titre des allègements de dette en 2008 par rapport à 2007. Les apports nets d'APD de la Commission européenne (CE) se sont accrus de 6.8 % en termes réels, à 13.4 milliards USD, essentiellement sous l'effet d'une intensification des activités de coopération technique et de l'aide humanitaire.

L'évolution de l'APD nette des autres pays du CAD entre 2007 et 2008 est contrastée, en hausse ou en baisse : +13.8 % en Australie, sous l'effet d'une augmentation globale de l'aide ; +12.2 % au Canada, par suite d'un accroissement général de l'aide et d'une augmentation des contributions à la Banque mondiale ; +11 % en Nouvelle-Zélande, en raison de l'accroissement de l'APD bilatérale ; +6.5 % en Suisse du fait de l'accroissement de son aide bilatérale ; mais -2.4 % en Norvège.

Les donateurs s'étaient engagés à intensifier leur aide lors des sommets du G8 de Gleneagles et du Millénaire +5 des Nations Unies, organisés en 2005. Ces engagements et d'autres engagements souscrits par ailleurs impliquaient donc de porter l'aide de 80 milliards USD en 2004 à 130 milliards USD en 2010 (à prix constants de 2004). Si quelques pays ont revu leurs objectifs à la baisse depuis 2005, la plupart de ces engagements restent d'actualité. Cependant, le tassement de la croissance en 2008 et la contraction de l'économie en 2009 amputent la valeur monétaire des engagements exprimés en pourcentage du revenu national. Globalement, les engagements actuels supposent un niveau d'APD de 121 milliards USD en 2010 (en dollars de 2004), soit une augmentation de 20 milliards USD par rapport au niveau de 2008 (figure 2.3).

L'Afrique peut donc espérer de nouvelles augmentations de l'aide. La dernière enquête relative aux plans indicatifs de dépenses prévisionnelles des donateurs laisse augurer une hausse de 11 % de l'aide programmée entre 2008 et 2010, passant notamment par un accroissement des versements de certains organismes multilatéraux. Les allègements de dette pourraient également augmenter légèrement dans le cadre du traitement par le Club de Paris de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) qui n'en ont pas encore bénéficié. Les perspectives actuelles semblent toutefois indiquer que les donateurs devront mobiliser entre 10 et 15 milliards USD supplémentaires par rapport à ces plans de dépenses prévisionnelles s'ils veulent honorer leurs engagements actuels pour 2010.

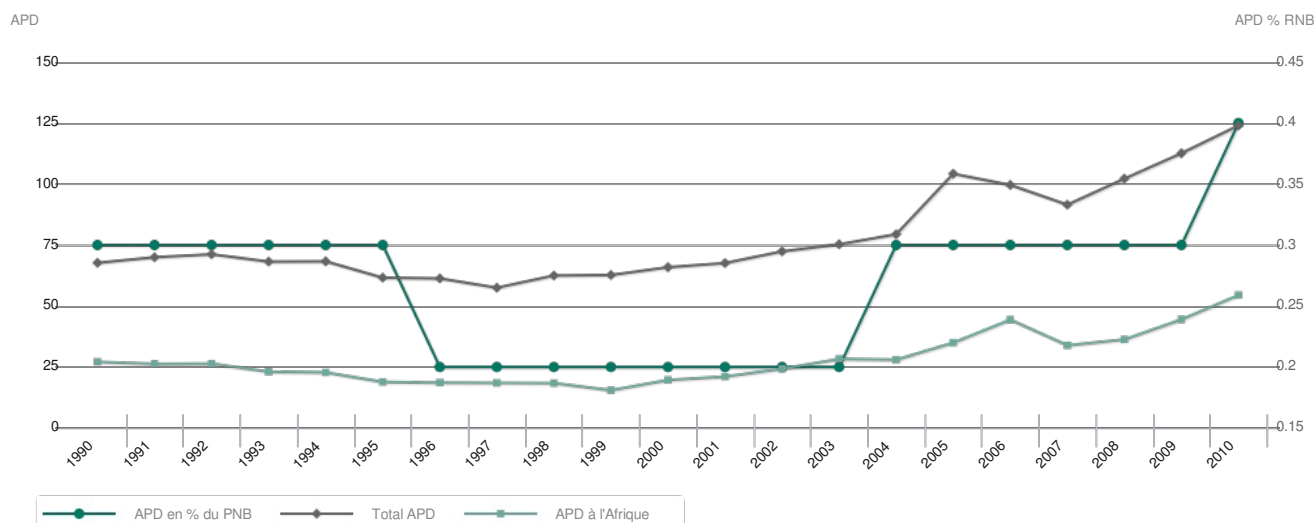
Les données de 2008 relatives à l'APD, tout comme les plans indicatifs de dépenses, indiquent qu'au prix d'un effort supplémentaire la plupart des donateurs sont susceptibles d'atteindre les objectifs fixés pour 2010. Les pays qui ont déjà atteint l'objectif fixé par les Nations Unies de consacrer à l'APD 0.7 % de leur RNB sont invités à maintenir le cap. La plupart des autres membres du CAD devraient tenir, ou peu s'en faudra, les objectifs prévus à l'horizon 2010. Certains pays, toutefois, resteront probablement loin du compte. Ainsi, l'APD consentie en 2008 par l'Autriche, l'Italie et la Grèce, hors allègements de dette, est largement inférieure à la moitié de l'objectif fixé pour 2010 en termes de ratio APD/RNB. Seul un effort spécial en rapport avec la crise peut garantir que les objectifs d'aide pour 2010 seront atteints, un effort d'autant plus nécessaire aujourd'hui que la crise économique pèse sur les

perspectives de croissance des pays en développement et leur capacité de progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

D'après un communiqué de presse du CAD-OCDE de février 2010 [7] sur les niveaux attendus d'APD en 2010, l'aide aux pays en développement devrait atteindre cette année des niveaux record (en dollars), en progression de 35 % depuis 2004. Ce sera toutefois toujours moins que les aides promises par les principaux donateurs de la planète il y a cinq ans à l'occasion des sommets de Gleneagles et du Millénaire +5. Même si une majorité de pays respecteront leurs engagements, les résultats décevants de plusieurs grands donateurs signifient qu'il y aura un manque à gagner significatif, selon une récente étude de l'OCDE.

L'Afrique, en particulier, ne recevra probablement que 12 milliards USD sur les 25 milliards supplémentaires prévus à Gleneagles, en grande partie en raison des contributions insuffisantes de certains donateurs européens dont la contribution à l'APD de l'Afrique est importante.

Figure 2.3 : L'APD nette provenant des membres du CAD 1990-2008 et simulations de l'APD nette du Secrétariat du CAD de 2009 à 2010



Source : Coopération pour le développement : rapport 2010, OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867461448255>

Fin 2008, le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, et le président du CAD, M. Eckhard Deutscher, ont lancé un appel invitant les membres du CAD à réaffirmer leurs engagements d'aide. Les membres du CAD ont effectivement confirmé leurs engagements [8] à l'OCDE en novembre. La Banque mondiale et le FMI ont eux aussi lancé de nouveaux appels pour une augmentation de l'aide, alertés par les vives inquiétudes des pays en développement, en Afrique et ailleurs, qui craignent que la récente crise financière mondiale n'entraîne une réduction des budgets d'aide au lieu des augmentations promises.

Seules une volonté politique forte et une réelle coordination au niveau mondial et national permettront de garantir que l'aide agisse bien comme une force anticyclique. Les participants à la réunion à haut niveau du CAD, en mai 2009, ont donc discuté des effets de la crise financière sur le développement en 2009 et dans les années à venir, et de la manière de concevoir et soutenir des initiatives visant à aider les pays en développement pendant la crise.

L'aide a de fait joué un rôle anticyclique positif lors des précédentes crises financières. Après la crise de la dette mexicaine, en 1982, les prêts commerciaux ont sensiblement reculé pendant pratiquement dix ans alors même que l'APD augmentait légèrement sur cette période et jouait un rôle décisif pour maintenir des flux financiers vers l'Amérique latine. Mais la récession économique mondiale du début des années 1990 a provoqué d'importants déficits budgétaires dans les pays donateurs qui ont entraîné des coupes dans les budgets d'APD, laquelle est tombée de 0.33 % du RNB en 1992 à 0.22 % en 1997.

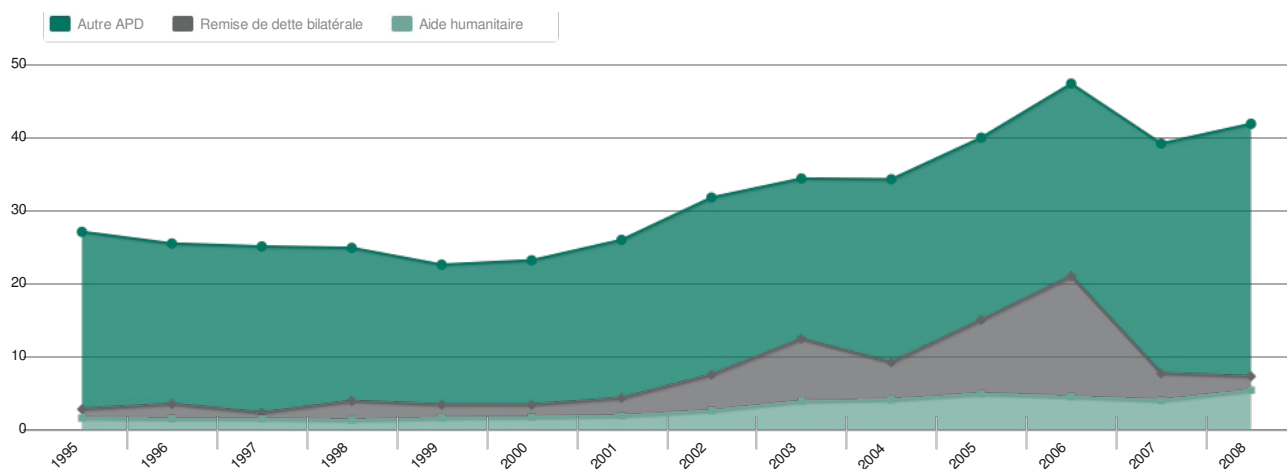
Toute diminution de l'aide en ces périodes difficiles ferait peser une charge supplémentaire dangereuse sur les pays en développement déjà aux prises avec des sources de revenu en recul et une augmentation de la pauvreté. Elle risquerait aussi de réduire à néant certains des progrès obtenus dans la réalisation des OMD.



## Augmentation de l'aide destinée à l'Afrique

Si l'aide à l'Afrique a effectivement augmenté récemment, c'est surtout sous la forme d'allègements de dette. Après un repli de 4.5 % en termes réels en 2006, l'APD nette consentie par les 22 pays membres du CAD de l'OCDE a de nouveau reculé de 8.4 %, pour atteindre un montant estimé de 103.7 milliards USD. Mais l'APD avait été exceptionnellement élevée en 2005, à cause des importantes opérations d'allègement de dette (plus de 19 milliards USD rien que pour le Nigeria et l'Irak). Les perspectives de réalisation de l'objectif du G8, qui prévoit une augmentation de l'aide aux pays pauvres de 50 milliards USD entre 2004 et 2010, seront largement liées à la progression de l'aide au développement de base.

Figure 2.4 : Versements nets d'APD à l'Afrique



Source : Coopération pour le Développement : rapport 2010, OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867482387070>

Les données du CAD révèlent une augmentation de l'aide humanitaire de 4 milliards USD en 2007 à 5 milliards en 2008. Les allègements de dette bilatéraux ont reculé, pour atteindre 2 milliards USD en 2008 contre 4 milliards en 2007. Les autres apports d'APD ont augmenté, s'établissant à 35 milliards USD en 2008 contre 32 milliards en 2007.

Des données provisoires [9] pour 2008 montrent que l'APD bilatérale nette des donateurs du CAD à l'Afrique a atteint un total de 26 milliards USD, dont 22.5 milliards pour la seule Afrique subsaharienne. Abstraction faite des dons au titre des allègements de dette, erratiques, l'aide bilatérale à l'Afrique a augmenté de 10.6 % en termes réels (+10 % pour l'ASS) (les augmentations, allègements de dette compris, représentent 1.2 % pour l'Afrique et 0.4 % pour l'Afrique subsaharienne).

D'autres sources d'aide à l'Afrique ont pris de l'importance avec le temps. En 2008, on estime à 30 environ le nombre de donateurs non membres du CAD (Banque mondiale, 2008). Ces pays – dont le Brésil, la Chine, l'Inde, la Malaisie, la Russie, la Thaïlande, le Venezuela, certains pays riches en pétrole et de nouveaux pays membres de l'UE – ont fourni quelque 8 milliards USD par an et devraient augmenter leurs apports (*ibid.*).

Aujourd'hui, la Chine suscite de plus en plus d'attention en Afrique, tant au niveau de l'aide fournie que des échanges commerciaux. De fait, elle aide pratiquement tous les pays d'Afrique subsaharienne. Pour certains, l'aide chinoise est motivée par une volonté de capter les ressources naturelles du continent. Mais rien ne prouve que la Chine accorde davantage d'aide aux pays mieux dotés en ressources naturelles ou qu'elle cible spécifiquement des pays peu performants en termes de gouvernance (Brautigam, 2010). En outre, la Chine n'est pas la seule à convoiter les ressources naturelles de l'Afrique et celles-ci ne sont pas le principal facteur motivant son aide : comme chez n'importe quel donneur, différents facteurs – politiques, commerciaux et socio/idéologiques – poussent la Chine à fournir de l'aide (*ibid.*). La rareté des données relatives à la présence grandissante de la Chine en Afrique (FMI, 2008) en termes d'aide, de dette et d'investissements directs empêche d'apprécier effectivement l'influence de ce pays sur le continent (pour plus de détails, Brautigam, 2010).

Si la plupart des pays progressent vers la réalisation des OMD, un tiers des pays en développement sont en retard. Ce groupe est composé d'environ 50 pays parmi les plus pauvres du monde et dans lesquels, pour la plupart, la situation est aggravée par des conflits violents et un grave déficit de gouvernance. Même si ces États fragiles reçoivent déjà 38 % de tous les apports d'APD, leur situation devra être considérablement améliorée pour pouvoir réaliser les OMD.

### **Pour une meilleure efficacité de l'aide**

Opérer une gestion axée sur les résultats.

De nombreux membres du CAD ont entrepris de réformer leurs systèmes de coopération pour le développement afin de mettre en place des méthodes de gestion « par et pour les résultats », autrement dit susceptibles d'exercer un effet maximal sur le recul de la pauvreté et les autres OMD. Davantage de donateurs conçoivent désormais leurs projets et programmes sur la base des résultats escomptés et veillent à ce que ces programmes aient des objectifs précis, dont l'impact sera plus facilement mesurable. Reste que ces évolutions, et le fait de ne plus privilégier la seule production pour prioriser les retombées tangibles en termes de réduction de la pauvreté et au regard des autres priorités du développement, supposent de rompre avec de vieilles habitudes.

Un défi qui concerne tous les membres du CAD.

Mesurer les effets.

Pour assurer la transparence et la justification des bilans, il est essentiel de mesurer les résultats obtenus au regard des objectifs de développement grâce à une évaluation de qualité assise sur des données solides. Afin d'aider les donateurs à améliorer leurs évaluations et à coopérer de plus en plus au service d'objectifs partagés, le CAD a entrepris d'élaborer de nouvelles normes de qualité pour l'évaluation.

Les donateurs donnent un signal encourageant en portant leurs engagements en faveur de l'Association internationale de développement (AID) à 25.1 milliards USD pour la période 2008-11. Il en va de même pour les guichets concessionnels d'autres banques régionales de développement et pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) (Banque mondiale, 2008). Des approches novatrices du financement permettent aussi de lever des fonds. C'est le cas de la Facilité internationale de financement pour la vaccination (FIFV), qui a émis pour 1 milliard USD d'obligations en 2006, ou encore de la taxe de solidarité sur les billets d'avion, introduite en France au deuxième semestre de l'année 1986 et qui a fait un certain nombre d'émules.

Les pays en développement, pour leur part, ont fait des progrès en termes de renforcement des stratégies de développement et des cadres institutionnels de leur mise en œuvre. Plusieurs pays ont obtenu de bons résultats et sont des candidats sérieux pour une augmentation de l'aide : Burkina Faso, Ghana, Madagascar, Mozambique, Rwanda, Tanzanie et Vietnam (*Ibid.*). Si l'ordre du jour de l'efficacité de l'aide reste inchangé, les indicateurs pour mesurer les progrès sur le terrain évoluent. En 2008, le forum de haut niveau d'Accra a fixé de nouvelles priorités (CAD, 2009) pour accroître l'efficacité de l'aide contenue dans les principes de la Déclaration de Paris, ce qui signifie concrètement :

- d'augmenter les capacités des acteurs du développement à obtenir des résultats ;
- de trouver des solutions pour impliquer la société civile dans le processus d'attribution de l'aide ;
- d'améliorer la transparence et la responsabilité des donateurs et des gouvernements de manière à intégrer ces valeurs ;
- d'adapter les critères d'évaluation et de suivi conformément à l'application des valeurs affichées.



### Encadré 2.2 : Renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux

Depuis une quinzaine d'années, la demande en statistiques s'est accrue. Il faut pouvoir élaborer, mettre en œuvre et évaluer les Stratégies de Réduction de la Pauvreté, calculer les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement, adopter la Gestion du Développement axée sur les résultats, renforcer les processus d'Intégration régionale et faire face aux enjeux de la mondialisation. Malheureusement, la situation des systèmes statistiques dans la majorité des pays africains ne permet pas de répondre à cette demande croissante. Les pays doivent souvent faire face à :

- Des contraintes budgétaires importantes (la statistique est rarement une priorité du budget national et doit la plupart du temps être financée par les partenaires techniques et financiers) ;
- Des ressources humaines limitées. Nombreux sont les pays qui se trouvent confrontés à un manque crucial de statisticiens, tous niveaux confondus, pour conduire les activités régulières ;
- Une inadaptation du cadre légal et réglementaire qui se traduit par l'absence de coordination statistique et l'inexistence de dialogue entre producteurs et utilisateurs.

Pour évaluer les capacités statistiques des pays, la Banque mondiale calcule annuellement un indicateur composite de capacité statistique. Cet indicateur se fonde sur les informations accessibles publiquement pour la plupart des pays et évalue trois aspects de la capacité statistique : la méthodologie statistique, les données sources et la périodicité des données. L'évolution de cet indicateur sur 10 ans montre que des améliorations réelles ont été apportées à la capacité des systèmes statistiques nationaux, mais que les pays IDA d'Afrique progressent moins vite que ceux du reste du monde.

Au niveau africain, la prise de conscience collective du besoin en statistiques a permis de faire du développement de la statistique l'une des priorités de l'agenda du développement. A cet égard, l'adoption de la Charte africaine de la statistique en février 2009 par les chefs d'État et de Gouvernement est un événement majeur.

L'OCDE héberge depuis 1999 le Partenariat PARIS21 ([www.paris21.org](http://www.paris21.org)) dont l'objectif est de renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux des pays en développement. PARIS21 est actif dans les domaines suivants :

- Appui à l'élaboration, le financement et la mise en œuvre de Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNS).
- Constitution de sous-groupes statistiques de donateurs au niveau des pays.
- Mise en place de partenariats tels que le Reporting des partenaires sur le soutien à la statistique (PRESS) pour coordonner le soutien des donateurs au développement statistique.
- Assistance à la coordination de l'ensemble des acteurs du système statistique national (services statistiques des ministères sectoriels, banque centrale, office central de la statistique, etc...).
- Élaboration d'outils de plaidoyer statistique.
- Organisation d'examens par les pairs axés sur le système statistique national.
- Production de documents et de guides méthodologiques.
- Participation à la mise en œuvre du Programme Statistique Accéléré ([www.ihsn.org/adp](http://www.ihsn.org/adp)), qui vise une meilleure utilisation des données existantes et l'amélioration de la qualité des futures enquêtes.

PARIS21 a organisé à Dakar, du 16 au 18 novembre 2009, la réunion de son consortium. Cet événement, organisé conjointement avec le Gouvernement du Sénégal a rassemblé plus de 400 participants venus de toutes les régions du monde pour réaffirmer l'importance de développer les Systèmes Statistiques Nationaux. La Déclaration de Dakar pour le Développement de la Statistique et son appel à l'action en 5 points a été adoptée à cette occasion. Elle recommande de passer à la mise en œuvre des SNS, de mobiliser les ressources financières et techniques pour le développement de la statistique, d'assurer une coordination plus efficace, de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et de développer un programme de recherche pour moderniser les outils et technologies statistiques.



Tableau 2.1 : Indicateur de capacité statistique et statut des SNDS en Afrique

| PAYS                        | Indicateur de capacité Statistique | Stratégie pour le développement de statistiques | Période         | Recensement | Années |
|-----------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|-------------|--------|
|                             |                                    | Statut                                          |                 | Statut      |        |
| <b>Afrique du Sud</b>       | 78                                 | En exécution                                    | 05/06-09/10     | Mené        | 2011   |
| <b>Algérie</b>              | 61                                 | En exécution                                    | 2009-10         | Mené        | 2008   |
| <b>Angola</b>               | 34                                 | Stratégie expirée                               | 2002-06         | Plannifié   | 10-14  |
| <b>Bénin</b>                | 48                                 | En exécution                                    | 2007-12         | Plannifié   | 2012   |
| <b>Botswana</b>             | 47                                 | Stratégie expirée                               | 2003/4-04/05    | Planned     | 2011   |
| <b>Burkina Faso</b>         | 58                                 | En exécution                                    | 2004-09         | Mené        | 2006   |
| <b>Burundi</b>              | 56                                 | Stratégie expirée                               | 2004-07         | Plannifié   | 2008   |
| <b>Cameroun</b>             | 64                                 | Complétée en attente d'adoption"                | 2009-13         | Mené        | 2005   |
| <b>Cap-Vert</b>             | 63                                 | En exécution                                    | 2008-12         | Plannifié   | 2010   |
| <b>Rép. Centrafricaine</b>  | 46                                 | En conception                                   |                 | Plannifié   | 2013   |
| <b>Comores</b>              | 49                                 | En exécution                                    | 2008-12         | Plannifié   | 2013   |
| <b>Congo, Rep</b>           | 29                                 | En conception                                   |                 | Plannifié   | 2008   |
| <b>Congo RDC</b>            | 54                                 | En exécution                                    | 2005-09         | Mené        | 2007   |
| <b>Côte d'Ivoire</b>        | 62                                 | Complétée en attente d'adoption                 | 2009-13         | Plannifié   | 2008   |
| <b>Djibouti</b>             | 35                                 | Complétée en attente d'adoption                 | 2008-13         | Plannifié   | 2008   |
| <b>Égypte</b>               | 83                                 | Absence de stratégie                            |                 | Mené        | 2006   |
| <b>Guinée Équ.</b>          | 29                                 | En exécution                                    | 2003-08         | Plannifié   | 05-14  |
| <b>Érythrée</b>             | 29                                 | Complétée en attente d'adoption                 | 2010-2014       | Plannifié   | 2009   |
| <b>Ethiopie</b>             | 78                                 | Complétée en attente d'adoption                 | 2009/10-2013/14 | Mené        | 2007   |
| <b>Gabon</b>                | 38                                 | En conception                                   | 2010-14         | Plannifié   | 2013   |
| <b>Gambie</b>               | 62                                 | En exécution                                    | 2007-11         | Plannifié   | 2013   |
| <b>Ghana</b>                | 59                                 | Complétée en attente d'adoption                 | 2009-13         | Plannifié   | 2010   |
| <b>Guinée</b>               | 50                                 | Complétée en attente d'adoption                 | 2009-13         | Plannifié   | 2009   |
| <b>Guinea Bissau</b>        | 39                                 | En conception                                   | 2009-13         | Mené        | 2009   |
| <b>Kenya</b>                | 54                                 | Complétée en attente d'adoption                 | 2008-13         | Mené        | 2009   |
| <b>Lesotho</b>              | 60                                 | Stratégie expirée                               | 2002-05         | Mené        | 2006   |
| <b>Liberia</b>              | 32                                 | En exécution                                    | 2009-13         | Mené        | 2008   |
| <b>Libye</b>                | 36                                 | En conception                                   |                 | Mené        | 2006   |
| <b>Madagascar</b>           | 61                                 | Complétée en attente d'adoption                 | 2007-12         | Plannifié   | 2009   |
| <b>Malawi</b>               | 64                                 | En exécution                                    | 2008-12         | Mené        | 2008   |
| <b>Mali</b>                 | 61                                 | En exécution                                    | 2006-10         | Plannifié   | 2009   |
| <b>Mauritanie</b>           | 60                                 | En exécution                                    | 2007-12         | Plannifié   | 2010   |
| <b>Maurice</b>              | 74                                 | En exécution                                    | 2007-10         | Plannifié   | 2010   |
| <b>Mozambique</b>           | 62                                 | En exécution                                    | 2008-12         | Mené        | 2007   |
| <b>Namibie</b>              | 51                                 | En exécution                                    | 2005-09         | Mené        | 2011   |
| <b>Niger</b>                | 56                                 | En exécution                                    | 2008-12         | Mené        | 2011   |
| <b>Nigeria</b>              | 57                                 | En exécution                                    | 2007/8-11/12    | Mené        | 2006   |
| <b>Rwanda</b>               | 66                                 | En exécution                                    | 2007-11         | Plannifié   | 2012   |
| <b>São Tome-et-Principe</b> | 55                                 | En conception                                   | 2009-18         | Plannifié   | 2011   |
| <b>Sénégal</b>              | 68                                 | En exécution                                    | 2008-13         | Plannifié   | 2011   |
| <b>Seychelles</b>           | 58                                 | En conception                                   |                 | Plannifié   | 2010   |
| <b>Sierra Leone</b>         | 49                                 | En exécution                                    | 2008-12         | Plannifié   | 2014   |
| <b>Somalie</b>              | 23                                 | Absence de stratégie                            |                 | Plannifié   | 05-14  |
| <b>Soudan</b>               | 43                                 | Stratégie expirée                               | 2003-08         | Mené        | 2008   |
| <b>Swaziland</b>            | 64                                 | En exécution                                    | 2004/5-08/09    | Plannifié   | 2007   |
| <b>Tanzanie</b>             | 59                                 | En exécution                                    | 2008-18         | Plannifié   | 2012   |
| <b>Tchad</b>                | 49                                 | Stratégie expirée                               | 2002-07         | Plannifié   | 2008   |
| <b>Togo</b>                 | 53                                 | Complétée en attente d'adoption                 | 2009-13         | Plannifié   | 2009   |
| <b>Tunisie</b>              | 71                                 | En exécution                                    | 2007-11         | Plannifié   | 2014   |
| <b>Ouganda</b>              | 61                                 | En exécution                                    | 2007-11         | Plannifié   | 2012   |
| <b>Zambie</b>               | 59                                 | Complétée en attente d'adoption                 | 2009-13         | Plannifié   | 2010   |
| <b>Zimbabwe</b>             | 46                                 | En exécution                                    | 2007            | Plannifié   | 2012   |

Source : Banque mondiale, Pays, PARIS21, UNSD.



## Annexe

### Principaux bénéficiaires de l'Aide publique au développement

Les données présentées ici donnent un aperçu des principaux bénéficiaires de l'aide entre 2007 et 2008, par pays, groupe de revenu, région et secteur.

#### Principaux bénéficiaires de l'APD entre 2007 et 2008

##### TOTAL PAYS DU CAD

| APD net                               | 2007    | 2008    | Change 2007/08 |
|---------------------------------------|---------|---------|----------------|
| APD prix courants (millions USD)      | 103 485 | 121 483 | 17.4 %         |
| A prix constants (millions USD, 2007) | 103 485 | 115 632 | 11.7 %         |
| APD/PNB                               | 0.28 %  | 0.31 %  |                |
| Part de l'aide bilatérale –2007       | 70 %    | 71 %    |                |

##### Dix premiers destinataires de l'APD brute (millions USD)

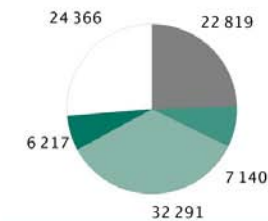
|               |       |
|---------------|-------|
| 1 Irak        | 9 462 |
| 2 Afghanistan | 3 475 |
| 3 Chine       | 2 601 |
| 4 Indonésie   | 2 543 |
| 5 Inde        | 2 263 |
| 6 Viet Nam    | 1 745 |
| 7 Soudan      | 1 743 |
| 8 Tanzanie    | 1 603 |
| 9 Éthiopie    | 1 551 |
| 10 Comores    | 1 396 |

##### Mémo : Part de l'APD bilatérale brute

|                           |      |
|---------------------------|------|
| 5 premiers bénéficiaires  | 22 % |
| 10 premiers bénéficiaires | 31 % |
| 20 premiers bénéficiaires | 43 % |

##### APD bilatérale (brute), moyenne 2007–08, sauf mention contraire

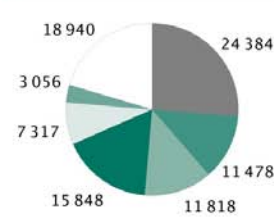
##### Total par revenu (millions USD)



Dans le sens des aiguilles d'une montre (en partant du haut)

- Pays moins avancés
- Faible revenu
- Revenu intermédiaire, tranche inférieure
- Revenu intermédiaire, tranche supérieure
- Non ventilé

##### Total par région (millions USD)



- Afrique Subsaharienne
- Asie du Sud et centrale
- Autres pays d'Asie & Océanie
- Moyen-Orient et Afrique du Nord
- Amérique Latine & Caraïbes
- Europe
- Non spécifié

##### Total par secteur



Source : OCDE *Coopération pour le Développement, Rapport 2010*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873488540735>



## Notes

[1] CNUCED (2009), Le développement économique en Afrique, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.

[2] Ibid.

[3] Davies, K. (2009), « While global FDI falls, China's outward FDI doubles », Columbia FDI Perspectives, n° 5, mai.

[4] Les données détaillées sont disponibles sur : [stats.oecd.org/qwids](http://stats.oecd.org/qwids)

[5] Ce chiffre est une première estimation des résultats 2010 des engagements pris par les donateurs à Gleneagles. Il pourrait évoluer quelque peu avec la publication en avril 2010 des chiffres de l'APD pour 2009.

[6] Pour des informations détaillées sur ces causes, voir [http://www.oecd.org/document/13/0,3343,fr\\_2649\\_34487\\_42461389\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/13/0,3343,fr_2649_34487_42461389_1_1_1_1,00.html).

[7] Les performances inégales de l'aide au développement pour 2010 suscitent des inquiétudes, [http://www.oecd.org/document/20/0,3343,fr\\_2649\\_34447\\_44620069\\_1\\_1\\_1\\_37413,00.html](http://www.oecd.org/document/20/0,3343,fr_2649_34447_44620069_1_1_1_37413,00.html)

[8] Le texte intégral de cette déclaration est disponible sur le site Web de l'OCDE : [http://www.oecd.org/document/2/0,3343,fr\\_2649\\_201185\\_41601707\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/2/0,3343,fr_2649_201185_41601707_1_1_1_1,00.html)

[9] Début avril 2010, date de la rédaction de ce texte, l'édition définitive du Rapport sur la coopération au développement 2010 de l'OCDE n'était pas encore parue.

## Références

Banque mondiale (2008), « Fiche synthétique : Accroître l'aide – Défis et opportunités dans le contexte d'une architecture de l'aide en mutation », *Rapport de suivi mondial 2008*, Banque mondiale, Washington, DC.

Brautigam, D. (2010), « The Dragon's Gift: The Real Story of China in Africa », Oxford University Press, New York, NY.

FMI (2008), « Maximizing the benefits of China's increasing economic engagement with Africa », *Finance & Development*, vol. 45, n° 1, mars.

OCDE (2009), *Coopération pour le développement : Rapport 2009*, OCDE, Paris.



## Politiques commerciales et intégration régionale en Afrique

Dans les années qui ont précédé la crise mondiale, les échanges internationaux avaient augmenté de manière exponentielle. Même si les pays africains ont également bénéficié de cette expansion, leur part dans le commerce mondial est restée minime : les exportations africaines ne représentent que 3 % environ des exportations mondiales. Cette médiocre performance s'explique en partie par les contraintes internes à l'Afrique qui empêchent le commerce intra-africain mais aussi par des barrières aux échanges implantées en dehors du continent et qui bloquent les produits africains. Alors que l'économie et les échanges mondiaux devraient repartir à un rythme généralement modeste (chapitre 1), les pays africains ont plus que jamais besoin de doper leurs échanges à la fois avec le reste du monde et à l'échelle du continent.

Une conclusion rapide des négociations de Doha et la résolution des questions qui bloquent la signature d'accords de partenariat économique (APE) sont essentielles pour améliorer les perspectives commerciales de l'Afrique à moyen terme, sur le plan régional et international. De fait, le protectionnisme commercial a ressurgi au milieu des différentes mesures adoptées par certains pays avancés en 2009 pour endiguer les effets de la crise financière – et ce, malgré les assurances données à plusieurs reprises, lors des sommets du G20 de Londres et de Pittsburgh, ou pendant les discussions dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les programmes de relance nationaux ont souvent favorisé les secteurs intérieurs, à travers notamment un soutien aux exportations du pays concerné, où ils ont privilégié l'achat, le prêt, la location ou l'investissement dans les biens et services locaux (voir CNUCED, 2009a). Ces mesures sont ouvertement discriminatoires à l'encontre des pays en développement, y compris ceux en Afrique. La relative médiocrité des résultats commerciaux de l'Afrique tient aussi au manque de diversification du commerce africain, à la fois en termes de structure d'échanges que de destinations. La plupart des économies africaines dépendent de leurs exportations d'une poignée de produits agricole et minier (secteur primaire) alors qu'ils importent essentiellement des biens manufacturés des pays avancés. Comme les marchés traditionnels des pays avancés devraient progresser moins vite que les marchés des pays émergents d'Asie et du Moyen-Orient, et moins vite aussi que les marchés africains, le renforcement des relations commerciales avec les marchés les plus dynamiques est crucial.

Plusieurs obstacles empêchent les échanges commerciaux inter-africains. Parmi ces obstacles nous pouvons citer : la déficience des infrastructures de transports, au niveau notamment de l'entretien et de l'interconnexion, l'instabilité politique et l'insécurité au sein des régions ou entre régions, ainsi que les barrières commerciales propres au continent. Après un rappel des dernières évolutions des négociations de Doha, ce chapitre décrit les politiques susceptibles de renforcer l'intégration intra-africaine. Un examen des obstacles à l'épanouissement du commerce intra-africain insiste en conclusion sur la nécessaire amélioration des infrastructures.

### Bilan des négociations de Doha en 2009

Il est crucial que les négociations commerciales internationales de Doha aboutissent si l'on veut soutenir les efforts de l'Afrique pour élargir sa participation dans le commerce mondial.

Mais, comme indiqué dans l'édition 2009 des *Perspectives économiques en Afrique* (encadré 1), l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de Doha depuis la réunion ministérielle de Cancún, en 2003, trouve son origine dans l'absence de consensus entre pays de l'OMC sur l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA).

L'année 2009 n'aura permis aucune avancée à cet égard. L'émergence d'une nouvelle architecture mondiale de la gouvernance, où le G20 devient un acteur incontournable, n'a pas facilité les choses puisque les négociateurs de Genève n'ont jamais traduit en actes les signaux politiques envoyés lors des sommets de L'Aquila et de Pittsburgh. De fait, et malgré l'urgence d'une réaction rapide face aux crises économique et financière, les négociations n'ont franchi aucun palier décisif. Les textes sujets à la négociation n'ont pas évolué depuis décembre 2008, et notamment les plus importants, qui portent sur l'agriculture et l'AMNA. Les acteurs multilatéraux n'y ont pas prêté d'attention en 2009. Faute d'engagement suffisant sur ces textes, la 7<sup>e</sup> conférence ministérielle de l'OMC – dont certains pays en développement avaient espéré qu'elle serait aussi une réunion de négociation – a finalement été consacrée aux réformes institutionnelles de l'OMC et à la réaction globale face aux crises économique et financière.

Pourtant, comme le soulignent la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (Cenua) et la Commission de l'Union africaine (CUA) dans leur *Rapport économique sur l'Afrique* paru en mars 2010, si aucune percée n'est intervenue sur le fond, la restructuration des processus a des conséquences pour l'Afrique. Ainsi, le risque de réouverture du texte des négociations de décembre 2008 s'est accru lorsque les États-Unis ont demandé des listes d'engagements hypothétiques des projets de modalités, afin de clarifier la manière dont les flexibilités requises par de nombreux pays en développement seraient utilisées. Une autre restructuration importante tient à la montée en puissance des engagements à la fois bilatéraux et multilatéraux, au lieu de poursuivre uniquement la route multilatérale. Ce changement pourrait inciter les membres à procéder à des arbitrages pendant les réunions bilatérales qui,

lorsqu'ils seront traduits à l'échelle multilatérale, ne refléteront pas forcément les intérêts de chacun. Ce risque est particulièrement grand pour les pays africains qui n'ont pas les moyens de s'engager dans des sessions bilatérales parallèles sur des questions vitales pour eux.

La pression en faveur d'un remaniement de la séquence des négociations fait aussi partie des grandes évolutions observées en 2009 dans le cycle de Doha. Alors que les pays africains considèrent toujours que la séquence adoptée par la décision ministérielle de Hong-Kong à propos des pourparlers sur l'agriculture et l'AMNA reste la solution optimale, des tentatives de réaménagement ont eu lieu en 2009 pour sélectionner et résoudre en priorité certains éléments relevant de différents domaines de négociation. Ainsi, les membres qui estiment que les négociations sur les services sont particulièrement importantes pour eux chercheraient à progresser sur ces points sans forcément résoudre les aspects liés à l'agriculture et à l'AMNA. Un tel réagencement des priorités aurait des conséquences pour les pays africains qui considèrent que leur potentiel de développement à travers le commerce est lié à des résultats positifs pour les négociations relatives à l'agriculture et à l'AMNA.

Malgré les faibles progrès obtenus sur les textes des négociations, certaines évolutions de l'année 2009 méritent d'être soulignées, étant donné leur impact sur les échanges commerciaux actuels de l'Afrique. L'encadré 3.1 revient sur quelques résultats bilatéraux/multilatéraux obtenus pour le commerce des bananes, l'initiative coton et la facilitation des échanges. L'encadré 3.2 décrit les dernières évolutions des APE entre l'UE et les pays africains.

### Encadré 3.1 : Évolutions du cycle de Doha ayant un impact pour l'Afrique

#### Accord sur le commerce des bananes

La soumission d'une nouvelle proposition relative au commerce des bananes, mi-décembre 2009, fait partie des progrès cruciaux pour l'Afrique obtenus dans le cadre des négociations commerciales de Doha. Ce texte a été soumis au nom de l'UE, des États-Unis et de plusieurs pays d'Amérique latine exportateurs de bananes. Pratiquement 20 ans après les litiges relatifs au système de quota de l'UE pour les importations de bananes, ce groupe de pays a préparé un accord général sur le commerce des bananes (GATB), baptisé aussi « l'accord bananes », en cours d'examen par les autres pays membres de l'OMC. S'il est approuvé, cet accord aura d'importantes répercussions pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) exportateurs de bananes qui, au titre d'APE avec l'UE, bénéficient d'un accès aux marchés européens en franchise de droits et de quotas. Bien que les tentatives précédentes lancées par le même groupe de pays défendant le GATB, lors de la mini-réunion ministérielle de Genève en 2008, se soient soldées par un échec, elles ont néanmoins ouvert la voie à l'accord actuel. D'après les conclusions d'une étude commandée par le Centre international du commerce et du développement durable (ICTSD), l'accord actuel fera perdre aux exportateurs des pays ACP environ 14 % de parts de marché, au profit de producteurs d'Amérique latine plus compétitifs, comme le Costa-Rica et l'Équateur. Les pays d'Amérique latine gagneront près de 17 % de parts de marché et les consommateurs de l'UE devraient profiter d'une augmentation attendue de 6 % des importations de bananes (Anania, 2009).

Les tarifs douaniers de l'UE appliqués aux pays hors ACP avant l'accord s'élevaient à 176 EUR la tonne, alors que 775 000 tonnes de bananes originaires des pays ACP bénéficiaient d'un accès libre de droits. Avec le GATB, une première réduction de 28 EUR par tonne a pris effet immédiatement. Des réductions progressives de trois à 7 EUR par tonne et par an devraient intervenir entre 2011 et 2017, pour parvenir au final à des tarifs de 114 EUR la tonne. De nouvelles réductions sont attendues avec la conclusion du cycle de Doha ou au plus tard en 2015. Une compensation allant jusqu'à 200 millions EUR est par ailleurs prévue pour les pays ACP afin de les aider à s'adapter à ces pertes de parts de marché (ICTSD, 2009).

À la lumière de cet accord et pour contrer les pertes progressives de parts de marché dans les années à venir, les producteurs africains de bananes pourraient chercher à évoluer et à diversifier leur production vers des produits dérivés de la banane à plus forte valeur ajoutée (comme les flocons de bananes et les bananes séchées) et/ou vers d'autres cultures de rapport. Les deux solutions exigent des investissements et l'acquisition d'une expertise technique. Les producteurs pourraient aussi viser des marchés de niche, comme les produits « bio » ou issus du commerce équitable très en vogue en Europe et aux États-Unis depuis quelques années. À l'instar des produits de la banane à valeur ajoutée, ces marchés sont effectivement plus lucratifs mais imposent des normes d'étiquetage et de production beaucoup plus strictes.

#### L'accord coton du C4

L'accord coton signé entre les pays du C4 (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad), les États-Unis et l'UE fait lui aussi partie des évolutions qui touchent directement les pays africains dans le cadre des négociations actuelles de l'OMC. Les producteurs de coton européens et américains bénéficient de subventions qui portent de graves préjudices aux producteurs africains. Ceux-ci représentent quelque 15 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, qui contribuent à hauteur de 5 à 10 % du PIB de leurs pays respectifs et assurent 15 % des exportations mondiales de coton. Des études sur le marché américain indiquent que les producteurs de coton des États-Unis bénéficient d'une subvention annuelle de 3 milliards USD qui, si elle



était abandonnée, ferait augmenter le prix du coton de 6 à 14 %. La suppression de cette subvention permettrait dès lors aux exportations des producteurs d'Afrique de l'Ouest de gagner entre 5 et 12 % en valeur (Oxfam, 2002).

#### Facilitation des échanges

En décembre 2009, le Groupe de négociation sur la facilitation des échanges est parvenu à un accord sur un projet de texte en vue des négociations de 2010. Cet accord tient compte de toutes les propositions avancées par les différentes délégations. Il a servi de point de départ aux négociations engagées en février 2010 sur le contenu du futur accord sur la facilitation des échanges qui devra être adopté par les pays membres de l'OMC (ICTSD, 2010b). Les délégations africaines devraient profiter de ces négociations pour plaider en faveur de l'ajout de dispositions spécifiques et d'un traitement préférentiel, mais aussi de mesures d'assistance technique et de renforcement des capacités afin de les aider à respecter leurs engagements dans le cadre de cet accord. En outre, elles pourraient faire entendre leurs préoccupations en matière d'aide pour le commerce, notamment en ce qui concerne les infrastructures pour le commerce qui sont l'un des principaux obstacles aux échanges africains (Foster et Briceño-Garmendia, 2010).

#### Encadré 3.2 : Accords de partenariat économique entre l'UE et les pays africains : bilan de l'année 2009

Si la situation évolue comme prévu, l'Afrique devrait bientôt être partie à quelque 26 accords commerciaux régionaux. Ces accords concernent 14 groupements régionaux ; cinq APE ; des zones de libre-échange entre l'UE et les pays d'Afrique du Nord ; et des accords commerciaux entre la SACU, l'UE et le Mercosur (Communauté économique des pays de l'Amérique du Sud). Sur ces 14 groupements régionaux, l'UA en reconnaît huit, qui seront les piliers de la future Communauté économique africaine (CEA). Mais les accords commerciaux régionaux africains les plus délicats sont de nature Nord-Sud, et notamment les APE, étant donné la présence des PMA dans les sous-groupes africains. C'est la raison pour laquelle les négociations relatives aux APE pourraient déterminer l'ordre du jour du développement du continent pendant encore de nombreuses années.

Contrairement aux attentes, aucun accord global sur les APE n'a été obtenu en 2009. Certains litiges toujours en suspens ont interdit la conclusion des cinq APE en cours de négociation dans la région. Certains redoutent que la signature d'APE complets selon les termes définis dans les APE provisoires conclus à la fin de l'année 2007 ne perturbent considérablement le projet d'intégration régionale de l'Afrique, le mouvement en faveur d'une coopération Sud-Sud et la stratégie d'industrialisation du continent. En outre, le programme de développement de certains pays pourrait être sérieusement compromis étant donné les profonds ajustements auxquels devront procéder les économies africaines pour pouvoir s'intégrer dans le nouveau cadre des APE. L'absence de convergence entre les regroupements régionaux des APE et les communautés économiques régionales (CER) continue de créer des difficultés, vu l'absence d'harmonisation et de coordination des règles d'accès aux marchés de l'UE octroyées aux différentes sous-régions. De même, l'intensification nécessaire de la coopération Sud-Sud, qui pourrait passer par des accords commerciaux préférentiels, reste problématique à cause de la clause de la nation la plus favorisée qui figure dans les APE intérimaires. La possible libéralisation supplémentaire due aux efforts visant à se conformer aux dispositions de l'OMC régissant les accords commerciaux régionaux pourrait aussi fragiliser les industries africaines naissantes. L'absence d'accord concernant l'adéquation des fonds alloués pour le développement vis-à-vis du niveau d'ajustements économiques requis reste déterminante pour la conclusion d'APE complets.

Il faudra reconnaître explicitement le lien entre le cycle de négociations de Doha et les APE. La question de savoir si le cycle de Doha doit être achevé avant de conclure des APE complets reste d'actualité – et ce d'autant plus que les APE complets prévoient la possibilité de finaliser des accords dans des domaines importants comme les services et les règles, en cours de négociations dans le cycle de Doha. De même, la question fondamentale des APE et de l'intégration régionale de l'Afrique devra être résolue. Étant donné la dynamique d'intégration visiblement engagée en Afrique – comme en témoignent le projet de zone de libre-échange entre le Comesa (Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale), la CAE (Communauté de l'Afrique de l'Est) et la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) ou encore le programme minimum d'intégration (MIP) de l'UA – les APE devront tenir compte de ces évolutions (CEA et UA, 2009).



## Principales mesures prises en 2009 en faveur de l'intégration régionale

Malgré quelques progrès, le commerce intra-africain reste faible et ne représente en moyenne qu'environ 10 % du total des exportations du continent. De nombreux facteurs expliquent cette contre-performance, comme la structure économique des pays africains qui freine la diversification de l'offre, l'indigence des politiques institutionnelles, la médiocrité des infrastructures, le caractère embryonnaire des marchés financiers et l'incapacité à mettre en application des protocoles commerciaux. En outre, les performances commerciales de l'Afrique sont particulièrement faibles par rapport aux autres ensembles commerciaux en dehors du continent. Ainsi, les échanges entre nations du sud-est asiatique (Anase) représentent environ 60 % des exportations totales de ces pays. Il en va de même pour les pays membres de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), où les échanges intrarégionaux représentent 56 % du total des exportations. Il n'est donc guère étonnant que les économies de l'Anase et de l'Alena obtiennent d'aussi bons résultats.

Malgré leur détermination à démanteler les barrières aux échanges afin de créer un marché commun dans le cadre d'accords entre régions et entre pays des différentes régions, les pays africains se heurtent encore à de nombreux obstacles internes et externes. Ceux-ci sont pour l'essentiel la conséquence des facteurs déjà évoqués. Sans compter que 15 pays d'Afrique sont totalement enclavés et ont beaucoup de mal à se ménager un accès direct à la mer. L'absence d'ouverture sur la mer, la distance et l'isolement par rapport aux marchés mondiaux ainsi que le coût élevé du transit freinent considérablement les progrès socio-économiques des pays en développement enclavés – une réalité qui les condamne à des taux de pauvreté plus élevés.

Actuellement, la CUA met l'accent sur le MIP, conformément aux recommandations des conférences des ministres africains de l'intégration (COMAI). Il s'agit notamment de rationaliser les ressources et d'harmoniser les activités et les programmes des communautés économiques régionales (CER). Le MIP s'inscrit dans une entreprise plus ambitieuse – l'avènement de la Communauté économique africaine consacrée par le traité d'Abuja et l'acte constitutif de l'UA.

Par ailleurs, avec le soutien de la CEA, de la BafD et des CER, la CUA a fait des progrès considérables dans la mise en place de trois institutions financières panafricaines : la Banque centrale africaine (BCA), le Fonds monétaire africain (FMA) et la Banque africaine d'investissement (BAI). La BafD a également progressé dans la création d'un cadre institutionnel propice à la convergence macro-économique et financière sur le continent. La banque s'est également mobilisée pour l'élaboration d'un Programme de développement des infrastructures en Afrique (PDIA) à l'échelle du continent et pour la conception d'un modèle d'APE censé servir de guide lors de négociations pour ce type d'accord. Ce dernier point sera particulièrement utile pour améliorer la cohérence entre les différents APE en cours de négociation ainsi que les autres accords régionaux déjà appliqués (CEA et UA, 2009).

## Communautés économiques régionales, zones de libre-échange et unions douanières : état des lieux

Dès son origine, la Communauté économique africaine a été envisagée comme un processus progressif à mettre en place en six étapes. Elle est en actuellement à la troisième phase, qui prévoit la création d'une zone de libre-échange (ZLE) et d'une union douanière dans chacun des blocs régionaux d'ici 2017. Cependant, les progrès des huit CER reconnues par l'UA en termes de ZLE et d'unions douanières sont très variables.

Si des ZLE sont déjà pleinement opérationnelles pour la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), le Marché commun d'Afrique australe et orientale (Comesa), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), le processus est plus ou moins au point mort pour l'Union du Maghreb arabe (UMA) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Certains pays membres n'ont pas encore adhéré à leurs ZLE respectives, ce qui a des répercussions importantes sur les flux commerciaux intra-CER.

Les résultats attendus sont plus variés pour ce qui est des unions douanières, sans doute parce que ce type d'accords exige la mise en place d'un tarif extérieur commun (TEC). Or, le TEC est plus difficile à établir que la négociation de préférences commerciales entre membres. Dans le cas de l'UMA, de la Cen-Sad et de l'IGAD, la situation est bloquée pendant qu'au sein de la Cédéao, les choses évoluent lentement. La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la CDAA sont encore moins avancées, qui n'envisagent que depuis cette année de créer leurs unions douanières.

De leur côté, le Comesa et la CAE ont instauré avec succès des unions douanières même si, dans le cas du Comesa, elle a pris effet plus tard que prévu, en juin 2009. Un TEC pour tous les pays du Comesa sera appliqué pendant les trois ans à venir et, d'ici 2015, toutes les barrières tarifaires et les obstacles à la circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux auront disparu.

La décision d'avancer dans le projet à long terme qui prévoit de créer une ZLE entre trois CER – le Comesa, la CAE et la CDAA – et qui concernerait alors 26 pays africains fait partie des grandes évolutions observées en 2009. Des tentatives d'harmonisation des ordres du jour régionaux du Comesa, de la CAE et de la CDAA sont prévues, signe d'une volonté commune de parvenir à une plus grande



cohérence entre les CER. Cette évolution est particulièrement cruciale pour les pays qui sont à la fois membres du Comesa et de la CDAA et qui, dès que l'union douanière de la CDAA deviendra effective, rencontreront de grosses difficultés pour se plier aux exigences de leurs deux unions douanières d'appartenance. Enfin, la CAE a lancé son marché commun, qui consacre la libre circulation des biens, des services, de la main-d'œuvre et des capitaux ainsi que, à compter de juillet 2010, le droit d'établissement – avant la création d'une union monétaire prévue pour 2012. Ces évolutions exigeront également des efforts considérables de coordination et de convergence au sein de l'accord tripartite (CEA et UA, 2009).

L'intégration régionale a donc progressé en Afrique en 2009. Mais les obstacles aux échanges intra et inter-CER au sein des régions persistent. Il est donc impératif que les CER et, en particulier, les pays membres respectent les décisions de l'UA de renforcer l'intégration régionale à travers un accroissement des flux de production et d'échanges entre pays africains.

## Commerce et infrastructures

La faiblesse des infrastructures et des politiques institutionnelles dans bon nombre de pays africains est en partie responsable de l'apathie des échanges à l'intérieur du continent. Ainsi, 29,7 % seulement des routes africaines sont revêtues et le réseau ferré est très limité. Ces facteurs renchérissent considérablement les coûts de transport sur le continent par rapport au reste du monde. À titre d'exemple, l'expédition d'un véhicule du Japon à Abidjan coûte 1 500 USD alors qu'il faut déboursier 5 000 USD pour expédier le même véhicule entre Addis-Abeba et Abidjan.

En outre, la quantité de barrages et de points de contrôle sur les routes africaines augmente les coûts de transport et explique les retards considérables enregistrés dans les livraisons.

Sans oublier qu'ils limitent la liberté de circulation des biens, des personnes, des intrants et des investissements. L'impéritie de la plupart des administrations africaines des douanes contribue à freiner les échanges au sein du continent et vers l'extérieur. Les réglementations douanières multiplient les documents à fournir, qui doivent être traités manuellement parce que la plupart des bureaux de douane ne sont pas informatisés ni équipés en technologies de l'information et de la communication (TIC). Sans compter que les procédures sont obsolètes, opaques, imprévisibles et incohérentes. Tous ces dysfonctionnements créent des retards qui augmentent les coûts de transaction. Ainsi en Afrique australe, il n'est pas rare de devoir attendre 24 heures avant de pouvoir franchir une frontière.

Les systèmes de règlement et d'assurance, encore embryonnaires, sont un autre obstacle aux échanges. En outre, la plupart des pays africains ne disposent pas de systèmes de financement du commerce extérieur, de services d'assurance à l'exportation ou de facilités de crédit à l'exportation. Faute d'harmonisation régionale, intrarégionale et nationale des réglementations monétaire et financière, les devises africaines ne sont pas convertibles entre elles. Au niveau des assurances, un gouffre sépare les besoins des exportateurs et les services et produits disponibles.

Le commerce africain ne pourra pas réellement progresser dans l'état actuel des infrastructures du continent. L'Afrique a besoin d'infrastructures physiques sûres, fiables, efficaces, bon marché et pérennes pour étayer son activité économique et fournir des services sociaux essentiels, en particulier pour les pauvres. En outre, l'Afrique doit développer ses infrastructures énergétiques – réseaux électriques, oléoducs et gazoducs – pour faciliter le commerce transfrontalier de l'énergie et, ce faisant, améliorer la sécurité et la fiabilité de l'approvisionnement. Les échanges entre pays gagneraient aussi à la mise en place de voies navigables sur des fleuves ou lacs communs, pour assurer le transport des biens et des personnes.

Désireux de relever ces défis, les pays africains se sont lancés dans des programmes de consolidation des infrastructures sur le continent, avec l'appui des CER. Ils s'efforcent de mettre en place un réseau intégré de routes, de voies ferrées, de transport maritime, de voies navigables intérieures et d'aviation civile. En outre, les CER élaborent et mettent en place des lois, des normes, des réglementations et des procédures harmonisées pour assurer la fluidité des échanges de biens et de services et abaisser le coût des transports. Le PDIA – lancé par la BafD, la CUA, les CER et le secrétariat du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) – a vocation à améliorer les infrastructures en Afrique (le secrétariat du Nepad synchronise la mise au point du cadre stratégique à moyen et long termes [MLTSF] du partenariat ainsi que les plans directeurs pour le développement des infrastructures sur le continent). Sous l'égide du PDIA, plusieurs études seront réalisées afin d'apporter aux décideurs africains les outils analytiques et décisionnels requis pour formuler des politiques, des programmes de développement des infrastructures prioritaires ainsi que les stratégies et les processus nécessaires à cet effet.

Le manque de financement fait également partie des gros obstacles au développement des infrastructures en Afrique. Des estimations récentes de la Banque mondiale fixent à environ 93 milliards USD le volume annuel des investissements nécessaires pour développer les infrastructures en Afrique dans les dix prochaines années – soit plus du double des précédentes estimations de la CEA. Ces investissements permettront de construire de nouvelles centrales électriques, des lignes de transport d'énergie transfrontalières, un réseau continental de fibre optique et des câbles sous-marins, des routes praticables en toute saison pour accéder aux terres agricoles, des réseaux d'eau et d'assainissement et des TIC. Par conséquent, il faudra augmenter les programmes de soutiens financiers ciblés sur

le développement des infrastructures en Afrique. La Banque mondiale, l'UE, la BAfD et d'autres organismes multilatéraux doivent accroître leur financement pour le développement des infrastructures africaines, dans la mesure où les gouvernements nationaux n'en ont pas les moyens. Il faut aussi prévoir un soutien plus important au Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA) et à la facilité pour les projets de développement des infrastructures (IPPF) du Nepad.

Afin de pallier les obstacles aux échanges de biens et de services sur le continent, les décideurs pourraient s'inspirer des recommandations et stratégies suivantes, susceptibles de renforcer le développement des infrastructures en Afrique :

- approfondir les marchés financiers régionaux pour une meilleure mobilisation de l'épargne locale et une plus grande intégration financière régionale ;
- améliorer l'accès aux financements à long terme, en créant des instruments spéciaux pour les investissements dans les infrastructures, par exemple des obligations pour les infrastructures ;
- renforcer les dispositifs de partenariat public/privé (PPP) en impliquant le secteur privé dans le financement et la mise en œuvre de projets mais aussi dans l'élaboration des politiques et l'application des règles ;
- poursuivre les initiatives visant à améliorer le climat des investissements en Afrique pour accroître la participation du secteur privé, en adoptant des réformes juridiques, réglementaires et institutionnelles ;
- militer activement pour l'Afrique en tant que destination des investissements, dans la mesure où un environnement propice ne suffira pas à lui seul à augmenter les flux d'investissement ;
- viser une croissance économique durable et un relèvement général des niveaux de vie. Pour ce faire, les gouvernements doivent instaurer un environnement économique stable pour les entrepreneurs. Des finances publiques stables et la maîtrise de l'inflation permettraient en effet aux entrepreneurs de répondre à une augmentation régulière de la demande avec des coûts de production stables ;
- considérer comme une double priorité la simplification des procédures douanières et l'harmonisation des *pro forma* exigés. Il s'agit de normaliser les documents conformément aux pratiques et aux directives en usage dans le monde entier et de les adapter à un traitement informatisé. Les administrations des douanes doivent privilégier le professionnalisme et l'intégrité mais aussi rendre leurs procédures plus transparentes et davantage orientées sur le service. En outre, ces services doivent se rapprocher des services fiscaux et des autres organismes publics concernés.



## Références

- Anania, G. (2009), « Bananas, Economic Partnership Agreements and the WTO », *Bridges Monthly*, Vol. 13, No. (3), pp.19-20.
- CEA et UA (2008), *État de l'intégration régionale en Afrique III : vers l'intégration monétaire et financière en Afrique*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- CEA et UA (2009), *Rapport économique sur l'Afrique 2009 : développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- CEA et UA (2010), *Rapport économique sur l'Afrique 2010 : promouvoir une croissance économique forte et durable pour réduire le chômage en Afrique*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- CEA et UA (à paraître), *Assessing Regional Integration in Africa IV: Enhancing Intra-African Trade*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- CNUCED (2009a), *Rapport sur le commerce et le développement 2009*, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, New York et Genève.
- CNUCED (2009b), *Le développement économique en Afrique (Rapport 2009) – Renforcer l'intégration économique régionale pour le développement de l'Afrique*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève.
- Foster, V. et C. Briceño-Garmendia (dir. pub.) (éd. 2010), *Africa's Infrastructure: A Time for Transformation*, Agence française de développement et Banque mondiale, Washington, DC.
- ICTSD (2009), « EU, Latin Americas Call Truce in Long-Running Banana War », *Bridges Weekly Trade News Digest*, Vol. 13, N° 43, pp. 1-3.
- ICTSD (2010a), « Preference Erosion List Marks 'New Era' in WTO Farm Talks », *Bridges Weekly Trade News Digest*, Vol. 14, N° 1, pp. 1-3.
- ICTSD (2010b), « Trade Facilitation Draft Text Holds Promise for Developing Countries », *Bridges Weekly Trade News Digest*, Vol. 14, N° 1, pp. 5-6.
- OMC (2009), *Rapport sur le commerce mondial 2009 : les engagements en matière de politique commerciale et les mesures contingentes*, Organisation mondiale du commerce, Genève.
- ONU (2010), *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2010*, Organisation des Nations Unies, New York.
- Oxfam (2002), « Cultivating Poverty. The Impact of US Cotton Subsidies on Africa », *Oxfam Briefing Paper*, N° 30.

## Les objectifs du Millénaire pour le développement : les avancées

À cinq ans de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD, les progrès sont dans l'ensemble trop lents pour que ces objectifs soient atteints. Les gouvernements africains doivent redoubler d'efforts pour accélérer le rythme, avec l'appui de la communauté internationale. Mais ils doivent aussi se résoudre à procéder à des arbitrages difficiles. Face à une échéance qui se rapproche et aux contraintes à la fois humaines et financières, ils doivent choisir entre tendre, sans y parvenir, vers la réalisation de tous les objectifs à la date prévue, ou entre atteindre quelques-uns seulement de leurs objectifs, jugés les plus vitaux pour leur développement à long terme.

### **Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim**

#### **Cible 1A – Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour**

L'Afrique a connu plusieurs années de croissance soutenue, qui ont permis de ramener la proportion de pauvres dans la population de 58 % en 1990 à 50 % en 2005. Mais, en chiffres absolus, la pauvreté a augmenté : elle touche désormais 388 millions d'individus. La croissance économique alerte du continent entre 2000 et 2008 a été brusquement interrompue en 2009 par la crise financière internationale. Dès le début de l'année 2009, il est devenu évident que cette crise serait un véritable coup dur pour la plupart des pays africains. À cinq ans de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD, l'Afrique est encore moins en mesure qu'avant de concrétiser l'OMD relatif à la réduction de la pauvreté.

Pour éviter une crise du développement, la communauté internationale doit continuer d'intervenir en partenariat avec les pays africains afin d'atténuer l'impact de la crise financière. Celle-ci menace les résultats obtenus sur le front de la croissance, ainsi que les gains enregistrés au cours de la décennie écoulée dans la lutte contre la pauvreté.

#### **Cible 1C – Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim**

Bien qu'en valeur absolue, le nombre des personnes sous-alimentées dans la région a augmenté, passant de 172.8 millions en moyenne en 1990-92 à 217.2 millions en 2004-06, la proportion de la population africaine ne recevant pas le niveau minimal d'apport calorique a reculé de manière marginale, passant de 34 % à 30 %. Ces chiffres ne prennent pas en compte l'Afrique du Nord, où moins de 5 % des habitants sont sous-alimentés. Concernant l'Afrique de l'Ouest, les données indiquent un recul en valeur absolue du nombre de personnes sous-nutries sur la même période.

Le manque de données sur les indicateurs correspondants rend difficile tout suivi des progrès à l'échelle individuelle de chaque pays. Sur les 29 pays pour lesquels des données sont disponibles, 22 ont réussi à réduire entre 1990-99 et 2000-07 la prévalence des enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale, selon des taux variables d'un pays à l'autre : douze (Mali, Angola, Tanzanie, Nigeria, Sénégal, Mozambique, Ghana, Rwanda, Malawi, Égypte, Ouganda et Niger) ont réduit ce taux de plus de 5 %, alors que les dix autres (Namibie, Érythrée, Cameroun, Liberia, Côte d'Ivoire, RCA, Algérie, Kenya, Togo et Tchad) l'ont réduit de moins de 5 %. Dans sept pays, la prévalence des enfants présentant une insuffisance pondérale a augmenté pendant la même période.

Les données de 2007 montrent que le continent a continué de progresser en direction de cette cible, bien que le nombre de personnes souffrant de la faim a en réalité augmenté du fait de la pression démographique. Le Ghana a déjà atteint cette cible grâce, en grande partie, à une gouvernance stable, des politiques macro-économiques saines et une augmentation des investissements dans l'agriculture. Les pays d'Afrique du Nord sont dans le même cas. Mais ailleurs, il faut redoubler d'efforts pour atteindre cette cible, parce qu'elle a un impact sur d'autres OMD et, en particulier, sur ceux qui ont trait à la santé. La coopération internationale reste à cet égard cruciale.

L'interaction entre la faim et la pauvreté complique l'évaluation des progrès. La faim fait toujours partie des réalités dans de nombreux pays d'Afrique en 2010, en particulier au Niger, au Burkina Faso, à Madagascar, en Érythrée et au Tchad. Les récentes crises mondiales alimentaire et économique rendent cette cible totalement inaccessible pour bon nombre de pays.

### **Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous**

#### **Cible 2A – D'ici à 2015, donner à tous les enfants, aux garçons comme aux filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires**

##### *Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire*

Malgré une amélioration, en chiffres absolus, du nombre des enfants inscrits à l'école primaire et qui achèvent ce cycle d'études, l'Afrique va probablement échouer, même si elle s'en rapproche, à accomplir l'objectif de l'éducation primaire pour tous.

Sur les 29 pays où des données sont disponibles pour 1991 et 2007, le Maroc, le Mali, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, la Guinée et l'Éthiopie ont amélioré de façon significative, de 30 % à 50 %, le taux net de scolarisation (TNS) en primaire. Dans le cas



de Djibouti, du Swaziland, du Togo, du Ghana, du Niger, du Sénégal, du Rwanda, de la Gambie, du Burundi et du Burkina Faso, le TNS en primaire a progressé de 10 % à 30 % environ sur la même période. Mais les statistiques entre 2005 et 2007 montrent que le TNS en primaire de la Tunisie, de l'Algérie, du Togo, de l'Érythrée et du Malawi a reculé. Par ailleurs, la République du Congo et la Guinée équatoriale sont nettement hors jeu, avec un recul du TNS supérieur à 27 % entre 1991 et 2007. Le Cap-Vert et l'Afrique du Sud ont également reculé, mais légèrement.

Par contre, depuis 2007, l'île Maurice, la Zambie, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, Madagascar et São Tomé-et-Principe ont atteint la cible ou l'approchent à moins de 5 %. Le Maroc, l'Afrique du Sud, le Rwanda et l'Ouganda se situent entre 5 % et 10 % de la cible. S'ils conservent le rythme observé entre 1991 et 2005, 13 autres pays devraient eux aussi atteindre l'objectif : il s'agit de la Namibie, du Malawi, du Swaziland, du Kenya, du Cap-Vert, du Burundi, de la Mauritanie, du Togo, de la Guinée, du Sénégal, de l'Éthiopie, du Ghana et de la Gambie. En revanche, 7 autres pays affichent un TNS très faible et se situent très loin de la cible, de 37 % à 58 % : Djibouti, l'Érythrée, le Niger, le Burkina Faso, la République centrafricaine (RCA), la République du Congo et le Mali.

#### *Taux d'achèvement*

Si les nouvelles sont relativement encourageantes sur le front de la scolarisation, les progrès sont très lents en termes d'achèvement de la scolarité. Le taux d'achèvement du primaire (TAP) n'est pas un indicateur officiel des OMD mais il sert néanmoins à mesurer la qualité d'un système éducatif. Les pays qui affichent les plus nets progrès à la fois pour le TNS en primaire et pour le TAP sont ceux présentant un grand nombre d'établissements privés. La Mauritanie, la Tunisie, le Malawi, Madagascar, le Maroc, le Mali et la Guinée arrivent en tête du classement en matière de progression du TAP. Celui-ci n'a en fait régressé que dans deux pays : l'île Maurice (-13 % environ) et le Rwanda (-6 % environ). Aucune analyse par région n'a été possible, faute de données suffisantes pour toutes les sous-régions. Mais d'après les informations disponibles, les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest semblent avoir obtenu les meilleurs résultats entre 1991 et 2007. D'une manière globale, le continent a sensiblement augmenté son TAP par rapport au niveau de 1991.

### **Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

Pratiquement deux tiers des pays en développement avaient atteint la parité entre les sexes dans le primaire en 2005 ; en Afrique, l'OMD 3 relatif à la parité dans le primaire devrait être atteint en 2015. Mais cet objectif impose aussi de parvenir à la parité dans le secondaire et dans le supérieur, à l'égalité hommes-femmes sur le marché de l'emploi et à une plus grande représentation politique des femmes. Là, les progrès de l'Afrique sont plus lents et plus contrastés.

Ce sont des pays d'Afrique de l'Ouest – la Gambie, la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal – qui présentent le meilleur rythme de progression vers la parité entre les sexes dans le primaire et dans le secondaire. Les données de 2007 révèlent que trois pays ont déjà atteint ou pratiquement atteint la parité entre les sexes en primaire, avec des indicateurs proches de 1 : la Zambie (0.97), les Seychelles (0.99) et São Tomé-et-Principe (1). Le Rwanda, le Malawi, la Gambie et la Mauritanie ont un indicateur supérieur à 1 pour le primaire, ce qui signifie que les filles sont plus nombreuses dans les classes primaires que les garçons. Globalement et sous réserve du maintien des tendances actuelles, la plupart des pays africains devraient parvenir à la parité entre les sexes dans le primaire à l'échéance fixée.

L'Afrique du Sud, la Namibie, São Tomé-et-Principe et le Cap-Vert présentent un indicateur de parité supérieur à 1 dans le secondaire. Comme la plupart des pays africains n'avaient pas encore atteint un indice de 0.90 en 2007 et que bon nombre se battent pour atteindre celui de 0.50, le continent aura vraisemblablement du mal, au rythme actuel, à atteindre cette cible en 2015.

La plupart des pays africains ne communiquent pas d'informations sur la parité dans le supérieur. Neuf seulement ont fourni des données pour 1991 et 2007 (Éthiopie, Burkina Faso, Burundi, Tanzanie, Malawi, Ghana, Madagascar, Maroc et Tunisie). Tous ont réduit l'écart hommes-femmes dans le supérieur, Tunisie en tête (de 0.85), suivie du Maroc (de 0.31) et de la Tanzanie (de 0.29). Les données pour 2007 montrent que le Cap-Vert (1.21), l'Algérie (1.4) et la Tunisie (1.51) ont en fait dépassé l'objectif. Dans ces pays, les femmes ont plus de probabilité d'accéder au supérieur que les hommes.

En 2009, la tendance à l'augmentation de la proportion de femmes dans les parlements nationaux, déjà observée en 2008, s'est confirmée. Le Rwanda, l'Angola et le Mozambique sont à la pointe du continent : au Rwanda, le leader de ce mouvement depuis quelques années, la proportion de femmes députées a encore progressé entre 2008 et 2009, de 7.8 %. En Angola, les élections de septembre 2008 ont permis d'augmenter le nombre de femmes élues au parlement de 22.8 % par rapport aux élections de septembre 1992. Enfin au Mozambique, la part des femmes siégeant au parlement a augmenté de 19.1 % entre 1990 et 2009.

### **Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile**

Si rien n'est fait, le continent ne devrait pas, globalement, tenir l'objectif de réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans à l'échéance prévue. La pauvreté et la malnutrition, mais aussi le VIH/Sida, la faible couverture vaccinale, le nombre élevé de décès de nourrissons et le paludisme contribuent encore fortement à la stagnation voire à la dégradation des résultats obtenus

auparavant dans ce domaine dans certains pays.

Certains pays sont en passe de réduire des deux tiers la mortalité des enfants de moins de cinq ans : l'Algérie, le Cap-Vert, l'Égypte, la Libye, l'île Maurice, le Maroc, les Seychelles et la Tunisie. En Angola, au Bénin, aux Comores, en Érythrée, en Éthiopie, en Guinée, au Liberia, à Madagascar, au Malawi, au Mali, au Niger, au Rwanda, en Somalie et au Togo, les taux de mortalité infantile ont reculé très significativement (de 50 % ou plus) mais ils partaient de niveaux extrêmement élevés. Pour autant, les progrès sont insuffisants pour atteindre la cible. À l'inverse, la mortalité infantile a augmenté entre 1990 et 2008 dans six pays : le Cameroun (6.5 %), la RCA (0.6 %), le Tchad (4 %), la République du Congo (20.2 %), le Kenya (24.7 %) et la Zambie (4.3 %).

À l'exception de l'Afrique centrale, toutes les régions ont réalisé des progrès dans ce domaine. L'Afrique du Nord arrive en tête, avec une réduction de 42 % du taux de mortalité infantile entre 1990 et 2007, devant l'Afrique de l'Est (26 %), l'Afrique australe (24 %) et l'Afrique de l'Ouest (20 %). Les données montrent que la mortalité infantile a stagné en Afrique centrale entre 1995 et 2007 et qu'elle s'est aggravée (+5 %) par rapport à 1990. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale affichent les plus mauvais taux de mortalité infantile en 2007.

### **Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle**

#### **Cible 5A – Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle**

Le bien-être des mères et celui des enfants sont inextricablement liés. Lorsque les mères sont pauvres, non éduquées et privées d'accès à des soins de santé, elles et leurs enfants courent davantage de risques. L'organisation Save the Children estime que 1 femme africaine sur 26 risque de mourir du fait de sa maternité, contre 1 sur 120 en Asie et 1 sur 290 en Amérique latine. Cette proportion est alarmante, surtout quand on sait que ce risque n'est plus que de 1 femme enceinte sur 3 700 dans les pays développés.

La plupart des décès maternels pourraient être évités si du personnel de santé qualifié présidait aux accouchements. Les Statistiques sanitaires mondiales (WHS) font apparaître de sensibles améliorations dans bon nombre de pays africains : sur 52 pays, 7 font état de taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié supérieurs ou égaux à 90 %. L'Éthiopie est le seul à avoir un taux inférieur à 10 %, puisque seulement 6 % des accouchements bénéficient de l'aide de personnel qualifié. Pour 19 pays, le taux est inférieur à 50 % – dont 12 sont proches de la moyenne régionale de 46 % observée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Quarante pays ont un taux supérieur à cette moyenne.

En ce qui concerne les grossesses chez les adolescentes, 29 pays font état de taux inférieurs à la moyenne régionale de l'OMS, de 117 naissances pour 1 000 jeunes filles âgées de 15 à 19 ans, contre 21 pays qui présentent un taux supérieur à la moyenne [1]. Trois pays ne donnent aucune information sur cet indicateur. Trois pays d'Afrique du Nord affichent les taux de fertilité des adolescentes les plus faibles du continent – l'Algérie, la Libye (dans les deux cas, 4 naissances pour 1 000 filles âgées de 15 à 19 ans) et la Tunisie (6 pour 1 000) – devant le Maroc, Djibouti et l'Égypte. On voit par là que l'Afrique du Nord est très en avance sur le reste du continent dans la lutte contre les grossesses chez les adolescentes.

La couverture des soins prénatals sur le continent ne cesse de s'améliorer : 17 pays affichent un taux supérieur à 90 % pour au minimum une première visite et seulement 4 – Niger (46 %), Tchad (39 %), Éthiopie (28 %) et Somalie (26 %) – indiquent un taux inférieur à 50 %. Trois pays ne donnent aucune information sur cet indicateur. Dix pays ont un taux supérieur à la moyenne régionale de l'OMS, de 73 %, contre 40 pays en dessous de cette moyenne.

### **Objectif 6 : Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies**

#### **Cible 6A – D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/Sida et avoir commencé à le faire reculer**

Les dernières données du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida (Onusida) dressent un tableau plutôt préoccupant. En 2008, l'Afrique subsaharienne a concentré 67 % des infections au VIH de par le monde, 68 % des nouvelles infections chez les adultes et 91 % des nouvelles infections chez les enfants. La région a aussi enregistré 72 % des décès liés au sida dans le monde en 2008. Si des résultats encourageants ont été obtenus, il faut redoubler d'efforts pour pouvoir tenir les cibles des OMD en la matière. Le taux de prévalence du sida en Afrique subsaharienne en 2008 – où résident la plupart des patients VIH – a reculé d'environ 5 %, ce qui confirme une tendance au repli observée depuis 2005 (Onusida, 2009).

Certains des pays les plus touchés par l'épidémie ont fait des progrès : au Botswana, où le taux de prévalence chez les adultes est de 24 %, la tendance semble être à la baisse dans les zones urbaines ; au Lesotho, l'épidémie semble s'être aussi stabilisée, avec une prévalence chez les adultes de 23.2 % en 2008 ; en Ouganda, le recul de la prévalence observé ces dix dernières années semble également avoir atteint un palier ; au Burundi, les statistiques officielles montrent que la prévalence chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans a reculé, passant de 4 % à 3.8 % en milieu urbain et de 6.6 % à 4 % en milieu semi-urbain entre 2002 et 2008. Parallèlement, la prévalence du VIH en milieu rural a légèrement progressé, passant de 2.2 % à 2.9 %. Selon une enquête auprès des



ménages kenyans effectuée en 2007, le recul observé depuis 2003 a cédé la place à une augmentation de la prévalence, qui est passée de 6.7 % à 7.4 %. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale restent toujours bien moins touchées par le virus que l'Afrique australe. Trois pays d'Afrique de l'Ouest (Cap-Vert, Niger et Sénégal) affichent une prévalence chez les adultes inférieure à 1 % ; pratiquement un Ivoirien adulte sur 25 (3.9 %) et 1.9 % de la population ghanéenne vivent avec le virus (Onusida, 2008).

Les taux de mortalité semblent stables, en partie grâce à un meilleur accès aux thérapies antirétrovirales (ARV). Le fait que le nombre d'individus qui contractent la maladie soit retombé à 1.9 million en 2008 est un signe encore plus positif. Le nombre d'enfants et d'adultes nouvellement infectés par le VIH a reculé de 17.4 % entre 2001 et 2008. Les programmes de prévention, conjugués aux thérapies, déterminent de toute évidence les tendances actuelles. Mais le nombre de personnes vivant avec le VIH continue d'être important. Tout cela exerce une pression considérable sur les systèmes de santé. Pourtant – et c'est un paradoxe – la persistance d'un chiffre élevé de personnes vivant avec le VIH tient aussi au succès des mesures prises : un meilleur accès aux traitements réduit la mortalité liée au VIH/Sida et augmente mécaniquement le nombre de personnes vivant avec le virus.

### **Objectif 7 : Préserver l'environnement**

La gestion du changement et des aléas climatiques complique sérieusement la donne pour les pays africains, non seulement pour la réalisation de l'OMD d'ici 2015 mais aussi pour assurer, à plus longue échéance, la pérennité du développement et de l'environnement. L'Afrique est le continent qui émet le moins de dioxyde de carbone, d'autant que les émissions ont diminué entre 1990 et 2006, à l'exception des Seychelles et de l'Algérie. La Libye et la Guinée équatoriale sont les plus gros émetteurs de la région, à cause du brûlage des résidus gazeux à la sortie des torchères. La Banque mondiale (2009) estime à quelque 18.1 milliards USD par an les mesures d'adaptation que devrait adopter l'Afrique (hors Afrique du Nord). Le coût d'adaptation pour le secteur de la santé devrait osciller entre 4 et 12 milliards USD, du fait des éventuels reculs en termes de malnutrition et de l'augmentation des maladies vectorielles à partir de 2010-30.

Le changement climatique exacerbe également le stress hydrique de nombreux pays, ce qui complique un peu plus l'accès à une eau potable salubre. Avec l'augmentation de l'utilisation de l'eau pour l'irrigation et l'agriculture en général, les pays devront adopter des systèmes plus efficaces de gestion des ressources en eau. Le fossé qui sépare les citadins des ruraux en termes d'accès à des sources d'eau améliorées reste un défi politique majeur. Malgré tout, la proportion de ménages ruraux ayant un accès amélioré à des sources d'eau potable est passée de 54 % à 65 % entre 1990 et 2006. En Afrique du Nord, l'approvisionnement en eau sous conduite a progressé, passant de 34 % des ménages à 63 %.

### **Objectif 8 : Mettre en place en partenariat pour le développement**

À cinq ans de l'échéance et au vu des progrès réalisés jusqu'ici pour la plupart des OMD, les chances de les atteindre sont plus que minces. La BafD estime que le continent a besoin d'environ 50 milliards USD supplémentaires par an pour atteindre les taux de croissance du PIB nécessaires à la réalisation de l'OMD 1 relatif à la pauvreté. Même si les moyens financiers nécessaires à la réalisation de plusieurs objectifs sont considérables, il faut y satisfaire. L'Afrique ne peut être laissée à elle-même ou reléguée au dernier rang des priorités. Bien entendu, la mobilisation d'une aide financière supplémentaire et d'autres formes de soutien sera très délicate en cette période de difficultés économiques pour les pays donateurs. Mais les bénéfices à retirer du soutien à l'Afrique – pour qu'elle accomplisse les OMD – sont tout aussi importants, comparé aux progrès obtenus sur le continent ces dernières années.



## Notes

[1] Il s'agit du Niger (199), du Tchad (193), du Mali (190), du Mozambique (185), du Malawi (178), de la Guinée-Bissau (170), de l'Angola (165), de l'Ouganda (159), de Madagascar (154), de la Guinée (153), de la Zambie (146), du Cameroun (141), de la Tanzanie (139), du Liberia (137), de la RCA (133), de la république du Congo (132), du Burkina Faso (131), de la Guinée équatoriale (128), du Nigeria (126), de la RDC (124) et de la Somalie (123).



Tableau 4.1 : Progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

|                           | Objectif 1                                                                                                              | Objectif 2                                                                         | Objectif 3                                                                   | Objectif 4                                                               | Objectif 5                                              | Objectif 6                                                                      | Objectif 7                                                                                                                 |                                                          |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Cibles                    | Éradiquer l'extrême pauvreté                                                                                            | Assurer l'éducation primaire pour tous                                             | Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes                | Réduire la mortalité infantile                                           | Améliorer la santé maternelle                           | Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies                        | Assurer un environnement durable                                                                                           |                                                          |
|                           | Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour | Donner à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires | Éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement | Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans | Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle | Stopper la propagation du VIH/Sida, du paludisme et des autres grandes maladies | Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable | Objectifs classifiés comme "atteints" ou "en bonne voie" |
| Indicateur                | Proportion de la population vivant en dessous de \$ 1 (PPA) par jour                                                    | Taux nets de scolarisation au primaire (%)                                         | Ratio filles par rapport aux garçons (niveau primaire)                       | Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1.000 naissances vivantes)    | Mortalité Maternelle (pour 100.000 naissances vivantes) | Taux de Prévalence du VIH (%)                                                   | Population ayant accès de façon durable à une source d'eau améliorée (%)                                                   |                                                          |
| IDH: rang (2007/182 pays) |                                                                                                                         |                                                                                    |                                                                              |                                                                          |                                                         |                                                                                 |                                                                                                                            |                                                          |
| 129                       | lent                                                                                                                    | atteint                                                                            | atteint                                                                      | lent                                                                     | réversible                                              | réversible                                                                      | en bonne voie                                                                                                              | 3 sur 7                                                  |
| 104                       | atteint                                                                                                                 | atteint                                                                            | en bonne voie                                                                | atteint                                                                  | réversible                                              | réversible                                                                      | réversible                                                                                                                 | 4 sur 7                                                  |
| 143                       | lent                                                                                                                    | lent                                                                               | réversible                                                                   | lent                                                                     | réversible                                              | lent                                                                            | lent                                                                                                                       | 0 sur 7                                                  |
| 161                       | en bonne voie                                                                                                           | atteint                                                                            | en bonne voie                                                                | lent                                                                     | atteint                                                 | en bonne voie                                                                   | lent                                                                                                                       | 5 sur 7                                                  |
| 125                       | lent                                                                                                                    | réversible                                                                         | atteint                                                                      | en bonne voie                                                            | réversible                                              | lent                                                                            | atteint                                                                                                                    | 3 sur 7                                                  |
| 177                       | lent                                                                                                                    | lent                                                                               | en bonne voie                                                                | lent                                                                     | lent                                                    | atteint                                                                         | en bonne voie                                                                                                              | 3 sur 7                                                  |
| 174                       | lent                                                                                                                    | atteint                                                                            | en bonne voie                                                                | lent                                                                     | réversible                                              | atteint                                                                         | lent                                                                                                                       | 3 sur 7                                                  |
| 153                       | atteint                                                                                                                 | ...                                                                                | réversible                                                                   | lent                                                                     | réversible                                              | réversible                                                                      | lent                                                                                                                       | 1 sur 7                                                  |
| 121                       | atteint                                                                                                                 | réversible                                                                         | lent                                                                         | atteint                                                                  | lent                                                    | lent                                                                            | atteint                                                                                                                    | 3 sur 7                                                  |
| 139                       | lent                                                                                                                    | atteint                                                                            | atteint                                                                      | atteint                                                                  | lent                                                    | lent                                                                            | réversible                                                                                                                 | 3 sur 7                                                  |
| 136                       | en bonne voie                                                                                                           | atteint                                                                            | lent                                                                         | lent                                                                     | lent                                                    | en bonne voie                                                                   | lent                                                                                                                       | 3 sur 7                                                  |
| 176                       | lent                                                                                                                    | réversible                                                                         | lent                                                                         | réversible                                                               | réversible                                              | lent                                                                            | lent                                                                                                                       | 0 sur 7                                                  |
| 163                       | réversible                                                                                                              | lent                                                                               | lent                                                                         | lent                                                                     | réversible                                              | atteint                                                                         | lent                                                                                                                       | 1 sur 7                                                  |
| 155                       | réversible                                                                                                              | lent                                                                               | en bonne voie                                                                | en bonne voie                                                            | réversible                                              | atteint                                                                         | atteint                                                                                                                    | 4 sur 7                                                  |
| 123                       | atteint                                                                                                                 | lent                                                                               | en bonne voie                                                                | atteint                                                                  | lent                                                    | réversible                                                                      | atteint                                                                                                                    | 4 sur 7                                                  |
| 171                       | atteint                                                                                                                 | atteint                                                                            | en bonne voie                                                                | en bonne voie                                                            | atteint                                                 | atteint                                                                         | lent                                                                                                                       | 6 sur 7                                                  |
| 165                       | réversible                                                                                                              | lent                                                                               | réversible                                                                   | atteint                                                                  | atteint                                                 | atteint                                                                         | lent                                                                                                                       | 3 sur 7                                                  |
| 103                       | atteint                                                                                                                 | lent                                                                               | atteint                                                                      | atteint                                                                  | réversible                                              | réversible                                                                      | atteint                                                                                                                    | 4 sur 7                                                  |
| 168                       | atteint                                                                                                                 | lent                                                                               | atteint                                                                      | atteint                                                                  | lent                                                    | atteint                                                                         | lent                                                                                                                       | 4 sur 7                                                  |
| 152                       | atteint                                                                                                                 | lent                                                                               | atteint                                                                      | lent                                                                     | lent                                                    | lent                                                                            | en bonne voie                                                                                                              | 3 sur 7                                                  |
| 170                       | en bonne voie                                                                                                           | en bonne voie                                                                      | atteint                                                                      | en bonne voie                                                            | réversible                                              | lent                                                                            | lent                                                                                                                       | 4 sur 7                                                  |
| 173                       | réversible                                                                                                              | lent                                                                               | lent                                                                         | lent                                                                     | réversible                                              | lent                                                                            | lent                                                                                                                       | 0 sur 7                                                  |
| 118                       | lent                                                                                                                    | réversible                                                                         | atteint                                                                      | lent                                                                     | lent                                                    | réversible                                                                      | lent                                                                                                                       | 1 sur 7                                                  |
| 147                       | atteint                                                                                                                 | en bonne voie                                                                      | atteint                                                                      | lent                                                                     | lent                                                    | en bonne voie                                                                   | lent                                                                                                                       | 4 sur 7                                                  |
| 156                       | atteint                                                                                                                 | réversible                                                                         | atteint                                                                      | lent                                                                     | réversible                                              | réversible                                                                      | en bonne voie                                                                                                              | 3 sur 7                                                  |
| 169                       | réversible                                                                                                              | atteint                                                                            | en bonne voie                                                                | atteint                                                                  | réversible                                              | en bonne voie                                                                   | lent                                                                                                                       | 4 sur 7                                                  |
| 55                        | atteint                                                                                                                 | atteint                                                                            | atteint                                                                      | en bonne voie                                                            | atteint                                                 | réversible                                                                      | atteint                                                                                                                    | 6 sur 7                                                  |
| 145                       | lent                                                                                                                    | atteint                                                                            | atteint                                                                      | en bonne voie                                                            | réversible                                              | lent                                                                            | lent                                                                                                                       | 3 sur 7                                                  |
| 160                       | lent                                                                                                                    | atteint                                                                            | atteint                                                                      | atteint                                                                  | réversible                                              | lent                                                                            | en bonne voie                                                                                                              | 4 sur 7                                                  |

Tableau 4.1 : Progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

|                                    | Objectif 1                                                                                                              | Objectif 2                                                                         | Objectif 3                                                                   | Objectif 4                                                               | Objectif 5                                              | Objectif 6                                                                      | Objectif 7                                                                                                                 |                                                          |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Cibles                             | Éradiquer l'extrême pauvreté                                                                                            | Assurer l'éducation primaire pour tous                                             | Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes                | Réduire la mortalité infantile                                           | Améliorer la santé maternelle                           | Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies                        | Assurer un environnement durable                                                                                           |                                                          |
|                                    | Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour | Donner à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires | Éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement | Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans | Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle | Stopper la propagation du VIH/Sida, du paludisme et des autres grandes maladies | Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable | Objectifs classifiés comme "atteints" ou "en bonne voie" |
| Indicateur                         | Proportion de la population vivant en dessous de \$ 1 (PPA) par jour                                                    | Taux nets de scolarisation au primaire (%)                                         | Ratio filles par rapport aux garçons (niveau primaire)                       | Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1.000 naissances vivantes)    | Mortalité Maternelle (pour 100.000 naissances vivantes) | Taux de Prévalence du VIH (%)                                                   | Population ayant accès de façon durable à une source d'eau améliorée (%)                                                   |                                                          |
| IDH: rang (2007/182 pays)          |                                                                                                                         |                                                                                    |                                                                              |                                                                          |                                                         |                                                                                 |                                                                                                                            |                                                          |
| 178 Mali                           | atteint                                                                                                                 | atteint                                                                            | en bonne voie                                                                | lent                                                                     | réversible                                              | lent                                                                            | lent                                                                                                                       | 3 sur 7                                                  |
| 130 Maroc                          | atteint                                                                                                                 | atteint                                                                            | atteint                                                                      | atteint                                                                  | lent                                                    | atteint                                                                         | lent                                                                                                                       | 5 sur 7                                                  |
| 81 Maurice                         | en bonne voie                                                                                                           | réversible                                                                         | atteint                                                                      | lent                                                                     | atteint                                                 | réversible                                                                      | atteint                                                                                                                    | 4 sur 7                                                  |
| 154 Mauritanie                     | atteint                                                                                                                 | en bonne voie                                                                      | atteint                                                                      | lent                                                                     | réversible                                              | réversible                                                                      | lent                                                                                                                       | 3 sur 7                                                  |
| 172 Mozambique                     | lent                                                                                                                    | en bonne voie                                                                      | lent                                                                         | en bonne voie                                                            | atteint                                                 | réversible                                                                      | lent                                                                                                                       | 3 sur 7                                                  |
| 128 Namibie                        | réversible                                                                                                              | en bonne voie                                                                      | atteint                                                                      | atteint                                                                  | réversible                                              | réversible                                                                      | atteint                                                                                                                    | 4 sur 7                                                  |
| 182 Niger                          | réversible                                                                                                              | lent                                                                               | lent                                                                         | lent                                                                     | lent                                                    | en bonne voie                                                                   | lent                                                                                                                       | 1 sur 7                                                  |
| 158 Nigeria                        | réversible                                                                                                              | lent                                                                               | lent                                                                         | réversible                                                               | lent                                                    | lent                                                                            | réversible                                                                                                                 | 0 sur 7                                                  |
| 157 Ouganda                        | en bonne voie                                                                                                           | atteint                                                                            | atteint                                                                      | en bonne voie                                                            | lent                                                    | en bonne voie                                                                   | lent                                                                                                                       | 5 sur 7                                                  |
| 179 Rép. centrafricaine            | lent                                                                                                                    | lent                                                                               | lent                                                                         | réversible                                                               | réversible                                              | lent                                                                            | lent                                                                                                                       | 0 sur 7                                                  |
| 167 Rwanda                         | réversible                                                                                                              | atteint                                                                            | atteint                                                                      | en bonne voie                                                            | lent                                                    | atteint                                                                         | lent                                                                                                                       | 4 sur 7                                                  |
| 131 São Tomé-et-Principe           | réversible                                                                                                              | atteint                                                                            | atteint                                                                      | lent                                                                     | réversible                                              | ...                                                                             | en bonne voie                                                                                                              | 3 sur 7                                                  |
| 166 Sénégal                        | atteint                                                                                                                 | lent                                                                               | atteint                                                                      | lent                                                                     | réversible                                              | en bonne voie                                                                   | lent                                                                                                                       | 3 sur 7                                                  |
| 57 Seychelles                      | ...                                                                                                                     | atteint                                                                            | atteint                                                                      | ...                                                                      | ...                                                     | ...                                                                             | lent                                                                                                                       | 2 sur 7                                                  |
| 180 Sierra Leone                   | lent                                                                                                                    | ...                                                                                | atteint                                                                      | atteint                                                                  | réversible                                              | en bonne voie                                                                   | lent                                                                                                                       | 3 sur 7                                                  |
| ... Somalie                        | ...                                                                                                                     | ...                                                                                | lent                                                                         | lent                                                                     | lent                                                    | réversible                                                                      | réversible                                                                                                                 | 0 sur 7                                                  |
| 150 Soudan                         | ...                                                                                                                     | réversible                                                                         | lent                                                                         | lent                                                                     | lent                                                    | réversible                                                                      | lent                                                                                                                       | 0 sur 7                                                  |
| 142 Swaziland                      | en bonne voie                                                                                                           | réversible                                                                         | réversible                                                                   | lent                                                                     | lent                                                    | réversible                                                                      | lent                                                                                                                       | 1 sur 7                                                  |
| 151 Tanzanie                       | réversible                                                                                                              | atteint                                                                            | atteint                                                                      | lent                                                                     | réversible                                              | réversible                                                                      | lent                                                                                                                       | 2 sur 7                                                  |
| 175 Tchad                          | réversible                                                                                                              | lent                                                                               | lent                                                                         | lent                                                                     | réversible                                              | réversible                                                                      | lent                                                                                                                       | 0 sur 7                                                  |
| 159 Togo                           | réversible                                                                                                              | lent                                                                               | en bonne voie                                                                | en bonne voie                                                            | lent                                                    | atteint                                                                         | lent                                                                                                                       | 3 sur 7                                                  |
| 98 Tunisie                         | atteint                                                                                                                 | atteint                                                                            | atteint                                                                      | atteint                                                                  | en bonne voie                                           | réversible                                                                      | atteint                                                                                                                    | 6 sur 7                                                  |
| 164 Zambie                         | réversible                                                                                                              | atteint                                                                            | atteint                                                                      | lent                                                                     | réversible                                              | lent                                                                            | lent                                                                                                                       | 2 sur 7                                                  |
| ... Zimbabwe                       | réversible                                                                                                              | atteint                                                                            | atteint                                                                      | lent                                                                     | réversible                                              | lent                                                                            | lent                                                                                                                       | 2 sur 7                                                  |
| Atteint                            | 16                                                                                                                      | 21                                                                                 | 27                                                                           | 13                                                                       | 6                                                       | 10                                                                              | 9                                                                                                                          |                                                          |
| En bonne voie                      | 6                                                                                                                       | 5                                                                                  | 10                                                                           | 10                                                                       | 1                                                       | 8                                                                               | 6                                                                                                                          |                                                          |
| Lent                               | 13                                                                                                                      | 16                                                                                 | 12                                                                           | 26                                                                       | 18                                                      | 16                                                                              | 34                                                                                                                         |                                                          |
| Réversible                         | 15                                                                                                                      | 8                                                                                  | 4                                                                            | 3                                                                        | 27                                                      | 17                                                                              | 4                                                                                                                          |                                                          |
| Ratio de performance satisfaisante | 44.0%                                                                                                                   | 52.0%                                                                              | 69.8%                                                                        | 44.2%                                                                    | 13.5%                                                   | 35.3%                                                                           | 28.3%                                                                                                                      |                                                          |

Source : Banque Africaine de Développement



# Gouvernance politique et économique

## Gouvernance politique

La stabilité politique a regagné du terrain en Afrique en 2009, après une année 2008 assez perturbée. Plusieurs pays ont franchi avec succès l'étape des élections démocratiques et les pouvoirs publics se montrent davantage enclins à assumer de plus belle leurs responsabilités. Malgré des déconvenues répétées, le renforcement des mécanismes de contre-pouvoir augure bien à terme de la consolidation institutionnelle sur le continent.

Mais pour conforter cette évolution et s'engager résolument sur la voie du progrès social, la société civile doit continuer de se développer et renforcer son aptitude à s'impliquer davantage dans le processus politique. Du côté des pouvoirs publics, les capacités institutionnelles doivent être optimisées et les réformes poursuivies, en particulier en matière de justice et de sécurité. Les tribunaux dignes de confiance et indépendants sont encore l'exception sur le continent alors même qu'ils sont indispensables pour garantir la primauté du droit et protéger les citoyens contre toute forme d'abus, y compris de la part du pouvoir politique. Cette évolution exige une mutation culturelle sur les relations entre population et pouvoir, mais aussi la mobilisation de ressources supplémentaires. L'Afrique reste pénalisée par le déficit humain et financier des institutions en charge de la gouvernance, ce qui entretient le clivage entre le cadre juridique des règles et dispositions formelles et son application dans la pratique. Il faut par ailleurs améliorer l'accès, la qualité et le coût des services publics essentiels pour renforcer l'efficacité des institutions et les rendre davantage responsables de leurs actions.

La flambée du prix des denrées alimentaires et autres biens de consommation de base observée en 2008 a provoqué des troubles sociaux et de vives réactions de la part de certains gouvernements. Ces événements ont fait craindre que le ralentissement économique de 2009 ne vienne fragiliser un peu plus la stabilité sociale du continent. Mais ces craintes se sont avérées infondées : de rares exceptions près, la crise mondiale n'a pas – contrairement aux pronostics – exacerbé les tensions civiles. Cela tient sans doute au fait que les économies africaines ont mieux supporté la crise que certains observateurs ne le redoutaient. Le recul des prix alimentaires et énergétiques a par la suite lui aussi allégé la pression sur les ménages, y compris au sein des classes moyennes urbaines, qui savent se faire entendre et avaient été à l'origine de bon nombre de manifestations en 2008. Plusieurs gouvernements ont par ailleurs pris des mesures pour soutenir la demande intérieure, ce qui a eu le mérite de limiter les tensions. Pour autant, la montée du chômage est à l'origine d'un mécontentement social grandissant dans plusieurs pays, notamment ceux lourdement tributaires du secteur minier, qui a été particulièrement touché. L'avenir reste incertain, puisque les mesures d'incitation budgétaire devront être progressivement abandonnées pour restaurer la viabilité économique alors même que le chômage restera élevé, voire continuera d'augmenter.

D'une manière générale, les indicateurs de tensions et d'autoritarisme se sont améliorés en 2009. Les conflits violents et les rébellions ont eu tendance à se calmer, à quelques grandes exceptions près. Confrontés à un regain de tensions, bon nombre de gouvernements ont recherché un équilibre entre la consolidation de leur position militaire et l'ouverture ou le renforcement du dialogue avec les rebelles. L'un dans l'autre, les autorités ont réagi plus vivement et plus rapidement que par le passé, ce qui pourrait contribuer à un apaisement sur le plus long terme. Les cas de coopération entre les gouvernements de la région des Grands Lacs sont des étapes considérables vers la stabilité régionale.

Les sections qui suivent dressent un bilan des conflits et troubles politiques qui freinent la croissance de l'Afrique et pèsent sur les conditions de vie de sa population. Ce bilan s'appuie sur les indicateurs originaux des *Perspectives économiques en Afrique* relatifs aux tensions civiles et au degré d'autoritarisme des régimes politiques, ainsi que sur l'analyse d'organismes indépendants comme Heidelberg Institute et Transparency International.

## Les conflits et les tensions civiles

Après une augmentation de 7.5 % en 2008 [1], l'indicateur des tensions civiles a reculé dans pratiquement tous les pays africains en 2009, de 12 % si l'on ne tient compte que des pays de l'échantillon de départ [2]. Malgré une progression marginale de l'instabilité dans quasiment la moitié des 51 pays de l'échantillon de 2009 [3] (contre 18 en 2008), l'intensité de cette progression moyenne s'est considérablement atténuée. L'essentiel des troubles est concentré dans une poignée de pays, à savoir le Soudan, la RDC et Madagascar. Alors que le Soudan et la RDC sont traditionnellement considérés comme instables, enlisés dans de graves troubles civils qui s'éternisent, Madagascar a connu une crise politique sérieuse qui a culminé par un alternance de pouvoir anticonstitutionnelle.

Le recul manifeste de l'instabilité laisse espérer que les troubles (parfois violents) qui ont émaillé l'année 2008, liés à la flambée des cours du pétrole et du prix des denrées alimentaires, resteront l'exception. Aussi nombreuses qu'elles aient pu être, les manifestations observées en 2009 n'ont pas provoqué de violences du même ordre. L'expression publique de désaccords apparaît de plus en plus comme la preuve d'un enracinement de la démocratie et du renforcement de la société civile, et non comme des signaux de violences et de crises profondes.

Au Cameroun et au Sénégal, plusieurs manifestations ont été motivées par des revendications salariales et des protestations contre les coupures incessantes d'électricité ; en Côte d'Ivoire, la société a intensifié ses revendications électorales et la fonction publique s'est fait entendre ; en Algérie, des manifestations sporadiques ont éclaté en réaction à des problèmes sociaux ; au Burkina Faso, les manifestants ont protesté pour obtenir de meilleurs salaires et conditions de travail, mais aussi pour réclamer une nouvelle enquête sur le meurtre non éludé d'un journaliste, en 1998 (l'affaire Zongo). L'Afrique du Sud est agitée depuis 2006 par des manifestations qui se sont succédé à un rythme plus soutenu tout au long de l'année 2009. Les manifestants, venus pour la plupart des quartiers pauvres, ont protesté contre la stagnation des conditions de vie pour la majorité d'entre eux. Mais ces événements n'ont pas atteint le niveau de violence de l'année 2008.

La stabilisation s'est poursuivie en 2009 en Angola, au Rwanda et au Mozambique, où des élections générales ont été organisées. Après une guerre civile de près de 30 ans qui a pris fin en 2002, l'Angola est aujourd'hui remarquablement stable et, en dépit de quelques manifestations, ne connaît guère de tensions civiles. Le Libéria, où la guerre civile s'est achevée en 2003, est toujours en butte à une violence larvée, mais les signaux positifs se multiplient, et les autorités réaffirment leur engagement à œuvrer en faveur de la réconciliation.

Dans quelques pays, des actions subversives et des attaques terroristes se sont multipliées. Plusieurs gouvernements ont réagi à l'escalade des violences sur leur territoire par une stratégie mixte conjuguant fermeté officielle et ouverture de négociations. Cette approche plus pragmatique marque une évolution bienvenue.

Le réseau terroriste international d'Al-Qaïda et ses groupes affiliés, poussés par leur fondamentalisme religieux, sont à l'origine de nombreuses attaques d'ampleur variable, en particulier en Algérie et en Mauritanie. Depuis peu, ils multiplient leurs opérations au Mali et au Niger. Ces deux pays connaissent un regain des tensions civiles, alimentées également par l'intensification des troubles liés à la rébellion touareg. Au Sénégal, les tensions ont repris en Casamance, cinq ans après la signature de l'accord général de paix.

Les effets positifs des négociations ont commencé à se faire sentir en 2009 dans un certain nombre de pays. Un climat de dialogue, qui augure bien de la stabilisation, s'instaure peu à peu. Même si la situation reste précaire, les tensions et les violences se sont nettement atténuées au Nigeria, avec la proclamation par le gouvernement en août 2009 d'une amnistie générale pour les rebelles du Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger (Mend). Depuis, 15 000 rebelles ont rendu les armes, ce qui a conduit le Mend à déclarer un cessez-le-feu fin octobre 2009. Depuis 2006, les rebelles du Mend avaient réussi à déstabiliser profondément la production de pétrole du pays par leurs attaques fréquentes contre les oléoducs et l'enlèvement de travailleurs étrangers. Le Mend revendique ses actions au nom de l'extrême pauvreté des populations du delta du Niger, qui ne bénéficient guère de la manne pétrolière locale.

Dans la région des Grands Lacs, la RDC et le Rwanda sont intervenus ensemble contre une rébellion hutu qui entretient la violence et l'instabilité dans le nord-est de la RDC depuis 1994. Ils ont aussi combattu le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), un groupe rebelle congolais dirigé par le Tutsi congolais Laurent Nkunda, qui a été arrêté. De leur côté, l'Ouganda, la RCA, la RDC et le Soudan ont joint leurs forces pour lutter contre l'Armée de résistance du seigneur (LRA), entrée en rébellion armée contre le gouvernement ougandais depuis 1987. Ce conflit, l'un des plus anciens d'Afrique, a gagné les pays voisins depuis le nord de l'Ouganda où les populations civiles ont souvent été les victimes désignées d'actes d'une violence extrême. Si ces interventions conjointes ont temporairement accru l'instabilité dans ces pays, elles ont réussi à affaiblir la LRA et ouvrent des perspectives de stabilisation.

Au Tchad, les tensions civiles ont globalement reculé en 2009 – après les sommets atteints en 2008 lorsque les échauffourées entre gouvernement et rebelles ont dégénéré en guerre ouverte. Plusieurs accords ont été signés en 2009 entre le Tchad et son voisin soudanais, qui participent à l'apaisement même si la situation reste fragile du fait d'accrochages sporadiques entre rebelles et gouvernement.

En dépit de l'évolution globalement positive sur le continent, un certain nombre de pays sont toujours confrontés à de fortes tensions. Parmi les pays notoirement instables, le Soudan pâtit toujours des accrochages fréquents entre l'armée et les rebelles dans le sud et dans la région du Darfour. Les combats ont repris peu après la signature d'un nouvel accord de paix en février 2010 entre le gouvernement et le mouvement rebelle du Sud-Soudan, Justice et égalité (JEM). Le Sud-Soudan reste fragilisé par les opérations de la LRA depuis l'Ouganda alors que les rebelles en butte au gouvernement tchadien opèrent à la frontière occidentale. En 2009, des milliers de civils ont été victimes des conflits tribaux, en nette augmentation. Mis à part le Soudan, les heurts tribaux et/ou religieux ont redoublé d'intensité en RDC, en Algérie (dans la région de Ghardaïa), au Kenya, au Niger, en RCA et au Nigeria. Au Nigeria, les heurts entre musulmans et chrétiens se sont poursuivis au début de l'année 2010, faisant pratiquement 1 000 victimes parmi les civils en quelques jours à peine.

En Ouganda, l'instabilité a brusquement augmenté. Cela tient en partie à l'intensification du front contre les rebelles de la LRA au nord, mais aussi à des heurts ethniques violents.



En septembre 2009, des conflits entre communautés ont éclaté qui ont aussi impliqué l'armée régulière. A Kampala, de violentes manifestations ont fait suite à l'interdiction, par la police, de la visite du *kabaka* (roi) Ronald Muwenda Mutebi II, qui avait remis en cause l'influence politique des Banyala. Les émeutes ont dégénéré en heurts violents entre civils et forces de police.

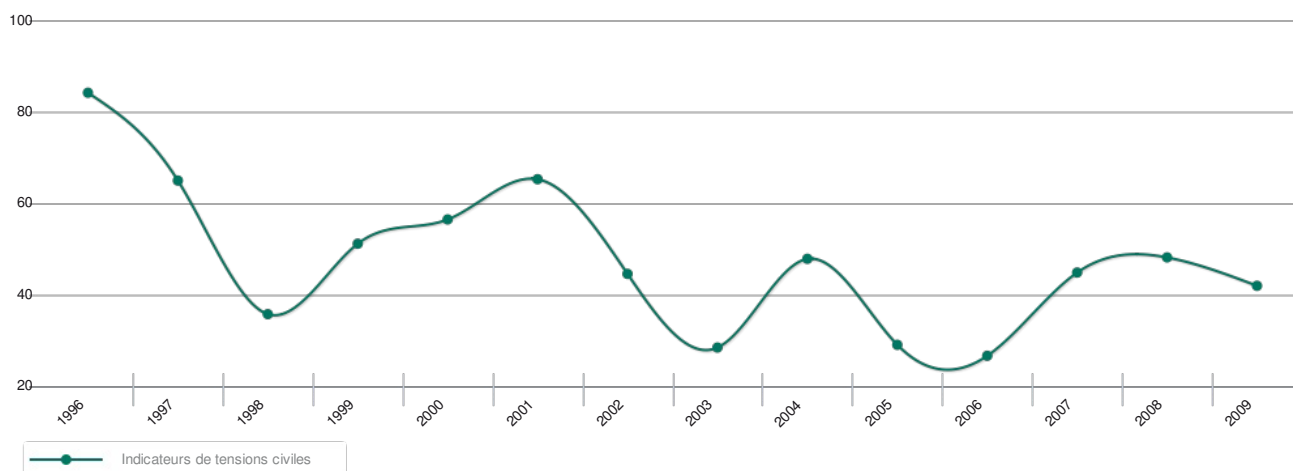
Certains pays post-conflits restent instables, fragilisés par la faiblesse de leurs systèmes juridiques et judiciaires et de fréquentes atteintes aux droits de l'homme. Ainsi l'instabilité a perduré en 2009 au Burundi et en Sierra Leone, à peine remis de guerres civiles violentes. Cette situation tient à la facilité de se procurer des armes et au recours fréquent à la violence pour résoudre des litiges privés – un héritage des conflits récents qui ont détruit le tissu social de ces pays.

Au Gabon, en Guinée équatoriale, en République du Congo et au Togo, l'organisation et la tenue d'élections ont engendré une certaine instabilité. Des milliers de Congolais ont ainsi fui Brazzaville à la suite des émeutes postélectorales, échaudés par l'expérience. Au Gabon, les manifestations et émeutes postélectorales ont provoqué la mort de plusieurs personnes.

La persistance de coups d'État en 2009 est plus préoccupante. Après les changements anticonstitutionnels opérés en Mauritanie et en République de Guinée en 2008, le scénario s'est répété en 2009 à Madagascar et en Guinée-Bissau. À Madagascar, la crise politique a été provoquée par une lutte de pouvoir entre l'ancien président, Marc Ravalomanana, et l'ancien maire d'Antananarivo, Andry Rajoelina. Des affrontements violents ont embrasé la capitale jusqu'à ce que l'armée installe au pouvoir Andry Rajoelina. En Guinée-Bissau, l'ancien président João Bernardo Vieira et son chef d'état-major ont été assassinés après une série de coups d'État avortés au début de l'année 2009. L'instabilité, traditionnellement vive dans ce pays, est attisée depuis quelque temps par la présence de narcotrafiquants originaires d'Amérique latine. L'impuissance de l'État est propice à l'installation de réseaux criminels qui viennent alimenter l'instabilité. Si la tenue d'élections a permis de restaurer le calme en Guinée-Bissau, la situation reste explosive à Madagascar, la crise politique étant toujours d'actualité en avril 2010, date de rédaction de ce rapport. La Guinée équatoriale et le Togo ont aussi été le théâtre de coups d'État avortés.

Au Niger, l'armée a renversé le président Mamadou Tandja début 2010, après une série de manifestations et de grèves déclenchées par le président lui-même, qui avait imposé une révision contestée de la constitution afin de pouvoir prolonger son mandat.

Figure 5.1 : Indices des tensions civiles



Source : Calculs des auteurs, basés sur *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/850370244807>

## Les régimes politiques

Après le net durcissement des régimes politiques observé en 2008 et la montée de l'instabilité, la situation s'est visiblement détendue en 2009. Parmi les pays africains qui figuraient dans l'échantillon considéré en 2008, le même nombre (22) ont vécu un renforcement de l'autoritarisme du pouvoir en place. Mais la moyenne de l'indicateur a reculé de plus de 25 %, et les pics d'autoritarisme observés en 2008 ont quasiment disparu : l'indice le plus élevé (4.1) a été atteint par le Niger, alors qu'il s'était élevé à 9.9 en 2008 au Zimbabwe. Alors que cinq pays avaient atteint un degré important d'autoritarisme en 2008 (Zimbabwe, Tchad, Kenya, Mauritanie et RDC), le Niger se retrouve seul dans ce cas en 2009. Cette évolution tend à prouver que la plupart des

gouvernements confrontés à une intensification des attaques rebelles ont su trouver un équilibre entre l'intensification de leur réaction militaire et le lancement/renforcement du dialogue avec les mouvements subversifs.

Les différents gouvernements concernés ont réagi de façons diverses. Le Niger et le Mali ont poursuivi pour leur part le dialogue avec la rébellion touareg. C'est là un signe positif, surtout de la part du Niger qui, jusqu'en 2008, refusait de reconnaître l'existence des groupes rebelles. Au Nigeria, le gouvernement a par contre durci son attitude devant la recrudescence des attaques du Mend, que la police et l'armée ont été incapables de contenir. Pour limiter le nombre d'enlèvements, une loi adoptée en mai 2009 prévoit une peine d'emprisonnement à vie pour les responsables. Cette mesure n'a pas désarmé le Mend, qui a repris ses attaques de plus belle. Le gouvernement a donc dû revoir sa position, ce qui l'a conduit à entamer des négociations et à proposer une amnistie – mais le processus a été temporairement suspendu à cause de l'hospitalisation du président Umaru Yar'Adua. Au Tchad, la quasi-totalité des partis politiques ont signé un accord en août 2009 pour la tenue d'élections en 2010. Conjugué à l'accord de paix signé avec les trois principaux groupes rebelles en juillet 2009, cet événement a apaisé la situation intérieure.

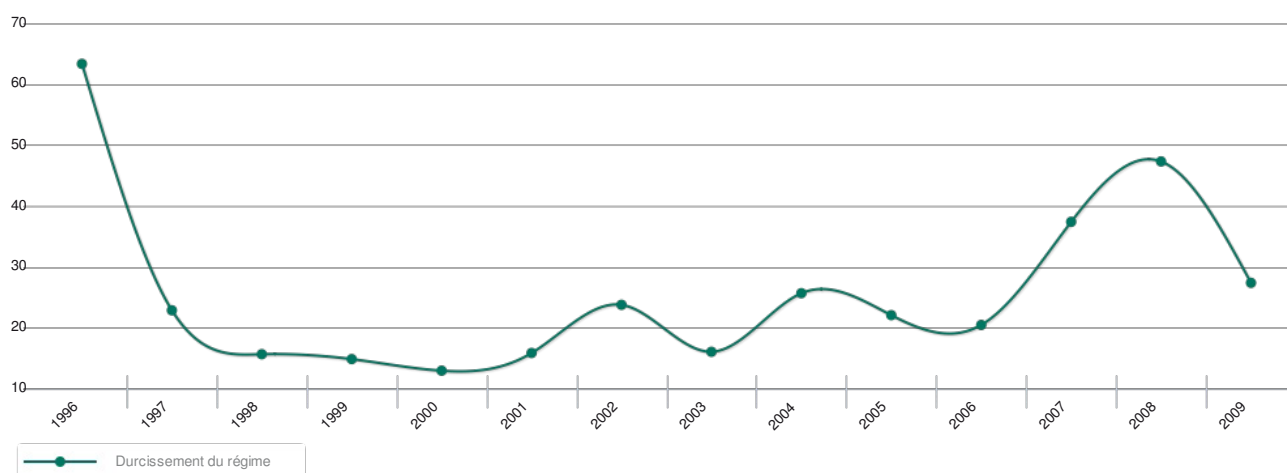
Le Kenya et la Mauritanie sont parvenus également à résoudre pacifiquement leurs crises politiques, après les graves tensions de 2008. Au Kenya, les violences post-électorales de janvier 2008 avaient fait des centaines de victimes et provoqué une crise politique sévère. L'année 2009 a marqué un retour progressif à une situation politique plus stable, grâce à la médiation réussie de Kofi Annan et à la constitution d'un gouvernement de coalition en 2008. Au Zimbabwe, après une année 2008 marquée par de graves tensions et une sévère répression, la situation s'est elle aussi apaisée. La constitution d'un gouvernement de coalition a mis fin à la répression violente organisée un an auparavant par le pouvoir en place. Cette répression était venue aggraver les effets d'une crise humanitaire et économique majeure, qui malheureusement se poursuit.

En Mauritanie, un coup d'État de l'armée avait renversé en juillet 2008 le premier président démocratiquement élu du pays, ouvrant une période d'instabilité. Après une période pré-électorale plutôt agitée, les élections libres organisées en juillet 2009 ont permis de rétablir l'ordre constitutionnel. Les autorités ont par ailleurs poursuivi le processus de réconciliation sociale après la répression brutale des minorités au début des années 1990. En mars 2009, la Mauritanie a inauguré un plan de compensation pour les familles touchées et, en octobre, plusieurs fonctionnaires limogés ont été réintégrés dans la fonction publique.

Un certain nombre de gouvernements ont renforcé marginalement leur autoritarisme en engageant des actions contre la criminalité qui ont alimenté une certaine instabilité et des tensions sociales. C'est le cas en Algérie et au Maroc qui ont démantelé plusieurs réseaux de trafiquants de drogue et de passeurs d'émigrés clandestins, ou à caractère terroriste (en l'occurrence Al-Qaïda Maghreb, qui a intensifié dernièrement attaques et enlèvements). Pour la première fois, la Tanzanie a durci sa position vis-à-vis des meurtres rituels, qui étaient en nette augmentation, notamment à l'encontre des albinos.

À rebours des évolutions positives, certains pays se sont montrés plus autoritaires, multipliant les attaques contre les partis d'opposition, les atteintes aux libertés civiles (manifestations, liberté de la presse, débats publics) et les tentatives de renversement de l'ordre constitutionnel. Ce durcissement ne concerne qu'une poignée de pays, en particulier ceux qui ont été la cible de coups d'État, avortés ou réussis.

Figure 5.2 : Durcissement du régime



Source : Calculs des auteurs, basés sur *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/850374883184>



Au Niger, la situation s'est nettement dégradée vers la fin de l'année 2009, lorsque le président Tandja, malgré l'interdiction de la Cour constitutionnelle, a organisé un référendum pour modifier la constitution afin de pouvoir se maintenir au pouvoir à l'échéance de son mandat. Des manifestations et des grèves ont été organisées avant et après le référendum. Plusieurs civils ont perdu la vie lors des heurts avec la police. Des militants, quelques journalistes et certains membres de l'opposition ont été arrêtés. Pendant toute cette période, les actes de censure et les interdictions de débats ou de manifestations se sont multipliés. La crise a pris fin avec le coup d'État orchestré par l'armée.

En République de Guinée, la situation s'est fortement dégradée après le coup d'État de 2008, lorsque le capitaine Dadis Camara, chef de la junte, s'est déclaré candidat aux futures élections. Les manifestations et les protestations ont été durement réprimées. En septembre 2009, 150 civils ont trouvé la mort lors d'une manifestation organisée dans un stade de Conakry. La réaction brutale de l'armée a été universellement condamnée, dans le pays comme à l'étranger. À la suite de ces événements, Dadis Camara a fait l'objet d'une tentative d'assassinat. Grièvement blessé, il a été expatrié au Maroc, puis au Burkina Faso. Les organisations de défense des droits de l'homme ont dénoncé des violations des droits pendant toute cette période. Les exactions et les violations des droits de l'homme perpétrées par les troupes régulières sont également tristement banales en RDC ou en RCA, où l'armée échappe souvent à tout contrôle.

À Madagascar, les mois qui ont précédé et suivi le coup d'État ont été marqués par une répression brutale des manifestations tant de la part de l'ancien président que de son remplaçant, qui a laissé des dizaines de victimes. Mesures liberticides et incarcération d'opposants se poursuivent. En avril 2010, date de rédaction de ce texte, l'issue de la crise était toujours incertaine.

Alors que les manifestations de protestation se poursuivent, le président en place Andry Rajoelina a dénoncé de manière unilatérale, en décembre 2009, un accord signé par tous les partis politiques et investi un nouveau Premier ministre.

D'autres pays ont vécu un certain raidissement du pouvoir dans un contexte électoral : c'est le cas en particulier du Gabon, de la République du Congo et des Comores, mais aussi de la Guinée équatoriale et, dans une bien moindre mesure, de la Namibie et du Malawi. La liberté de la presse et des médias a progressé dans certains pays d'Afrique, notamment au Zimbabwe, en Libye et en Sierra Leone. Reporters sans frontières a élu le Mali champion 2009 de la liberté de la presse en Afrique. D'une manière générale pourtant, la situation de la presse sur le continent reste préoccupante. Seuls sept pays sont considérés comme libres par Freedom House. Les actes d'obstruction à la libre circulation de l'information sont monnaie courante dans un certain nombre de pays, et pas seulement dans les pays qui ont vécu un renforcement de l'autoritarisme dans un contexte de crise politique ou dans un contexte électoral.

Pour la première fois depuis plusieurs années, l'indice de liberté politique (PFI) de Freedom House pour l'année 2009 mentionne davantage d'améliorations que de reculs en Afrique subsaharienne – confirmant l'analyse et les tendances des indicateurs précédents. Dans douze pays, les droits politiques ou civils se sont améliorés, contre cinq seulement où la situation s'est détériorée. L'indice PFI prend en compte plusieurs aspects de la liberté politique : la tenue d'élections libres et équitables ; la transparence du dépouillement des suffrages ; la liberté citoyenne et pluraliste d'organiser des partis politiques ou autres groupements politiques ; l'importance du vote de l'opposition et son aptitude réelle à accéder au pouvoir par le processus électoral ; le libre-arbitre et l'absence de toute forme de subordination ; un degré raisonnable d'expression autonome pour les minorités culturelles, ethniques, religieuses et autres ; et la décentralisation du pouvoir exécutif.

Tableau 5.1 : Liberté en Afrique en 2009, sous scores par pays

| Pays                       | Droits politiques | Libertés civiles |
|----------------------------|-------------------|------------------|
| <b>Afrique du Sud</b>      | 2                 | 2                |
| <b>Algérie</b>             | 6                 | 5                |
| <b>Angola</b>              | 6                 | 5                |
| <b>Bénin</b>               | 2                 | 2                |
| <b>Botswana</b>            | 3 (agg. 1pt)      | 2                |
| <b>Burkina Faso</b>        | 5                 | 3                |
| <b>Burundi</b>             | 4                 | 5                |
| <b>Cameroun</b>            | 6                 | 6                |
| <b>Cap-Vert</b>            | 1                 | 1                |
| <b>Rép. centrafricaine</b> | 5                 | 5                |
| <b>Comores</b>             | 3 (am. 1pt)       | 4                |
| <b>Congo (Brazzaville)</b> | 6                 | 5                |
| <b>Congo (Kinshasa)</b>    | 6 (agg. 1pt)      | 6                |
| <b>Côte d'Ivoire</b>       | 6 (am. 1pt)       | 5                |
| <b>Djibouti</b>            | 5                 | 5                |
| <b>Égypte</b>              | 6                 | 5                |
| <b>Guinée Équat.</b>       | 7                 | 7 (agg. 1 pt)    |
| <b>Érythrée</b>            | 7                 | 7 (agg. 1 pt)    |
| <b>Éthiopie</b>            | 5                 | 5                |
| <b>Gabon</b>               | 6                 | 5 (agg. 1pt)     |
| <b>Ghana</b>               | 1                 | 2                |
| <b>Guinée</b>              | 7 (agg. 1 pt)     | 6 (agg. 1 pt)    |
| <b>Guinée-Bissau</b>       | 4                 | 4                |
| <b>Kenya</b>               | 4                 | 4 (agg. 1pt)     |
| <b>Lesotho</b>             | 3 (agg. 1pt)      | 3                |
| <b>Liberia</b>             | 3                 | 4                |
| <b>Libye</b>               | 7                 | 7                |
| <b>Madagascar</b>          | 6 (agg. 2pt)      | 4 (agg. 1pt)     |
| <b>Malawi</b>              | 3(am. 1pt)        | 4                |
| <b>Mali</b>                | 2                 | 3                |
| <b>Mauritanie</b>          | 6 (agg. 2pt)      | 5 (agg. 1pt)     |
| <b>Maurice</b>             | 1                 | 2                |
| <b>Maroc</b>               | 5                 | 4                |
| <b>Mozambique</b>          | 4 (agg. 1pt)      | 3                |
| <b>Namibie</b>             | 2                 | 2                |
| <b>Niger</b>               | 5 (agg. 2pt)      | 4                |
| <b>Nigeria</b>             | 5 (agg. 1pt)      | 4                |
| <b>Rwanda</b>              | 6                 | 5                |
| <b>São Tomé-et-Princ.</b>  | 2                 | 2                |
| <b>Sénégal</b>             | 3 (agg. 1pt)      | 3                |
| <b>Seychelles</b>          | 3                 | 3                |
| <b>Sierra Leone</b>        | 3                 | 3                |
| <b>Somalie</b>             | 7                 | 7                |
| <b>South Africa</b>        | 2                 | 2                |
| <b>Soudan</b>              | 7                 | 7                |
| <b>Swaziland</b>           | 7                 | 5                |
| <b>Tanzanie</b>            | 4                 | 3                |
| <b>Gambie</b>              | 5                 | 5 (agg. 1pt)     |
| <b>Togo</b>                | 5                 | 4 (am. 1pt)      |
| <b>Tunisie</b>             | 7                 | 5                |
| <b>Ouganda</b>             | 5                 | 4                |
| <b>Zambie</b>              | 3                 | 4                |
| <b>Zimbabwe</b>            | 6 (am. 1pt)       | 6                |

Note : entre parenthèses: évolution par rapport à l'indice 2008. "am.": amélioration; "agg.": aggravation; "=": sans changement.

Source : Indice de liberté politique de Freedom House ([www.freedomhouse.org](http://www.freedomhouse.org))



## La paix et la sécurité

Selon l'Heidelberg Institute (2009), l'Afrique (Afrique du Nord comprise) se situe toujours en deuxième position dans le baromètre des conflits pour l'année 2008, avec 98 conflits [5], derrière l'Asie et l'Océanie (113 conflits [6]). Alors que l'Heidelberg Institute constate une augmentation du nombre de conflits, il observe aussi une diminution de leur intensité, ce qui confirme notre analyse. Huit nouvelles crises ont éclaté en 2009, dont celle qui a opposé l'Angola et la RDC à propos du Cabinda, une région riche en pétrole, mais aussi les heurts ethniques sans précédent en RDC et la crise entre le gouvernement et l'opposition au Gabon après l'élection présidentielle. Madagascar, le Mali, le Niger (à deux reprises) et la Somalie ont eux aussi été concernés. Parmi les conflits identifiés, neuf seulement ont été classés comme extrêmement violents [7], contre 12 en 2008. Un seul conflit s'apparente à une guerre ouverte (en Somalie), contre trois en 2008.

Mais l'Afrique détient toujours le palmarès des coups d'État, avec quatre coups ou tentatives de coups d'État en 2009 sur un total mondial de neuf [8].

Le Kenya fait partie des améliorations constatées par le baromètre. Après les violences postélectorales qui ont provoqué la mort de 1 500 personnes, un accord de partage du pouvoir a mis fin aux troubles, même s'il reste fragile. La seconde désescalade des violences a eu lieu aux Comores, où la crise de l'année 2008 a évolué en conflit latent après que l'intervention militaire des troupes de l'UA eut poussé le président sécessionniste d'Anjouan, Mohamed Said Bacar, à l'exil. Mais selon la définition du baromètre, un conflit latent a dégénéré en crise en Éthiopie (entre les communautés pastorales oromo et somalie), et un conflit ouvert a dégénéré en crise grave au Nigeria (entre la secte Boko Haram et le gouvernement du pays).

L'Afrique se distingue par deux zones de conflits extrêmement violents et interconnectés, qui dépassent souvent les frontières nationales : l'un s'étend du Nigeria vers le Tchad, le Soudan et la corne de l'Afrique, quand le second touche les pays de la région des Grands Lacs (Ouganda, RCA et RDC). Dans la première zone, le baromètre confirme une augmentation des actes terroristes en 2009, ce que traduit bien l'indicateur des tensions civiles des PEA. À l'échelle du continent, la principale cause des conflits reste le contrôle des ressources (33 cas), les luttes de pouvoir intestines arrivant en deuxième position (26 cas).

L'année 2009 aura vu la conclusion d'un grand nombre d'accords de paix en Afrique. Un traité a été signé au Tchad entre le Mouvement national (coalition rebelle) et le gouvernement, comme au Burundi entre la dernière faction rebelle et le gouvernement. En RCA, deux groupes rebelles et le gouvernement ont signé un traité qui prévoit la constitution d'un gouvernement de consensus pour exercer le pouvoir jusqu'aux élections présidentielles de 2010, et une loi d'amnistie pour les violations commises pendant le conflit. Au Mali et au Niger, des traités ont été signés entre la rébellion touareg et les gouvernements respectifs de ces pays. En RDC, le gouvernement a scellé un accord avec les milices Maï-Maï et avec le groupe rebelle tutsi dirigé avant son arrestation par Laurent Nkunda.

Comme par le passé, l'Afrique est en tête du palmarès pour le nombre d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'année 2009, sans grand changement : Mission conjointe des Nations Unies et de l'UA au Darfour (Unamid) ; Mission des Nations Unies au Soudan (Minus) ; Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (Onuci) ; Mission des Nations Unies au Libéria (Minul) ; Mission des Nations Unies en RDC (Monuc) ; Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) ; et mission de construction de la paix du Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (Binub). Le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (Unogbis) a succédé à la mission de maintien de la paix. Cette évolution fait suite aux événements dramatiques de mars 2009 et au retour de la stabilité politique à la suite des élections présidentielles. La Mission des Nations Unies en RCA et au Tchad (Minurcat) a succédé à la force de l'UE (Eufor) mise en place dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

En 2009, l'Union africaine a prolongé de trois mois le mandat de sa mission en Somalie (Amisom). L'UA reste par ailleurs engagée au Darfour, avec l'Unamid – une mission conjointe ONU/UA également soutenue par l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan). Devenue opérationnelle en 2008, l'Unamid est le seul exemple de collaboration entre l'ONU et des organisations régionales et multilatérales sur le continent. Même si cela n'a pas débouché sur une mission, l'UA a réagi vivement aux événements de Guinée, en suspendant l'affiliation de ce pays à l'Union et en imposant des sanctions, ainsi qu'un embargo sur les armes après la prise du pouvoir par l'armée au lendemain du décès de l'ancien président Lansana Conté.

La Cédéao a pris des mesures identiques alors que l'UE imposait des sanctions et un embargo sur les armes. La Cédéao a également suspendu le Niger et imposé un embargo sur les armes.

La réussite et l'entrée en vigueur de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) sont un gage de paix et de stabilité sur le continent pour les années à venir. L'AAPS réunit différents mécanismes de prévention, de gestion et de règlement des conflits, mais aussi de reconstruction et de développement post-conflit. La concrétisation de l'AAPS, lancée à Durban en 2002, ne s'est pas faite sans mal. Le système continental d'alerte rapide (CEWS), les brigades régionales – qui posent les jalons de la Force africaine

d'intervention (FAI) – et le Conseil des sages – qui s'est mobilisé autour de plusieurs décisions de paix et de sécurité – ont été mis en place ces dernières années. Un Comité d'État major (MSC) et le Fonds de la paix ont également vu le jour. Le MSC est censé conseiller et aider le Conseil de paix et de sécurité (PSC) sur des questions militaires et de sécurité en veillant à ce que les politiques et les initiatives prises en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits soient compatibles avec les mécanismes propres aux régions. Le MSC doit aussi soutenir les initiatives d'alerte rapide, de prévention des conflits, de maintien et de consolidation de la paix mais aussi de construction de la paix au lendemain d'un conflit. La représentation insuffisante des États membres du PSC au sein du MSC est un obstacle majeur à son bon fonctionnement et à l'appui qu'il est susceptible d'apporter au PSC. Le manque de personnel est lui aussi très préjudiciable.

La dernière réunion annuelle du MSC au niveau des chefs d'État major de la défense, organisée en mai 2009 à Addis-Abeba, a essentiellement porté sur la FAI.

### Les processus électoraux

En 2009, des élections ont été organisées dans 14 pays : 10 présidents ont été élus, 8 parlements renouvelés et deux référendums ont permis à la population de s'exprimer.

Dans la plupart des cas, ce processus a été positif. Les élections ont mis fin à la crise institutionnelle provoquée par les coups d'État qui avaient touché la Mauritanie en 2008 et la Guinée-Bissau en 2009. Dans ce dernier cas notamment, l'ordre constitutionnel a été rapidement rétabli et des élections anticipées ont été organisées, qui ont donné la victoire à Malam Bacai Sanha.

Ailleurs, le processus électoral s'est déroulé dans des conditions pacifiques, avec le *satisfecit* des observateurs. C'est le cas pour le Botswana et la Namibie. En Afrique du Sud, les élections législatives ont été jugées équitables et transparentes et le processus s'est déroulé sans heurts, scellant l'ancrage de la démocratie.

Mais des tensions et des irrégularités ont émaillé les scrutins d'autres pays. Les partis d'opposition ont ainsi souvent du mal à accéder à l'espace public pour mener campagne et organiser des débats pré-électoraux, ce qui fausse le jeu démocratique. Au Malawi, le Commonwealth et l'UE ont relevé des « imperfections » dans le processus électoral, même si celui-ci n'a provoqué aucune tension. À l'inverse, des tensions ont accompagné la campagne électorale en Guinée équatoriale, où Teodoro Obiang Nguema, au pouvoir depuis 1979, a été déclaré réélu avec 95.37 % des suffrages.

Au Gabon et en République du Congo, de graves tensions ont marqué les élections. Au Gabon, de violentes manifestations ont éclaté après le scrutin, qui a permis à Ali Bongo Ondimba de succéder à son père, Omar Bongo Ondimba, décédé en juin 2009. En République du Congo, les élections ont été remportées par Denis Sassou Nguesso, avec 78.61 % des voix, et ont été suivies par une période de durcissement et de tensions.

Au Niger, le souhait du président Tandja d'organiser un référendum pour pouvoir modifier la constitution à son avantage et prolonger son mandat a déclenché une grave crise des institutions. Ce référendum, marqué par un taux d'abstention record, n'a été validé ni dans le pays ni à l'étranger.

Des élections sont prévues dans 16 pays en 2010 – notamment en Côte d'Ivoire, où elles ont été reportées à plusieurs reprises depuis 2005, et en Guinée. La Guinée espère résoudre la crise provoquée par le coup d'État de 2008, survenu après la disparition du président Lansana Conté qui avait dirigé le pays sans interruption depuis 1984.



Tableau 5.2 : Élections en Afrique, 2009-10

|                             | 2009                                             | 2010                                                             |
|-----------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>Afrique du Sud</b>       | Législatives (22 avril)                          |                                                                  |
| <b>Algérie</b>              | Présidentielle (9 avril)                         |                                                                  |
| <b>Angola</b>               |                                                  |                                                                  |
| <b>Bénin</b>                |                                                  |                                                                  |
| <b>Botswana</b>             | Législatives (16 octobre)                        |                                                                  |
| <b>Burkina Faso</b>         |                                                  | Présidentielle (21 novembre)                                     |
| <b>Burundi</b>              |                                                  | Législatives et Presidential (juin et juillet)                   |
| <b>Cameroun</b>             |                                                  |                                                                  |
| <b>Cap-Vert</b>             |                                                  |                                                                  |
| <b>Comores</b>              | Référendum (17 mai) / Législatives (20 décembre) |                                                                  |
| <b>Congo</b>                | Présidentielle (12 juillet)                      |                                                                  |
| <b>Congo Dem. Rep.</b>      |                                                  |                                                                  |
| <b>Côte d'Ivoire</b>        |                                                  | Législatives (pas de date) et présidentielle (mai)               |
| <b>Djibouti</b>             |                                                  |                                                                  |
| <b>Égypte</b>               |                                                  | Législatives (mai)                                               |
| <b>Éthiopie</b>             |                                                  | Législatives (23 mai)                                            |
| <b>Guinée Équat.</b>        | Présidentielle (29 novembre)                     |                                                                  |
| <b>Gabon</b>                | Présidentielle (30 août)                         |                                                                  |
| <b>Gambie</b>               |                                                  |                                                                  |
| <b>Ghana</b>                |                                                  |                                                                  |
| <b>Guinée</b>               |                                                  | Législatives (16 mars) et présidentielle (27 juin)               |
| <b>Guinée-Bissau</b>        | Présidentielle (28 juin et 26 juillet)           |                                                                  |
| <b>Kenya</b>                |                                                  |                                                                  |
| <b>Lesotho</b>              |                                                  |                                                                  |
| <b>Liberia</b>              |                                                  |                                                                  |
| <b>Madagascar</b>           |                                                  | Législatives (mai) et présidentielle (octobre)                   |
| <b>Malawi</b>               | Législatives et présidentielle (19 mai)          |                                                                  |
| <b>Mali</b>                 |                                                  |                                                                  |
| <b>Mauritanie</b>           | Présidentielle (18 juillet)                      |                                                                  |
| <b>Maurice</b>              |                                                  | Législatives (juillet)                                           |
| <b>Maroc</b>                |                                                  |                                                                  |
| <b>Mozambique</b>           | Présidentielle et législatives (28 octobre)      |                                                                  |
| <b>Namibie</b>              | Présidentielle et législatives (27 novembre)     |                                                                  |
| <b>Niger</b>                | Référendum (4 août) et législatives (20 octobre) |                                                                  |
| <b>Nigeria</b>              |                                                  |                                                                  |
| <b>Rép. centrafricaine</b>  |                                                  | Législatives et présidentielle (avril et mai)                    |
| <b>Rwanda</b>               |                                                  | Présidentielle (9 août)                                          |
| <b>São Tomé-et-Principe</b> |                                                  | Législatives (avril)                                             |
| <b>Sénégal</b>              |                                                  |                                                                  |
| <b>Seychelles</b>           |                                                  |                                                                  |
| <b>Sierra Leone</b>         |                                                  |                                                                  |
| <b>Soudan</b>               |                                                  | Présidentielle et législatives (11 avril) / Referendum (juillet) |
| <b>Swaziland</b>            |                                                  |                                                                  |
| <b>Tanzanie</b>             |                                                  | Législatives et présidentielle (octobre)                         |
| <b>Tchad</b>                |                                                  | Législatives (novembre)                                          |
| <b>Togo</b>                 |                                                  | Présidentielle (4 mars)                                          |
| <b>Tunisie</b>              | Présidentielle et législatives (25 octobre)      |                                                                  |
| <b>Ouganda</b>              |                                                  |                                                                  |
| <b>Zambie</b>               |                                                  |                                                                  |
| <b>Zimbabwe</b>             |                                                  | Présidentielle et législatives (mars)                            |

Source : www.electionguide.org & africanelections.tripod.com.

## Corruption

Malgré les efforts manifestes de certains pays et le regain d'attention de la part d'acteurs nationaux et internationaux, la corruption reste un véritable fléau en Afrique. Sa persistance traduit l'absence de progrès significatifs quant au sens des responsabilités des personnes au pouvoir.

Selon l'indice 2009 de perception de la corruption (IPC) de Transparency International, 31 pays africains sur 47 ont obtenu une note inférieure à 3 (sur une échelle de 10), signe d'une corruption endémique. Par ailleurs, 13 pays se situent dans une fourchette entre 3 et 5, ce qui signifie que la corruption y est considérée comme un problème de taille par les experts et les hommes d'affaires. Comme en 2008, seuls le Botswana, l'île Maurice et le Cap-Vert obtiennent une note supérieure à 5. En Afrique du Sud, au contraire, la situation ne cesse de se dégrader : alors que ce pays faisait partie des meilleurs sur le continent en 2007, sa note est passée de 4.9 en 2008 à 4.7 en 2009.

Les reculs sont plus nombreux que les avancées puisque 22 pays ont été dégradés en 2009 pour 19 pays qui ont progressé. Les pays qui obtiennent une note supérieure ou égale à 3 et sont considérés comme relativement moins corrompus restent néanmoins confrontés à d'immenses difficultés dans leur combat contre la corruption, celle-ci étant aggravée par la mauvaise application des lois visant à la contrer. Dans ces pays, les cas de corruption et les scandales impliquant des responsables de haut niveau restent monnaie courante, au risque de saper la stabilité politique et même l'aptitude des pouvoirs publics à fournir efficacement les services de base. Selon l'IPC, la situation s'est nettement aggravée au Sénégal et à Madagascar, où l'indice est passé de 3.4 à 3, comme en Algérie, au Gabon, au Mali, au Bénin et en Tanzanie, où l'indice, auparavant supérieur à 3, s'inscrit en recul dans une fourchette de 2.6 à 2.9.

Comme par le passé, l'IPC révèle que la corruption est particulièrement complexe dans les États fragiles où elle exacerbe l'instabilité politique. Une fois encore, la Somalie est la lanterne rouge du classement, avec la note de 1 : un conflit persistant et la corruption endémique enferment le pays dans un chaos politique et économique interdisant toute réforme structurelle. L'Angola, la RDC, la Guinée, le Soudan et le Tchad – tous richement dotés en ressources – se retrouvent en bas du classement, avec une note inférieure ou égale à 2. Malgré les richesses dont ils disposent et des ressources nationales qui pourraient alimenter sans peine le budget de l'État, ces pays semblent piégés par leur manque de diversification économique, une croissance atone, mais aussi une pauvreté et des inégalités croissantes. En Angola, la situation économique semble s'améliorer, grâce à la dynamique de rattrapage post-conflit, mais les richesses restent aux mains des élites.

La Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) a été adoptée le 31 octobre 2003 lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York. Elle est entrée en vigueur le 14 décembre 2005, après avoir été ratifiée par le minimum requis de 30 pays. Quarante-quatre pays africains l'ont signée et 31 l'ont ratifiée (octobre 2009). Trois nouveaux pays – le Gabon, la Gambie et le Togo – ont par ailleurs ratifié la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption, portant à 46 le nombre de pays à l'avoir fait depuis 2003.

L'UA semble s'être véritablement saisie de la question de la corruption en 2009, après une étude de sa Commission qui a révélé que celle-ci absorbait jusqu'à 10 % des ressources du continent. Outre qu'elle touche l'Administration publique, souvent aux plus hauts échelons, la corruption est de plus en plus souvent liée au trafic de drogue et au blanchiment d'argent. C'est pourquoi l'UA a décidé en janvier 2010 de créer une commission spéciale de lutte contre la corruption, pour aider les pays africains à se doter d'une législation anticorruption.

Parallèlement, le Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP), qui avait fait florès en 2008, s'est intensifié en 2009. Créé en 2002 dans le cadre du Nepad, le MAEP entend favoriser la stabilité politique, la croissance économique, le développement durable et l'intégration régionale, à travers l'adoption de politiques, de normes et de bonnes pratiques. En mars 2010, 30 pays avaient engagé le processus, soit un de plus qu'en 2008. Après un niveau record de 4 pays en 2008, 3 nouveaux pays se sont soumis à cet examen en 2009 (Mozambique, Mali et Lesotho), portant à 12 le nombre de pays adhérents.

L'Éthiopie et l'île Maurice devraient être examinées à leur tour en juin 2010, lors du forum MAEP. Le Ghana, le Rwanda et l'Algérie sont prêts pour la deuxième phase à l'issue de l'examen par les pairs, sachant que les deux premiers sont les pionniers du processus. D'autres activités sont prévues en 2010 : missions d'avancement en Angola, au Togo, à Djibouti, à São Tomé-et-Principe, au Cap-Vert et en République du Congo ; missions d'appui au Cameroun, au Malawi, en Sierra Leone, au Gabon et en Égypte ; mission de suivi au Sénégal ; et missions nationales d'évaluation en Tanzanie et en Zambie.



Tableau 5.3 : Indices de perception de la corruption en Afrique, 2008 et 2009

| Pays                 | Rang mondial 2008 | CPI 2008 | Rang mondial 2009 | CPI 2009 |
|----------------------|-------------------|----------|-------------------|----------|
| Botswana             | 36                | 5.8      | 37                | 5.6      |
| Maurice              | 41                | 5.5      | 42                | 5.4      |
| Cap-Vert             | 47                | 5.1      | 46                | 5.1      |
| Afrique du Sud       | 54                | 4.9      | 55                | 4.7      |
| Seychelles           | 55                | 4.8      | 54                | 4.8      |
| Namibie              | 61                | 4.5      | 56                | 4.5      |
| Tunisie              | 62                | 4.4      | 65                | 4.2      |
| Ghana                | 67                | 3.9      | 69                | 3.9      |
| Swaziland            | 72                | 3.6      | 79                | 3.6      |
| Maroc                | 80                | 3.5      | 89                | 3.3      |
| Burkina Faso         | 80                | 3.5      | 79                | 3.6      |
| Sénégal              | 85                | 3.4      | 99                | 3        |
| Madagascar           | 85                | 3.4      | 99                | 3        |
| Lesotho              | 92                | 3.2      | 89                | 3.3      |
| Algérie              | 92                | 3.2      | 111               | 2.8      |
| Gabon                | 96                | 3.1      | 106               | 2.9      |
| Mali                 | 96                | 3.1      | 111               | 2.8      |
| Bénin                | 96                | 3.1      | 106               | 2.9      |
| Tanzanie             | 102               | 3        | 126               | 2.6      |
| Rwanda               | 102               | 3        | 89                | 3.3      |
| Djibouti             | 102               | 3        | 111               | 2.8      |
| Égypte               | 115               | 2.8      | 111               | 2.8      |
| Malawi               | 115               | 2.8      | 89                | 3.3      |
| Zambie               | 115               | 2.8      | 99                | 3        |
| Mauritanie           | 115               | 2.8      | 130               | 2.5      |
| Niger                | 115               | 2.8      | 106               | 2.9      |
| Togo                 | 121               | 2.7      | 111               | 2.8      |
| Nigeria              | 121               | 2.7      | 130               | 2.5      |
| Sao Tomé-et-Principe | 121               | 2.7      | 111               | 2.8      |
| Érythrée             | 126               | 2.6      | 126               | 2.6      |
| Mozambique           | 126               | 2.6      | 130               | 2.5      |
| Ouganda              | 126               | 2.6      | 130               | 2.5      |
| Éthiopie             | 126               | 2.6      | 120               | 2.7      |
| Libye                | 126               | 2.6      | 130               | 2.5      |
| Comores              | 134               | 2.5      | 143               | 2.3      |
| Liberia              | 138               | 2.4      | 97                | 3.1      |
| Cameroun             | 141               | 2.3      | 146               | 2.2      |
| Kenya                | 147               | 2.1      | 146               | 2.2      |
| Côte d'Ivoire        | 151               | 2        | 154               | 2.1      |
| Rép. centrafricaine  | 151               | 2        | 158               | 2        |
| Burundi              | 158               | 1.9      | 168               | 1.8      |
| Gambie               | 158               | 1.9      | 106               | 2.9      |
| Guinée-Bissau        | 158               | 1.9      | 162               | 1.9      |
| Angola               | 158               | 1.9      | 162               | 1.9      |
| Sierra Leone         | 158               | 1.9      | 146               | 2.2      |
| Congo, Rép.          | 158               | 1.9      | 162               | 1.9      |
| Zimbabwe             | 166               | 1.8      | 146               | 2.2      |
| Guinée équatoriale   | 171               | 1.7      | 168               | 1.8      |
| Congo, Dém. Rép.     | 171               | 1.7      | 162               | 1.9      |
| Guinée               | 173               | 1.6      | 168               | 1.8      |
| Soudan               | 173               | 1.6      | 176               | 1.5      |
| Tchad                | 173               | 1.6      | 175               | 1.6      |
| Somalie              | 180               | 1        | 180               | 1.1      |

Source : Transparency International.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873576430376>



Lancée en 2002, l'Initiative sur la transparence des industries extractives (ITIE) milite pour la transparence et la bonne gouvernance des ressources naturelles. Elle ne cesse de faire des émules en Afrique, puisque 19 de ses 30 membres appartiennent au continent. Quatre nouveaux pays ont déposé leur candidature en 2009 – le Burkina Faso, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie – alors que la Guinée a demandé sa suspension, confrontée à des difficultés politiques intérieures. L'Éthiopie a fait part de son intention d'adhérer. Pour atteindre son statut de conformité à l'ITIE, chaque pays doit aller au terme du processus de validation. Il s'agit d'une évaluation indépendante des progrès accomplis qui identifie les mesures nécessaires pour renforcer le processus ITIE. En 2009, 6 pays africains ont publié un rapport ITIE – la RCA, le Mali, le Niger et la République du Congo (premier rapport), ainsi que le Libéria et le Nigeria (second rapport) – ce qui porte à 11 le nombre de pays dans ce cas. Sur les 22 pays censés atteindre l'échéance de validation de mars 2010, un seul pays africain (le Libéria) a respecté ce délai et a donc obtenu le statut de pays conforme. Le Gabon a été légèrement en retard.

Pour le président de l'ITIE, l'initiative commence à porter ses fruits dans plusieurs pays, même si elle progresse encore lentement. Au Nigéria, le processus a permis de faire la lumière sur un système opaque et labyrinthique de versements et de transferts, ouvrant la voie à une gestion plus ouverte et plus efficace du secteur. Plusieurs recommandations sont désormais reprises dans la loi du pays sur l'industrie pétrolière. Dans des pays post-conflit comme le Libéria et la RDC, l'ITIE s'inscrit dans un processus plus large de paix et de réconciliation. Pour la première fois, les citoyens de Guinée équatoriale ont accès aux informations sur les recettes que l'État retire de l'industrie pétrolière. Dans des États instables comme le Niger, la Mauritanie et Madagascar, l'ITIE crée un espace démocratique qui permet aux citoyens de participer au développement de leur pays. Mais le contenu informatif de certains des rapports produits pourrait être amélioré et la société civile plus impliquée.

## La gouvernance économique

L'Afrique a continué d'améliorer son environnement réglementaire en 2009, plusieurs pays ayant introduit de nouvelles lois ou réformé d'anciens textes, afin de faciliter la pratique des affaires. Selon l'édition 2010 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, 67 réformes réglementaires ont été enregistrées dans 29 des 49 pays d'Afrique subsaharienne. Le rapport note aussi que pour la première fois, c'est un pays africain – le Rwanda – qui domine le classement mondial des pays les plus réformateurs. L'île Maurice continue d'afficher de bons résultats pour la facilité globale de faire des affaires, en se classant à la 17<sup>e</sup> place sur les 183 pays couverts.

Le Rwanda a mis en œuvre des réformes importantes dans sept des dix domaines de réglementation mesurés par *Doing Business*. Le pays a adopté une nouvelle loi qui accroît la flexibilité dont bénéficient les employeurs. Il a aussi sensiblement amélioré son marché financier, en introduisant deux lois, une sur les garanties monétaires et l'autre sur l'insolvabilité qui assouplit l'obtention de prêts en élargissant l'éventail d'actifs pouvant être utilisés comme garantie. La création d'entreprise y est devenue plus simple, grâce à la suppression d'une clause de notariation ; l'harmonisation des avis de constitution ; la publication des informations en ligne ; la consolidation de la vérification des noms, le versement des droits d'enregistrement, ou encore des procédures d'enregistrement fiscal et de déclaration des entreprises ; et au raccourcissement des délais de traitement des dossiers.

La Sierra Leone et le Libéria sont aussi sur la bonne voie des réformes. Les deux pays sont en pleine reconstruction après les guerres et les violences destructrices d'une bonne partie des années 1980 et 1990. La Sierra Leone a introduit des réformes avec succès, dont notamment une nouvelle loi sur les sociétés qui contient des dispositions de gestion optimisée. Ce texte incite aussi les entreprises défaillantes à tenter une restructuration au lieu de passer directement à l'étape de la liquidation. En outre, le gouvernement de Sierra Leone s'est efforcé d'améliorer les procédures de recouvrement d'impôt, en formant les agents du fisc et en leur donnant de nouveaux équipements. Il a également introduit une nouvelle loi sur l'impôt consolidé sur le revenu et une nouvelle taxe sur la valeur ajoutée en remplacement de quatre taxes sur les ventes. Le pays offre désormais une protection aux investisseurs à travers une nouvelle loi sur les sociétés qui renforce la responsabilité du dirigeant et améliore les obligations d'information.

Plusieurs pays ont sensiblement simplifié les procédures requises pour créer une entreprise. Le Libéria a facilité la pratique des affaires en introduisant un guichet unique qui réunit plusieurs ministères et agences et en rationalisant le processus d'inspection. En Éthiopie, les réformes ont porté sur l'enregistrement des entreprises et la rationalisation des procédures pour créer une entreprise. Le Zimbabwe a abaissé les coûts de transfert de propriété, à 15 % de la valeur du bien. Le Ghana a simplifié la création d'entreprise en poursuivant la rationalisation des procédures d'enregistrement, avec la création d'un bureau de service à la clientèle au sein du guichet unique. L'Ouganda a accéléré les délais commerciaux en améliorant les procédures douanières et en renforçant la coopération aux frontières ; il a aussi bénéficié de l'allongement des horaires d'ouverture du port de Mombasa, au Kenya, passage obligé des échanges du pays. Le Togo a simplifié la création d'entreprise en créant un guichet unique qui supprime six procédures et en réduisant de près de 20 % les coûts associés. Le Mozambique a également simplifié la création d'entreprise en supprimant les règles relatives au capital minimum et aux dépôts bancaires. Sur le continent, les améliorations administratives dans les services des douanes ont permis de réduire les délais de dédouanement des produits échangés.



La plus grande avancée est liée à l'informatisation, qui simplifie et optimise les procédures. À cet égard, le Burkina Faso a fait un grand pas en avant en autorisant la publication directe des informations sur le site Web du guichet unique. Il a pu ainsi réduire les coûts d'enregistrement et rationaliser les déclarations fiscales. La création d'un guichet unique pour les documents commerciaux a permis d'accélérer les échanges transfrontaliers, comme au Soudan, qui a optimisé ses procédures de dédouanement et les liaisons informatiques entre dix bureaux des douanes – ce qui permet aux négociants de remplir les déclarations à distance – sans oublier l'installation de deux scanners de contrôle à Port Soudan. Le Cap-Vert a lui aussi amélioré l'accès aux informations sur le crédit avec la mise en place d'un service en ligne. Parallèlement, les autorités ont relevé le seuil minimum des prêts pour les particuliers figurant dans la base de données, de 1 000 à 5 000 escudos du Cap-Vert (CVE).

Tableau 5.4 – Les dix premiers réformateurs en Afrique en 2009

| Pays                | Domaine de prédilection des réformes                                                                                                                                    | Progression dans le classement mondial relatif à la facilité de faire des affaires entre l'édition 2009 et l'édition 2010 de Doing Business | Commentaires                                              |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Rwanda</b>       | Création - Embauche des travailleurs - Transfert de propriété - Obtention de crédits - Protection des investisseurs - Commerce transfrontalier - Fermeture d'entreprise | 139 to 67                                                                                                                                   | Rwanda a été classé meilleur réformateur à niveau mondial |
| <b>Burkina Faso</b> | Création - L'obtention du permis de construire - Transfert de propriété - Commerce transfrontalier - Exécution des contrats                                             | 148 to 147                                                                                                                                  |                                                           |
| <b>Sénégal</b>      | Commerce transfrontalier                                                                                                                                                |                                                                                                                                             |                                                           |
| <b>Sierra Leone</b> | Création - Obtention de crédits - Protection des investisseurs - Paiement de la taxe - Fermeture d'entreprise                                                           | 156 to 148                                                                                                                                  |                                                           |
| <b>Libéria</b>      | Création - L'obtention du permis de construire - Commerce transfrontalier                                                                                               | 157 to 149                                                                                                                                  |                                                           |
| <b>Botswana</b>     | Création - Contrat en vigueur                                                                                                                                           | 38 to 45                                                                                                                                    |                                                           |

Source : *Doing Business* survey 2009.

Plusieurs pays africains continuent de réformer leurs codes du travail. L'île Maurice et le Rwanda ont rendu l'embauche de travailleurs plus facile, en assouplissant les procédures de licenciement, en supprimant l'obligation d'autorisation pour congédier un salarié ou un groupe de salariés et en abaissant les coûts de licenciement.

Certains sont aussi en train de remettre à plat et de réformer la fiscalité des entreprises qui freinait considérablement les échanges et les investissements. Le Cameroun a ainsi supprimé la taxe professionnelle pendant les deux premières années d'activité d'une entreprise. Le Cap-Vert a ramené l'impôt sur les entreprises de 30 % à 25 %, contre une moyenne de 15 % au Soudan où l'impôt sur les plus-values a par ailleurs été abaissé de 5 %. Le Soudan a aussi supprimé l'impôt sur le travail. Au Togo enfin, l'impôt sur les entreprises a été ramené de 37 % à 30 %.

En dépit de ces réformes positives, la plupart des pays africains n'ont malheureusement pas fait de progrès significatifs dans le classement 2010 relatif à la facilité de faire des affaires. Certains ont même rétrogradé par rapport au classement 2008/09, signe que d'autres régions du monde adoptent des réformes à un rythme bien plus soutenu et savent rendre leurs économies plus attrayantes pour les investisseurs.

Tableau 5.5 : Indice de liberté économique en Afrique pour 2003-2010

| Rang mondial          | Pays                | Score 2010 | Score 2009 | Score 2008 | Score 2007 | Score 2006 | Score 2005 | Score 2004 | Score 2003 |
|-----------------------|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| 18                    | Maurice             | 76.3       | 74.3       | 72.6       | 69.4       | 67.4       | 67.2       | 64.3       | 64.4       |
| 34                    | Botswana            | 70.3       | 69.7       | 68.2       | 68.1       | 68.8       | 69.3       | 69.9       | 68.6       |
| 61                    | Afrique du Sud      | 62.8       | 63.8       | 63.4       | 63.5       | 63.7       | 62.9       | 66.3       | 67.1       |
| 63                    | Ouganda             | 62.2       | 63.6       | 63.8       | 63.1       | 63.9       | 62.9       | 64.1       | 60.1       |
| 71                    | Namibie             | 62.2       | 62.4       | 61.4       | 63.5       | 60.7       | 61.4       | 62.4       | 67.3       |
| 73                    | Madagascar          | 63.2       | 62.2       | 62.4       | 61.1       | 61         | 63.1       | 60.9       | 62.8       |
| 77                    | Cap-Vert            | 61.8       | 61.3       | 57.9       | 56.5       | 58.6       | 57.8       | 58.1       | 56.1       |
| 85                    | Burkina Faso        | 59.4       | 59.5       | 55.7       | 55.1       | 55.8       | 56.5       | 58         | 58.9       |
| 90                    | Kenya               | 57.5       | 58.7       | 59.3       | 59.6       | 59.7       | 57.9       | 57.7       | 58.6       |
| 93                    | Tanzanie            | 58.3       | 58.3       | 56.5       | 56.8       | 58.5       | 56.3       | 60.1       | 56.9       |
| 96                    | Ghana               | 60.2       | 58         | 57         | 57.6       | 55.6       | 56.5       | 59.1       | 58.2       |
| 97                    | Égypte              | 59         | 58         | 58.5       | 54.4       | 53.2       | 55.8       | 55.5       | 55.3       |
| 98                    | Tunisie             | 58.9       | 58         | 60.1       | 60.3       | 57.5       | 55.4       | 58.4       | 58.1       |
| 101                   | Maroc               | 59.2       | 57.7       | 55.6       | 56.4       | 51.5       | 52.2       | 56.7       | 57.8       |
| 107                   | Algérie             | 56.9       | 56.6       | 56.2       | 55.4       | 55.7       | 53.2       | 58.1       | 57.7       |
| 108                   | Zambie              | 58         | 56.6       | 56.2       | 56.2       | 56.8       | 55         | 54.9       | 55.3       |
| 110                   | Sénégal             | 54.6       | 56.3       | 58.3       | 58.1       | 56.2       | 57.9       | 58.9       | 58.1       |
| 112                   | Gambie              | 55.1       | 55.8       | 56.9       | 57.7       | 57.3       | 56.5       | 55.3       | 56.3       |
| 113                   | Mozambique          | 56         | 55.7       | 55.4       | 54.7       | 51.9       | 54.6       | 57.2       | 58.6       |
| 114                   | Mali                | 55.6       | 55.6       | 55.6       | 54.7       | 54.1       | 57.3       | 56.6       | 58.6       |
| 115                   | Bénin               | 55.4       | 55.4       | 55.2       | 55.1       | 54         | 52.3       | 54.6       | 54.9       |
| 117                   | Nigeria             | 56.8       | 55.1       | 55.1       | 55.6       | 48.7       | 48.4       | 49.2       | 49.5       |
| 118                   | Gabon               | 55.4       | 55         | 54.2       | 54.8       | 56.1       | 54.8       | 57.1       | 58.7       |
| 119                   | Côte d'Ivoire       | 54.1       | 55         | 53.9       | 54.9       | 56.2       | 56.6       | 57.8       | 56.7       |
| 124                   | Rwanda              | 59.1       | 54.2       | 54.2       | 52.4       | 52.8       | 51.7       | 53.3       | 47.8       |
| 127                   | Mauritanie          | 52         | 53.9       | 55.2       | 53.6       | 55.7       | 59.4       | 61.8       | 59         |
| 128                   | Niger               | 52.9       | 53.8       | 52.9       | 53.2       | 52.5       | 54.1       | 54.6       | 54.2       |
| 129                   | Malawi              | 54.1       | 53.7       | 52.7       | 52.9       | 55.4       | 53.6       | 53.6       | 53.2       |
| 135                   | Éthiopie            | 51.2       | 53         | 52.5       | 53.6       | 50.9       | 51.1       | 54.5       | 48.8       |
| 136                   | Cameroun            | 52.3       | 53         | 54.3       | 55.6       | 54.6       | 53         | 52.3       | 52.7       |
| 140                   | Djibouti            | 51         | 51.4       | 51.2       | 52.4       | 53.2       | 55.2       | 55.6       | 55.7       |
| 142                   | Guinée équatoriale  | 48.6       | 51.3       | 51.6       | 53.2       | 51.5       | 53.3       | 53.3       | 53.1       |
| 144                   | Guinée              | 51.8       | 51         | 52.8       | 54.5       | 52.8       | 57.4       | 56.1       | 54.6       |
| 151                   | Lesotho             | 48.1       | 49.7       | 52.2       | 53.2       | 54.7       | 53.9       | 50.3       | 52         |
| 153                   | Burundi             | 47.5       | 48.8       | 46.2       | 46.9       | 48.7       | -          | -          | -          |
| 154                   | Togo                | 47.1       | 48.7       | 48.9       | 49.7       | 47.3       | 48.2       | 47         | 46.8       |
| 156                   | Rép. centrafricaine | 48.4       | 48.3       | 48.6       | 50.6       | 54.2       | 56.5       | 57.5       | 60         |
| 158                   | Sierra Leone        | 47.9       | 47.8       | 48.3       | 47         | 45.2       | 44.8       | 43.6       | 42.2       |
| 159                   | Seychelles          | 47.9       | 47.8       | -          | -          | -          | -          | -          | -          |
| 161                   | Tchad               | 47.5       | 47.5       | 47.8       | 50.1       | 50         | 52.1       | 53.1       | 52.6       |
| 162                   | Angola              | 48.4       | 47         | 46.9       | 44.7       | 43.5       | -          | -          | -          |
| 165                   | Guinée-Bissau       | 43.6       | 45.4       | 44.4       | 46.1       | 46.5       | 46         | 42.6       | 43.1       |
| 166                   | Congo. Rép.         | 43.2       | 45.4       | 45.4       | 44.4       | 43.8       | 46.2       | 45.9       | 47.7       |
| 171                   | Libye               | 40.2       | 43.5       | 38.7       | 37         | 33.2       | 32.8       | 31.5       | 34.6       |
| 178                   | Zimbabwe            | 21.4       | 22.7       | 29.4       | 32         | 33.5       | 35.2       | 34.4       | 36.7       |
| -                     | Swaziland           | 57.4       | 59.1       | 58.4       | 60.1       | 61.4       | 59.4       | 58.6       | 59.6       |
| -                     | Soudan              | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -          |
| Afrique subsaharienne |                     | 54.1       | 55.6       | 54.4       | 54.8       | 54.5       | 55.3       | 55.4       | 55.3       |
| Afrique du Nord       |                     | 54.8       | 54.3       | 54         | 52.9       | 51.2       | 51.4       | 53.7       | 53.7       |

Source : The Heritage Foundation, 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/873581367604>



## Notes

[1] Pour plus de détails sur l'année 2008, se reporter à l'édition 2009 des PEA.

[2] Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Guinée équatoriale, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Mali, île Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

[3] Voir l'annexe statistique pour des données pays par pays.

[5] Le *Baromètre des conflits* définit le conflit comme « un conflit d'intérêts (écarts de position) autour de valeurs nationales, prenant une certaine ampleur et durant un certain temps, entre au moins deux parties (groupes organisés, États, groupes d'États, organisations) déterminées à défendre leurs intérêts et à obtenir gain de cause. Un conflit est apparenté à une crise grave s'il est fait usage de la force de manière répétée et organisée. Une guerre est un conflit violent où la force est utilisée avec continuité de manière organisée et systématique. Les parties au conflit prennent des mesures de grande ampleur, en fonction de la situation. Les destructions sont massives et durables ».

[6] Pour une liste exhaustive, se reporter au *Baromètre des conflits 2009* (en anglais) :

<http://www.hiik.de/en/konfliktbarometer/index.html>.

[7] Tchad, RDC, Éthiopie (dans l'Ogaden), Nigeria (Boko Haram et Mend), Somalie, Soudan (Darfour et nouveaux conflits ethniques), Ouganda (LRA).

[8] Coups d'État : Madagascar et Guinée-Bissau ; tentatives de coups d'État : Togo et Guinée équatoriale ; projets de coups d'État : Éthiopie et Érythrée.

## Deuxième partie

### **La mobilisation de ressources publiques et l'aide en Afrique**





## La mobilisation de ressources publiques et l'aide en Afrique

Le rôle joué par l'Afrique dans le monde va croissant, sa population est en augmentation rapide, de même que son besoin de financement pour construire l'avenir – s'il veut réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et porter ses infrastructures au niveau du reste du monde, le continent nécessitera 93 milliards USD d'investissement annuel sur la décennie à venir (Foster and Briceño-Garmendia, 2009). Pour satisfaire aux besoins de l'Afrique subsaharienne à elle seule, il faudrait recruter 3.8 millions d'enseignants dans les cinq prochaines années pour assurer l'éducation primaire pour tous (Unesco, 2009). Aucune économie ne peut se permettre de financer un développement de cette ampleur à partir de fonds extérieurs, qu'ils soient privés ou publics.

En 2002, le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, adopté au sein de l'ONU, a établi que les ressources financières extérieures ne permettaient pas à elles seules d'atteindre les OMD et qu'il était nécessaire de mettre au point de nouvelles stratégies en mobilisant les ressources intérieures. L'Afrique ne fait pas exception. La crise mondiale a montré l'inconstance des flux extérieurs pour les États africains dont les revenus ont été durement affectés (cf. partie 1). Sur le long terme, l'accroissement de l'investissement intérieur permettra de compenser cette vulnérabilité et de renforcer l'appropriation au niveau national. Pour réussir son développement, un pays doit savoir mobiliser ses propres ressources et réduire sa dépendance vis-à-vis de l'aide ou d'autres financements extérieurs.

### Qu'est-ce que la mobilisation des ressources publiques et pourquoi importe-t-elle?

La mobilisation des ressources intérieures consiste en la création d'épargne intérieure – et non d'investissements, d'emprunts, de dons ou d'envois de fonds de l'étranger – et en son allocation à des investissements socialement productifs dans le pays. Elle se divise en deux parties. La part privée concerne l'épargne privée intérieure, que le secteur financier – les banques – canalise vers l'investissement. La mobilisation des ressources publiques concerne l'épargne publique – l'excès de recettes de l'État par rapport aux dépenses courantes. C'est elle qui permet aux gouvernements de financer l'investissement dans les infrastructures (routes, centrales électriques, écoles, installations sanitaires, etc.). Elle a pour origine, soit l'emprunt, au travers de l'émission de bons du Trésor, par exemple, soit la taxation des particuliers et des entreprises.

#### Mobiliser les ressources financières pour le développement

|           | Privé                                                                                                             | Public                         |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Intérieur | Épargne privée intérieure                                                                                         | Taxation,<br>Emprunt public    |
| Extérieur | Investissements directs étrangers (IDE), investissement de portefeuille, envois de fonds des travailleurs émigrés | Aide étrangère, Emprunt public |

Dans cette partie des *Perspectives économiques en Afrique*, nous nous intéressons particulièrement à l'imposition : Comment exploiter « des administrations et systèmes fiscaux plus équitables et plus performants » – dont les signataires de Monterrey se sont engagés à assurer l'existence – pour améliorer le financement du développement de l'Afrique ? Pour répondre à cette question, les auteurs se concentrent sur l'efficacité du recouvrement des impôts plutôt que sur la qualité et le montant des dépenses, tout en soulignant cependant leur importance. Ils y débattent également de la manière dont l'aide étrangère affecte la mobilisation des ressources publiques.

#### Pourquoi passer en revue les systèmes fiscaux africains aujourd'hui ?

La crise économique mondiale a révélé le risque que fait peser sur les économies africaines une dépendance excessive envers les sources de revenu externes. Premièrement, nombre d'entre elles, qui s'appuient sur l'exportation de matières premières, demeurent vulnérables aux perturbations dans le reste du monde, comme la fluctuation des cours mondiaux en 2008 et 2009, par exemple. Deuxièmement, si la situation du continent s'est améliorée à la faveur de l'annulation d'une grande partie de la dette et de l'essor économique qui a précédé la crise, le risque de surendettement ne peut être exclu. Avec la chute attendue des recettes des

exportations et le retour à des déficits insoutenables du budget et de la balance courante, les réserves nationales ne seront peut-être pas en mesure de protéger les économies africaines de la l'absence de financement extérieur. Troisièmement, la plupart d'entre elles – notamment les exportateurs de produits non pétroliers – ont tendance à accumuler des déficits extérieurs chroniques de la balance courante et de la balance commerciale. La moindre inflexion des flux de capitaux peut entraîner une contraction du marché intérieur, à moins qu'elle ne s'accompagne d'une nette amélioration des échanges. Quatrièmement, après la crise mondiale, l'évolution des IDE à destination de l'Afrique et du reste du monde en développement est incertaine à moyen terme. Cinquièmement, les envois de fonds des travailleurs émigrés africains en Amérique du Nord et en Europe sont devenus un complément important du revenu de base, mais ont augmenté moins vite au cours des dernières années, et le rythme de progression va ralentir davantage. Enfin, comme la partie 1 l'a souligné, l'Afrique ne recevra que la moitié de l'augmentation de l'Aide publique au développement (APD) décidée lors du sommet du G8 de Gleneagles en 2005. Si la plupart des donateurs prévoient de continuer à accroître leur effort, certains n'ont pas tenu leurs engagements et risquent de prendre davantage de retard, compte tenu de la stagnation, voire du recul, des budgets d'APD. La prise de conscience de cette vulnérabilité a donné une nouvelle impulsion au débat relatif à la mobilisation des ressources intérieures en Afrique, et tout particulièrement à l'imposition.

Les difficultés économiques mondiales ont aussi relancé les discussions relatives à la taxation internationale, auxquelles l'Afrique prend une part croissante. Confrontés à des déficits budgétaires, les pouvoirs publics cherchent à maximiser les recettes en musclant les campagnes de lutte contre l'évasion et la fraude fiscales. La mise en application de critères internationaux de lutte contre les paradis fiscaux est une priorité du G20. Les pays membres de l'OCDE lancent des initiatives de dialogue avec le reste du monde pour élargir le consensus en faveur d'une coopération multilatérale plus importante et plus contraignante. Les donateurs renforcent leur soutien financier et technique auprès des administrations fiscales des pays en développement. Ce contexte offre aux nations africaines la possibilité d'augmenter les recettes fiscales pour financer le développement.

### ***La question de l'imposition en Afrique : l'État et la légitimité budgétaire***

L'impôt n'est pas une fin en soi. Les économistes du développement ont depuis longtemps identifié qu'il joue un rôle majeur dans la consolidation d'un État performant (Kaldor, 1980 ; Toye, 1978). Un système de finances publiques sain est indispensable pour générer une croissance rapide, équitable et durable : les recettes publiques doivent permettre de financer la sécurité, l'éducation, la santé et l'investissement public, tout en évitant le financement par création monétaire. L'impôt est l'un des rares instruments de mesure du pouvoir et de la légitimité de l'État (Di John, 2009). Dans les économies d'après-guerre, par exemple, la reconstitution de l'assiette fiscale est essentielle à la restauration d'un État viable. Les recettes fiscales sont aussi indispensables au financement de l'armée, qui permet à un État de sécuriser ses frontières. Les États ne s'appuient pas seulement sur les recettes fiscales pour leur fonctionnement, mais aussi pour toutes les négociations entre les forces vives d'un pays. Elles constituent une partie intégrante du contrat social entre un État et ses citoyens : les contribuables veulent s'assurer que tout le monde paie l'impôt en fonction de sa richesse et que l'argent versé est utilisé à bon escient et non détourné par des dirigeants corrompus. Ils sont plus susceptibles de respecter leurs obligations fiscales et d'accepter de nouvelles formes d'imposition s'ils considèrent la contribution comme légitime. C'est ce qu'on appelle la « légitimité fiscale ».

Cependant, dans de nombreux pays en développement, l'insuffisance des recettes empêche souvent les gouvernements d'assurer des services publics de qualité. Cela génère un cercle vicieux de mécontentement des citoyens et des entreprises qui favorise l'évasion ou la fraude. Ce phénomène est essentiellement la conséquence d'administrations fiscales indigentes, mais aussi de la corruption et de la résistance des élites dirigeantes, qui négocient des baisses d'impôt sur mesure pour elles-mêmes et parfois pour des multinationales. Cette faiblesse peut donc être entretenue, puisqu'il est plus facile de maintenir de bonnes relations avec les donateurs et les grands groupes qui exploitent les ressources naturelles que de rendre des comptes aux contribuables. À l'inverse, une taxation plus énergique et une légitimité fiscale accrue impliquent d'entamer un dialogue et une négociation plus constructifs avec les citoyens et les sociétés sur l'utilisation des recettes perçues, et avec le législateur et la société civile qui supervisent la législation fiscale et les dépenses publiques. Pour cela, il faut également élargir l'assiette fiscale en encourageant l'accumulation de capital et la croissance des entreprises en dehors de la sphère d'influence immédiate de l'État. La mobilisation des ressources publiques est donc au cœur même du défi que représente le développement de l'Afrique. Mais si les objectifs visés sont la légitimité fiscale et l'appropriation de la stratégie de développement par les populations, cela signifie-t-il pour autant que l'on puisse se passer d'aide étrangère ?

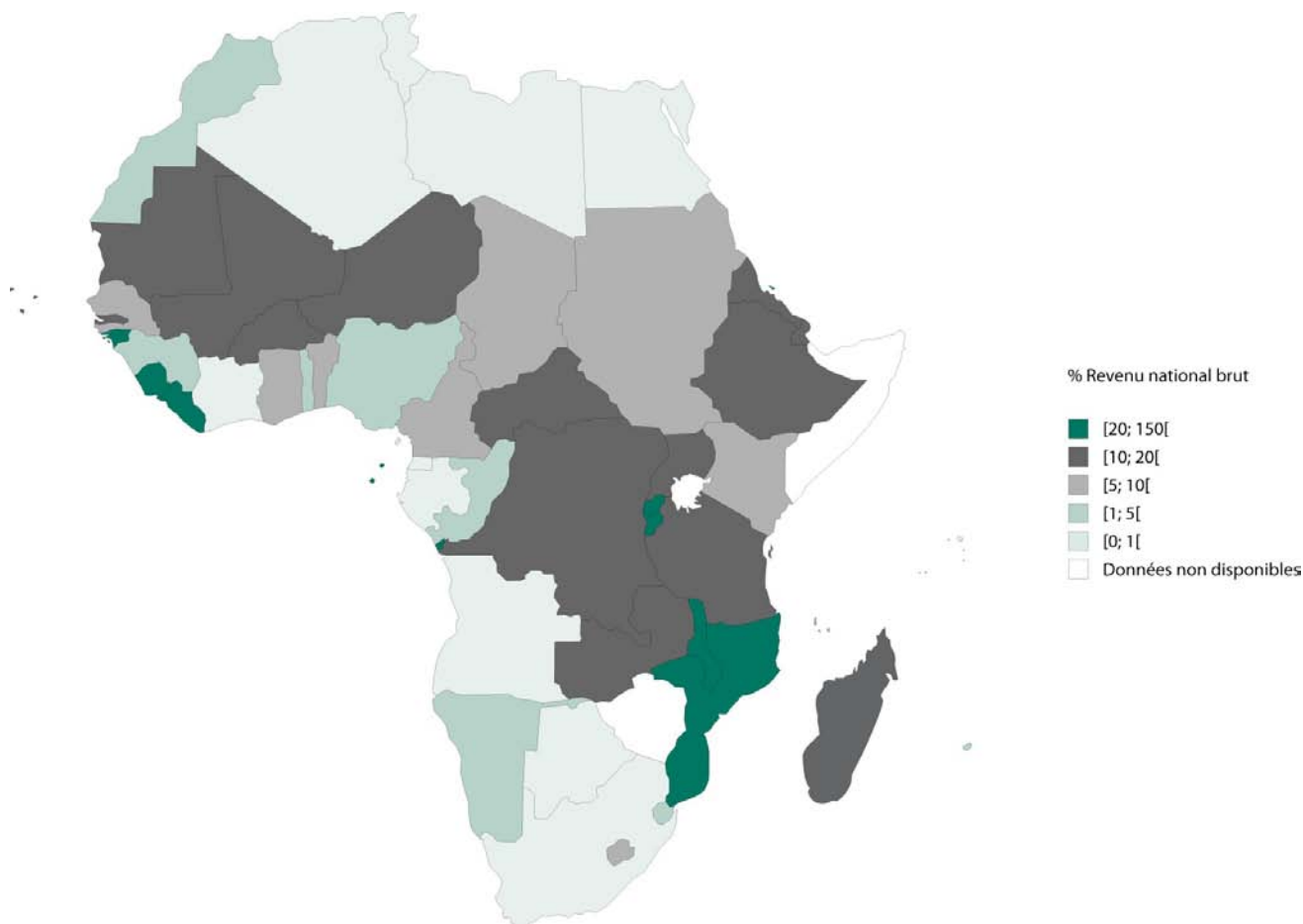
### ***À court terme, la mobilisation des ressources publiques ne peut se substituer à l'aide***

L'Afrique dépend des ressources extérieures parce que l'épargne intérieure ne répond pas aux besoins actuels en matière d'investissement. Comme cet écart n'est pas près de se combler, la plupart des pays du continent devront continuer de s'appuyer sur ces financements dans un avenir proche. Pourtant, l'indépendance accrue vis-à-vis de l'APD est inscrite au cœur du processus de développement, mais la mobilisation des ressources publiques, même renforcée, ne peut supplanter l'aide : les deux doivent aller de pair. Le défi de l'Afrique et de ses partenaires est de mettre fin au cercle vicieux de la dépendance envers l'aide, qui pousse les gouvernements à rendre compte de leur politique avant tout aux bailleurs de fonds, plutôt qu'aux citoyens. Au lieu de cela, il faut créer un cercle vertueux dans lequel l'aide vient soutenir la mobilisation des ressources publiques pour que la seconde vienne, *in fine*,



supplanter la première. L'aide demeure vitale pour de nombreux pays : elle représente parfois une part si importante des recettes publiques que si elle était amenée à disparaître, certains États feraient tout simplement faillite. La figure 1 mesure la dépendance à l'aide en fonction du pourcentage des flux d'aide par rapport au revenu national brut (RNB) des pays pour lesquels nous disposons de données. Les nations les plus dépendantes sont celles d'Afrique subsaharienne, situées sur un arc qui traverse le continent selon un axe nord-ouest, sud-est.

Figure 1 : La dépendance de l'aide en Afrique (2007)



Source : Calculs des auteurs, basés sur le rapport *Indicateurs du développement mondial* de la Banque mondiale.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/866307153117>

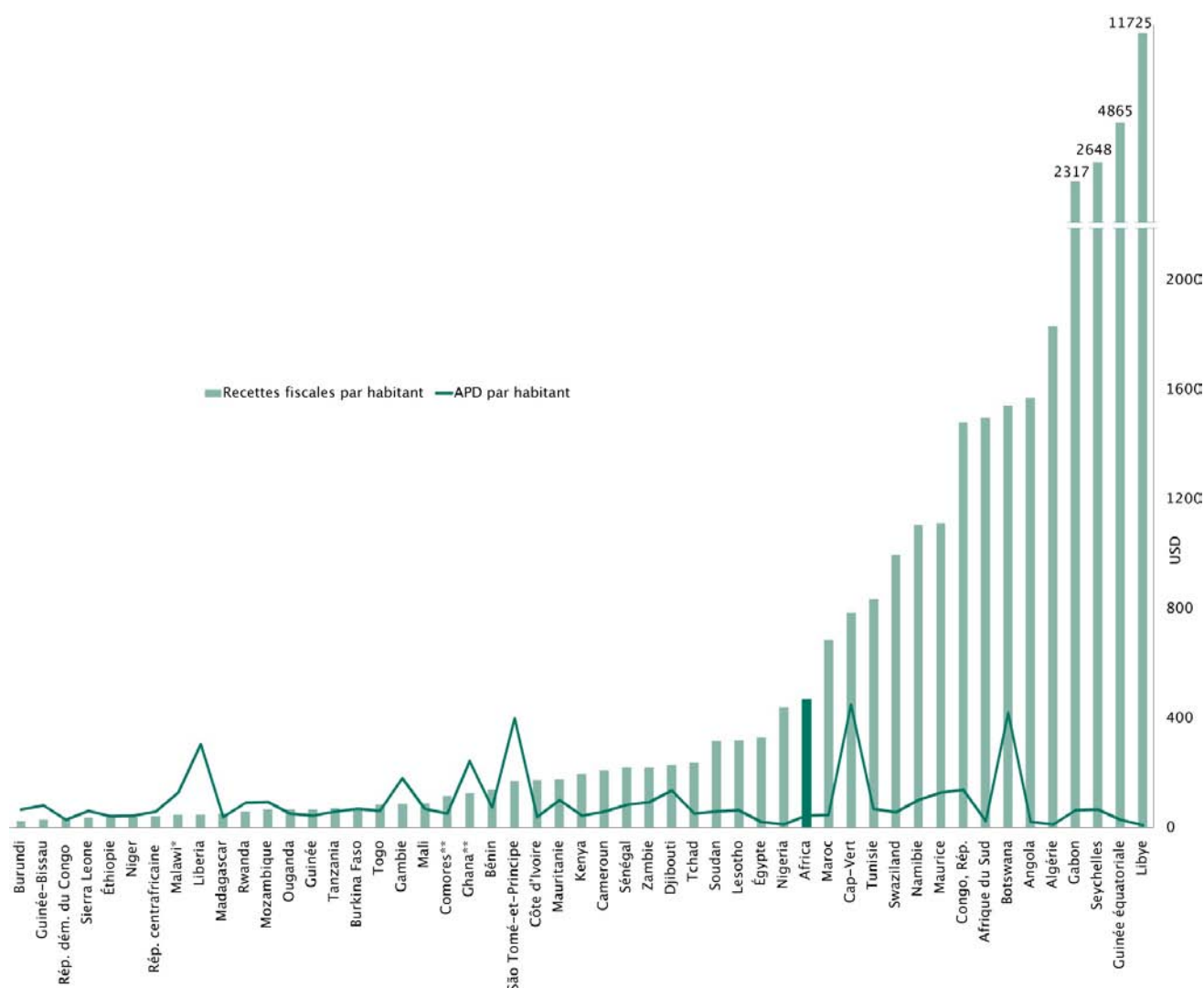
La stimulation des ressources publiques, qui équivaut à l'accroissement du taux d'épargne publique, est un processus nécessairement long. D'ici à ce qu'il soit achevé, les pays continueront de s'appuyer sur l'aide extérieure. Pourtant, au bout du compte, les nations africaines devront s'en émanciper, ou du moins cesser d'en dépendre principalement pour leur financement. Il faut donc tout faire pour s'assurer que l'aide n'étouffe ni ne décourage la mobilisation des ressources intérieures en général, et publiques en particulier. La somme de l'épargne privée détournée de l'investissement privé productif ou qui fuit le continent est telle que le risque de décourager toute épargne privée est relativement faible. La mobilisation de l'argent public permet de conserver une part plus importante de l'épargne sur le continent, pour qu'elle y soit consacrée au développement économique. L'une des retombées positives d'un système fiscal efficace est donc une plus grande appropriation du processus de développement, le gouvernement favorisant un environnement qui incite à l'investissement privé intérieur et extérieur, à un recours raisonnable à l'endettement et à une utilisation efficace de l'APD. Les recettes fiscales ne doivent donc pas être considérées comme une solution de remplacement de l'aide étrangère, mais comme une composante des fonds publics qui croît au fur et à mesure du développement du pays. La comparaison entre le niveau de l'APD et celui des recettes fiscales dans les économies africaines montre que le premier est globalement nettement inférieur au second dans de nombreux cas. Est-ce la preuve que « l'indépendance vis-à-vis de l'aide » est à portée de main en Afrique ? L'étude détaillée des éléments d'information révèle une image beaucoup plus complexe.



La figure 2 représente le niveau total d'APD et le montant total des recettes fiscales par habitant en 2008. En moyenne, l'Afrique perçoit 441 USD d'impôts par personne et par an, contre 41 USD d'aide par personne et par an. En d'autres termes, l'aide représente moins de 10 % des taxes recouvrées sur le continent. Bien évidemment, cette moyenne n'est pas valable pour tous les pays. Sur les 48 nations africaines pour lesquelles des données sont disponibles, l'aide excède les recettes fiscales dans 12 d'entre elles, est supérieure ou égale à la moitié des recettes fiscales dans 24 et dépasse 10 % des recettes fiscales dans 34 pays. Pourtant, dans près d'un tiers des pays africains (14 sur 48), l'aide représente déjà moins de 10 % des recettes fiscales.

La plupart de ces États sont relativement riches en ressources naturelles et/ou peu peuplés (Algérie, Angola, Congo, Guinée Équatoriale, Gabon, Libye, Namibie et Swaziland). La figure 2 indique donc que, à l'exception de l'Afrique du Sud, de l'Égypte, du Maroc, des Seychelles et de la Tunisie, les nations qui ont le plus progressé vers une « émancipation vis-à-vis de l'aide », les « bons élèves » en termes de perception fiscale au cours de la dernière décennie, tendent à être ceux qui ont bénéficié de manière disproportionnée de l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières. Comme nous le verrons dans la section suivante, cette dernière a généré une hausse des rentrées fiscales.

Figure 2 : L'Aide et les revenus fiscaux par habitant en Afrique en 2008



Note: (\*) 2007, (\*\*) 2006.

Source : calculs des auteurs, basés sur les données du CAD de l'OCDE, des Perspectives économiques mondiales du FMI et des pays analysés dans les Perspectives économiques en Afrique 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866335347566>



## Principales conclusions

La section 2 analyse les tendances récentes de l'évolution de la perception de l'impôt et compare les performances respectives des différentes administrations fiscales africaines, à partir de l'enquête des *Perspectives économiques de l'Afrique 2010* portant sur 50 pays.

- La tendance des revenus fiscaux sur le continent est positive. Le montant des impôts collectés en moyenne par les gouvernements africains en pourcentage du PIB est en hausse depuis le début des années 1990. Les pays africains collectent des montants d'impôts comparables à ceux des pays de niveau de développement similaires sur les autres continents.
- Toutefois, cette hausse est principalement le fait de l'accroissement des revenus liés à l'extraction des ressources naturelles. Or, ceux-ci tendent à décourager les gouvernements de collecter les impôts plus « coûteux » politiquement, comme l'impôt sur les sociétés opérant dans d'autres secteurs, l'impôt sur le revenu, les taxes sur la valeur ajoutée (TVA) et autres droits d'accise sur les biens de consommation.
- En revanche, les pays relativement moins dotés en ressources naturelles ont fait dans l'ensemble plus d'efforts pour améliorer la qualité et l'équilibre de la gamme des impôts qu'ils prélèvent.
- En réalité, si on exclut les revenus des ressources naturelles, le montant des impôts collectés est resté stable dans le meilleur des cas, tandis que les revenus des droits de douanes diminuaient du fait de la libéralisation commerciale. Quant aux revenus de l'impôt sur les sociétés, ils se sont maintenus, malgré une baisse des taux prélevés sur les bénéfices réalisés sur le continent, et en dépit de la prolifération des exemptions accordées aux investisseurs par les pays africains.

La section 3 insiste sur les principaux défis à relever : la nature en grande partie informelle de la plupart des économies du continent, les goulets d'étranglement en termes de capacité, l'évasion fiscale, etc.

- Tout d'abord, les obstacles structurels de type transversal : la nature largement informelle des économies, la faible « légitimité fiscale » des gouvernements, ainsi que les contraintes considérables en terme de capacité administrative, auxquelles l'aide des bailleurs de fonds n'a pas encore été appelée à remédier.

Ils doivent également se montrer cohérents avec leurs engagements en faisant pression sur leurs propres conglomérats de conclure des accords décents avec les pays africains.

- Deuxièmement, l'assiette fiscale est d'autant plus étroite qu'elle est entamée par l'octroi excessif d'exemptions, l'imposition inefficace des activités extractives et l'incapacité à lutter contre les manipulations abusives des prix de transfert par les multinationales. En plus de ce rapport, il est possible de télécharger à l'adresse [www.africaneconomicoutlook.org](http://www.africaneconomicoutlook.org) de nouvelles données relatives à la capacité fiscale des États africains et aux caractéristiques principales des systèmes fiscaux appliqués sur le continent. Par ailleurs, dans chaque note pays des Perspectives, une partie met en relief les principaux développements réalisés dans chaque pays en matière de perception de l'impôt.
- Troisièmement, dans de nombreux pays, la gamme des prélèvements fiscaux est déséquilibrée : les gouvernements dépendent pour leurs revenus d'un nombre trop limité de types d'impôts. Certains contribuables sont sur-représentés dans l'assiette fiscale. Quant à la baisse des droits de douane, elle représente un manque-à-gagner important pour les ressources publiques.

Enfin, le Chapitre 4 propose aux décideurs africains et à leurs partenaires différentes réponses possibles à ces défis, en puisant dans les bonnes pratiques observées sur le continent en matière de politique et d'administration fiscales, et les exemples réussis de coopération multilatérale.

- La réforme de la fiscalité ne porte ses fruits à long terme que si elle est un élément d'une stratégie de croissance.
- L'amélioration de la collecte des impôts et taxes doit être partie intégrante d'un débat sur la gouvernance, la transparence et l'utilisation finale des ressources publiques mobilisées par le gouvernement.
- Il est essentiel de ne pas se tromper dans l'ordre de priorité des réformes. Étant donné les contraintes qui pèsent sur les administrations fiscales, la seule option viable à court terme est d'approfondir la base fiscale, notamment en réduisant les exemptions fiscales et en négociant des conditions plus équitables avec les entreprises multinationales.
- Néanmoins, c'est dès aujourd'hui qu'il faut investir dans le renforcement des capacités administratives, afin rendre possible l'adoption de politiques fiscales plus progressives à moyen terme.
- À plus long terme, les pays africains devront rééquilibrer la gamme de leurs prélèvements. Le rendement des taxes foncières urbaines, par exemple, pourrait augmenter considérablement si leur gestion était décentralisée. En effet, les gouvernements locaux ont souvent un accès plus direct aux informations cadastrales nécessaires.
- La libéralisation commerciale doit être synchronisée dès la conception avec la réforme de la fiscalité. Les réponses des politiques publiques à la baisse de la fiscalité sur les échanges commerciaux doivent être conçues dans un cadre de réforme plus large.
- Les bailleurs de fonds doivent renforcer les capacités de mobilisation des ressources publiques en Afrique. Ils doivent aussi tenir leurs engagements en matière de cohérence des politiques pour le développement, en incitant leurs propres entreprises à conclure des accords décents avec les pays africains.

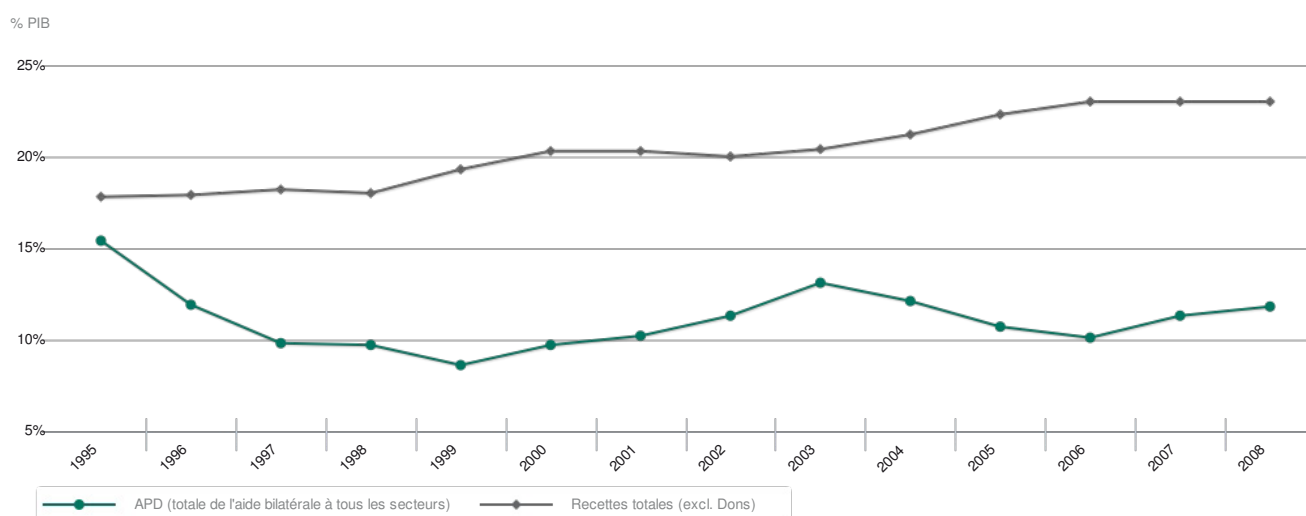
## État de la mobilisation des ressources publiques en Afrique

Dans ce chapitre, nous présentons une série de faits indicatifs des principales tendances de la mobilisation des ressources publiques sur le continent. L'accent est mis sur les recettes fiscales, le montant de l'impôt par habitant, l'impôt direct et indirect, les taxes commerciales et la capacité contributive. Cette analyse s'appuie sur l'ensemble des données rassemblées au cours de l'enquête des Perspectives portant sur 50 pays. Au moment de la mise sous presse, les données pertinentes s'étalent jusqu'à 2007.

Les impôts perçus en Afrique ont augmenté, puisqu'ils représentent 27 % du PIB en 2007, contre 22 % en 1990. La figure 3 illustre cette tendance, ainsi que l'écart qui se creuse entre recettes fiscales et APD. Toutefois, après examen, il apparaît que cette évolution est essentiellement due à des recettes fiscales liées aux ressources naturelles dans les pays pétroliers. Les résultats des autres types de contributions sont nettement plus modestes, comme nous le montrons dans ce chapitre. Les recettes des taxes commerciales diminuent depuis la fin des années 1990, mais ce déclin est en grande partie compensé par les impôts indirects, les impôts sur les entreprises et les taxes sur les ressources naturelles. L'impôt sur le revenu (essentiellement des particuliers et des sociétés, hors ressources naturelles) a stagné sur la période.

La croissance moyenne des recettes fiscales africaines au cours des vingt dernières années masque également des différences importantes d'un pays à l'autre. On observe une dichotomie prononcée entre producteurs et importateurs de pétrole, tant en termes de recettes que de structures fiscales. La capacité de certains gouvernements à générer des recettes à partir de l'or noir peut les détourner d'autres formes de taxation plus difficiles à faire passer au plan politique, comme les impôts sur les bénéfices d'autres secteurs, l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits de douane, en comparaison d'autres pays dont l'administration fiscale dispose de moyens équivalents.

Figure 3 : L'Aide et les revenus fiscaux en pourcentage du PIB



Source : Calculs des auteurs sur la base de l'OCDE/CAD et des notes pays des Perspectives économiques en Afrique, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866371434036>

### Les recettes fiscales en Afrique

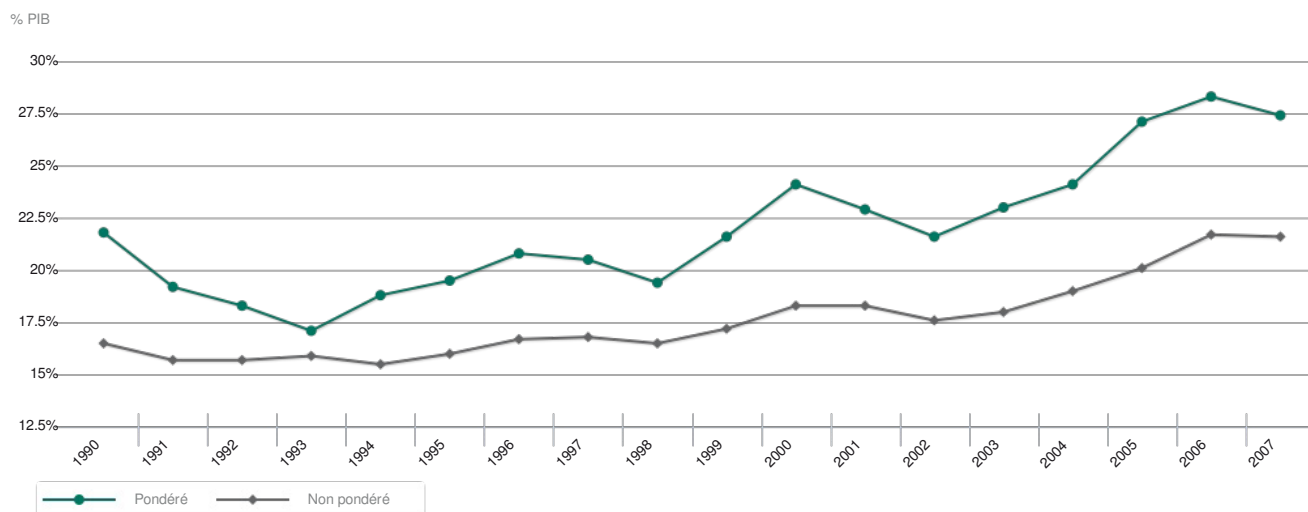
Le coefficient de pression fiscale est le total des contributions recouvrées exprimé en proportion du PIB. En moyenne, il augmente en Afrique depuis le début des années 1990, ce qui suggère que de nombreux pays ont réalisé des progrès considérables en matière de perception. Cette mesure est importante, car elle permet de savoir à quelle hauteur s'élèvent les recettes fiscales disponibles pour l'État en fonction de la taille de son économie. La figure 4 retrace l'évolution du coefficient moyen pondéré ou non pondéré pour le continent. La pondération est fonction de la taille de chaque économie.

La classification des pays africains en vertu du niveau de leurs recettes fiscales fait apparaître trois différentes tendances en matière de coefficient de pression fiscale [2]. La figure 5 retrace l'évolution du coefficient des pays du continent, classés en trois groupes de niveau de revenu par habitant. Les nations sont classées dans la catégorie « revenu intermédiaire de la tranche supérieure » si le revenu par tête se situe entre 3 856 et 11 905 USD en 2008. Le coefficient de ce groupe est en convergence avec celui des pays de l'OCDE,



à près de 35 % (OCDE, 2009a). En effet, la moyenne non pondérée pour l'OCDE s'établit à 35.8 % en 2007 (Bird et Zolt, 2005). Les pays sont intégrés à la catégorie « revenu intermédiaire de la tranche inférieure » si le revenu par tête se situe entre 976 et 3 855 USD en 2008. Le coefficient de cette catégorie est comparable à celui d'autres pays sur d'autres continents appartenant à la même fourchette de revenu, soit près de 22 %. À titre de comparaison, Bird et Zolt (*ibid.*) estiment que tous les pays dont le revenu par habitant est inférieur à 4 900 USD ont un coefficient de pression fiscale de 18.3 %. Les pays « à faible revenu » sont ceux dont le revenu par habitant en 2008 est inférieur ou égal à 975 USD. Leur coefficient est nettement inférieur, et s'établit à 15 %.

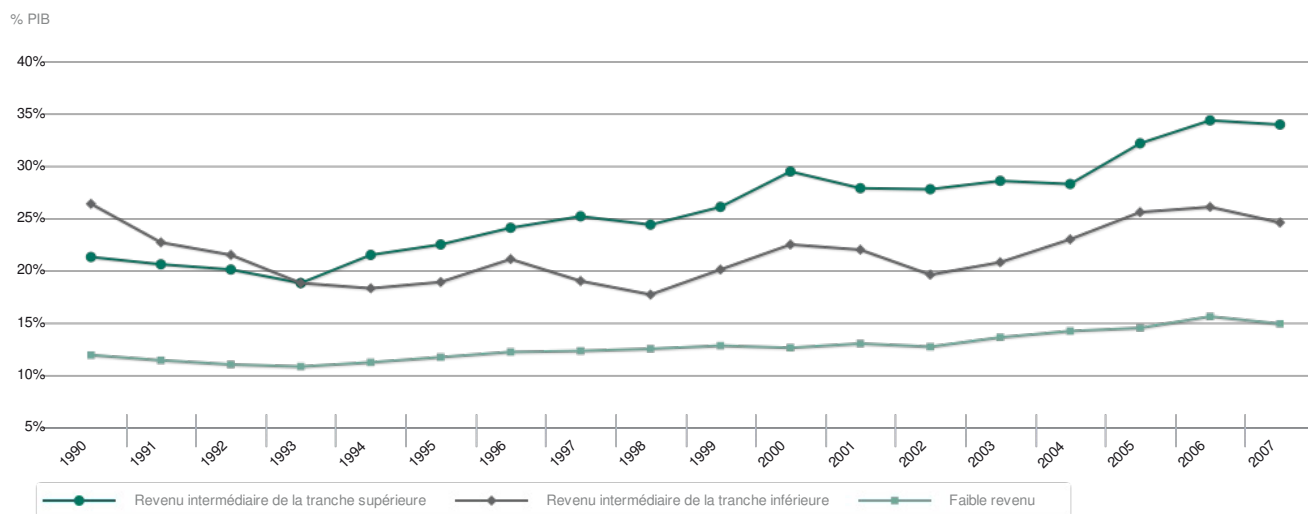
Figure 4 : Recettes fiscales en pourcentage du PIB, 1990-2007, Afrique



Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866386687068>

Figure 5 : Recettes fiscales en pourcentage du PIB, 1990-2007, Afrique



Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866436742266>

## Le montant de l'impôt par habitant

Le montant de l'impôt par habitant correspond au montant annuel de toutes les taxes collectées, divisé par le nombre d'habitants. En général, ce chiffre a augmenté en Afrique durant les deux dernières décennies, mais la progression est restée modeste dans les pays à

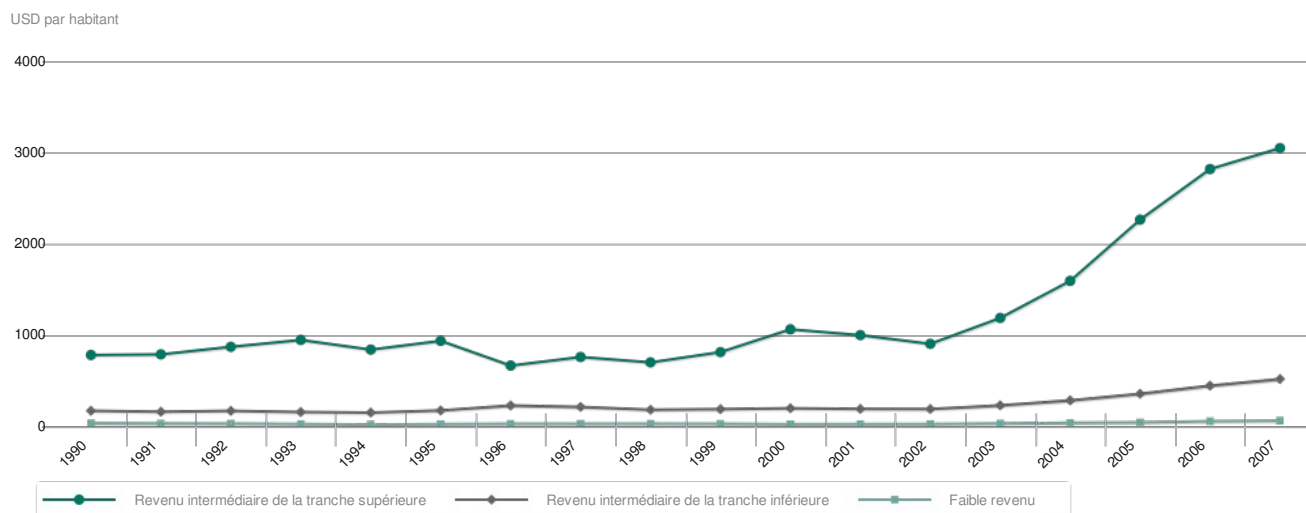


faible revenu. Le niveau de l'impôt par habitant constitue une mesure intuitive du montant moyen des recettes fiscales dont un État dispose pour chaque habitant. En d'autres termes, c'est le montant des recettes fiscales qu'il va pouvoir allouer, en moyenne, à tous ses domaines de compétences, de la construction des routes à l'éducation publique. La figure 6 retrace l'évolution de l'impôt par habitant pour les mêmes catégories de revenu que celles de la figure 5.

Le niveau des recettes fiscales par habitant varie très fortement d'un pays à l'autre. Dans des nations comme le Burundi, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie et la Guinée-Bissau, il ne s'élève qu'à 11 USD. On imagine mal comment un État peut assurer des services publics efficaces sur la base d'un budget public annuel par habitant aussi faible. À l'autre extrémité du spectre, dans des pays comme les Seychelles, la Libye et la Guinée équatoriale, il s'élève à 3 600 USD. En 2008, la Guinée équatoriale a recouvré pas moins de 4 865 USD par habitant, en grande partie grâce aux recettes de l'impôt sur les produits pétroliers.

Mais l'on ne peut se limiter au niveau général de l'impôt dans une économie. Pour évaluer le système fiscal d'un pays, il convient de se pencher sur la composition relative de chaque contribution, c'est-à-dire sur la structure fiscale.

Figure 6 : Taxes par habitant en Afrique 1990-2007



Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866536566224>

## La structure fiscale en Afrique

Les États modernes prélèvent généralement toute une gamme d'impôts diversifiée, sur les revenus des personnes physiques et morales, des taxes à l'assiette élargie fondées sur la consommation, des impôts indirects sur certains biens et services, sur les salaires, l'immobilier ou la fortune. Il existe également des levées sur les transferts de patrimoine ou sur les allocations, et des redevances sur l'usage de certains services. La notion de structure fiscale renvoie à l'équilibre entre les différentes contributions qui constituent les recettes qu'un pays tire de l'impôt. L'objectif principal de ce dernier est de financer les dépenses publiques, mais il sert également à réguler le comportement social et économique, ainsi qu'à gérer la répartition des richesses. La structure fiscale est un révélateur du but poursuivi par l'imposition, ainsi que de ses effets en terme de bien-être social, c'est-à-dire les coûts qu'elle fait peser sur les consommateurs, les travailleurs et les détenteurs de capital.

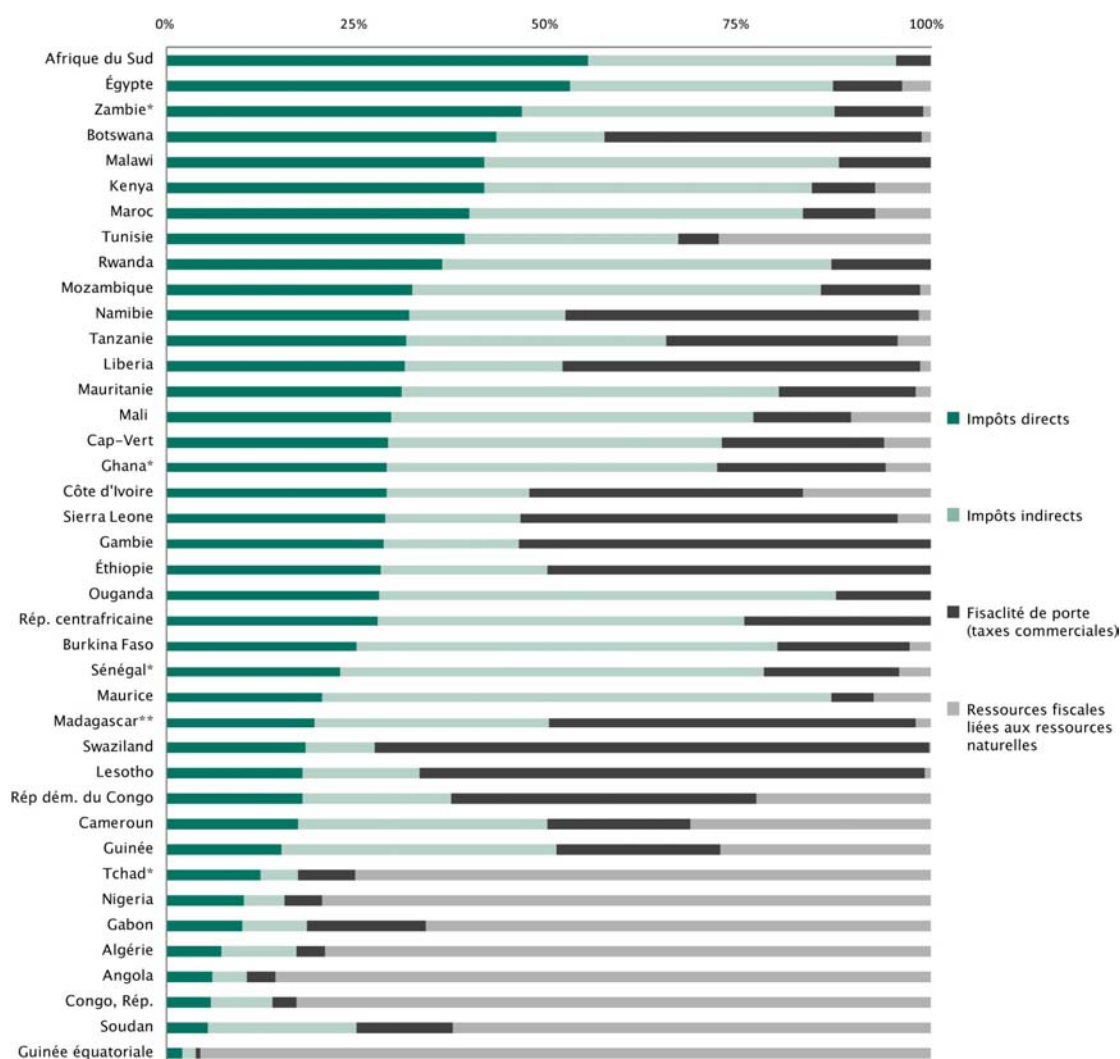
Les pays de l'OCDE ont tendance à s'appuyer sur une structure fiscale relativement équilibrée. Cette option est plus efficace d'un point de vue économique, car le coût social du recouvrement d'une taxe, quelle qu'elle soit, augmente avec le montant recouvré. Tout d'abord, les contributeurs importants sont faciles à identifier, alors que l'identification des plus petits est moins rentable. Deuxièmement, l'impôt génère l'évasion fiscale, qui a elle aussi un coût. Enfin, la résistance politique et le coût administratif du recouvrement augmentent avec le montant recouvré. Il convient de noter que le coût moyen de perception d'une nouvelle taxe peut diminuer avant d'augmenter, car la création de la capacité administrative entraîne des coûts fixes.

La figure 7 propose une décomposition de la structure fiscale en 2007, en pourcentage des recettes fiscales totales. Elle met en lumière l'importante diversité des structures fiscales sur le continent. Un pays comme l'Afrique du Sud tire l'essentiel de ses revenus de l'impôt direct, alors que le Sénégal et l'Ouganda s'appuient sur l'impôt indirect. Le Kenya et la Mauritanie s'appuient sur une



structure équilibrée. Il en va de même pour l'Afrique du Sud si l'on prend en compte l'importance de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) au sein des impôts directs. D'autres nations, comme l'Algérie, l'Angola, la Guinée équatoriale, la Libye et le Nigéria s'appuient presque uniquement sur un seul type de taxe.

Figure 7 : Composition des recettes fiscales en 2007 pour les pays Africains: part de chaque type



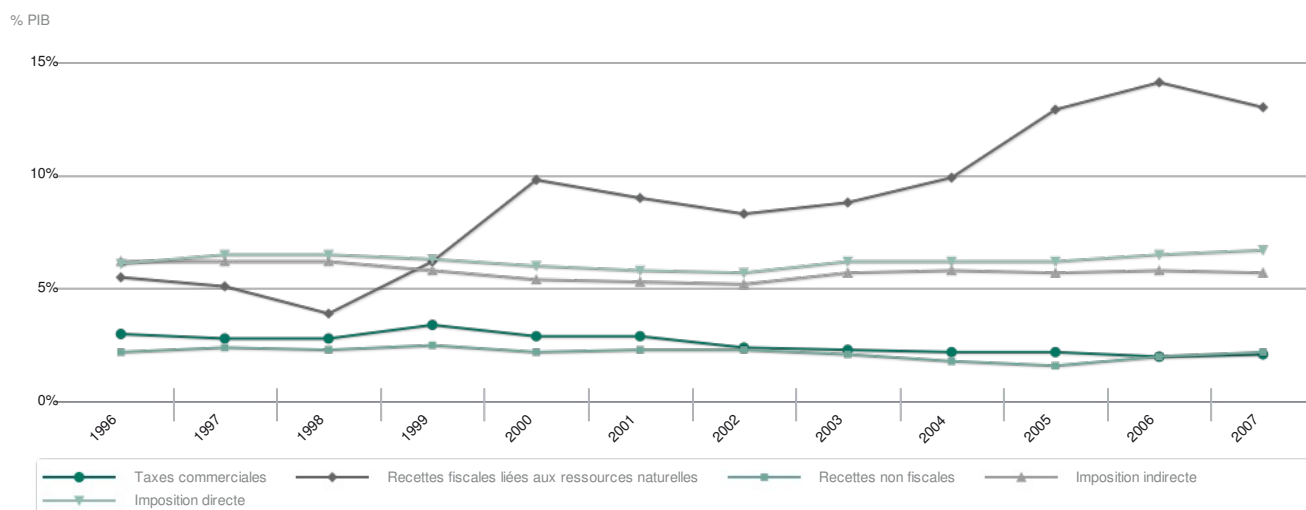
Source : Calculs des auteurs basés sur les données des pays analysés dans les *Perspectives économiques en Afrique 2010*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866558757534>

La figure 8 montre l'évolution de la structure fiscale depuis 1996, une moyenne ayant été établie sur l'ensemble des pays africains pour chaque type de taxe, pondérée en fonction de la taille de leur économie. L'unité de mesure est la part des recettes perçues par rapport au PIB, en pourcentage. Les levées sont réparties dans quatre catégories : impôts directs (essentiellement l'IRP physiques et morales), indirects (TVA, taxe sur les ventes, etc.), taxes commerciales (essentiellement droits de douane) et taxes liées aux ressources naturelles. Les pouvoirs publics perçoivent également des recettes non fiscales par l'intermédiaire des droits de timbre.

L'importance relative des taxes commerciales dans la structure fiscale décline en Afrique depuis le milieu des années 1990. Les impôts directs ont augmenté modérément, et les impôts indirects ont stagné. L'essentiel de la progression des recettes fiscales est dû à une hausse spectaculaire des taxes sur l'extraction des ressources naturelles. Leur part dans le revenu intérieur a presque triplé au cours de la décennie écoulée. La baisse des cours des matières premières durant la seconde moitié de 2008 a coïncidé avec une interruption de cette tendance – ce qui indique que les recettes provenant de cette source dépendent en grande partie des prix des matières premières et sont donc vulnérables à leur volatilité.

Figure 8 : Composition des recettes fiscales en Afrique: montant perçu pour chaque type d'impôt

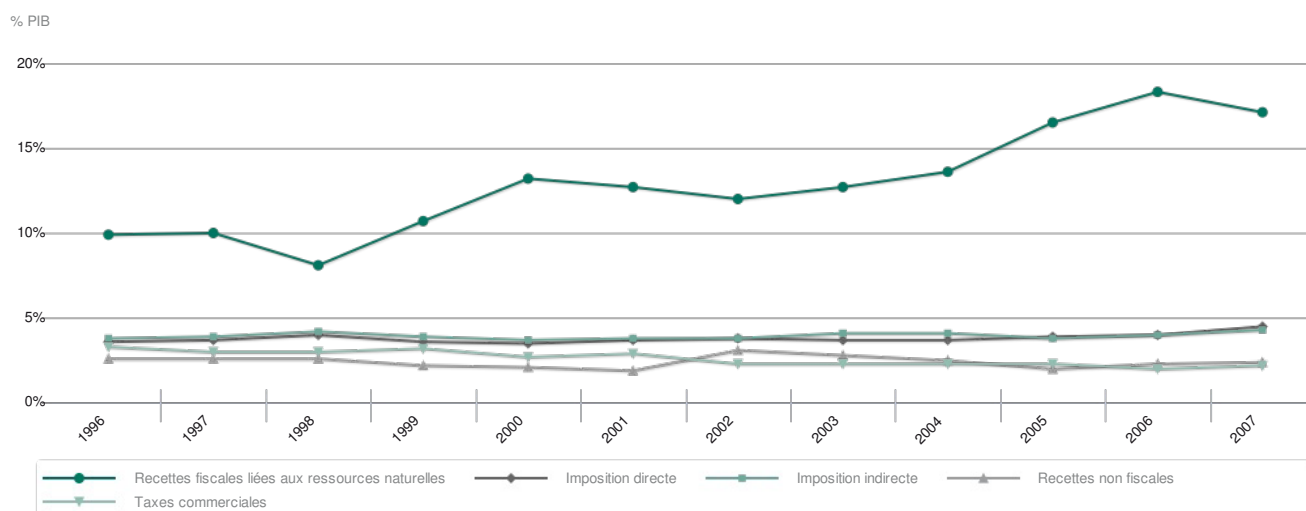


Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866600788808>

Dans la figure 9, les pays sont classés en deux catégories, selon qu'ils sont producteurs de pétrole ou non. Cette répartition explique l'évolution de la structure fiscale moyenne sur le continent. D'un côté, les pays producteurs tirent un pourcentage important et croissant de leurs recettes de l'extraction des ressources naturelles. L'importance relative des autres types de taxes par rapport à la taille globale de leur économie, mesurée en pourcentage du PIB, a stagné. De l'autre, les nations qui ne produisent pas de pétrole ont augmenté plus modestement leur coefficient de pression fiscale et ont dû s'appuyer sur d'autres formes d'imposition. Ce sont les taxes les plus coûteuses politiquement – impôt sur le revenu des particuliers et entreprises, et TVA – qui ont joué un rôle moteur dans la lente et laborieuse augmentation du coefficient. En d'autres termes, si les pays producteurs de pétrole disposent de recettes fiscales plus importantes, celles des pays non producteurs sont de meilleure qualité.

Figure 9a : Ratios fiscaux en Afrique: pays producteurs de pétrole par rapport aux pays non (producteurs)

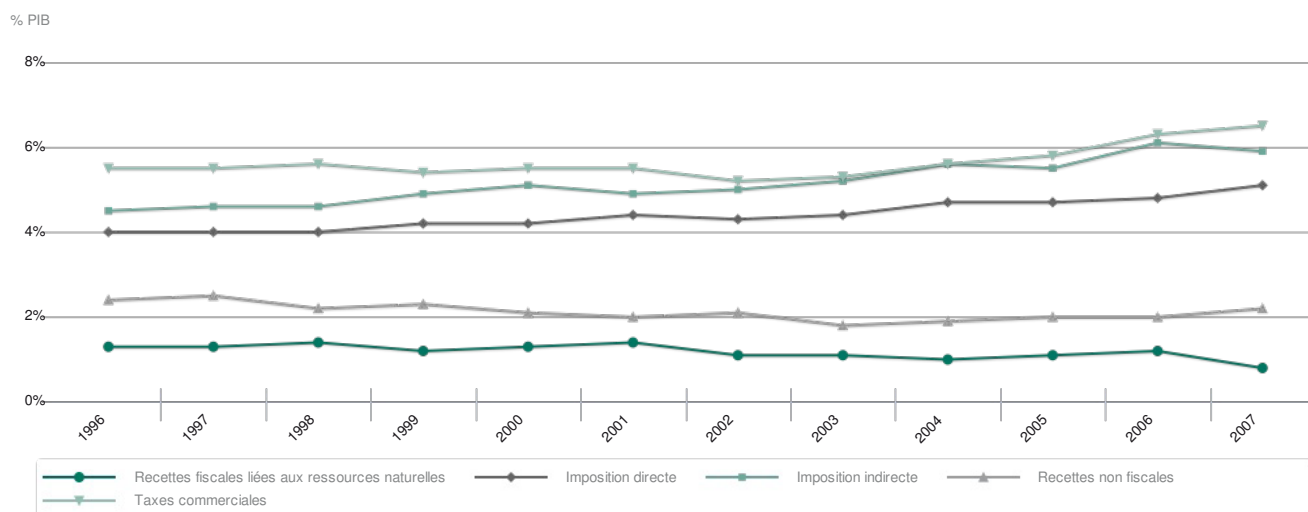


Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866644036856>



Figure 9b : Ratios fiscaux en Afrique: pays producteurs de pétrole par rapport aux pays non (non producteur)



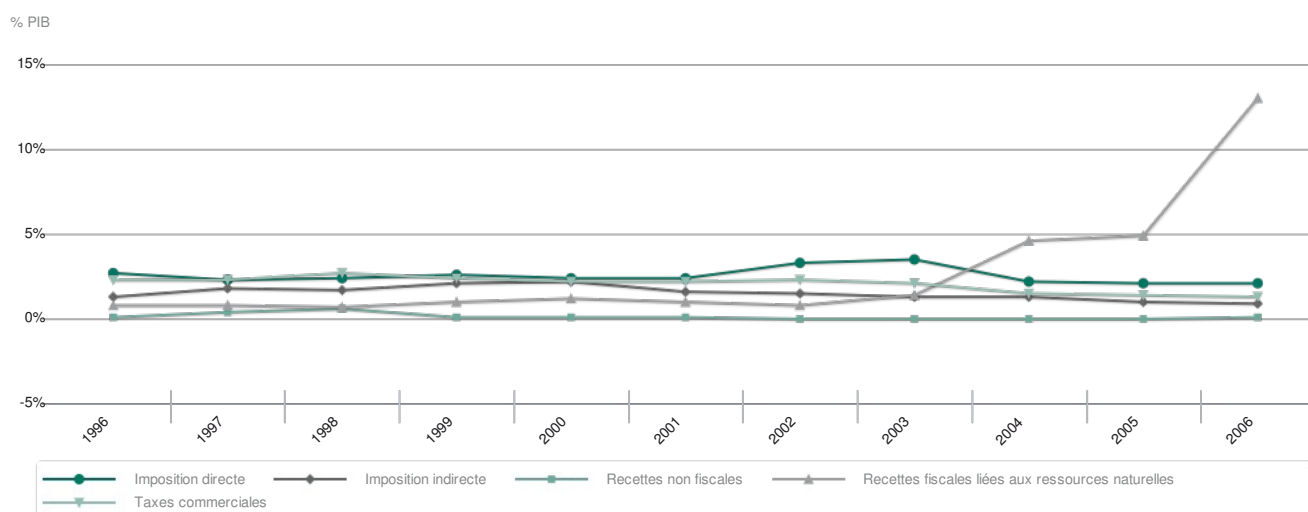
Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866644036856>

La période d'analyse couvre le boom des matières premières et a été marquée par l'apparition de nouveaux producteurs de pétrole sur le marché. La figure 10 en donne deux exemples. Le Tchad a commencé l'extraction en 2003 et a vu ses recettes fiscales, tirées de l'extraction des ressources, augmenter considérablement dans la période qui a suivi. Les autres types de taxes ont, au mieux, stagné. La hausse importante des cours du brut a également provoqué un accroissement des recettes fiscales des producteurs d'hydrocarbures. Ainsi, en Libye, le pourcentage des recettes fiscales provenant des ressources naturelles est passé de 20 % du revenu intérieur en 1999, à près de 70 % en 2007, tandis que les autres types de contributions sont restés stables, au mieux, après le boom pétrolier.

Les pays riches en ressources, y compris ceux qui ont récemment découvert du pétrole et des minéraux, ont tendance à substituer les taxes liées aux ressources à d'autres types de contributions, directes, indirectes ou provenant de l'activité commerciale. Tel est le cas de l'Algérie, de l'Angola, du Botswana, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de la Libye, du Nigéria et du Tchad.

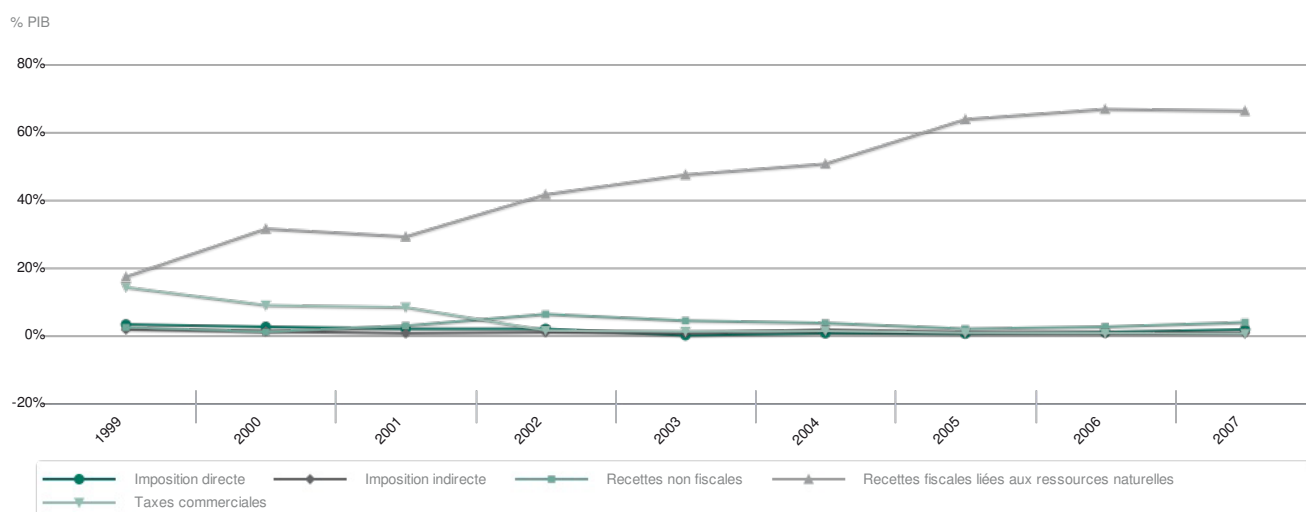
Figure 10a : Tchad montant recueilli pour chaque type d'impôt, en pourcentage du PIB



Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866707384045>

Figure 10b : Libye montant recueilli pour chaque type d'impôt, en pourcentage du PIB



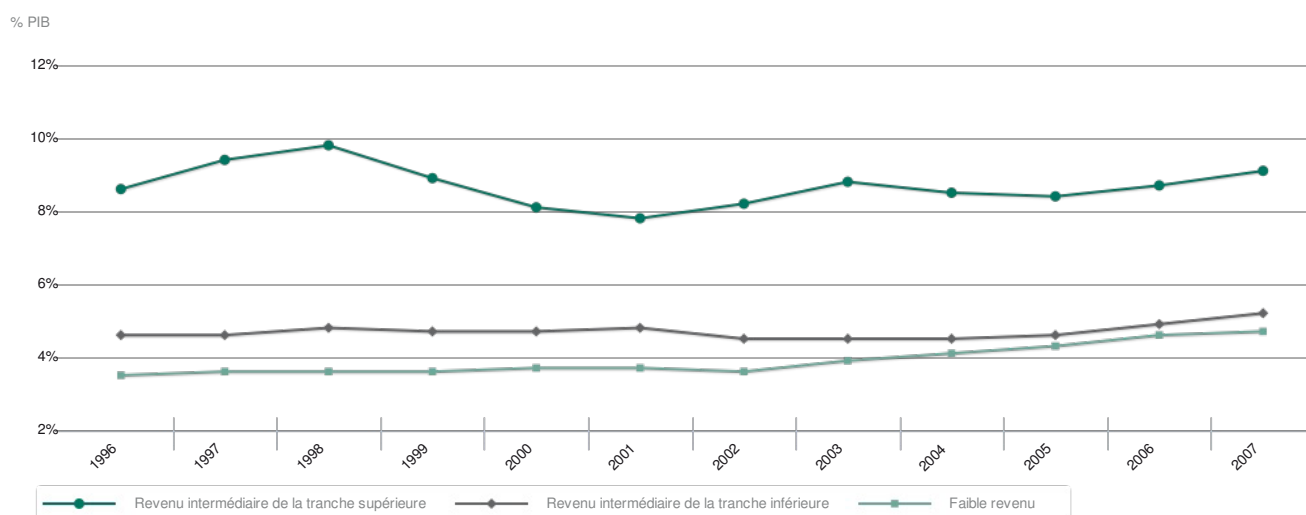
Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866707384045>

## L'imposition directe en Afrique

L'imposition directe est constituée des taxes levées directement sur le revenu des particuliers ou les bénéfices des entreprises. Au cours de la dernière décennie, l'impôt direct en pourcentage du PIB a légèrement augmenté dans toute l'Afrique, et notamment dans les pays à revenu élevé ou moyen comme l'Afrique du Sud, le Botswana, le Maroc, la Tunisie et le Zimbabwe. Toutefois, dans l'ensemble, la tendance est à la stagnation de cette forme de taxation, comme le montre la figure 11.

Figure 11a : Taxes directes en Afrique, les taxes directs en pourcentage du PIB, moyenne africaine



Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866731543760>



Figure 11b : Taxes directes en Afrique, les taxes directs en pourcentage du PIB, moyenne africaine



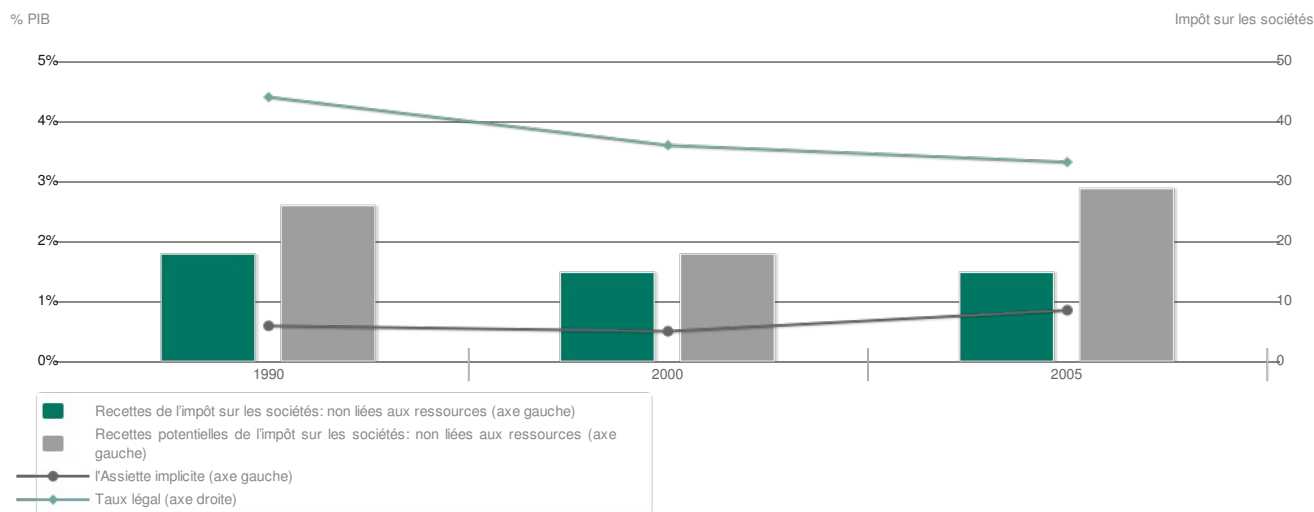
Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866731543760>

Cette enquête menée pour les *Perspectives* prouve que les pays d'Afrique, en général, abaissent lentement leur taux d'imposition sur le revenu en même temps qu'ils tentent d'élargir l'assiette fiscale. La plupart des États appliquent un taux progressif allant de 0 à 35 %. Les autres doivent encore engager un long processus de réforme. Le Togo a récemment abaissé son taux de 45 à 40 %.

Les impôts sur les bénéfices des entreprises sont restés stables sur tout le continent. La figure 12 met en lumière la tendance qui sous-tend ce phénomène.

Figure 12 : Evolution des impôts des sociétés en Afrique



Source : Basé sur Keen et Mansour, 2009.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866764634886>

Premièrement, l'assiette implicite – définie par les auteurs comme les recettes, en proportion du PIB, divisées par le taux légal (le plus élevé) – a progressé du fait de l'augmentation de la part des bénéfices dans le revenu national des pays d'Afrique. Deuxièmement, les taux légaux de l'impôt sur les sociétés ont, quant à eux, baissé. La combinaison de ces deux tendances a provoqué une augmentation nette des recettes de l'impôt sur les sociétés qu'il était possible de lever. Toutefois, elles ont été contrebalancées par un troisième

phénomène : l'octroi d'exemptions fiscales aux entreprises, de telle sorte que les recettes de l'impôt sur les sociétés sont finalement restées stables en part du PIB. Cette enquête des Perspectives montre que l'impôt sur les sociétés a bien résisté, en dépit des diminutions du taux de taxation des bénéfices à travers le continent, et de l'augmentation du nombre et du type d'exemptions accordées par les pays africains aux investisseurs.

### L'imposition indirecte en Afrique

L'impôt indirect est constitué de taxes sur la consommation perçues au nom du gouvernement par les acteurs économiques. Il inclut la TVA, la taxe sur les ventes et les droits d'accise. La figure 13 montre que durant la dernière décennie, la part de ce type de contribution sur l'ensemble du PIB a légèrement reculé en Afrique. Cette tendance se dégage lorsque les données de chaque pays sont pondérées en fonction de la taille de l'économie. Les nations qui ont recouru de manière importante à ce type de taxation sont : l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Burundi, Djibouti, le Kenya, le Lesotho, la Mauritanie, l'île Maurice, le Maroc, le Mozambique, le Rwanda, le Sénégal et la Zambie. Comme on le voit sur le diagramme, les pays à faible revenu semblent faire davantage usage de cette méthode que ceux qui sont légèrement plus riches.

Figure 13a : Taxes indirectes en Afrique - recettes des taxes indirectes en pourcentage du PIB

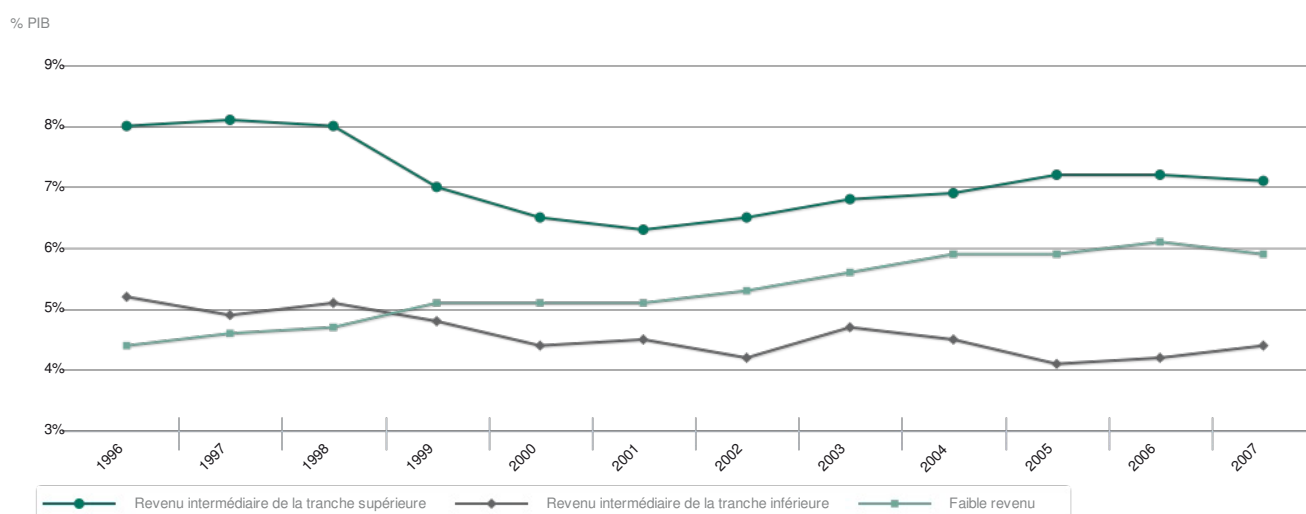
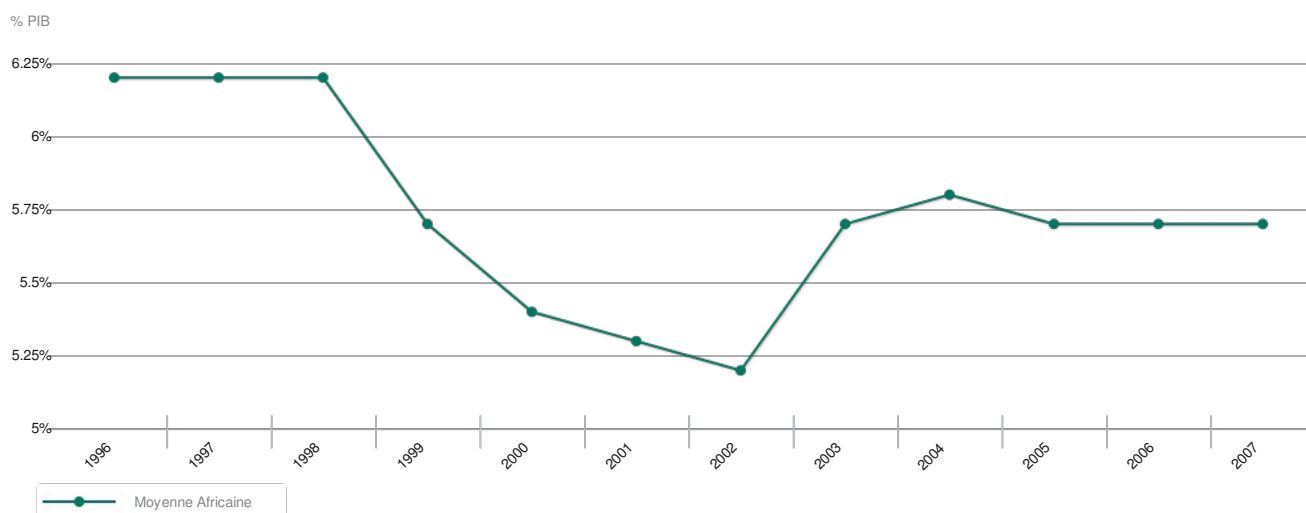


Figure 13b: Taxes indirectes en Afrique - recettes des taxes indirectes en pourcentage du PIB



Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866783170875>

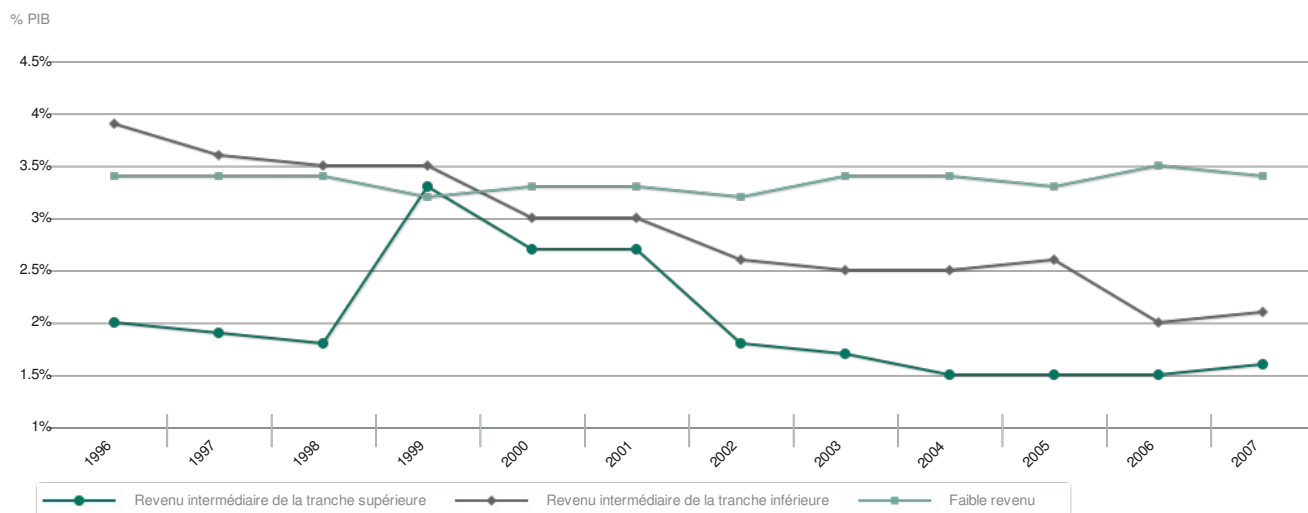


Les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, c'est-à-dire ceux dont le revenu par habitant est compris entre 3 856 et 11 905 USD s'approchent des niveaux de l'OCDE en termes de part des impôts indirects dans le revenu national. Les pays à faible revenu se sont remarquablement bien comportés : ils ont comblé l'écart qui les séparait des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure depuis 1996. Les *Perspectives* montrent que l'Angola prévoit d'introduire une TVA en 2010, alors que le Libéria et São Tomé-et-Principe s'interrogent sur l'opportunité de son introduction.

### Les taxes commerciales en Afrique

Les taxes commerciales sont celles qui sont levées aux frontières. Il s'agit principalement des droits et tarifs douaniers sur les importations. Les taxes à l'export ont pratiquement disparu. La figure 14 montre que lorsque les données de chaque pays sont pondérées en fonction de la taille de leur économie, les recettes de ce type de taxe ont décliné de près d'un tiers en part du PIB.

Figure 14a : Taxes sur le commerce en Afrique - recettes des taxes sur le commerce en pourcentage du PIB



Source : Calculs des auteurs basés sur les notes pays des *Perspectives économiques en Afrique* 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866830763204>

Figure 14b : Taxes sur le commerce en Afrique - recettes des taxes sur le commerce en pourcentage du PIB



Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/866830763204>

Cette baisse se manifeste principalement dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et supérieure. Dans les pays à faible revenu, leur part dans le PIB est restée stable.

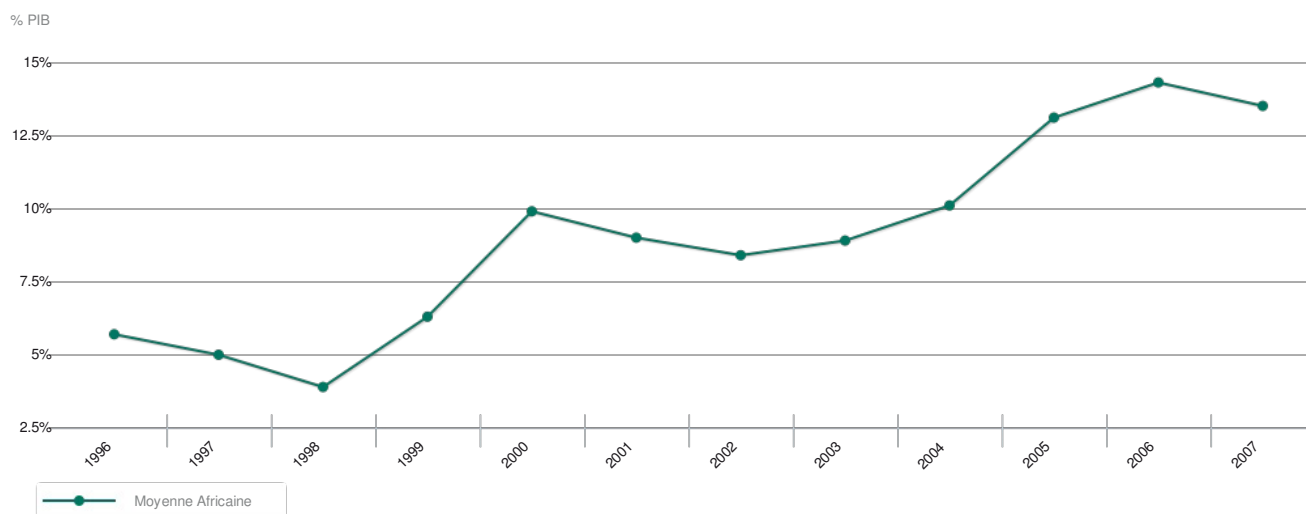
Parmi les exceptions figurent le Botswana, la République démocratique du Congo, le Lesotho et le Swaziland, où la part des taxes commerciales est la plus importante au monde. En 2007-08, les rentrées de l'Union douanière de l'Afrique australe (*Southern African Customs Union* – Sacu) ont représenté plus de la moitié des revenus au Swaziland, pays qui s'appuie le plus sur les taxes commerciales en 2007-08. Au Botswana, ces dernières représentent une part plus faible des recettes publiques, mais cela est dû principalement au niveau élevé des recettes fiscales liées aux ressources naturelles. Toutefois, la part des taxes commerciales dans les recettes publiques reste supérieure à celle de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (Keen and Mansour, 2009).

Pour mettre ces remarques en perspective, Keen et Mansour (*ibid.*) montrent qu'entre 1980-82 et 2003-05, sur 40 pays étudiés, la part des recettes des taxes commerciales dans le PIB a baissé dans 30 d'entre eux, passant en moyenne de 7.4 % à 4.2 %. Elle n'a augmenté que dans 10 pays, passant en moyenne de 3.2 % à 4.8 %. Entre le début des années 1980 et 2005, les mêmes auteurs font valoir que le taux des droits de douane moyens perçus, défini comme les recettes des droits de douane divisées par la valeur des importations, a chuté en Afrique subsaharienne, puisque de 20 %, il a reculé à moins de 13 %.

### Les recettes fiscales liées aux ressources naturelles

Keen et Mansour (*id.*) ont exploité de nouvelles données qui, pour la première fois, établissent une distinction cruciale entre les recettes provenant de l'impôt sur les sociétés traditionnel et celles provenant de taxes liées à l'exploitation des ressources. Les revenus générés par les ressources naturelles incluent les recettes des activités d'amont allant de l'exploration à la transformation des produits pétroliers, gaziers et miniers, c'est-à-dire principalement les royalties et les impôts sur les sociétés pratiquant une activité d'extraction. La figure 15 se concentre sur les recettes fiscales liées aux ressources naturelles. Leur augmentation brutale sur le continent est frappante. En moyenne, leur part dans le revenu national a presque triplé entre la fin des années 1990 et le début de la crise financière. Elles ont légèrement reculé depuis, pour s'établir à 15 % du PIB en moyenne. Cela reste un pourcentage très élevé, d'autant plus que cette moyenne masque des chiffres spectaculaires, comme 66 % en Libye ou 39 % en Angola.

Figure 15 : Recettes fiscales liées aux ressources en Afrique en pourcentage du PIB



Source : Calculs des auteurs sur la base des notes pays des *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867032154612>

On estime que le rétablissement des cours du pétrole brut depuis 2009 a contribué à une augmentation de la part des recettes fiscales liées aux ressources naturelles dans le PIB par rapport à son niveau le plus bas de la figure 15. Il convient de noter que ces recettes devraient progresser davantage. Comme l'a rapporté un document de la Société financière internationale (IFC, 2009), « les États riches en ressources minérales doivent renégocier d'urgence les contrats d'exploitation minière lorsqu'ils leur sont défavorables », le Fonds monétaire international (FMI) étant désigné comme l'intermédiaire institutionnel approprié pour ce type de discussion.



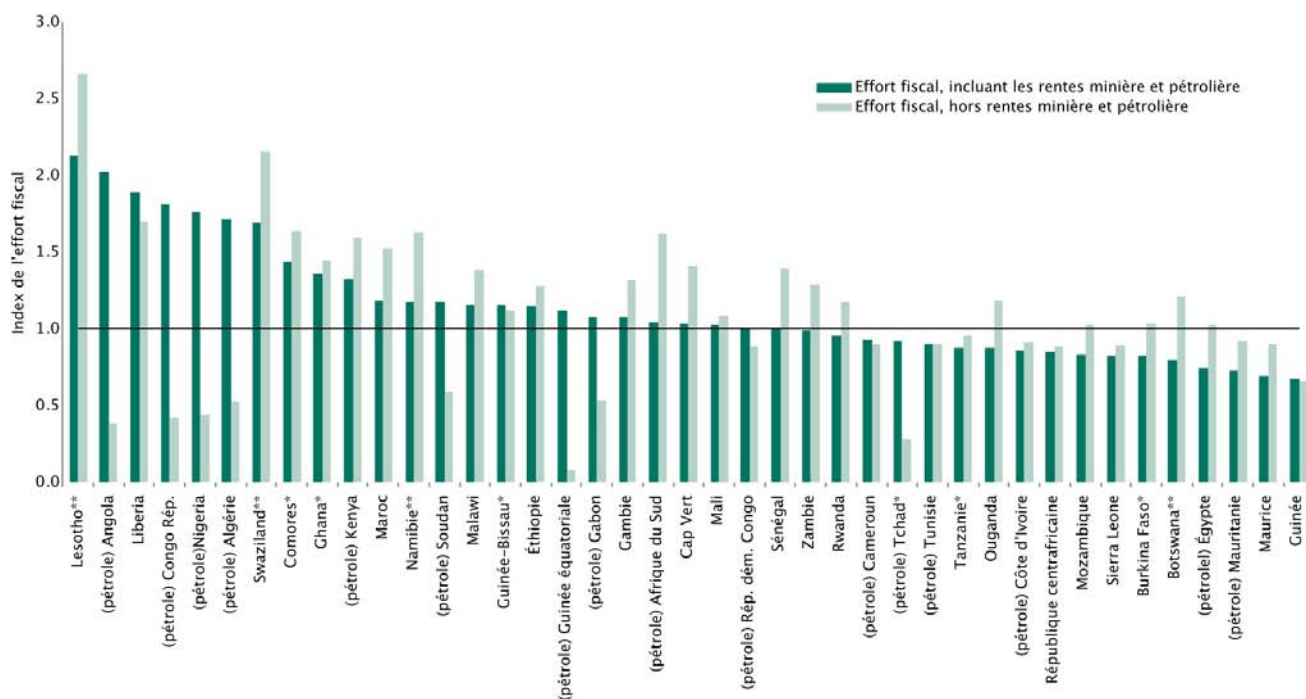
## La capacité contributive

La capacité contributive est un indice qui mesure les performances d'un pays en matière de recouvrement de l'impôt, en fonction de ce que l'on peut raisonnablement attendre au vu de son potentiel économique. Ce ratio est, par nature, positif. Il se calcule en divisant le coefficient de pression fiscale effectif par une estimation du montant que l'État devrait pouvoir percevoir, compte tenu des caractéristiques structurelles de son économie. Les études identifient le niveau général de développement économique de la nation, son ouverture au commerce et l'importance relative de l'agriculture dans la production intérieure, considérées comme les caractéristiques fondamentales qui déterminent la capacité d'un pays en développement à percevoir des impôts, et donc son coefficient de pression fiscale. D'expérience, ces caractéristiques sont exprimées respectivement par le revenu par habitant, le ratio échanges/PIB et la part de l'agriculture dans le PIB.

Le coefficient de pression fiscale augmente avec le PIB et la part du commerce international ; en revanche, plus la part de l'agriculture dans le PIB augmente, plus il diminue. Les pays à faible revenu, enclavés et à prédominance rurale tendent à avoir un coefficient inférieur à celui des pays côtiers et assez industrialisés à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Plus la part de l'agriculture dans l'économie est importante, plus il y a de chance pour que le coefficient soit peu élevé, puisqu'il est difficile de taxer directement l'agriculture et que le niveau de monétisation de ce secteur est relativement faible (Aguirre et autres, 1981). En revanche, plus le secteur industriel est développé, plus le coefficient augmente, dans la mesure où ce secteur se caractérise par un niveau élevé d'organisation, une forte monétisation et une imposition facile en comparaison de l'agriculture (Bird et autres, 2004). Les comparaisons fondées sur la capacité contributive sont considérées comme plus fiables que celles reposant sur le coefficient de pression fiscale, car elles prennent en compte la manière dont chaque pays exploite son potentiel fiscal (Piancastelli, 2001). Un ratio de capacité contributive élevé, supérieur à 1, indique que le pays perçoit plus d'impôts que ne le laissent prévoir les caractéristiques structurelles de son économie. À l'inverse, un ratio faible indique qu'il perçoit moins qu'on ne s'y attendait. Un ratio de 1 signifie que le niveau de recouvrement est conforme aux caractéristiques structurelles.

Pour ces *Perspectives*, nous avons calculé la capacité contributive de 42 pays d'Afrique. Nous avons estimé que le fait que le pays produise du pétrole ou non a une incidence sur son potentiel fiscal et doit donc être pris en considération. Par conséquent, nous avons calculé deux capacités contributives. Ces deux ensembles de résultats sont illustrés par la figure 16.

Figure 16 : L'Effort fiscal des pays africains en 2007



Notes : (\*) données 2006, (\*\*).

L'effort fiscal mesuré au Botswana, Lesotho, Namibie et Swaziland reflète leur appartenance à l'Union douanière de l'Afrique Australe (SACU), qui collecte les taxes et les redistribue à ses membres.

Source : Calculs des auteurs, basés sur les données recueillis dans les pays analysés dans les *Perspectives économiques en Afrique*, 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867037360540>

La première mesure est basée sur le coefficient de pression fiscale, déterminé en incluant les éventuelles recettes liées aux ressources naturelles. La seconde repose sur un coefficient ajusté qui les exclut. Quel que soit le type de coefficient utilisé, on constate une grande diversité des capacités contributives respectives, de 0.5 jusqu'à 2 ou 3. En d'autres termes, certains pays ne recouvrent que la moitié de ce qu'ils devraient percevoir, alors que d'autres collectent deux à trois fois plus d'impôt que ne le laisse prévoir leur économie. Vingt-quatre pays ont une capacité contributive supérieure à 1 (en incluant les recettes fiscales liées aux ressources naturelles), et dix-huit autres ont un indice inférieur à ce chiffre.

La figure 16 montre également que pour certains pays, la mesure de la capacité contributive est fortement affectée par l'inclusion ou l'exclusion des recettes fiscales liées aux ressources.

Le Ghana, le Lesotho, le Libéria et le Swaziland affichent une capacité contributive élevée dans les deux cas. Celle de la Guinée Bissau, de Madagascar et de l'île Maurice est faible dans les deux cas. Enfin, la capacité d'un troisième groupe de nations varie énormément d'un mode de calcul à l'autre. Il est constitué de l'Algérie, de l'Angola, du Congo, de la Guinée équatoriale et du Nigéria. Le cas du Tchad fournit un exemple frappant, dans la mesure où sa capacité est faible et s'affaiblit davantage lorsque l'on exclut les recettes fiscales du pétrole.

Le tableau 1 reprend ces deux ensembles de données pour les pays dont la capacité varie le plus manifestement d'un cas à l'autre. Les estimations de la capacité contributive de certains pays riches en ressources naturelles se révèlent assez sensibles à l'inclusion ou à l'exclusion des recettes fiscales afférentes. Ainsi, la capacité contributive peut être contre-intuitive lorsque l'on inclut les recettes fiscales liées aux ressources naturelles. La question de savoir quel effort il convient de faire pour taxer l'extraction des ressources naturelles plutôt que des sources d'impôts plus coûteuses politiquement, comme la consommation, les salaires et les bénéfices sur les activités ordinaires, fait débat.

Tableau 1 : Effort fiscal en incluant et en excluant les rentes minières, 2007

|                              | Effort fiscal incluant les rentes minières | Effort fiscal excluant les rentes minières |
|------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|
| (pétrole) Angola             | 2.02                                       | 0.39                                       |
| (pétrole) Congo (Rép.)       | 1.82                                       | 0.42                                       |
| (pétrole) Nigeria            | 1.76                                       | 0.44                                       |
| (pétrole) Algérie            | 1.72                                       | 0.53                                       |
| (pétrole) Guinée Équatoriale | 1.12                                       | 0.08                                       |
| (pétrole) Tchad              | 0.92                                       | 0.28                                       |
| (pétrole) Soudan             | 1.17                                       | 0.58                                       |
| (pétrole) Gabon              | 1.07                                       | 0.54                                       |
| Botswana                     | 0.8                                        | 1.21                                       |
| Namibie                      | 1.17                                       | 1.63                                       |
| Swaziland                    | 1.69                                       | 2.16                                       |
| (pétrole) Afrique du Sud     | 1.04                                       | 1.62                                       |

\* 2006

Sources: Data for 1992-2007, estimates for 2007

Si la tendance observée relativement aux coefficients de pression fiscale en Afrique est encourageante, elle a principalement été alimentée par les taxes sur les activités extractives. Elle peut masquer le fait que la plupart des pays africains peuvent exploiter davantage d'autres types de contributions. En effet, l'utilisation de la capacité contributive calculée en excluant les recettes fiscales liées aux ressources naturelles est révélatrice : plusieurs pays qui prélèvent des taxes relativement modestes affichent en fait une bonne capacité contributive. Cela signifie que les gouvernements de ces nations demandent à leurs citoyens et entreprises une contribution bien plus élevée à l'effort fiscal national que ne le font ceux de la plupart des pays riches en ressources. On peut inclure dans cette catégorie : le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. Il résulte de ces observations que les pays producteurs de pétrole jouent un rôle moteur dans la remarquable augmentation du coefficient de pression fiscale moyen du continent, alors que les pays non producteurs sont ceux qui ont réalisé le plus de progrès en matière d'élargissement de l'assiette fiscale.



## Les défis posés aux responsables africains

Pour les besoins de l'analyse, on peut regrouper en trois catégories les principaux défis de l'Afrique en matière fiscale, même si, dans les faits, nombre d'entre eux sont interdépendants. Premièrement, il existe des problèmes structurels transversaux : la difficulté de taxer une économie informelle très répandue, la capacité limitée des administrations fiscales, et le soutien mesuré des partenaires du développement en matière fiscale. Deuxièmement, l'assiette fiscale soulève également des problèmes : l'évasion et la fraude, y compris le mauvais usage des prix de transfert, la difficulté de taxer les industries extractives et la surutilisation des avantages fiscaux. Troisièmement, les déséquilibres de la structure fiscale sont compliqués par les défis que posent le déclin des recettes fiscales et l'inefficacité des taxes foncières en milieu urbain.

### Les problèmes structurels transversaux

#### a. Taxer l'économie informelle

Les éléments probants rassemblés par les notes pays des *Perspectives* montrent que « l'économie informelle » – travailleurs et entreprises opérant hors du cadre légal ou de l'emprise de l'Administration publique – constitue un obstacle majeur à l'élargissement de l'assiette fiscale et du recouvrement des impôts directs. L'informalité est en effet très répandue dans les pays en développement, et notamment dans ceux d'Afrique subsaharienne (tableau 2). Cela soulève quantité de défis d'un point de vue économique : non seulement l'impôt n'est pas recouvré, mais en plus, les entreprises informelles sont souvent moins productives, et leurs employés ne bénéficient ni des garanties du droit du travail ni de la protection sociale. En résumé, un niveau élevé d'informalité affaiblit la croissance économique et renforce l'exclusion sociale. Le choix d'exercer dans le secteur informel intervient généralement lorsque les coûts de l'emploi légal l'emportent sur les avantages pour les producteurs, employeurs ou employés. Si les coûts d'entrée dans l'économie réglementée sont trop élevés, les individus comme les entreprises sont forcés de rester en dehors du système (Jütting et de Laiglesia, 2009).

Tableau 2 : Part de l'emploi informel dans l'emploi total non-agricole en Afrique (% des pays sélectionnés)

|                               | 1975-79     | 1980-84 | 1985-89 | 1990-94 | 1995-99 | 2000-07 |
|-------------------------------|-------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <b>Afrique du Nord</b>        |             |         |         |         | 47.5    | 47.3    |
| <b>Algérie</b>                | 21.8        |         | 25.6    |         | 42.7    | 41.3    |
| <b>Maroc</b>                  |             | 56.9    |         |         | 44.8    | 67.1    |
| <b>Tunisie</b>                | 38.4        | 35      | 39.3    |         | 47.1    | 35      |
| <b>Égypte</b>                 | 58.7        |         | 37.3    |         | 55.2    | 45.9    |
| <b>Afrique sub-saharienne</b> |             |         |         | 76      |         |         |
| <b>Bénin</b>                  |             |         |         | 92.9    |         |         |
| <b>Burkina Faso</b>           |             |         | 70      | 77      |         |         |
| <b>Tchad</b>                  |             |         |         | 74.2    | 95.2    |         |
| <b>Guinée</b>                 |             | 64.4    |         | 71.9    | 86.7    |         |
| <b>Kenya</b>                  |             |         | 61.4    | 70.1    | 71.6    |         |
| <b>Mali</b>                   | 63.1        |         | 78.6    | 90.4    | 94.1    | 81.8    |
| <b>Mauritanie</b>             |             | 69.4    | 80      |         |         |         |
| <b>Mozambique</b>             |             |         |         | 73.5    |         |         |
| <b>Niger</b>                  | 62.9        |         |         |         |         |         |
| <b>Sénégal</b>                |             | 76      |         |         |         |         |
| <b>Afrique du Sud</b>         |             |         |         |         |         | 50.6    |
| <b>"Zaire (Congo</b>          | Rép. Dém.)" |         | 59.6    |         |         |         |
| <b>Zambie</b>                 |             |         |         | 58.3    |         |         |

Source : Jütting et de Laiglesia (2009)

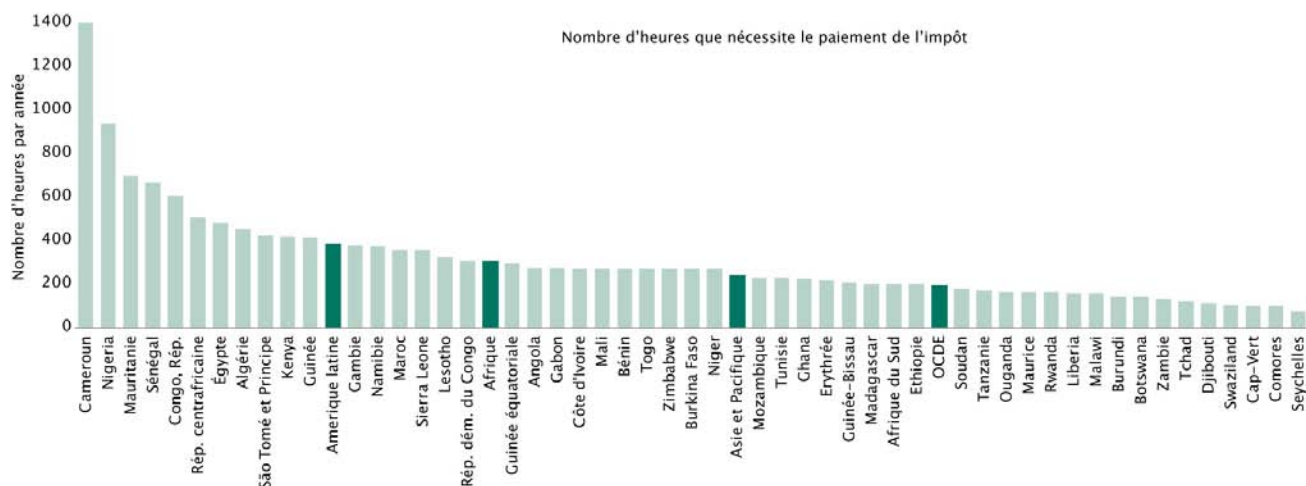
La politique fiscale des pays en développement doit prendre en considération la capacité, les incitations et la segmentation. Là où le secteur informel recouvre plus de la moitié de l'activité économique, la question se pose de savoir comment les gouvernements peuvent conduire leur politique fiscale, tant en termes de taxation que de dépenses. D'une part, l'augmentation du nombre des entreprises dans le secteur formel signifie un accroissement des recettes fiscales et des contributions sociales pour l'État. D'autre part, l'élévation du nombre de personnes couvertes par la sécurité sociale entraîne une inflation de la charge qui pèse sur les pouvoirs publics au fur et à mesure que les employés deviennent éligibles à la couverture sociale, au droit à la retraite, et aux autres prestations offertes, le cas échéant. Par ailleurs, l'augmentation des recettes fiscales provoquée par la formalisation des entreprises peut être inférieure aux attentes. En effet, les structures informelles qui entrent dans le système sont souvent trop petites et trop pauvres pour apporter une contribution significative. Toutefois, les taxes sur les ventes et la TVA peuvent toujours alimenter une augmentation

notable du recouvrement, dans la mesure où elles s'appliquent aussi indirectement aux activités informelles (OCDE, 2009b).

Le Ghana a tenté une nouvelle approche du recouvrement. L'Administration fiscale (*Internal Revenue Service – IRS*) a négocié un arrangement avec le syndicat des transporteurs routiers (*Ghana Private Road Transport Union – GPRTU*) afin que ce dernier fasse office de percepteur, en vertu d'un dispositif de taxation des groupements identifiés (*Identifiable Grouping Taxation – IGT*). Simple et facile à administrer, il permet de recouvrer, sur une base hebdomadaire ou quotidienne, des taxes d'un montant faible, et donc abordable, auprès des membres du syndicat, qu'ils travaillent de manière formelle ou informelle. Le GPRTU conserve 2.5 % des sommes perçues, ce qui l'encourage à maximiser le recouvrement. Bien que relativement réussie, cette tentative d'incursion dans le système informel s'est révélée très coûteuse et a favorisé la corruption. Si les recettes fiscales ont augmenté, elles restent inférieures au potentiel (Joshi et Ayee, 2002).

La qualité des politiques et de l'Administration fiscale joue également un rôle déterminant. L'imposition, par une administration inefficace, d'une législation complexe et difficile à respecter encourage fortement les petites entreprises à demeurer informelles. Ainsi, les notes pays révèlent que la bureaucratie et la corruption, en Ouganda et en Zambie, sont identifiées comme des obstacles à l'entrée dans le secteur formel. Au Togo, les sociétés informelles déclarent que la complexité des procédures d'enregistrement les empêche de se formaliser. La figure 17 indique le nombre d'heures annuel que nécessite le paiement de l'impôt. En moyenne, ce chiffre est moins élevé en Afrique qu'en Amérique du Sud, mais plus que dans la région Pacifique, en Asie ou dans les pays membres de l'OCDE. Du côté gauche du graphique figurent les pays où cette durée est exceptionnellement longue. Pour une discussion détaillée sur cette question, voir OCDE (2008a).

Figure 17 : Temps requis chaque année pour payer les impôts



Source : PWC - Banque mondiale, 2009.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867060203718>

## b. La capacité de l'Administration fiscale

Toutes les notes pays des *Perspectives* insistent sur le fait que la limitation de la capacité administrative constitue un obstacle majeur à l'amélioration des politiques fiscales en Afrique. En effet, elle est telle qu'elle limite les options envisageables.

- Par exemple, en théorie, le fait de s'appuyer davantage sur l'impôt sur le revenu et l'exemption de certains articles de consommation de base devrait permettre une meilleure redistribution des ressources. Mais lorsque la capacité administrative est faible, l'IRPP est moins progressif que prévu. Premièrement, seuls les salaires, principalement gagnés au sein de grandes entreprises privées et du secteur public, sont taxés. Deuxièmement, le revenu des ménages n'est généralement pas imposé. Ainsi, le capital, les revenus immobiliers et autres des patrimoines les plus importants du secteur informel échappent à l'Administration fiscale.
- Pour diverses raisons, les exemptions de TVA en Afrique sont souvent considérées comme régressives par les experts (encadré 1). Les stratégies inspirées de pays à forte capacité administrative peuvent se révéler contre-productives. Au Maroc, avant la réforme fiscale de 2005, de généreuses exemptions de TVA avaient affaibli le potentiel de la TVA introduite en 1986.



### Encadré 1 : Caractère régressif des exonérations de TVA relatives aux produits de base en Afrique

Paradoxalement, les exonérations « traditionnelles » de TVA sur les produits de base (Chambas, 2005) compromettent les stratégies de lutte contre la pauvreté. On pense d'abord, certes, à l'effet négatif des exonérations sur les recettes fiscales et donc sur le financement des dépenses publiques, mais on néglige généralement un autre effet direct de ces exonérations de TVA.

En économie ouverte, le niveau des prix des biens échangeables découle des prix d'importations CAF (coût, assurance, fret) taxes incluses. En cas d'exonération de la TVA sur les biens de base, les prix de ces biens, notamment des produits alimentaires, sont plus bas que s'ils étaient assujettis à la TVA : du fait de l'exonération, la TVA n'est pas appliquée à la frontière. Cet effet de dépression sur les prix intérieurs concerne non seulement les produits exonérés mais aussi leurs substituts : ainsi, une exonération sur le riz risque d'abaisser le prix versé au producteur local, voire aux producteurs d'autres produits substituables au riz. En effet, la distribution reporte généralement les effets rémanents d'une exonération de la TVA non sur les circuits de commercialisation ou de transformation, mais sur le producteur : il s'ensuit une diminution du prix au producteur.

En conséquence, les exonérations entraînent une baisse des prix des produits de base, le plus souvent des produits alimentaires, et cette baisse profite aux consommateurs, notamment à la population pauvre des villes ; mais cette baisse de prix des produits crée un biais défavorable aux productions agricoles locales. Elle entraîne une diminution des prix à la production et donc des revenus des producteurs locaux, notamment des agriculteurs dont beaucoup sont également pauvres.

Par ailleurs, ce sont les producteurs les plus modernes de produits agricoles qui supportent le plus lourd handicap pour leur compétitivité car les importants intrants auxquels ils recourent sont grevés de TVA. Du fait des exonérations, même s'ils optent pour l'assujettissement à la TVA afin de bénéficier de son mécanisme de retour, les producteurs locaux supportent de manière définitive la TVA sur leurs consommations intermédiaires assujetties à la TVA. Le handicap des rémanences de TVA place les producteurs en situation de protection négative face à des importations qui ne supportent aucune charge de TVA (l'exonération de TVA est appliquée au cordon douanier).

Ainsi, les exonérations de TVA vont à l'encontre de la réduction de la pauvreté des producteurs agricoles les plus pauvres, et elles freinent le développement et la modernisation du secteur agricole.

Source : Jean-François Brun et Gérard Chambas, Centre de recherches et d'études sur le développement international (CERDI).

La grande majorité des pays étudiés dans le cadre des *Perspectives* estiment que le manque de personnel qualifié est l'obstacle majeur au recouvrement de l'impôt. Les facteurs contraignants encouragent la corruption, comme cela est souligné dans les notes-pays relatives au Cameroun, aux Comores, à la Guinée Bissau et au Nigéria.

Les enquêtes ont montré qu'en dépit d'importants progrès réalisés en matière d'informatisation pour augmenter le recouvrement, il subsiste une marge de progression. L'Afrique du Sud offre un service de déclaration en ligne des charges salariales, et le Botswana, le Cap-Vert et le Cameroun se sont dotés de plateformes électroniques. Ces initiatives doivent s'accompagner de campagnes éducatives pour motiver leur utilisation par les individus et les entreprises. Au Cap-Vert, près de 15 % des entreprises ont utilisé le nouveau système de fiscalité électronique en 2009. L'Algérie, l'Angola, la Côte d'Ivoire et d'autres réfléchissent à des moyens d'introduire les nouvelles technologies dans leur système fiscal.

#### c. Solliciter l'aide des donateurs

On n'a pas encore déterminé avec précision si l'aide accélérât ou, au contraire, freinait la mobilisation des ressources. En tout état de cause, le fait que la part de l'aide consacrée à son renforcement est très faible est bien établi.

On s'inquiète de plus en plus de voir que la disponibilité de l'aide étrangère dissuade les gouvernements d'augmenter les recettes intérieures. Cela pourrait, à son tour, affecter la qualité de la gestion gouvernementale, en limitant la nécessité de développement de sa capacité et en décourageant les autorités de négocier les impôts avec les citoyens, comme nous l'avons évoqué plus haut. Les administrations sont manifestement sincères dans leur désir d'augmenter leurs recettes, mais la disponibilité de grandes quantités d'aide peut entraîner un relâchement en matière de recouvrement. De plus, il existe un risque de voir les États dépendants de l'aide se détourner, en particulier, de réformes politiquement coûteuses des impôts locaux et fonciers et de l'impôt sur le revenu, alors même que ce sont précisément les domaines susceptibles d'établir les liens les plus forts entre gouvernance et fiscalité. Cependant, en pratique, il est très difficile de tester l'impact de l'aide sur les recettes intérieures, car les facteurs qui déterminent le recouvrement de l'impôt sont particulièrement nombreux. Les scientifiques n'ont toujours pas tranché sur la question (encadré 2). En fin de compte, les pays donateurs constituent une partie intégrante de l'économie politique de la mobilisation des ressources publiques, d'autant plus qu'ils proposent de plus en plus une assistance technique et financière pour augmenter le recouvrement des recettes.

L'APD inclut souvent des composantes conçues pour augmenter le recouvrement des recettes, comme des financements directs en faveur de la réforme fiscale ; une conditionnalité qui requiert une création de revenus intérieurs accrue, ou pour le moins constante ; la nécessité d'un apport de fonds intérieurs en contrepartie des projets d'aide ; et/ou des exigences d'augmentation des dépenses sociales qui, indirectement, génèrent une pression en faveur d'une plus grande mobilisation des recettes. La figure 18 montre que la gestion financière du secteur public a représenté 2 % de l'aide dépensée en faveur de la coopération technique en Afrique en 2008. Dans la mesure où l'Administration fiscale est un sous-ensemble de la coopération technique en faveur de la gestion financière du secteur public, l'aide des donateurs pour la mise en place d'Administrations fiscales africaines est inférieure à 2 %. Les notes pays des *Perspectives* confirment qu'il est possible d'augmenter considérablement l'aide dans ce domaine. La question de la taxation par les gouvernements bénéficiaires des biens et services financés par l'aide est abordée dans la section suivante.

## Encadré 2 : L'aide rend-elle vraiment service ? État des lieux du débat scientifique.

L'intérêt renouvelé pour la mobilisation des ressources en Afrique intervient à un moment où l'efficacité de l'aide étrangère sur le continent est de nouveau remise en question (par ex. Moyo, 2008). À l'argument de l'« épuisement de l'aide », ses partisans répondent qu'en termes de développement, les retours de l'investissement financé par l'aide peuvent être énormes. Ils font valoir qu'un « Big Push » en matière d'aide est nécessaire pour transformer un cercle vicieux de pauvreté et de sous-développement en un cercle vertueux de réduction de la pauvreté et de prospérité économique partagée. Cette stratégie, popularisée pour la première fois dans les années 50 et 60 (Easterly, 2005, Guillaumont et Guillaumont-Jeanneney, 2006), est désormais soutenue par les Nations unies, sous l'impulsion de l'universitaire Jeffrey Sachs. L'aide considérée comme une « subvention » procure une assistance financière temporaire pour encourager la perception de recettes sur le long terme, l'investissement dans le capital physique et humain, et l'établissement d'institutions étatiques tournées vers le développement (Brautigam et Knack, 2004). L'aide en tant que subvention a joué ce rôle au Botswana, en Corée du Sud et à Taïwan (Brautigam, 2000, Moss et autres, 2006).

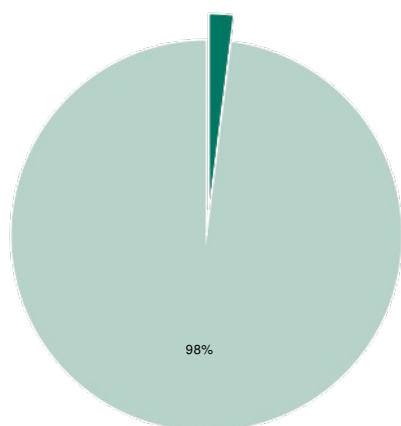
Inversement, Ross (2004) avance que, comme les rentes perçues des ressources naturelles, l'aide étrangère nuit aux initiatives en faveur de la bonne gouvernance en Afrique et ailleurs. La théorie dite de la « malédiction des ressources naturelles » soutient que les revenus autres que ceux du travail affaiblissent les initiatives visant à mettre en place des institutions locales et à établir un contrat social avec la population. On suspecte l'aide de décourager, de manière similaire, le recouvrement des recettes, de provoquer une distorsion du processus de prise de décision en matière de dépenses publiques et de nuire au renforcement de la capacité de l'État. Selon cette approche, l'aide n'est pas seulement une béquille qui retarde le développement institutionnel, elle peut potentiellement en réduire les effets (Mosse et autres, 2006). Lorsqu'un gouvernement établit des besoins en matière de dépenses et que les donateurs y répondent par l'appui budgétaire, les contraintes qui pèsent sur le budget sont allégées, ce qui limite la nécessité d'augmenter les recettes. Toujours selon cette théorie, l'aide pourrait conduire à une augmentation des dépenses publiques (Remmer, 2004). Dans la mesure où les dirigeants ont moins besoin d'établir des priorités entre les dépenses d'un budget limité par le recouvrement, cela affaiblit la capacité des gouvernements à identifier les arbitrages budgétaires. De plus, comme le font valoir Heller et Gupta (2002), l'incertitude fiscale qu'entraîne la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure complique considérablement la planification sur le long terme.

Collier (2006), fait cependant valoir que l'aide a « un effet moins néfaste sur la gouvernance que le pétrole si elle est délivrée à des fins bien précises et qu'elle s'accompagne de mécanismes de contrôle, d'expertise et de techniques de gestion susceptibles d'apporter de la valeur ajoutée et de pousser les autorités à rendre compte de leur action ». Par ailleurs, la thèse de la « malédiction des ressources naturelles » appliquée soit aux rentes assurées par les ressources, soit aux flux d'aide, est mal étayée par la littérature scientifique.

Plusieurs des études qui se concentrent plus spécifiquement sur l'impact de l'aide étrangère sur les recettes et l'administration fiscales concluent qu'il est négatif (Remmer, 2004 ; Gupta et autres, 2005 ; Devarajan, Rajumar et Swaroop, 1999 ; Brautigam et Knack, *ibid.* ; Knack, 2009). Gupta (2007) estime que l'impact est négligeable, ou même positif sur les recettes fiscales. Les études de Brun et autres (2007) et Cottet (2006) ne se prononcent pas sur le fait de savoir si l'aide nuit à la mobilisation des ressources intérieures ou, au contraire, l'encourage. Cela dépend en grande partie du type de flux et des circonstances du pays bénéficiaire. Dans leur étude de 2004, Gupta et autres se concentrent sur l'impact de l'aide étrangère sur les recettes, divisant l'aide nette totale en deux catégories : donations et prêts, pour voir si l'impact des donations sur les recettes intérieures diffère de celui des emprunts (bonifiés). Leurs travaux suggèrent que certains États considèrent l'aide comme un substitut gratuit des recettes fiscales. Les emprunts, en revanche, doivent être remboursés, ce qui incite les gouvernements, au minimum, à maintenir les recettes fiscales à leur niveau, si ce n'est à les accroître (Brautigam, *ibid.*). Finalement, on estime que l'aide fonctionne le mieux dans les États dotés d'institutions publiques de très bonne qualité (Burnside, Craig et Dollar, 2000 ; Brautigam, *ibid.* ; Banque mondiale, 1998).



Figure 18 : La gestion financière du secteur public en proportion de la coopération technique à l'Afrique en 2008



Source : OCDE-CAD Statistiques sur l'Aide (2010).

■ Coopération technique pour la "gestion financière du secteur public" en Afrique (2%)  
■ Coopération technique totale aux autres secteurs en Afrique (98%)

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867074738654>

## Questions relatives à l'assiette fiscale

### a. Les multinationales et l'usage abusif des techniques de prix de transfert

Les entreprises multinationales concentrent 60 % du commerce mondial, et environ la moitié de ces échanges de biens et services se déroulent au sein de conglomérats (CNUCED, 1999). Le commerce international se résume donc en grande partie par une activité exercée entre les différentes branches d'une même structure opérant sur des territoires – et donc des systèmes juridiques – différents. Ces conglomérats ont appris à exploiter cette situation à leur avantage, en recourant notamment aux paradis fiscaux pour maximiser leur bénéfice après impôts. L'une des techniques employées pour tirer profit de cette couverture internationale est l'usage abusif des prix de transferts, qui permet de transférer artificiellement les bénéfices imposables d'un territoire à un autre. C'est ce qui se produit lorsque des entreprises sous-facturent ou surfacturent des biens et services corporels ou incorporels, ou encore des transactions financières entre entités situées dans des systèmes fiscaux différents.

Les administrations africaines sont insuffisamment informées du transfert des bénéfices par l'intermédiaire de l'usage abusif de ce mécanisme. Même si elles disposaient d'éléments suffisants, elles n'auraient bien souvent pas la capacité technique et financière pour faire face à la complexité des pratiques en la matière. En dépit de l'élaboration de recommandations internationales et nationales, même les administrations les plus développées du monde ont parfois des difficultés à déterminer si les prix auxquels les multinationales effectuent leurs transactions transfrontalières sont manipulés, notamment pour les opérations financières complexes ou celles qui concernent des biens incorporels uniques importants. Les Administrations fiscales du continent peinent déjà à recouvrer les impôts habituels sur les sociétés auprès de quelques dizaines des entreprises les plus importantes. Les capacités d'audit sont souvent très limitées et reposent essentiellement sur les informations fournies directement par les multinationales. Par ailleurs, en cas de désaccord avec une multinationale, les procédures d'arbitrage peuvent se révéler extrêmement coûteuses.

la manipulation abusive de prix de transfert est un problème d'envergure internationale qui touche tant les pays développés qu'en développement. Les principaux bénéficiaires en sont les paradis fiscaux et les multinationales. Bien qu'aucun chiffre ne fasse autorité, plusieurs études ont tenté d'estimer l'ampleur du problème. Kar et Cartwright-Smith (2008) estiment ainsi qu'en 2006, le montant total généré par ces pratiques abusives s'est élevé à 500 milliards USD, soit près de la moitié des flux financiers illicites entre les pays en développement et les pays développés. Hollingshead (2010) estime que le montant du manque à gagner fiscal des pays en développement dû aux prix de transferts a varié en moyenne entre 98 milliards et 106 milliards USD par an de 2002 à 2006. En moyenne, l'Afrique aurait perdu près de 3.8 milliards USD par an de 2002 à 2006. Ces chiffres sont à considérer avec prudence, car les modèles d'estimation des pertes fiscales dont ils proviennent sont encore en cours de développement.

### b. La taxation des ressources naturelles

Les vastes ressources naturelles extractibles – pétrole, gaz et minéraux – constituent déjà une source de revenus essentielle pour nombre de nations africaines. Mais le *Rapport sur le développement en Afrique* de la Banque africaine de développement (BAfD, 2007) a souligné une conviction assez généralement partagée, selon laquelle les pays africains tirent moins d'argent de leurs ressources naturelles que les autres. Des éléments tangibles indiquent que ces nations ne maximisent pas les recettes fiscales qu'elles en tirent (Keen and Mansour, *id.*). Il est cependant difficile de dégager une image claire de la situation. Les contrats comportent souvent des clauses de confidentialité très strictes énoncées par les entreprises, les gouvernements, les investisseurs et les banques impliquées. L'opacité et le secret sont la règle.

On cite souvent la corruption comme source de ces pratiques, dans la mesure où elle entretient une relation d'interdépendance avec le secret. Mais la question est plus vaste. Les États font valoir qu'ils ne peuvent rendre publics tous les détails des contrats passés avec les industries extractives et qu'ils n'ont qu'une influence limitée sur les entreprises. Les pays sont en concurrence pour recruter un personnel qualifié trop rare en matière de gestion et de technique (Di John, *ibid.*). Pourtant, le manque d'aptitudes dans le domaine du droit et de la négociation est l'une des causes principales de la faiblesse des recettes fiscales provenant des ressources naturelles.

### c. L'augmentation furtive des avantages fiscaux

Les avantages fiscaux – également dénommés incitations fiscales – accordent un traitement préférentiel à certaines catégories de contribuables, à certains investissements ou retours sur investissement, par l'intermédiaire de déductions, d'exonérations, d'exemptions ou de crédit d'impôt. Les gouvernements les justifient de diverses manières : correction de certains défauts du marché, incitation à l'implantation d'entreprises étrangères (par ex. Comores ou Cameroun) ou stimulation des exportations (Namibie). Ces avantages sont aussi utilisés pour augmenter ou réduire la progressivité du système de taxation ou privilégier certaines catégories par rapport à d'autres pour des motifs politiques. Au Soudan, par exemple, une grande partie des fonctionnaires est exonérée d'impôts, ce qui diminue l'assiette. Ces avantages sont difficiles à cibler et ne donnent pas toujours les résultats attendus. Ils peuvent même entraîner des manques à gagner importants, entre autres effets imprévus. Le ciblage de certaines catégories pour des raisons politiques peut provoquer des inégalités et nuire à l'efficacité de l'impôt en limitant l'assiette, les recettes, et la légitimité fiscale en cas



d'attribution arbitraire. Ainsi, les avantages fiscaux accordés aux contribuables riches et puissants alourdissent la charge qui pèse sur les catégories dont l'influence politique et économique est moindre. Les gouvernements se privent également de recettes importantes en exonérant certaines sociétés de l'impôt. Le montant exact de ce manque à gagner est difficilement évaluable, compte tenu de la nature arbitraire des exonérations (Keen et Mansour, id.). Pourtant, les recettes de l'impôt sur les sociétés, entre autres, sont essentielles au financement des infrastructures, de l'éducation et des dépenses permettant d'assurer une bonne gouvernance, ce que les investisseurs citent systématiquement parmi les éléments principaux qui déterminent leur choix d'investir dans un pays ou un autre. Enfin, les conséquences des exemptions accordées aux biens et services, ainsi qu'au personnel, financés par l'aide publique au développement font l'objet d'un débat entre donneurs et bénéficiaires (encadré 3).

Les États doivent donc utiliser ces incitations avec précaution. Il convient notamment d'en donner la raison d'être et de rendre public le montant du manque à gagner qu'elles entraînent (publicité des dépenses fiscales) pour garantir la transparence et l'intégrité du système, tout en se gardant d'éroder l'assiette fiscale nécessaire au financement du développement.

### Encadré 3 : la taxation des biens et services et du personnel financé par l'aide

Les pays donateurs négocient très souvent avec les pays en développement des exemptions fiscales. Sont généralement exemptés d'impôt et taxes : les revenus des personnels de l'aide, mais aussi les biens et services qui y sont liés ; les achats faits sur place (exemptés de TVA), et les importations (droits de douanes). Les dirigeants des administrations fiscales des pays bénéficiaires considèrent que ces exemptions affaiblissent leur système, génèrent des coûts et complications considérables et peuvent donner lieu à de la corruption. Certains donateurs multilatéraux ont déjà agi dans ce domaine. La Banque mondiale inclut dans l'emprunt total (et la dette future) les droits de douanes applicables, ce qui permet de les financer par l'emprunt. Les modes d'application divergent. Souvent, une « part » du projet est assumée par le gouvernement, ou un paiement équivalent au niveau minimal des taxes est prévu.

C'est à la fois une question de principe et de pratique pour les systèmes fiscaux des pays en développement. En principe, les exemptions devraient être supprimées pour des raisons d'efficacité et de cohérence économique et pour renforcer le système. En pratique, on fait valoir que les exemptions :

- (i) provoquent des distorsions économiques (les biens et services importés par les pays donateurs peuvent bénéficier d'un traitement fiscal préférentiel par rapport à ceux produits sur place) ;
- (ii) peuvent donner lieu à corruption, notamment à la fraude et à l'évasion, qui doivent toutes deux être combattues par les administrations, ce qui draine leurs faibles ressources ;
- (iii) alimentent une culture de l'exemption fiscale qui affecte la gouvernance en général ; si la taxation des activités gouvernementales génère évidemment des ressources publiques nettes, les questions d'image sont importantes. Le fait que les fonctionnaires soient exonérés encourage les autres contribuables à ne pas remplir leurs obligations ;
- (iv) s'accompagnent de coûts de transaction élevés, du fait du nombre important d'accords négociés individuellement avec chaque pays donneur.

Les éléments rassemblés au niveau national suggèrent que les exemptions fiscales accordées aux projets financés par l'aide constituent un problème budgétaire de taille pour les bénéficiaires. Au Niger, les dépenses fiscales relatives aux crédits d'impôt – l'une des méthodes d'application des exemptions fiscales – ont représenté près de 18 % du financement des projets en 2002, et 10 % des recettes fiscales. En Tanzanie, les exemptions douanières accordées aux donateurs ont représenté près de 17 % de la valeur brute des importations en 2005. Les pays en développement font valoir que la levée des exemptions permettrait d'élargir l'assiette, de renforcer la crédibilité des administrations fiscales et des donateurs, de simplifier les systèmes fiscaux et d'encourager le respect volontaire des obligations fiscales par les contribuables nationaux et multinationaux.

Du point de vue des donateurs, le processus de détricotage des nombreuses exemptions accordées serait complexe, pour des résultats incertains. Parmi les donateurs bilatéraux, seul le DFID britannique a manifesté un intérêt pour ce débat. Les donateurs sont peu susceptibles d'accepter de voir les pays en développement renoncer à des recettes lorsqu'ils acceptent l'aide de l'extérieure, et font remarquer que le fait de payer des taxes sur les aides réduirait les ressources disponibles pour d'autres projets. Ils se montrent aussi sceptiques quant au fait que la levée des exemptions sur les éléments constitutifs de l'aide conduirait à une abolition générale des exemptions, y compris sur les achats des pays en développement eux-mêmes.

Source : OCDE-DAC (2010)

## La structure fiscale idéale

### a. Les déséquilibres

L'équilibre de la structure fiscale permet de stabiliser les recettes publiques tout en élargissant l'éventail des contributeurs. Les pays qui s'appuient exagérément sur un type d'impôt courent plusieurs risques, puisqu'un choc qui frapperait cette source de taxation pourrait provoquer l'effondrement des recettes publiques. Une assiette fiscale volatile peut faire planer l'incertitude sur les recettes. Ce risque affecte principalement les pays qui dépendent fortement des impôts sur les ressources naturelles. Leurs recettes fiscales sont étroitement liées aux prix des matières premières et notamment du pétrole brut. Mais une dépendance trop importante à l'égard de l'impôt sur les sociétés peut aussi générer de la volatilité, cette fois à cause de la corrélation entre assiette fiscale et cycle économique. La TVA peut aussi être sensible à ce dernier.

Chaque taxe est influencée par un facteur différent. En équilibrant les différents types, un pays peut parvenir à limiter la volatilité globale de ses recettes fiscales. La diversification de l'assiette permet de les stabiliser et présente des avantages d'un point de vue politique, puisque les acteurs économiques qui occupent une place importante dans l'assiette fiscale auront tendance à faire l'objet de davantage d'attention que ceux qui ne contribuent quasiment pas. Cet élargissement permet étendre le soutien accordé au gouvernement, d'encourager l'appropriation du programme de développement par la population et favorise la gouvernance démocratique. Le Sénégal, la Tanzanie et le Cap-Vert se distinguent par les progrès accomplis en matière de diversification de la structure fiscale au cours de la dernière décennie.

### b. Le déclin des recettes des taxes commerciales

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 2, les recettes des taxes commerciales ont diminué en Afrique au cours de la dernière décennie, du fait de la libéralisation des échanges.

La substitution de ces recettes en baisse est l'un des principaux défis posés aux pays africains déjà en proie à des déficits publics et à des besoins importants en matière de développement.

En effet, les tarifs douaniers, qui sont probablement l'un des types de taxe les plus faciles à percevoir, représentent encore une part importante des recettes publiques totales dans de nombreux pays d'Afrique, notamment ceux à faible revenu.

Bien que la libéralisation des échanges figure sur la feuille de route de la plupart des blocs régionaux du continent, sa mise en œuvre demeure extrêmement fragmentaire. Cette libéralisation affecte les recettes fiscales directement et indirectement. L'effet direct à court terme tient au fait que la baisse ou la suppression des tarifs douaniers entraîne une chute immédiate des recettes. Longoni (2009) démontre qu'il existe une relation inverse entre ouverture au commerce international et recettes provenant des taxes commerciales.

À plus long terme, cette libéralisation a un effet indirect lorsqu'elle déclenche un renforcement de la concurrence intérieure et une hausse des incitations à l'investissement qui provoquent à leur tour une poussée de la croissance économique. Les autres recettes fiscales peuvent soit progresser soit reculer, en fonction de l'impact de la réforme commerciale sur la croissance. Baunsgaard et Keen (2005) estiment que les sommes récupérées après la suppression des taxes commerciales dans les pays à faibles revenus (qui dépendent le plus des recettes de ce type de taxes) n'excèdent pas 30 cents pour un dollar perdu. À court terme, la libéralisation entraîne donc une perte nette de recettes fiscales.

### c. Des taxes foncières urbaines inefficaces

La question de la réforme agraire est largement irrésolue dans la plupart des pays d'Afrique. Cependant, les taxes foncières urbaines constituent une source de taxation importante et en grande partie inexploitée. L'Afrique compte autant d'habitants en zone urbaine que l'Amérique du Nord. Selon les prévisions du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA, 2007), la population urbaine du continent va plus que doubler entre 2000 et 2030, passant de 294 millions à 742 millions. Il est urgent de mettre en place des structures fiscales locales susceptibles d'évoluer au rythme du développement urbain et du besoin correspondant d'infrastructures. Les taxes foncières constituent un candidat naturel, dans la mesure où elles sont l'un des rares impôts progressifs, administrativement applicables en Afrique, et qui suivent automatiquement le rythme de l'expansion urbaine. Les enquêtes menées pour les *Perspectives* montrent qu'un grand nombre de pays appliquent une taxe foncière urbaine d'une sorte ou d'une autre, mais qu'elle varie grandement d'une nation à l'autre. L'Égypte, par exemple, prévoit d'imposer une taxe sur les terres agricoles. L'observation générale est que, du fait des sensibilités politiques et de cadastres incomplets ou périmés, les taxes foncières ne rapportent pas autant qu'elles le devraient.



## Possibilités d'action

Dans cette partie, nous évoquons diverses possibilités d'action. Leur présentation suit l'ordre logique d'un processus de réforme fiscale type. À court terme, les décideurs politiques doivent se concentrer sur les moyens d'élargir l'assiette fiscale de la manière la plus efficace, mais aussi la plus équitable – en supprimant les avantages fiscaux, en remédiant aux abus commis par les multinationales en matière de prix de transfert et en taxant les industries extractives de manière impartiale et transparente. À moyen terme, les déséquilibres structurels requièrent des stratégies qui ciblent le secteur informel, renforcent la légitimité fiscale et la capacité administrative et sollicitent la coopération internationale en vue d'améliorer la mobilisation des ressources. L'objectif à plus long terme, qui consiste à générer des recettes en s'appuyant sur une structure fiscale plus équilibrée, peut être atteint à l'aide d'instruments, telles les taxes foncières urbaines. Il s'agit d'impôts progressifs dont le champ d'application peut être étendu pour suivre le rythme effréné de l'urbanisation en Afrique et répondre aux besoins conséquents d'infrastructures urbaines. Les partenaires du développement peuvent facilement apporter leur aide en la matière.

### ***Idéalement, que peuvent faire les pays africains pour améliorer leur système fiscal ?***

Des études récentes ont formulé plusieurs recommandations relatives au traitement de l'impôt à l'intention des décideurs politiques du continent. Volkerink (2009), IFC (2009), Keen et Mansour (*id.*), Bahl et Bird (2008) préconisent de lever les taxes à des taux faibles et relativement resserrés sur une large assiette, dans la mesure où cela facilite le recouvrement et la gestion. Ils recommandent aussi d'éliminer les exemptions et les niches fiscales et d'éviter une trop forte dépendance vis-à-vis des taxes commerciales. La TVA doit devenir le principal impôt indirect, remplaçant les taxes sur le chiffre d'affaires et même sur les ventes. Le message de base est de maintenir un taux faible, unique pour tous, simple et applicable sur une large assiette.

La manière la plus efficace d'augmenter les recettes publiques consiste à mettre en œuvre des politiques qui élargissent l'assiette par le truchement d'une croissance économique soutenue. L'efficacité du recouvrement permet également de mieux mobiliser les ressources sans surtaxer l'économie. Idéalement, toute hausse d'impôt doit être dénuée d'effet sur la croissance et ne doit pas nuire à un secteur privé déjà affaibli dans de nombreux pays africains.

Pour augmenter les recettes, un État peut élever le niveau de taxation des contribuables existants et/ou accroître le nombre de ces derniers. Les pays africains devraient favoriser la seconde option. Plus l'assiette est large, plus elle est stable, puisqu'elle repose sur un ensemble diversifié d'impôts et fait peser un fardeau allégé sur chaque type de contributeur et d'activité économique. Par ailleurs, elle permet d'impliquer davantage de citoyens dans le processus politique national.

### ***La politique fiscale doit tenir compte des contraintes administratives***

Les gouvernements doivent d'abord identifier les possibilités d'action qui sont les leurs, puis maximiser les recettes de chacune des options retenues. Dans la plupart des pays africains, les choix sont limités à court terme par la capacité de l'Administration fiscale. Les parties prenantes surestiment souvent les résultats que la politique fiscale permet raisonnablement d'atteindre. Ainsi, le continent a à sa disposition un moins grand nombre de politiques fiscales redistributives que les pays industrialisés. La mise à niveau des Administrations fiscales est donc un préalable à la réduction des inégalités de revenus grâce à une taxation progressive.

Copier les stratégies de redistribution des pays à forte capacité administrative peut se révéler très contre-productif, soit involontairement, soit parce que ces politiques privilégient les classes moyennes. Il est plus judicieux d'augmenter les tarifs de l'enseignement supérieur, d'introduire des péages routiers, des frais d'enregistrement de véhicules, qui sont autant d'éléments de consommation-clés des Africains les plus fortunés. Cependant, la mise en œuvre de ses mesures peut s'avérer compliquée sur le plan politique, puisqu'elles visent l'élite qui exerce la plus grande influence sur la législation. Bolnick et Haughton (1998) suggèrent que les pays africains recourent davantage aux impôts indirects, même s'ils sont levés à un taux fort et que leur assiette est restreinte. Des taxes foncières peuvent également être envisagées pour assurer la redistribution des revenus. Là encore, les élites, qui sont plus susceptibles de contribuer à ces levées, risquent de combattre une législation qui les mettrait en place.

### ***Élargir l'assiette***

L'assiette fiscale correspond à l'ensemble des activités économiques et des éléments d'actif taxés. Lorsqu'on l'élargit en accroissant le nombre de contribuables, on n'augmente pas forcément les recettes, dans la mesure où il faut également prendre en considération le coût du recouvrement. Toute tentative d'élargissement doit donc s'accompagner d'une analyse permettant de déterminer si les recettes supplémentaires dépassent les coûts de perception. La cible prioritaire doit être les bénéficiaires d'avantages fiscaux, ceux qui utilisent abusivement les prix de transferts pour délocaliser les bénéfices, et l'industrie extractive. De nombreux pays sont parvenus à élargir leur assiette fiscale. La Tunisie, par exemple, accroît la sienne au rythme annuel de 3.5 % ; l'Afrique du Sud et l'Égypte ont doublé la leur au cours des cinq dernières années ; et la Côte d'Ivoire est parvenue à reconstituer la sienne après la guerre civile.

La figure 19 illustre le niveau de diversification de l'assiette fiscale des pays africains. On constate que sa composition varie très fortement de l'un à l'autre. Afin de dégager des modèles exploitables, nous avons établi une typologie qui distingue six catégories différentes. L'objectif est d'effectuer une distinction entre la quantité des impôts et la qualité de l'assiette en termes politiques. La ligne supérieure regroupe les pays dont la capacité contributive est supérieure au potentiel, et la ligne inférieure, ceux dont la capacité contributive est inférieure au potentiel. Les trois colonnes classent les nations en fonction de leur coefficient de pression fiscale, c'est-à-dire du montant des recettes fiscales rapporté au PIB. La première correspond aux États dont le coefficient est inférieur ou égal à 15 %, la seconde, à ceux où il est compris entre 15 et 20 %, et la troisième à ceux où il est supérieur à 20 %.

Les pays dont la capacité est supérieure à ce qu'elle devrait être au vu des caractéristiques fondamentales de leur économie sont ceux qui ne perçoivent que peu de taxes sur les ressources naturelles. Inversement, ceux dont la capacité est inférieure au potentiel sont ceux qui dépendent fortement de ces ressources. Les pays dont le sous-sol est riche peuvent se permettre – et ont tendance à le faire – d'éviter de recourir à des formes d'imposition politiquement coûteuses. Leurs recettes sont plus exposées à la volatilité des cours des matières premières, ce qui complique la gestion macro-économique et la planification du développement. De plus, l'importance disproportionnée des taxes sur les ressources entraîne une sous-représentation des acteurs n'appartenant pas au secteur de l'extraction, ce qui suscite des inquiétudes quant à la représentation politique d'une grande partie de la société dans ces pays.

Un autre type de fonctionnement émerge de cette analyse : les États fragiles – que l'extrême pauvreté expose au risque de conflit ou d'épidémie – tendent à afficher un coefficient de pression fiscale et une capacité contributive faibles. On observe le phénomène inverse pour les pays plus stables. Il convient de prendre des précautions vis-à-vis des économies fragiles. Habituellement, les tarifs douaniers occupent une place importante dans la structure fiscale de ces nations, alors que les impôts directs sont peu exploités. Pourtant, l'histoire montre que la mobilisation des ressources publiques joue un rôle important dans les pays qui sortent d'un conflit (encadré 4). Ces États fragiles doivent donc renoncer prudemment et graduellement aux taxes commerciales, ce qui ne peut se faire qu'en augmentant progressivement la TVA et d'autres types d'impôt (Di John, *id.*).

Les gouvernements doivent aussi veiller à ne pas trop augmenter la part de l'impôt dans le revenu national, notamment lorsque le coefficient de pression fiscale est déjà élevé. L'augmentation des taux d'imposition, sans autre mesure, est rarement la bonne solution. Il vaut souvent mieux abaisser les taux tout en éliminant les exemptions et en élargissant l'assiette pour inclure de nouveaux contribuables. Mais il y a de toute façon une limite au montant que la plus efficace des administrations peut recouvrer. Pour les pays dont le taux d'imposition est déjà élevé, la voie la plus sûre et la plus pratique d'augmenter le coefficient de pression fiscale est d'élargir l'assiette en favorisant l'essor du secteur privé. L'efficacité – en termes de moyen et de résultats – et l'équité fiscales sont des conditions cruciales du développement, mais la réforme fiscale ne peut en aucun cas se substituer à un programme de développement. Elle doit toutefois figurer parmi les priorités des gouvernements.

#### Encadré 4 : Administration et réforme fiscales dans les pays sortant d'une guerre et les États fragiles

Près de la moitié des nations d'Afrique subsaharienne peuvent être classées dans la catégorie des États fragiles [3]. À quelques exceptions près (essentiellement les pays producteurs de pétrole) les recettes fiscales de ces États représentent moins de 20 % du PIB, ce qui reflète un faible niveau de formalisation de l'économie et les déficiences de l'administration fiscale. Les objectifs clés d'une réforme fiscale dans ces pays sont donc d'augmenter les rentrées budgétaires pour financer la reconstruction des services publics, alimenter une croissance économique durable et contribuer à une meilleure gouvernance.

Dans la plupart des cas, l'assiette fiscale des États fragiles est restreinte. Son élargissement nécessite un renforcement de l'administration. C'est pourquoi les réformes fiscales se sont accompagnées de réformes institutionnelles, avec le soutien financier et technique des partenaires du développement tels le DfID, la Banque mondiale et le FMI. La refonte des administrations fiscales a pour objectif de créer un système moderne reposant sur le respect volontaire de leurs obligations par les contribuables et complété par des audits sélectifs du risque pour renforcer le respect de la législation. Ceci nécessite, notamment dans les États fragiles, où les moyens techniques des secteurs privé et public sont limités, la création d'un système fiscal relativement simple, facile à comprendre pour les contribuables, transparent et fonctionnant grâce à des procédures de paiement simplifiées.

L'une des composantes clés de la réforme de la fiscalité est la réorganisation de l'administration fiscale sur des critères fonctionnels plutôt qu'en fonction des différents impôts levés. Il faut par exemple créer des services pour les grands comptes, capables de s'occuper des entreprises qui génèrent souvent 70 % des recettes fiscales intérieures. En plus de cela, 14 pays d'Afrique subsaharienne, dont près de la moitié sont fragiles ou se relèvent de conflits, ont créé des trésoreries chargées du recouvrement – mais non de la politique fiscale – au nom du gouvernement. Leur raison d'être tient au fait qu'en comparaison des services publics, elles peuvent proposer des salaires plus attractifs, jouissent d'une autonomie plus grande en matière de gestion et sont plus clairement incitées à mener à bien le recouvrement.

Les résultats de ces réformes sont mitigés en terme de perception. Dans certains pays se relevant de conflits, où les recettes s'étaient effondrées, comme la République démocratique du Congo, le Mozambique, l'Ouganda, le Liberia et le Rwanda, elles



ont permis d'enregistrer de nouvelles recettes. En revanche, il a été plus difficile de maintenir l'augmentation du taux de pression fiscale.

Les enseignements clés de la réforme fiscale dans les États fragiles :

(i) L'engagement politique en faveur de la réforme est impératif, car pour lever des recettes, il est nécessaire de soumettre à l'impôt les contribuables les plus influents sur le plan politique, en mettant fin aux exemptions, par exemple. Depuis les années 90, les incitations fiscales se multiplient en Afrique subsaharienne, ce qui nuit à la capacité contributive.

(ii) L'autorité de décision en matière de politique fiscale doit être centralisée au sein du ministère des Finances. Les agences qui n'ont aucune responsabilité en matière de finances publiques, comme les agences de l'investissement, ne doivent pas avoir la possibilité d'accorder des concessions aux contribuables.

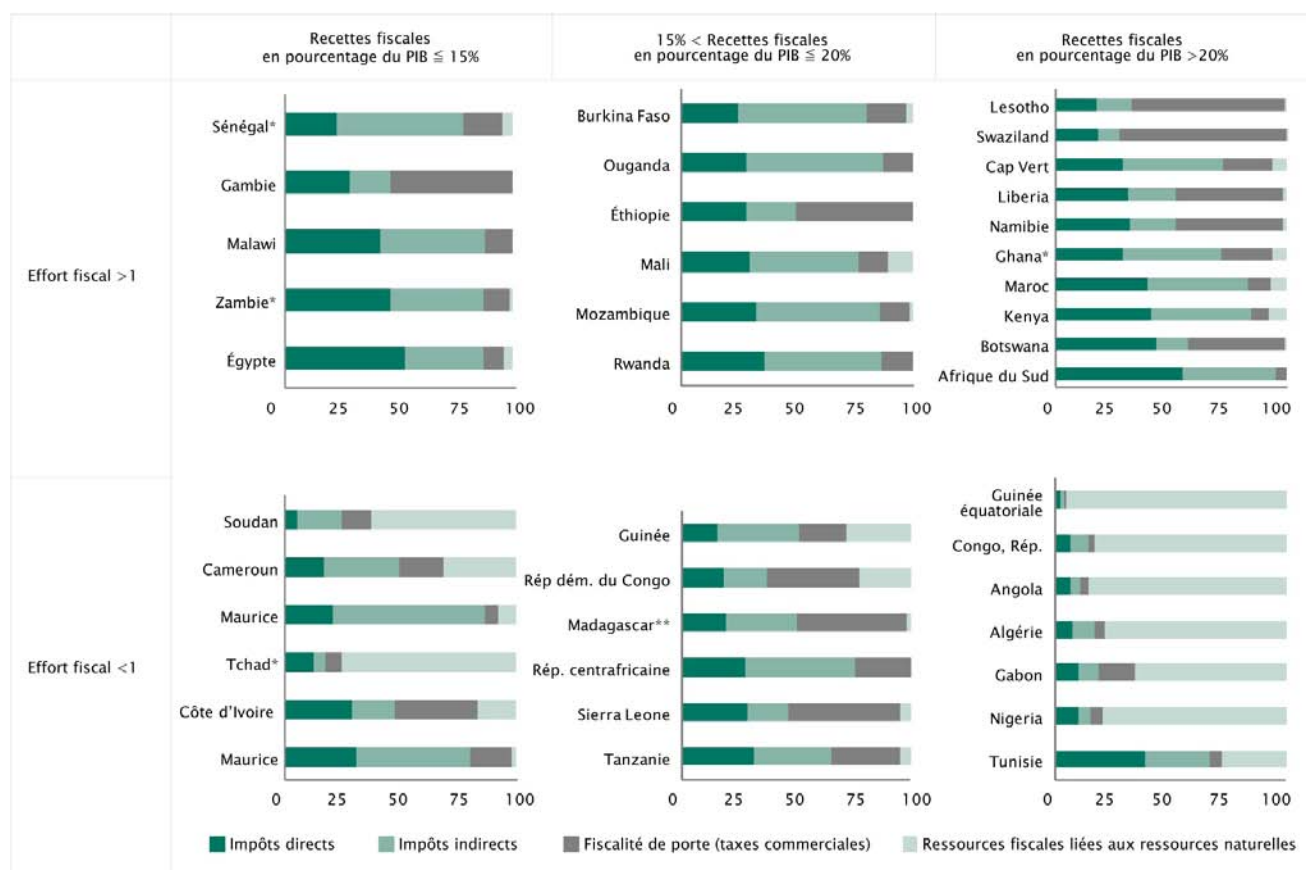
(iii) Tenter de faire respecter des taxes complexes comme la TVA ou l'impôt sur le revenu par des microsociétés ou de petites entreprises est contre-productif, car les coûts du recouvrement sont supérieurs aux bénéfices ; elles paieront la TVA en achetant des intrants auprès du secteur formel.

(iv) Les réformes de l'administration fiscale doivent s'inscrire dans le cadre plus large du renforcement de la gouvernance et de la gestion des finances publiques.

(v) Le recouvrement fournit de nombreuses occasions de corruption. Il est donc indispensable d'adopter une stratégie globale de lutte contre ce fléau en mettant en place un service de contrôle et d'audit interne.

Source : Martin Brownbridge, Oxford University.

Figure 19 : L'Effort fiscal vs recettes fiscales en pourcentage du PIB, une typologie des systèmes fiscaux africains



Source : Calculs des auteurs, basés sur les données recueillies dans les pays analysés dans les *Perspectives économiques en Afrique* 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867116435621>

#### a. Mettre fin aux avantages fiscaux

Les incitations fiscales peuvent constituer un moyen rentable de surmonter des obstacles à l'investissement, mais cela dépend des caractéristiques et des conditions de celui-ci dans le pays hôte. En général, il vaut mieux se concentrer sur les obstacles eux-mêmes pour tenter de les supprimer directement. Cela peut être un moyen plus efficace d'attirer des investissements que de tenter d'offrir les mêmes avantages que d'autres pays. Surtout lorsque les nations se livrent une lutte sans merci en la matière et que, finalement, aucune d'entre elles ne perçoit beaucoup d'impôts.

Comme le montrent les études de cas, les considérations principales en matière d'investissement incluent la taille du marché, la stabilité politique et économique, l'État de droit et la protection du droit de propriété. Lorsque l'impôt est une question fondamentale, les éléments comme la transparence et la stabilité de la législation, la certitude des pratiques administratives et un vaste réseau de traités fiscaux sont beaucoup plus productifs que des avantages ciblés. L'incertitude quant au traitement fiscal des IDE accroît la perception du risque et dissuade les investissements à long terme et à forte intensité capitalistique que les gouvernements cherchent en général à attirer. La discrétion administrative et l'octroi d'incitations nuisent à la transparence et donnent le sentiment que l'Administration est susceptible d'être influencée. Or, lorsqu'un système fiscal est considéré comme inéquitable ou influençable, le risque est une baisse de discipline fiscale.

Lorsqu'ils mettent en place un système attractif pour les investisseurs, les gouvernements africains devraient se fixer pour objectif la transparence et la certitude du traitement fiscal. Ils devraient aussi limiter les coûts relatifs au respect des obligations fiscales – en éduquant les contribuables et en rationalisant les moyens de paiement, par exemple – avant de penser à exonérer les investisseurs internationaux de tout ou partie de leurs obligations. La simplification de la législation, la création de « services des grandes entreprises » assurant un meilleur service aux clients importants, les dispositifs de paiement électronique, sont autant de mesures importantes prises par les nations africaines pour renforcer la discipline fiscale. Les entreprises sont souvent prêtes à payer davantage d'impôts en échange d'une baisse du coût de la discipline fiscale, d'une plus grande transparence et d'une plus grande lisibilité de leurs responsabilités en la matière. L'Égypte constitue un bon exemple. Les *Perspectives* confirment les progrès effectués par les pays qui se sont dotés de services des grandes entreprises, comme l'Algérie, l'Angola, le Cameroun, la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Gambie, le Niger, l'Afrique du Sud, le Soudan, l'Ouganda et la Zambie.

Bien souvent, la perte de recettes occasionnée par les incitations fiscales à l'investissement – exemptions temporaires, exonérations partielles des bénéfices, zones franches, etc. – dépasse de beaucoup le manque à gagner prévu avant la mise en place de ces avantages. Notamment, les pays sous-estiment souvent les possibilités de planification fiscale qui permettent aux multinationales d'étendre les dégrèvements à des activités et des bénéfices non ciblés au départ. Les États se reposent donc sur les autres impôts, et les mesures nécessaires à la protection de l'assiette fiscale placent une pression supplémentaire sur le système.

Dans le même temps, la concurrence entre les nations dans les investissements mobiles crée un effet d'entraînement visant à proposer davantage d'incitations fiscales ciblées. Compte tenu de ce phénomène, un certain degré de coopération entre ces pays peut s'avérer nécessaire pour éviter une course contre-productive à la baisse des taux d'imposition des bénéfices, surtout entre États liés par des accords de libre-échange, plus susceptibles d'être en concurrence directe pour attirer le capital itinérant. On peut faire valoir que, sous condition d'une collaboration régionale, la priorité des dirigeants politiques doit être de limiter les avantages fiscaux les plus nuisibles, comme les exonérations temporaires et les incitations à l'export. Pour mettre en application ce type d'accord, il serait nécessaire de disposer d'un cadre de suivi pour l'échange d'informations (Keen et Mansour, *id.*).

L'African Tax Administration Forum (Ataf) (cf. encadré 5), lancé officiellement en 2009, pourrait faire office, s'il est mandaté de manière appropriée, de plateforme logistique et politique pour l'application d'un tel accord et pour l'établissement de bonnes pratiques en matière de publicité de la dépense fiscale. Même en l'absence de collaboration internationale, il est possible de prendre des mesures au niveau national. Ainsi, le Maroc et l'Égypte ont tous deux montré que la suppression des exonérations et la baisse des taux d'imposition permettaient d'augmenter les recettes fiscales globales. Ce type de réforme est bénéfique, tant du point de vue de l'impôt que de l'investissement : les recettes augmentent, tout comme la transparence et la lisibilité de l'environnement d'investissement. L'Angola, le Cameroun, la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, São Tomé-et-Príncipe, le Sénégal et le Togo prennent des mesures similaires. En prélude à de telles réformes, l'analyse et la publicité des dépenses fiscales peuvent permettre de stimuler les débats entre acteurs concernés.



#### Encadré 5 : L'African Tax Administration Forum (ATAF), la Banque africaine de développement (BAfD) et les initiatives les concernant

L'ATAF, officiellement lancé en 2009 à Kampala, en Ouganda, réunit les responsables des administrations fiscales africaines\* pour débattre des défis communs et des principales priorités d'une mobilisation des ressources intérieures. Son objectif est de devenir une plateforme permettant d'articuler les priorités fiscales africaines et de renforcer la capacité institutionnelle des administrations du continent à travers l'apprentissage entre pairs et le partage des bonnes pratiques. L'ATAF crée un Centre fiscal africain pour favoriser le partage d'expérience, les comparaisons, et l'audit collégial. Cette organisation a engagé un dialogue sur la taxation au niveau régional et international.

La BAfD est un partenaire stratégique de l'ATAF depuis sa création. Elle lui fournit assistance financière et technique. Avec l'ATAF et le Korean African Economic Cooperation Fund, la Banque a créé l'East Africa Tax Initiative, qui se concentre sur le partage des pratiques d'excellence en matière de gouvernance des recettes en Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Ouganda). La BAfD facilite aussi un dialogue plus poussé avec d'autres plateformes panafricaines traitant de différents aspects des finances publiques, comme la Collaborative Africa Budget Reform Initiative (Cabri) et l'African Organization of Supreme Audit Institutions (Afrosai).

*\*Membres de l'ATAF au 1<sup>er</sup> mars 2010 : Botswana, Tchad, Égypte, Érythrée, Gabon, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Liberia, Malawi, Mauritanie, Maurice, Maroc, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Zambie et Zimbabwe.*

Source : CABRI et BAfD (2008).

Enfin, la suppression des exonérations accordées aux biens et services et aux personnes financés par l'aide pourrait rendre cette dernière plus propice à une mobilisation plus efficace des ressources intérieures, non seulement en générant de nouvelles recettes fiscales, mais également en envoyant le signal suivant : toute activité économique doit être soumise à l'impôt (encadré 3). La question des exonérations fiscales accordées aux projets d'assistance est à l'ordre du jour du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale des Nations Unies depuis quelques années. En 2006, celui-ci a examiné les propositions de recommandations formulées par les secrétariats des organisations membres de l'International Tax Dialogue (ITD). Cependant, le comité de l'ONU ne comprend que des experts fiscaux des pays développés et en développement. Il a déclaré que le débat n'avancerait pas sans la présence du personnel des agences d'aide qui incluent ces exonérations dans les protocoles d'accord régissant l'aide. Ce débat a été relancé par l'Ataf, qui souhaite que les donateurs traitent ce sujet. Il serait bénéfique que les pays africains participent à ces discussions et adoptent une position commune.

#### b. Traiter la question des prix de transfert

Même les administrations les plus évoluées éprouvent des difficultés à gérer les prix de transfert. Différentes approches sont adoptées pour résoudre le problème. L'approche la plus communément adoptée est le principe de pleine concurrence (en anglais, arm's length principle). Tous les pays de l'OCDE utilisent ce principe, ainsi que des pays non membres de l'OCDE tels que l'Argentine, la Chine, l'Inde, la Russie, Singapour et l'Afrique du Sud.

En vertu du principe de pleine concurrence, les transactions transfrontalières entre différentes entreprises d'un même groupe multinational, ou entreprises associées, doivent se faire aux mêmes conditions qu'entre parties indépendantes. Elles ne doivent donc pas être faussées par la relation de contrôle existant entre les parties contractantes (encadré 6). Ce principe vise un double objectif : protéger l'assiette fiscale du pays contre des transferts artificiels de bénéfices vers l'étranger par les multinationales, et limiter le risque de conflit et de double imposition économique susceptibles de survenir lorsque deux pays ont une vision différente de ce que devrait être le prix d'une transaction « équitable ». Le principe de pleine concurrence prévoit que les conditions des opérations commerciales ou financières entre différentes entités d'une même multinationale ne doivent pas différer de ce qu'elles seraient si la transaction était conclue entre deux entreprises indépendantes dans des circonstances comparables. Dans les faits, il peut y avoir une double imposition économique si le même montant de bénéfices est imposé sur deux territoires distincts qui envisagent la détermination du prix équitable de manière différente.

Si ce principe est simple, sa mise en œuvre peut se révéler complexe. Les gouvernements ont besoin d'un cadre législatif et d'administrations fiscales solides pour développer l'expertise et les moyens d'appliquer la législation sur les prix de transfert. Cela ne peut se faire que très progressivement au fil du temps, comme en témoigne l'expérience passée et présente de nombreux pays de l'OCDE. Cela signifie que des techniques d'évaluation des risques sont nécessaires pour appliquer les règles de prix de transfert dans les domaines les plus à risque du commerce transfrontalier.

#### Encadré 6 : Méthodes de combat des prix de transfert : le principe de pleine concurrence

Les gouvernements doivent veiller à ce que les bénéfices imposables des entreprises multinationales ne soient pas transférés artificiellement hors de leur territoire de compétence, et que l'assiette fiscale déclarée par ces multinationales dans leur pays reflète l'activité économique qui s'y déroule. Les entreprises qui paient l'impôt, elles, tiennent à limiter les risques de double imposition économique pouvant résulter d'un litige entre deux pays quant à la détermination de la rémunération de libre concurrence applicable pour des transactions transfrontalières avec des entreprises associées.

C'est dans la législation nationale relative aux prix de transfert que figurent les règles permettant d'atteindre ces objectifs, ainsi que dans les Recommandations de l'OCDE sur la détermination des prix de transferts pour les entreprises multinationales et les administrations fiscales. Elles intègrent toujours le principe de la pleine concurrence, avalisé par les modèles de convention fiscale de l'ONU et de l'OCDE. En vertu de ce principe, le prix et les autres conditions des transactions transfrontalières entre entreprises associées ne doivent pas différer de ceux qu'appliqueraient des sociétés indépendantes dans des circonstances comparables.

Les opérations entre compagnies associées sont inhérentes au fonctionnement des multinationales. Les prix de transfert, c'est-à-dire la détermination du prix des transactions entre ces entreprises d'un même groupe, constituent une pratique normale et légale. Ils deviennent un problème lorsque les termes de ces échanges ne respectent pas le principe de libre concurrence, par exemple, lorsque le prix s'éloigne des conditions qui seraient appliquées sur le marché, et que la répartition des bénéfices entre les différentes sociétés associées est faussée. Ce problème se pose notamment lorsque des multinationales abusent de ce dispositif pour transférer délibérément leurs bénéfices dans des pays à faible niveau d'imposition, sans se soucier de l'endroit où l'activité économique qui les génère se déroule.

Parmi les abus que les pays en développement doivent surveiller figurent la surévaluation de frais de services ou de royalties facturés par le siège situé à l'étranger ou par des sociétés de service du groupe, et l'éventuelle sous-évaluation du prix des biens vendus à des associés à l'étranger.

Il convient de préciser que l'évasion fiscale par le truchement de prix de transferts faussés ne doit pas être confondue avec des pratiques illégales comme le non-enregistrement de transactions commerciales ou la falsification des factures.

Source : Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE.

Dans certaines circonstances, les taxes unitaires, également appelées « formule de répartition mondiale », ont été suggérées comme une méthode alternative au principe de pleine concurrence pour l'imposition des multinationales (Mold, 2004). Dans les années 1980 un certain nombre d'États aux États-Unis utilisaient ce système d'imposition de l'activité des multinationales dans leurs juridictions (Vernon, 1998). Cette approche répartit le revenu global d'une multinationale entre ses différentes branches sur la base des niveaux relatifs de leur activité professionnelle, telle que mesurée par l'emploi, les ventes ou les actifs. Les arguments des promoteurs de cette approche sont sa simplicité administrative, la transparence et le fait que cela rendrait le principe du prix de transfert obsolète. Les entreprises pourraient également bénéficier d'une telle approche, car elle simplifierait les pratiques comptables internes, réduisant ainsi leurs propres coûts administratifs.

Cependant, cette approche n'est pas sans problèmes non plus. Il est parfois difficile de déterminer tant le montant des bénéfices d'une multinationale que la clé de répartition à appliquer. Ces difficultés concernent à la fois la faisabilité d'un accord international sur l'application de la formule de répartition et l'obtention et la vérification de l'information obtenue de l'étranger, nécessaire pour qu'une juridiction puisse être en mesure d'utiliser l'approche de manière efficace. Les critiques soulignent également que cette démarche peut se révéler arbitraire, et qu'elle risque d'encourager des négociations opaques entre multinationales et administrations fiscales, et donc la corruption. Alors, que doivent faire les pays africains? On s'accorde à dire que, pour lutter contre l'usage abusif des prix de transfert, les États doivent prendre des mesures adaptées à leur système juridique et au contexte économique, et se doter de la capacité et du savoir-faire administratif nécessaire à leur application. Les gouvernements africains doivent réfléchir attentivement à la quantité de ressources qu'ils consacrent aux prix de transfert. Compte tenu des limites de la capacité administrative et du montant considérable des recettes en jeu, il convient d'adopter une démarche pragmatique correspondant aux moyens administratifs et institutionnels dont disposent ces États.

Les organisations internationales, dont l'OCDE et le FMI, ont commencé à proposer de nombreux programmes de formation pour aider les administrations fiscales africaines à lutter contre la manipulation des prix de transfert. Les organisations internationales se livrent une certaine concurrence dans ce domaine stratégique de la politique publique, et les observateurs s'inquiètent déjà d'un nombre excessif de conférences (Reisen, 2010). Pour être efficace, le conseil en matière de politiques publiques doit être bien ciblé, et aller au-delà des principes pour éclairer les décisions au niveau de la mise en œuvre. C'est un des défis à relever par le Groupe de



travail « fiscalité et développement » récemment créé (voir encadré 12). Enfin, il est important de souligner qu'en complément à ce type de conseil, les administrations africaines peuvent apprendre des expériences de leurs pairs sur le continent et dans d'autres régions du monde, ainsi que de l'expérience des autres pays qui se sont attaqués à ce problème, comme le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud.

### c. Composer avec les industries extractives

Les décideurs politiques africains croient souvent que toute tentative d'imposer de façon conséquente les industries extractives affaiblirait l'activité ou dissuaderait les futurs investisseurs (BAfD, 2007). Il s'agit d'une erreur de jugement selon les experts qui considèrent, au contraire, que la plupart des ressources naturelles peuvent être imposées dans une limite raisonnable sans dissuader les investisseurs. Les multinationales en effet ne placent pas les considérations fiscales au premier rang de leur décision d'investir ou non en Afrique (Keen et Mansour, *ibid.*)

L'industrie minière peut mieux contribuer au développement durable de l'Afrique qu'elle ne le fait. Il faut que les pays développent leurs ressources en respectant les normes internationales tant environnementales que sociales ou de gouvernance, et utilisent les taxes tirées de ce secteur de façon transparente et efficace. Chaque concession d'extraction minière doit être examinée au cas par cas pour évaluer si elle contribue à un juste niveau aux recettes fiscales du pays hôte.

Certains cas extrêmes ont été dénoncés par le FMI en 2009. Et les gouvernements doivent envisager de renégocier le contrat de concession lorsque les multinationales ne respectent pas les critères minimaux de gouvernance d'entreprise en matière fiscale. Les multinationales peuvent menacer de s'en aller, mais il est peu probable qu'elles renoncent effectivement à exploiter les mines en cas d'augmentation raisonnable des taxes ou des royalties. Il est légitime de renégocier certains contrats en invoquant la notion de « dette odieuse ». Les États africains ont droit à de justes accords pour l'exploitation de leurs ressources naturelles. La façon dont le Botswana gère son industrie du diamant offre un bon exemple. La négociation a été l'outil déterminant d'un accord équitable pour le pays. Les autorités ont renégocié les contrats en cours quand les circonstances ont changé, les compagnies diamantaires voyant leurs profits augmenter.

L'intérêt croissant des compagnies chinoises et d'autres nouveaux acteurs pour les ressources minières africaines offre aux gouvernements une opportunité de faire monter les enchères en termes de recettes fiscales. Les États africains se doivent de profiter de l'occasion pour augmenter les recettes publiques. La hausse des prix des matières premières offre beaucoup d'options aux pays africains et à leurs populations ; la toute première priorité est d'exploiter l'envolée des matières premières pour doper les recettes publiques. L'augmentation des ressources publiques générée par la taxation des activités minières doit permettre d'abord de diversifier l'économie et d'améliorer l'Administration fiscale plutôt que d'épargner d'autres contribuables pour des motivations politiciennes.

L'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) est un outil sans égal pour clarifier les transactions entre compagnies et pouvoirs publics, ainsi que l'usage des ressources correspondantes par les gouvernements concernés (encadré 7). En 2009, le Libéria est devenu le premier pays à se conformer à l'ITIE.

#### Encadré 7: La Banque africaine de développement et les industries minières

La BafD s'appuie sur l'Initiative pour la transparence des industries extractives pour améliorer la gouvernance des revenus générés par les ressources naturelles, tout spécialement les ressources minières. En soutenant l'ITIE, la Banque cherche à promouvoir un usage honnête, transparent et efficace des revenus générés par les ressources naturelles afin d'éviter le syndrome de « la malédiction des ressources » et de faire ressurgir les contradictions qu'il implique. L'action de la Banque se déploie sur deux axes: i) la gouvernance des industries minières ; et ii) la mise en œuvre de l'ITIE dans différents pays. Par ailleurs, la Banque fournit un soutien individualisé à la politique de développement d'un pays donné pour y renforcer le cadre de gouvernance des ressources naturelles.

En tant que membre observateur du Bureau de l'ITIE, la BafD assiste aux réunions de suivi des progrès et du renforcement de la coordination entre l'Initiative et les autres institutions et partenaires impliqués dans la fourniture de l'assistance technique aux pays africains. La BafD et la Banque mondiale développent un nouveau programme de renforcement des capacités visant à améliorer la gouvernance tout au long de la chaîne de valeur des industries minières. Le lancement de cette « Initiative de gouvernance des industries extractives » est attendu au cours du premier semestre 2010 sous le parrainage de la BafD et de la Banque mondiale.

Source : BafD.

## S'attaquer à chaque étage de l'édifice fiscal

### a. Secteur informel et légitimité fiscale

— Inclure les petites entreprises dans le filet fiscal

L'encadré 8 explore les moyens pratiques de faire entrer les petites entreprises dans le filet fiscal. Les enquêtes nationales citées dans les *Perspectives* montrent que l'Algérie, par exemple, impose une taxe forfaitaire à la plupart des entrepreneurs informels. La Zambie applique, dans les zones rurales, une « taxe de base » uniforme, et, dans les zones urbaines, une « taxe forfaitaire » de 3 % sur le revenu brut. Une patente de colporteur a par ailleurs été instituée pour les marchands de la rue. Le Sénégal a mis en place de son côté un système de lutte contre l'évasion fiscale.

#### Encadré 8 : Fiscalisation des petites et micro-entreprises en Afrique : le rôle de la fiscalité synthétique indiciaire

Depuis les années 90, la stratégie des administrations fiscales en Afrique consiste à tirer parti de la concentration du potentiel de recettes fiscales. Les administrations ont adopté des seuils d'assujettissement au régime réel d'imposition relativement élevés, et elles ont ainsi sélectionné un effectif réduit d'entreprises, grandes et moyennes, à fort potentiel de ressources fiscales, sur lesquelles elles ont concentré leurs moyens à travers des services spécifiques (unités grandes entreprises, unités moyennes entreprises).

Les entreprises situées en dessous du seuil d'imposition au régime du réel sont actuellement négligées. Certaines sont exposées à des régimes d'imposition complexes, reposant souvent sur l'évaluation du chiffre d'affaires et donc inadaptés aux « micro-entreprises » qui ne génèrent que des revenus de survie. Les autres sont exposées à des régimes simples ne permettant pas une taxation satisfaisante des « petites entreprises » qui, contrairement aux micro-entreprises, génèrent des revenus très supérieurs au revenu de survie. D'autres régimes s'efforcent d'atteindre simultanément ces deux cibles très différentes (petites et micro-entreprises) à travers des impôts synthétiques combinant une fiscalité indiciaire avec une fiscalité rattachée au chiffre d'affaires ou au bénéfice estimé à travers des indicateurs approchés.

Ces dispositifs sont mal et peu appliqués, ce qui sape la cohérence du dispositif fiscal, nourrit un sentiment d'injustice, et reste inefficace pour la mobilisation de ressources fiscales. L'absence de contribution fiscale directe de nombreux opérateurs est par ailleurs contraire à l'édification d'une culture de civisme et de redevabilité vis-à-vis de l'État ou des collectivités locales.

Bodin et Koukapaizan (2009) s'appuient sur une segmentation novatrice fondée sur la distinction entre micro-entreprises et petites entreprises pour ouvrir une voie praticable vers leur fiscalisation.

Les micro-entreprises pourraient être imposées sous la forme d'une patente synthétique libératoire (PSL) : elles devraient acquitter un impôt libératoire établi en fonction de la nature de l'activité et de quelques paramètres facilement mesurables (situation géographique, équipements). Ainsi, les micro-activités seraient l'objet d'une fiscalité simple, modulée en fonction du bénéfice présumé. La simplicité de la PSL et sa facilité d'application permettraient d'impliquer les collectivités locales dans sa mobilisation, car elle a une vocation de ressource locale (Chambas, 2010).

Quant aux petites entreprises, elles pourraient être imposées sur leurs bénéfices réels évalués à partir d'une comptabilité simple (comptabilité de caisse). Ces petites entreprises seraient redevables de la patente mais exclues du champ d'application de la TVA.

Source : Jean-François Brun et Gérard Chambas, CERDI.

Les taxes forfaitaires – la solution standard pour imposer le petit secteur informel – sont discutables sur le plan économique car leur collecte est coûteuse pour l'Administration alors que cet argent serait mieux utilisé pour chasser les grands fraudeurs. Cependant, taxer le petit secteur informel reste une option souhaitable pour transformer le secteur informel en acteur concerné par les choix politiques. Il faut donc se préoccuper du seuil à partir duquel le coût du recouvrement excède les recettes qu'il génère. Ce seuil est beaucoup plus bas dans les pays en développement que dans les pays développés. Par conséquent, les Administrations fiscales se doivent d'analyser soigneusement le rapport coût/bénéfice pour savoir jusqu'où elles peuvent aller dans leurs efforts pour formaliser les petites entreprises.

— S'attaquer à la corruption

La lutte contre la corruption au sein des Administrations fiscales est une priorité pour asseoir leur légitimité. La corruption attente à la nature du système du fait même que les pots-de-vin amputent la collecte fiscale. Un inspecteur des impôts correctement rémunéré



sera moins tenté d'accepter des pots-de-vin. Une autre difficulté provient du fait que les bons fiscalistes sont débauchés par le secteur privé, notamment en Afrique où ces experts sont rares. Les pouvoirs publics se doivent de trouver des solutions, peut-être en rémunérant mieux les inspecteurs des impôts que les autres fonctionnaires. Toutefois, l'abus des bonus ou une excessive politique du résultat peuvent nuire à la qualité du service et susciter des frustrations parmi les inspecteurs.

Se conformer à la réglementation fiscale a un coût pour l'administré. Réduire ce coût aide au développement du secteur privé et réduit le montant du pot-de-vin que le contribuable peut être tenté de déboursier pour éviter de déclarer ses revenus et de payer l'impôt. De même, réduire le nombre des contacts obligés entre contribuables et inspecteurs des impôts limite les occasions de corruption. Cela réduit aussi le coût du recouvrement et renforce le respect des obligations fiscales. L'informatisation peut aussi aider, ainsi que la clarté et la transparence du code des impôts.

Les coûts de recouvrement peuvent être réduits en recourant davantage au prélèvement à la source. Les notes-pays des *Perspectives* montrent que plusieurs pays, à l'exemple de l'Ouganda ou de la Zambie, ont introduit un impôt progressif sur le revenu prélevé à la source par l'employeur (système PAYE – *Pay As You Earn*)

Les contribuables traités plutôt en clients qu'en délinquants présumés sont évidemment mieux disposés. Bien informer les contribuables sur le régime fiscal est d'un précieux concours lors du recouvrement et contribue à légitimer l'Administration et à susciter la confiance. Des campagnes de sensibilisation bien conçues et bien menées, recourant à la fois à la presse et aux nouvelles technologies, aideront le contribuable à mieux prendre conscience de ses obligations. En Afrique du Sud et en Zambie par exemple, les campagnes de sensibilisation fiscale ont contribué à mieux informer le public et à augmenter son adhésion volontaire à ses obligations. Les responsables de la communication avec la « clientèle » doivent faire montre de professionnalisme avec les plus gros contribuables au nom de la règle des 80/20, qui veut que 20 % des contribuables acquittent 80 % des recettes fiscales. Il peut valoir la peine de créer un guichet unique où les grands contribuables pourront se conformer en une seule fois à toutes les régimes auxquels ils sont assujettis.

#### — Communiquer sur la fiscalité

De même, les Administrations fiscales gagneront en efficacité en ciblant les campagnes de sensibilisation sur les catégories de contribuables les plus susceptibles de faire défaut (Dohrmann and Pinshaw, 2009). Elles doivent savoir manier « la carotte », à savoir une bonne information et un service de haute qualité, mais pour forcer à s'acquitter de ses obligations, il faut aussi montrer « le bâton », c'est à dire manier à bon escient contrôles, amendes et poursuites. Le médiocre niveau du recouvrement constaté dans nombre de pays africains est aggravé par le sentiment qu'ont les particuliers et les entreprises que s'acquitter de l'impôt n'est pas payé en retour en termes de services publics. Ils estiment parallèlement qu'ils risquent peu de dissimuler ou de se faire prendre. Le bien-fondé de l'impôt est contesté quand les contribuables, particuliers comme personnes morales, se plaignent d'être injustement taxés alors qu'ils en voient d'autres échapper à leurs obligations. Dans beaucoup de pays africains, les petits et les grands contribuables échappent à l'impôt, alors que les classes moyennes portent sur leurs épaules le gros du fardeau, ce qui génère un sentiment d'injustice et de frustration. Les organismes d'aide et les sociétés multinationales contribuent à ce processus car le public constate qu'ils paient peu d'impôts ou n'en paient pas du tout. L'encadré 9 explore quelques politiques concrètes menées dans des pays d'Afrique pour renforcer la légitimité fiscale.

#### Encadré 9 : Étayer la légitimité fiscale

Le système fiscal d'un pays est l'une des meilleurs prismes pour ausculter la capacité d'un État, sa légitimité et les relations de pouvoir au sein d'une société. Joseph Schumpeter écrit : « L'histoire fiscale d'un peuple est une pièce incontournable de son histoire tout court ». Le système fiscal est ainsi un outil capital pour créer un État efficace car la taxation est au cœur du contrat social entre l'État et les citoyens. La dont les taxes sont levées (et dépensées) reflète le degré de légitimité des autorités en les poussant à rendre compte de leurs actes devant le contribuable citoyen, et en incitant l'administration à être efficace et à bien gérer les finances publiques.

En 2004, la direction des impôts () du Malawi a décidé de récompenser les entreprises qui s'acquittaient de leurs impôts. Si lors de leur bilan comptable annuel elles ont respecté leur obligations légales et acquitté leur dû, elles reçoivent un certificat de bonne fin. En contrepartie, le récipiendaire se voit attribuer des inspecteurs des impôts personnels qui s'occuperont de toutes les procédures le concernant, y compris rappels, informations et renseignements sur les contrôles à venir. Au-delà de cet usage immédiat, les banques du Malawi se sont mises d'elles mêmes à utiliser ces certificats comme un indicateur de la fiabilité des entreprises en quête de crédit.

Les autorités du Malawi considèrent que cette procédure a amélioré le recouvrement des impôts auprès des moyens et grands contribuables, et qu'elle a eu un effet de motivation auprès des contribuables plus modestes, désireux d'obtenir à leur tour des certificats. De façon globale, ces incitations de part et d'autre ont amélioré le climat des relations entre la direction des impôts et les entreprises, sur la base du principe de réciprocité. Et la manière dont les banques ont repris l'initiative à leur compte a

considérablement renforcé son impact.

Le soutien du Département pour le développement international (DfID) du Royaume-Uni à la direction des impôts du Rwanda (Revenue Authority – RRA) a permis une augmentation spectaculaire des recettes fiscales : celles-ci ont représenté 14.7% du PIB en 2005 contre seulement 9% en 1998. Les coûts de recouvrement ont été parallèlement réduits. Ces bons résultats relèvent à la fois du renforcement des structures organisationnelles et des procédures propres à la RRA, et d'un nouvel esprit de responsabilité envers les partenaires extérieurs tels le gouvernement central et les gouvernements locaux. L'apparition de cabinets de consultants/conseils et l'attitude des contribuables eux-mêmes ont également joué. La RRA enfin joue un rôle important dans ce renforcement des rapports entre les citoyens et l'État, en posant les bases d'un « contrat social » basé sur la confiance et la coopération.

Source : Di John (*ibid.*), OECD and DfID.

## b. Améliorer l'Administration fiscale

Plus l'Administration fiscale se montre efficace et moins les contribuables sont tentés de trouver le moyen de se dérober à leurs obligations. Les entreprises y trouvent aussi leur avantage avec la baisse du coût de la collecte et le surcroît de transparence et de visibilité face à leurs obligations. L'encadré 10 donne quelques bons exemples en matière d'efficacité fiscale dans des pays en développement. Les notes-pays des *Perspectives* montrent qu'un certain nombre d'entre eux ont placé comme une priorité politique la facilitation du paiement des impôts et la mise sur pied de programmes nationaux de renforcement des Administrations fiscale et douanière. Il s'agit notamment de la République centrafricaine, des Comores, de l'Égypte, de l'Ouganda, du Sénégal et du Soudan.

### Encadré 10 : Les trois piliers d'une administration fiscale moderne

#### Direction et organigramme

La tendance actuelle est de renoncer au découpage géographique traditionnel par régions au profit d'un organigramme découpé par services : le service des impôts; le service des secteurs d'activités, et les services spécialisés.

- Le service des impôts peut se subdiviser en différentes catégories: les impôts sur les sociétés (c'est à dire l'impôt sur les bénéfices, les taxes sur la valeur ajoutée et les impôts indirects prélevés principalement sur les entreprises) ; l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) ; les droits de douane et éventuellement les taxes à l'exportation ; et les taxes foncières.
- Chaque service peut se subdiviser en départements selon l'origine des ressources et les secteurs d'activité, en gardant en tête que la spécialisation par départements permet une meilleure appréhension du comportement du contribuable. Cette classification peut distinguer les grandes sociétés de services (elles-mêmes regroupées par catégories, telles que la banque, les assurances, le secteur des hydrocarbures, les télécommunications, le bâtiment et l'immobilier, les grandes manufactures, le monde caritatif, les agences et entités comme les universités, les municipalités et autres), les petites et moyennes entreprises, les auto-entrepreneurs, etc.
- Les services spécialisés, qui sont chargés de suivre chaque champ d'activité dans chaque département, distinguent les fonctions opérationnelles et les fonctions analytiques. Ces dernières comprennent les services d'évaluation des risques et de renseignements, de vérification, d'examen et d'enquête, d'arbitrage et d'appel, d'élaboration des politiques et des stratégies, de recoupement des données d'analyse, ainsi que les services financiers et juridiques. Les administrations modernes prennent en compte le développement des individus et des ressources humaines, et veillent au recrutement, à la fidélisation et à la formation des personnels. La direction des ressources humaines (DRH) se préoccupe également de l'esprit de professionnalisme et de la moralité des agents afin d'intervenir à chaud si nécessaire.

Bon nombre de pays africains ont mis sur pied des structures opératoires modernes au sein de leur administration fiscale. Plusieurs des critères exposés dans cet encadré sont ainsi appliqués au Kenya ou au Rwanda, deux pays qui continuent d'améliorer leur système fiscal en s'appuyant sur leur propre expérience et celles de l'étranger.

#### La relation avec le « client »

- La notion de « client »: Le mot « contribuable » n'est plus de mise ; on parle désormais de « partenaire » (stakeholder) ou de « client ». Le recours à ces nouveaux termes traduit la prise de conscience que les contribuables se situent à la base du système fiscal : l'administration doit donc les considérer comme des clients. La relation avec le contribuable implique que l'information circule à tous les échelons, du ministère des Finances jusqu'à l'agent technique, en mettant fin au goût du secret coutumier au sein des administrations fiscales. En même temps, il faut limiter les traitements de faveur, afin de ne



pas faire trop de publicité aux différences de régimes d'imposition.

- Le pouvoir d'ingérence : Dans le même esprit et au nom de l'efficacité, une administration moderne se gardera d'intervenir constamment, et n'utilisera de ce droit qu'à bon escient. Il faut privilégier la notion de coopération avec le contribuable « partenaire ». Un service des relations avec la « clientèle », chargé de vérifier en amont la comptabilité des grandes, moyennes et petites entreprises, permettra de réduire le nombre des interventions. Celles-ci seront ainsi ciblées en fonction du résultat recherché.

L'administration fiscale de l'Afrique du Sud, la SARS (*South African Revenue Service*), a franchi des étapes significatives sur cette voie, avec une approche centrée sur le client, inspirée de l'expérience d'autres pays.

Les technologies de l'information et le recours aux systèmes analytiques

- On ne peut qu'insister sur le rôle incontournable d'un système informatique de pointe au sein d'une administration fiscale moderne. Un tel système permet, entre autres, un archivage rapide, un meilleur traitement des formulaires, un accès facile aux données, la connectivité entre les différents agents et services du fisc. Un tel système exige un investissement de départ conséquent pour stocker les données dans un serveur fonctionnant en continu et sur un serveur pourvu d'un logiciel de récupération des données en cas d'accident. Le système de récupération des données sera hébergé de préférence par un autre serveur que celui servant au stockage des données. Par ailleurs, il est très utile d'interconnecter les ordinateurs de tous les cadres de l'administration dispersés sur l'ensemble du territoire national.

Les pays intéressés peuvent étudier les modèles en service dans d'autres pays en développement d'Asie ou d'Amérique latine afin d'évaluer leur comptabilité avec leur propre contexte.

- Un système informatique de pointe a un autre mérite essentiel : celui de renforcer les capacités d'analyse en permettant d'élaborer des politiques et des stratégies mieux documentées. Par exemple, le recouvrement des impôts directs et de la TVA, les projections de recettes, l'estimation de l'évasion fiscale, des enquêtes aléatoires pour alimenter études et programmes, la segmentation et la catégorisation des administrés, les informations corrélées des tiers, les critères des contrôles aléatoires, tout peut se faire sans délai. Cependant, pour que de telles opérations soient effectivement réalisables, les administrations fiscales doivent construire peu à peu des équipes d'analystes venus de différents horizons – économistes, chercheurs opérationnels, sociologues, statisticiens.

Les pays africains doivent s'attacher à améliorer l'efficacité de leur administration, en ayant pleinement conscience qu'une administration opérationnelle et efficace repose sur des analyses pertinentes, qui s'appuient elles-mêmes sur un système structuré de données et d'informations.

Source : Partho Shome, Chef économiste de l'administration britannique des impôts et des douanes (*Her Majesty's Revenue and Customs*, Royaume-Uni).

— Une Administration fiscale autonome, mais jusqu'à quel point ?

Les États africains doivent-ils adopter le modèle des agences autonomes en donnant à leur Administration fiscale le statut d'organisme indépendant, ou leur faut-il au contraire adopter le modèle traditionnel de la tutelle, qui intègre le système fiscal au ministère des Finances ou du Trésor ?

La première option est supposée renforcer l'indépendance de l'institution et faciliter l'adoption de réformes, tandis que la seconde passe pour faciliter la coopération entre les agents du fisc et les décideurs politiques et les autres administrations. Selon les notes-pays des *Perspectives*, la majorité des pays ont adopté le modèle de la tutelle, en maintenant l'Administration fiscale au sein du ministère des Finances ou du Trésor. Il existe cependant des exemples variés d'Administrations fiscales plus ou moins autonomes.

— Administration en ligne et imposition

Les technologies de l'information jouent un rôle croissant dans l'Administration fiscale en Afrique (encadré 11). La pénurie de personnel qualifié est cependant telle que la productivité des cadres disponibles doit être optimisée. Les technologies de l'information accélèrent le traitement des dossiers du plus grand nombre, libérant les maigres ressources disponibles pour s'occuper des cas plus complexes des clients au gros potentiel. Investir dans des options de libre service comme les sites Internet ou les audio-formulaires par téléphone rend de substantiels services.

Les avantages sont d'autant plus grands que les Administrations qui ont adopté l'informatique sur le tard peuvent se tourner directement vers les dernières générations d'outils.

### Encadré 11 : Tunisie : les nouvelles technologies de l'information pour collecter plus d'impôts à moindre coût

L'usage des technologies de l'information et de la communication pour la collecte des revenus et le paiement de l'impôt en ligne est en pleine expansion à travers le continent africain. Plusieurs pays ont mis en place un système moderne de télédéclaration (Algérie, Maroc, Cap-Vert, etc.), de collecte des revenus, et de paiements en ligne de l'impôt sur le revenu (Afrique du Sud, Ouganda, Cameroun, La Gambie, etc.). Certains pays l'ont expérimenté uniquement pour les plus grands contribuables et pour certaines grandes entreprises étant donné les coûts importants de mise en place de l'infrastructure. La réussite de cette nouvelle pratique dépend de plusieurs facteurs : accès à l'outil informatique, initiatives incitatives gouvernementales (transparence, communication, etc.) et la bonne volonté des contribuables.

La Tunisie a ainsi introduit un système de déclaration et de paiement électroniques. Ce système s'appuie sur l'institution de deux régimes. Le premier régime (télédéclaration et télépaiement) a été institué dans le cadre de la loi de finances (2001) en tant que régime volontaire, alors que le caractère obligatoire selon le chiffre d'affaires a été institué en 2005. Ce régime a non seulement réduit la fréquence des paiements et le temps requis pour payer les impôts et remplir les déclarations mais il a aussi permis une progression des taux de déclaration et de paiement, ce qui a réduit le taux d'évasion fiscale et limité les coûts de transaction liés à la collecte des impôts.

#### Évolution de la télédéclaration fiscale

|                                                            | 2002   | 2007    | 2008    | septembre |         |
|------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|-----------|---------|
|                                                            |        |         |         | 2008      | 2009    |
| Nombre d'adhérents                                         | 48     | 813     | 1 845   | 1 634     | 3 503   |
| Nombre de télédéclarations                                 | 42     | 616     | 1 478   | 1 350     | 2 838   |
| Taux de déclarants                                         | 87.5 % | 75.8 %  | 80.1 %  | 82.6 %    | 81 %    |
| Montants payés via télédéclaration                         | 26 249 | 156 564 | 219 989 | 250 977   | 299 516 |
| Part des recettes télédéclarées en % du total des recettes |        | 54.9 %  | 66.4 %  | 68.6 %    | 75.5 %  |

Les entreprises adhérentes sont généralement de grande taille et beaucoup de PME sont encore réticentes. Afin de répondre à leurs inquiétudes, les autorités tunisiennes ont introduit la possibilité de remplir une déclaration en ligne tout en payant les impôts en personne dans un bureau des contributions. Ce second régime provisoire (téléliquidation) est entré en application en avril 2008. Ces deux modalités viennent d'être renforcées par une troisième qui permet aux contribuables de payer avec une carte bancaire (TPE). En outre, la Tunisie a mis en place un guichet unique virtuel (*Tunisian Trade Net*) dans le but de simplifier les procédures du commerce extérieur, bancaire et de transport. Enfin, les entreprises ont la possibilité de remplir les formulaires de sécurité sociale en ligne.

Source : Note-pays sur la Tunisie.

Il faut limiter, en Afrique, les pressions politiques sur les percepteurs. En outre, pour éloigner la tentation d'accepter des pots-de-vin, les gouvernements doivent mieux rémunérer les agents du fisc que les autres fonctionnaires, ce qui est difficile quand le système fiscal est sous tutelle ministérielle. Cependant, ce qui joue visiblement le plus pour freiner les réformes fiscales relève moins de la configuration institutionnelle que du degré de détermination des autorités politiques à soutenir l'Administration fiscale face aux contribuables et aux autres branches gouvernementales (Di John, *id.*).

— La décentralisation, une réponse à l'urbanisation galopante ?

Le deuxième débat institutionnel tourne autour du fédéralisme fiscal : quels impôts, quelles responsabilités et quels services valent mieux d'être centralisés, et lesquels sont mieux gérés à un niveau régional ou municipal ? Il est habituel en Afrique que des Administrations fiscales locales disposent de prérogatives, telle la délivrance de patentes aux entreprises locales. Cependant, comme le confirment les notes-pays des *Perspectives*, la collecte locale de l'impôt ne représente qu'un pour cent du revenu national en Afrique, et elle se concentre dans les grands centres urbains : c'est l'effet de la réticence du pouvoir politique à toute décentralisation, conjuguée au sévère manque de moyens (Chambas *et al.*, 2007). Plusieurs pays sont en train de décentraliser leur Administration fiscale, tels l'Algérie, le Cameroun, les Comores, la Côte d'Ivoire, la Namibie, le Nigéria et la Sierra Leone. L'un des principaux mérites de la décentralisation est de renforcer la légitimité du fisc aux yeux des contribuables locaux. À l'inverse, il est nécessaire de soulager le poids que fait peser l'Administration sur les contribuables, ce qui a conduit le Botswana à s'efforcer de centraliser le service du recouvrement. Quels que soient les mérites de la décentralisation, la situation présente n'est pas viable tant que les autorités locales n'offrent pas un niveau minimal d'infrastructures et de services. Beaucoup de pays africains veulent décentraliser les prérogatives et les



dépenses publiques, mais les ressources locales ne suivent pas le rythme. La décentralisation conduit le pouvoir central à réduire les transferts de ressources vers les collectivités territoriales, et la faiblesse des ressources locales conduit à l'arbitraire décisionnel du pouvoir central.

— Améliorer l'Administration fiscale pour élargir la marge de manœuvre politique

Une Administration fiscale efficace offre de nombreux avantages au-delà des revenus qu'elle génère. La facilitation du règlement de l'impôt concourt directement au développement du secteur privé. Quand les coûts de la soumission au fisc sont élevés, la plupart des entreprises conservent une envergure modeste pour se maintenir dans la zone d'évasion fiscale. En outre, le seuil à partir duquel un pays est en mesure d'augmenter sa base fiscale dépend de la qualité de ses politiques fiscales et de celle de l'Administration des impôts. Une Administration fiscale manquant de moyens peut priver les décideurs politiques de la possibilité de passer d'un système de taxe sur les produits du commerce à un système de TVA, même si ce dernier est généralement considéré comme plus efficace économiquement parlant. Un pays dont l'Administration fiscale est faible doit se résigner à des systèmes d'imposition qui contrarient sa volonté politique d'attirer davantage d'entreprises et de travailleurs dans le secteur formel de l'économie.

### c. Maîtriser l'aide

En raison, en partie, des effets négatifs de la crise économique mondiale sur les revenus publics des pays, 2008 et 2009 ont connu un regain de coopération internationale et de concertation dans le domaine des politiques fiscales (encadré 12). On peut affirmer que cette évolution positive a aidé les gouvernements africains à attirer des aides bilatérales et multilatérales, dans le cadre de la mobilisation de leurs ressources. L'Administration fiscale est souvent un des services les plus efficaces de l'Administration des pays africains, et elle est toujours confrontée à de lourdes pénuries de moyens que les donateurs peuvent concourir à surmonter (OCDE, 2008b et c). Les donateurs doivent se préoccuper d'améliorer les conditions de travail des Administrations fiscales locales et aider à renforcer la capacité de celles qui manquent des moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour collecter avec efficacité les recettes fiscales. De fait, accroître la part de l'aide consacrée à améliorer les Administrations fiscales est l'un des objectifs du groupe de travail sur la fiscalité et le développement récemment créé par l'OCDE. Cela dit, la principale difficulté à relever, comme dans les autres domaines de la coopération pour le développement, sera de s'assurer que la multiplication des projets : *i*) serve les priorités définies par les pays eux-mêmes en vue de mobiliser leurs ressources propres ; *ii*) facilite l'accès à l'information, aux services et à la formation plutôt que de tisser une toile complexe de programmes qui doublonnent ; et *iii*) renforcent véritablement les capacités des Administrations fiscales. Le risque de les affaiblir est en effet réel, si les bailleurs de fonds (ou les entreprises privées) attirent leurs meilleurs agents en leur offrant de meilleures rémunérations, ou si ils les détournent de leur action nationale à l'occasion de trop fréquentes conférences internationales.

#### Encadré 12 : Récentes initiatives de soutien à la mobilisation des ressources publiques en Afrique

Les banques régionales de développement, les donateurs, les groupes de travail et les ONG ont des approches différentes des questions de fiscalité nationales ou internationales. Certains se consacrent à l'administration fiscale, d'autres aux politiques fiscales (Enquête de mappage, GTZ 2010). Le Forum sur l'administration fiscale en Afrique (ATAF) s'est attaché le soutien de la BafD, du groupe de travail conjoint sur la fiscalité et le développement créé en janvier 2010 par le Centre de politique et d'administration fiscales (CPAF) et le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, et de la coopération technique allemande (GTZ – *Gesellschaft Technische Zusammenarbeit*).

La BafD soutient par ailleurs les Centres régionaux d'assistance technique en Afrique (Afritag) depuis 2006. Au niveau global, les questions fiscales relèvent traditionnellement du champ d'intervention du FMI plutôt que de celui de la Banque mondiale. Le Département des affaires fiscales du FMI fournit une coopération technique sous la forme d'aides, de missions et de formation. Le FMI collabore par ailleurs avec l'Union européenne, la Banque interaméricaine de développement (BID), l'OCDE, le Département britannique du développement international (DFID) et la Banque mondiale au sein de la consultation internationale sur la fiscalité (ITD – *International Tax Dialogue*). Celle-ci coordonne les efforts engagés par les administrations fiscales nationales et les donateurs pour « encourager et faciliter la discussion des affaires fiscales entre les responsables des administrations fiscales nationales, les organisations internationales, et tout l'éventail des autres parties prenantes ». L'ITD organise des conférences mondiales, dont l'une s'est tenue au Rwanda en 2009.

La Commission européenne et le parlement européen ont organisé une conférence sur la fiscalité et le développement en 2009, et la commission profile un programme de renforcement de sa coopération en matière de fiscalité affectée au développement. Elle a développé son expertise en soutenant les réformes des administrations fiscales en Europe centrale et orientale conçues comme un moyen de financer le développement, et elle s'est penchée sur l'Afrique, en soutenant la réforme en Tanzanie. Le ministère allemand de la coopération (BMZ – *Bundesministerium Für Zusammenarbeit*) a pris l'initiative d'un programme fiscal international pour renforcer la coopération internationale avec les pays en développement et les pays en transition pour combattre l'évasion et la dissimulation fiscales.

Les pays donateurs disposant de solides capacités en matière de fiscalité sont actuellement les plus impliqués dans l'aide à la mobilisation des ressources publiques en Afrique par le canal de leur agences de développement. Le DFID a financé des études sur la situation de la fiscalité dans des pays africains ainsi que des projets d'assistance à leurs gouvernements pour élargir leur assiette fiscale. L'Agence norvégienne pour le développement et la coopération (Norad) apporte son soutien dans le domaine de la taxation et de la gestion des ressources naturelles, par exemple du secteur minier en Tanzanie et en Zambie. La GTZ allemande a inclus les paramètres de l'administration fiscale dans les programmes qu'elle mène au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, en RDC, au Mozambique, au Rwanda, au Sénégal, en Tanzanie et en Zambie. Elle coopère par ailleurs avec des organismes régionaux comme la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Le secrétariat d'État suisse à l'Économie (Seco) soutient un fonds commun multi-donneurs qui facilite la réforme de l'administration fiscale au Mozambique, et fournit une assistance technique au ministère des Finances du Burkina Faso pour aider sa réforme de politique fiscale. La Suède, les Pays-Bas, les États-Unis et l'Italie ont aussi des programmes dans le domaine de la politique fiscale. Le ministère français de l'Économie et des Finances a financé des programmes de coopération technique, et il participe aux travaux du Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (Credaf), un groupe d'études et de concertation pour les administrations fiscales francophones, dont la plupart sont africaines. L'institut Nord-Sud (INS) canadien a réalisé des études de cas sur la mobilisation des ressources nationales en Afrique aux côtés de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et du Centre canadien de recherche pour le développement international (CRDI), de la BafD et du Consortium de la recherche économique africaine (AERC), basé à Nairobi. Une base informatisée de données fiscales est consultable en ligne sur le site du département de la réforme fiscale de l'USAID ; elle fournit des informations sur les résultats des recouvrements, ainsi que sur les structures et l'administration de la fiscalité.

Plusieurs organisations de la société civile sont également actives dans ce domaine. Par exemple, le réseau Justice fiscale en Afrique (TJN-A) plaide pour des régimes fiscaux socialement équitables et progressifs. Des groupes de réflexion comme *Global Financial Integrity* (intégrité financière mondiale) ont enquêté sur le manque à gagner de l'Afrique imputable à l'évasion fiscale. Parmi les organismes et les réseau militant contre l'évasion fiscale et la fraude figurent l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), *Transparency International* et Publiez ce que vous payez (PCQVP).

#### Pourquoi investir l'aide dans la mobilisation des ressources publiques ?

Un argument clé justifie le recours à l'aide pour stimuler la mobilisation des ressources publiques : un dollar investi dans le système fiscal peut générer en retour plusieurs dollars de taxes. Comme l'a dit le président du Forum sur l'administration fiscale en Afrique, Oupa Magashula, s'exprimant devant les participants du Forum mondial du développement de l'OCDE en janvier 2010, cette aide peut avoir « un effet multiplicateur de coefficient dix sur les ressources nationales ». Dans la note pays de ces *Perspectives* consacrée à l'Afrique du Sud, nous avons calculé que le ratio du coût de fonctionnement rapporté aux recettes de l'administration fiscale de l'Afrique du Sud restait stable à un faible niveau, de l'ordre de 1 %. Ce qui veut dire que chaque rand (ZAR) prélevé sur les recettes pour le dépenser dans l'administration fiscale génère 99 ZAR de recettes nettes du coût du recouvrement. Ce n'est pas tout à fait vrai à la marge, car le premier million de rands recouvré est moins coûteux à collecter que le dernier million. Un coefficient multiplicateur de dix, qui implique un ratio coût/revenu à la marge de 10 %, est optimiste mais plausible. Autre avantage pour les autorités, les données accumulées lors du processus de recouvrement des rentrées fiscales élargit la base des connaissances et permet de mieux planifier les politiques macro-économique et de développement. Inversement, l'effet multiplicateur n'entre pas en jeu dans le coût du recouvrement des recettes fiscales en termes de perte d'efficacité économique, car ces rentrées influencent toujours d'une façon ou d'une autre les décisions économiques en matière d'investissement, d'épargne ou d'emploi.

Le tableau 3 met en perspective le ratio coût/revenu de plusieurs pays africains par rapport à d'autres pays en développement, à partir des notes pays des *Perspectives*. Le Bénin, l'Afrique du Sud et le Swaziland présentent les plus faibles ratios coût/revenus, de l'ordre de 1 %. Mais les autres pays ne viennent pas loin derrière, et aucun ratio n'excède 6 %.



Tableau 3 : Rapport coût : revenue dans les pays Africains

| Pays             | Rapport Coût - Revenus | Moyenne sur la période |
|------------------|------------------------|------------------------|
| Sierra Leone     | 6.00%                  | 2004-2008              |
| Soudan           | 5.70%                  | 2001-2008              |
| Éthiopie         | 5.30%                  | 2001-2006              |
| Congo, Rép. Dém. | 5.20%                  | 2005-2008              |
| Rwanda           | 3.20%                  | 2004-2008              |
| Tanzanie         | 3.20%                  | 1996-2008              |
| Afrique du Sud   | 1.20%                  | 2006-2008              |
| Swaziland        | 1.20%                  | 1996-2008              |
| Bénin            | 0.90%                  | 2008                   |
| Argentine        | 1.80%                  | 2006-2007              |
| Costa Rica       | 0.80%                  | 2006-2008              |
| Équateur         | 1.00%                  | 2006-2009              |

Note : Coût total de l'administration fiscale comme indiqué dans le budget général, divisé par le total des recettes fiscales. Source : Calculs des auteurs, fondés sur l'analyse des pays PEA 2010; \* Centre inter-américain de l'administration fiscale, 2010.

L'autre intérêt d'investir l'aide dans la mobilisation des ressources publiques est que cela peut aider les bénéficiaires comme les donateurs à progresser vers les principes définis dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005) puis dans le Programme d'action d'Accra (PAA, 2008) qui a suivi : accroître le recours par les donateurs aux systèmes en usage dans les pays bénéficiaires, délier l'aide, améliorer le calendrier prévisionnel de l'aide, et optimiser l'appropriation des stratégies de développement par les pays bénéficiaires. En effet, il revient aux gouvernements de décider comment ventiler les recettes fiscales. Plus les rentrées sont élevées, plus les choix politiques sont ambitieux. En outre, comme toute stimulation des recettes fiscales suppose que les gouvernements, au bout du compte, ont à convaincre les contribuables de s'exécuter, l'aide à la mobilisation peut contribuer à renforcer le contrat social entre les citoyens et l'État. L'aide contribue à légitimer le fisc quand elle s'investit pour rendre plus transparente la publication des dépenses publiques et pour renforcer les moyens des Administrations fiscales. Mais l'aide traditionnelle, d'un autre côté, permet aux autorités nationales de s'affranchir des contribuables pour définir leurs priorités. Voici maintenant un inventaire des initiatives récentes d'aide à la mobilisation des ressources publiques en Afrique.

— Consacrer la plus grande partie de l'aide à la mobilisation des ressources, et gérer le risque

Les donateurs ne doivent pas finir par se substituer aux administrateurs locaux. Prendre la direction opérationnelle directe d'une administration du fisc ou des douanes peut être très efficace sur le court terme. Mais à la longue, une telle option ne va pas contribuer à édifier des institutions publiques légitimes et durables. La caractéristique la plus notable des réformes fiscales les mieux abouties récemment est justement qu'elles n'ont pas été dirigées en externe. L'aide britannique à la direction des impôts du Rwanda (*Revenue Authority – RRA*) et l'aide allemande à la direction des impôts du Ghana sont notoirement reconnues pour avoir permis une amélioration durable de l'efficacité de l'Administration, avec un haut degré d'appropriation par les acteurs nationaux (IFC, *ibid.* ; Von Soest, 2008).

L'aide ne doit pas fausser les rapports entre l'Administration fiscale d'un pays avec les autres secteurs de l'Administration publique. L'assistance devrait se consacrer à des programmes de construction des capacités qui profitent aussi à l'Administration et au secteur public en général. Par exemple, financer un recensement et un cadastre urbain aidera à instaurer et à recouvrir les impôts sur le revenu et les taxes foncières, mais cela aidera aussi les hauts fonctionnaires et les décideurs politiques à élaborer et mener une politique de la ville.

Plus généralement, le débat sur le renforcement des capacités des Administrations fiscales en Afrique doit s'accompagner d'un débat plus général sur la gouvernance, la transparence et l'usage qui sera fait par les autorités du supplément de ressources généré par ce renforcement. Augmenter les moyens de l'Administration fiscale ou élargir l'assiette fiscale n'auront pas de résultats sur le long terme si les réformes ne sont pas liées de façon évidente à des projets globaux, qui incluent la politique d'aide. Le système fiscal ne peut jouer le rôle que de « facilitateur » dans la construction d'un État compétent, et seulement dans la mesure où cet État est légitime et où son action repose sur un consensus politique légitime. Il importe donc de réduire les politiques à des questions de taxation ou de gouvernance, mais de les ouvrir également au contexte spécifique de chaque pays.

Il faut encourager la participation des fiscalistes publics des pays en développement à la communauté mondiale des fiscalistes. Il faut mettre l'accent sur le partage des connaissances et des bonnes pratiques par le dialogue. Il faut renforcer la coopération sud-sud, avec le soutien de la communauté des donateurs. La transparence de ces échanges augmentera avec la publication de bilans pays par pays et l'adoption de normes comptables internationales destinée à contenir les prix de transfert. Il faut encourager une aide internationale

aux pays en développement qui tiennent compte de leurs besoins spécifiques. Ces besoins doivent être mis en avant lors de réunions de travail internationales. Il faut aider les Administrations fiscales africaines à tirer parti des groupes internationaux de coopération et de leurs travaux.

Les donateurs doivent respecter leurs engagements d'accroître la cohérence de leurs politiques publiques en faveur du développement, en faisant pression sur les grandes sociétés minières de leurs pays pour qu'elles proposent des accords décents aux nations africaines. Ils doivent encourager la transparence des revenus, y compris par la publication de bilans, pays par pays, des activités de ces sociétés, pour qu'on puisse poursuivre au civil les contrats inacceptables. Une meilleure couverture faciliterait aussi la tâche des responsables des Administrations fiscales africaines quand il leur faut rendre compte aux autorités et aux administrés du volume et de l'usage des dépenses fiscales. Les donateurs peuvent fournir une assistance juridique aux pays en développement qui négocient un contrat avec une multinationale, même à partir d'un pays tiers. Les donateurs ne devraient pas débaucher les trop rares fiscalistes africains pour combler leurs propres besoins en experts locaux.

La conditionnalité des revenus est une autre façon de rendre l'aide plus efficace dans la mobilisation des ressources nationales. D'un côté, proportionner les contributions des donateurs à la collecte fiscale locale devrait inciter à une politique de recouvrement plus active. Le montant de l'aide budgétaire devrait se calculer sur la base d'un pourcentage convenu des recettes fiscales recouvrées par le pays bénéficiaire, avec d'une part un plafond et de l'autre une clause prévoyant une diminution de ce pourcentage au fur et à mesure qu'augmentera la capacité des autorités à augmenter leurs recettes. Une telle approche pousse à planifier sciemment le recouvrement des recettes. Les autorités nationales savent en effet que la collecte de revenus supplémentaires se traduira par des suppléments d'aide de la part des donateurs. Pour que ce système marche, les donateurs doivent s'engager à moyen et à long terme par des fonds de prévoyance.

D'un autre côté, cette aide liée au revenu peut se conditionner davantage à la façon de collecter l'impôt plutôt qu'au seul volume de l'impôt collecté. Cela suppose de s'intéresser à l'équité verticale, à la sensibilisation et à la formation du contribuable, à la transparence, à une meilleure information sur les liens entre recettes et dépenses publiques, ainsi qu'aux négociations avec les contribuables et les groupes organisés au moment de conditionner aux performances du système fiscal l'aide à la réforme de ce système. Le nœud du problème repose sur la détermination des donateurs à assurer des flux d'aides réguliers et garantis, conformément aux engagements de bonne pratique contenus dans la Déclaration de Paris de 2005.

Concentrer les prélèvements fiscaux sur une poignée de contribuables n'est pas une bonne solution. Une assiette fiscale déséquilibrée fait peser le fardeau sur une base trop étroite de contribuables, et implique, si l'on recherche des recettes substantielles, des taux d'imposition élevés et une coercition sévère. Une assiette fiscale élargie sur une base optimale génère non seulement le plus haut niveau possible de recettes, mais elle élargit la marge de manœuvre des gouvernements. Une assiette fiscale équilibrée permet d'abaisser les taux d'imposition de l'ensemble ou d'une catégorie de contribuables. Une assiette fiscale élargie permet de conjuguer une hausse des recettes avec une baisse des taux d'imposition.

#### a. Diversifier les structures fiscales

Les pays africains dont la structure fiscale n'est pas équilibrée doivent donner la priorité au recouvrement des impôts directs (sur les sociétés et sur les personnes physiques) et des impôts indirects (TVA). L'Algérie, l'Angola, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria, le Soudan et le Tchad ont tous progressé dans cette voie. Il serait faux d'en conclure que les pays richement dotés en ressources naturelles doivent remplacer (même partiellement) les taxes qu'ils tirent du secteur minier par d'autres catégories de taxes. Certains États ont même besoin d'augmenter les recettes publiques tirées de l'exploitation de leurs ressources. Mais les États richement dotés en ressources doivent préserver au moins une partie de leurs ressources fiscales en prévision des mauvais jours et au bénéfice des générations futures. Certains s'apprêtaient à prendre cette direction avant la crise économique mondiale, en profitant des larges excédents de leur balance des paiements et de leur budget.

Il est évidemment plus difficile d'améliorer la structure fiscale d'un pays et sa capacité contributive que d'exhorter son Administration fiscale à se montrer plus entreprenante, ou même, pour les donateurs, que d'encourager les pouvoirs publics à exercer une lourde pression fiscale. Les pays ne sont bien entendu pas maîtres d'entrer comme ils le veulent dans le club des pays riches en ressources naturelles ou dans le cercle des nations fragilisées par des conflits. Ils peuvent et ils doivent cependant adapter leur politique de mobilisation des ressources publiques à leur propre contexte. Il faut évidemment prendre soigneusement en compte les caractéristiques d'un pays à l'heure de décider un dispositif de réforme fiscale. Des organismes comme l'Ataf peuvent aider les pays africains à identifier ceux qui ont été confrontés aux mêmes expériences et qui peuvent les épauler.



## b. Gérer la libéralisation des échanges

La libéralisation des échanges en Afrique nécessite une synchronisation avec les réformes fiscales des pays. Les réponses politiques à la baisse des droits générés par les taxes sur les échanges commerciaux à la suite de la libéralisation du commerce doivent se décider dans le cadre d'un programme de réforme plus large. Parmi les réponses possibles figurent la réduction des dépenses publiques, le recours à la croissance générée par la libéralisation des échanges, le remplacement de toutes les barrières non tarifaires par de nouveaux droits, et l'augmentation des autres sources de recettes fiscales. Dans la pratique, couper dans les dépenses est une option délicate pour la plupart des pays africains, compte tenu des exigences de leur développement et de la lutte contre la pauvreté. De même, miser sur une croissance virtuelle est trop aléatoire pour fonder une politique, comme l'a montré la partie 1 des *Perspectives*. Remplacer les barrières non tarifaires et les quotas résiduels des importations par de nouveaux droits peut compenser certaines des pertes de revenu provoquées par la libéralisation des échanges, mais n'y suffira pas dans la plupart des pays. Au bout du compte, la réponse politique à l'impact de la libéralisation des échanges sur les recettes publiques d'un pays dépendra d'un ambitieux calendrier de réformes fiscales.

Comme nous l'avons déjà exposé, ce programme peut combiner un renforcement des compétences de l'Administration fiscale, un élargissement de l'assiette fiscale, un compromis avec le secteur informel et un déploiement de l'éventail des impôts. Autrement dit, les décideurs sont confrontés au défi de remplacer la règle du « facile à récolter » par des formules d'imposition mieux inspirées politiquement. La cadence des réformes pose une autre difficulté : en vue de minimiser les pertes de recettes, il faudra appliquer des baisses de droits dès que les bénéfices des réformes fiscales se feront sentir au niveau des rentrées, en particulier dans les États fragiles. Ce qui implique que les négociations commerciales soient mises au diapason des progrès de la réforme fiscale globale.

Ce genre de programmation est bien évidemment possible dans des pays en développement, mais les pays à revenu intermédiaire sont mieux placés pour dégager des recettes que les pays à faible revenu. Baunsgaard et Keen (*ibid.*) observent que près de la moitié des pays à faible revenu et près du tiers des pays à revenu intermédiaire ne parviennent pas à compenser la perte de revenus liée à la libéralisation des échanges. En Afrique, certains pays comme le Kenya et l'Égypte enregistrent de médiocres résultats en la matière. D'autres, tels le Malawi et l'Ouganda, ont fait mieux (FMI, 2007). De manière générale, les *Perspectives* observent que les pays les plus performants en matière de compensation des droits basés sur les échanges sont ceux qui ont diversifié leur assiette fiscale plutôt que ceux qui ont privilégié avant tout la TVA. L'expérience de pays post-conflit comme le Rwanda ou l'Ouganda montre que c'est possible (encadré 12).

## c. Réformer les taxes foncières urbaines

Certaines taxes, comme les taxes foncières urbaines, peuvent générer des retours plus élevés dans une structure décentralisée, les autorités locales ayant plus facilement accès aux informations pertinentes. Le Cap-Vert et l'Afrique du Sud sont parvenues à décentraliser le recouvrement des taxes foncières urbaines. La proximité physique facilite un accès de plus grande proximité avec le contribuable. Pour débloquer ce potentiel, les bureaux locaux des impôts ont besoin d'améliorer leurs compétences, et leurs droits et prérogatives doivent être clairement inscrits dans la loi. La coordination et l'harmonisation des politiques fiscales avec l'Administration fiscale centrale et les autorités nationales organiseront une concurrence loyale entre les collectivités territoriales et éviteront les incohérences et les chevauchements avec l'ensemble du système fiscal. Pour ne pas susciter un sentiment de harcèlement de la part du public, il est important que les municipalités se concentrent sur un éventail resserré de taxes à haut potentiel et administrativement gérables (Chambas *et al.*, 2007).

Le principal obstacle est politique. Les catégories les plus prospères et les plus influentes de la société seront visées par ces taxes. Les collectivités territoriales devront démontrer une réelle détermination à améliorer les infrastructures urbaines pour s'attirer leur adhésion. D'ailleurs, comme le recouvrement des taxes foncières en zone urbaine nécessitera une mise à jour du cadastre des centres-ville en Afrique, il y aura un avantage collatéral capital pour les intéressés avec la clarification de leurs droits de propriété, au moins dans les villes. Et ceux-ci accéderont plus facilement au crédit en pouvant présenter comme garantie leur qualité avérée de propriétaires immobiliers.

## Conclusion

Alors que nombre de nations africaines célèbrent le 50<sup>e</sup> anniversaire de leur accession à l'indépendance en 2010, l'heure est venue pour un continent qui dépend trop encore de flux financiers venus de l'étranger, capricieux et imprévisibles, de jeter un œil neuf sur les impôts – un gisement potentiel inexploité de milliards de dollars. L'heure est venue aussi pour les pays donateurs de prendre en considération les bénéfices potentiels d'accroître la part de l'aide consacrée à la mise sur pied dans les pays africains de systèmes fiscaux stables, basés sur une assiette élargie.

Les responsables des systèmes fiscaux en Afrique, soumis à de sérieuses contraintes de moyens, sont confrontés à une lutte quotidienne contre le caractère informel de l'économie, l'évasion fiscale, la corruption et la fraude, les pressions pour obtenir des exemptions, etc. Mais l'affaire présente aussi un meilleur visage. Au prix d'une décennie de réformes, le niveau des revenus fiscaux récoltés en Afrique est assez comparable avec celui des pays des autres continents à niveau de développement similaire. Et les dirigeants politiques africains cherchent le moyen d'améliorer encore le recouvrement.

Les recettes fiscales ne doivent pas être considérées comme une alternative à l'aide étrangère, mais comme une composante des recettes budgétaires qui croît avec le développement du pays. L'un des dividendes au bénéfice du développement d'un système fiscal efficace est la meilleure appropriation du processus du développement, par laquelle les dirigeants modèlent un environnement plus favorable aux investissements privés étrangers et nationaux, à la soutenabilité de la dette et à l'efficacité de l'aide internationale. Il reste aux pays africains et à leurs partenaires d'en finir avec le cercle vicieux d'une dépendance à l'aide qui rend les gouvernements plus responsables de leurs actes devant les donateurs que devant leurs citoyens, et de déclencher le cercle vertueux d'une aide qui vise à s'effacer d'elle-même par la mobilisation des ressources publiques du pays bénéficiaire.

Dans l'immédiat, l'objectif de rendre le système des impôts en Afrique plus efficace, productif et juste repose essentiellement sur un élargissement de l'assiette fiscale administrativement gérable. Les options politiques varient de la suppression des niches fiscales à la neutralisation des abus des multinationales lors de la détermination de leurs prix de transfert, et à la taxation des industries minières de façon plus juste et plus transparente. Sur le long terme, les contraintes de moyens dont souffrent les Administrations fiscales africaines doivent être soulagées pour élargir la marge de manœuvre en matière de politique fiscale.



## Notes

[1] On ne dispose pas des données relatives aux recettes fiscales pour les Comores, l'Érythrée, le Malawi, la Somalie et la Zambie.

[2] Pays à faible revenu : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Tchad, Tanzanie, Togo, Zambie et Zimbabwe.

Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure : Angola, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Lesotho, Maroc, Nigéria, São Tomé-et-Principe, Soudan, Tunisie et Swaziland.

Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure : Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Gabon, Guinée équatoriale, Libye, Maurice, Namibie et Seychelles.

cf. tableau A dans <http://oberon.sourceoecd.org/vl=1552571/cl=77/nw=1/rpsv/cw/vhosts/oecdthemes/99980169/v2009n7/contp1-1.htm>

[3] Bien que ce terme recouvre des pays aux caractéristiques hétérogènes, la plupart des États fragiles sont des économies à faible revenu dont les administrations publiques sont faibles. Plus de la moitié des États fragiles d'Afrique subsaharienne sortent d'un conflit. Le DfID en propose une liste indicative dans l'annexe à sa publication intitulée *Why we need to work more effectively in fragile states*, 2005.

## Références

BafD (Banque africaine de développement) (2007) « Rapport sur le développement en Afrique »

Bahl, R. W. et R. M. Bird (2008), "Tax Policy in Developing Countries: Looking Back and Forward", *Working Paper Series IIB Paper No. 13*, Institute for International Business, Toronto, Canada, mai.

Baker, R. W. (2005), *Capitalism's Achilles Heel, Dirty Money and How to Renew the Free-Market System*, John Wiley & Sons, Inc., Hoboken, New Jersey, États-Unis.

Banque mondiale (2009), *Africa's Infrastructure: A Time for Transformation*, Banque mondiale, Washington DC,

Banque mondiale (2009), "The World Bank - Paying Taxes 2009".

Banque mondiale et DFID (Département britannique pour le développement international) (2009) "Taxation as State-Building Reforming Tax Systems for Political Stability and Sustainable Economic Growth A Practitioner's Guide", FIAS.

Banque mondiale, *Indicateurs du développement humain* (2010), Banque mondiale, Washington DC.

Baunsgaard, T. et M. Keen (2005), "Tax Revenue and Trade Liberalisation", *FMI Working Paper n° 2879*, FMI, Washington DC.

Bird, R. et E. Zolt (2005), "Redistribution via Taxation; The Limited Role of the Personal Income Tax in Developing Countries", in *International Tax Program Paper 0508*. : Joseph L. Rotman School of Management, Toronto, Canada.

Bird, R. M., J. Martinez-Vazquez et B. Torgler (2004), "Societal Institutions and Tax Effort in Developing Countries," *International Studies Program Working Paper Series*, at AYSPS, GSU paper 0406, International Studies Program, Andrew Young School of Policy Studies, Georgia State University, États-Unis.

Brautigam, D. (2000), *Aid Dependence and Governance*. Almqvist & Wiksell, Suède.

Brautigam, D. and S. Knack (2004), "Foreign Aid, Institutions, and Governance in Sub-Saharan Africa", *Economic Development and Cultural Change* 52, The University of Chicago Press, États-Unis

Brun, JF, G. Chambas et S. Guérineau (2007), *Aide et mobilisation fiscale*, Jumbo 21, AFD, Paris, France.

Burnside, C. et D. Dollar. (2000), "Aid, Policies and Growth." *American Economic Review* 90(4).

CABRI (Initiative collaborative pour la réforme budgétaire en Afrique) et BafD, *Pratiques et procédures budgétaires en Afrique*, 2008.



Chambas, B. et Graziosi (2007), *La mobilisation de ressources propres locales en Afrique*, Réseau mondial des informations en ligne des États-Unis (UNPAN) 26803.

Cottet, C. et C. Amprou (2006), "Aide et politique budgétaire des pays bénéficiaires : une revue de la littérature économique", *Rapport thématique JUMBO*, n° 16, septembre, AFD, Paris.

DFID (Département britannique pour le développement international) (2005), *Why we need to work more effectively in fragile states*, Londres, Royaume-Uni.

Di John, J. (2009), "Taxation, Governance and Resource Mobilisation in Sub-Saharan Africa: A Survey of Key Issues", *Elcano Royal Institute Working Paper 49/2009*, septembre, Madrid, Espagne.

Easterly, W. (2005), "Reliving the '50s: the Big Push, Poverty Traps, and Takeoffs in Economic Development", *CGD Working Paper n° 65*. Center for Global Development, Washington, DC.

FMI (2007), Tax Revenue and Trade Reform: Is Revenue Risk an Obstacle? Background Paper for the Fourth Meeting of the Asia Tax Forum, Hanoï, Vietnam (Avril 18-20), préparé par le FMI, Washington DC.

FMI (2009), "Namibia: Selected Issues Paper". FMI Country Report n° 08/132. Avril. Washington DC.

FMI (2010), "Africa Faces Twin Challenges After Global Crisis", par Jeremy Clift, enquête en ligne du FMI, mars.

Guillaumont, P. et S. Guillaumont-Jeanneney (2006), Big Push versus Absorptive Capacity: How to Reconcile the Two Approaches, Centre d'études et de recherches sur le développement international, Paris.

Gupta, S., B. Clements, A. Pivovarsky, et E. Tiongson (2004), "Foreign Aid and Revenue Response: Does the Composition of Foreign Aid Matter?" in S. Gupta, B. Clements et G. Inchauste (eds.), *Helping Countries Develop. The Role of Fiscal Policy*. FMI, Washington DC.

Heller, P. S., et S. Gupta (2002), *Challenges in Expanding Development Assistance*, FMI Policy Discussion Paper 02/5, Washington DC.

Hollingshead, A. (2010) *The Implied Tax Revenue Loss from Trade Mispricing*, Institute for Global Financial Integrity, Luxembourg.

Jütting, J. et J. R. de Laiglesia (2009), "Is Informal Normal?", OCDE, Paris, France.

Joshi, A. et J. Ayee (2002), *Taxing for the State? Politics, Revenue and the Informal Sector in Ghana*, Institute of Development Studies, Sussex.

Kaldor, N. (1980), "Reports on Taxation", vols. 1 and 2. Gerald Duckworth, Londres.

Kar et Cartright-Smith, (2008) "Illicit Financial Flows from Developing Countries, 2002-2006", Center for International Policy, Washington DC.

Keen, M. et M. Mansour (2009), "Revenue Mobilization in Sub-Saharan Africa: Challenges from Globalization", *FMI Working Paper n°09/157*, Washington, DC.

Longoni (2009), "Trade Liberalization and Trade Tax Revenues in African Countries". Enrico Longoni, Working paper n°158, avril, Università degli Studi di Milano-Bicocca, Italie.

Mansour, M. et M. Keen, 2009. "Revenue Mobilization in Sub-Saharan Africa: Challenges from Globalization", Working Papers n°09/157, FMI, Washington DC.

McKinsey (2009) "The Road to Improved Compliance A McKinsey benchmarking study of tax administrations, 2008-09", Thomas Dohrmann and Gary Pinshaw.

Mold, A. (2004), "A Proposal for Unitary Taxes on the profits of Transnational Corporations", Commission économique pour l'Amérique latine (Cepal), Review, 82, Avril. Santiago, Chili.

Moss, T., Peterson, G. et N. van de Walle (2006), "An Aid-Institutions Paradox? A Review Essay on Aid Dependency and State Building in Africa", Working Paper No. 74, Center for Global Development (CGDEV), Washington. DC.



OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) (2009), *Perspectives économiques en Amérique latine*, Centre de développement, OCDE, Paris, France.

OCDE (2005), *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide*, OCDE Paris.

OCDE (2008), *Governance, Taxation and Accountability: Issues and Practices, DAC Guidelines and Reference Series*, Comité d'aide au développement, Paris.

OCDE – CAD (Comité d'aide au développement) (2008), “Taxation, State Building and Aid”, Factsheet – mars, Réseau du CAD sur la gouvernance (Govnet), Paris.

OCDE (2009), “Tax Administration in OECD and Selected Non-OECD Countries: Comparative Information Series” (2008) 28 January 2009, préparé par le Forum sur l'administration fiscale du CPAF.

OCDE - CPAF (Centre de politique et d'administration fiscales) (2008) « Forum on Tax Administration: Taxpayer Services Sub-Group. Information Note Programs to Reduce the Administrative Burden of Tax Regulations in Selected Countries ».

OCDE - CAD (2010), *Rapport 2010 sur la coopération pour le développement*, OCDE, Paris.

Piancastelli, M. (2001), “Measuring the Tax Effort of Developed and Developing Countries: Cross Country Panel Data Analysis - 1985/95”, Institute of Applied Economic Research Working Paper n°. 818, Brasilia.

Reisen, H. (2010), “The Multilateral Donor Non-System: Towards Accountability and Efficient Role Assignment”, Kiel Institute for the World Economy, vol. 4(5), pp.1-22, Kiel, Allemagne.

Remmer, K. (2004), “Does Foreign Aid Promote the Expansion of Government?”, *American Journal of Political Science*, 48(1), États-Unis.

Ross, M. (2004), “Does Taxation Lead to Representation?” *British Journal of Political Science* 34, Royaume-Uni.

Soest, Christian von (2008), “Donor Support to Tax Administration in Africa: Experience in Ghana, Tanzania, Uganda and Zambia”, Discussion Papers 2/2008, DIE (Deutsche Institut für Entwicklungspolitik), Bonn, Allemagne.

Toye, J. (1978) Ed., *Taxation and Economic Development*, Frank Cass Publishers, Londres.

UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) (2009), « La scolarisation primaire universelle en Afrique, le défi enseignant », Paris.

UNFPA (Fonds des Nations unies pour la population) (2007), “State of World Population 2007 Unleashing the Potential of Urban Growth”, New-York, États-Unis

Volkerink, B. (2009), “Tax Policy in Sub-Saharan Africa : A Survey of Issues for a Number of Countries”, Center for Taxation and Public Governance, Working Paper Series No. 2009-01, janvier, Université d'Utrecht, Pays-Bas.

# Troisième partie

## Études par pays





## Afrique du Sud

Après plusieurs années de croissance soutenue, le PIB réel de l'Afrique du Sud s'est contracté de 1.8 % en 2009, en raison d'un ralentissement de la demande interne et internationale. Au cours des prochaines années, la politique économique devra répondre à un défi majeur : trouver le bon équilibre entre soutien à la croissance, pérennisation des ressources fiscales et maintien d'un faible taux d'inflation.

Les perspectives économiques et sociales de l'Afrique du Sud sont assombries par d'énormes obstacles structurels, notamment par les carences en matière d'infrastructures et de gestion dans les secteurs des transports et de l'énergie, lesquelles renchérissent les coûts de production et limitent le potentiel de croissance.

L'Afrique du Sud offre au continent un modèle d'administration fiscale. Toutefois, le service public se doit d'améliorer la qualité de ses prestations et le taux de satisfaction des citoyens alors que l'assiette fiscale doit être élargie et stabilisée pour accroître la part des impôts directs dans les finances publiques.

Après plusieurs années de croissance soutenue, l'économie sud-africaine est entrée en récession en 2009 pour la première fois depuis 1992, le PIB se contractant de 1.8 %. Le ralentissement économique avait débuté en 2008 par l'affaiblissement de la demande interne ; il s'est accentué quand la crise mondiale a entraîné une chute brutale des exportations. La croissance devrait redémarrer graduellement pour atteindre 2.4 % en 2010, aidée par la reprise de la demande mondiale et par l'engouement autour de la Coupe du monde de football, puis accélérer jusqu'à 3.3 % en 2011.

En 2009, la production manufacturée et minière a décliné en raison d'une baisse des exportations, et l'agriculture a subi des conditions climatiques défavorables. Seul le secteur du bâtiment est resté en croissance, soutenu par un programme d'investissements publics et par l'organisation de la prochaine Coupe du monde de football.

Grâce à une politique macro-économique prudente, l'Afrique du Sud a été l'un des rares pays du continent capable d'appliquer des politiques fiscales et monétaires contracycliques à la fois fortes et coordonnées. Des mesures de relance budgétaires, associées à une baisse conjoncturelle des recettes, ont provoqué une détérioration brutale du solde budgétaire budgétaire, avec un déficit équivalant à 6.2 % du PIB en 2008/09 ; le déficit culminera à 7.3 % du PIB sur l'exercice 2009/10. En réponse à la récession, la Banque centrale a abaissé de 500 points de base son taux des prises en pension. La faiblesse de la demande et l'appréciation de la devise nationale ont contribué à réduire le rythme de l'inflation, qui est passé de 11.5 % en 2008 à 7.1 % en 2009. La forte augmentation des prix de l'électricité et les pressions salariales ont empêché un recul plus prononcé de l'inflation, qui aurait permis de la contenir dans la zone cible de 3-6 %. Entre lutter contre la récession et atteindre l'objectif de maîtrise de l'inflation, le pilotage est devenu délicat au point de provoquer un débat public sur le mandat de la Banque centrale. D'après les prévisions, le taux d'inflation devrait diminuer en 2010 pour s'inscrire dans la fourchette ciblée.

Au cours des prochaines années, le principal défi de la politique économique sera de trouver le bon équilibre entre divers objectifs : soutenir la croissance tout en assurant la pérennité des ressources fiscales et une inflation modérée.

Les perspectives économiques et sociales de l'Afrique du Sud sont assombries par d'énormes obstacles structurels, notamment par les carences en matière d'infrastructures et de gestion dans les secteurs des transports et de l'énergie, lesquelles renchérissent les coûts de production et limitent le potentiel de croissance. Le fonctionnement des services publics, qui constitue aussi un sérieux frein à la croissance, s'est révélé inadéquat en période de crise économique marquée, ce qui a provoqué un mécontentement social certain. Toute l'année 2009 a été marquée par des manifestations, et l'instabilité pourrait perdurer si le gouvernement ne parvenait pas à améliorer la fourniture des services publics de base.

Le président Zuma, élu en avril 2009, doit parvenir à un équilibre délicat : rassurer les milieux d'affaires locaux et internationaux en conduisant une politique favorable au marché, tout en tenant ses promesses sur la réduction de la pauvreté, sur fond de forte hausse du chômage.

La mobilisation de la ressource publique s'est améliorée, comme en témoigne la hausse du nombre de contribuables enregistrés, entreprises comme particuliers. Cependant, la récession a provoqué une baisse de recettes significative en 2009. La simplification prochaine du code des impôts et des procédures de déclaration répondra à l'attente des entrepreneurs, et elle libèrera du personnel de l'administration fiscale qui pourra être redéployé dans les services de contrôle des secteurs où la fraude est encore répandue. Là encore, il s'agit d'améliorer la satisfaction des citoyens à l'égard du service public, afin d'élargir et de renforcer l'assiette fiscale et d'accroître ainsi la contribution des impôts directs aux finances publiques.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

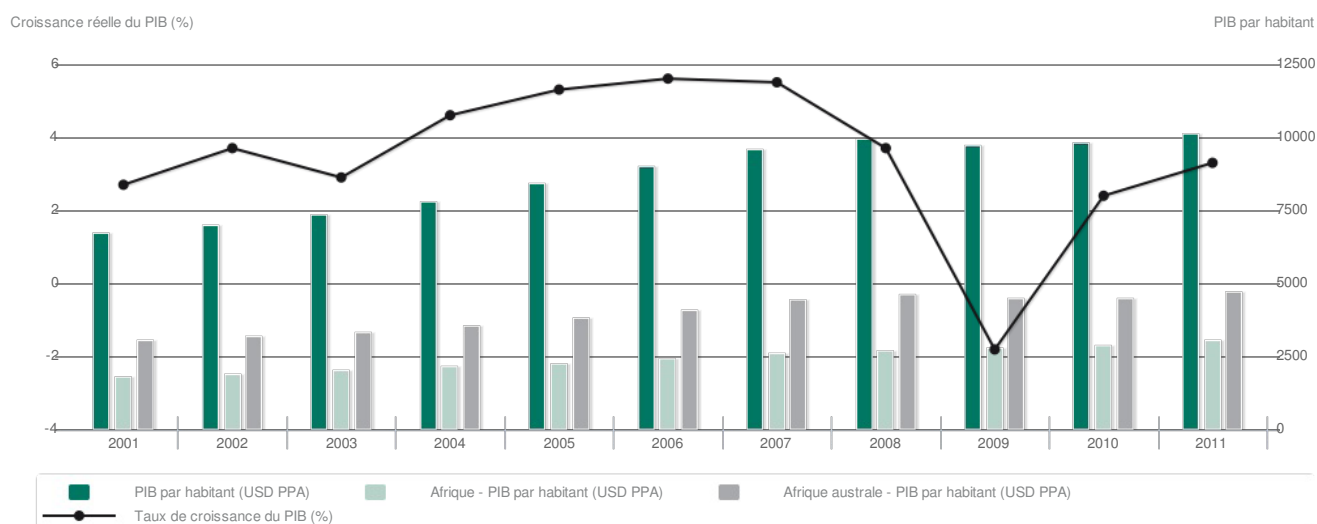
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 3.7  | -1.8 | 2.4  | 3.3  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 11.5 | 7.1  | 5.8  | 6.1  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -1.2 | -7.3 | -6.4 | -4.0 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -6.6 | -4.5 | -5.6 | -6.3 |

**Source:** Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/881268762287>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872200272510>



## Algérie

Malgré l'excellente performance enregistrée en 2009 dans l'activité hors hydrocarbures, la croissance économique globale a enregistré un taux de 2.2 %, en recul de 0.2 point de pourcentage par rapport à 2008.

Le secteur des hydrocarbures constitue la principale source de richesse en Algérie et génère 97.6 % des recettes d'exportations, 62 % des recettes budgétaires et 55 % du PIB.

Les recettes fiscales totales évoluent favorablement au fil des ans grâce à une amélioration du taux de recouvrement de la fiscalité ordinaire et à la fiscalité pétrolière.

Malgré la bonne performance de près de 9 % de croissance enregistrée dans l'activité hors hydrocarbures, due principalement à la très bonne tenue du secteur agricole qui a crû de 17 %, la croissance économique globale a été de 2.2 % en 2009, en recul de 0.2 point de pourcentage par rapport à 2008. Cette croissance modérée reste insuffisante pour atténuer le chômage et la pauvreté dans le pays ; elle a été obérée par la chute brutale des recettes budgétaires des exportations d'hydrocarbures, qui demeurent le principal produit d'exportation du pays. Avec la reprise attendue en 2010 de la demande mondiale et la consolidation du programme d'investissements publics (PIP) au titre du plan 2010-14, la croissance devrait repartir à la hausse et atteindre 3.9 % en 2010 puis 4.3 % en 2011. Le taux d'inflation, contenu à 3.9 % en 2008, a connu une hausse sensible en 2009, avec un rythme de 5.7 %, en raison de la flambée des prix des produits alimentaires frais qui ont augmenté de plus de 20 % sur la période.

Le secteur réel a connu en 2009 des fortunes diverses. Si le secteur pétrolier a enregistré une baisse à la fois de la production et des volumes exportés, le secteur agricole en revanche a été l'un des moteurs de la croissance hors hydrocarbures, grâce notamment à une production céréalière sans précédent. L'industrie, quant à elle, continue de stagner, alors que les secteurs des services, des infrastructures et de la construction, tirés par une forte demande publique, affichent de bons niveaux de croissance.

Contrainte par la chute des recettes fiscales, notamment pétrolières, la politique budgétaire est restée toutefois expansionniste, creusant un déficit budgétaire – le premier depuis une décennie – relativement important. Calculé sur un prix de référence du baril de 37 dollars (USD), le budget de l'année a surtout bénéficié des ressources importantes accumulées dans le Fonds de régulation des recettes (FRR), qui s'élevaient fin 2009 à plus de 4 800 milliards de dinars (DZD), soit près de 50 % du PIB. Une approche relativement conservatrice a marqué la politique monétaire, avec une gestion prudente de la liquidité bancaire et des réserves officielles de change. La position extérieure s'est nettement détériorée par rapport à 2008, enregistrant un recul net de l'excédent du compte courant, recul dû à des importations encore trop élevées et à une chute importante des recettes d'exportation. La position financière extérieure reste toutefois bonne, avec un encours des réserves de change équivalent à plus de trois années d'importations et une faible dette externe. Le taux de change de la monnaie nationale demeure proche de sa valeur d'équilibre.

Sur le plan des réformes structurelles, la consolidation des acquis et l'approfondissement des efforts se poursuivent. S'agissant de l'environnement des affaires, des avancées ont été constatées en termes de dynamisation du secteur public afin de créer un environnement macroéconomique favorable. En ce qui concerne le secteur privé, les réformes sont en cours en vue, d'une part, de promouvoir l'initiative privée et le développement et, d'autre part, de moderniser le secteur bancaire et financier en appui au développement du secteur privé. Quant au secteur des infrastructures, des progrès remarquables ont été enregistrés, et les réformes se poursuivent visant à renforcer les capacités d'évaluation de grands projets, par le biais, notamment, de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (Cned), pour une plus grande efficacité de la dépense. La réforme du secteur agricole, deuxième secteur le plus important en matière de production de biens en Algérie après celui des hydrocarbures, semble bien avancée. Ce secteur bénéficie d'un véritable plan de relance en soutien à la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire. Sur le plan institutionnel, les réformes entreprises se consolident, et la sécurité est largement revenue.

Enfin, les réformes sociales vont bon train. Des avancées substantielles sont régulièrement enregistrées en termes de développement humain (santé, éducation) et de lutte contre le chômage et la pauvreté, ce qui signifie une évolution favorable en vue de l'atteinte par l'Algérie des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En effet, d'une manière générale, les performances d'accès à l'éducation de base sont bonnes : le taux brut de scolarisation obligatoire (6-12 ans) atteint 111 % en 2008. Le système de santé est en nette amélioration malgré la persistance des maladies chroniques et/ou transmissibles. L'espérance de vie à la naissance est passée à 75.7 ans en 2008 (contre 67.3 ans en 1995), soit l'un des indices les plus élevés de la région.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

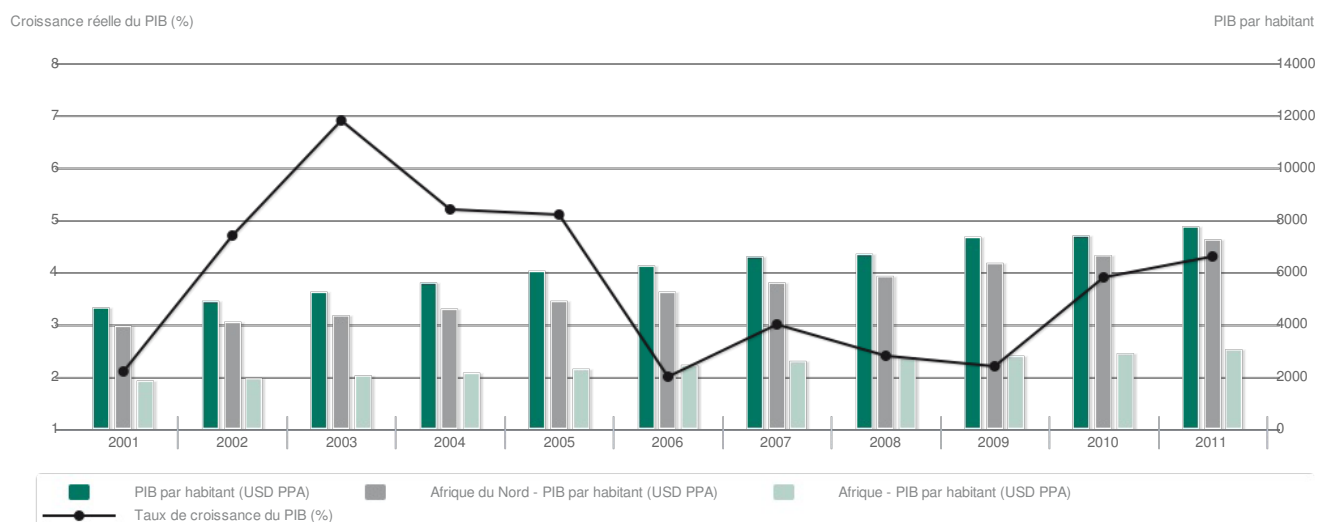
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 2.4  | 2.2  | 3.9  | 4.3  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 3.9  | 5.7  | 3.4  | 4.5  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 6.0  | -8.3 | -6.3 | -4.6 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | 17.6 | -3.1 | 4.9  | 5.2  |

**Source:** Données de Bank of Algeria (BA) et de l'Office National des Statistiques (ONS) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873660508424>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867573480560>



## Angola

Très disparates, les taux de croissance enregistrés en 2008, 2009 et 2010 montrent à quel point l'économie angolaise, malgré le développement du secteur non pétrolier, reste suspendue aux cours mondiaux de l'or noir.

La nouvelle constitution, approuvée par l'Assemblée nationale en janvier 2010, a aboli l'élection présidentielle directe et concentre encore plus les pouvoirs aux mains du président, José Eduardo dos Santos.

La réforme fiscale globale, prévue pour 2010, se fait urgente, dans la mesure où le système actuel, vieux de plus de trente ans, remonte à l'avant-guerre.

L'Angola a été durement touché par l'effondrement des cours du pétrole en 2009. Son essor économique, l'un des plus rapides au monde avant la crise internationale, s'est brutalement arrêté. Le pays a connu une croissance négative en 2009, avec une contraction de -0.6 % du PIB. Un rebond est attendu en 2010, à hauteur de 7.4 %, grâce à la remontée des prix des hydrocarbures. L'inflation est restée forte en 2009, à 14 %, et pourrait grimper à 15 % en 2010.

L'économie angolaise reste très dépendante des recettes pétrolières. Néanmoins, pour la troisième année consécutive, les autres branches, qui devraient progresser de 10 % en 2010, enregistrent une croissance plus vigoureuse que le secteur pétrolier. La tendance paraît encourageante, compte tenu des deux grandes priorités que sont l'emploi et la diversification économique. La croissance des activités non pétrolières est soutenue par la reconstruction des infrastructures et le regain d'activité économique. Luanda reste le principal pôle économique et politique, comptant pour 70 à 75 % de l'activité et de la consommation du pays.

La chute abrupte des cours du pétrole, fin 2008 et courant 2009, a entraîné une forte dégradation de la situation macro-économique au premier semestre 2009. Confronté à l'effondrement de ses recettes publiques et à un déséquilibre défavorable de ses comptes extérieurs, l'État a mis en œuvre des mesures d'austérité drastiques.

La politique monétaire adoptée face à la crise a été marquée par l'obstination à puiser dans les réserves en devises, pour stabiliser la monnaie nationale, le kwanza (AOA), par rapport au dollar (USD). Cette politique a provoqué une crise de liquidités sans précédent. Le redressement des prix du pétrole depuis la mi-2009 devrait permettre une normalisation graduelle en 2010. Cependant, le resserrement monétaire et budgétaire devrait être maintenu. La diversification des sources de recettes reste le fondement de la stabilité macro-économique.

Fin 2009, en raison de la crise, les pouvoirs publics ont demandé l'intervention du Fonds monétaire international (FMI). Celui-ci a injecté 1.4 milliard USD dans le cadre d'un accord de confirmation destiné à soutenir la balance des paiements de l'Angola. Plus tard, le FMI a accepté d'aider le pays à lever 1 milliard USD de plus. La Banque mondiale, le Brésil et le Portugal ont pris des engagements, mais l'Angola a rencontré des difficultés pour émettre 9 milliards USD de dette souveraine à l'international. Pour rassurer les marchés financiers, le pays pourrait faire noter sa solvabilité par les agences mondiales de notation.

La crise des recettes de 2009 devrait recentrer l'attention sur la gestion des ressources du pays. La reconstruction de l'infrastructure angolaise avance à un rythme impressionnant, depuis la fin de la guerre civile, en 2002, après trois décennies de combats. Néanmoins, de nombreux projets s'avèrent de qualité médiocre. La corruption et des achats inefficaces siphonnent une proportion massive des ressources. L'Angola doit mieux gérer ses ressources publiques, pour éviter une nouvelle crise des liquidités.

La réforme de la constitution, adoptée par l'Assemblée nationale en janvier 2010, a supprimé l'élection présidentielle. Le président du pays sera désormais désigné par le parti ou par la coalition ayant remporté les législatives. Le Premier ministre est remplacé par un vice-président, qui rend directement compte au président, dont les pouvoirs se trouvent renforcés. Ayant aujourd'hui la possibilité d'exercer deux mandats de cinq ans chacun, le président actuel, au pouvoir depuis 1979 et élu en 1992, pourrait diriger le pays pendant encore dix ans, s'il se représente.

En 2009, un nouveau ministère de l'Économie, dirigé par Manuel Nunes Junior, a été instauré pour gérer la planification économique de l'Angola. Le Fonds souverain du pays (*Fundo soberano angolano*), très attendu, a également été créé fin 2009 et placé sous la responsabilité de ce ministère.

Le président de l'Angola, José Eduardo dos Santos, a annoncé une campagne nationale anti-corruption. Quelques hauts fonctionnaires ont été mis en accusation, mais on ne sait pas si de réelles mesures ont été prises afin de réduire la corruption et l'opacité. L'économie angolaise reste largement aux mains d'une petite élite politique qui dispose d'un excellent réseau. Le renforcement des institutions et l'amélioration de la transparence nécessiteront d'énormes efforts.

Les préparatifs pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football qui s'est déroulée en Angola en janvier 2010 ont mobilisé l'investissement et pourraient avoir pesé sur les finances du pays dans un contexte déjà difficile. Cependant, la CAN est le premier événement d'envergure international organisé par l'Angola. Elle est donc considérée comme un important signal de la visibilité de l'Angola en Afrique et sur la scène mondiale. Elle a malheureusement été ternie par la tragique attaque contre l'équipe togolaise dans la province du Cabinda, rappelant les problèmes d'insécurité dans cette région.

L'Angola doit gérer plus efficacement ses richesses nationales non renouvelables et créer des emplois. Pour améliorer cette gestion, il lui faudra consolider ses institutions et atténuer la mainmise du pouvoir sur la vie politique et économique du pays. Son économie reste largement tirée par l'investissement public, qui souffre du népotisme et de la corruption. À moyen terme, elle devra moins s'appuyer sur l'investissement public et davantage sur le secteur privé.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

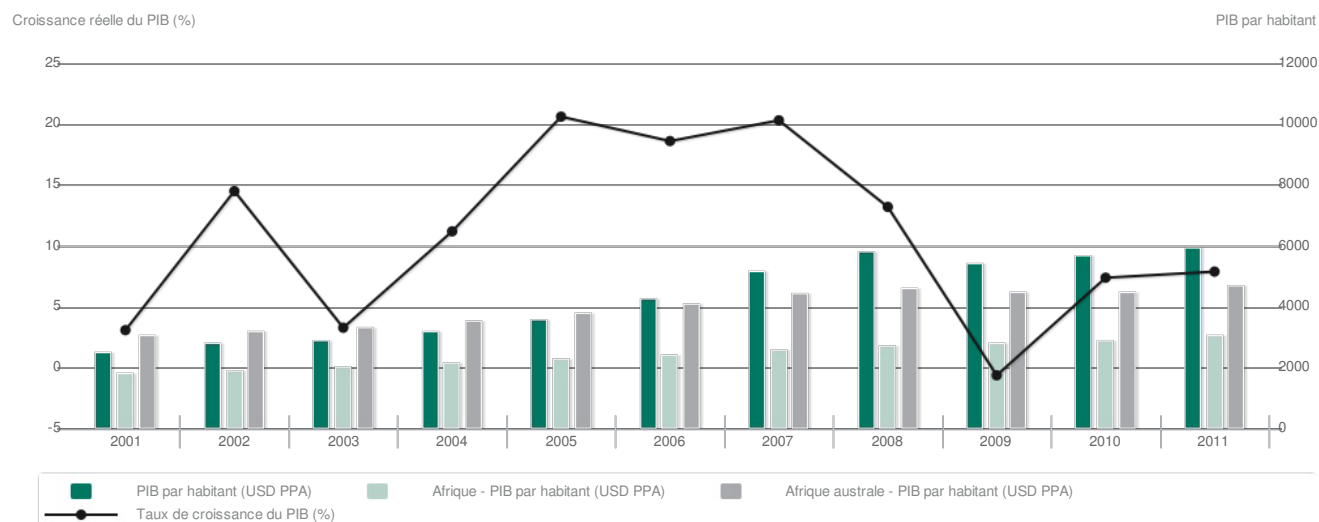
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 13.2 | -0.6 | 7.4  | 7.9  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 13.2 | 14.0 | 15.0 | 9.9  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 8.8  | -7.7 | -3.9 | -1.7 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | 7.5  | -3.8 | 2.6  | 3.0  |

Source: Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873765022731>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Source: Sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867606775780>



## Bénin

Après trois années de relative embellie au niveau économique et social, grâce à un rythme de croissance en expansion, le Bénin a renoué en 2009 avec une croissance faible en raison de la crise financière mondiale et de la forte sensibilité du pays aux chocs exogènes.

Les réformes structurelles initiées depuis plusieurs années dans les secteurs clés de l'économie afin de diversifier les sources de croissance n'ont pas encore produit de résultats significatifs en raison de lenteurs dans leur mise en œuvre.

La mobilisation de ressources, tant intérieures qu'extérieures, a été considérablement renforcée depuis 2006. Toutefois, le gouvernement est conscient que des efforts restent à faire pour rendre le système fiscal béninois compatible avec sa politique de développement tournée vers le secteur privé.

Le Bénin est l'un des rares pays d'Afrique subsaharienne à avoir réussi une transition politique pacifique au début des années 90. Le pays a adopté une nouvelle constitution en décembre 1990, mettant ainsi fin au système marxiste-léniniste qui avait prévalu depuis 1974, au profit d'un système démocratique. Depuis lors, le pays connaît une situation socio-politique relativement stable. La dernière élection présidentielle, qui a porté au pouvoir le président Boni Yayi en avril 2006, a jeté les bases d'une relance de l'économie qui s'est poursuivie jusqu'en 2008. Toutefois, en raison de la crise financière mondiale, la croissance s'est ralentie en 2009 pour rester cantonnée à 3 %, contre une moyenne de 4.5 % au cours des trois années précédentes.

La situation des finances publiques a été assez difficile en 2009 en raison des répercussions du ralentissement de la croissance sur les recettes fiscales. Le gouvernement a pratiqué une politique contra-cyclique, qui a connu lors de son application quelques dérapages dans les procédures d'exécution budgétaire en raison notamment du recours excessif aux procédures exceptionnelles de dépenses par ordre de paiement. Par ailleurs, de fortes pressions sociales ont poussé les autorités à accorder des primes et autres avantages sociaux aux fonctionnaires en 2008 et au cours du premier semestre de 2009. La masse salariale a fortement augmenté en 2009, ce qui a aggravé le déficit budgétaire. Le gouvernement a dû recourir à divers emprunts et autres sources de financements intérieurs et extérieurs pour combler ses besoins de financements.

Appuyé par les services du Fonds monétaire international (FMI), le gouvernement a engagé dès août 2009 un certain nombre de mesures pour contenir le déficit budgétaire de 2009. Ces mesures, poursuivies en 2010, portent aussi bien sur les dépenses que sur les recettes. Elles consistent à limiter les avantages sociaux accordés aux fonctionnaires, à revoir à la baisse les dépenses de grands travaux publics, à réduire au strict minimum l'utilisation des ordres de paiement et à accélérer la mise en œuvre des plans d'urgence élaborés par la direction générale de la douane et la direction générale des impôts dans le but de faire baisser la fraude et l'évasion fiscale.

Sur le plan social, des résultats encourageants ont été notés au cours des trois dernières années avec la baisse de l'incidence de la pauvreté, qui est passée de 37.4 % en 2006 à 33.3 % en 2008. D'une manière globale, les services de santé et d'éducation se sont améliorés, même si des efforts restent à faire pour protéger les plus vulnérables contre les grandes endémies telles que le paludisme.

Les perspectives économiques et sociales à moyen terme sont relativement bonnes car les effets de la crise financière mondiale ne sont pour l'essentiel que conjoncturels. La reprise sera au rendez-vous au cours des deux prochaines années, mais à un niveau relativement faible, avec des taux de croissance de 3.5 % en 2010 et 3.8 % en 2011. Avec plus d'efforts dans la mise en œuvre de certaines réformes clés, notamment au niveau du port de Cotonou, de l'environnement des affaires et de l'énergie, la croissance devrait être plus forte à partir de 2012.

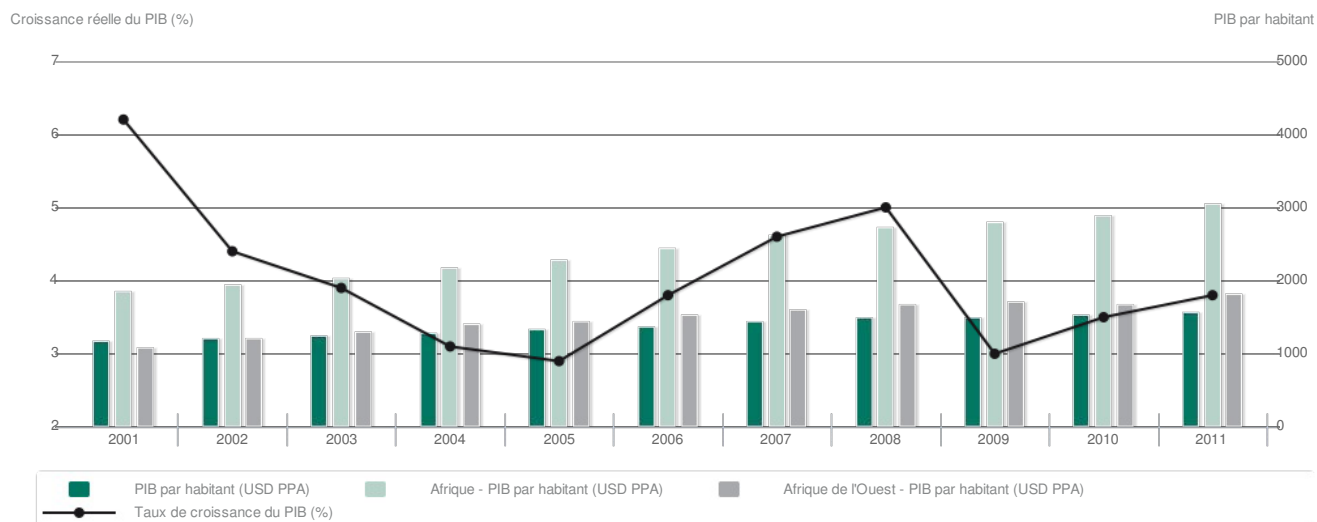
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009  | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|-------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 5.0  | 3.0   | 3.5  | 3.8  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 7.9  | 4.1   | 3.3  | 3.0  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -1.7 | -2.4  | -1.6 | -1.3 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -8.3 | -10.0 | -9.5 | -9.6 |

Source: Données de l'INSAE ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873818710063>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et de l'Institut national des études économique et de statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)  
 2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867606775780>



## Botswana

Pendant la crise mondiale, l'économie du Botswana a été durement touchée par l'effondrement de la demande en diamants.

Au deuxième trimestre 2009, le pays a renoué avec une croissance positive grâce à la reprise de sa production minière.

Le Botswana doit avant tout s'attacher à diversifier son économie, qui reste fortement tributaire du secteur minier.

La crise économique mondiale a eu un effet dévastateur sur l'économie botswanaise, principalement parce que celle-ci dépend en très grande partie du secteur minier, à hauteur de plus d'un tiers du produit intérieur brut (PIB), et tout particulièrement des exportations de diamants. L'effondrement de la demande de cette production a imposé la suspension des activités extractives fin 2008 et début 2009. Les branches non minières ont été moins touchées. Le secteur bancaire du pays, qui est relativement isolé du système financier international, a été protégé, dans une certaine mesure, des effets de la crise. D'autres segments du secteur privé ont bénéficié du relèvement des dépenses publiques. Néanmoins, l'écroulement de la production de diamants a provoqué un important recul du PIB au premier trimestre 2009. Lorsque cette production a repris au deuxième trimestre, l'économie du pays s'est redressée mais, en raison du net repli au trimestre précédent, on estime que le PIB s'est affaïssé de 4 % en 2009 par rapport à 2008. En 2010, les mines devraient continuer de tirer parti de la reprise mondiale. Dans le même temps, l'État commence à comprimer ses dépenses pour assurer la soutenabilité de son budget sur le long terme. L'économie va donc renouer avec la croissance, avec un taux de 3.4 % en 2010 et de 3.1 % en 2011, grâce aux exportations de minerais et aux services.

Pour atténuer l'impact de la crise, les pouvoirs publics ont appliqué une politique monétaire et budgétaire modérément contracyclique. Sur le plan budgétaire, étant donné qu'environ les deux tiers des recettes publiques proviennent des diamants, la chute de la production de ce secteur a causé de substantielles pertes de revenus. Cependant, les excédents budgétaires enregistrés sur les exercices antérieurs et l'ampleur des réserves de change ont permis au pays de maintenir ses grands programmes de dépenses dans le budget 2009/10. Seuls quelques projets de développement ont été réduits ou différés du fait des tensions budgétaires. Ainsi, le Botswana a évité de mener une politique procyclique, qui aurait aggravé la récession, mais au prix d'un déficit, le premier depuis 2003. Le solde budgétaire s'est dégradé de quelque dix points de pourcentage du PIB : après un excédent de 5 % en 2008, il a affiché un déficit de 5.4 % en 2009. Soucieux d'étoffer son budget et de financer ses projets de développement, l'État a contracté en 2009 un prêt d'appui budgétaire général auprès de la Banque africaine de développement (BAfD) d'un montant de 1.5 milliard de dollars (USD).

Les pouvoirs publics ont assoupli la politique monétaire en abaissant le taux d'intérêt de référence et en augmentant le crédit, de façon à dynamiser les activités économiques non minières. Parallèlement, les autorités monétaires ont cherché à provoquer une baisse de l'inflation, dont le taux dépassait 10 %. La décrue des prix de l'énergie et de l'alimentation a facilité la réalisation de cet objectif, puisque l'indice est passé sous la barre des 6 % vers fin 2009, entrant ainsi dans la fourchette ciblée (entre 3 % et 6 %).

Parmi les dernières initiatives des pouvoirs publics figure la création d'un pôle transports (l'un des six organismes de coordination sectorielle, ou « *hubs* », destinés à encourager la diversification de l'économie et la croissance durable) visant à promouvoir la construction du pont de Kazungula, du port sec de Walvis Bay (en Namibie), de la ligne de chemin de fer Trans-Kalahari et d'autres projets. D'importants progrès sont également réalisés sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), surtout dans la santé et l'éducation. En revanche, le plan directeur de l'agence d'évaluation et de privatisation des entreprises publiques (*Public Enterprise Evaluation and Privatisation – PEEPA*) a subi de nouveaux retards.

Concernant la mobilisation des ressources, le Botswana finance son développement économique sur ses ressources internes plutôt que par des entrées de capitaux ou d'aides de l'étranger. L'épargne nationale est relativement élevée et n'a cessé de progresser au fil des ans grâce à la robuste croissance des recettes tirées des diamants, jusqu'à la crise récente, et aux efforts soutenus accomplis par l'État pour accumuler des réserves grâce aux excédents du budget et de la balance courante. L'épargne nationale ne pèse donc pas sur le financement de l'investissement intérieur. À l'avenir, toutefois, les entrées de capitaux sont susceptibles d'augmenter, car le Botswana poursuit sa diversification économique en ne misant plus uniquement sur les activités minières. Il a récemment annoncé un relèvement de deux points de pourcentage de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), dans l'optique de stimuler ses recettes internes.

Outre le manque à gagner immédiat, l'économie botswanaise sera probablement confrontée à des difficultés économiques considérables dans les prochaines années. À brève échéance, les autorités devront soutenir la reprise tant que le marché mondial du diamant ne se sera pas pleinement rétabli. Il faudra remédier aux problèmes structurels afin de diversifier l'économie et d'exploiter le potentiel de croissance. Malgré les nombreuses tentatives déployées au fil des ans pour mettre à niveau le socle national de compétences, l'offre de main-d'œuvre qualifiée est inférieure à la demande, ce qui entrave fortement les efforts destinés à diversifier

l'économie et à la placer sur une trajectoire de croissance plus vigoureuse. Le déficit de compétences empêche de pourvoir les postes qualifiés, et le chômage est élevé, surtout parmi les jeunes. En 2005/06, selon un rapport du bureau central des statistiques de 2008, le taux de chômage dépassait 60 % chez les 15-19 ans et avoisinait 45 % parmi les 20-24 ans. Ce document souligne également la grande vulnérabilité de ces tranches d'âge au VIH/Sida.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

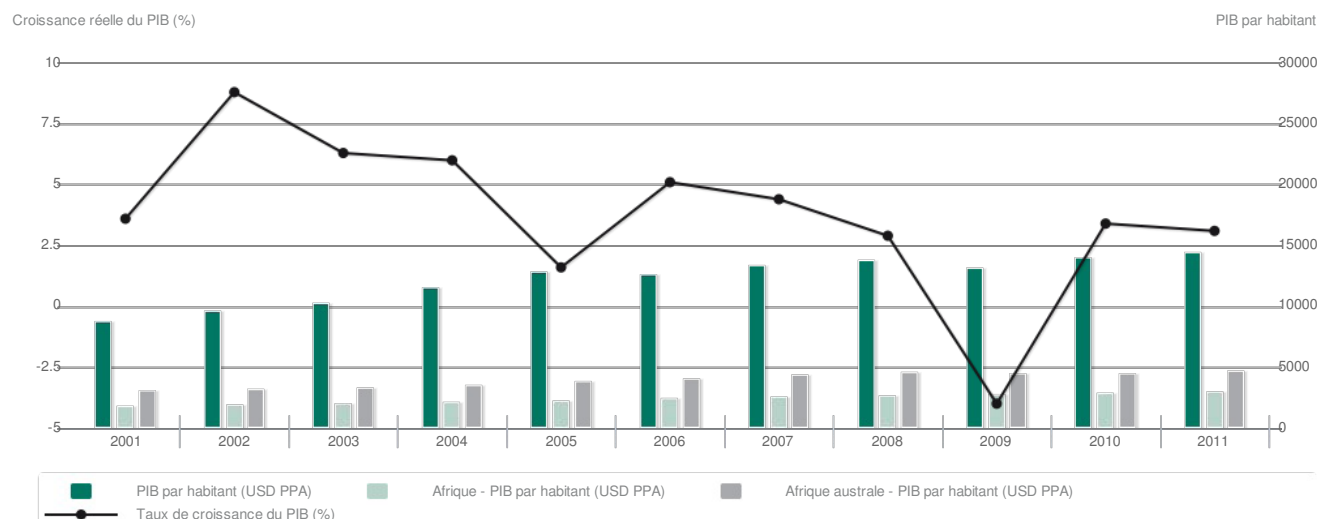
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 2.9  | -4.0 | 3.4  | 3.1  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 12.6 | 8.2  | 6.8  | 5.1  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 5.0  | -5.4 | -4.9 | -4.8 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | 6.3  | -4.2 | -4.4 | -3.2 |

Source : Bureau central des statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/874004818224>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867787172074>



## Burkina Faso

Le pays devrait connaître une croissance plus soutenue en 2010 et 2011, avec une inflation faible.

La croissance dépendra largement du dynamisme de l'agriculture vivrière et de l'élevage, ainsi que des industries extractives et du transport.

Les principaux défis portent sur la lutte contre la pauvreté, la compétitivité et la diversification de l'économie, afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis du coton et de l'or.

Le Burkina Faso reste très vulnérable aux chocs extérieurs et aux conditions climatiques. Cette situation aggrave les risques de surendettement du pays. L'économie, trop peu diversifiée, dépend largement des exportations d'or et de coton.

En 2009, le pays a été affecté par les effets des crises énergétique, cotonnière, alimentaire et financière. Malgré ce contexte difficile, la croissance est restée positive, à hauteur de 3 %, contre 5.2 % en 2008. Une relance est attendue en 2010 et 2011, avec une croissance de 4.4 et 5.2 %.

L'or est devenu le premier produit d'exportation, en raison des difficultés éprouvées par la filière coton. Le métal jaune a représenté 41 % du total des exportations en 2009, une part qui devrait passer à 45 % en 2010 et 55 % en 2011.

Malgré les pressions observées en début d'année, l'inflation a été maîtrisée en 2009, grâce au repli des cours du pétrole et des denrées alimentaires. Cette tendance devrait se poursuivre en 2010 et 2011. Le taux d'inflation, estimé à 2.8 % en 2009, devrait rester inférieur à 3 %.

L'environnement des affaires s'est amélioré, même si le développement du secteur privé reste entravé par plusieurs faiblesses, notamment dans l'exécution des contrats, la protection des investisseurs, la fiscalité et l'accès au crédit. La lourdeur des procédures dans le commerce transfrontalier joue également comme un frein.

La mobilisation des recettes fiscales reste faible, à 11.5 % du produit intérieur brut (PIB), par rapport à la norme communautaire de 17 % fixée par l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (UEMOA). Du coup, les programmes de développement s'avèrent difficiles à mettre en œuvre.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008  | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|-------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 5.2   | 3.0  | 4.4  | 5.2  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 10.7  | 2.8  | 2.6  | 2.5  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -4.4  | -5.6 | -4.7 | -4.5 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -11.8 | -7.9 | -7.4 | -6.7 |

**Source:** Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

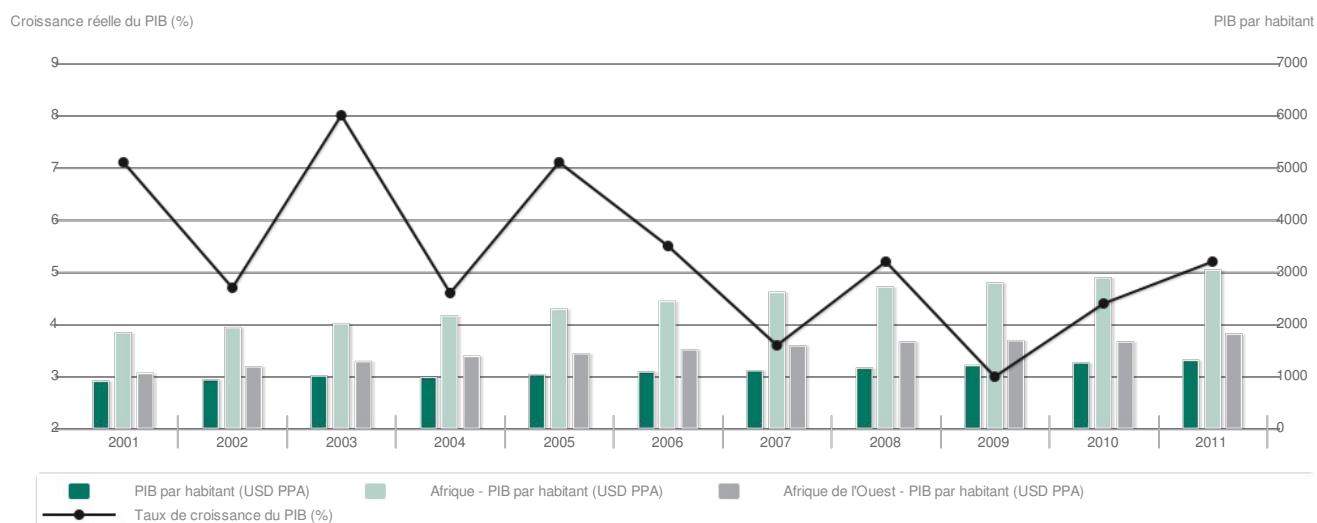
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/874150332305>

L'environnement des affaires s'est amélioré, même si le développement du secteur privé reste entravé par plusieurs faiblesses, notamment dans l'exécution des contrats, la protection des investisseurs, la fiscalité et l'accès au crédit. La lourdeur des procédures dans le commerce transfrontalier joue également comme un frein.

La mobilisation des recettes fiscales reste faible, à 11.5 % du produit intérieur brut (PIB), par rapport à la norme communautaire de 17 % fixée par l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (UEMOA). Du coup, les programmes de développement s'avèrent difficiles à mettre en œuvre.

La pauvreté reste endémique, malgré les bonnes performances économiques et la tendance à l'amélioration des indicateurs sociaux. La pauvreté frappait encore 42.8 % de la population en 2008. Ce fléau est aggravé par les difficultés de la filière coton, qui fragilisent les petits producteurs, et le fait que le pays compte 80 % de ruraux.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)  
 2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867841617065>



## Burundi

L'année 2009 a été marquée par la baisse de la production, la persistance de la crise économique mondiale et la dégradation des indicateurs macro-économiques, sauf le taux d'inflation qui a été ramené à son niveau de 2007.

Pour un développement durable au Burundi, il sera indispensable d'amorcer des réformes structurelles de nature à promouvoir le secteur privé tant réel que financier, d'améliorer les services publics de façon à inciter les investisseurs nationaux et étrangers, à protéger l'environnement et les ressources naturelles et enfin à lutter contre l'économie informelle et le chômage.

Toutes les politiques envisageables, conjoncturelles ou structurelles, nécessitent énormément de moyens financiers qu'il convient de mobiliser par le biais d'une fiscalité directe et indirecte adéquate, permettant de maximiser les recettes fiscales tout en préservant l'épanouissement des contribuables.

L'économie burundaise a connu un tassement de la croissance en 2009. Le taux de croissance du produit intérieur brut réel est tombé de 4.3 % en 2008 à 3.3 % en 2009. Les causes majeures sont : *i*) la persistance des effets de la crise financière internationale ; *ii*) la baisse de la production du café et celle des cultures vivrières ; ainsi que *iii*) la diminution de la production industrielle, essentiellement attribuée à la branche du sucre. L'augmentation de la production du secteur tertiaire de près de 12 % n'a pas pu produire un effet de compensation suffisant pour empêcher la tendance baissière de la croissance du produit intérieur brut (PIB). La structure de la production est caractéristique des économies en développement, le secteur primaire jouant un rôle primordial dans la croissance économique.

Les composantes de la demande ont toutes eu une contribution positive à la croissance en 2009. La composante privée de la formation brute de capital a beaucoup plus augmenté que la composante publique, ce qui traduit la montée des entreprises privées dans l'investissement et la production nationale. Néanmoins, l'investissement public reste prédominant dans la contribution à la croissance. La consommation finale a contribué à la croissance à hauteur de deux points. La croissance de la consommation publique s'explique essentiellement par l'augmentation de la masse salariale de la fonction publique.

En matière budgétaire, le déficit s'est aggravé en 2009. Le solde global en pourcentage du PIB est passé de -3.1 % du PIB en 2008 à -4 % en 2009. Cette augmentation traduit l'engagement pris par le gouvernement en 2008 d'augmenter les salaires des diverses corps de la fonction publique. Quant aux recettes totales, elles ont augmenté en volume, mais moins que proportionnellement au PIB. Leur ratio en pourcentage du PIB a chuté, passant de 30.3 % en 2008 à 26.8 % en 2009.

En matière de politique monétaire, les autorités se sont engagées à garder un taux de croissance monétaire et un taux de refinancement relativement modérés, ainsi qu'un taux de change nominal stable, en vue de maîtriser les pressions inflationnistes. Le taux de change reste déterminé par le marché des devises. Mais la Banque centrale garde un certain niveau de contrôle notamment en fixant le volume de devises à mettre au service des institutions financières.

La position extérieure s'améliore. Les paiements des intérêts sur la dette publique ont été maîtrisés en 2009. Le Burundi a atteint le point d'achèvement de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE), accédant ainsi à l'annulation d'une partie importante de la dette multilatérale. De plus, la politique du gouvernement est de diminuer autant que faire se peut la dette publique, en comptant plus sur les dons non-porteurs d'intérêts ou sur les aides hautement concessionnelles.

Le développement du secteur privé reste bloqué par un climat des affaires peu favorable. Le rapport *Doing Business* et le rapport *Global Competitiveness* classent le Burundi parmi les pays où la création d'entreprise est la plus difficile et où l'investissement, la production, et le commerce sont les plus entravés par l'environnement politique et institutionnel qui n'est pas favorable aux affaires.

Les réformes introduites en 2009 dans le secteur public sont essentiellement d'ordre institutionnel telles que l'adoption de la stratégie et du plan d'action pour une meilleure gestion des finances publiques, la promulgation du code de passation des marchés publics, le recensement des fonctionnaires civils, de ceux relevant de la police et des forces armées, la clôture des comptes hors budgets, et bien d'autres.

Au niveau des infrastructures, le programme de réhabilitation du réseau routier de Bujumbura, la capitale, a été poursuivi : la construction de la route Gitega-Karuzi a été achevée. Les études pour les futures routes à tracer ont été faites notamment pour l'axe Gitega-Ngozi, et la route d'intérêt national Ruhwa-Cibitoke-Rumonge-Makamba.

Les grandes actions en matière de gestion de l'environnement ont porté en 2009 sur l'éducation environnementale, et le reboisement. En matière foncière, il a été adopté en 2009 une lettre de politique foncière axée sur la résolution des conflits fonciers, et la

modernisation des fonctions de la production agricole.

La mobilisation des ressources domestiques est, au Burundi, au cœur de toutes les politiques conjoncturelles ou même structurelles en ce sens que le pays doit compter sur ses propres ressources pour financer le développement. En 2009, elle a porté sur l'application des tarifs extérieurs communs, de la taxe sur la valeur ajoutée en remplacement des taxes sur les transactions, de la création d'un guichet unique pour les grandes entreprises en vue de leur faciliter le paiement, et sur l'institutionnalisation de l'autorité burundaise des recettes qui devrait commencer à bien fonctionner en 2010.

Le contexte politique de 2009 a été marqué par la montée des préoccupations et manifestations en rapport avec les élections de 2010. L'indice général des troubles politiques est ainsi passé de 2 en 2008 à 3.7 en 2009.

Enfin, le contexte social et de développement des ressources humaines est marqué par la persistance de la pauvreté sous diverses formes comme la faiblesse du revenu par habitant, le faible taux de scolarisation en primaire et le taux de mortalité infantile encore très élevé.

Les politiques en faveur du développement humain se sont poursuivies en 2009 avec les mesures concernant la scolarisation primaire universelle, la gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et la gratuité des accouchements.

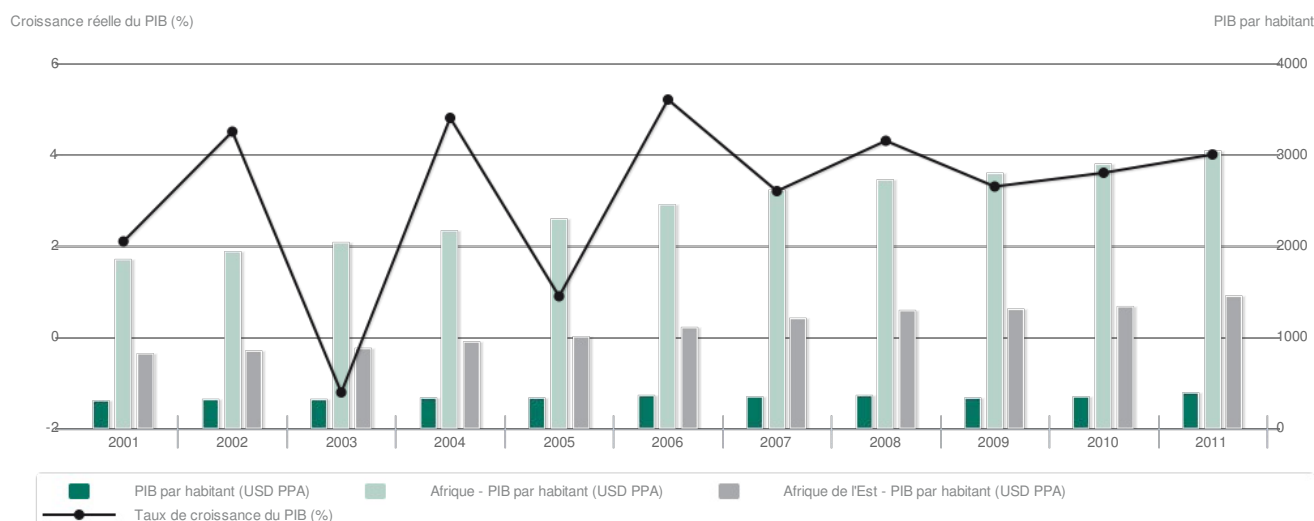
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 4.3   | 3.3   | 3.6   | 4.0   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 24.5  | 8.3   | 8.3   | 7.0   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -3.1  | -4.0  | -5.1  | -7.7  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -19.1 | -12.9 | -13.4 | -12.5 |

Source: Données de l'ISTEEBU et de la BRB ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/874330386466>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Source: Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/867877168303>



## Cameroun

L'économie camerounaise est moins vulnérable aux chocs externes.

La relance de la production agricole doit s'accompagner d'un programme de développement des infrastructures de transport.

La migration des opérateurs de l'informel vers le formel est une nécessité pour améliorer le rendement fiscal.

L'économie camerounaise ralentit : de 2.9 % en 2008, le taux de croissance devrait revenir à 2 % en 2009. Ce ralentissement s'explique par la détérioration de la balance commerciale, la morosité de l'environnement économique international et l'aggravation des difficultés budgétaires du pays découlant des effets combinés de la crise économique et financière mondiale, de la crise alimentaire et du déficit énergétique. Aussi le gouvernement a-t-il pris des mesures d'urgence afin de stimuler le secteur agricole et notamment les productions jugées prioritaires telles que le maïs, le riz, le manioc, la pomme de terre, le palmier à huile et la banane plantain. Toutefois, les signaux de reprise observés dans les pays avancés permettent d'envisager une croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) de 3.5 % en 2010 et de 4.6 % en 2011. Selon les prévisions, l'amélioration de l'environnement international devrait se traduire par une forte progression de la demande mondiale, et donc par une relance des exportations de matières premières en provenance des pays en développement.

Du côté de l'offre, la croissance en 2009 a été essentiellement tirée par le secteur agricole, le bâtiment et les travaux publics (BTP) et les services de télécommunications. Du côté de la demande, la croissance reste soutenue par la demande intérieure, notamment par la consommation des ménages qui a été stimulée par la hausse des salaires et celle du nombre des personnels intégrés à la fonction publique depuis 2008.

Le gouvernement s'est doté d'une nouvelle stratégie de développement à long terme. Le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-20, a été adopté en fin d'année 2009. Ce document qui va couvrir les dix premières années de la vision à long terme sera centré sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. Il vise en conséquence à : *i*) porter la croissance à 5.5 % en moyenne annuelle au cours de la période 2010-20 ; *ii*) ramener le sous-emploi de 75.8 % à moins de 50 % en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an durant les dix prochaines années ; et *iii*) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39.9 % en 2007 à 28.7 % en 2020.

En matière de finances publiques, les efforts visent à optimiser les recettes non pétrolières, afin de préserver l'économie d'une dépendance excessive à l'égard des prix volatils du pétrole. Ces efforts consistent aussi à poursuivre l'amélioration de la dépense et de la transparence budgétaire. En ce qui concerne les ressources publiques, le programme du gouvernement en 2009 et 2010 prévoit la poursuite de la mobilisation des recettes non pétrolières en élargissant l'assiette fiscale : il s'agit de dénicher de nouveaux contribuables pour améliorer le rendement de l'administration fiscale.

La politique monétaire a été axée sur la stabilité monétaire et la gestion de la liquidité des banques *via* la politique de refinancement (action sur l'offre de monnaie centrale) et l'imposition de réserves obligatoires (action sur la demande de monnaie centrale) pour discipliner les banques.

En 2009, le taux d'inflation a atteint 3.2 % en raison d'une envolée des prix des produits vivriers sur le marché local. Cette situation est due notamment à une offre insuffisante pour satisfaire la demande nationale et sous-régionale et aux difficultés d'approvisionnement des marchés.

S'agissant de la position extérieure, le solde du compte courant est resté déficitaire en 2009, il se situe à -3.7 % du PIB, en raison de la répercussion des effets de la crise sur le commerce extérieur, de la structure déficitaire de la balance des services et de celle des revenus.

En ce qui concerne les réformes, le gouvernement a désigné l'équipe dirigeante de la compagnie aérienne nationale, poursuivant ainsi le processus d'opérationnalisation de l'entreprise. D'autres mesures tendent à améliorer l'environnement des affaires, en réponse au rang préoccupant qu'occupe le Cameroun dans le rapport *Doing Business* 2010 de la Banque mondiale.

Dans le domaine politique, le gouvernement a poursuivi la lutte contre la corruption ; il a continué à moderniser et à mettre en place l'organe chargé de l'organisation, de la gestion et de la supervision de l'ensemble du processus électoral et référendaire. En 2009, le chef de l'État a aussi formé un nouveau gouvernement.

En 2009, le gouvernement a poursuivi sa politique d'amélioration de l'offre en matière d'éducation, de santé et d'emploi. Dans le secteur de l'éducation, de nouvelles écoles et universités ont été construites, notamment l'université de Maroua, ce qui a contribué à élever le taux de scolarisation et le taux d'alphabétisation. Dans le domaine de la santé, des hôpitaux ont été construits et la prise en charge des personnes atteintes du VIH/Sida s'est poursuivie, réduisant ainsi l'incidence de cette maladie au Cameroun.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

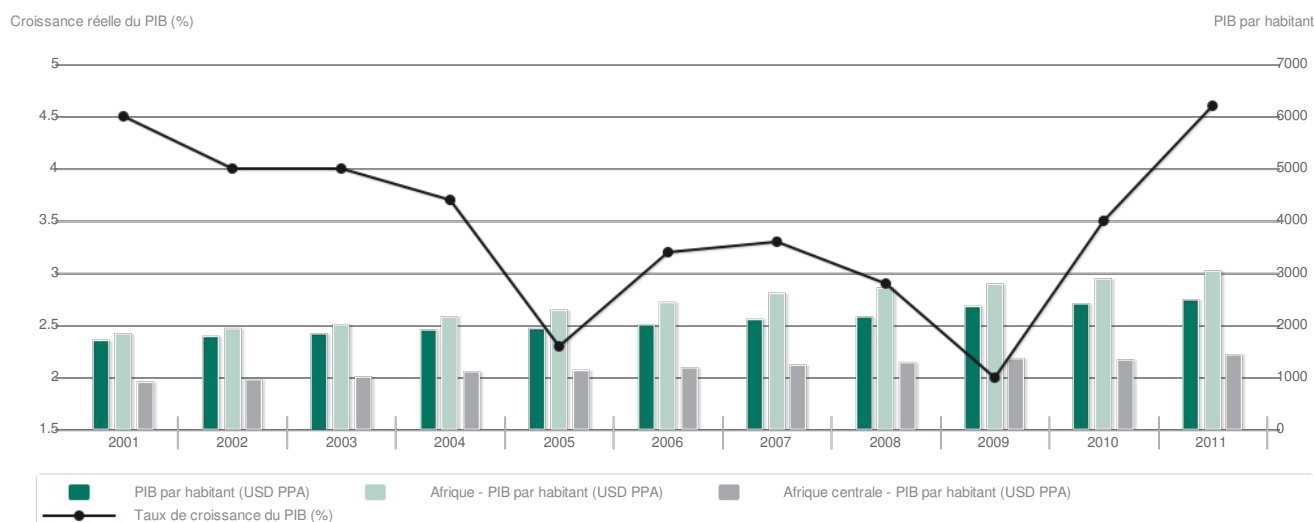
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 2.9  | 2.0  | 3.5  | 4.6  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 5.3  | 3.2  | 2.2  | 1.9  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 2.3  | 1.6  | 0.7  | 0.2  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -2.3 | -3.7 | -3.8 | -5.4 |

**Source:** Données de l'institut national de la statistique ; du ministère des Finances et de l'Économie et de la BEAC, calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/874562000562>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868053671576>



## Cap-Vert

En 2009, le Cap-Vert a souffert du repli du tourisme, du bâtiment et des travaux publics et des investissements directs étrangers, en conséquence de la crise financière mondiale. Mais la croissance a redémarré sous l'effet des mesures budgétaires engagées par l'État et de la remontée du tourisme.

En 2008, le Cap-Vert est sorti du groupe des pays les moins avancés (PMA) pour rejoindre celui des pays à revenu intermédiaire (PRI). Il reste toutefois tributaire de l'aide étrangère et des prêts à conditions préférentielles pour lancer les réformes structurelles et les investissements nécessaires à la viabilité de son économie.

Grâce à l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en 2004, les recettes issues de la fiscalité indirecte représentent près de la moitié du total des recettes fiscales, tandis que les taxes à l'importation, qui constituent toujours un cinquième du total, devraient être ramenées à zéro d'ici 2018.

L'économie du Cap-Vert a été durement touchée par la crise financière mondiale. Le rythme de croissance de son produit intérieur brut (PIB) s'est contracté à 3.9 % en 2009, contre 5.9 % en 2008. La croissance a ralenti avec le recul du tourisme, du bâtiment et des travaux publics (BTP) et des investissements directs étrangers (IDE). Mais, fin 2009, le tourisme et le BTP sont repartis à la hausse et les entrées d'IDE se sont stabilisées. Les envois de fonds des travailleurs expatriés sont restés quasiment constants, progressant même de 1.7 % en 2009.

Pour contrecarrer les conséquences de la crise, le gouvernement a accru son programme d'investissements publics de 45.5 %. L'investissement privé et public devrait progresser en 2010/11, alors que la croissance du PIB renouera avec son rythme de 2008. L'inflation a considérablement reflué en 2009, tombant à 2.2 %, contre 6.8 % en 2008. Elle devrait légèrement remonter en 2010/11 sous l'effet de la hausse des prix internationaux et des importations, avec la reprise du tourisme.

Le déficit budgétaire global s'est fortement creusé, passant de 1.1 % du PIB en 2008 à 6 % en 2009, et devrait rester substantiel en 2010, sans pour autant s'écarter de la cible fixée par l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE) du Fonds monétaire international (FMI). Les réserves internationales demeurent supérieures à la cible de l'ISPE, le déficit étant entièrement financé par l'emprunt extérieur, pour l'essentiel à des conditions préférentielles. Le Cap-Vert a également bénéficié d'une allocation de droits de tirage spéciaux (DTS). Le soutien budgétaire accordé par les donateurs reste élevé, à 8.5 % du budget en 2009.

En 2008, le Cap-Vert avait été requalifié de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) à celle des pays à revenu intermédiaire (PRI), selon la classification de l'Organisation des Nations Unies (ONU). La Banque africaine de développement (BafD), qui utilise la même classification, a pris en compte cette décision en 2009. Ce changement de statut oblige le Cap-Vert à transformer ses relations donneurs-bénéficiaires avec ses partenaires étrangers traditionnels en un cadre de coopération économique et à diversifier ses partenariats, en particulier avec les autres pays en développement. Les perspectives de financement à court terme sont positives. En décembre 2009, le FMI a achevé le septième examen de l'ISPE et approuvé la politique publique du pays : il s'agit d'un important signal pour les donateurs, les banques de développement et les marchés. En 2009, le Cap-Vert est parvenu à un accord portant sur de nombreux prêts à conditions préférentielles, auxquels il ne pourra plus prétendre après 2013.

Le reclassement du Cap-Vert soulève des problèmes à surmonter pour ce pays fortement tributaire de l'aide publique au développement (APD) et des prêts à conditions préférentielles. Il lui faudra mener de profondes réformes structurelles et réaliser des investissements massifs pour rendre son économie pérenne. Il ambitionne de devenir une plateforme internationale dans différents domaines : dans les transports, en raison de sa position stratégique entre l'Amérique, l'Europe et l'Afrique et de ses liaisons aériennes entre le Sénégal et la Guinée-Bissau ; dans la délocalisation de services financiers et de technologies de l'information et de la communication (TIC) ; dans les services maritimes à travers ses ports et ses usines de transformation du poisson ; dans la culture, avec sa musique, ses festivals de théâtre, ses danses traditionnelles, et le patrimoine historique de la Cidade Velha, qui a été inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco en juin 2009. Le gouvernement s'est lancé dans un vaste programme d'investissements publics à moyen terme qui, dans le deuxième document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2008-11 (DSCRPII), prévoit de porter le budget de 16 milliards d'escudos capverdiens (CVE) en 2008 à 24 milliards en 2009 et à 31 milliards en 2010.

Les autorités capverdiennes encouragent le secteur privé en facilitant le processus de création d'entreprises et les procédures de règlement des impôts et taxes. Elles ont réduit la fiscalité directe pour les entreprises et mettront en place, à compter de 2010, une réduction des taxes sur les importations. Celles-ci diminueront progressivement jusqu'à devenir nulles en 2018, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Cap-Vert est très favorable à l'administration électronique et diversifie sa production énergétique en faveur des sources d'énergie renouvelables afin de réduire sa dépendance vis-à-vis du pétrole.

Bien que le pays ait réalisé des progrès en termes d'expansion des routes et des ports, du transport maritime et de la distribution de l'électricité, le principal obstacle au développement de son économie tient à la mauvaise qualité des infrastructures d'une île à l'autre et sur chaque île.

Le contexte politique et social du pays reste favorable. Le Cap-Vert a atteint un grand nombre d'objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) : le pourcentage de pauvres a été quasiment divisé par deux entre 1990 et 2007. Les efforts destinés à élaborer des plans coordonnés pour l'enseignement, l'emploi et la formation professionnelle cherchent à faire correspondre les formations avec les emplois à pourvoir et, partant, à faire baisser le chômage, qui avoisine 17.8 %. Chez les jeunes, il atteint le taux inquiétant de 31 %.

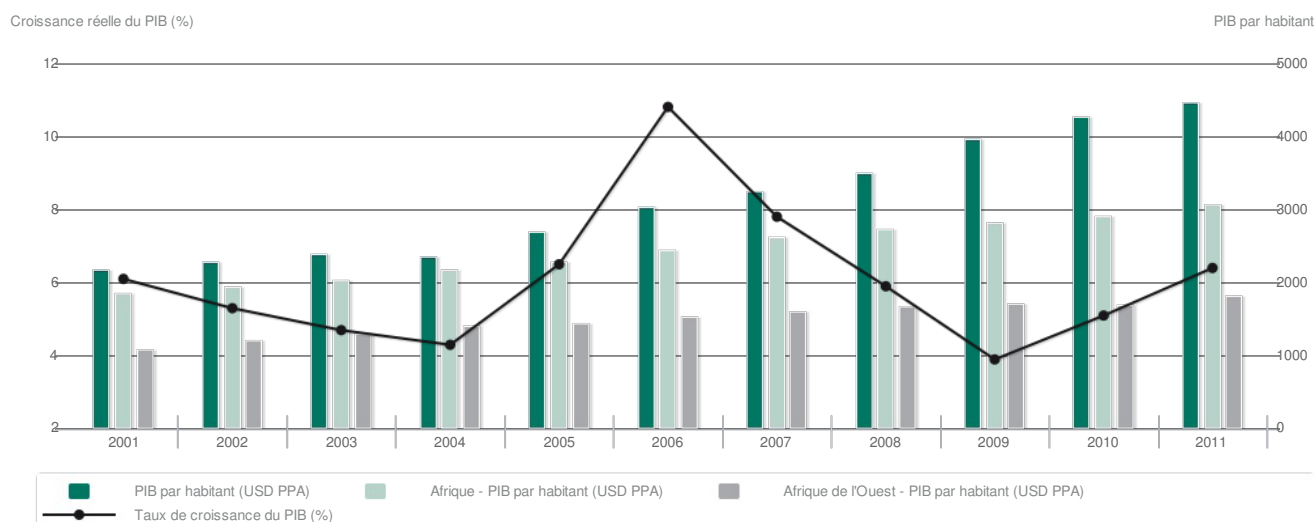
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 5.9   | 3.9   | 5.1   | 6.4   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 6.8   | 2.2   | 2.5   | 2.7   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -1.1  | -6.0  | -9.5  | -9.3  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -11.7 | -12.0 | -10.2 | -11.0 |

Source: Données du FMI et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/874635377132>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Source: Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868124102538>



## Comores

L'économie de l'Union des Comores a stagné en 2009 car la récession mondiale a retardé des investissements directs étrangers prévus dans le tourisme.

Le développement du secteur privé est entravé par un climat des affaires médiocre et par le sous-développement des infrastructures.

Des réformes fiscales ont été engagées en vue d'élargir l'assiette fiscale et de stimuler la collecte de l'impôt.

L'économie des Comores a continué de stagner en 2009, avec une croissance du PIB réel limitée à 1.4 % (estimation). La récession mondiale a affecté le pays principalement en différant des investissements directs étrangers (IDE) prévus dans le secteur du tourisme. Les remises de dettes ont légèrement reculé en volume, ce qui a fait chuter l'aide publique au développement (APD) à ses niveaux de 2007, après son pic historique de 2008.

Le secteur secondaire a souffert de fréquentes coupures d'électricité pendant la première moitié de l'année. Les services et le commerce de détail ont été touchés par la disparition en mer d'un avion de Yemenia Air le 30 juin au large de l'archipel : ce drame a réduit le flux des retours des émigrés et a entraîné l'annulation de plusieurs grands mariages, des cérémonies nuptiales traditionnelles très fréquentées qui suscitent d'ordinaire une hausse significative de la consommation de produits locaux.

Les autorités ont entrepris d'augmenter légèrement la collecte fiscale, qui a représenté 11.3 % du PIB en 2009 contre 10.8 % en 2008, et de réduire la masse salariale du secteur public et d'autres dépenses. La réduction de l'APD s'est accompagnée d'une contraction de l'investissement public. Le déficit budgétaire global a représenté 1.5 % du PIB. Le budget s'est trouvé sous pression en raison d'une accumulation de six mois de retard dans le paiement des salaires du secteur public. Des réformes s'avèrent nécessaires pour informatiser la collecte des impôts et les procédures des dépenses, et pour accroître le rendement de la collecte. Une réforme du code des impôts permettrait d'éliminer à l'avenir quelques-unes des distorsions actuelles.

La politique monétaire est soumise à la parité fixe du franc comorien (KMF) avec l'euro. L'inflation, largement importée, s'est élevée à 4.5 % en 2009. Les effets de la baisse des prix des produits pétroliers et alimentaires ont été partiellement annulés par la hausse du coût des transports provoquée par la crise internationale.

Le déficit des comptes courant s'est réduit, passant de 11.8 % en 2008 à 8.6 % en 2009. Cette amélioration s'explique par la baisse des prix des importations des produits pétroliers et alimentaires et par l'augmentation parallèle des exportations de vanille et de clous de girofle.

En 2009, des accords primordiaux ont été signés avec le Fonds monétaire international (FMI) pour engager une facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), et les pays européens du Club de Paris ont accepté de réduire le service des encours de prêts. Un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) a par ailleurs été adopté en décembre. Si l'archipel respecte les conditions de ces différents accords, elle atteindra le point de décision permettant des annulations de dette prévues par l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et par l'Initiative multilatérale pour l'allègement de la dette. Plusieurs pays arabes devraient de leur côté accroître leurs investissements et annuler des dettes bilatérales.

Le développement du secteur privé est handicapé par l'absence d'amélioration du climat des affaires et par la pauvreté des infrastructures. Les autorités ont mis sur pied en 2009 une agence nationale pour la promotion de l'investissement et un guichet unique pour l'import-export. Mais ces organismes ne sont pas encore totalement opérationnels. Quelques progrès ont été réalisés pour développer le secteur financier, notamment la création d'une troisième banque commerciale et la possibilité de transférer directement sur un compte bancaire les envois de fonds des émigrés.

Les fournitures de courant ne sont pas fiables, et les prix de l'électricité et des télécommunications comptent parmi les plus élevés d'Afrique. La privatisation de l'électricité et du téléphone devrait permettre des gains de productivité. Mais le calendrier de ces privatisations reste obscur. Une deuxième licence de téléphonie cellulaire a été mise sur le marché, et la concurrence devrait s'ouvrir en 2010. Le câble sous-marin de fibre optique est-africain EASSy a été arimé sur la Grande Comore. L'ossature des télécommunications insulaires et inter-insulaires devrait être opérationnelle dans un avenir proche.

La situation politique s'est stabilisée depuis l'intervention des forces de l'Union africaine pour étouffer la dernière tentative séparatiste d'Anjouan en 2008. Une réforme constitutionnelle approuvée par référendum en 2009 a clarifié la répartition des prérogatives entre

l'Union des Comores et les gouvernements des îles qui la composent. Elle a renforcé les pouvoirs de la présidence et du parlement, et éliminé quelques-uns des chevauchements de compétences qui avaient paralysé le processus décisionnel.

Dans un avenir prévisible, les réformes prévues dans le DSPR, notamment celles concernant les capacités des autorités ou devant faciliter la création d'entreprises, devraient permettre de pousser le taux de croissance annuelle du PIB réel de 1.4 %, son rythme actuel, à 3.3 %. Cette croissance sera d'abord tirée par les investissements dans les infrastructures, qui devraient dynamiser la production agricole, le secteur de la pêche et le tourisme.

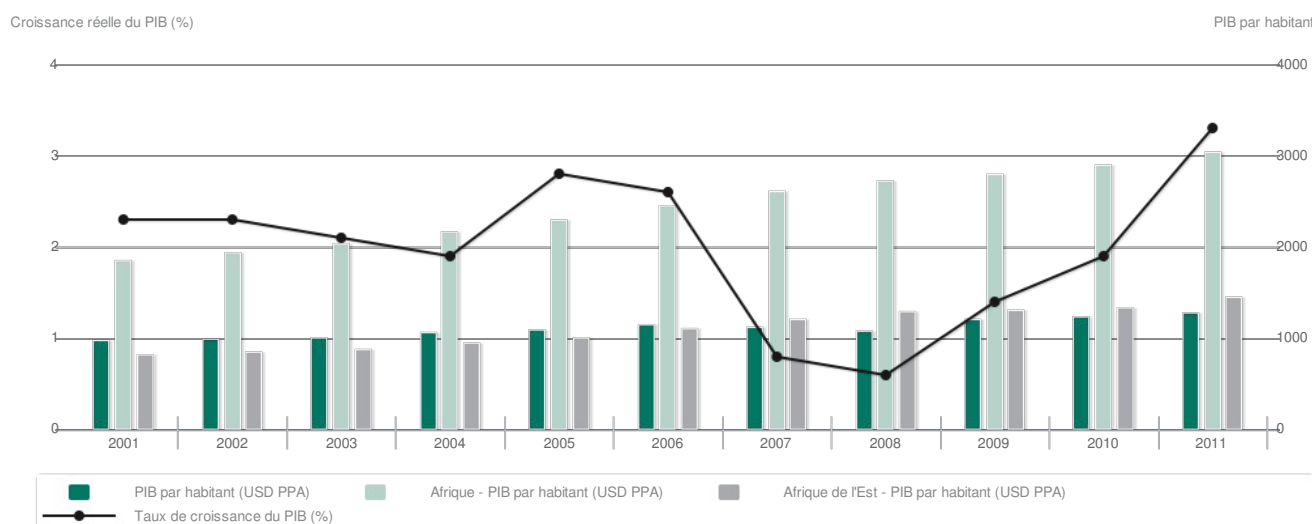
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008  | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|-------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 0.6   | 1.4  | 1.9  | 3.3  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 4.8   | 4.5  | 2.3  | 3.4  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -2.6  | -1.5 | -1.6 | -1.4 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -11.8 | -8.6 | -8.9 | -9.8 |

**Source:** Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/875126168826>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868343668148>



## République du Congo

Malgré la crise internationale, le Congo a connu une croissance forte et sa dette publique s'est considérablement réduite. En revanche, la position extérieure du pays s'est dégradée.

L'exécution de la politique budgétaire pour 2009 s'est traduite par une mobilisation accrue des recettes fiscales hors pétrole et par une stabilisation des dépenses.

Le développement du secteur privé souffre encore du poids grandissant des activités informelles, des lourdeurs administratives et de l'état de délabrement des infrastructures.

La République du Congo a accompli des progrès significatifs dans la consolidation de la paix interne et dans la mise en œuvre des réformes lancées dans le cadre du programme triennal conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la facilité de la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Politiquement, l'année 2009 a été marquée par l'élection, contestée par les partis d'opposition, du président de la République, Denis Sassou Nguesso, pour un nouveau mandat de sept ans. Malgré la crise internationale, l'économie congolaise a réalisé une forte croissance du produit intérieur brut (PIB) de 7.6 %, tirée principalement par la production pétrolière et le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). En revanche, les activités d'exploitation forestière et de première transformation du bois ont été sévèrement affectées par la crise en raison de la chute de la demande extérieure et des prix à l'exportation. En dépit de ces contre-performances, la croissance du pays reste largement soutenue par les exportations et par l'investissement. En 2010, elle devrait s'accélérer pour passer à 11.9 % grâce au rebond prévu de la production pétrolière.

La position extérieure du pays s'est dégradée. L'excédent de la balance commerciale s'est réduit par rapport à 2008, affecté par la chute de la valeur des exportations des produits pétroliers et des bois et par le gonflement des importations de biens de consommation et d'investissement. Le déficit du compte courant s'est également creusé pour se situer à 7.1 % du PIB en 2009 contre 1.6 % en 2008. La dette publique s'est considérablement réduite, suite aux diverses annulations d'une grande partie des stocks d'arriérés par les créanciers des Clubs de Paris et de Londres, pour ne plus représenter que 77 % du PIB en 2009. Corrélativement, le poids du service de la dette par rapport au PIB s'est sensiblement amélioré : 3.5 % en 2009 contre plus de 13.5 % durant la période antérieure à 2005. Cette baisse de l'endettement du pays a permis d'affecter des ressources supplémentaires au financement des services sociaux. L'année 2009 a ainsi été marquée par la poursuite du vaste programme de construction et de réhabilitation des infrastructures d'un montant de 1.4 milliards de dollars (USD) lancé par le gouvernement avec le concours de plusieurs bailleurs de fonds pour la période quinquennale 2008-12. Cet effort massif d'investissement public reste toutefois tributaire des ressources d'exportations des produits pétroliers et forestiers.

La politique budgétaire pour 2009 s'est inscrite dans la poursuite de la mise en œuvre du programme FRPC conclu avec le FMI. L'exécution de la politique budgétaire s'est traduite par une mobilisation accrue des recettes fiscales hors pétrole et une stabilisation des dépenses. Malgré cet effort de mobilisation des ressources nationales, la contribution de ces recettes fiscales n'a représenté que 6.8 % du PIB en moyenne durant la période 1999-2009 contre 26.3 % pour les recettes pétrolières. Cette dépendance à l'égard du secteur pétrolier représente le principal défi auquel est confronté le Congo. Il devra diversifier ses sources de revenus dans les années à venir pour faire face à l'accroissement de ses besoins en financement et pour limiter sa vulnérabilité aux fluctuations des marchés des produits pétroliers et forestiers.

Le développement du secteur privé souffre du poids grandissant des activités informelles, des lourdeurs administratives et de l'état de délabrement des infrastructures. Les promesses du gouvernement en matière de gouvernance se sont concrétisées en 2009 avec la promulgation du code relatif à l'attribution des marchés publics et le plan d'action de lutte contre la corruption et pour l'amélioration de la gouvernance.

Le pays continue de supporter de nombreux handicaps sociaux, comme l'insécurité alimentaire, le chômage, l'accès aux services de santé et les séquelles des conflits armés des années 90. Par ailleurs, les avancées vers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont très réduites pour la plupart des indicateurs. Deux seulement – assurer l'éducation pour tous, promouvoir l'égalité des sexes – sont en mesure d'être atteints.

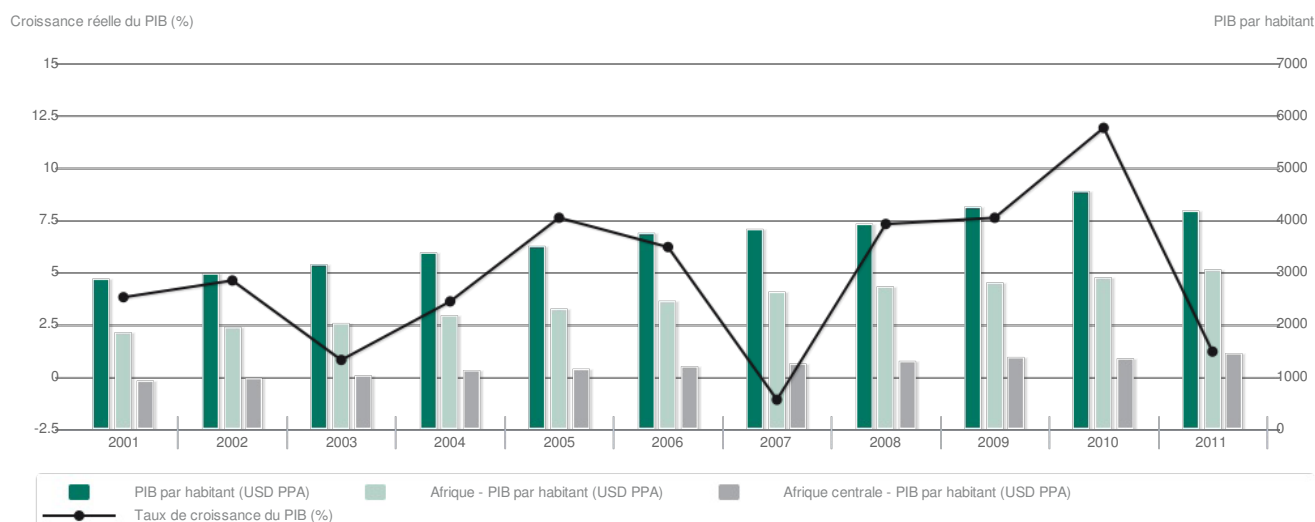
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009  | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|-------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 7.3  | 7.6   | 11.9 | 1.2  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 6.0  | 6.0   | 5.3  | 4.2  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 26.1 | 17.0  | 24.1 | 23.1 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -2.5 | -17.5 | -2.9 | -8.8 |

**Source:** Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/875232374831>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868441010350>



## République démocratique du Congo

En 2009, l'activité économique de la République démocratique du Congo a connu une croissance économique de 2.5 %.

Le cadre macro-économique de la RDC a subi de fortes pressions en raison de la récession économique mondiale.

La RDC pourrait accéder au point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et bénéficier de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) d'ici à juin 2010.

En 2009, la République démocratique du Congo (RDC) a réalisé une croissance économique de 2.5 %, contre 6.2 % en 2008. Un repli lié à ses problèmes structurels et aux effets de la crise économique et financière mondiale. Celle-ci a principalement touché la RDC par le canal du commerce international et des investissements directs étrangers (IDE), à la suite de la baisse de la demande mondiale et de la chute des cours des principaux produits d'exportation congolais. Avec la reprise de l'économie mondiale, la mise en œuvre de l'accord sino-congolais (l'attribution de gisements miniers à un consortium chinois contre la construction d'infrastructures), l'allègement attendu de la dette extérieure et les réformes en cours, le taux de croissance devrait passer à 6.5 % en 2010 et 8.8 % en 2011.

Le cadre macro-économique a subi de fortes pressions en 2009 en raison de la récession économique mondiale. Ces pressions se sont manifestées par l'augmentation du déficit commercial, la baisse des recettes publiques et le recours à la banque centrale pour financer le déficit budgétaire. Le franc congolais (CDF) a perdu 45.2 % de sa valeur par rapport au dollar américain (USD) et le taux d'inflation a été de 44 % en moyenne annuelle. Le gouvernement a mené une politique budgétaire restrictive pour restaurer la stabilité macro-économique. Grâce aux appuis extérieurs et au resserrement de certains postes de dépenses, le déficit public s'est contracté à la fin de l'année 2009.

Le gouvernement a par ailleurs entrepris plusieurs réformes et pris des mesures pour assainir le climat des affaires, avec notamment la mise sur pied d'un comité de pilotage *Doing business*. Le processus d'adhésion à l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) a enregistré de grands progrès.

La mobilisation des ressources publiques intérieures demeure un défi de taille. Entre 2001 et 2009, le revenu de l'État a augmenté considérablement tout en restant insuffisant pour couvrir les dépenses et les besoins en développement. Le niveau de collecte des impôts est bien inférieur au potentiel des ressources disponibles dans le pays. Des contraintes structurelles majeures limitent l'effort de collecte et de gestion des recettes publiques.

En décembre 2009, le gouvernement a conclu un nouveau programme avec le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la facilité élargie de crédits (FEC) après révision de l'accord entre la Chine et la RDC. Le pays pourrait accéder au point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et bénéficier de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) d'ici à juin 2010.

Sur le plan politique et sécuritaire, la situation s'est apaisée en 2009 mais demeure fragile. Malgré les accords signés et les opérations militaires conjointes menées par les armées congolaise, rwandaise et ougandaise pour traquer les factions rebelles résiduelles, il subsiste encore de nombreux cas de violences dans l'Est, notamment envers les femmes. Le bureau de l'Assemblée nationale a dû être modifié en raison de divergences de vues sur la conduite des opérations militaires.

Le pays a par ailleurs renforcé sa position diplomatique sur la scène internationale et dans les organisations régionales.

La crise économique a durci les conditions de vie de la population et éloigné le pays des possibilités d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015. Le marché de l'emploi et la situation alimentaire se sont détériorés.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

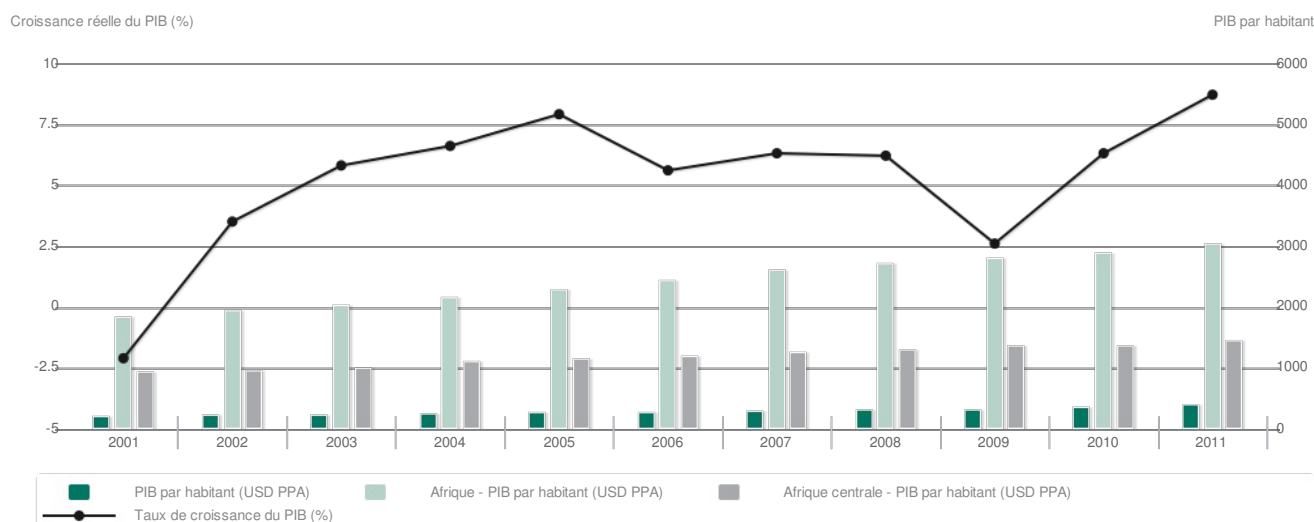
|                                  | 2008  | 2009  | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|-------|-------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 6.2   | 2.6   | 6.3  | 8.7  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 18.0  | 44.2  | 25.0 | 18.4 |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -2.4  | -1.6  | 8.5  | -6.5 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -15.9 | -16.4 | -4.8 | -8.0 |

Source: Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/875616521146>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Source: Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868441010350>



## Côte d'Ivoire

Le pays a su faire face à la crise économique mondiale en 2009. Cependant, les niveaux appréciables de croissance projetés pour 2010 et 2011 dépendent de l'amélioration du climat politique et de l'organisation d'élections libres et transparentes, plusieurs fois reportées.

La consolidation de cette croissance exige la poursuite des réformes structurelles, engagées dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) 2009-11. Ces réformes visent à améliorer la gouvernance et le climat des affaires, à soutenir l'investissement, aujourd'hui faible, et à diversifier l'économie.

Les récentes mesures d'élargissement de l'assiette fiscale et d'accroissement du rendement de l'impôt, après la réunification du pays, devraient favoriser une meilleure mobilisation de ressources pour soutenir la croissance et lutter contre la pauvreté.

Le redressement entamé par l'économie ivoirienne s'est poursuivi en 2009, malgré le contexte de crise internationale. La croissance s'est élevée à 3.6 % en 2009 et l'inflation a reculé, grâce à un bon approvisionnement du marché local et un dégel des prix internationaux. La réunification du pays, entre anciennes zones rebelles du Centre Nord Ouest (CNO) et régions contrôlées par l'armée régulière, a permis d'amortir le choc de la crise. Le pays a en effet renoué avec les bailleurs de fonds et engagé une politique budgétaire prudente. D'autres facteurs positifs ont joué en 2009, tels que la bonne pluviométrie et l'évolution favorable des cours du café, du cacao et du pétrole. La reprise devrait se consolider en 2010, si les élections présidentielle et législatives, plusieurs fois reportées, se déroulent dans un climat de paix. Dans cette hypothèse, la croissance devrait s'élever à 3.9 % en 2010 et 4.5 % en 2011.

La réunification du pays n'a pas eu que des avantages : elle complique en effet la mobilisation des ressources publiques. L'administration fiscale exerce une forte pression, tandis que le tissu fiscal disponible tend à être surexploité. Le mauvais recouvrement de l'impôt s'explique aussi par l'importance du secteur informel et l'absence de civisme. La fraude fiscale se solde par un manque à gagner annuel d'environ 120 milliards (franc CFA BCEAO (XOF) pour l'État. Aussi les autorités poursuivent-elles une politique d'élargissement de l'assiette fiscale et d'amélioration du rendement de l'impôt. Plusieurs réformes ont été engagées sur les patentes, l'impôt général sur le revenu, l'impôt foncier et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les mesures envisagées concernent la simplification des déclarations d'impôts, le renforcement des impôts et taxes intérieurs par rapport aux droits de douane, ainsi qu'une fiscalité optimale sur le secteur pétrolier et le secteur informel. L'objectif consiste à relever la pression fiscale, avant 2011, à un minimum correspondant à la norme communautaire de 17 % du PIB, fixée par l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (UEMOA).

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

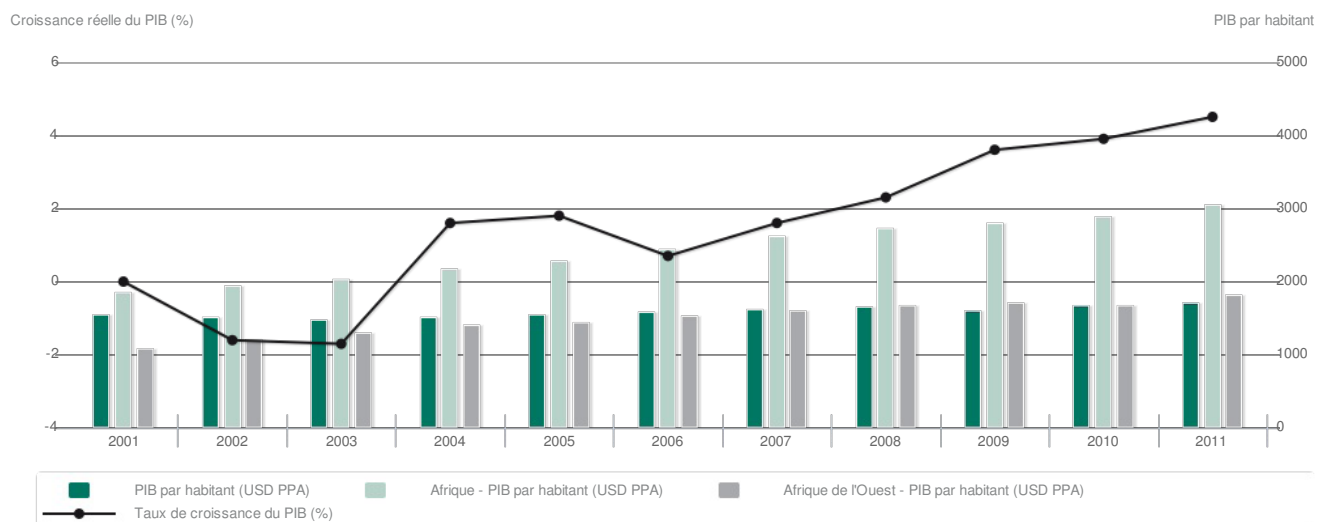
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 2.3  | 3.6  | 3.9  | 4.5  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 6.3  | 1.4  | 2.5  | 2.2  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 0.6  | 1.1  | -1.9 | -1.6 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | 2.1  | -3.5 | -7.0 | 0.9  |

**Source:** Données de la Direction de la conjoncture et de la prévision économique et de la Banque centrale ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/875522138716>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données de la Direction de la conjoncture et de la prévision économique et de la Banque centrale ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868475436005>



## Djibouti

Les projections pour 2010 montrent une poursuite du ralentissement de la croissance : elle ne reprendra qu'en 2011, alors que l'inflation devrait revenir à son niveau moyen historique.

La reprise économique continuera à dépendre du comportement de l'investissement privé ainsi que du développement dans les pays voisins, notamment l'Éthiopie, en termes de commerce international et d'activité portuaire.

Les défis de moyen et de long terme sont toujours présents incluant l'insécurité alimentaire ainsi que la dépendance envers l'aide internationale, ce qui augmente le besoin d'améliorer la mobilisation des ressources dans le secteur public.

Djibouti a connu en 2009 un ralentissement de sa croissance : elle reste toutefois soutenue avec un taux de 4.8 %. Ce ralentissement est principalement dû à la baisse des investissements privés, de nombreux investissements directs étrangers (IDE) ayant été reportés.

Toutefois, contrairement à celle des autres pays de la région, l'économie djiboutienne semble résister en raison notamment de la réalisation de projets d'investissement importants et de la réduction des prix des biens alimentaires et des carburants en 2009.

Le taux de croissance devrait encore baisser en 2010, à un niveau de 3.9 %, mais une reprise est attendue pour 2011 avec une croissance réelle qui serait de 5.7 %. La brusque chute des investissements devrait se poursuivre en 2010 : elle est liée à l'incertitude quant à la date et à l'ampleur de la reprise mondiale, le niveau élevé des capacités excédentaires des entreprises et la détérioration de leurs résultats.

Le pays a toujours maîtrisé le niveau de l'inflation. Mais comme dans d'autres pays importateurs de biens alimentaires et carburants, l'inflation a atteint un niveau record de 12 % en 2008. L'année 2009 a été marquée par une baisse substantielle de l'inflation qui s'est établie à 1.7 %. L'inflation devrait être modérée en 2010 et 2011, respectivement 3.8 et 1.9 %.

La dette extérieure a augmenté, atteignant 60.5 % du produit intérieur brut (PIB), sous l'effet du ralentissement de la croissance du pays et de la baisse de l'aide internationale, et ce malgré le contrôle des dépenses gouvernementales exercé en 2009.

Djibouti a réduit en 2009 son déficit de la balance des comptes courants à un niveau de 18.2 % du PIB contre 39 % en 2008. Cette baisse est le résultat du recul des prix mondiaux des produits importés par le pays, notamment les produits de l'alimentation et les boissons ainsi que les hydrocarbures et dérivés : ils ont représenté respectivement 32.4 et 33.3 % de la valeur totale des importations.

La baisse de la valeur des importations a atteint 27.2 % en 2009. La réduction du déficit de la balance des comptes courants devrait se poursuivre en 2010 et 2011 du fait de la maîtrise des importations ainsi que de la hausse des exportations des services.

L'ouverture du secteur bancaire à plus de concurrence a permis d'améliorer l'accès aux services financiers à travers une politique de bancarisation de la population, de facilitation de l'octroi de crédits et d'amélioration des services à la clientèle privée (services de banques islamiques, microcrédits, crédit pour consommation, etc.).

Djibouti a choisi une politique de développement économique de long terme ancrée sur l'ouverture de son marché à l'investissement et au commerce international. Cette politique se concrétise par la décision de prendre part à l'union douanière du Marché commun d'Afrique orientale et australe (Comesa).

L'adhésion au Comesa ne devrait intervenir qu'après une période transitoire de réformes profondes de la fiscalité directe et indirecte, pour éviter la superposition des droits et taxes en vigueur (TIC, TVA, TEC et surtaxes sur certains produits).

Dans le but de compenser les éventuelles pertes de recettes fiscales, des réformes sont envisagées à court et moyen terme afin de tenir compte de cette contrainte de long terme. Ainsi, au début 2009, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est entrée en vigueur à Djibouti. En dépit de ces efforts, une réforme du système fiscal et des pratiques administratives (informatisation, e-Gouvernement, etc) est nécessaire pour améliorer la collecte des impôts et taxes : le système actuel est basé sur le principe déclaratif avec une absence quasi-totale de contrôle.

Le pays a entamé le programme de réduction de la pauvreté urbaine à Djibouti (Prepud) en 2009 dont les objectifs sont l'amélioration de l'accès aux infrastructures sociales et économiques de base et la promotion des opportunités de développement

communautaire. Les principales composantes du Prepud sont : i) les infrastructures et équipements ; ii) le développement communautaire ; et iii) l'assistance technique et gestion du projet.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

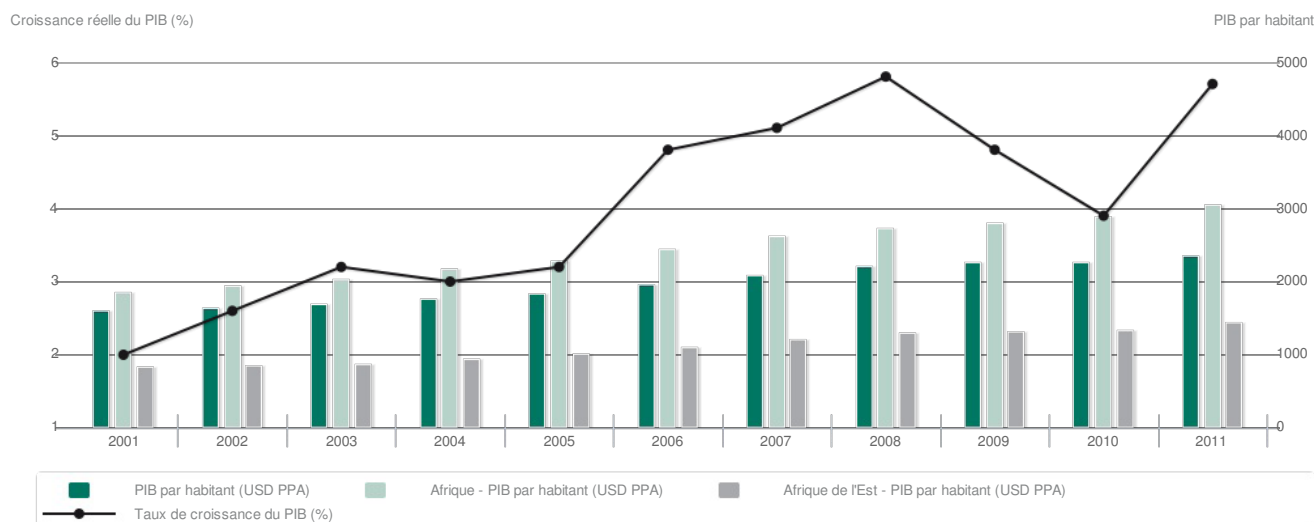
|                                  | 2008  | 2009  | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|-------|-------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 5.8   | 4.8   | 3.9  | 5.7  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 12.0  | 1.7   | 3.8  | 1.9  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 1.3   | -1.8  | -0.1 | -1.7 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -39.0 | -18.2 | -8.4 | -7.8 |

**Source:** Données du FMI et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/875731623736>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868582865871>



## Égypte

L'économie égyptienne a bien résisté aux premiers effets de la crise financière internationale, mais l'impact ultérieur de cette dernière a ralenti la croissance à 4.7 % en 2008/09.

Plusieurs initiatives ont été prises pour augmenter les recettes fiscales, mais des efforts accrus sont nécessaires pour réduire les tracasseries administratives liées à l'impôt et fiscaliser le secteur informel.

Le chômage, la pauvreté, la santé et l'éducation restent des défis majeurs pour l'Égypte.

L'économie égyptienne a ralenti en 2008/09, avec une croissance de 4.7 % (figure 1), en baisse à cause de la crise mondiale. La consommation intérieure de produits finis a résisté et l'augmentation des investissements publics a permis de compenser, en partie, le déclin des investissements privés. Parmi les secteurs les plus dynamiques figurent les industries extractives, les technologies de l'information et de la communication (TIC), la construction et le commerce de gros et de détail. Toutefois, tous les domaines liés à l'international ont été affectés par la crise, particulièrement le tourisme, le canal de Suez et les fonds envoyés par les travailleurs émigrés. Les investissements directs étrangers (IDE) ont baissé de 38.7 % en 2008/09.

L'Égypte a bien supporté le choc, lors des premiers effets de la crise financière mondiale, grâce à son secteur bancaire réformé et en raison de sa faible intégration aux marchés financiers mondiaux. L'agence Moody's a relevé en septembre 2009 la notation de la dette souveraine du pays, passée de la catégorie négatif à la catégorie stable. L'Égypte a progressé de dix rangs, elle se classe 106<sup>e</sup> sur 183 dans le rapport *Doing Business* 2010 de la Banque mondiale. Elle a également progressé de dix places dans le classement 2009/10 du *Global Competitiveness Report* du Forum économique mondial, se positionnant 70<sup>e</sup> sur 133 pays.

Le déficit budgétaire global s'est stabilisé à 6.9 % du PIB en 2008/09, le même niveau que l'année précédente. On estime que le déficit devrait atteindre 7.5 % du PIB en 2009/10. L'inflation s'est élevée à 16.2 % en 2008/09, contre 11.7 % l'année précédente. Les cours internationaux se maintenant à un niveau plus faible, l'inflation devrait retomber à 13.2 % en 2009/10.

Pour contrer les effets de la crise, le gouvernement a pris une série de mesures visant à soutenir la croissance. Les politiques budgétaire et monétaire ont permis de relancer l'activité, et des programmes ciblés ont amorti les effets de la crise sur les secteurs les plus exposés (manufactures, tourisme, commerce).

La balance des paiements accuse un déficit pour la première fois depuis cinq ans en raison de la baisse des rentrées de la balance courante, de la chute des envois de fonds par les travailleurs émigrés et du recul des investissements étrangers. L'impact de la crise économique mondiale commence à s'estomper et, avec l'amélioration des perspectives économiques globales, on s'attend à ce que le taux de croissance de l'économie égyptienne progresse, pour atteindre 5.4 % en 2009/10 et 6.1 % en 2010/11. Le déficit de la balance des paiements devrait diminuer. Parmi les grands défis figurent la montée du chômage, la baisse des investissements et les disparités de revenus. Plus de 40 % de la population est proche du seuil de pauvreté. Les maladies comme l'hépatite B et C nuisent fortement à l'amélioration de la santé et de la productivité, de même que l'éventualité d'une épidémie de grippe A H1N1 ou de grippe aviaire.

Le principal objectif de la réforme fiscale consiste à augmenter les recettes. Au cours de la dernière décennie, plusieurs réformes administratives et législatives ont permis de faire des progrès. Les efforts restent à poursuivre, pour alléger le fardeau de la réglementation fiscale et formaliser le secteur informel, sans perdre de vue l'impact social de nouvelles taxes envisagées, comme la taxe foncière ou une nouvelle taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

L'Égypte doit relever de nombreux défis : baisse de l'épargne, des investissements et des IDE, hausse du chômage, lutte contre la pauvreté, amélioration nécessaire des services de la santé et de l'éducation. Le tout, dans un contexte politique imprévisible, à l'approche des élections législatives et présidentielle de 2010 et 2011.

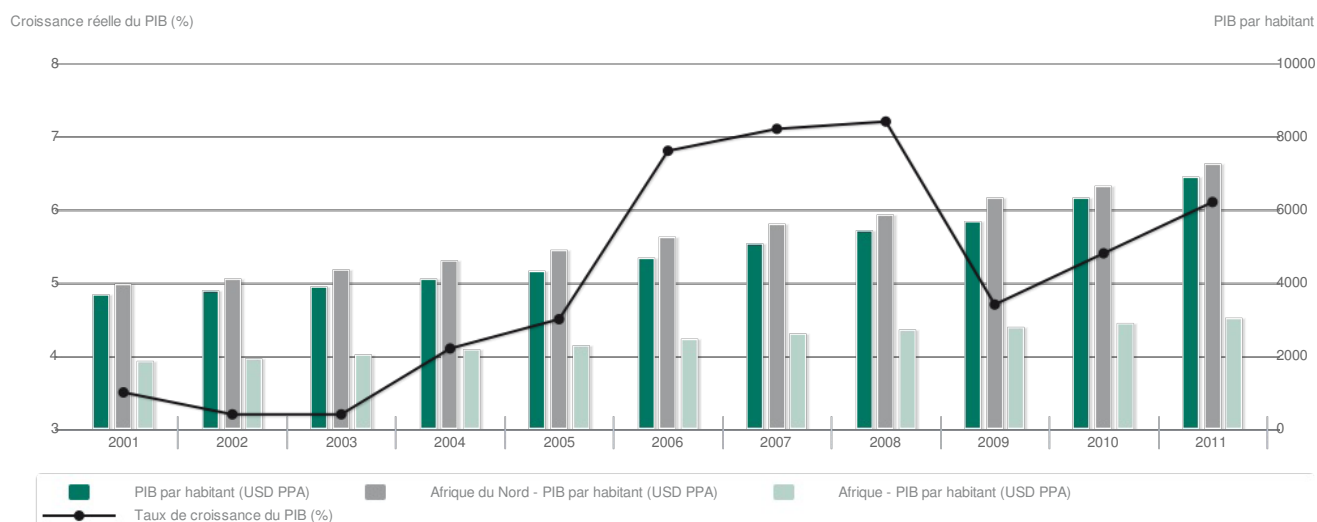
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 7.2  | 4.7  | 5.4  | 6.1  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 11.7 | 16.2 | 13.2 | 11.0 |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -6.8 | -6.9 | -7.5 | -6.6 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | 0.8  | -2.6 | -2.2 | -1.8 |

**Source:** Données de la Banque centrale d'Égypte et CAPMAS ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p). Année fiscale juillet (n-1)/juin (n).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/875803040227>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868673743341>



## Éthiopie

Depuis 2003/04, l'Éthiopie affiche une croissance à deux chiffres ou juste inférieure, mais le pays doit faire face à l'inflation et à un manque de réserves internationales.

En mettant l'accent sur l'éducation, la santé, l'agriculture et les infrastructures routières depuis une décennie, le pays a obtenu des résultats impressionnants.

Malgré une réforme fiscale et d'autres mesures gouvernementales, les recettes de l'État ont baissé ces dernières années.

L'Éthiopie est une économie non pétrolière qui progresse rapidement, avec une croissance à deux chiffres sur la période 2003-08. Cependant, depuis 2007/08, le pays doit faire face à deux difficultés macro-économiques : l'inflation élevée et la pénurie de réserves internationales. La croissance économique reste solide, puisque le taux de croissance du PIB en volume a été de 9.9 % en 2008/09, contre 11.6 % en 2007/08 (son niveau le plus bas depuis 2003/04). Ce taux de croissance élevé s'explique surtout par l'essor des services et la bonne progression de l'agriculture, soutenus par un grand nombre d'exportations de services et une augmentation de l'aide publique au développement. Au vu des modestes prévisions de reprise économique mondiale, la croissance devrait reculer à 9.7 % en 2009/10. La rigueur des politiques budgétaire et monétaire destinées à contenir l'inflation devrait ralentir la demande intérieure.

En 2008/09, l'économie éthiopienne a connu un changement structurel, puisque les services ont remplacé l'agriculture au rang du secteur dominant. La croissance annuelle des services (le secteur ayant progressé le plus rapidement depuis 2005/06) a atteint 15 % entre 2005 et 2009. Malgré la bonne performance globale de l'agriculture, le pays continue d'être touché par l'insécurité alimentaire en raison d'une faible pluviométrie dans certaines parties du pays depuis plusieurs saisons. La consommation privée est le principal moteur de la demande intérieure et progresse fortement depuis 2002/03. En revanche, l'investissement privé a été inférieur à l'investissement public et chute même depuis 2004/05.

La santé budgétaire de l'économie éthiopienne s'est beaucoup améliorée depuis 2005/06 : le déficit budgétaire (dons inclus) n'a été que de 1 % du PIB en 2008/09. Cette amélioration est le fruit d'une politique budgétaire rigoureuse, qui a réduit les dépenses de l'État, alliée à une hausse marginale des recettes intérieures et des dons extérieurs.

Ces dernières années, la politique monétaire a visé une baisse de l'inflation et une stabilisation du taux de change. Pourtant, le pays a affiché un taux d'inflation à deux chiffres, qui est à la hausse depuis 2005/06. Globalement, l'inflation annuelle moyenne a culminé à 36.4 % en 2008/09, contre 25.3 % en 2007/08, 15.8 % en 2006/07 et 12.3 % en 2005/06. L'envolée du prix des denrées alimentaires explique en grande partie l'inflation record qui a touché l'Éthiopie entre 2007 et 2009. Néanmoins, au second semestre 2008/09, l'inflation du prix des denrées alimentaires n'a été que de 2.3 %.

En instaurant des politiques budgétaire et monétaire rigoureuses, l'État a cherché à faire descendre l'inflation en-dessous de 10 % en 2009/10. Cet objectif pourrait se réaliser grâce à une bonne récolte et à la baisse consécutive du prix des denrées alimentaires. Toutefois, cet objectif pourrait être menacé par une forte dépréciation du birr éthiopien (ETB). Les effets néfastes du ralentissement économique mondial sur les exportations de marchandises, les remises des travailleurs et l'investissement direct étranger (IDE) ont réduit les réserves de change. Toutefois, la hausse des aides extérieures a permis de compenser cela.

Les exportations de marchandises ont reculé de 1.2 % en 2008/09, après une croissance annuelle moyenne de 25.5 % sur la période 2003-08. Les exportations nettes de services ont progressé à un taux remarquable de 145 % en 2008/09, après s'être contractées de 31 % en 2007/08. Les importations de marchandises ont continué à augmenter à un taux de 27 % en 2008/09, grâce à l'aide des donateurs et à l'expansion des recettes d'exportation du secteur des services. Suite à la réduction du déficit commercial, la progression des exportations nettes de services a compensé le fléchissement du revenu des facteurs et des transferts courants, ce qui a permis une légère amélioration du déficit des comptes courants en 2008/09. À la même période, la dette extérieure a augmenté, tandis que la dette publique intérieure a reculé.

Le secteur privé de l'Éthiopie est majoritairement à petite échelle, informel et axé sur les services. Le processus de privatisation a commencé au milieu des années 1990, mais c'est en 2004 qu'il s'est accéléré. Malgré cela, l'investissement privé en pourcentage du PIB reste bas et régresse même depuis 2003/04. En raison de la crise économique mondiale et d'une grave pénurie de réserves en devises, l'État a adopté une politique plus forte vis-à-vis du secteur privé. Les mauvaises performances du pays sur un certain nombre d'indicateurs du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale se sont peu améliorées ces dernières années. Le système bancaire, qui n'est pas encore ouvert à la concurrence internationale, domine le secteur financier.

Les tensions politiques devraient s'intensifier à l'approche des élections fédérales et régionales de mai 2010. Les tensions civiles se sont également accentuées en 2009, même si le durcissement du régime est resté plutôt stable. La politique étrangère de l'Éthiopie sera dominée par les relations avec l'Érythrée, dans la mesure où le conflit territorial ancien qui oppose les deux pays n'a pas encore été réglé. Les tensions dans la région restent également élevées en raison de l'insécurité en Somalie.

Les activistes des droits de l'homme craignent que la nouvelle loi éthiopienne sur les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civile (OSC) locales ne criminalise leur travail et ne conduise à une répression du débat politique. Les membres des partis d'opposition et de plusieurs groupes de médias ont également exprimé leur profonde inquiétude et leur frustration quant à la nouvelle proclamation sur les médias de masse et la liberté de l'information (*Mass Media and Freedom of Information Proclamation*). En effet, cette dernière autorise les procureurs généraux à invoquer la sécurité nationale pour confisquer des documents avant leur publication et leur diffusion. Ces dix dernières années, l'Éthiopie a énormément progressé en matière de développement social et humain car les dépenses de l'État ont été axées sur l'éducation, la santé, l'agriculture et les routes.

Depuis 1992/93, un certain nombre de réformes fiscales, structurelles et institutionnelles ont été instaurées. Cependant, les recettes publiques intérieures par rapport au PIB ont chuté ces dernières années, notamment depuis 2003/04 : elles sont passées de 16 % du PIB en 2003/04 à 12 % en 2008/09. L'évasion fiscale et la fraude commerciale sont les problèmes centraux de l'administration fiscale éthiopienne.

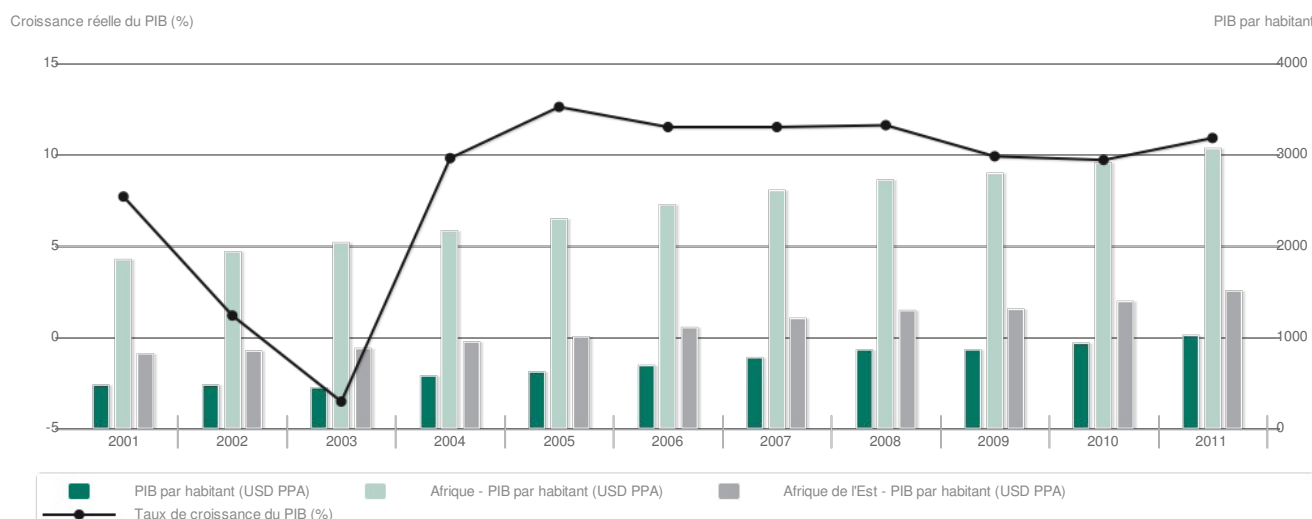
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 11.6 | 9.9  | 9.7  | 10.9 |
| <b>Inflation IPC</b>             | 25.3 | 36.4 | 7.7  | 10.9 |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -3.0 | -1.0 | -3.5 | -3.1 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -5.5 | -5.3 | -9.6 | -7.4 |

**Source :** Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p). Année fiscale juillet (n-1)/juin (n).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/876300213325>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source :** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868770608332>



## Gabon

Les perspectives de croissance de l'économie gabonaise en 2010 et 2011 s'annoncent meilleures, après une année de récession en 2009, grâce à la contribution positive de l'investissement et la reprise des exportations.

La crise internationale a rappelé le besoin de diversifier l'économie gabonaise, encore trop tributaire des hydrocarbures. Les réformes structurelles doivent être accélérées afin de renforcer le secteur privé et la bonne gouvernance.

La diminution continue de la part du pétrole dans le PIB justifie une mobilisation plus efficace des ressources publiques, substituts de la rente pétrolière.

La situation macro-économique du Gabon en 2009 a été marquée par la morosité et l'incertitude. Omar Bongo, le président de la République, est mort en juin. Une élection présidentielle anticipée a suivi en août, remportée par son fils, Ali Bongo. L'incertitude, quant à elle, a été liée à la crise internationale, qui a compromis la relance.

Cette crise économique a provoqué une récession, avec un taux de croissance négatif de -1 % en 2009, contre 2.3 % de croissance en 2008. Elle a aussi entraîné une forte contraction budgétaire, frappant durement le secteur réel, les finances publiques et le commerce extérieur. L'année 2009 a été marquée par la contraction budgétaire et la détérioration du compte courant, malgré une légère détente des pressions inflationnistes. La masse monétaire devrait connaître une faible hausse.

Les principaux indicateurs macro-économiques et sociaux ont fléchi en 2009, malgré les richesses et le potentiel du pays. La trop faible diversification de l'économie demeure le véritable problème du Gabon.

La priorité reste au développement du secteur privé et au renforcement de la bonne gouvernance. Afin d'atteindre des niveaux de croissance plus élevés, le gouvernement devrait accélérer son programme d'infrastructures et promouvoir l'agriculture, l'activité forestière, le tourisme et l'environnement.

La journée continue, instaurée en 2009, devrait stimuler l'agriculture maraîchère, faite par les citoyens après les heures de bureau, diminuant ainsi la dépendance alimentaire du Gabon.

Les dernières élections ont montré l'urgence d'une révision de la constitution, ainsi que des dispositions législatives et réglementaires, pour faire évoluer le pays vers un État de droit.

Concernant le volet social, les politiques en matière d'éducation et la mise en œuvre du plan national de développement sanitaire (PNDS) permettront d'améliorer la qualité de l'éducation, notamment primaire et professionnelle, ainsi que l'accès aux soins de santé.

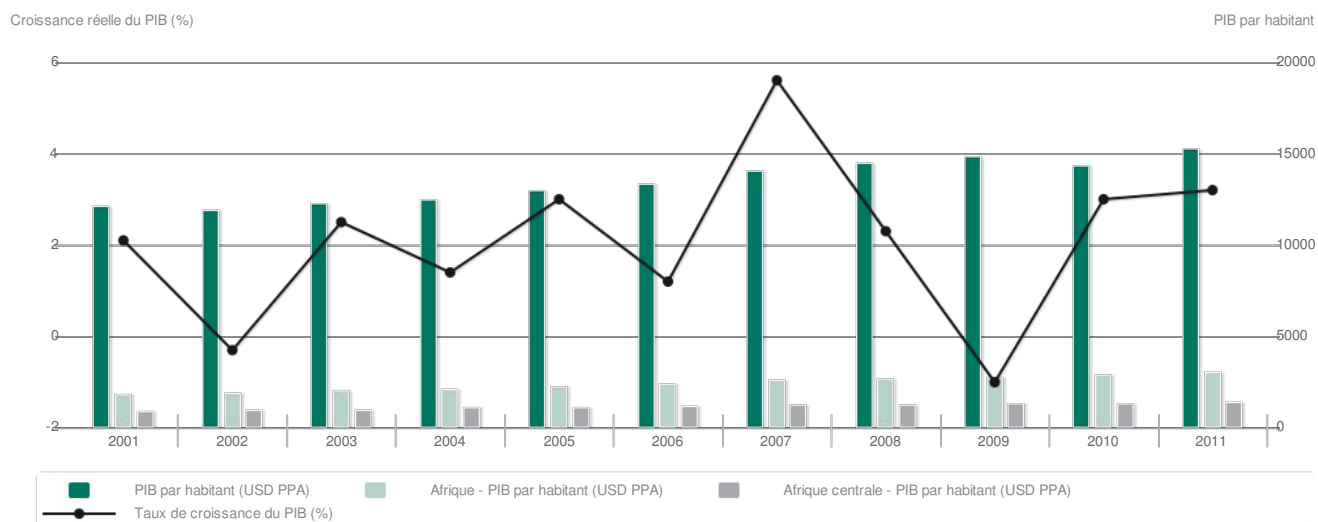
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 2.3  | -1.0 | 3.0  | 3.2  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 5.3  | 2.5  | 3.3  | 2.6  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 12.1 | 6.9  | 8.5  | 9.2  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | 21.4 | 7.4  | 11.4 | 14.8 |

**Source:** Données de la BEAC et des administrations nationales (DGE) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/876435575051>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)  
 2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868843137838>



## Gambie

La croissance économique de la Gambie devrait rebondir en 2010/11, si les pluies sont suffisantes et si l'économie mondiale se redresse.

La direction des recettes publiques, nouvellement créée, a amélioré l'efficacité du recouvrement de l'impôt.

Sur le long terme, le pays devra notamment combattre la pauvreté dans les zones rurales, ce qui nécessitera des investissements pour renforcer la productivité agricole.

La croissance économique de la Gambie devrait rebondir en 2010/11, si les pluies sont suffisantes et si l'économie mondiale se redresse. La direction des recettes publiques, nouvellement créée, a amélioré l'efficacité du recouvrement de l'impôt. Sur le long terme, le pays devra notamment combattre la pauvreté dans les zones rurales, ce qui nécessitera des investissements pour renforcer la productivité agricole.

La Gambie est un petit pays presque entièrement enclavé à l'intérieur du Sénégal, hormis une étroite façade maritime. La majorité de sa population vit d'une agriculture de subsistance. Néanmoins, c'est du secteur des services (commerce, transport et tourisme), et non de l'agriculture, que provient une grande partie des revenus du pays. Avec une moyenne de 6.3 % sur les trois dernières années, la Gambie se classe parmi les économies à forte croissance d'Afrique de l'Ouest.

En 2009, sous l'effet de la récession mondiale qui a suivi la crise financière, la croissance est cependant retombée à 4.8 %, contre 6.1 % en 2008, (tableau 1). Cette croissance est principalement portée par de bonnes récoltes et le dynamisme du secteur financier et du secteur des télécommunications. La tendance à la hausse de la riziculture, en particulier, tend à améliorer la productivité agricole. Les gains réalisés par ces activités ont largement compensé les revers non négligeables subis par le tourisme et les envois de fonds, ainsi que l'atonie des entreprises locales. La croissance devrait rebondir à 5.4 % en 2010 et à 5.7 % en 2011, si l'économie mondiale poursuit son redressement. Dans la mesure où son principal moteur, à savoir l'agriculture, est dominé par les cultures en zone non irriguée, les perspectives de croissance sont également tributaires du climat et en particulier du moment où surviennent les pluies.

Au plus fort de la crise financière, les autorités gambiennes sont parvenues à préserver la stabilité macro-économique du pays en conjuguant une hausse de la fiscalité et une politique monétaire flexible, avec l'aide technique et financière des partenaires au développement. Après avoir affiché une inflation relativement soutenue, les prix se sont stabilisés à un niveau modéré depuis le deuxième semestre 2008. Mais la perspective d'une augmentation des dépenses publiques, qui précédera l'élection présidentielle prévue pour 2011, pourrait menacer cette stabilité.

La Gambie a mis en œuvre une réforme du secteur public qui a porté ses fruits : elle s'est dotée d'un système intégré d'information financière (*Integrated Financial Management Information System – IFMIS*) destiné à améliorer la transparence des finances publiques et a créé une direction des recettes publiques (*Gambia Revenue Authority*, GRA), dont la mission est d'améliorer l'efficacité du recouvrement de l'impôt. Depuis la création de la GRA, les contribuables payent davantage leurs impôts. Du coup, les recettes fiscales ont augmenté, surtout celles qui sont prélevées sur les échanges internationaux, malgré le reflux des impôts acquittés par les ressortissants gambiens imputable à la crise financière mondiale. De plus, l'appui budgétaire consenti par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BafD) a permis au pays de financer ses déficits budgétaires et cet appui sera reconduit par l'Union européenne (UE) en 2010. Néanmoins, sous l'effet du surcroît de dépenses, le solde budgétaire hors dons s'est détérioré et a dépassé le critère de convergence de la Zone monétaire d'Afrique de l'Ouest (ZMAO), fixé à moins de 4 % du produit intérieur brut (PIB).

La Gambie enregistre depuis peu un déficit substantiel de sa balance commerciale et de ses comptes courants, financés pour l'essentiel par l'aide publique et par l'endettement. Sur le plan macro-économique, les autorités cherchent à maintenir la dette à un niveau supportable. Pour ce faire, elles devront en premier lieu gérer la très lourde dette intérieure de l'État, qui représentait 24.4 % du PIB en 2009.

Dans l'ensemble, le secteur bancaire a poursuivi son expansion, essentiellement grâce à l'investissement direct étranger (IDE) et par une intensification de la concurrence entre banques, avec l'arrivée de nouveaux acteurs dans le secteur. Malgré la libéralisation complète des transactions sur les comptes courants, le secteur bancaire a été relativement épargné par les effets directs de la crise financière, principalement parce que le pays ne dispose pas de place boursière et que ses banques étaient bien capitalisées.

En écho à l'appel au « retour à l'agriculture » lancé par le président, le développement agricole est devenu une priorité pour le gouvernement. Au vu du taux élevé de pauvreté et de sous-nutrition dans les zones rurales, le pays doit de toute urgence accroître sa productivité agricole. Cet objectif semble, dans une certaine mesure réalisable, sachant que l'agriculture requiert des investissements initiaux moins importants que les services ou les activités manufacturières. Mais pour y parvenir, il faut que l'État et les bailleurs de fonds soutiennent la mise en place d'infrastructures, telles que les systèmes d'irrigation et les routes. L'introduction de nouvelles variétés de semences et de nouvelles techniques de riziculture a contribué à la croissance de la production de riz à forte valeur ajoutée en 2009. Lorsqu'elles seront appliquées à une plus grande échelle, ces innovations agricoles devraient aider le pays à atteindre l'autosuffisance alimentaire d'ici quelques années.

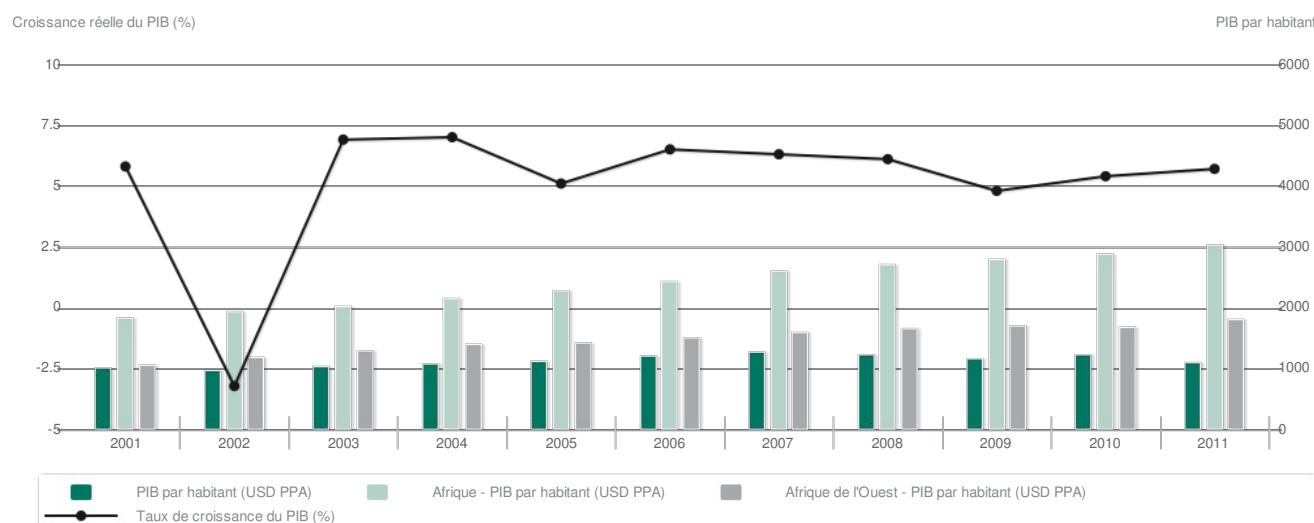
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 6.1   | 4.8   | 5.4   | 5.7   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 4.5   | 4.2   | 5.1   | 5.5   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -3.2  | -4.4  | -2.6  | -4.2  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -18.0 | -13.6 | -12.2 | -20.9 |

**Source:** Données du Bureau de statistiques de la Gambie, calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/876602771875>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/870032523062>



## Ghana

La croyance initiale selon laquelle l'économie ghanéenne pourrait échapper à la crise n'a été qu'une illusion. La croissance a ralenti en 2009, à seulement 4,7 %, son plus bas niveau depuis 2002, alors qu'elle avait progressé jusqu'à un pic de 7,3 % en 2008, le plus haut de ces vingt dernières années. Elle devrait rebondir en 2010 grâce à la reprise attendue et aux revenus pétroliers.

En dépit des progrès récents et des nombreuses tentatives de réforme, l'activité économique est freinée par la faiblesse des infrastructures et du cadre institutionnel et administratif.

Le gouvernement poursuit ses efforts d'amélioration du système fiscal, mais l'assiette effective reste faible, dans la mesure où de nombreuses activités se déroulent dans le secteur informel et échappent à l'impôt.

Après une décennie de bonnes performances, le produit intérieur brut (PIB) ayant progressé au rythme moyen de 6 % par an depuis 2004, le début de 2009 a été marqué par l'incertitude quant aux perspectives de croissance du Ghana. Comme on pouvait s'y attendre, le ralentissement a bien eu lieu en 2009, avec 4,7 % de croissance, le plus faible taux depuis 2002, alors que le pays avait atteint un pic de 7,3 % en 2008. La croissance devrait reprendre légèrement en 2010 pour s'établir à 6,4 %, avant d'atteindre 8,3 % en 2011, sous l'impulsion de la reprise mondiale, mais aussi des investissements publics exceptionnels dans le secteur pétrolier et des recettes attendues des nouveaux champs pétroliers.

Le pays a subi de fortes pressions inflationnistes au premier semestre 2009, pour deux raisons : la trop forte expansion de la masse monétaire dans les mois qui ont précédé les élections générales de décembre 2008, ainsi que la crise de l'alimentation et de l'énergie de 2008. Cependant, ces poussées se sont affaiblies au troisième trimestre, si bien qu'en décembre 2009 l'inflation s'établissait à 16 %, contre 20,7 % en juin 2009. Le taux moyen pour 2009 s'élève à 19,3 % – le taux le plus élevé en cinq ans. Il ne devrait pas dépasser 10 à 12 % à la fin 2010.

Malgré des années de très bonnes performances, l'économie continue de souffrir du manque d'infrastructures. L'agriculture représente toujours près d'un tiers du PIB, alors que le secteur industriel y contribue à hauteur de 28 %. Le secteur agricole a enregistré une très forte croissance par rapport aux années précédentes et aux autres secteurs. Le tertiaire a progressé de 9,3 % en 2008, pour atteindre 4,6 % du PIB. La croissance de l'industrie reste inférieure d'environ 4,3 points de pourcentage à celle de l'an dernier.

La crise financière mondiale a été relativement favorable aux termes de l'échange. Le pays demeure vulnérable du fait de sa dépendance excessive vis-à-vis de quelques matières premières. Les exportations représentent une part importante du PIB mais ne sont guère diversifiées en termes de produits et de destinations. L'or et le cacao représentent plus de 70 % des exportations en 2009, leur part respective s'élevant à 42 % et 30 %. La production manufacturière ne représente que 9 % de la production totale, malgré les discours des gouvernements successifs en faveur de l'industrialisation.

Les Ghanéens sont allés aux urnes, en décembre 2008, pour élire un successeur au président John Agyekum Kufuor, ainsi que 230 parlementaires. Après deux tours, le professeur John Evans Atta Mills, du parti d'opposition, le Congrès national démocratique (*National Democratic Congress* – NDC) a gagné l'élection présidentielle, avec seulement 40 000 voix de différence sur son rival. La transmission démocratique et pacifique du pouvoir en janvier 2009, en dépit de cette très faible marge, a été saluée comme exemplaire, à l'échelle de l'Afrique. C'est sans doute l'une des raisons qui a valu au Ghana d'accueillir en juillet 2009 la première visite officielle en Afrique du président américain Barack Obama.

Le président John Evans Atta Mills s'est engagé à faire de la lutte contre la corruption une priorité. Le vote de la loi sur la liberté de l'information (*Freedom of Information Act*) a démontré que le parti respectait ses promesses de ce point de vue. Des accusations ont été formulées contre d'anciens responsables publics. Mais de nombreuses personnes, notamment dans les partis d'opposition, doutent que le gouvernement aille jusqu'à révéler l'identité de ses propres dirigeants pour les sanctionner. Nombre de hauts responsables ont omis de déclarer leurs actifs lors de leur prise de fonction, comme le requiert pourtant la constitution, sans que le président ne fasse preuve d'une volonté de sanction.

Le Ghana poursuit ses préparatifs en vue du démarrage de la production de pétrole et de gaz prévue pour le dernier trimestre 2010. La performance économique de 2010 devrait être déterminée par les investissements dans les infrastructures pétrolières, alors que la croissance en 2011 sera influencée par les exportations de pétrole. Le gouvernement recherche des sources de recettes non pétrolières en réformant l'administration fiscale et en rendant le système plus efficace. A cette fin, le champ des opérations du Service des grands comptes (*Large Taxpayers Unit*) doit être élargi, pour veiller à ce que les très grandes entreprises bénéficient d'un guichet unique. La

part des recettes fiscales dans le PIB a progressé, passant de moins de 17 % à environ 23 % sur la période 2000-09. Mais l'assiette fiscale effective reste faible, en raison de l'importance du secteur informel.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

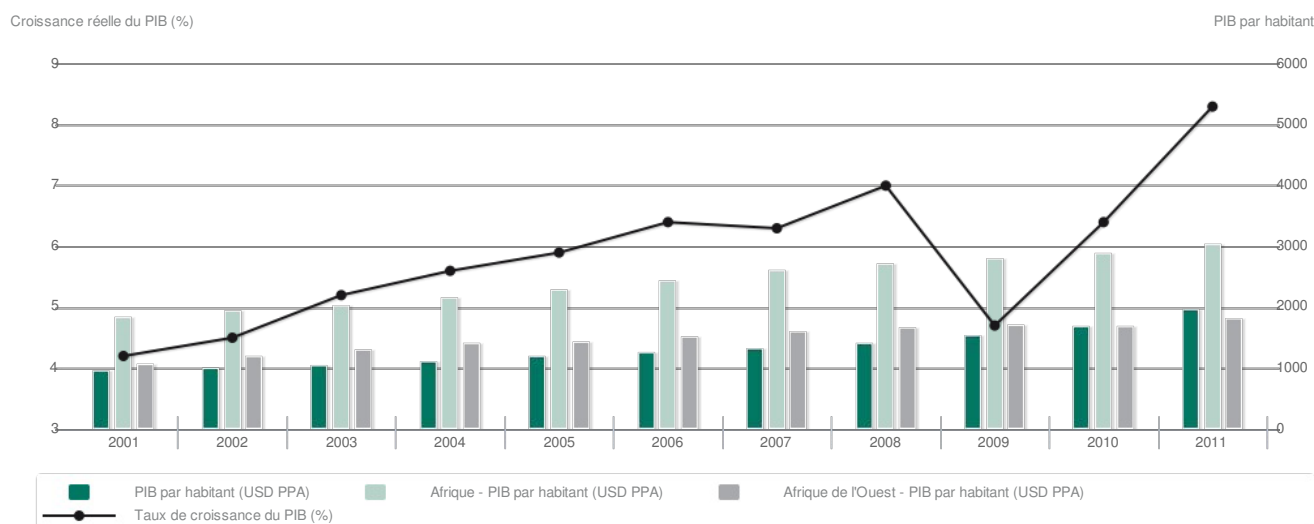
|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011 |
|----------------------------------|-------|-------|-------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 7.0   | 4.7   | 6.4   | 8.3  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 18.1  | 18.8  | 12.2  | 10.1 |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -14.0 | -10.0 | -6.4  | -3.1 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -15.8 | -23.4 | -19.7 | -9.4 |

**Source:** Données du Service statistique du Ghana et Banque de Ghana ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/876738538632>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/870250305120>



## Guinée

Le retour possible à un nouvel ordre constitutionnel au terme d'élections libres, transparentes et équitables en 2010 pourrait ouvrir des perspectives meilleures pour une dynamique de paix sociale et de stabilité macro-économique nécessaires au lancement des réformes profondes en vue de la lutte contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion.

L'accélération de la diversification de l'économie s'impose en vue de la valorisation du potentiel considérable inexploité de tous les secteurs et dans toutes les régions.

Les défis à relever portent sur la promotion de la bonne gouvernance, la mobilisation et l'utilisation rationnelle des ressources publiques, le renforcement du dialogue social et des capacités de gestion.

La Guinée dispose d'un potentiel économique considérable, varié et inexploité. Pourtant, le pays peine à décoller. La croissance économique est structurellement faible et lente, avec des poussées inflationnistes. D'autre part, le pays est frappé de plein fouet par la crise pétrolière (2007/08), alimentaire (2008) et la crise financière (2009).

Ce pays s'est engagé sur la période 1985-2002 dans un processus de libéralisation et de transformation économique : il a permis une croissance réelle moyenne du PIB de 4 % par an sur la période (soit un accroissement de 0.8 % du revenu par habitant), tout en stabilisant les prix et le taux de change.

Après des dérapages dans la mise en œuvre des réformes entre 2003-06, qui ont abouti à une baisse du revenu par habitant de 0.6 %, le marasme économique s'est amplifié en 2007 sous l'effet de la crise mondiale. L'inflation est remontée à plus de 22 %, associée à la dépréciation de la monnaie (18 %).

Il s'en est suivi une détérioration des conditions de vie des populations : elle traduit la hausse de l'incidence de la pauvreté de 49.1 % en 2002/03 à 53 % en 2007/08. Face aux difficultés, la Guinée a lancé la mise en œuvre depuis 2007 de réformes au titre de sa deuxième stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP 2), appuyée par la facilité de réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) du FMI et les interventions des autres partenaires techniques et financiers (PTF).

Les réformes ont porté leurs fruits en 2008 en dépit d'un contexte international difficile : les investissements (publics et privés) ont augmenté de 14 %. La croissance s'est accélérée de 1.8 % en 2007 à 4.9 % en 2008. Elle est tirée par l'amélioration des termes de l'échange résultant de l'envolée des cours des matières premières minières et de la baisse des prix du pétrole.

L'assainissement du cadre macro-économique et des finances publiques, la réhabilitation des principales infrastructures de transport et de production ont favorisé l'entrée de nouveaux opérateurs dans les secteurs porteurs (agriculture, mines et construction). Le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant a augmenté de 375.6 USD en 2007 à 382 USD en 2008, l'inflation a baissé de 4 points de base.

L'atteinte du point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE, un enjeu de taille presque réalisé à la fin de 2008, a été finalement reportée en 2010 suite à l'avènement du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD), le 23 décembre 2008. Le CNDD est le groupe de militaires qui a pris le pouvoir à la mort du Président Lansana Conté.

La conjoncture économique en 2009 a été marquée par la crise socio-politique à l'origine des événements de septembre 2009 (massacre de manifestants par le régime militaire) et de décembre 2009 (tentative d'assassinat de Moussa Dadis Camara, le chef de la junte) qui a abouti à une nouvelle transition politique à partir de janvier 2010.

Ces crises, reflet de la mal-gouvernance, sont les conséquences de la rupture de dialogue, *i)* au plan interne entre acteurs politiques autour d'un consensus sur la stratégie de conclure un pacte républicain pour faire face aux défis et enjeux majeurs du pays et, *ii)* au plan externe, avec les partenaires techniques et financiers. Globalement, l'instabilité politique n'a pas facilité la mise en œuvre de deux cycles de DSRP (2001-06 et 2007-10) et n'a pas permis de réaliser des progrès sensibles dans l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

C'est dans ce contexte d'incertitude politique et économique que se sont conclus les accords de Ouagadougou : ces derniers servent de base à la reprise du dialogue inter-guinéen pour une transition politique apaisée vers des élections libres, ouvertes, équitables et transparentes en 2010.

L'objectif global de la feuille de route économique et politique de la transition 2009/10 vise le renforcement du dialogue social et

politique inter-guinéen devant conduire à un nouvel ordre constitutionnel, au retour des forces de défense et de sécurité (FDS) dans les casernes et à leur conversion en une force républicaine au service de la paix, de la démocratie et du développement.

Cet objectif se décline en trois sous-objectifs spécifiques : *i)* organiser des élections libres, transparentes et crédibles, *ii)* mettre en œuvre le programme de base de la réforme des FDS et, *iii)* renforcer les acquis des mesures prises entre 2007/2009 au titre de la mise en œuvre du DSRP, de la FRPC et de l'initiative PPTE, dans le cadre d'un programme économique minimum d'urgence (PEMU).

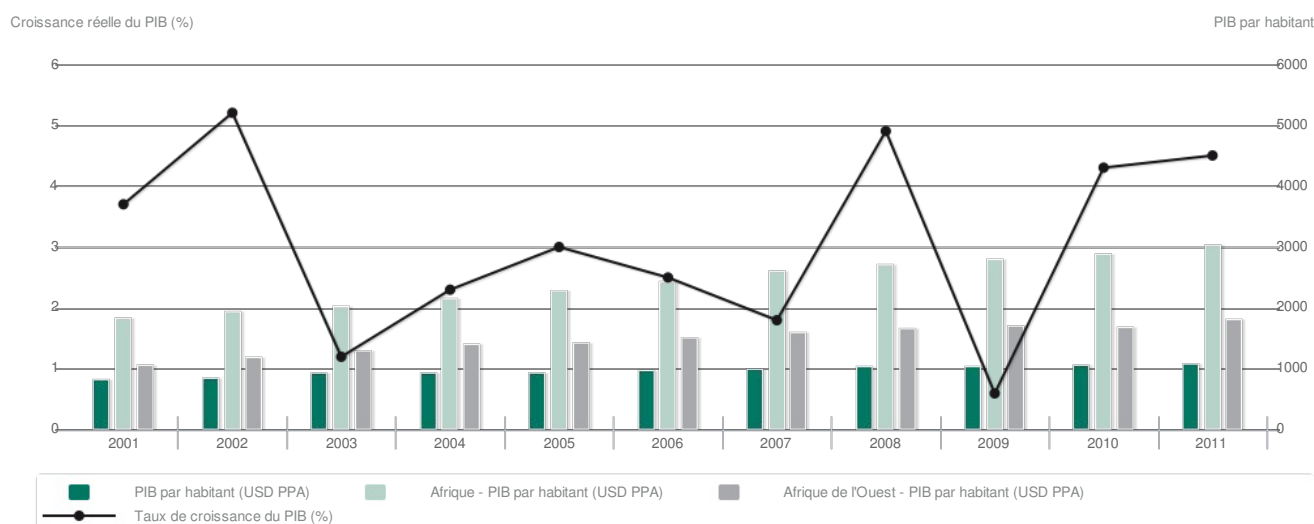
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011  |
|----------------------------------|------|------|------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 4.9  | 0.6  | 4.3  | 4.5   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 18.4 | 4.8  | 8.9  | 4.7   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -1.2 | -1.5 | -6.1 | -6.6  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -6.9 | -9.3 | -8.3 | -10.2 |

**Source:** Données des autorités guinéennes ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/877043255730>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/870310701041>



## Guinée-Bissau

La croissance de la Guinée-Bissau a reculé à 2.9 % en 2009, contre 3.3 % en 2008, freinée par l'instabilité politique intérieure et le retard consécutif des décaissements de l'aide au développement. Elle devrait repartir à moyen terme, malgré un risque de résurgence des troubles politiques.

La relance passe par des réformes structurelles drastiques dans l'administration (sécurité et défense notamment), des investissements dans l'agriculture, les infrastructures et l'approvisionnement énergétique, l'amélioration de l'environnement des affaires et la mise en exploitation du potentiel minier du pays. À deux conditions : la normalisation de la situation politique et un soutien ferme des donateurs.

L'aptitude du pays à mobiliser des ressources est gravement compromise par l'instabilité politique et le déficit de capacités de son administration fiscale. Les conflits réduisent pratiquement à néant les rares progrès obtenus en période de paix. Ce qui explique que les recettes de la Guinée-Bissau soient en chute libre depuis dix ans.

La croissance de la Guinée-Bissau a diminué : elle est passée à 2.9 % en 2009 (contre 3.3 % en 2008). Elle a été freinée par l'instabilité politique intérieure, qui a provoqué un retard des décaissements de l'aide au développement.

L'activité économique avait pourtant été portée par une récolte exceptionnelle de noix de cajou. Faiblement intégré dans l'économie mondiale, le pays n'a pas véritablement souffert directement de la crise économique et financière même si celle-ci a pénalisé les recettes publiques d'exportation et les transferts des travailleurs expatriés.

La croissance devrait atteindre respectivement 3.4 % en 2010 et 4 % en 2011 grâce à l'augmentation de la production agricole et au soutien des donateurs. Le principal risque réside dans un éventuel regain de l'instabilité politique. À moyen terme, l'inflation devrait repartir à la hausse (après un taux négatif en 2009) tout en restant dans les limites de 3 % fixées par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

La Guinée-Bissau est l'un des pays les plus pauvres au monde. De 1961 à 1973, elle a été le théâtre d'une guerre de libération contre les colons portugais. À son indépendance, la Guinée s'est retrouvée dotée d'une administration non structurée et non qualifiée, d'infrastructures désorganisées et dans une situation politique extrêmement instable.

Autant de facteurs qui expliquent la médiocrité de ses performances économiques. Le pays est lourdement dépendant de l'agriculture et du soutien erratique des bailleurs de fonds. Les ressources intérieures se réduisent aux recettes d'exportation.

La normalisation des relations avec le Fonds monétaire international (FMI) en janvier 2008 a permis de débloquer une assistance d'urgence après un conflit (EPCA) en soutien au programme économique du pays pour les années 2008 et 2009.

Une facilité élargie de crédit (FEC) est venue compléter cette aide début 2010. Des réformes fiscales et administratives ont augmenté les rentrées fiscales et permis une limitation des dépenses en fonction des ressources disponibles. Le redressement de l'équilibre budgétaire devrait se poursuivre à moyen terme.

Des exportations exceptionnelles n'ont pourtant pas suffi pour compenser l'augmentation des importations et le recul des transferts des travailleurs expatriés et de l'aide publique au développement (APD), d'où un creusement du déficit de la balance courante.

La relance passe par des réformes majeures dans l'administration (sécurité et défense notamment), des investissements dans l'agriculture, les infrastructures et l'énergie, l'amélioration de l'environnement des affaires et la mise en exploitation du potentiel minier. Mais pour cela, le pays doit recouvrer sa stabilité politique et bénéficier d'un soutien ferme des donateurs.

La transition et les élections pacifiques qui ont suivi l'assassinat du président João Bernardo Vieira en mars 2009 sont autant de signes encourageants de la normalisation politique et du retour à la sécurité. Pour assurer la reprise économique, le nouveau gouvernement devra s'attaquer à trois défis : le maintien de la stabilité, la mise en œuvre des réformes et la lutte contre les trafiquants de drogue.

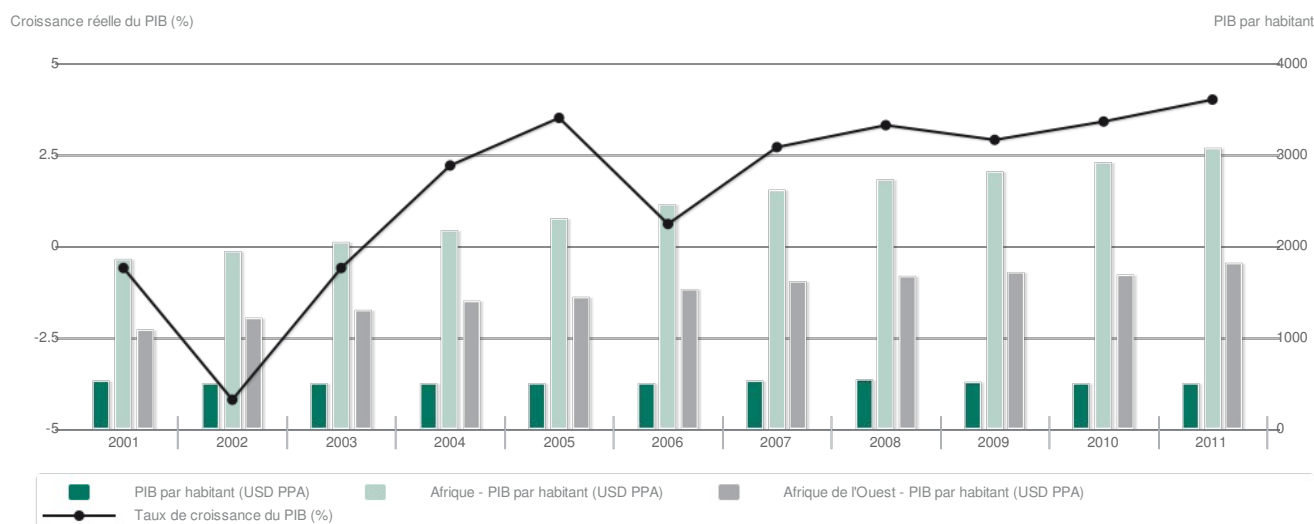
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 3.3  | 2.9  | 3.4  | 4.0  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 10.4 | -1.5 | 2.5  | 2.3  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -7.0 | 1.7  | -0.7 | -0.4 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | 1.8  | -2.2 | -2.4 | -3.1 |

**Source:** Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/876805818613>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/870287576866>



## Guinée équatoriale

Figurant parmi les principaux bénéficiaires des investissements étrangers sur le continent, la Guinée équatoriale a été l'une des économies africaines qui, grâce à ses ressources naturelles, a connu la croissance la plus rapide. Cependant, elle a subi en 2009 un sérieux ralentissement, le taux de croissance de son PIB tombant à moins de 2 % après avoir été supérieur à 11 % en 2008.

Avec une population parmi laquelle 77 % des gens vivent en dessous du seuil de pauvreté, la Guinée équatoriale doit pouvoir utiliser ses revenus pétroliers pour réduire cette pauvreté considérable.

En matière de mobilisation des ressources publiques, l'enjeu majeur est une gestion efficace de l'énorme portefeuille diversifié d'avoirs que le boom pétrolier a généré au profit de l'Etat.

Après qu'elle ait commencé à exploiter son pétrole dans les années 90, la Guinée équatoriale est devenue l'une des économies à avoir connu la croissance la plus rapide au monde. Elle reste l'un des pays d'Afrique ayant la croissance la plus forte de même qu'une des principales destinations pour les investissements étrangers. Cependant elle a souffert en 2009 d'un ralentissement économique, la croissance du produit intérieur brut (PIB) tombant à 1.9 % contre 11.3 % en 2008. Cet effondrement résulte de la chute des cours et de la production de pétrole dans le sillage de la récession mondiale. Si bien que la part des hydrocarbures dans le PIB est tombée de 77 % en 2008 à environ 61 % en 2009. Les hydrocarbures restent néanmoins le principal secteur de l'économie.

Après une récession en 2010 on s'attend à ce que l'économie se redresse progressivement pour retrouver en 2011 une croissance positive, à 2.7 %. La chute des recettes pétrolières a eu un fort effet négatif sur le budget dont l'excédent a perdu 16 points de pourcentage en un an pour s'établir en 2009 à 6.9 % du PIB. Selon les prévisions, il remontera à 14.4 % du PIB en 2010 et continuera de progresser en 2011 (17.7 %). L'excédent des comptes courants est passé, lui, de 3.7 % du PIB en 2008 à 8.3 % en 2009. Il devrait poursuivre sur sa lancée en 2010 (17.3 %) et en 2011 (19.7 %). Il est prévu que l'inflation, qui était de 5.5 % en 2009, descende à 2.4 % en 2010. La Guinée équatoriale ne connaît pas de problème de dette grâce à ses importants excédents budgétaires et à ses réserves de change. À la fin de 2009 sa dette extérieure n'était que de 1 % du PIB ; il est prévu qu'elle tombe à 0.7 % en 2011.

La Guinée équatoriale continue d'être confrontée à de sérieux défis dans sa gestion des affaires publiques du fait, en particulier, d'un haut niveau perçu de corruption. Elle figure dans le peloton de queue mondial formé de 13 pays sur l'indice de perception de la corruption établi par *Transparency International*, organisation qui s'attache à dénoncer et à combattre la corruption dans le monde. De plus, le climat pour l'activité du secteur privé reste difficile. La Guinée équatoriale figure aussi parmi les 13 pays les moins bien classés sur l'indicateur *Doing Business* de la Banque mondiale. Des infrastructures très insuffisantes pour l'électricité et la connexion à Internet, le haut niveau perçu de corruption, des procédures administratives compliquées et un environnement judiciaire peu favorable constituent ses principaux handicaps.

La pauvreté largement répandue, la persistance d'un mauvais état sanitaire et le bas niveau des indicateurs de développement humain (IDH) conduisent à se demander dans quelle mesure la richesse pétrolière du pays pourra bénéficier à la majorité de la population. Les statistiques les plus récentes indiquent que 77 % de la population vivait en 2006 en dessous du seuil de pauvreté. Les taux de mortalité infantile et maternelle sont parmi les plus élevés du globe. Le pays n'est pas en passe d'atteindre plusieurs des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Sur le plan politique, l'élection présidentielle qui a eu lieu en novembre 2009 s'est traduite par un raz-de-marée en faveur du président Nguema Mbasogo, réélu pour un nouveau mandat de sept ans. L'opposition a contesté les résultats, mais ils ont été entérinés. En février 2009 le palais présidentiel à Malabo, capitale du pays, a été la cible d'une attaque. Elle a été repoussée par la garde présidentielle et l'armée.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

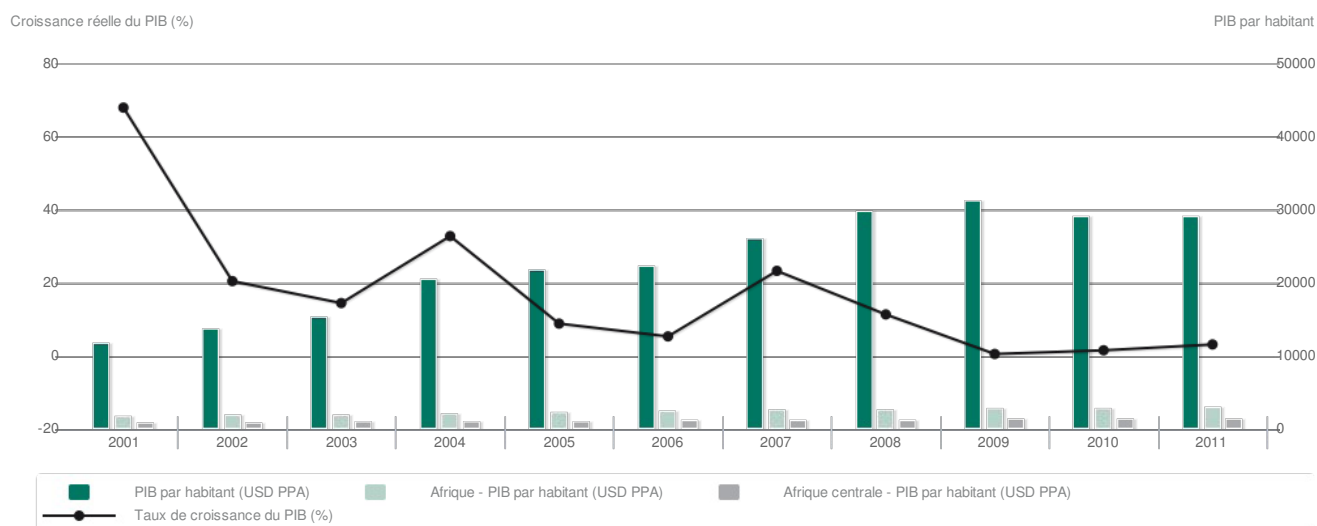
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 11.3 | 0.5  | 1.5  | 3.1  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 6.0  | 5.5  | 2.9  | 2.5  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 22.9 | 6.4  | 8.3  | 8.1  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | 3.7  | 7.3  | 14.9 | 15.8 |

**Source:** Données des autorités nationales, FMI et BEAC ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/876016281037>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868717788132>



## Kenya

Sous l'effet du ralentissement économique mondial, des faibles précipitations et des violences qui ont fait suite aux élections, l'économie kenyane n'a affiché qu'une croissance de 2.5 % en 2009.

L'année 2010 se présente sous de meilleurs auspices, si tant est que la reprise mondiale se confirme, que les pluies soient suffisantes et que les problèmes de gouvernance soient résolus.

Le Kenya pourrait tirer parti d'une intensification de l'intégration et de l'expansion des pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est.

En 2009, les performances de l'économie kenyane ont gravement pâti de trois chocs négatifs. Premièrement, le ralentissement économique mondial a, par ricochet, déprimé les principaux marchés d'exportation du Kenya. Deuxièmement, les précipitations irrégulières, plus tardives et plus brèves ont eu des répercussions négatives sur le secteur agricole et celui de l'énergie. Troisièmement, les effets prolongés des violences post-électorales de 2008 ont sapé la confiance des investisseurs et pesé sur l'ensemble de l'économie et de la population. En conséquence, la croissance kenyane s'est élevée seulement à 2,5 % en 2009. Malgré la morosité des marchés des capitaux à l'international, le Kenya a fait la preuve de la profondeur et de la liquidité de ses marchés financiers par le succès de deux ventes de titres obligataires pour financer son infrastructure en 2009.

Les perspectives de l'économie kenyane s'annoncent meilleures en 2010. Tout d'abord, les exportations kenyanes devraient bénéficier de la reprise attendue de la croissance économique mondiale, ainsi que du renchérissement enregistré début 2010 de certains des principaux produits d'exportation du Kenya. Ensuite, les effets des mesures de relance par voie budgétaire mises en place par les pouvoirs publics à la fin 2009, se feront sentir tout au long de 2010. Les investissements publics et privés devraient eux aussi progresser. Par conséquent, l'économie kenyane devrait afficher une croissance de 3,6 % en 2010.

Cependant, en 2010, des risques significatifs menacent toujours la robustesse de la reprise. Étant donné l'importance de l'agriculture dans le produit intérieur brut (PIB) et sur le marché l'emploi, tout retard dans la saison des pluies (la longue comme la courte) a de graves répercussions économiques et sociales. Des progrès sur le plan de la transparence institutionnelle sont également essentiels pour que toutes les parties prenantes kenyanes s'impliquent en toute confiance. Il convient de porter une attention particulière aux problèmes résultant des expulsions et réinstallations des personnes qui vivaient dans la forêt Mau, principale réserve d'eau du pays. De même, il faudra observer de près les avancées de la Cour pénale internationale dans son enquête sur les violences post-électorales, ainsi que les efforts destinés à soumettre la constitution à référendum en 2010.

Sur un plan plus positif, le Kenya, qui constitue déjà une plateforme cruciale pour les pays d'Afrique de l'Est, pourra bénéficier de l'intégration plus poussée de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). La CAE projette la mise en place d'une banque centrale et d'une monnaie communes, ce qui devrait intensifier les échanges au sein de la région. Le protocole sur le marché commun, qui a été signé à la fin 2009 et devrait être ratifié mi-2010, aura vraisemblablement un impact significatif sur l'intégration du Kenya au reste de l'Afrique de l'Est dans un avenir immédiat. Les entreprises kenyanes bien placées pour tirer parti de la libre circulation de la main-d'œuvre et des capitaux. Par comparaison avec le reste du continent, l'économie kenyane présente la caractéristique importante d'être fortement tournée vers les exportations à destination d'autres pays d'Afrique de l'Est. À ce titre, les performances extérieures du Kenya en 2010 dépendront du rythme de croissance de l'Afrique de l'Est, et plus particulièrement de l'Ouganda et de la Tanzanie.

Le Kenya tirera également avantage de sa situation stratégique, de ses échanges avec le reste du monde via le port de Mombasa et l'aéroport de Nairobi, ainsi que de ses secteurs financier et des services bien développés. En outre, les entreprises du pays, en particulier celles qui opèrent dans le secteur en pleine expansion des technologies de l'information et de la communication (TIC) devraient largement tirer parti de deux câbles de fibre optique (*Teams* et *Seacom*) inaugurés en 2009. Compte tenu de tous ces facteurs, et sauf choc extérieur majeur, l'économie kenyane devrait se redresser en 2010 et 2011.

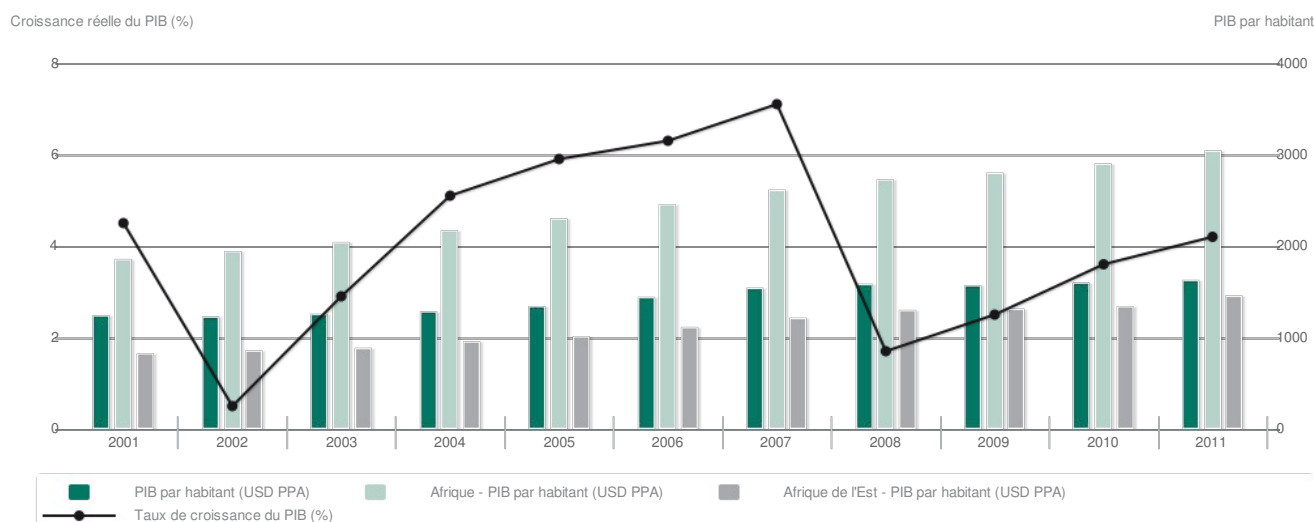
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 1.7  | 2.5  | 3.6  | 4.2  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 18.5 | 9.3  | 7.3  | 6.4  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -5.9 | -5.8 | -6.1 | -6.8 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -6.5 | -4.9 | -6.7 | -7.2 |

**Source:** Données du Bureau central des statistiques du Kenya (KNBS) et ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/877144715415>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/870322057373>



## Lesotho

Les perspectives de croissance pour 2010 et 2011 restent faibles et reposent sur la demande extérieure en produits textiles.

La montée du chômage, la diminution des envois de fonds par les travailleurs expatriés et l'insuffisance du système de protection sociale laissent redouter une dégradation du niveau de vie.

Le pays devra investir massivement dans la production et la distribution de l'eau et de l'électricité pour soutenir l'activité, mais la baisse des recettes de l'Union douanière de l'Afrique australe (UDAA) pose un sérieux problème.

La crise mondiale a eu de graves incidences sur l'économie du Lesotho en 2009, compromettant les perspectives pour 2010 et au-delà. De 4.4 % en 2008, la croissance du produit intérieur brut (PIB) est tombée à 1.1 % en 2009, à la suite du ralentissement des secteurs industriel et minier. L'emploi dans le secteur industriel a diminué de 4.1 % en 2009, selon les estimations du gouvernement, et la hausse du chômage est également due aux licenciements dans les industries textile et extractive en Afrique du Sud. Le nombre de mineurs lesothans partant travailler en Afrique du Sud a baissé de 10 % au troisième trimestre 2009.

Bien que resté excédentaire en 2009 pour la sixième année consécutive, le budget de l'État devrait connaître en 2010 un déficit équivalant à 4.6 % du PIB, selon les prévisions. Cette dégradation s'explique notamment par la baisse brutale des recettes douanières de l'UDAA (Afrique du Sud, Lesotho, Botswana, Namibie et Swaziland), la principale source de revenus du Lesotho. La crise a entraîné une diminution de la demande en biens d'équipement et de consommation importés, qui a réduit d'autant les recettes de l'UDAA.

Le solde des comptes courants est passé d'un excédent de 3.2 % du PIB en 2008 à un déficit de 2 % en 2009. La crise a également durement touché les envois de fonds par les travailleurs expatriés, qui ont baissé de 9.6 % en 2009. Les déficits du budget et des comptes courants en 2010 exposent le pays à un risque de surendettement si la restructuration en cours du système fiscal n'est pas menée à bien. L'inflation a reculé au dernier trimestre 2009 grâce à une meilleure production agricole, à une monnaie plus forte et à une baisse globale de la demande en biens et services.

Les effets conjugués de la diminution des revenus, de la hausse du chômage et de la faiblesse de la balance globale menacent d'annuler les bénéfices de la croissance accélérée et de la stabilité macro-économique des dernières années. Pour la première fois en six ans, le PIB par habitant a baissé en 2009, de 1.6 %.

La croissance soutenue jusqu'en 2008 et une réduction des inégalités de revenus ont contribué à diminuer la proportion de la population du Lesotho vivant avec moins de 1 dollar (USD) par jour, qui est passée de 45.4 % en 1999 à 33.1 % en 2008. La poursuite de cette tendance permettrait au pays d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) visant à réduire de moitié la famine et la misère à l'horizon 2015. Mais, selon les estimations, l'extrême pauvreté est repartie à la hausse, et a augmenté d'environ 2 % en 2009. Selon une récente enquête publique, la hausse du chômage et la chute du revenu des ménages risquent d'affecter par ailleurs le taux de scolarisation.

Les autorités ont engagé en 2009 des réformes visant à stimuler la croissance à court et moyen terme, et à augmenter les chances du Lesotho d'atteindre à la fois les OMD et ses propres objectifs de développement définis dans l'initiative « Vision 2020 ». Ces réformes s'appuient sur différentes stratégies : le soutien de l'industrie du textile et de l'habillement, le développement du secteur privé et la mobilisation des ressources nationales.

Pour accroître la compétitivité de l'industrie textile, les mesures vont du financement direct à l'assistance technique. Il est prévu de créer des services institutionnels et financiers afin de soutenir les entreprises locales et étrangères d'import-export, les anciennes comme les nouvelles. On explore de nouveaux marchés et de nouveaux produits susceptibles de relancer les exportations vers l'Afrique australe, l'Union européenne (UE), les États-Unis et d'autres régions du monde. Le gouvernement sollicite la coopération de la Chine pour développer le savoir-faire national et augmenter la productivité au contact des entreprises textiles chinoises. Il a en outre réservé 600 millions de lotis lesothans (LSL), soit 79 millions USD, à l'aménagement d'un nouveau site industriel alimenté en eau, pourvu de voies d'accès, de bâtiments industriels et de moyens de communication, pour attirer les entreprises.

Des efforts seront également entrepris pour remédier au manque d'attractivité du Lesotho aux yeux des investisseurs. La mobilisation des ressources intérieures est elle aussi devenue une priorité grandissante pour les pouvoirs publics. Des réformes sont mises en œuvre avec pour objectif de perfectionner le système de recouvrement des impôts, d'élargir l'assiette de l'imposition et d'élever le niveau de civisme fiscal. Un vaste programme d'investissements publics devrait stimuler l'activité économique en 2010 et 2011. À court terme,

les autorités souhaitent faire passer le rythme de croissance du PIB réel à 2.3 % en 2010 puis à 3.3 % en 2011. Mais un volume d'exportations médiocre pourrait menacer dans le même temps la balance des comptes courants.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

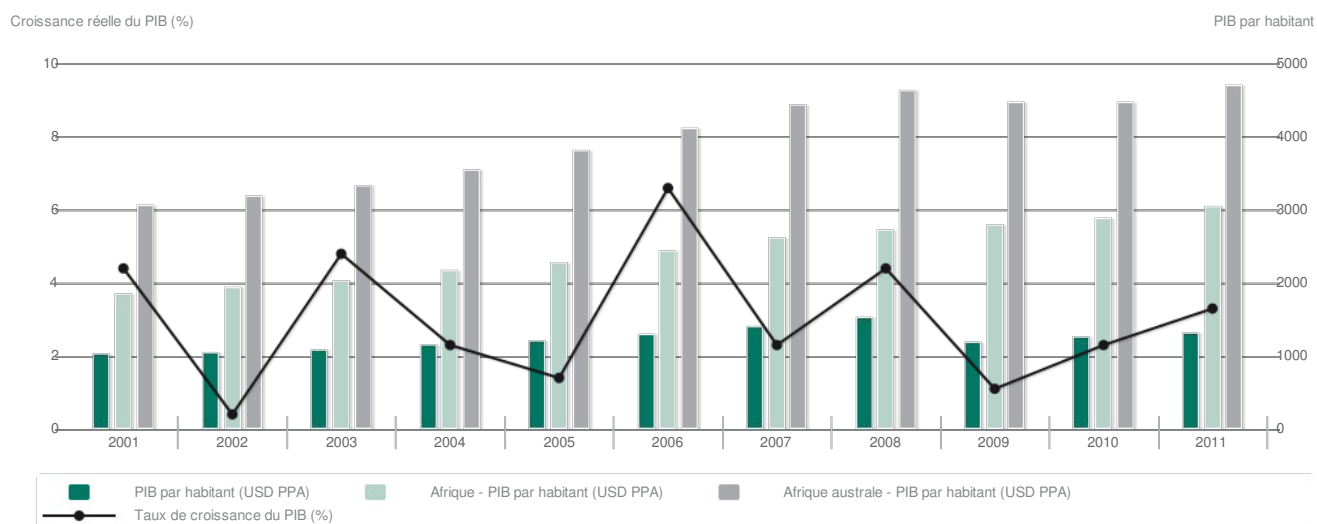
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011  |
|----------------------------------|------|------|------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 4.4  | 1.1  | 2.3  | 3.3   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 10.7 | 4.8  | 5.5  | 5.4   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 19.5 | 8.2  | -4.6 | -12.3 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | 3.2  | -0.2 | 3.3  | -0.1  |

**Source:** Données du Bureau des statistiques et de la Banque centrale de Lesotho, calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/877243251868>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et du Bureau des statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/870465400880>



## Liberia

La reconstruction après la guerre civile et l'assistance des donateurs ont dynamisé la croissance du Liberia. Cependant, le redémarrage complet des activités minières et de la production de bois d'œuvre ayant pris plus de temps que prévu, la croissance du PIB en volume, estimée dans un premier temps à 10.8 % pour 2009, a été revue à la baisse à 4.1 %.

Le rapport de la Commission vérité et réconciliation et l'issue de l'élection présidentielle, à laquelle la présidente Ellen Johnson-Sirleaf entend se représenter, ainsi que du scrutin législatif d'octobre 2011, seront déterminants pour la stabilité politique du pays.

En 2009, le conseil d'administration de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a décerné le prix de la conformité au Liberia, qui a achevé le processus très rapidement et est le seul pays à avoir intégré la foresterie dans son rapport.

Depuis la fin de la deuxième guerre civile, qui a déchiré le pays entre 1999 et 2003, la reconstruction et le volume d'aide impressionnant débloqué par les donateurs stimulent la croissance économique du Liberia. Estimée dans un premier temps à 10.8 % pour 2009, la croissance du produit intérieur brut (PIB) en volume a dû être revue à la baisse à 4.1 %, car le redémarrage complet des activités minières et de la production de bois d'œuvre a pris du retard. Cette croissance devrait être alimentée par l'agriculture (y compris la foresterie) et par les services. Les perspectives pour 2010 et 2011 sont positives étant donné que la crise du crédit et la récession mondiales sont en train de se dissiper. Selon les projections, le PIB devrait afficher une croissance d'environ 6.9 % en 2010 et de 7.7 % en 2011.

La lenteur de la croissance du Liberia en 2009 s'explique dans une large mesure par la crise économique et financière mondiale. Les entrées de devises ont reculé par rapport à 2008 sous l'effet de plusieurs facteurs : chute des envois de fonds, qui sont passés de 959 millions de dollars (USD) en 2008 à 782 millions USD en 2009, repli des recettes d'exportation et révision à la baisse, voire report, des investissements dans le secteur minier et dans les autres secteurs clés. Le dollar libérien (LRD) s'est déprécié de 7.1 % face au dollar, pour s'établir à 67.81 LRD pour un USD fin 2009, contre 63.29 LRD fin 2008. La crise a entraîné des baisses de rémunérations et des licenciements, notamment dans les plantations de caoutchouc et dans les entreprises minières. Pour répondre à la crise, les autorités libériennes ont proposé un certain nombre de mesures, dont des baisses d'impôts et la création d'un fonds de garantie de 2 millions USD pour les chefs d'entreprise du pays.

Même si la crise alimentaire s'est atténuée en 2009, les autorités et des institutions telles que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD) ont poursuivi le programme de sécurité alimentaire lancé en 2008 pour amortir l'impact de cette crise. Les droits de douane sur les importations de riz ont été allégés et la Banque centrale du Liberia (Central Bank of Liberia – CBL) a créé un fonds doté de 1 million USD pour l'achat de riz local, afin de procurer un approvisionnement alimentaire correct à la population et d'étoffer le programme alimentaire destiné aux écoles. Le taux d'inflation, mesuré par l'indice des prix à la consommation harmonisés (IPCH), est retombé à 7.4 % en 2009, contre 17.5 % en 2008, à la faveur d'un tassement des prix du pétrole et des denrées alimentaires.

La loi sur l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives du Liberia (ITIEL) a été promulguée en 2009. L'ITIEL est la première et la seule initiative de ce type au monde qui englobe aussi la foresterie et l'agriculture. Le Liberia est également le premier pays d'Afrique et le deuxième pays au monde (après l'Azerbaïdjan) à en avoir achevé la validation. Le conseil d'administration de l'ITIE a ainsi félicité le Liberia pour avoir été le pays le plus efficace dans la mise en œuvre de l'ITIE en 2009. Les recettes fiscales du pays, hors dons, ont bondi, passant de 72.7 millions USD en 2000 à 187.8 millions USD en 2008. Entre 2000 et 2008, elles ont représenté plus de 81 % des recettes totales, dons compris.

Le pays doit tout particulièrement veiller à ne pas compromettre les avancées politiques obtenues depuis la fin de la guerre civile. La mise en œuvre du rapport de la Commission vérité et réconciliation (CVC), soumis au pouvoir législatif en juin 2009, ainsi que la tenue, en octobre 2011, d'élections législatives et du scrutin présidentiel pour lequel la présidente, Ellen Johnson-Sirleaf, a annoncé son intention de briguer un second mandat, seront déterminantes pour la stabilité politique du Liberia. Le rapport de la CVC recommande de juger les auteurs d'atteintes aux droits de l'homme perpétrées pendant la guerre civile et d'écarter la présidente, ainsi que d'autres personnalités, de toute fonction officielle pendant 30 ans.

D'autres menaces planent sur la stabilité sociopolitique et économique du pays : la corruption, le taux de chômage élevé, la pauvreté, les différends fonciers, les tensions ethniques et religieuses, les crimes avec violence, dont les vols à main armée, ainsi que les violences sexuelles et les violences faites aux femmes.

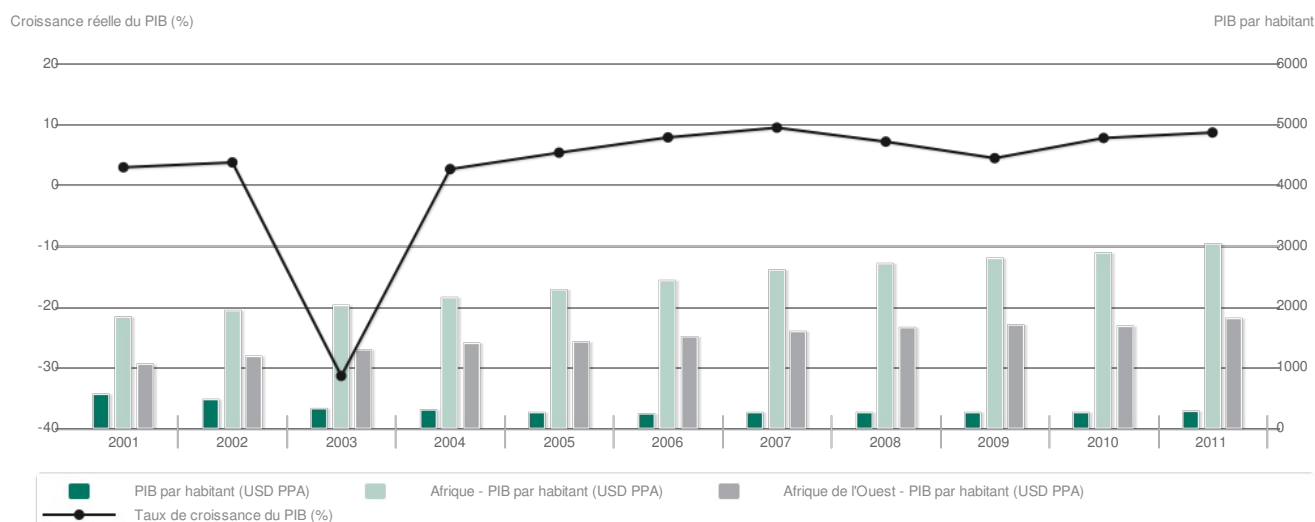
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 7.1   | 4.4   | 7.7   | 8.6   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 17.5  | 7.8   | 5.0   | 5.3   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 1.6   | -1.6  | -0.7  | -1.8  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -53.9 | -52.8 | -63.0 | -56.4 |

**Source:** Données de la Cedeao et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/877360251171>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et du Liberia Institute of Statistics and GeoInformation Services ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/870558841428>



## Libye

La Libye a peu subi les effets de la crise économique et financière mondiale et sa croissance devrait dépasser dès la fin de l'année 2010 son rythme d'avant la crise.

La Libye poursuit son ambitieux programme de diversification et de privatisation et engage des investissements publics dans les transports, le logement, les services publics et l'énergie électrique.

Malgré les récents efforts de diversification de ses revenus, les hydrocarbures représentent encore plus de 90 % des recettes publiques de la Libye.

La Libye est l'un des pays les plus prospères d'Afrique. Troisième producteur de pétrole après l'Angola et le Nigeria, elle possède les plus grandes réserves prouvées du continent. La Libye n'a été que légèrement touchée par la crise économique et financière mondiale. Selon les prévisions, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est toutefois ralentie à 2 % en 2009, en raison du repli des cours internationaux du pétrole et de la réduction des quotas de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

Le recul du prix des matières premières a également freiné l'inflation, la ramenant à environ 2.5 % sur les trois premiers trimestres de 2009, contre 10.4 % en glissement annuel. L'inflation devrait se stabiliser à moyen terme autour de 5.5 %. Le solde budgétaire et le solde des comptes courants sont retombés à respectivement 10.6 et 16.8 % du PIB en 2009, contre 26.9 et 40.7 % en 2008. Les perspectives de croissance tablent sur un retour au rythme d'avant la crise, soit 5.2 % en 2010 et 6.1 % en 2011, avec la reprise de la demande mondiale de pétrole et des cours.

En dépit d'efforts significatifs depuis les deux dernières décennies pour diversifier son économie, la Libye demeure très dépendante des hydrocarbures, qui représentent près de 70 % de son PIB et génèrent plus de 90 % de ses recettes publiques et 95 % de ses recettes d'exportation. Étant donné le peu d'emplois que nécessite ce secteur, la Libye est en butte à un taux de chômage de 20.7 % (recensement de 2006).

Pour atténuer sa dépendance envers le pétrole et sa vulnérabilité corollaire aux chocs provoqués par l'irrégularité des cours mais aussi pour traiter le problème aigu du chômage (qui frappe notamment les jeunes diplômés), la Libye s'est lancée dans une série de réformes visant à rationaliser un secteur public démesuré et peu efficace, à promouvoir le commerce et à attirer les investissements privés et étrangers. L'ouverture de l'économie libyenne a suscité l'intérêt des investisseurs étrangers attirés par les perspectives du secteur de l'énergie, du bâtiment et, dans une moindre mesure, par le secteur du tourisme, un nouveau venu prometteur. Selon l'édition 2009 du *Rapport mondial sur l'investissement* de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced), les investissements directs étrangers (IDE) vers la Libye ont quadruplé entre 2005 et 2008.

Le pays souffre toujours d'un environnement des affaires que beaucoup qualifient d'imprévisible et de pesant ; il est mal organisé, le processus de décisions est complexe et les qualifications des ressources humaines et la main-d'œuvre ne correspondent pas aux besoins du nouveau secteur privé. Conjuguées à un cadre juridique et institutionnel opaque, ces contraintes structurelles entravent les efforts de diversification de la Libye.

Si l'extrême pauvreté est en bonne voie d'être éradiquée et si le revenu par habitant augmente, les systèmes de santé et d'éducation restent médiocres. Le pays doit impérativement engager des réformes s'il veut favoriser le développement d'une économie davantage tirée par le secteur privé.

**Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques**

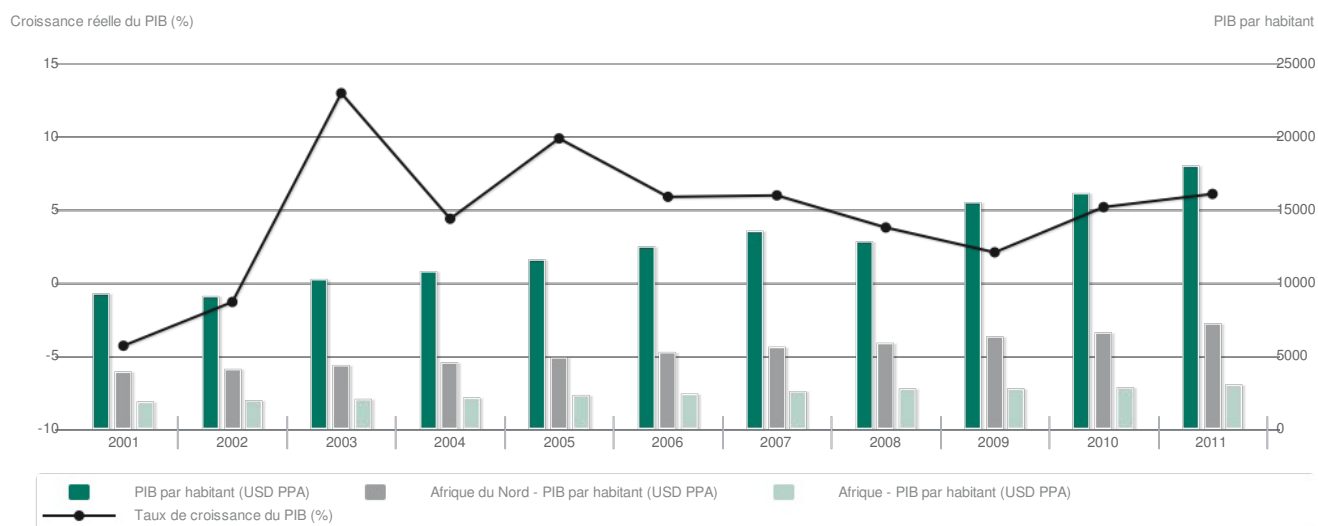
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 3.8  | 2.1  | 5.2  | 6.1  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 10.4 | 2.5  | 5.3  | 5.6  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 26.9 | 10.6 | 14.8 | 21.6 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | 40.7 | 16.8 | 32.6 | 37.3 |

**Source :** Données de la Banque centrale de Libye ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/877504841208>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/870663383018>



## Madagascar

Madagascar a été frappée par une crise politique dont l'impact sur les performances économiques s'est fait durement sentir en 2009.

Les perspectives pour 2010 et 2011 dépendent de l'issue de la crise politique et de la reprise des flux d'aide extérieure.

La crise a été particulièrement dure pour les secteurs sociaux : la pauvreté augmente alors que les services d'éducation et de santé de base se dégradent.

L'année 2009 a été marquée par une nouvelle et profonde crise politique, dont les conséquences néfastes ont amplifié celles de la crise financière mondiale : le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) pour 2009 est négatif, à -4.5 %. Le changement de pouvoir, considéré comme non démocratique, a été condamné par la communauté internationale et l'aide extérieure a en partie été gelée. Or, la croissance est principalement tirée par les investissements publics, eux-mêmes financés par les ressources extérieures. Le pays est donc très dépendant de l'aide et les perspectives pour 2010 et 2011 sont par conséquent largement conditionnées à la capacité du pays à sortir de la crise politique. Mais, même dans l'hypothèse d'une normalisation rapide de la situation politique, la croissance devrait rester négative en 2010. En effet, les moteurs de croissance, tels que le tourisme et le bâtiment et les travaux publics (BTP), sont particulièrement sensibles à la crise. En outre, le tarissement des financements pour subventionner une « révolution verte » pourrait avoir des conséquences négatives sur la production agricole.

La faible capacité de mobilisation des ressources domestiques n'a pas permis de prendre le relais de l'aide extérieure et l'État a dû mener une politique budgétaire restrictive pour éviter de creuser le déficit et d'exercer une trop grande pression inflationniste. Le financement des projets de développement, notamment dans les secteurs sociaux, a donc été fortement contraint. Pour autant, le pays a continué d'honorer ses obligations au titre du service de sa dette extérieure, évitant ainsi les sanctions internationales. Parallèlement, la banque centrale s'est efforcée de lutter contre l'inflation, notamment en intervenant sur le marché des changes pour éviter une trop forte dépréciation de la monnaie nationale, tout en soutenant l'économie déjà mise à mal. Bien que le déficit commercial se soit réduit, du fait d'une diminution plus forte des importations que des exportations, la balance globale est devenue déficitaire, en raison de la diminution des flux d'investissements directs étrangers (IDE) et d'aide extérieure.

La crise politique a fortement affecté le secteur privé. Les entreprises ont tout d'abord été sinistrées par les pillages, au commencement de la crise, puis leur activité a été largement entravée par la période d'insécurité qui a suivi. Enfin, la diminution des financements extérieurs et la condamnation du gouvernement par les partenaires commerciaux ont réduit leurs débouchés. La suspension des accords passés avec les États-Unis au titre de la loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (Agoa) devrait ainsi réduire de 20 % la production du secteur textile. Conséquence sociale de ces difficultés économiques, le chômage est en forte hausse, surtout dans les centres urbains.

La dépendance aux ressources extérieures pour le financement de la stratégie de développement est en partie liée au fait que les capacités de mobilisation des ressources fiscales du pays demeurent limitées. En effet, le taux d'imposition est l'un des plus faibles du continent africain. Pour tenter de remédier à cela, le pays s'est engagé, depuis 2007, dans une vaste réforme du système fiscal qui vise non seulement à rendre le système d'imposition plus simple et plus transparent, mais également à rendre l'administration fiscale plus performante et à lutter plus activement contre la fraude et la corruption. Cet accroissement des capacités de mobilisation est une nécessité, compte tenu du fait que plus de la moitié des ressources fiscales sont prélevées sur le commerce extérieur, alors que le pays est engagé dans un processus de libéralisation commerciale avec ses partenaires dans le cadre de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), d'une part, et des accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE), d'autre part.

Les efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont également été affectés négativement par la crise et, bien que les données ne soient pas encore disponibles, une partie des progrès accomplis ces dernières années a sans doute été perdue, notamment en matière de lutte contre la pauvreté, de scolarisation et de santé. La stratégie de lutte contre la pauvreté (*Madagascar Action Plan* ou MAP) a d'ailleurs été abandonnée après le changement de régime, sans être remplacée.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

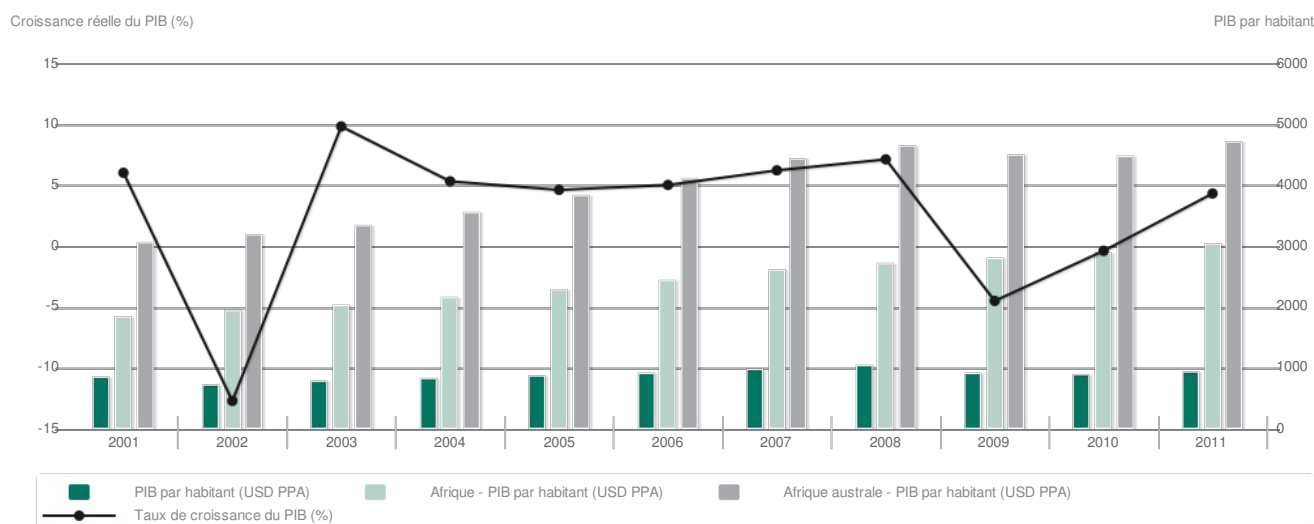
|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 7.1   | -4.5  | -0.4  | 4.3   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 9.2   | 8.9   | 9.1   | 8.0   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -1.9  | -1.3  | -0.6  | -1.0  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -20.5 | -16.2 | -17.4 | -17.7 |

Source: Données de l'INSTAT ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/877682370665>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Source: Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/870834467176>



## Malawi

L'économie du Malawi, très peu diversifiée, s'est montrée assez résiliente, avec un taux de croissance de 7.0 % en 2009.

Les recettes d'exportation ont progressé, grâce à une bonne récolte de tabac (même si les cours ont chuté) et à l'uranium.

Selon les projections, les taux de croissance en 2010 et 2011 devraient ressortir respectivement à 6.0 et 6.2 %, mais des épisodes de sécheresse locale pourraient peser sur ces résultats.

Le Malawi affiche des performances macro-économiques globalement constantes et solides, même si les engagements du gouvernement à réformer ont perdu en vigueur, à mesure qu'approchaient les élections présidentielle et législatives de 2009. Les recettes nationales ont été robustes, à 29.8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2009/10 (estimations), sous l'effet des récentes réformes de l'administration fiscale et des institutions. La création d'une unité chargée des gros contribuables (Large Taxpayers Unit – LTU) et l'élargissement de la fonction de contrôle au sein de l'autorité fiscale du Malawi (Malawi Revenue Authority – MRA) ont contribué à améliorer l'efficacité du recouvrement des impôts. Cependant, l'envolée de la dette intérieure, qui a alourdi le service de la dette, et l'extension des subventions aux engrais bien au-delà des prévisions de budget initiales ont contrebalancé les bénéfices tirés des bonnes performances au niveau des recettes, creusant le déficit budgétaire à 5.4 % du PIB en 2009.

De 2006 à fin 2009, le Malawi a poursuivi *de facto* une politique de taux de change avec une parité fixe. La Banque centrale du Malawi (Reserve Bank of Malawi – RBM) a eu du mal à mettre suffisamment de devises à disposition au taux de change officiel pour répondre à la demande, d'où des arriérés au niveau de la demande d'importations et de graves pénuries de devises. Les réserves de change ont atteint un niveau critique en 2009, tombant à 0.6 mois d'importations. Les autorités ont réitéré leur engagement à réformer la politique publique, annonçant des mesures visant la libéralisation du taux de change et l'assainissement du budget, pour étoffer les réserves de change.

Les élections présidentielle et législatives de mai 2009 ont été déclarées libres et pacifiques et le président Bingu wa Mutharika, à la tête du Parti démocratique progressiste (Democratic Progressive Party – DPP), a été réélu pour un second mandat. Les femmes ayant remporté 21 % des sièges au Parlement, elles disposent de 50 % de représentantes de plus que sur la période 2004-09. Après les élections, le président Mutharika a changé le noyau dur de son équipe de gestion économique, en remplaçant le ministre des Finances, le gouverneur de la banque centrale et le secrétaire au Trésor.

Le DPP dispose d'une majorité de travail au Parlement, ce qui a facilité l'adoption du budget national pour l'exercice 2009/10, ainsi que d'un certain nombre de projets de lois de finance que le Parlement, en l'absence d'une nette majorité, n'avait cessé de reporter sur la période 2004-09. Fort de sa majorité parlementaire, le DPP a voté plusieurs projets de loi durant la session de novembre 2009, ce qui n'a pas manqué de susciter des inquiétudes dans la société civile, notamment au sujet du projet de loi donnant au président le pouvoir de décider de la date des élections locales ou de destituer le vice-président.

Le Malawi fait partie des pays les moins avancés (PMA) de la planète et la pauvreté y reste un problème majeur. Le PIB en volume par habitant aux prix de 2000 ressortait à 189 dollars (USD) en 2009. Néanmoins, des progrès ont été accomplis dans la lutte contre la pauvreté et d'autres problèmes sociaux, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et dans le cadre de la stratégie pour le développement et la croissance du Malawi (*Malawi Growth and Development Strategy – MGDS*). L'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et le recul de la pauvreté ont accompagné de solides performances économiques. Le gouvernement du Malawi estime que le nombre de pauvres est tombé de 52.4 % en 2005 à 40 % en 2009. Quoique toujours faible, le bien-être global s'améliore, comme en témoigne l'indice du développement humain (IDH) des Nations Unies : avec un score de 0.493 en 2009, le Malawi s'y classe 160<sup>e</sup> sur 182 notations, alors qu'il occupait le 164<sup>e</sup> rang sur 177 en 2007/08. Les pouvoirs publics reconnaissent que si des avancées ont été accomplies, les cibles des OMD portant sur l'éducation primaire pour tous, la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, ou encore l'amélioration de la santé maternelle restent hors de portée.

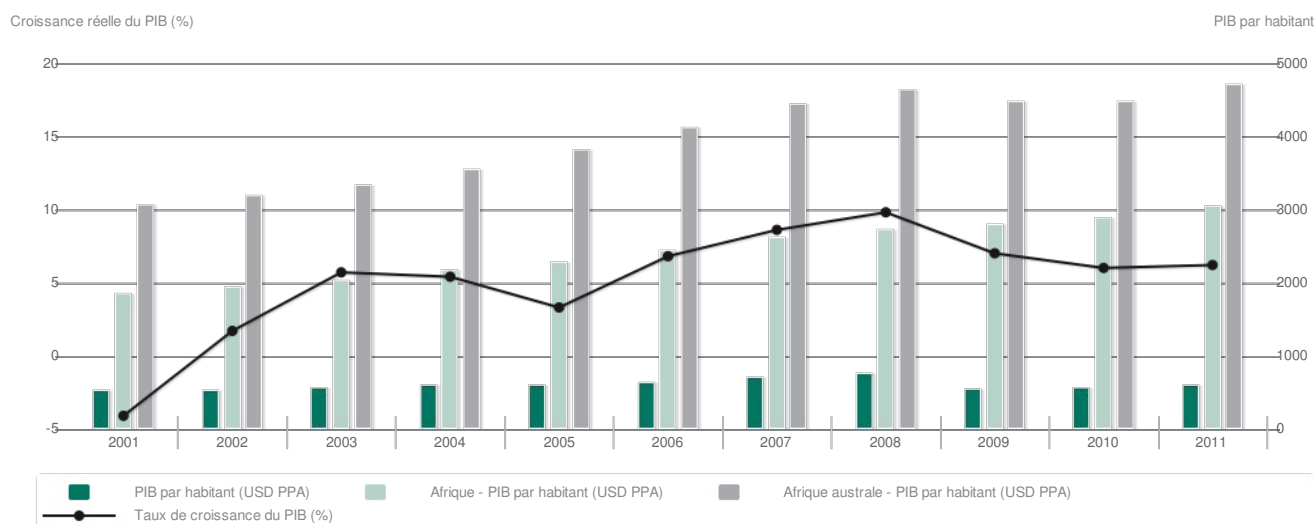
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 9.8  | 7.0  | 6.0  | 6.2  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 8.7  | 8.5  | 8.8  | 7.9  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -2.7 | -5.4 | -1.8 | -2.5 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -6.8 | -8.1 | -5.9 | -7.7 |

**Source:** Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/877807824883>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/870858178283>



## Mali

La croissance a atteint un taux de 4.3 % en 2009, grâce à une campagne agricole satisfaisante due à une bonne pluviométrie.

Les perspectives d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015 sont minces.

La mobilisation des ressources internes s'est améliorée grâce à la modernisation de l'administration fiscale, l'élargissement de l'assiette et la poursuite de l'informatisation des directions régionales des impôts.

Comme en 2008, le gouvernement malien a poursuivi la mise en œuvre du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR 2007-11) en 2009, dans un environnement marqué par la crise financière et économique mondiale. Son ambition, sur la base d'un taux de croissance annuel moyen de 7 %, est d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Malgré la crise, qui a rendu plus complexe la gestion économique, les performances de l'économie malienne ont été satisfaisantes sur le plan conjoncturel. Le produit intérieur brut (PIB) réel a affiché un taux de croissance de 4.3 %, en raison principalement d'une bonne tenue de l'agriculture, qui a bénéficié d'une campagne agricole et d'une pluviométrie satisfaisantes. La poursuite d'une gestion budgétaire et monétaire prudentes, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formalisation de la gestion des finances publiques, a permis de contenir l'inflation ainsi que le creusement des déficits budgétaires et courants.

Malgré une croissance positive et la dégradation contenue des agrégats macro-économiques, grâce à la poursuite des réformes budgétaires et un soutien à l'agriculture, les arbitrages et coupes budgétaires rendus nécessaires par la diminution des ressources n'ont pas permis d'approfondir le volet structurel des réformes. En 2010, dans le sillage de la reprise mondiale, le gouvernement entend poursuivre les réformes budgétaires et accélérer les réformes structurelles, sur la base d'une croissance de 5 % du PIB réel. Avec l'aide de ses partenaires, il entend également mettre l'accent sur l'appui au secteur productif, avec pour objectif de ne pas contraindre les investissements par des coupes systématiques opérées au niveau des dépenses d'investissement, comme ce fut le cas en 2008 et 2009. Le taux d'inflation a été ramené à 2.2 % en 2009, contre 9.2 % en 2008. Cette baisse est le résultat de la détente des prix internationaux des produits alimentaires et de la conduite d'une politique monétaire prudente par le gouvernement.

Le gouvernement a par ailleurs poursuivi sa gestion prudente des finances publiques. Ainsi, le déficit budgétaire de base de l'État a été ramené à 1.5 % du PIB en 2009, contre un déficit de 2.6 % en 2008. Les recettes totales ont progressé à 14.4 % du PIB, en raison d'un meilleur suivi de la collecte et des structures impliquées, notamment de la direction des impôts. Les recettes fiscales – qui représentent en moyenne plus de 85 % des recettes totales – se sont établies à environ 603 milliards XOF (franc CFA BCEAO), en progression de 16 % par rapport à 2008, grâce à de meilleures rentrées au titre de la taxe à la valeur ajoutée (TVA ; +17 % de hausse). Celle-ci représente environ 40 % des recettes fiscales.

La balance des comptes courants a enregistré un déficit de 9.2 % du PIB en 2009, soit une légère amélioration par rapport à 2008 (-9.7 %). Cela s'explique par la réduction du déficit de la balance commerciale, en dépit d'une conjoncture internationale difficile. Ainsi, la balance commerciale a vu son déficit en recul (de -5.5 % en 2008 à -3.2 % en 2009), en raison principalement de l'augmentation des exportations d'or (plus de 70 % des exportations totales en valeur), qui ont compensé la baisse des exportations de coton (-24 %).

La mobilisation des ressources internes s'inscrit dans le cadre du programme d'action gouvernemental d'amélioration et de modernisation de la gestion des finances publiques (Pagam/GFP), qui vise en particulier le renforcement des efforts d'assainissement des finances publiques par une maîtrise des dépenses et une plus grande mobilisation des recettes intérieures.

Ainsi, en dépit des efforts consentis par le gouvernement, la mobilisation des appuis budgétaires a été légèrement affectée par le resserrement de la conjoncture mondiale. En effet, 146.6 milliards XOF ont été mobilisés, contre les 163.4 milliards attendus, soit 90 % de ce qui était prévu. Il convient de souligner que les appuis budgétaires généraux et les appuis budgétaires sectoriels, qui totalisent 65 % des appuis budgétaires, ont enregistré des taux de réalisation respectifs de 82 et 95 %.

Des progrès ont été observés dans le cadre de la préparation du budget, de l'interconnexion de la chaîne des dépenses, de la réforme du système de passation des marchés publics, de la déconcentration des crédits budgétaires et du contrôle interne ainsi que de la mobilisation des ressources en général.

L'année 2009 a été marquée par la consolidation de la paix et de la sécurité dans les régions du Nord du pays avec les tribus touaregs, notamment les éléments de l'Alliance du 23 mai pour la démocratie et le changement. Cette question demeure une priorité pour le

gouvernement. Aux prochaines élections pour lesquelles, conformément à la constitution, le président Amadou Toumani ne prendra pas part, le climat politique devrait être marqué par l'effervescence et les luttes de pouvoirs.

Si le pays a enregistré des avancées au niveau des OMD fixés à l'horizon 2015, la plupart des objectifs ne seront toutefois pas atteints. En matière de santé, qui constitue une priorité nationale, une politique est en cours d'exécution, avec le programme décennal de développement sanitaire et social qui devrait se poursuivre jusqu'en 2011. En matière d'éducation, des progrès considérables ont été réalisés, concernant notamment le taux de scolarisation : en 2009, le taux brut est estimé à 84 %. La pauvreté monétaire, estimée par la méthode des coûts des besoins de base, a régressé de 8 points, passant de 55.6 % en 2001 à 47.4 % en 2006, avec des disparités régionales notables et un accroissement de la pauvreté en milieu urbain, en raison de l'exode rural et du chômage. Il faut souligner une réduction des inégalités, qui se sont stabilisées à des niveaux élevés de 36 % en 2006 contre 38 % en 2001.

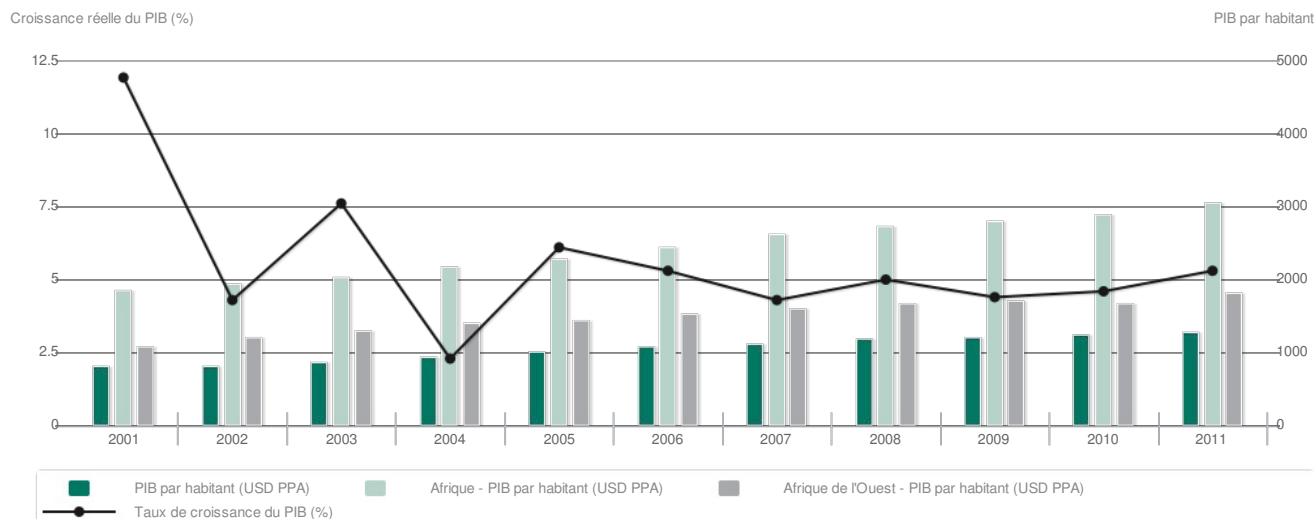
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|------|------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 5.0  | 4.4  | 4.6   | 5.3   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 9.2  | 2.2  | 1.9   | 1.8   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -2.2 | -0.9 | -1.9  | -1.9  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -9.7 | -9.1 | -11.1 | -12.5 |

**Source:** Données du ministère de l'Économie et des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/878006205302>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/871146476204>



## Maroc

Malgré de bonnes performances depuis le début des années 2000, l'économie marocaine reste pénalisée par des fragilités que la crise risque d'aggraver, à court terme.

Grâce à la rigueur budgétaire de ces dernières années, le cadre fiscal est devenu plus incitatif et les dépenses publiques sont mieux maîtrisées.

Des progrès ont été faits en matière de promotion du secteur privé, mais d'importants défis restent à relever pour améliorer l'environnement des affaires.

Les performances économiques du Maroc sont restées bonnes en 2009, malgré la mauvaise conjoncture internationale. L'instabilité des marchés financiers, la flambée du prix du pétrole et l'essoufflement des grands partenaires commerciaux du royaume chérifien ont d'abord fait redouter le pire. Pourtant, les fondamentaux sont restés stables, témoignant d'une meilleure résistance face aux chocs externes. La croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est élevée à 5 % en 2009, soutenue par une campagne agricole exceptionnelle, une demande interne vigoureuse et des mesures de soutien à l'économie. Ces dernières ont été mises en place pour contrecarrer les effets de la crise, ressentis dès le deuxième trimestre 2008.

Cependant, l'économie marocaine souffre encore de certaines fragilités, que la crise internationale risque d'exacerber à court terme. Des inquiétudes persistent en effet sur l'équilibre de la balance commerciale, la compétitivité des exportations ainsi que leur forte concentration à destination des marchés européens. Par ailleurs, la crise a eu un impact négatif sur les recettes touristiques et les transferts des Marocains résidents à l'étranger. Ces deux principales sources de devises ont jusqu'à présent compensé le déséquilibre de la balance commerciale et permis de maintenir le solde du compte courant à un niveau positif. La croissance devrait donc marquer le pas en 2010 et ne pas dépasser 4.3 %.

Des réformes structurelles et sectorielles ont contribué, ces dernières années, à asseoir les fondements d'une économie moderne et ouverte sur l'extérieur. La crise a poussé les pouvoirs publics à redoubler d'efforts pour moderniser le secteur public, lancer de grands projets d'infrastructures, promouvoir le secteur privé et protéger l'environnement.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

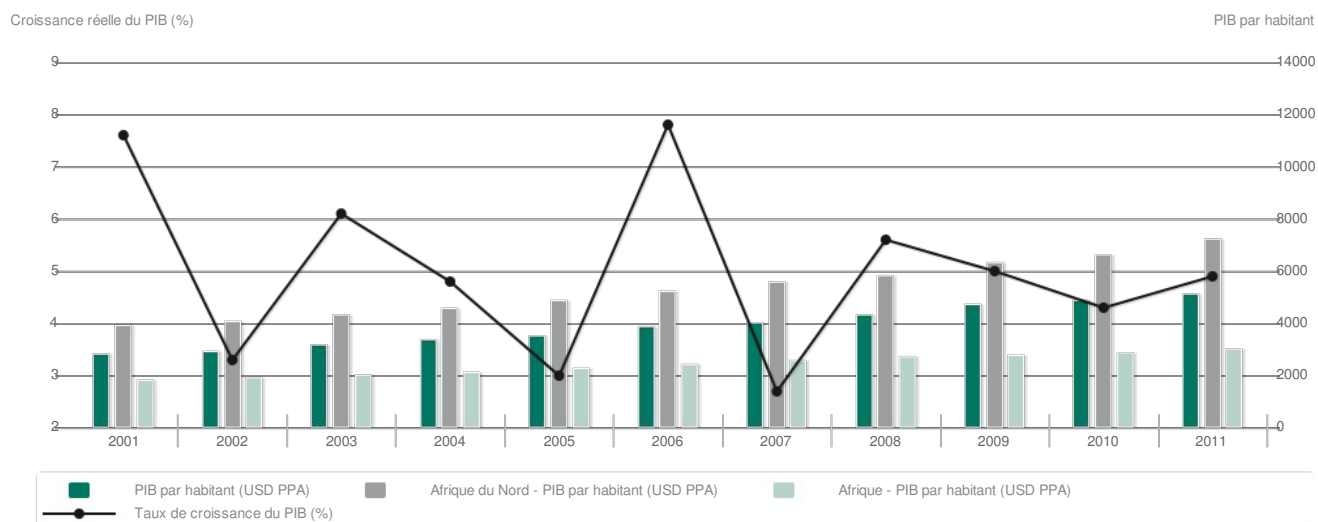
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 5.6  | 5.0  | 4.3  | 4.9  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 3.9  | 1.0  | 2.9  | 2.5  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 0.4  | -2.9 | -4.0 | -3.4 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -4.9 | -6.3 | -4.0 | -3.7 |

**Source:** Données de la Bank Al-Maghrib, de la direction de la statistique et du ministère de l'Économie et des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/878576670717>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
 2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/871301410622>



## Maurice

La crise financière mondiale a réduit la demande extérieure et les flux de capitaux privés tout en nourrissant l'incertitude quant aux perspectives économiques de l'île. La croissance économique, qui s'élevait à 5.1 % en 2008, a fortement chuté pour atteindre 2.8 % en 2009.

L'économie mauricienne devrait repartir et afficher une croissance de 4.2 % en 2010 et 4.7 % en 2011, quand l'économie mondiale, et notamment celle de l'Europe, sortira de la récession.

L'île Maurice est traditionnellement dépendante des industries du sucre, du textile, du tourisme et des services financiers. S'il est possible de développer ces secteurs, deux des objectifs primordiaux sont la réforme et l'élévation du niveau technologique pour faire du pays une destination d'investissement attractive.

Depuis le déclenchement de la crise financière mondiale, la politique gouvernementale a consisté à accélérer les réformes et la diversification de l'économie tout en la préparant à la reprise mondiale. L'objectif est de renforcer la capacité de résistance du pays aux chocs externes et d'accroître sa compétitivité sur les marchés mondiaux. Il conviendra tout particulièrement de se concentrer sur des services à plus forte valeur ajoutée, comme les technologies de l'information et de la communication (TIC).

La croissance du produit intérieur brut (PIB), de 2.8 % en 2009, est nettement inférieure à celle de l'année précédente (5.1 %), en dépit d'un plan de relance substantiel décidé par les autorités. Cette baisse reflète la forte chute de la demande extérieure de textiles et de services touristiques qui a suivi la crise économique mondiale, notamment dans les pays européens, principaux partenaires commerciaux de l'île. Le nombre de visiteurs a diminué de 6.4 % en 2009, pour atteindre environ 870 000 touristes, mais les recettes enregistrent un plus fort recul, de 13.4 %, à 1.2 milliard de dollars (USD).

La croissance devrait reprendre pour atteindre 4.2 % en 2010 et 4.7 % en 2011, grâce au rétablissement attendu de l'économie mondiale et aux mesures budgétaires et monétaires prises par les gouvernements.

Le déficit budgétaire global s'établit à 3.3 % du PIB en 2008 et 3.6 % en 2009. Les prévisions l'estiment à 4 % en 2010, avant un retour à 3.3 % en 2011. La banque centrale (Bank of Mauritius – BoM) a baissé son taux de prise en pension – taux de rémunération sur les dépôts – à 5.75 % à la fin 2009, alors que l'inflation non corrigée chutait à 2.5 %, le taux le plus bas depuis 20 ans (il était de 9.7 % en 2008). L'an dernier, le déficit de la balance courante s'élevait à 8.6 % du PIB. Il devrait se creuser pour atteindre 9.5 % en 2010, puis se résorber légèrement à 9.1 % en 2011.

Les investissements directs étrangers (IDE) bruts, en provenance essentiellement de la France et du Royaume-Uni, anciennes puissances coloniales, concernent principalement le tourisme, l'immobilier et les services financiers. Maurice demeure l'un des rares pays africains avec des réserves de change importantes, en dépit des sorties de capitaux de la fin 2009. Les banques du pays sont bénéficiaires, bien capitalisées et pourvues en liquidités. Les mesures prises par l'État ont permis de limiter les pertes d'emploi en 2009, le chômage n'ayant que peu progressé, de 7.2 % en 2008 à 7.4 % en 2009.

Le pays doit investir massivement dans les infrastructures et l'éducation pour favoriser la transition vers une économie davantage orientée sur les services, notamment pour devenir un centre régional des TIC. De telles mesures viendront s'ajouter à une réputation de bonne gouvernance, à un environnement favorable aux affaires et à de bons indicateurs sociaux, ce qui devrait permettre de soutenir la croissance à moyen et long termes.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

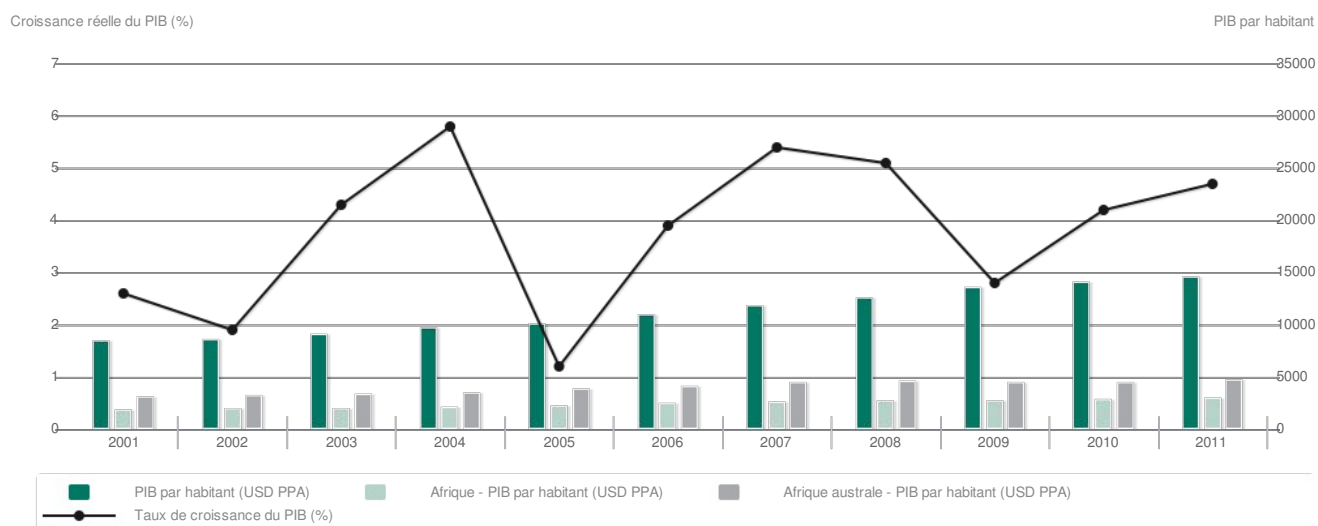
|                                  | 2008  | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|-------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 5.1   | 2.8  | 4.2  | 4.7  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 9.7   | 2.5  | 4.5  | 4.1  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -3.3  | -3.6 | -4.0 | -3.3 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -10.4 | -8.6 | -9.5 | -9.1 |

Source: Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/878432280451>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Source:

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/871250653176>



## Mauritanie

Faute d'une politique budgétaire plus rigoureuse et d'une maîtrise des importations, le solde budgétaire va continuer de se détériorer en 2009 et 2010.

Le système fiscal mauritanien demeure complexe et coûteux, pénalisant le secteur formel tandis que le secteur informel continue de lui échapper.

Au 154<sup>e</sup> rang sur 182 pays dans l'indice de développement humain 2009, la Mauritanie ne paraît pas en mesure de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015.

Après plusieurs années de croissance positive, l'année 2009 s'est révélée particulièrement difficile pour la Mauritanie. Le taux de croissance du PIB a reculé de 1.2 % contre plus 3.7 % en 2008. Cette dégradation résulte des effets combinés d'une crise politique nationale et de la crise économique mondiale qui s'est répercutée sur la demande des ressources naturelles, notamment les minerais, principale source de revenu du pays. Les prix du fer et du cuivre ont baissé de respectivement 36 et 28 % entre 2008 et 2009. Le pays a par ailleurs été lourdement affecté par la crise alimentaire de 2008 et qui a laissé des traces profondes sur son économie. En effet, pour faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires et limiter l'impact de la crise sur la population défavorisée, le gouvernement a créé un plan d'urgence, le programme spécial d'intervention (PSI), doté de 42 milliards d'ouguiyas (MRO).

La Mauritanie envisage de renouer avec une croissance positive de 3.7 % en 2010 et de 5.5 % en 2011, en tablant sur une bonne tenue des cours des produits miniers, notamment du fer et du cuivre, un meilleur recouvrement des recettes et un retour des donateurs. Cet optimisme est conforté par le retour progressif de la légalité institutionnelle dans le pays après les élections présidentielles d'août 2009, ainsi que par le dynamisme des secteurs du bâtiment et des travaux publics (BTP), de la pêche et du secteur tertiaire. Le secteur minier (fer, or, cuivre) a enregistré des performances satisfaisantes en 2009, en dépit de l'instabilité des prix mondiaux. Ce secteur a contribué à hauteur de 36.5 % à la formation du PIB. Ses potentialités de développement sont considérables, mais la Mauritanie est confrontée à la fébrilité du marché des matières premières.

La Société nationale industrielle et minière (SNIM), chef de file de l'exploitation minière dans le pays, a partiellement atteint ses objectifs de production de fer en 2009, avec 10 millions de tonnes. La production de cuivre devrait s'accroître grâce aux investissements massifs du consortium Mines de cuivre de Mauritanie (MCM), notamment dans les gisements d'Akjoujt. L'objectif de production est de 120 000 tonnes de cuivre concentré à 25 %. Grâce à un ambitieux programme d'investissement de 80 millions de dollars (USD), le pays devrait pouvoir produire 120 000 onces d'or par an, sachant que 50 millions USD supplémentaires seront investis dans le périmètre d'El Ghaicha. Le secteur de la pêche est très prometteur en dépit de la faiblesse de ses infrastructures, de la vétusté de la flotte, de son caractère informel et de l'opacité qui entoure les procédures d'octroi des licences. Sa contribution au PIB (près de 6 %) demeure inférieure à son potentiel, les côtes mauritaniennes étant parmi les plus poissonneuses du monde. Les objectifs de développement du secteur à l'horizon 2012 sont de moderniser la flotte et de mieux organiser la filière.

Le déficit du compte courant demeure endémique. Il s'est détérioré au point de représenter 14.9 % du PIB en 2009 sous l'effet de l'augmentation des importations, de la dégradation des services et du creusement du déficit de la balance commerciale. Le solde négatif des comptes courants devrait continuer sa dégringolade dans les prochaines années, atteignant 16.7 % du PIB en 2010 et 17.4 % en 2011. Parallèlement, le déficit budgétaire a représenté 6.9 % du PIB, sous l'effet de la diminution des aides étrangères et de l'augmentation des dépenses publiques. Faute d'une politique budgétaire plus rigoureuse et d'une maîtrise des importations, le solde budgétaire devrait rester négatif, à 6.5 % du PIB en 2010 et 5.5 % en 2011. La conduite d'une politique monétaire prudente et une meilleure maîtrise des dépenses publiques permettraient de contenir la détérioration du déficit du compte courant de la balance des paiements.

Le cadre légal et réglementaire régissant les efforts de développement du secteur financier a été modifié en 2009 en vue de sa modernisation et d'un renforcement de sa stabilité, avec la mise en place d'un nouveau fonds de garantie des dépôts. Il doit permettre d'améliorer le taux de bancarisation et de promouvoir l'épargne. L'inflation a été maîtrisée en 2009 et ramenée à 2.2 % selon les estimations de la banque centrale, contre plus de 7.4 % en 2008. Ce recul résulte de la détente des prix internationaux des produits alimentaires et de la politique monétaire prudente menée par la banque centrale. Les pressions inflationnistes risquent cependant de réapparaître en 2010 et 2011, pour atteindre les taux respectifs de 4.8 et 5.3 %, si les prix des denrées alimentaires reprennent une trajectoire ascendante avec la levée progressive des subventions des produits de base.

Les autorités se sont par ailleurs engagées à renforcer les capacités de l'administration fiscale en concentrant les efforts sur l'identification des contribuables, la modernisation de la gestion de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la révision du système

d'imposition des revenus. Les principales mesures ont trait à (i) la constitution d'un fichier central des contribuables de Nouakchott et de Nouadhibou sur la base d'un identifiant unique ; (ii) la mise en place d'un mécanisme de récupération de la TVA ; (iii) l'abaissement du taux de l'impôt minimum forfaitaire (IMF) à moins de 3 % ; (iv) la réduction des exonérations de TVA ; et (v) l'harmonisation de la taxation des produits avec la nomenclature de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Sur le plan politique, l'année 2009 a marqué le retour à la légalité institutionnelle du régime mis en place après le coup d'État de 2008. L'élection présidentielle organisée en juillet a consacré le général Mohamed Ould Abdelaziz, l'auteur du putsch, comme président de la République. Les menaces terroristes visant des ressortissants occidentaux ont placé le régime au rang de partenaire stratégique dans la lutte contre le terrorisme. Ce danger terroriste a renforcé le soutien occidental aux autorités mauritaniennes, notamment après les attentats de l'été 2009.

Le pays est mal classé dans l'indice du développement humain (IDH) des Nations Unies, qui le place au 154<sup>e</sup> rang sur 182 pays. Sur onze cibles associées aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) analysées par le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) en 2008, six seulement semblent réalisables à l'horizon 2015 – qui concernent la pauvreté, la faim, l'éducation de base, les disparités entre les sexes, l'accès à l'eau potable et les conditions de vie. Les cinq autres (mortalité infantile, santé maternelle, VIH/Sida, paludisme & grandes maladies et développement durable) paraissent hors de portée. La pauvreté touche 46.7 % de la population, incapable de subvenir à ses besoins essentiels. Ce phénomène est aggravé par le creusement des inégalités, comme en témoigne l'indice de Gini, qui atteint 0.396 en 2008, contre 0.338 en 1996.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

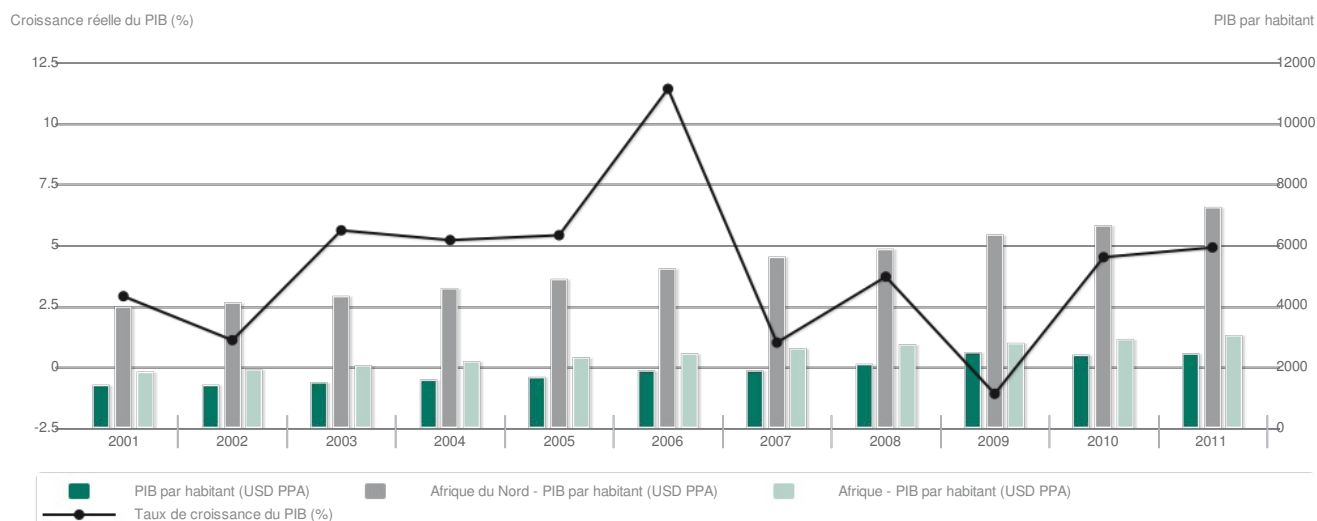
|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 3.7   | -1.1  | 4.5   | 4.9   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 7.4   | 2.2   | 4.8   | 4.7   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -7.4  | -5.5  | -5.1  | -6.3  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -15.9 | -17.3 | -22.8 | -24.1 |

Source: Données de la Banque centrale de Mauritanie et de l'Office national de la statistique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/878244741405>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Source: Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/871168658421>



## Mozambique

Le Mozambique a relativement bien tenu le coup face à la crise financière internationale : la croissance économique – en recul en 2009 – est restée solide grâce à la politique de soutien du gouvernement, qui a permis de compenser la baisse des prix des matières premières à l'exportation ainsi que la chute des investissements directs étrangers (IDE) et des envois de fonds des travailleurs émigrés.

Le taux de pauvreté demeure élevé alors que les énormes projets miniers qui interviennent pour une part importante dans la croissance de l'économie ne procurent que peu d'effets d'entraînement ou de rentrées fiscales.

Le budget est lourdement tributaire des dons, mais la réforme du système fiscal en vigueur, avantageux pour les grands projets miniers, pourrait venir renforcer les finances publiques.

Quoiqu'en recul par rapport à 2008, la croissance est restée solide tandis que l'inflation a été contenue. La présence réduite du système bancaire du pays sur les marchés financiers internationaux a limité les retombées de la crise mondiale. Les mesures d'accompagnement prises par les pouvoirs publics, comme les subventions aux carburants, ont aidé à soutenir la croissance en même temps qu'à accroître la production agricole.

De 6.8 % en 2008, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) est descendu à 5.4 % en 2009. Ce chiffre est inférieur à l'objectif gouvernemental (6.7 %), mais supérieur aux prévisions du Fonds monétaire international (FMI) (4.5 %). La croissance continue d'être tirée principalement par les importants investissements étrangers dans les ressources minières et les services tandis que l'industrie agro-alimentaire, l'énergie et le bâtiment et les travaux publics (BTP) bénéficient d'un fort soutien des donateurs. La croissance devrait s'améliorer à 5.8 % en 2010 et à 6.1 % en 2011. Aussi soutenue soit-elle, elle reste en deçà de la tendance compte tenu de l'impact de la crise financière internationale sur les exportations et les cours des matières premières, de la chute des envois de fonds des expatriés, en particulier de la part des mineurs en Afrique du Sud, et de la réduction des IDE.

La structure de l'économie s'est modifiée de façon spectaculaire au cours des dernières années sous l'effet des mégaprojets étrangers dans le secteur minier. Ce phénomène, qui s'est révélé positif pour la croissance dans son ensemble, augmente toutefois le risque d'une économie duale. D'autant plus que ces projets à capitaux étrangers ont accru la dépendance du Mozambique aux financements extérieurs et, du même coup, sa vulnérabilité. Ils ne provoquent pas un effet d'entraînement suffisant pour le reste du secteur privé et la lutte contre la pauvreté. Ils ne contribuent pas non plus significativement aux recettes budgétaires et, de ce fait, limitent la croissance des finances publiques et reportent tout le fardeau de la fiscalité sur les entreprises locales.

Malgré ces réserves, le Mozambique a gagné cinq places dans l'édition 2010 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale grâce aux réformes importantes intervenues au cours des dernières années. Deux fortes contraintes persistent : la rigidité des lois sur le travail et l'application du code foncier.

L'un des principaux défis qui se présentent aux autorités est le renforcement de la politique fiscale. Celle-ci continue d'être bridée par la faiblesse des hausses de revenu, la forte pression sur la dépense publique et la lourde dépendance à l'égard de l'aide étrangère. Les pouvoirs publics ont engagé des réformes pour élargir l'assiette fiscale et améliorer le prélèvement des droits de douane. À moyen terme, les dépenses publiques continueront de croître, se concentrant sur les secteurs prioritaires (éducation, santé, infrastructures, agriculture et développement rural, bonne gestion des affaires publiques) qui interviennent pour 65 % dans l'ensemble des dépenses. D'autres initiatives, telles que le lancement réussi du système d'administration financière de l'État (Sistafe) et le surcroît d'efficacité attendu de la récente installation de l'autorité de l'administration fiscale, pourraient accroître la capacité du Mozambique à générer des recettes.

Le Mozambique reste l'un des pays les plus pauvres du continent africain en dépit des taux de croissance élevés enregistrés ces cinq dernières années. Le taux de pauvreté est passé de 69.4 % de la population en 1997 à 54.1 % en 2003 et devrait avoir connu un nouveau recul en 2009 pour s'établir autour de 45 %. Au total, si les indicateurs du développement se sont améliorés au cours des dernières années, les défis à relever restent impressionnants, notamment pour l'amélioration de la qualité de l'éducation et des services de santé et la lutte contre le VIH/Sida.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

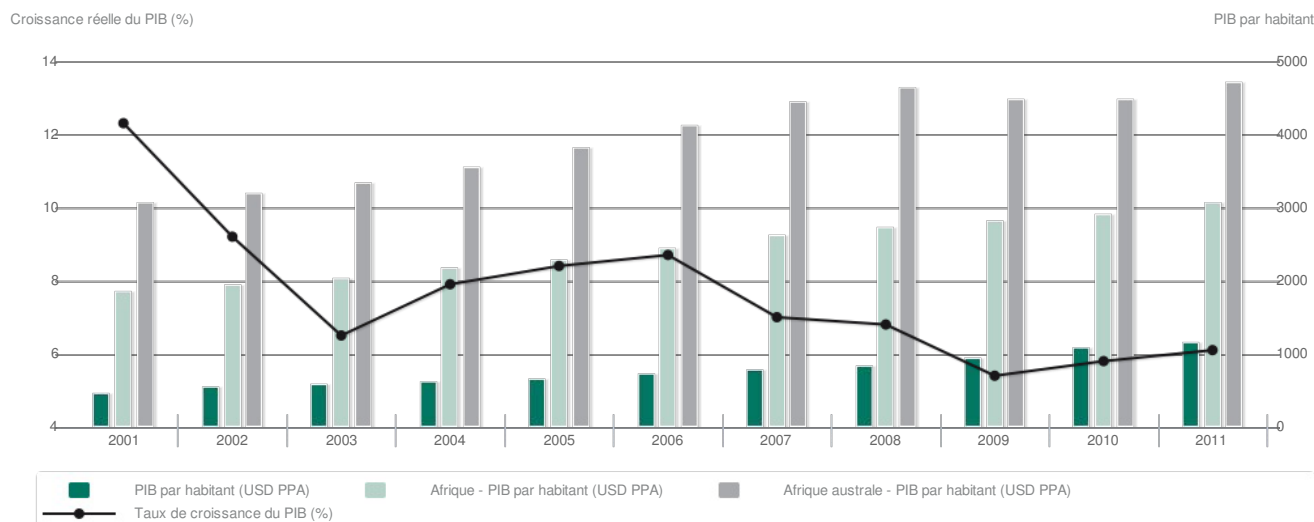
|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011 |
|----------------------------------|-------|-------|-------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 6.8   | 5.4   | 5.8   | 6.1  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 10.3  | 3.4   | 9.2   | 4.4  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -2.5  | -5.7  | -3.3  | -2.2 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -12.2 | -14.2 | -12.3 | -9.5 |

**Source:** Estimations des auteurs sur la base de l'Institut national de statistique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/878666408082>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/871320033230>



## Namibie

L'économie de la Namibie, lourdement dépendante des exportations minières, s'est repliée en 2009 en raison de la crise financière mondiale qui a affecté la demande des marchés étrangers.

L'économie ne crée pas suffisamment d'emplois et le chômage a augmenté de façon significative.

La Namibie a persévéré dans l'amélioration du recouvrement des impôts.

Sous l'effet de l'effondrement de la demande extérieure provoqué par la crise mondiale, l'économie de la Namibie, lourdement dépendante des exportations minières, s'est contractée de 1.5 % en 2009 – un taux négatif que le pays n'avait connu qu'une fois depuis son accession à l'indépendance en 1990. La production et les prix du diamant ont lourdement chuté et le tourisme a été sérieusement touché, provoquant une hausse du chômage dans de nombreux secteurs.

Une production accrue d'uranium, un redressement des prix du diamant, des investissements supplémentaires dans les infrastructures et un tourisme en hausse, en particulier grâce à la Coupe du monde de football chez son voisin sud-africain, devraient permettre au pays de renouer avec une croissance de l'ordre de 2.2 % en 2010 et 2.6 % en 2011. L'émergence de la Namibie comme acteur majeur dans l'exportation d'uranium viendra doper l'économie et remédier au problème aigu du chômage. L'augmentation des investissements dans les infrastructures publiques concourra également à la croissance au cours des trois prochaines années.

Depuis plusieurs années, la Namibie s'efforce d'élargir l'assiette des impôts. L'ensemble des recettes fiscales en proportion du produit intérieur brut (PIB) se maintient à environ 30 %. Par ailleurs, la Namibie possède l'un des taux d'imposition les plus élevés de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Le système fiscal doit relever des défis considérables en termes de ressources humaines, capacités techniques et dispositifs institutionnels.

Le chômage a grimpé en flèche, atteignant le chiffre record de 51 % en 2009, contre 37 % en 2003/04. Ce taux élevé reflète l'absence de création d'emplois observée ces dernières années et des pertes d'emplois, dans le secteur minier et ailleurs, en raison de la crise financière mondiale. En outre, l'afflux récent d'une main-d'œuvre importée principalement d'Asie pour le secteur du bâtiment n'a pas aidé. La Namibie a l'indice d'inégalité des revenus le plus élevé du monde.

Les cinquièmes élections présidentielles et législatives dans l'histoire de la Namibie se sont tenues en novembre 2009. L'Organisation du peuple du Sud-ouest africain (*South West Africa People's Organisation* – Swapo), aux affaires, confirme un fort enracinement dans l'électorat. La jeune formation politique du Rassemblement pour la démocratie et le progrès (*Rally for Democracy and Progress* – RDP) est arrivée en seconde position. Les partis de l'opposition ont contesté les résultats et engagé des poursuites judiciaires contre la commission électorale. Le nouveau gouvernement, qui devrait être investi le 21 mars 2010, devra s'attaquer aux obstacles majeurs que constituent la réduction du chômage, la pauvreté et le VIH/Sida.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

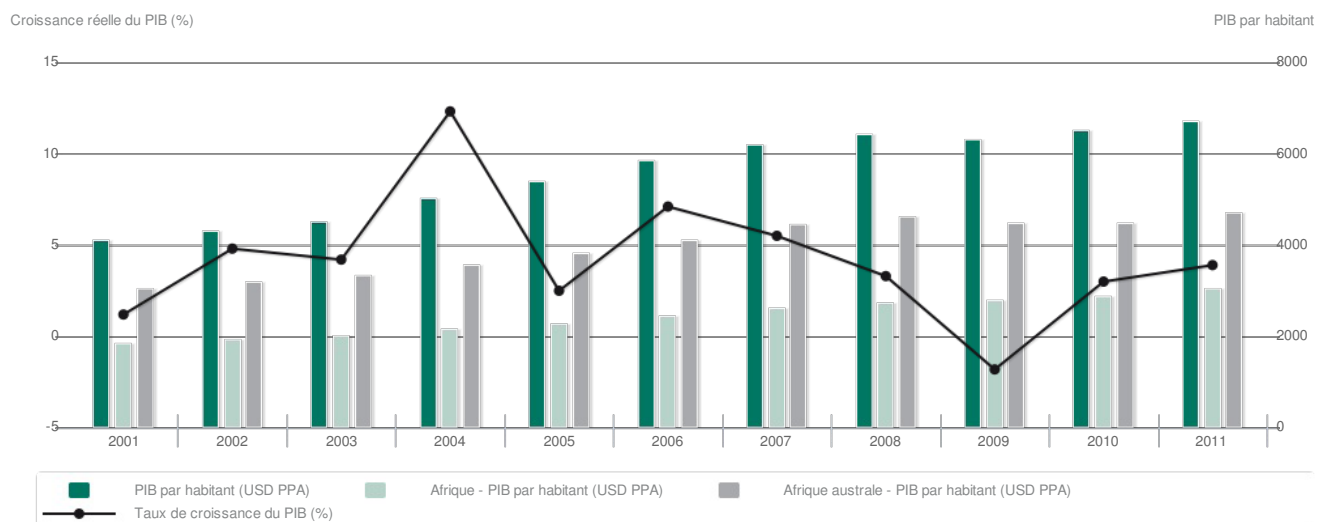
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 3.3  | -1.8 | 3.0  | 3.9  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 10.3 | 8.8  | 6.2  | 6.1  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 0.9  | -2.2 | -3.6 | -3.9 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | 22.4 | 5.7  | 2.9  | 0.6  |

**Source :** Données du Bureau central des statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/878800773402>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
 2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/871364151355>



## Niger

Après une croissance négative de 0.9 % en 2009, le Niger mise sur une croissance de 3.2 % en 2010 et de 5.1 % en 2011, sous réserve d'une bonne campagne agricole et d'une amélioration de la situation politique.

Les recettes fiscales ont augmenté en 2009 grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale, la consolidation des réformes en matière de législation fiscale et l'amélioration du civisme des contribuables.

Le Niger est la lanterne rouge du classement des indicateurs du développement humain des Nations Unies. Il ne devrait pouvoir réaliser aucun des huit objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015.

L'économie nigérienne, totalement dominée par un secteur agricole sinistré par le déficit pluviométrique, montre de réels signes de faiblesse. Résultat : une croissance économique considérablement réduite en 2009, qui s'est établie à -0.9 % alors qu'elle avait atteint 9.5 % en 2008.

La campagne agricole 2009/10 s'annonce mauvaise par rapport à 2008, surtout pour le mil et le sorgho. La production agricole devrait connaître une baisse vertigineuse en 2009, de -13.6 %, après la hausse de 23.8 % enregistrée en 2008.

Dans le secteur minier en revanche, la croissance en 2009/10 devrait être modérée. La production d'uranium et de pétrole devrait terminer en légère hausse, grâce à l'engagement d'entreprises françaises et chinoises dans le développement de nouveaux sites, notamment à Imouraren et Azelik. La production de l'extraction pourrait croître de 2.2 % en 2009, contre 3.7 % en 2008. Les projets routiers lancés en 2008 – comme la construction du deuxième pont sur le fleuve Niger et l'édification du barrage de Kandadji – se poursuivront en 2010. Quant au secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), il devrait connaître un taux de croissance remarquable pour 2009, à 5.6 %, contre 4.8 % en 2008.

La préparation annuelle du budget national 2010, dont le cadrage macro-économique a été élaboré selon trois scénarios, a fixé plusieurs objectifs – dont la poursuite de la maîtrise des dépenses publiques et la lutte contre la corruption – afin d'améliorer la qualité des dépenses publiques. Il s'agit d'orienter ces dépenses vers les secteurs prioritaires de la stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP). Dans ce contexte, l'éducation, la santé, le secteur rural et les infrastructures bénéficient d'allocations budgétaires importantes.

L'accent a par ailleurs été mis sur l'apurement à moyen terme de tous les arriérés de paiements intérieurs. Cette disposition est conforme au plan élaboré à cet effet fin 2006 et finalisé en 2007. Le but est de renforcer les capacités humaines de l'administration en conservant une masse salariale représentant moins de 35 % des ressources fiscales, seuil fixé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Le pays compte atteindre un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de 3.2 % en 2010 et de 5.1 % en 2011. À deux conditions : réaliser une bonne campagne agricole et retrouver la stabilité politique sans laquelle les donateurs ne reviendront pas.

Le niveau général des prix, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), a poursuivi sa tendance haussière en 2009. Cela, malgré la stabilité observée en début d'année due à la bonne récolte de 2008. Cette tendance est imputable à l'augmentation des prix des produits alimentaires, notamment des céréales et des condiments dont les tarifs ont crû respectivement de 1.1 et 5.5 % en 2009.

Le taux d'inflation s'est établi en moyenne annuelle à 4.3 % en 2009, en nette diminution par rapport à l'année précédente. Néanmoins, ce taux reste supérieur à la norme communautaire de 3 % fixée par la commission de l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence.

Le Niger est plongé dans une crise politique depuis le 4 août 2009, date à laquelle – au terme de l'adoption contestée d'une nouvelle constitution – le président Mamadou Tandja a vu son mandat prolongé d'au moins trois ans au lieu d'expirer comme prévu le 22 décembre. Des élections législatives se sont déroulées le 20 octobre à la suite de la dissolution du parlement par le chef de l'État. Elles ont été remportées sans surprise par le parti présidentiel, le Mouvement national pour la société de développement (MNSD). Cette situation a entraîné la suspension de la coopération de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Dans l'attente d'un retour à l'ordre constitutionnel, l'Union européenne (UE) et d'autres pays et partenaires au développement ont suspendu leur aide, à l'exception de l'aide alimentaire d'urgence.

Le MNSD a également remporté les élections municipales de la fin décembre 2009. Celles-ci ont été contestées par l'opposition.

réunie au sein de la Coordination des forces démocratiques pour la République (CFDR), qui a estimé qu'elles étaient « *une étape supplémentaire franchie par le pouvoir illégitime et illégal de Mamadou Tandja* ».

Face à la crise, le pouvoir et l'opposition ont entamé un dialogue direct sous les auspices d'un médiateur de la Cedeao. Mais ce dialogue a été suspendu le 18 février 2010 par le coup d'État militaire de Salou Djibo, chef d'escadron et commandant de la compagnie d'appui de Niamey, qui a renversé Mamadou Tandja. La junte militaire a annoncé la création d'un Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSRD) et la suspension de la constitution de la VI<sup>e</sup> République. Elle a dissous toutes les institutions qui en étaient issues.

Salou Djibo est devenu chef de l'État et du gouvernement sur ordonnance militaire. Selon les déclarations des putschistes, un organe sous l'autorité du CSRD devrait rédiger un nouveau code pénal ainsi qu'une nouvelle constitution qui sera soumise à référendum. La Cour constitutionnelle et la Cour suprême seront remplacées par un Comité constitutionnel et une Cour d'État ; par ailleurs, un Observatoire national de la communication sera créé. Le 23 février, l'ancien ministre Mahamadou Danda a été nommé Premier ministre.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

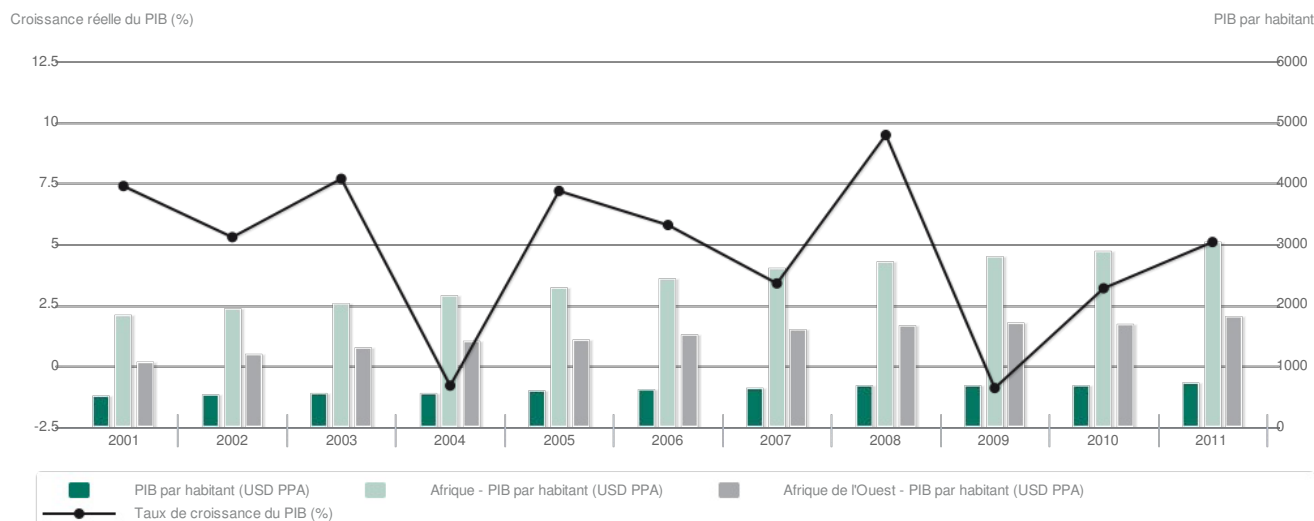
|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 9.5   | -0.9  | 3.2   | 5.1   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 11.3  | 4.3   | 3.3   | 3.1   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 6.0   | -1.2  | -0.4  | -0.6  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -13.6 | -15.2 | -18.3 | -18.5 |

Source: Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/880000625326>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Source: Données de l'Institut national de la statistique et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/871418787116>



## Nigeria

De 3 % en 2009, la croissance économique du Nigeria s'établira à 4.4 % en 2010, sous l'effet de la remontée des cours du pétrole.

Les perspectives de croissance dépendent de la paix dans la province du delta du Niger, où le conflit est suspendu depuis le cessez-le-feu.

La diversification des sources de revenus, qui permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole, renforcera la mobilisation des recettes et contribuera à protéger l'économie.

Huitième exportateur de pétrole au monde et deuxième économie d'Afrique, le Nigeria a continué d'être ébranlé en 2009 par la récession mondiale. Mais les réformes engagées dans la dernière décennie ont renforcé sa capacité à gérer la crise et à prévenir l'alternance de phases d'expansion et de récession qui avaient caractérisé les cycles pétroliers antérieurs. La croissance du produit intérieur brut (PIB) est tombée à 3 % en 2009, contre 6 % en 2008. Selon les prévisions, elle devrait atteindre 4.4 % en 2010 et 5.5 % en 2011, sous l'effet de la remontée des cours du pétrole.

Le pétrole représente environ 80 % des recettes fiscales et 95 % des exportations du pays. Les recettes pétrolières ont reculé de 7.8 points de PIB en 2009, entraînant un déficit budgétaire de 5.2 %, alors que le budget 2008 affichait un excédent de 3.8 % du PIB. Le projet d'émission d'un emprunt souverain de 500 millions de dollars (USD), soit 0.5 % du PIB, a été suspendu en raison de la conjoncture défavorable. Fin 2009, l'endettement extérieur ne représentait que 2.2 % du PIB, selon les estimations, ce qui signifie que la viabilité de la dette ne devrait pas poser de problème majeur dans les années à venir. L'excédent du compte courant est retombé à 11 % du PIB en 2009, contre 21 % en 2008.

Le conflit dans la province du delta du Niger, riche en pétrole, a pesé sur la production pétrolière. Les perspectives d'un règlement durable de ce conflit se sont améliorées après la décision prise en octobre 2009 par les groupes armés de décréter un cessez-le-feu d'une durée indéterminée à la suite de négociations avec les autorités nationales qui leur ont accordé une amnistie. Plus de 12 000 militants se sont inscrits dans un programme de réintégration. Le président Umaru Yar'Adua a demandé à l'Assemblée nationale d'approuver le texte de loi qui accordera aux communautés locales 10 % des parts du Nigeria dans des coentreprises pétrolières dans la province du delta du Niger.

La banque centrale du Nigeria a injecté en 2009 des fonds dans le système bancaire après que cinq banques, représentant environ un tiers des actifs du secteur, eurent rencontré des difficultés financières, à la fois pour avoir accordé des prêts massifs au secteur de l'énergie, et par suite du repli du marché boursier. Le marché des changes a pâti des opérations spéculatives induites par la chute des réserves extérieures consécutive à la récession mondiale. Les entrées de devises dans l'économie nigériane se sont réduites en raison de la contraction des recettes issues du pétrole brut. En conséquence, le taux de change s'est déprécié, passant de 119 nairas (NGN) pour 1 USD en 2008, à 150 en 2009. Plusieurs facteurs inflationnistes, dont l'assouplissement de la politique monétaire, ont propulsé le taux d'inflation à 12.1 % en 2009. La bourse nigériane s'est repliée en raison du ralentissement économique mondial. L'indice boursier général est ressorti à 26 860 en juin 2009, contre 55 949 un an plus tôt.

L'agriculture a apporté la principale contribution au PIB (36.5 %) en 2009, grâce aux bonnes récoltes. Vient ensuite le secteur pétrolier et gazier, à 32.3 %. Parmi les autres principaux contributeurs figurent le commerce de gros et de détail (15.9 %) et les services (8.2 %).

La mobilisation des ressources publiques se heurte à plusieurs obstacles : le nombre apparemment excessif d'organismes intervenant dans le processus, le chevauchement des attributions entre les trois niveaux de gouvernement que compte la fédération nigériane, la multiplicité des prélèvements fiscaux, l'obsolescence de la législation fiscale et la lourdeur des procédures de déclarations d'impôts. Néanmoins, le potentiel de mobilisation des ressources publiques est considérable à condition d'accroître la production pétrolière et de procéder à une évaluation du bien fondé des dispositifs institutionnels qui lui sont appliqués. Le pays doit absolument diversifier ses sources de revenus et s'affranchir de sa dépendance vis-à-vis du pétrole afin de renforcer la mobilisation des recettes et protéger son économie des variations que subissent les cours du pétrole.

Les infrastructures, en particulier l'électricité, restent en mauvais état. Des difficultés subsistent dans la distribution des produits pétroliers, ce qui conduit à la formation de files d'attente. Enfin, le Nigeria affiche des indices du développement humain relativement mauvais, malgré ses ressources naturelles abondantes. En 2007, la moitié de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté, fixé à 1.25 USD par jour. Et le Nigeria n'est pas dans les temps pour atteindre plusieurs des objectifs du Millénaire pour

le développement (OMD), y compris celui de diviser par deux la pauvreté d'ici à 2015.

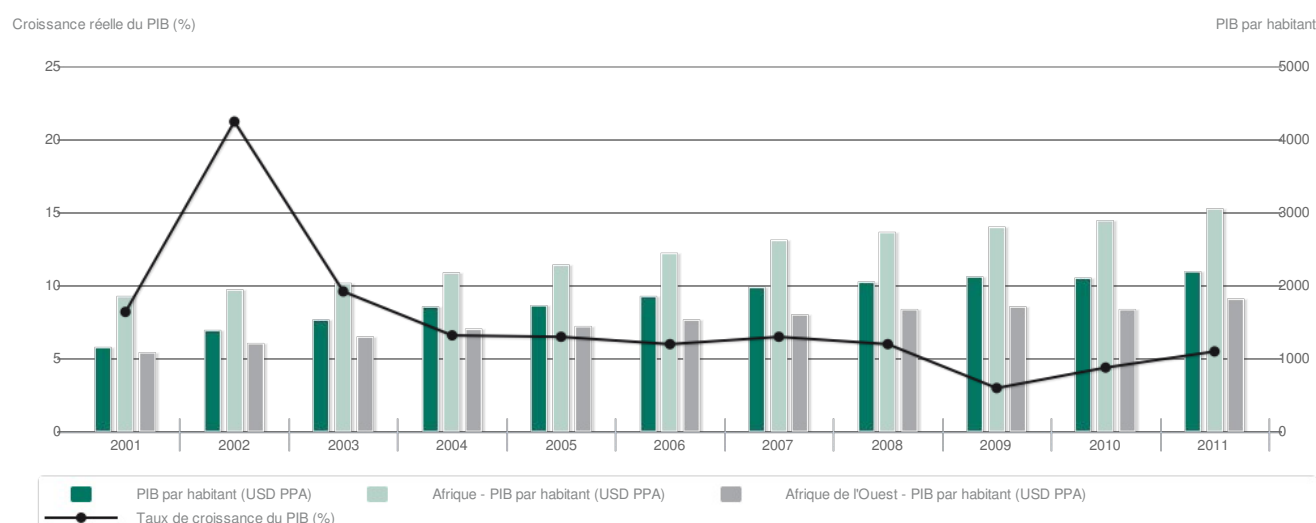
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 6.0  | 3.0  | 4.4  | 5.5  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 11.6 | 12.0 | 9.3  | 8.5  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 3.8  | -5.2 | -2.8 | 0.2  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | 18.5 | 6.8  | 13.6 | 14.6 |

**Source:** Données du Bureau national des statistiques ; autorités locales et FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/880122688606>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/871561415634>



## Ouganda

L'impressionnante croissance de l'Ouganda permet à toute l'Afrique de l'Est de résister à la crise économique mondiale.

Des investissements massifs dans les infrastructures transformeront l'économie nationale, tirée par le secteur privé.

L'administration fiscale est à la pointe des efforts du pays pour améliorer ses ressources et son indépendance budgétaire.

En 2009, l'économie ougandaise a affiché un taux de croissance impressionnant de 7 %, malgré l'atonie persistante de l'économie mondiale. Après les violences postélectorales au Kenya au début de l'année 2008, qui ont perturbé les relations commerciales entre les deux pays, la situation s'améliore même si le prix des carburants reste élevé. La demande d'exportations ougandaises et les transferts de fonds des travailleurs expatriés ont repris avec le recul de la récession mondiale. En conséquence, la croissance devrait atteindre 7.4 % en 2010 et poursuivre sur sa lancée en 2011, à 7.9 %. Les résultats seront encore meilleurs si les autorités tiennent leurs promesses de lancer la production de pétrole d'ici deux ou trois ans. En 2009, la croissance a été tirée par le secteur des services et l'industrie alors que l'agriculture restait déprimée. Les services représentent environ la moitié du produit intérieur brut (PIB), contre 26 % pour le secteur industriel et 25 % pour le secteur primaire. Du côté de la demande, la croissance s'explique surtout par la consommation privée (+6.7 %) mais les investissements ont eux aussi fortement progressé. Ils devraient s'accélérer tout au long de la période de prévision, avec des taux de respectivement 17 et 18 % en 2010 et en 2011 pour l'investissement privé et l'investissement public.

L'inflation est restée relativement soutenue, autour de 11.1 % en 2009, les prix des carburants et des produits alimentaires ne baissant pas. Les autorités ont poursuivi le développement des infrastructures en 2009, y compris dans le secteur des routes et de l'énergie, tout en s'efforçant de réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure et de préserver la stabilité macro-économique. Les recettes (dons compris) et les dépenses en part du PIB devraient reculer dans les deux ans à venir et le déficit budgétaire global devrait se creuser légèrement, de 1.3 % en 2009/10 à environ 1.7 % en 2010/11.

L'objectif de la politique monétaire est de ramener l'inflation sous la barre des 10 % avec le relâchement de la pression exercée par les cours du pétrole et des produits alimentaires. L'augmentation de la monnaie centrale dans les deux prochaines années devrait donc suivre un schéma conforme à cette tendance à la désinflation, l'inflation devant tomber à 9 % à la fin de l'année 2010.

Sur le front extérieur, les exportations en pourcentage du PIB auraient diminué, passant de 16.4 % en 2008 à 15.7 % en 2009, les importations reculant sur la même période de 24.5 % du PIB à 23.4 %. Le déficit commercial global s'est atténué, passant de 8.1 % du PIB en 2008 à 7.7 % en 2009, mais les perspectives pour 2010 et 2011 sont mauvaises, à cause de la flambée attendue des importations non pétrolières sous l'effet de l'accélération des investissements du pays dans la production de pétrole. Le stock de réserves internationales reste sain, au niveau d'environ cinq mois d'importations de biens et de services à fin 2009.

Le principal frein à la croissance tient à la faiblesse des infrastructures du pays, surtout dans le domaine de l'électricité et des routes, faute d'investissements suffisants. Mais le gouvernement a finalisé un plan de développement national (*National Development Plan – NDP*) sur cinq ans, axé sur le développement des infrastructures et de l'agriculture en vue de stimuler les exportations et de lever les obstacles à la croissance liés aux infrastructures.

L'effort fiscal de l'Ouganda (11.9 % du PIB en 2008/09) reste faible comparé à de nombreux autres pays d'Afrique subsaharienne où, en moyenne, les rentrées fiscales ressortent à près de 23 % du PIB. Cela tient avant tout à l'absence de stratégie de mobilisation des ressources fiscales, qui entrave les efforts visant à taxer des pans de l'économie jusque-là difficiles à atteindre, comme l'agriculture et le commerce informel. Mais la fraude fiscale et l'inefficacité persistante de l'administration fiscale sont elles aussi à incriminer. Le pays a pourtant pris des dispositions pour améliorer le recouvrement de l'impôt, en créant notamment un système de déclaration et de paiement en ligne qui a amélioré le taux de respect des obligations fiscales.

L'Ouganda reste également à l'avant-garde du progrès social en Afrique. Même s'il a encore beaucoup à faire, il a progressé sur les fronts de la lutte contre la pauvreté, de la santé et de l'éducation, ayant notamment atteint la scolarisation universelle en primaire et dans le secondaire et construit des structures de santé au niveau local.

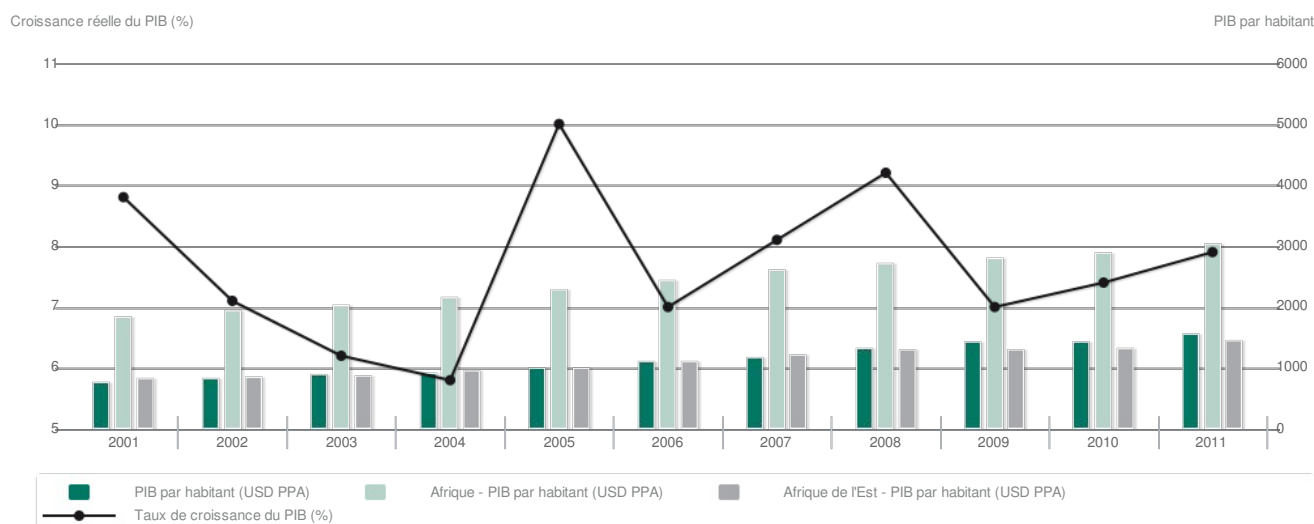
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011  |
|----------------------------------|------|------|------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 9.2  | 7.0  | 7.4  | 7.9   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 12.0 | 11.1 | 8.9  | 9.9   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -2.4 | -1.7 | -1.3 | -1.7  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -6.1 | -5.9 | -8.8 | -10.9 |

**Source:** Données du Bureau de la statistique de l'Ouganda et de la Banque de l'Ouganda ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/882040417756>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et du Bureau de la statistique de l'Ouganda (UBOS) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872637006212>



## République centrafricaine

L'économie centrafricaine reste vulnérable aux effets des chocs externes et internes qui ont provoqué en 2009 un ralentissement de la croissance économique, accentué les tensions inflationnistes et détérioré le compte courant.

La RCA a maintenu une gestion macro-économique stable qui a donné des résultats satisfaisants. Dans le cadre du programme pour la réduction de la pauvreté conclu avec le Fonds monétaire international, elle a atteint en 2009 le point d'achèvement de l'initiative pour les pays pauvres très endettés, confortant les bases d'une reprise progressive de l'activité économique à partir de 2010.

Malgré des progrès dans la gestion des finances publiques, le taux de pression fiscale reste faible. La mobilisation des recettes devrait constituer la priorité du programme de réformes structurelles.

Après une reprise progressive de la croissance économique à l'issue des conflits civils en 2004, la République centrafricaine (RCA) a subi une série de chocs internes et externes qui ont bouleversé ses perspectives de croissance. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a été de 2 % en 2009 (estimation).

En dépit de ces chocs qui ont freiné la croissance, accentué les tensions inflationnistes et détérioré le compte courant, la RCA a maintenu une gestion macro-économique stable, obtenant des résultats satisfaisants au regard du programme de réforme soutenu par la FRPC (facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance) conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) pour la période 2007-09. Cette politique macro-économique a contribué à asseoir les bases d'une reprise progressive de l'activité économique à moyen terme. En effet, l'économie centrafricaine semble aborder un nouveau tournant et affiche déjà des signes de reprise pour 2010. Le taux de croissance annuelle du PIB devrait s'améliorer pour atteindre 3.4 % en 2010 et 4 % en 2011. L'inflation a fléchi de 9.3 % en 2008 à 3.8 % en 2009, et elle devrait se situer à environ 2.6 % en 2010 et 2.3 % en 2011. Le solde du compte courant a commencé à s'améliorer timidement en 2009 (le déficit est passé de moins 10 % en 2008 à moins 9.2 %). Mais le retour à la situation d'avant la crise devrait prendre du temps.

La RCA a réalisé des réformes significatives du secteur public et, notamment, de la gestion des finances publiques. Elle a poursuivi la mise en œuvre de sa politique budgétaire qui repose sur la mobilisation des ressources intérieures, la maîtrise des dépenses, l'apurement des arriérés, et le renforcement de la crédibilité de la gestion des finances publiques. Le taux de pression fiscale, de 7.7 % en 2009, demeure néanmoins largement en dessous de l'objectif de 12.9 % que le pays s'est fixé dans le cadre de son document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) 2008-10. Les principaux obstacles à une mobilisation accrue des recettes sont liés à la complexité du système fiscal et à la faiblesse des capacités, qui se traduisent par une faible efficacité dans la gestion, le contrôle et le recouvrement. Par conséquent, et en collaboration avec les partenaires au développement, les autorités ont élaboré en 2009 un programme global de réforme des finances publiques, avec pour priorité la mobilisation accrue des recettes. La stratégie de réforme de l'administration fiscale, élaborée avec l'appui du FMI, constitue ainsi un repère structurel pour la sixième revue de son programme FRPC en 2010.

À long terme, les perspectives de développement de la RCA demeurent tributaires des contraintes structurelles liées à la faiblesse des capacités institutionnelles, au manque d'infrastructures, à la situation sécuritaire et au climat des affaires, peu propice au développement du secteur privé. Les autorités devront davantage mettre l'accent sur la promotion du développement du secteur privé et la mobilisation des ressources pour la réhabilitation des infrastructures économiques, et énergétiques en particulier.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

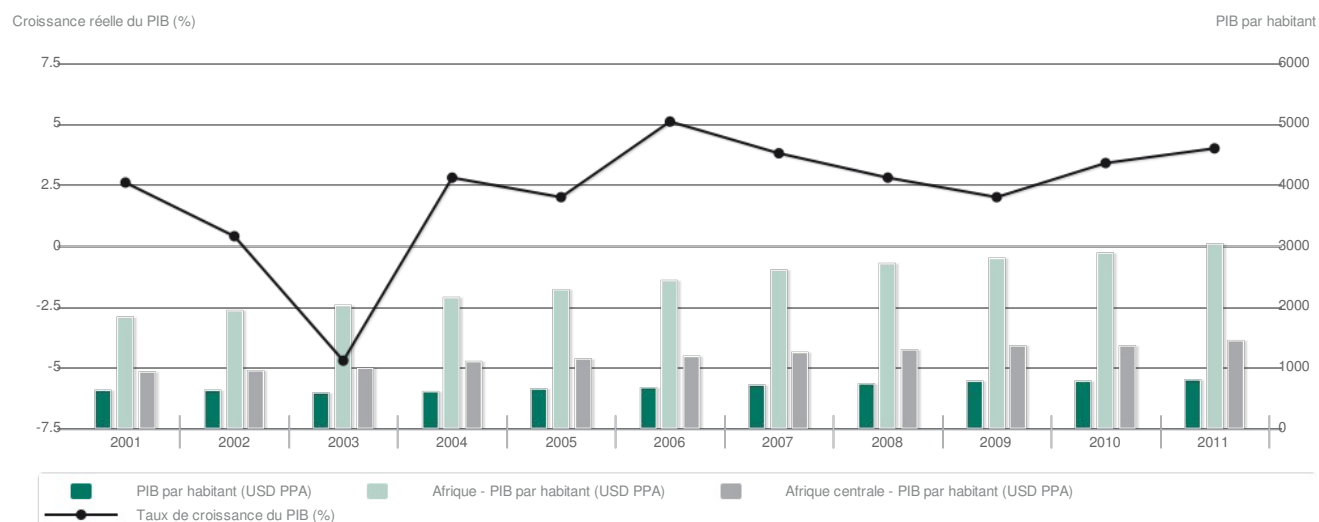
|                                  | 2008  | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|-------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 2.8   | 2.0  | 3.4  | 4.0  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 9.3   | 3.8  | 2.6  | 2.3  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -0.4  | 0.1  | 0.5  | 0.0  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -10.0 | -9.2 | -9.1 | -9.4 |

Source: Données du FMI, de la BEAC et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/874727761016>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et des administrations centrafricaines; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prédictions (p).

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868268812130>



## Rwanda

La croissance dégagée par le Rwanda au cours des six dernières années a été essentiellement tirée par les bonnes performances agricoles.

Le Rwanda continue d'améliorer son climat des affaires.

La direction rwandaise des impôts (Rwanda Revenue Authority – RRA) a conçu une approche à long terme pour encourager une culture de la discipline fiscale.

Le produit intérieur brut (PIB) du Rwanda a progressé de 4.5 % en 2009 et il devrait afficher une hausse modérée, de 5.1 %, en 2010. La croissance impressionnante du pays ces six dernières années tient en grande partie à de bonnes performances agricoles. Cependant, l'État s'attache à diversifier l'économie dans le cadre d'une stratégie de long terme qui a pour objectif d'étayer une expansion durable. Avec 384 habitants/km<sup>2</sup> en 2008, le Rwanda est le deuxième pays d'Afrique subsaharienne en ce qui concerne la densité de sa population, après Maurice.

Même si les autorités ont pris des mesures concrètes pour remédier aux problèmes environnementaux qui découlent de la pression démographique et compromettent la productivité de l'agriculture, la réalisation de gains de productivité supplémentaires dans ce secteur passera probablement par des niveaux d'investissement plus élevés qu'auparavant. De plus, 28% des Rwandais souffrent d'insécurité alimentaire malgré une amélioration de la situation dans ce domaine. Le pays reste également très dépendant de l'aide étrangère, contribution dont la part dans le budget national a dépassé 45 % en 2009.

Le Rwanda étant enclavé et possédant peu de ressources naturelles, les services y sont considérés comme un secteur stratégique, susceptible de dynamiser la croissance à long terme et de transformer l'économie. Ce processus doit être piloté par des activités reposant sur les technologies et le savoir. Or, à l'heure actuelle, le pays pâtit d'une pénurie de main d'œuvre qualifiée.

Le Rwanda s'efforce aujourd'hui de surmonter les obstacles à son développement. Sa stratégie à moyen terme, la stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté (SDERP), de même que le programme à long terme « Vision 2020 Umurenge », définissent le cadre et les priorités de l'action publique pour le développement socio-économique du pays. Ainsi, le programme « Vision 2020 » fixe l'ordre des priorités pour l'expansion des activités non agricoles, qui accroîtront l'efficacité des services et permettront de mieux cibler les filets de protection sociale.

Grâce à la politique qu'il a menée jusqu'ici, le Rwanda compte de belles réussites à son actif. Il est considéré comme le pays d'Afrique à la pointe des réformes économiques. En outre, son environnement d'affaires et ses indicateurs de gouvernance s'améliorent et, aujourd'hui, son administration publique est rationalisée et efficace. Les réformes devraient se poursuivre puisque la coalition au pouvoir conduite par le Front patriotique du Rwanda (FPR) a remporté les élections législatives de 2008. De surcroît, la stabilité macro-économique constitue l'une des grandes priorités du gouvernement actuel. Fin 2009, l'inflation en glissement annuel, qui avait brusquement culminé à plus de 22 % fin 2008 sous l'effet du renchérissement des carburants et de l'alimentation, est retombée en deçà de 6 %. Cette nette décrue résulte de nombreux facteurs ; elle s'explique notamment par la baisse des cours internationaux de ces deux catégories de produits, par la crise du crédit dans le pays et par une politique monétaire prudente.

Cependant, les réformes n'ont pas encore débouché sur les changements structurels nécessaires pour faire reculer significativement la pauvreté et pour comprimer le niveau du chômage. En effet, la croissance globale reste largement tributaire de l'agriculture. De plus, en raison de la lenteur des créations d'emplois dans le secteur formel, l'économie informelle a contribué, selon les estimations, à 48% du PIB en 2008. Son ampleur pèse fortement sur la mobilisation des recettes fiscales, malgré l'amélioration du recouvrement et de l'efficacité de l'administration des impôts ces trois dernières années. Il faut donc que le Rwanda élargisse son assiette fiscale. La poursuite des efforts destinés à améliorer l'environnement d'affaires et l'intensification de l'éducation fiscale devraient faciliter cet élargissement et contribuer à une meilleure discipline fiscale. Plus important encore, la diversification économique, appuyée sur un secteur privé dynamique et attirant les investisseurs formels vers les activités à forte densité de main d'œuvre, doit faire partie intégrante de la stratégie visant à combattre la pauvreté et le chômage.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

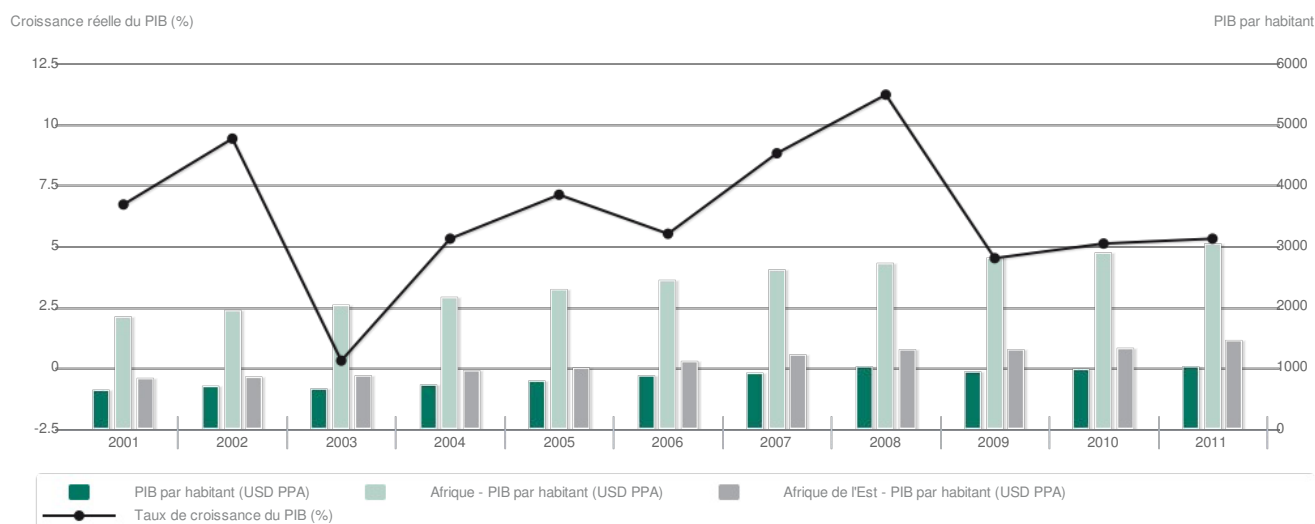
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 11.2 | 4.5  | 5.1  | 5.3  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 15.5 | 10.3 | 6.3  | 5.6  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 0.5  | -1.9 | -1.7 | -1.2 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -6.4 | -6.7 | -6.2 | -5.3 |

**Source:** Données de la Banque nationale du Rwanda (NBR) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/880223700687>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données de l'Institut national de la statistique ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/871640180768>



## São Tomé et Príncipe

Le rythme de la croissance économique s'est ralenti en 2009, avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 4.1 %.

La stratégie de développement de l'archipel s'articule sur l'éco-tourisme, le secteur des transports, la production de pétrole et la recherche pétrolière.

Les recettes fiscales ont augmenté régulièrement ces dix dernières années, grâce à une série de réformes.

La République démocratique de São Tomé-et-Príncipe (STP) est la plus modeste des économies d'Afrique. Son produit intérieur brut (PIB) pour 2009 est estimé à 190 millions de dollars (USD), soit 1 160 USD par habitant. Le rythme de la croissance s'est ralenti à 4.1 % en 2009, contre 5.8 % en 2008. Il devrait remonter à 4.6 % en 2010 et à 5.1 % en 2011. C'est le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) qui a tiré l'activité en 2009, compensant la chute des investissements directs étrangers (IDE) et du tourisme provoquée par la crise internationale. Les prix des importations de pétrole et de produits alimentaires sont largement responsables de l'inflation, ainsi que les importantes entrées de devises générées par l'aide et par les activités de recherche pétrolière. Le taux de l'inflation a cependant reculé, passant de 26.1 % en 2008 à 17.3 % en 2009. L'objectif est de le réduire encore à moyen terme.

La crise financière mondiale n'a pas touché directement l'archipel, qui entretient peu de liens avec le secteur financier international. Mais son impact s'est fait ressentir par le ralentissement du tourisme, la baisse des entrées d'IDE qui avaient été dans un passé proche un puissant moteur de la croissance, et par des retards dans le décaissement de la part des donateurs. Ces facteurs ont concouru, à leur tour, à la baisse globale des revenus de l'État, déjà érodés par une diminution des taux d'imposition. L'exécution des projets sur financement public s'en est trouvée réduite.

La baisse des cours mondiaux du pétrole et la chute brutale des IDE se sont traduites par une diminution plus marquée des importations que des exportations, ce qui a amélioré en 2009 la balance commerciale et, partant, la position extérieure du pays.

L'archipel devra, en 2010, poursuivre ses efforts d'assainissement des finances publiques pour renforcer l'efficacité de l'administration fiscale. Sa politique monétaire est déterminée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 par les nécessités de l'arrimage de sa devise, le dobra, à l'euro. L'excès de liquidité introduite dans le pays par le biais des royalties pétrolières, du soutien financier pour les législatives de 2010 et de la reprise des entrées d'IDE, exercera de fortes pressions sur l'arrimage et sur la maîtrise de l'inflation.

Le Premier ministre, Rafael Branco, a lancé en mai 2009 un nouveau plan stratégique de développement national. D'après ce plan, le pays devrait évoluer vers une économie basée sur les services, avec deux piliers de croissance : un éco-tourisme haut de gamme, et la fourniture de services dans le secteur des transports ainsi que dans les activités de recherche et de production pétrolières dans le golfe de Guinée. Dans cette perspective, le plan prévoit la création d'une zone de libre-échange, des facilités portuaires de transbordement, le développement de la pêche, et l'aménagement d'un nouveau port en eau profonde à Fernão Dias, sur l'île de São Tomé (district de Lobata).

Une forte détermination et une réelle stabilité politiques seront nécessaires pour mener à bien cette série d'objectifs complexes et ambitieux, dont la réalisation reste entravée par les limites humaines et institutionnelles dont souffre le pays, et par la dégradation de ses infrastructures. Le dernier accord triennal conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), qui couvre la période allant de mars 2009 à décembre 2011, devrait y contribuer.

Le programme d'action à moyen terme du plan s'appliquera à améliorer les infrastructures de base et les équipements publics, à promouvoir le tourisme comme moteur de la croissance, et à stimuler la production nationale de produits alimentaires de façon à atténuer la dépendance envers les importations. La poursuite des efforts en vue d'élargir la base productive et de diversifier les sources de revenus devrait, parallèlement, stimuler la croissance du secteur non pétrolier. Il est par ailleurs nécessaire de persévérer dans les efforts de stabilisation des paramètres macro-économiques du pays, pour s'assurer à l'avenir le soutien de la communauté internationale.

Selon l'enquête publique sur la pauvreté menée depuis 2001, environ 54 % de la population vit dans la pauvreté, et 15 % dans l'extrême pauvreté. Les indicateurs sociaux sont médiocres et, notamment dans les zones rurales, ne s'améliorent que lentement. Avec de faibles revenus, São Tomé-et-Príncipe occupe la 131<sup>e</sup> place sur 177 pays, selon l'indice de développement humain des Nations Unies.

Au terme d'une période de grande instabilité politique, le gouvernement est demeuré en place durant l'année 2009, malgré le coup d'État déjoué de février. Prévu pour l'été 2009, les élections régionales ont été différées faute de financement ; elles devraient se dérouler en même temps que les législatives, le 25 juillet 2010.

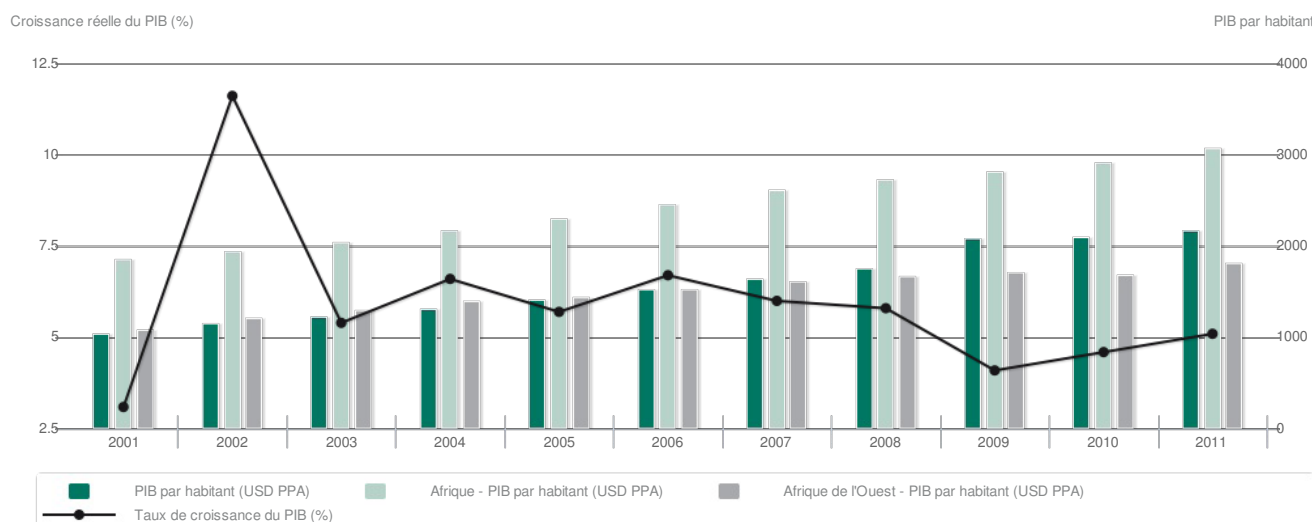
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 5.8   | 4.1   | 4.6   | 5.1   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 26.1  | 17.3  | 10.3  | 9.4   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 17.5  | 36.2  | 5.5   | 1.6   |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -29.0 | -24.4 | -26.0 | -26.6 |

**Source:** Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/880373722684>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/871821618208>



## Sénégal

La crise financière internationale a fortement mis à l'épreuve l'économie sénégalaise.

Deux défis se présentent au pays : il doit améliorer le recouvrement fiscal et maintenir sa compétitivité économique.

Les nuages s'amoncellent sur le paysage politique.

Comme ses principaux partenaires, le Sénégal a été fortement affecté en 2009 par la crise financière internationale à laquelle sont venus s'ajouter plusieurs chocs intérieurs. La baisse de l'investissement privé, le recul du tourisme, la réduction des transferts de fonds des émigrés constituent les principales retombées de cette crise mondiale sur l'économie sénégalaise. Ces phénomènes ont eu pour conséquences le ralentissement de l'activité économique et une quasi stagnation des recettes fiscales.

En dépit des efforts déployés par les pouvoirs publics pour réduire la dette intérieure, la machine économique a tardé à redémarrer. Résultat : la croissance en volume du produit intérieur brut (PIB) est estimée à 1.5 % en 2009, à comparer aux 2 % réalisés en 2008.

Comme en 2008 la croissance en 2009 est essentiellement tirée par le secteur primaire, plus particulièrement l'agriculture, et par le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). En 2010 une croissance en volume de 3.4 % du PIB est prévue, mais dans l'hypothèse d'une reprise de l'économie mondiale et de la poursuite par le gouvernement sénégalais de la mise en œuvre de politiques économiques appropriées en vue de renforcer l'assainissement des finances publiques et la lutte contre l'inflation.

La position extérieure du Sénégal se caractérise par la réduction du déficit de la balance courante qui passe de 11.7 % du PIB en 2008 à 10 % en 2009. Cette évolution s'explique par une baisse des importations supérieure à celle des exportations ainsi que par la bonne tenue du compte capital et d'opérations financières.

La politique budgétaire s'est signalée par une consolidation des ressources de l'État, surtout fiscales, pour mieux faire face aux dépenses. Le ratio recettes fiscales sur PIB est relativement stable : 18.2 % en 2009 contre 18.3 % en 2008. Ce niveau satisfaisant s'explique par la pertinence des réformes fiscales engagées depuis plusieurs années.

Dans l'ensemble, le contexte politique et social du Sénégal est apaisé. L'indicateur de troubles politiques est passé de 4.5 en 1997 à 0.6 en 2008, celui du durcissement de 1 en 1997 à 0.8 en 2007. Néanmoins, le déficit de dialogue entre le gouvernement et l'opposition, le chômage élevé chez les jeunes, l'absence de solution à la crise casamançaise et les difficultés rencontrées pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) pourraient, s'ils persistaient, gripper les moteurs de la croissance.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

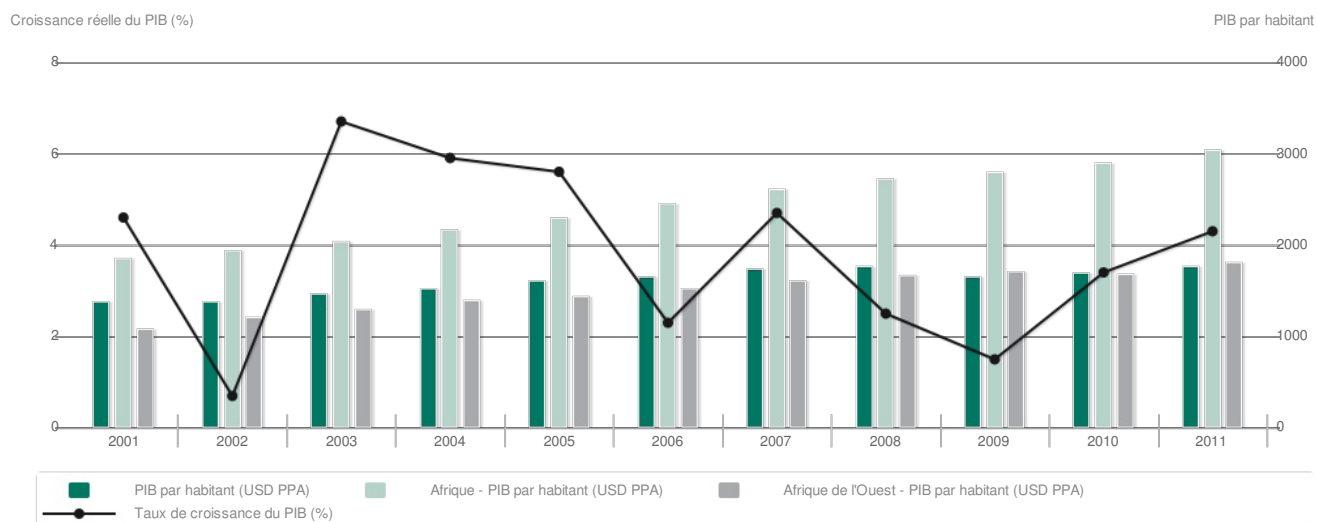
|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 2.5   | 1.5   | 3.4   | 4.3   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 5.4   | -1.1  | 2.2   | 2.6   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -4.8  | -4.6  | -5.4  | -5.5  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -11.7 | -10.0 | -10.9 | -11.7 |

Source: Données de la DPEE; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/880542024735>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)  
 2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/871867611384>



## Seychelles

Après trois ans de croissance positive (8.4 % en moyenne), l'économie s'est contractée.

Face au quasi-épuisement des réserves de change officielles, les Seychelles ont fait défaut sur le paiement d'intérêts.

En 2010, les autorités ont engagé de vastes réformes visant à simplifier la fiscalité.

En 2009, les deux moteurs de l'économie seychelloise, le tourisme et les exportations de poisson, se sont grippés, engendrant une baisse du produit intérieur brut (PIB) estimée à 6.8 % : le tourisme a décliné d'environ 12 % tandis que les recettes d'exportation du thon baissaient de quelque 8 %. L'industrie du thon a notamment été pénalisée par les récents changements climatiques et les actes de piraterie dans et autour des eaux territoriales du pays. Ce faisant, la prise totale de poisson s'est effondrée d'environ 50 % en 2009. Les Seychelles important plus de 90 % de leurs intrants de production primaire et secondaires totaux, toute répercussion négative sur le tourisme et la pêche se traduit par une baisse du PIB. L'économie est donc extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs.

L'économie s'est stabilisée en 2009, grâce aux réformes économiques engagées en novembre 2008 à la suite des chocs économiques encaissés cette année-là. Le PIB devrait croître de 3.9 % en 2010 et de 4.2 % en 2011. L'inflation, qui était estimée à 31.7 % en 2009, devrait être ramenée à environ 3 % en 2010 et 2011.

Ces prévisions résultent d'une réaction positive de l'économie aux réformes adoptées depuis novembre 2008 dans le cadre de l'accord de confirmation du Fonds monétaire international (FMI). En outre, le tourisme et les services liés à ce secteur ont entamé une reprise progressive au cours de la seconde moitié de l'année 2009. L'emploi, les recettes en devises, le bâtiment et les travaux publics (BTP), la banque et le commerce sont tous fortement dépendants du tourisme et de la pêche.

Cependant, le poids grandissant de la dette du pays restera l'une des plus grandes menaces à la stabilité macro-économique à moyen terme, si aucune solution n'est trouvée. En 2009, les Seychelles ont entrepris une restructuration complète de leur dette publique extérieure. À l'issue de négociations avec les créanciers du Club de Paris et d'autres créanciers bilatéraux et commerciaux (notamment Barclays Bank et Exim Bank), l'État a obtenu le rééchelonnement ainsi que de nouvelles conditions de remboursement. Les créanciers se sont vu proposer une garantie partielle sur le paiement des intérêts de la part de la Banque africaine de développement (BafD), la première garantie d'un organisme multilatéral dans le cadre d'une restructuration de dette souveraine.

En 2009, les autorités ont engagé des réformes destinées à prévenir une nouvelle forte baisse du PIB. En décembre 2009, elles ont négocié un mécanisme élargi de crédit (MEDC) de trois ans avec le Fonds monétaire international (FMI), après avoir annulé l'accord de confirmation sur deux ans de novembre 2008. Stratégie à moyen terme du pays, le MEDC tend à lui permettre d'entreprendre de nouvelles réformes, principalement axées sur la fiscalité, l'administration publique et le secteur public. En 2010, l'État poursuivra ces réformes en se fixant plusieurs objectifs : améliorer encore son efficacité et la qualité de ses services ; réduire et mieux gérer ses dépenses ; donner au secteur public un plus grand rôle de contributeur à la croissance économique du pays et de meilleurs outils pour y parvenir.

Au cours des dix dernières années, les recettes fiscales des Seychelles ont augmenté de 13 % par an en moyenne, malgré de légers ralentissements en 2005 et 2006 (1.8 et 2.3 % respectivement). Les plus fortes progressions ont eu lieu en 2008 et 2009 et la hausse devrait atteindre 8.5 % par an en moyenne au cours de la période 2008-11. En 2010, l'État a entamé de vastes réformes fiscales afin de rendre le système d'imposition plus simple et plus équitable. Ces réformes s'appuieront sur des mesures législatives qui entreront en vigueur en 2010. Elles prévoient notamment de réduire les dégrèvements et d'élargir l'assiette fiscale, ce qui devraient rendre le système plus équitable : la charge fiscale diminue tandis que les recettes augmentent.

Grâce à l'engagement du pays en faveur d'un accès gratuit à l'éducation et aux soins médicaux pour tous, l'impact des réformes sur la population a été atténué. Les moyens alloués aux secteurs de la santé et de l'éducation pour 2010 représentent 5 % du PIB et la plus grosse part du budget (43 %).

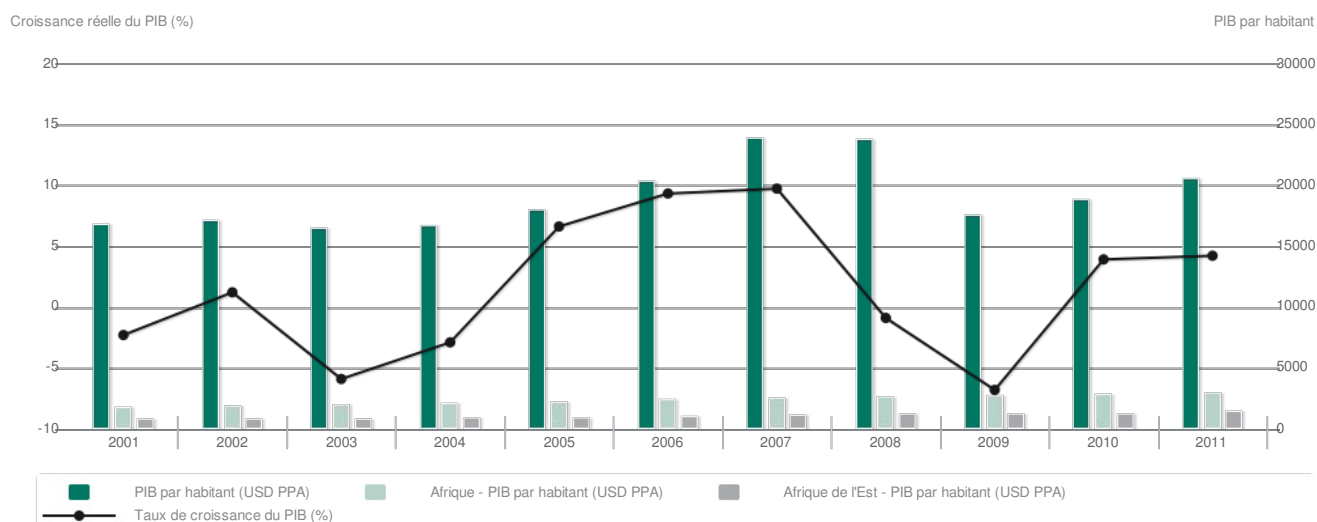
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | -0.9  | -6.8  | 3.9   | 4.2   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 37.0  | 31.7  | 3.0   | 3.1   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -3.3  | 2.6   | 3.1   | 1.8   |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -44.4 | -28.5 | -35.2 | -32.6 |

**Source:** Données du Bureau central des statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/880683536150>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872067186118>



## Sierra Leone

En 2010, la Sierra Leone devrait enregistrer une croissance plutôt modérée avant de rebondir à 5 % en 2011.

Le taux d'inflation devrait être ramené à un seul chiffre en 2010.

Le pays reste cependant confronté à d'énormes défis socio-économiques à plus long terme, dont l'insécurité alimentaire et les forts taux de mortalité infantile et maternelle qui appellent, un traitement prioritaire.

La reprise progressive prévue en 2010 traduit essentiellement le dynamisme soutenu de la production agricole et des services, mais aussi le redressement mesuré des exportations. Toutefois, les exportations des ressources minérales du pays, entrainées par le retour de la croissance internationale, restent modestes en raison de la contraction des cours, de la réduction des investissements et des difficultés de production persistantes dans le sous-secteur de l'extraction de rutile. En dépit d'une croissance en hausse qui devrait s'établir à 5 % en 2011 sous l'effet d'une reprise mondiale plus robuste, de la progression des exportations, des retours sur investissements dans les infrastructures et d'un contexte plus propice aux affaires, celle-ci restera inférieure aux taux d'avant-crise. Même minime, tout écart de croissance peut potentiellement s'avérer très dommageable pour un pays déjà vulnérable comme la Sierra Leone, compte tenu de la pauvreté généralisée et des risques de retournement politique et d'instabilité sociale. Les pouvoirs publics auront donc pour prochaine mission stratégique de remettre rapidement l'économie sur la voie d'une croissance soutenue et la plus large possible, alors que le ralentissement actuel engendre déjà un fort taux de chômage, freine les progrès visant à réduire la pauvreté et aggrave les risques de refragiliser le pays. Dans un tel contexte, une aide étrangère stable et fiable reste un facteur des plus essentiels.

Les politiques macro-économiques prudentes mises en œuvre avant la crise ont permis à la Sierra Leone de renforcer ses capacités à amortir les chocs résultant de la crise mondiale, en évitant notamment d'avoir recours à d'importantes coupes budgétaires. Parallèlement, en l'absence de stabilisateurs automatiques, les pouvoirs publics ne disposent que d'une marge de manœuvre limitée qui les freine dans la mise en place de mesures budgétaires, puisque le pays affiche le recouvrement de recettes le plus faible de l'Afrique subsaharienne. Alors que les déficits des comptes budgétaires et courants se sont sensiblement creusés en 2008 et en 2009, le pays est tout de même parvenu à maintenir un niveau confortable de réserves de devises, véritable sécurité contre de futurs chocs externes. Avec l'effondrement des recettes de change et la dépréciation du taux de change du Leone tout au long de 2009, le pays a renoué avec un taux d'inflation à deux chiffres à la fin de l'année ; ramener ce taux à un seul chiffre en 2010 et le maintenir par la suite constituera un facteur indispensable pour préserver la stabilité macro-économique et regagner la confiance des investisseurs.

En dépit de taux de croissance remarquables, la Sierra Leone reste l'un des pays le plus pauvres du monde, avec un PIB par habitant qui avoisinait à peine les 700 dollars (PPA, prix courants) en 2008. Les pouvoirs publics devront donc impérativement poursuivre leurs efforts dans la mise en œuvre de réformes structurelles s'ils veulent rapidement parvenir à une trajectoire de croissance élevée, en donnant la priorité à la modernisation des infrastructures (rénovation des routes et des réseaux électriques, meilleur accès à l'eau et au système d'assainissement) ainsi qu'au développement du secteur privé. Il appartiendra également aux pouvoirs publics de renforcer la transparence et de maintenir leurs efforts pour endiguer la corruption. Or, la réalisation de ces objectifs repose essentiellement sur la disponibilité de ressources adéquates et met d'autant plus l'accent sur l'importance de consolider la mobilisation des recettes intérieures, notamment en cette période d'incertitude quant aux flux d'aide étrangère. Le pays doit considérablement progresser en termes d'indicateurs sociaux comme le taux de mortalité et d'alphabétisation s'il veut réduire la dimension non financière de la pauvreté généralisée et améliorer de manière durable le niveau de vie de ses habitants.

La Sierra Leone a parcouru un long chemin depuis la fin de son interminable guerre civile début 2002 : le pays a ainsi rétabli la sécurité et la gouvernance démocratique, décentralisé son autorité et lancé le second document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP II : *Agenda for Change* - Programme pour le changement). Avec une moyenne avoisinant les 7 %, le pays a affiché de remarquables taux de croissance de son PIB en volume entre 2005 et 2007, figurant parmi les plus élevés de l'Afrique occidentale mais aussi du continent tout entier. Avec la dissipation progressive de la reprise d'après-conflit, la croissance a été alimentée par l'aide étrangère et les envois de fonds ainsi que par les investissements privés. Par ailleurs, si la Sierra Leone a remarquablement bien négocié la crise économique et financière mondiale par rapport aux économies émergentes ou à d'autres pays riches en ressources de l'Afrique et d'autres régions, elle n'en est pas sortie complètement indemne. Le pays a été durement touché notamment par l'effondrement des envois de fonds et des produits d'exportation du secteur minier ainsi que par la diminution des investissements directs étrangers (IDE). Dans de telles circonstances, la croissance a largement été soutenue en 2008 et en 2009 par l'essor du secteur agricole et des services. Bien que relativement faible en 2009 à 3,5 %, la croissance devrait atteindre 4 % en 2010 pour de nouveau s'établir à 5 %

en 2011. On s'attend à ce que l'agriculture et les services soutiennent encore la croissance en 2010, alors que le secteur minier ne devrait connaître qu'une faible croissance en 2010, en raison de difficultés techniques persistantes, avant de bénéficier d'une forte reprise en 2011. L'inflation annuelle devrait globalement fléchir à 9.1 % en 2010, sous l'effet de la dissipation de la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et de la relative faiblesse de la demande intérieure, mais les pressions engendrées par la dépréciation de la monnaie nationale, le leone (SLL), compromettent fortement les attentes formulées dans cette perspective.

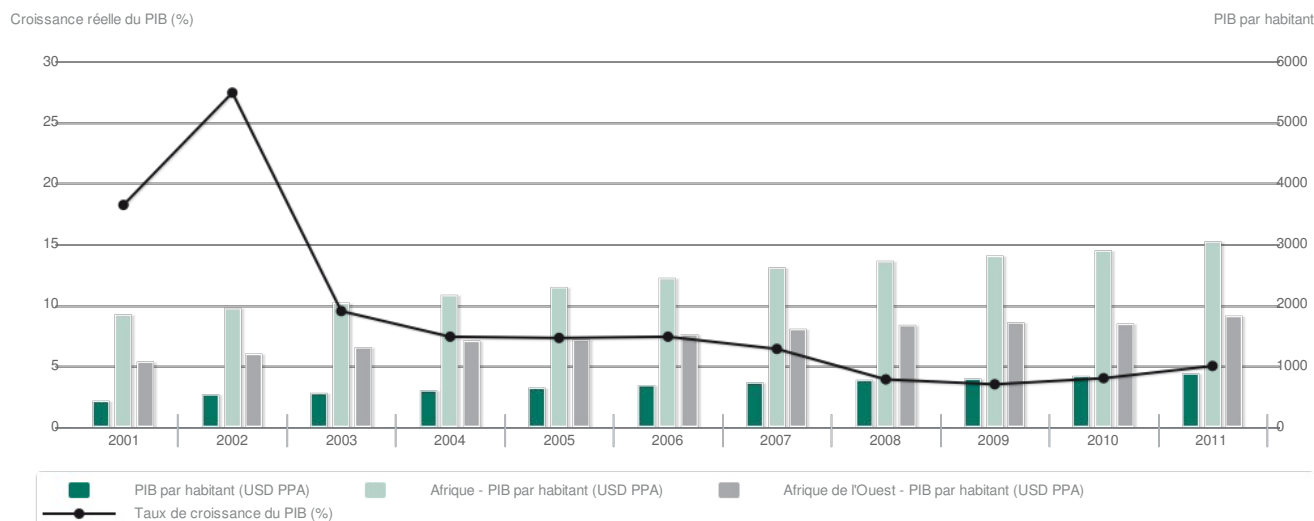
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 3.9  | 3.5  | 4.0  | 5.0  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 10.5 | 10.7 | 9.1  | 7.5  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -5.1 | -4.9 | -4.8 | -4.3 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -9.0 | -9.0 | -8.8 | -8.7 |

**Source:** Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/880878715472>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872110734431>



## Soudan

Le Soudan devrait bénéficier d'une croissance relativement soutenue en 2010 ainsi qu'en 2011, alors que l'inflation, jusqu'à présent forte, devrait s'atténuer.

La hausse des prix et de la production pétrolière soutiendra la croissance, parallèlement à la reprise attendue de la demande intérieure, et plus particulièrement de la consommation et des investissements privés ainsi que des flux d'investissements directs étrangers (IDE).

Les efforts du pays pour atteindre ses objectifs de développement social restent modérés et en partie ralentis par les tensions politiques persistantes et le conflit armé, auxquels s'ajoute une répartition des richesses particulièrement inégale.

Le Soudan est le troisième plus gros producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne après le Nigeria et l'Angola. Le pétrole demeure le principal moteur de croissance du pays, bien que l'agriculture représente toujours plus d'un tiers du produit intérieur brut (PIB) et près des deux tiers des emplois. La part du pétrole dans le PIB s'est établie à 22 % en 2008, les recettes pétrolières ayant largement participé à la reconstruction du pays au lendemain de la guerre civile, en permettant notamment aux pouvoirs publics de développer le réseau routier et les infrastructures destinées à l'approvisionnement en énergie. En dehors de ces dépenses, il n'existe aucun autre programme de redistribution à grande échelle des recettes pétrolières dans les États ni d'initiative axée sur les populations défavorisées. Le Soudan a été durement touché par le ralentissement économique mondial et l'effondrement des cours mondiaux du pétrole depuis le dernier trimestre 2008. Les recettes pétrolières ont chuté de près de 21 % en 2009, par rapport aux 11.1 milliards de dollars (USD) atteints en 2008, mais elles devraient repartir pour s'établir à 12.4 milliards USD en 2010, avec la reprise des cours.

La croissance du PIB s'est tassée pour passer de 7 % en 2008 à 4.9 % en 2009, mais devrait remonter à 5.4 % en 2010. Les réserves de change couvraient moins de deux semaines d'importations au dernier trimestre 2009. L'effondrement brutal des recettes pétrolières a lourdement pesé sur les finances publiques, en réduisant l'ensemble des ressources publiques. L'inflation a poursuivi son repli, pour ressortir à 10.5 % en 2009 contre 14 % en 2008, suite à la baisse internationale des prix des produits de base, à l'austérité budgétaire ainsi qu'à la hausse de la production agricole. Le taux d'inflation en 2009 est cependant resté supérieur aux prévisions, peut-être en raison de la dépréciation plus importante qu'escomptée de la monnaie locale et de ses répercussions sur les prix intérieurs compte tenu du fort taux d'incorporation d'éléments importés dans les dépenses intérieures. Le taux d'inflation devrait avoisiner les 9.1 % en 2010, grâce essentiellement aux faibles prix des denrées alimentaires et à la stricte politique monétaire.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 7.0  | 4.9  | 5.4  | 4.2  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 14.0 | 10.5 | 9.1  | 7.8  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -1.4 | -3.7 | -2.8 | -2.6 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -9.1 | -9.2 | -8.5 | -7.5 |

**Source:** Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/881101732828>

Selon le ministère de l'Énergie et des Mines, les réserves de pétrole ont progressé à 2.35 milliards de barils en janvier 2008. En 2009, la production a atteint 490 000 barils par jour, en légère hausse par rapport à 2008. La production de pétrole devrait ressortir à 600 000 barils par jour en 2011. Les perspectives d'exploration pétrolière du Soudan restent positives sur la base d'un fort taux de rendement de 58 puits productifs sur 400 forés jusqu'ici.

Outre les faibles cours du pétrole, la crise mondiale a eu d'autres importantes répercussions sur le Soudan, pénalisé par la réduction des flux d'investissements directs étrangers (IDE). Le secteur non pétrolier a fléchi en raison de la conjoncture internationale et des politiques de demande intérieure restrictives visant à réduire la demande en importations face à l'effondrement des réserves de change. Les services et l'agriculture ont été les secteurs les plus durement touchés par la chute des entrées d'IDE. En 2009, la politique agricole est restée axée sur la sécurité alimentaire et l'autosuffisance. Dans le cadre de leurs politiques de gestion de la demande, les pouvoirs publics s'efforcent de réduire les importations de denrées alimentaires et d'encourager la demande en produits

alimentaires locaux. Avec un soutien approprié aux agriculteurs pour surmonter les contraintes liées à l'offre, les investissements intérieurs et la production agricole pourraient ainsi repartir.

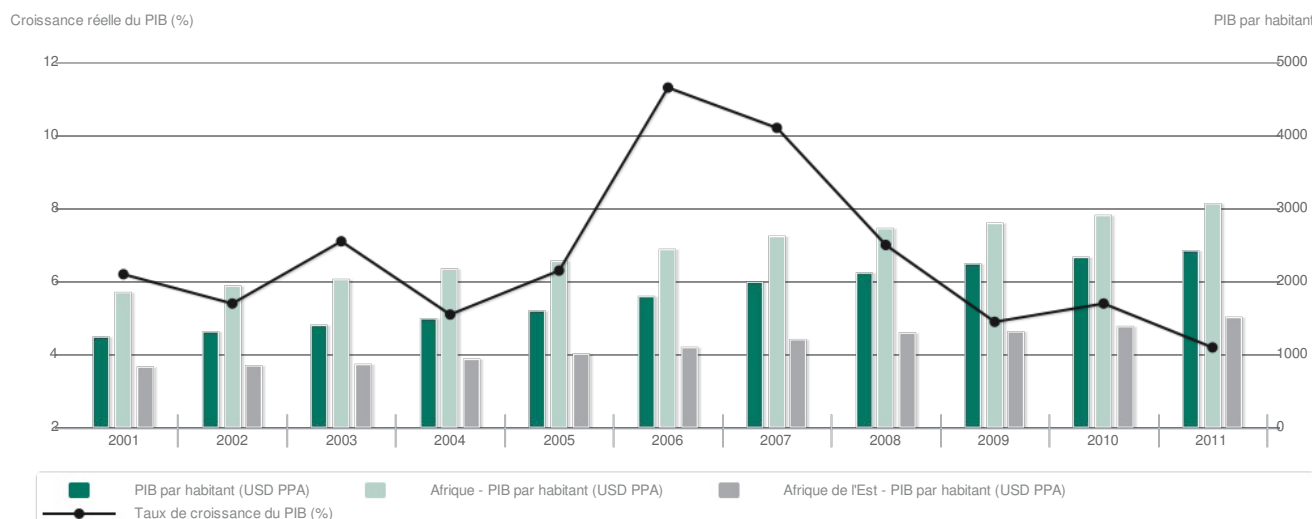
La dépréciation de la livre soudanaise face au dollar américain devrait stimuler la compétitivité des produits agricoles sur les marchés étrangers et intérieurs. Les pouvoirs publics ont poursuivi la mise en œuvre de réformes visant à séduire les investisseurs pour attirer davantage d'IDE, notamment dans l'agriculture. Au nombre de ces réformes figurent notamment la libéralisation des investissements et du marché de l'emploi, l'atténuation des rigidités structurelles, la réduction du coût de l'entrepreneuriat, la réforme du système juridique ainsi que la mise en place d'infrastructures adéquates. Le rapport *Doing Business* 2010 de la Banque mondiale classe le Soudan au 154<sup>e</sup> rang sur 183 pays analysés en dépit des efforts de réformes entrepris par les pouvoirs publics.

Les soldes des balances extérieure et intérieure du Soudan se sont détériorés en 2009 suite à l'effondrement brutal des recettes pétrolières qui ont perdu 6 points de pourcentage du PIB par rapport à la période 2005-08. Conséquence : le déficit budgétaire s'est un peu plus creusé à 3.7 % du PIB en 2009, contre 1.4 % en 2008, mais devrait retomber à 2.8 % en 2010. Les faibles cours du pétrole et l'intervention de la banque centrale pour protéger le taux de change et contenir la croissance des importations ont contribué à dégrader le solde de la balance du commerce extérieur. Le déficit du compte courant a atteint 9.2 % du PIB en 2009. Le Soudan doit s'efforcer de maintenir des déficits intérieurs et extérieurs raisonnables dans la perspective de l'épuisement de ses réserves de change, d'un endettement extérieur considérable et de l'effondrement de l'aide publique au développement (APD). Les pouvoirs publics ont le choix d'élargir la base d'imposition et d'améliorer globalement la gestion des recettes fiscales et des finances publiques, d'enrayer les dépenses courantes et de maintenir un taux de change flexible.

La production pétrolière et, dans une certaine mesure, le secteur des services restent les principaux moteurs de la croissance soudanaise. La concentration des investissements dans le secteur pétrolier et dans les services dispensés en zones urbaines a aggravé les inégalités de répartition des revenus entre États mais aussi entre zones rurales et urbaines. Les régions du Darfour, en plein conflit ou post-conflit, ainsi que les régions marginalisées des États du Kordofan méridional et du Nil Bleu méridional, restent plus particulièrement désavantagées en matière d'infrastructures et de développement. Ces inégalités ont alimenté le mécontentement et les tensions politiques. En dépit de la soudaine hausse du revenu par habitant, le Soudan figure toujours parmi les États les moins développés et les plus vulnérables de la planète.

Accroître les investissements pour aider les plus défavorisés, notamment dans l'agriculture, et réduire les inégalités de revenus tout en maintenant des balances intérieure et extérieure viables sont autant d'enjeux économiques et sociaux majeurs qui attendent les pouvoirs publics soudanais à moyen terme. Au nombre des questions politiques centrales, il faut citer, entre autres, le règlement du conflit au Darfour, les différends récurrents sur l'application de l'accord de paix global (*Comprehensive Peace Agreement – CPA*) entre le Nord et le Sud du pays, et la préparation d'élections générales en avril 2010.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Source: Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872165466810>



## Swaziland

La croissance économique réelle du Swaziland devrait s'établir à 0.2 % en 2009, en recul par rapport à 2008 (2.4 %) et sans vraies perspectives d'amélioration pour 2010 et 2011, à respectivement 2.2 et 2.4 %. L'inflation reste largement sous contrôle.

La nature et le rythme de la reprise du pays dépendent des progrès du poumon économique de la région, l'Afrique du Sud, avec lequel le Swaziland entretient de nombreuses relations directes et indirectes.

Les enjeux socio-économiques à long terme persistent, comme la forte incidence de la pauvreté et du VIH/Sida, à laquelle s'ajoutent la diminution des ressources publiques et la contraction du secteur public.

Deuxième plus petite économie d'Afrique australe après le Lesotho, le Swaziland va devoir relever de nombreux défis économiques à court et moyen termes. La faiblesse des investissements – sur laquelle viennent se greffer l'expiration du traitement préférentiel de l'Union européenne (UE) dont bénéficiaient les principales exportations du pays (sucre et textiles), le recul de la productivité, la détérioration des recettes commerciales, la faible mobilisation des ressources intérieures ainsi que les effets persistants de la crise économique mondiale – compromettent sérieusement l'objectif d'une croissance soutenue. En effet, plusieurs années de croissance en berne ont aggravé la pauvreté et le chômage. En outre, le taux alarmant de prévalence du VIH/Sida de 32.4 % continue de peser lourdement sur les ressources publiques et plafonne la croissance démographique annuelle du pays à environ 0.4 % depuis 1997.

Le Swaziland est membre de la Zone monétaire commune (ZMC). Sa monnaie, le lilangeni (SZL) – dont le cours de change est fixé à parité avec le rand sud-africain (ZAR) – a souffert du ralentissement économique mondial puisque l'économie swazie est étroitement liée à l'économie sud-africaine. Le secteur manufacturier du pays a été le plus durement touché, la quasi-totalité des principales filières manufacturières (ciment, matériel agricole, équipement électronique, production de réfrigérateurs, chaussures, gants, matériel de bureau, confiserie, meubles, verre et briques) ayant pâti du ralentissement des échanges internationaux. L'industrie de la pâte de bois a de surcroît été pénalisée par des incendies de forêt qui ont détruit les sources d'approvisionnement. L'habillement, tributaire des accords commerciaux favorables conclus avec les États-Unis aux termes de la loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (*African Growth and Opportunity Act* – Agoa), a été également touché.

Depuis que l'UE a commencé à supprimer ses subventions sur le sucre en 2007, les exportations de sucre brut et raffiné du Swaziland n'ont cessé de diminuer en valeur. Comme les prix sont fixés aux termes du Protocole sucre avec l'UE, la hausse de près de 60 % des cours mondiaux du sucre en 2009, la plus importante depuis 28 ans (imputable aux mauvaises récoltes du Brésil), n'a eu que peu d'incidence sur la performance du secteur. En outre, l'appréciation du lilangeni a neutralisé la progression des recettes liées aux exportations de sucre. Dans une plus large mesure, les recettes douanières – première source de revenus pour l'État – ont été lourdement pénalisées par l'effondrement des échanges au sein de l'Union douanière de l'Afrique australe (Sacu).

Point positif cependant, l'économie a bénéficié d'une baisse de l'inflation à moyen terme et, partant, de coûts d'emprunt moindres. Véritable moteur de la croissance en 2009, le secteur agricole doit essentiellement son essor à la mise en place du *Lower Usuthu Smallholder Irrigation Project* (LUSIP – projet d'irrigation à l'intention des petits exploitants du bassin inférieur de l'Usuthu) ainsi qu'à des conditions climatiques favorables.

L'économie swazie a progressé de 2.4 % en 2008 avant de se replier aux alentours de 0.2 % en 2009. Selon les projections pour 2010 et 2011, la croissance devrait rebondir à respectivement 2.2 et 2.4 %, bien en-deçà des 5 % visés par les pouvoirs publics pour réduire la pauvreté de 30 % d'ici 2015. L'inflation a renoué avec un taux à un chiffre, à la suite de l'effondrement du prix des produits de base et grâce à la relative stabilité du lilangeni face au dollar américain (USD).

L'inflation ne devrait pas franchir la barre fatidique des 10 % avant 2011 et ce, malgré le regain de tensions inflationnistes engendrées par la nouvelle hausse des cours pétroliers : elle devrait ainsi passer de 4.6 % en 2009 à 6.9 % en 2010 puis à 10.2 % en 2011. Compte tenu du recul attendu de l'inflation en Afrique du Sud, l'inflation importée devrait rester modeste à moyen terme.

En 2010 et 2011, la croissance du pays – pénalisée par la mauvaise performance des exportations – sera subordonnée à la reprise durable et progressive de l'économie mondiale, la faiblesse des cours du pétrole et des produits de base mais aussi à la reprise des transferts de fonds des travailleurs expatriés, l'afflux d'investissements directs étrangers (IDE) et les versements d'aide publique au développement (APD).

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

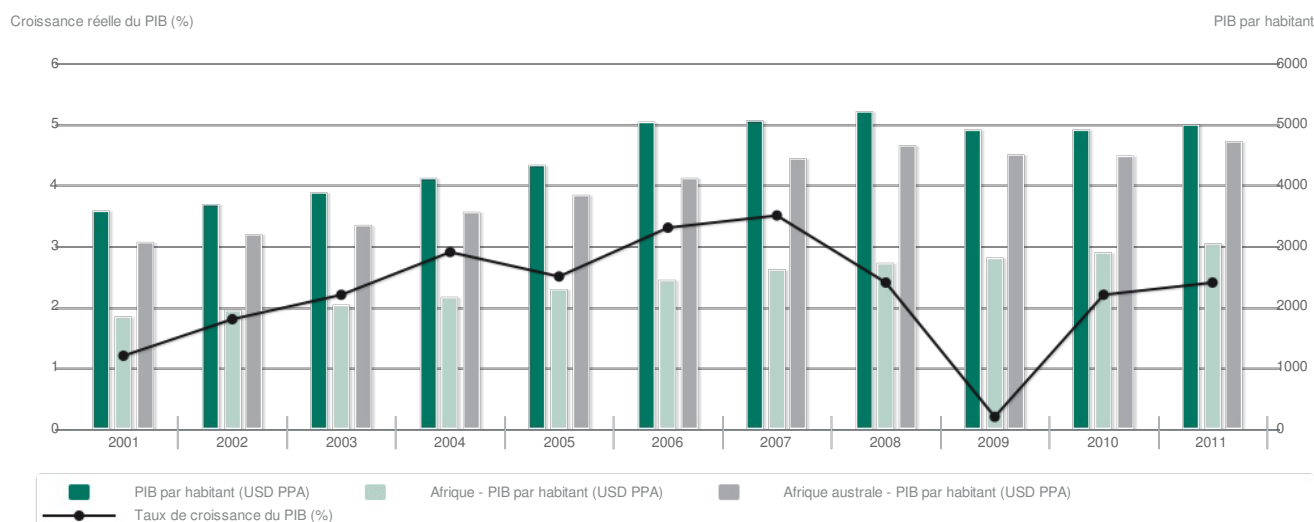
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011  |
|----------------------------------|------|------|------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 2.4  | 0.2  | 2.2  | 2.4   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 12.7 | 4.1  | 5.5  | 7.2   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 2.7  | -3.3 | -8.3 | -14.2 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -4.4 | -2.6 | -5.4 | -7.4  |

**Source:** Données du Bureau central des statistiques et du ministère des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/881363406776>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Estimations sur la base de données des autorités nationales.

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872321658304>



## Tanzanie

Après des années de résultats soutenus, la croissance économique réelle de la Tanzanie s'est ralentie en 2009, à environ 5,5 %. L'inflation a atteint près de 12,2 % en 2009, contre 10,3 % en 2008.

Les pouvoirs publics veulent accompagner la reprise économique par la mise en place d'un plan de relance axé sur le développement agricole. Les ressources intérieures ne suffisent pas à combler le déficit budgétaire, qui est compensé par l'aide étrangère.

De grandes réformes structurelles ont permis d'améliorer la performance économique du pays, mais celle-ci reste entravée par les insuffisances des transports, des communications, de l'électricité et de l'eau.

La croissance annuelle de la Tanzanie est ressortie en moyenne à 7 % du produit intérieur brut (PIB) entre 2001 et 2008. En 2008, le PIB a progressé de 7,5 %, l'une des croissances les plus rapides de l'Afrique subsaharienne. Mais la crise mondiale a écourté ce record, la croissance retombant à 5,5 % en 2009 (estimation). Les tensions inflationnistes se sont parallèlement accentuées, portant le taux d'inflation annuel moyen à 10,3 % en 2008 et à 12,2 % en 2009.

D'après l'enquête de 2007 sur le budget des ménages, l'agriculture reste la principale activité des deux tiers de la population, alors qu'elle n'a représenté qu'un peu plus d'un quart du PIB et à peine le cinquième des exportations en 2007 et 2008. Les efforts pour diversifier l'économie ont mis en évidence d'autres secteurs, qui se sont distingués par une croissance particulièrement soutenue : services financiers, immobilier, services commerciaux, communications (notamment la téléphonie mobile) et tourisme. Le secteur industriel (activités manufacturières, bâtiment et extraction minière) a également gagné en importance. Mais le coût de la création d'entreprise reste prohibitif, limitant le potentiel de croissance de l'économie nationale.

Les autorités s'efforcent pour l'exercice 2009/10 de favoriser la reprise économique en mettant en œuvre le plan de relance anticyclique approuvé par le parlement en juillet 2009. Elles ont par ailleurs demandé au Fonds monétaire international (FMI) la prolongation d'un an de son cadre de surveillance des politiques et ont bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la facilité de protection contre les chocs exogènes (PCE). À l'instar de l'exercice précédent, un tiers du budget 2009/10 doit être financé par l'aide étrangère. Les efforts de consolidation des ressources fiscales intérieures visent à atténuer la dépendance du pays vis-à-vis de l'aide. Mais le déficit budgétaire ne cesse de se creuser et, face aux aléas de la reprise mondiale, les perspectives de le compenser par des ressources intérieures restent minces.

Les progrès dans la lutte contre la pauvreté restent lents, en dépit de la forte croissance du PIB. L'enquête nationale sur le budget des ménages montre que plus d'un tiers de la population vit toujours en dessous du seuil de pauvreté et que la distribution des richesses reste inégale. L'accès aux services sociaux ne s'améliore que très lentement, au bénéfice pour l'essentiel des zones urbaines. Dans ce contexte, les pouvoirs publics élaborent leur deuxième stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (SCRIP), dont la mise en œuvre doit débiter en 2010/11.

La Tanzanie reste un pays politiquement stable. Des élections locales se sont déroulées en septembre 2009 et des élections nationales sont programmées pour octobre 2010. Le président en exercice, Jakaya Kikwete, devrait alors solliciter un nouveau mandat de cinq ans ; en l'absence d'une opposition forte, le parti au pouvoir a de grandes chances de l'emporter. Le pays poursuit par ailleurs ses efforts pour combattre la corruption, mais les résultats restent limités.

Un compromis historique a permis de surmonter l'impasse politique dans laquelle s'enlisait l'archipel des îles Zanzibar, impliquant le Chama Cha Mapinduzi (Parti de la révolution – CCM), le parti localement au pouvoir, et le Front civique unifié (CUF), parti traditionnel de l'opposition. Les deux parties étudient la forme de gouvernance la plus appropriée au Zanzibar et les moyens de la mettre en place.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

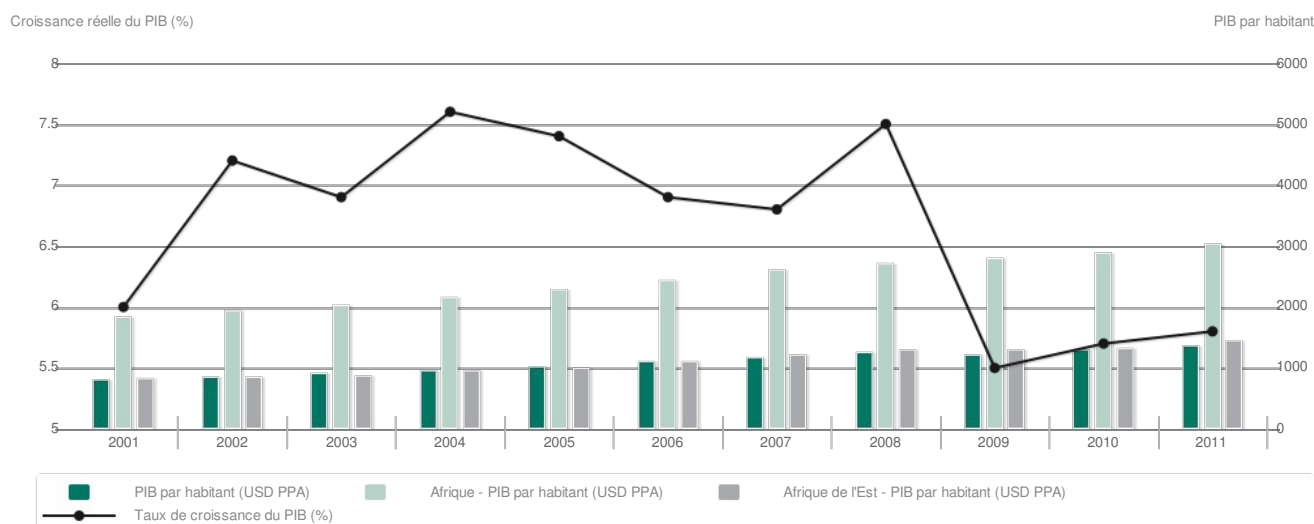
|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 7.5   | 5.5   | 5.7   | 5.8   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 10.3  | 12.1  | 8.5   | 6.2   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 0.0   | -2.7  | -3.8  | -5.8  |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -12.4 | -10.2 | -13.6 | -15.5 |

**Source:** Données du ministère des Finances et des Affaires économiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/881574038648>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872423454088>



## Tchad

Avec le démarrage de nouveaux investissements dans le secteur pétrolier à partir de 2009 et des perspectives climatiques relativement bonnes, les projections de croissance et de production agricole pour 2010 et 2011 sont encourageantes. L'inflation pourrait quant à elle demeurer globalement sous contrôle.

L'absence et la mauvaise qualité des infrastructures de base constituent un obstacle au développement des échanges ainsi qu'à l'essor du secteur privé en tant que moteur du développement économique et social.

Le faible respect des obligations fiscales de l'Etat est notamment dû aux difficultés de coordination entre les principales régies financières, notamment la direction générale des impôts (DGI), la direction générale des douanes (DGD), la direction de la fiscalité pétrolière (DFP) et la direction générale du Trésor (DGT).

L'année 2009 a été marquée par un léger recul de l'activité économique compte tenu de la mauvaise performance du secteur agricole et la poursuite des effets de la crise financière internationale sur l'économie. Dans ces conditions, le produit intérieur brut (PIB) réel global a diminué de 0.8 %. L'inflation s'est accélérée pour atteindre 10.5 % en moyenne annuelle à la fin décembre 2009, en raison de l'accroissement de la masse monétaire et de la faiblesse des rendements agricoles. Pour 2010/11, les politiques de l'Etat viseront à respecter le critère régional Cemac d'une inflation de 3 % en moyenne annuelle. La crise financière internationale a conduit à une dépréciation de la position fiscale et extérieure du Tchad en 2009.

Le solde budgétaire global (après don, base engagement) a atteint -10.8 % du produit intérieur brut (PIB), tandis que le solde courant de la balance des paiements a atteint -31.8 % du PIB. Dans la perspective de l'amorce d'une reprise économique à partir de 2010, le solde budgétaire pourrait atteindre -9.6 % du PIB en 2010 et -11.6 % du PIB en 2011. Le solde du compte courant pourrait diminuer légèrement pour atteindre -26.7 % du PIB en 2010, puis -22.8 % du PIB en 2011.

Au niveau de la mobilisation des ressources intérieures et de l'aide, les recettes totales du gouvernement ont en moyenne représenté l'équivalent de 25.7 % du PIB non pétrolier au cours de la décennie 2000-09, avec 19.8 % du PIB non pétrolier pour les recettes fiscales et 6 % du PIB non pétrolier pour les recettes non fiscales essentiellement composées de dons, aide publique au développement (APD) comprise. L'évolution des recettes publiques s'est inscrite à la hausse avec un ratio des recettes totales au PIB non pétrolier passant de 12.3 % en 2001 à 51.3 % en 2008. Cette évolution est le reflet de l'entrée du Tchad à partir de 2003 dans l'ère de l'exploitation pétrolière. C'est à ce moment là qu'a été introduit l'impôt sur les sociétés du consortium pétrolier, qui a représenté plus de 50 % des recettes fiscales à partir de 2006.

Le gouvernement tchadien a poursuivi le dialogue avec l'opposition. Ce processus a abouti à la création en juillet 2009 d'une Commission électorale nationale indépendante composée de 15 membres des partis politiques de la majorité présidentielle et de 15 membres des partis de l'opposition. Ce processus a permis d'obtenir un accord de principe sur l'organisation d'élections législatives en 2010 et présidentielles en 2011. Il est le fruit d'un dialogue entre le pouvoir et l'opposition, conformément à l'accord du 13 août 2007 visant l'instauration de la démocratie au Tchad.

Le gouvernement s'est engagé à consacrer une plus grande part de ses dépenses à la promotion des secteurs sociaux. L'objectif est d'augmenter les parts des ressources accordées à la santé et à l'éducation sur la période 2009-2011. La santé pourrait ainsi représenter 15 % des ressources contre 14.6 % les années précédentes. Le secteur de l'éducation passerait à 7 % contre 5.6 % dans les années qui ont précédé. Ces chiffres paraissent toutefois en deçà des niveaux nécessaires pour permettre à la population de faire face aux tendances socio-politiques récentes dans le pays. En matière d'indice du développement humain (IDH), le Tchad a été classé 175<sup>e</sup> sur 182 pays en 2009, tandis que l'indice de pauvreté humaine (IPH), étudié dans le rapport sur le développement humain du Pnud en 2009, place le Tchad à la 132<sup>e</sup> position parmi les 135 pays en voie de développement.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

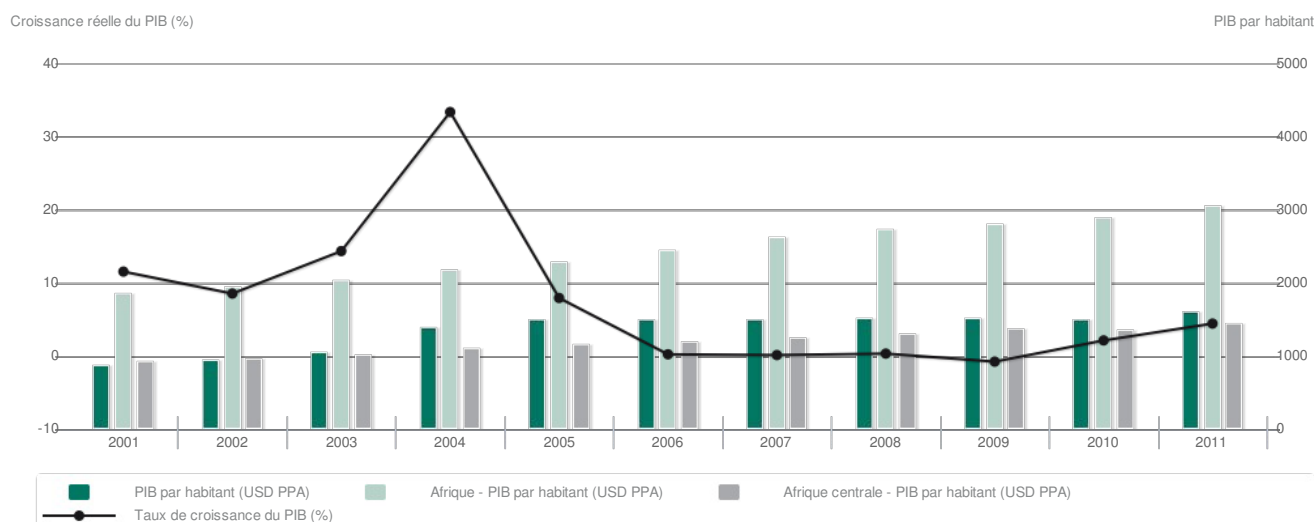
|                                  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 0.3   | -0.8  | 2.1   | 4.4   |
| <b>Inflation IPC</b>             | 8.3   | 10.5  | 3.0   | 3.5   |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | 5.2   | -10.8 | -9.6  | -11.6 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -10.3 | -31.8 | -26.7 | -22.8 |

Source: Données du FMI, de la BEAC et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/874852101476>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Source: IMF and National Institute of Statistics, Economic and Demographic Studies (INSEED) data

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/868324348841>



## Togo

Malgré les difficultés de la filière cotonnière et du secteur du phosphate, la croissance économique du Togo a amorcé une légère reprise en 2009 grâce à la bonne performance du secteur agricole.

L'assainissement des finances publiques et la restructuration du secteur financier se sont poursuivis au cours de l'année.

Les politiques fiscales se concentrent depuis 2008 sur la réduction du secteur informel au travers d'une diminution des taux d'imposition et d'un élargissement de l'assiette fiscale.

Avec un taux de croissance de 2.2 %, le produit intérieur brut (PIB) en volume du Togo a amorcé une légère reprise en 2009, qui devrait se poursuivre en 2010 et 2011 avec des taux de croissance respectifs de 2.5 et 3.6 %. L'inflation s'est considérablement ralentie sur l'année, au rythme de 1.9 % en glissement annuel contre 8.7 % en 2008. La baisse des cours des produits pétroliers et celle, du fait d'une production agricole nationale abondante, des prix des denrées alimentaires, expliquent le tassement de l'inflation. Cette décélération de l'inflation a permis au Togo de respecter depuis novembre 2009 le critère de convergence de 3 % requis par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

La croissance de l'économie en 2009 s'appuie sur une bonne performance du secteur agricole qui a bénéficié de conditions climatiques favorables et de l'aide des pouvoirs publics, notamment sous la forme de subventions pour les engrais. Le reflux des facteurs négatifs survenus en 2008 – à savoir d'importantes inondations, le renchérissement des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires et les problèmes de fourniture d'électricité – a levé les contraintes qui avaient pesé sur la croissance de l'économie cette année-là. La croissance en 2009 a toutefois été freinée par les difficultés persistantes du secteur du phosphate, dont la production continue de décliner du fait de l'obsolescence de l'appareil de production de la Société nationale des phosphates du Togo (SNPT), et par la stagnation de la production de coton à la suite des difficultés financières de la Société togolaise de coton (Sotoco). Cette dernière a été dissoute et remplacée en janvier 2009 par la Nouvelle société de coton du Togo (NSCT). Par ailleurs, les investissements prévus dans le secteur des infrastructures ont été ralentis par la faible capacité d'absorption du pays. Enfin, les activités de commerce et de transport transitant par le port de Lomé ont été affectées par les effets conjugués du détournement de certaines importations vers les ports des pays voisins, à la suite de l'effondrement des ponts au Togo lors des inondations de juillet 2008, et de la crise économique et financière internationale.

Au cours de l'année 2009, les autorités togolaises se sont attelées à poursuivre les réformes structurelles engagées au titre du programme financier triennal soutenu par les ressources de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) approuvée par le Fonds monétaire international (FMI) en avril 2008. Le gouvernement a ainsi défini et approuvé en juin 2009 le document complet de la stratégie de la réduction de la pauvreté (DSRP-C). De même, il a formalisé le programme d'actions prioritaires et mis l'accent sur l'assainissement des finances publiques et la restructuration du secteur financier. Afin de dynamiser l'économie et de restaurer un climat de confiance, les autorités ont adopté et lancé un plan d'apurement d'une partie des arriérés de la dette intérieure. Une nouvelle loi sur la passation des marchés publics a aussi été votée et promulguée en juin 2009 pour améliorer la capacité d'absorption du pays afin d'accélérer la mise en place des programmes d'investissement. Enfin, le pays a poursuivi la normalisation de ses relations avec la communauté des bailleurs de fonds et mise sur la hausse attendue des dons.

L'élargissement de l'assiette fiscale sera un défi majeur pour la mobilisation des ressources publiques au Togo, en raison de la non-fiscalisation de l'agriculture et du développement rapide du secteur informel, endémique dans l'économie nationale. Depuis 2008, le gouvernement a progressivement diminué les taux d'imposition sur les sociétés et les personnes physiques pour inciter les acteurs économiques à sortir du secteur informel. Il a également abrogé les exonérations fiscales en vigueur. Les autres mesures portent sur l'amélioration du recouvrement des impôts et des droits de douanes. Malgré les progrès accomplis, le déficit en ressources humaines continue de peser sur les capacités des administrations.

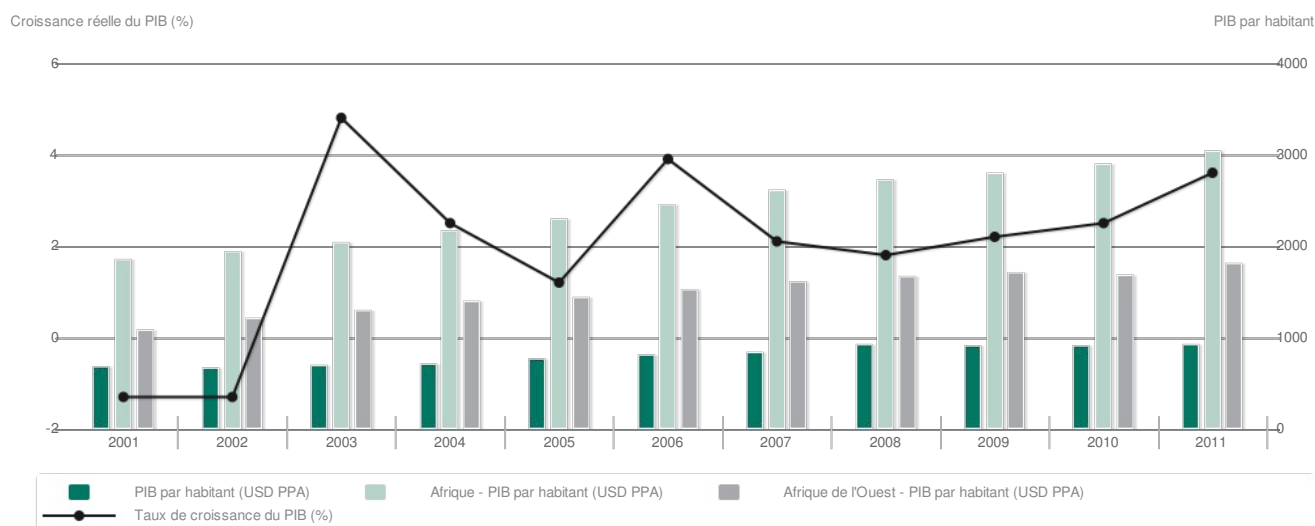
Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

|                                  | 2008 | 2009 | 2010  | 2011 |
|----------------------------------|------|------|-------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 1.8  | 2.2  | 2.5   | 3.6  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 8.7  | 1.9  | 2.4   | 2.3  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -0.2 | -1.4 | -1.5  | -0.9 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -8.1 | -8.0 | -10.3 | -9.1 |

**Source:** Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/881684832516>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et du ministère de l'Économie et des Finances ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872460457153>



## Tunisie

En 2009, le taux de croissance de l'économie tunisienne est estimé à 3.1 % (contre 4.6 % en 2008), en dépit d'une conjoncture internationale difficile.

Ce taux devrait renouer avec un rythme plus soutenu, autour de 4 % en 2010 et 4.5 % en 2011. Pour l'économie tunisienne, le défi majeur est de parvenir à une croissance suffisante pour absorber le chômage, surtout chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

La Tunisie devra développer de nouveaux secteurs à haute valeur ajoutée, pour sortir de l'assemblage et de la sous-traitance.

Jusqu'ici, la Tunisie gère relativement bien les conséquences de la récente crise mondiale. Si le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a enregistré une baisse significative, passant à 3.1 % en 2009 (contre 6.3 % en 2007 et 4.6 % en 2008), ce recul a en partie été compensé par une bonne récolte céréalière et par une forte activité dans les secteurs des industries extractives et de l'énergie.

Le ralentissement de la croissance observé en 2009, qui est essentiellement dû à une baisse des exportations de produits manufacturés vers le marché européen, aurait pu être plus important. En outre, l'économie a réussi à absorber les chocs du démantèlement de l'Accord multifibres (AMF) et des tarifs douaniers de pays comme la Turquie, la Jordanie, l'Égypte et le Maroc vis-à-vis de l'Union européenne (UE).

La Tunisie a su également résister aux chocs de la hausse mondiale des prix des carburants et des produits céréaliers. En effet, le taux d'inflation n'a été que de 3.5 % en 2009 (contre 5.1 % en 2008), grâce à la politique de compensation des prix des produits de base, à la baisse des cours mondiaux de ces mêmes produits et à la poursuite d'une politique monétaire prudente. Toutefois, bien que le pays ait été relativement épargné par la crise mondiale sur le plan financier, il continuera de faire face dans les deux prochaines années aux effets réels de la baisse de la demande européenne. Cette baisse risque d'affecter davantage la production et les exportations de composants automobiles et d'articles de confection. Néanmoins, la crise pourrait offrir des opportunités d'investissements étrangers : cherchant à réduire leurs coûts, les entreprises des pays industrialisés seront amenées à délocaliser davantage, ce qui devrait bénéficier en partie à la Tunisie.

L'effet total pourrait être positif. L'économie est bien diversifiée et certaines mesures visant à limiter les effets négatifs de la crise ont été adoptées. Dans une première phase, des interventions ont été effectuées en faveur du système bancaire et financier. Elles ont permis d'assurer la sécurité du secteur, de préserver l'activité ordinaire du marché monétaire et de la bourse, mais aussi de reculer l'échéance de la libéralisation du compte de capital de 2010 à 2014. Dans une deuxième phase, des mesures en faveur des entreprises ont été prises et ont touché les deux leviers de la croissance – les exportations et la demande intérieure. À ce titre, la politique adoptée en 2009 est fondée sur *i*) la relance de la demande intérieure, à travers l'augmentation des salaires et la dynamisation de l'investissement public ; *ii*) la promotion des petites et moyennes entreprises (PME), en agissant sur leurs coûts de production et sur leur compétitivité ; et *iii*) le soutien aux exportateurs. Malgré ces mesures toutefois, les résultats en matière d'emploi, particulièrement chez les jeunes diplômés des universités, sont faibles et se détériorent. Le taux de chômage moyen a été de 14.1 % en 2008. Il a culminé à 30 % pour la tranche des 20-24 ans et est estimé à 19 % pour les diplômés des universités. Ce taux élevé nuit à la croissance de long terme, réduit l'incitation à investir dans l'éducation et conduit à un gaspillage des ressources publiques. D'ailleurs, l'édition 2009/10 du rapport sur la compétitivité du Forum économique mondial (FEM) de Davos a classé la Tunisie 98<sup>e</sup> sur 133 pays en matière d'efficacité du marché du travail et 108<sup>e</sup> pour l'existence de rigidités dans le marché de l'emploi.

Pour relever ces défis, la Tunisie doit transformer sa structure de production actuelle, dominée par les secteurs à faible taux d'encadrement et intensifs en main-d'œuvre non qualifiée, au profit de nouveaux secteurs structurellement intensifs en main-d'œuvre qualifiée et, surtout, à haute valeur ajoutée, capables de hisser le taux de croissance national à un palier supérieur.

Par ailleurs, l'édition 2010 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale a classé la Tunisie parmi les dix premiers pays du monde arabe, grâce à ses réformes importantes du système fiscal, de la sécurité sociale et du commerce extérieur. Le pays a introduit le paiement électronique (télédéclaration et téléliquidation), réduisant ainsi la fréquence des paiements, le temps requis pour payer les impôts, l'évasion fiscale et les coûts de transaction. Il permet aux entreprises de remplir les formulaires de charges sociales en ligne et a également mis en place un guichet unique virtuel (Tunisian Trade Net) dans le but de simplifier les procédures du commerce extérieur. Les réformes du système fiscal, conjuguées à la rationalisation des dépenses publiques, ont permis d'améliorer les indicateurs des finances publiques.

Des élections présidentielles et législatives ont eu lieu en 2009. Les Tunisiens ont réélu le président Zine el-Abidine Ben Ali le 25 octobre, avec 89.62 % des voix. Celui-ci a donc entamé un nouveau mandat de cinq ans.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

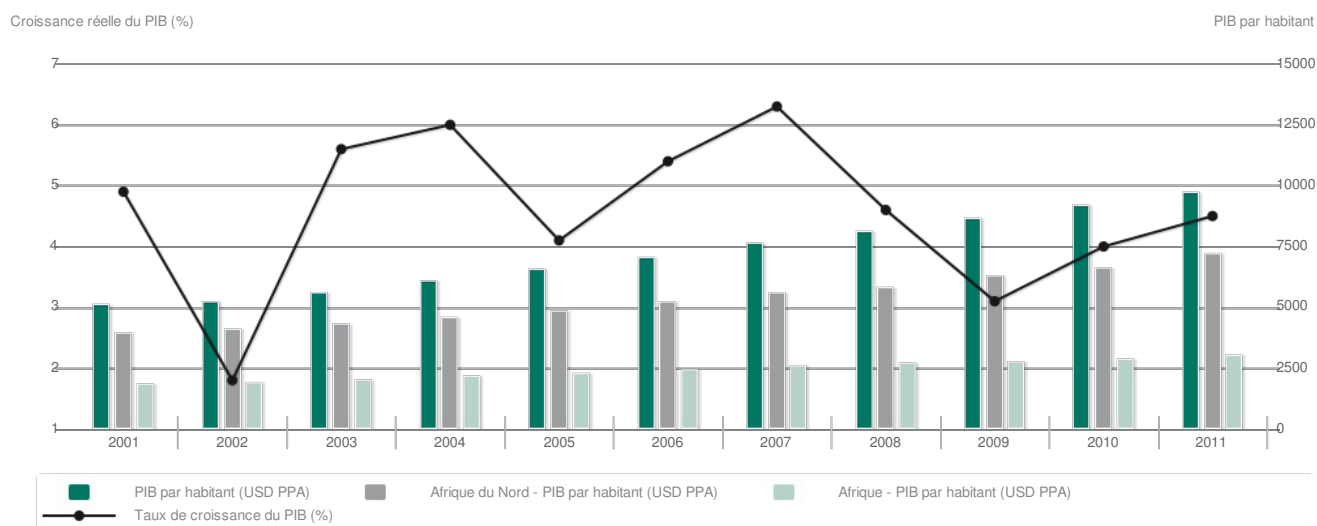
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 4.6  | 3.1  | 4.0  | 4.5  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 5.1  | 3.5  | 3.1  | 3.4  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -0.8 | -3.9 | -3.5 | -2.8 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -4.2 | -2.7 | -1.1 | -1.3 |

**Source:** Données de l'INS ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/881760003858>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



**Source:** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872565567185>



## Zambie

En 2009, l'économie de la Zambie a obtenu des résultats meilleurs que prévus, et qui devraient encore s'améliorer à court et moyen termes.

Le programme national de diversification économique vise à réduire la dépendance du pays envers le secteur minier.

La hausse des cours du cuivre, une meilleure maîtrise budgétaire et les bonnes perspectives de l'aide publique au développement (APD) augurent une augmentation des ressources publiques.

Après trois décennies de performances économiques plutôt médiocres, la situation macro-économique de la Zambie a changé ces dix dernières années avec une croissance sans précédent du produit intérieur brut (PIB), de 4.8 % en moyenne de 1999 à 2009. La croissance continue d'être tirée par le bâtiment et les travaux publics (BTP), l'exploitation minière et l'agriculture. Mais elle reste sévèrement handicapée par : des goulets d'étranglement de l'offre d'énergie ; les pesanteurs du secteur public, en particulier de l'administration ; les problèmes d'infrastructures ; et le peu de progrès sur la voie des réformes institutionnelles clés. Côté positif, la croissance du PIB est estimée à 6.1 % pour 2009, à peine en légère baisse par rapport aux 6.3 % de 2008, et les prévisions restent assez bonnes pour 2010 (5.5 %) et 2011 (5.7 %).

Cette transformation résulte pour une large part des réformes de l'économie et du secteur public engagées en 1991. La privatisation des mines à la fin des années 90 a soulagé les finances publiques des lourdes compensations des pertes qui les grevaient pendant toute la période où les mines étaient encore publiques. La libéralisation de l'économie zambienne, entamée en 1991, a également attiré de substantiels investissements directs étrangers (IDE) vers le secteur minier, stimulés par le boom du prix du cuivre, ainsi que vers d'autres secteurs comme le tourisme et l'agriculture non traditionnelle.

Les gouvernements successifs ont par ailleurs amélioré la discipline budgétaire depuis 2004. Le déficit budgétaire se montait en moyenne à 12.3 % du PIB dans les années 70 et même à 13.8 % dans les années 80. Ramené à 6 % dans les années 90, il est passé de 6 % en 2003 à 2.9 % en 2004, et il a été maintenu sous cette barre jusqu'à ce que les récentes pressions de la crise mondiale le fassent remonter à 3 %. La discipline budgétaire a permis : i) de faire considérablement baisser la dette intérieure et les taux d'intérêt ; et ii) d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE), ce qui a abouti à l'annulation d'une majeure partie de la dette extérieure. L'encours de la dette multilatérale est tombé d'une moyenne de 103.8 % du PIB sur la période 1995-2004 à 16.2 % en 2005-08, tandis que la dette bilatérale passait d'une moyenne de 85.8 % du PIB à 3.6 %.

Le resserrement de la discipline budgétaire et une politique monétaire prudente ont permis faire reculer le rythme de l'inflation à moins de 10 % en moyenne annuelle en 2006, pour la première fois dans l'histoire du pays. La forte appréciation du kwacha zambien (ZMK) en 2005-06 – principalement grâce à l'envolée du cuivre – a contribué à son tour à freiner l'inflation, au détriment toutefois des exportations non traditionnelles comme le coton. Avec un excédent commercial croissant, des réserves de change en augmentation et une dette publique ramenée à un niveau exceptionnellement bas, les résultats macro-économiques enregistrés à la mi-2008 n'avaient jamais été aussi bons depuis 30 ans.

La Zambie s'est attachée depuis 1991 à mener des politiques structurelles destinées à réduire la domination du secteur minier dans l'activité économique du pays. Elles ont permis au secteur privé de s'affirmer de plus en plus comme la locomotive de la croissance. Plus récemment, les autorités ont élaboré un programme de diversification relativement ambitieux. Les réformes économiques clés de la fin des années 90 ont été réellement bénéfiques : elles ont apporté un plus grand souci de discipline budgétaire et une meilleure gouvernance, et elles ont encouragé le secteur privé à porter la croissance.

La gouvernance du secteur public a été réformée par l'introduction de programmes spécifiques, tels le Système Pemfa de gestion des dépenses publiques et de comptabilité financière, le Plan de mise en œuvre de la décentralisation (*Decentralisation Implementation Plan* – DIP), des plans de réforme de la sécurité sociale et des retraites, et des programmes de développement rural conçus pour réduire le taux relativement élevé de la population rurale en dessous du seuil de pauvreté (proche de 65 %) et développer les campagnes.

Le développement des infrastructures, notamment dans les zones rurales, est l'une des conditions premières du développement de la Zambie. Il est au cœur du cinquième Plan national de développement (NDP), en cours d'achèvement et du sixième NDP, en cours de lancement, qui s'inscrivent tous deux dans la stratégie Vision nationale 2030. La plupart des infrastructures relèvent toujours du secteur public. Le pays souffre d'une sévère pénurie d'électricité qui provoque de fréquents délestages. Seulement 28 % des populations rurales ont accès au téléphone cellulaire alors qu'il était prévu d'en couvrir 77 % fin 2009, les réformes s'avérant très

lentes dans ce secteur, car la faible densité de la population dans les zones rurales rend très coûteux le déploiement des réseaux.

La Zambie a introduit depuis 1994 des politiques et des réformes institutionnelles décisives pour une meilleure mobilisation des ressources nationales au service du développement économique. Depuis 2000, les recettes fiscales ont augmenté de 400 % et les recettes non fiscales de 270 %, avec un rythme annuel de croissance de respectivement 23 % et 6 %. La taxation frappe une moyenne de 75 % de tous les revenus confondus, allant même depuis peu jusqu'à 80 %. Les recettes globales couvrent en moyenne 90 % des dépenses publiques. Mais la taille importante du secteur informel reste le principal problème auquel est confronté l'administration fiscale.

L'aide publique au développement (APD) est passée de 300 millions de dollars (USD) à 553 millions USD de 2005 à 2007. Cette hausse s'explique par l'annulation de la dette par les pays donateurs bilatéraux et multilatéraux après l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Les flux de l'APD n'ont été que peu affectés par la crise financière mondiale, et plus de 90 % des engagements confirmés en 2009 ont été décaissés. Les autres ont été différés pour non respect de clauses concernant la transparence dans l'usage des fonds, mais la situation s'est éclaircie et les perspectives d'aide budgétaire restent positives à moyen terme.

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

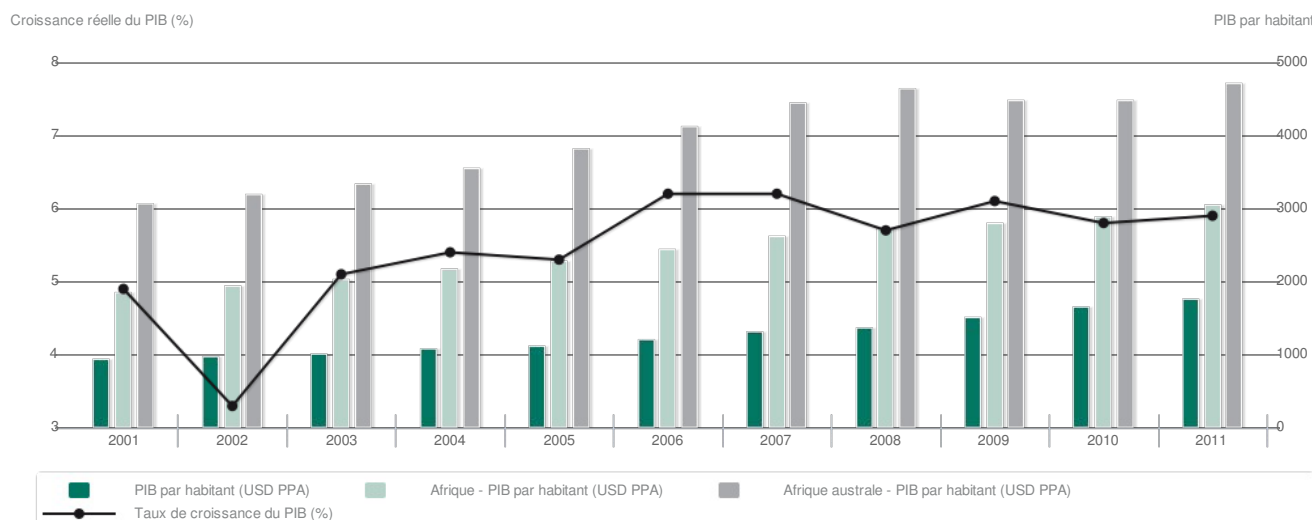
|                                  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| <b>Taux de croissance du PIB</b> | 5.7  | 6.1  | 5.8  | 5.9  |
| <b>Inflation IPC</b>             | 12.4 | 13.4 | 10.0 | 7.4  |
| <b>Balance budgétaire % PIB</b>  | -2.2 | -2.7 | -2.7 | -1.9 |
| <b>Balance courante % PIB</b>    | -7.1 | -4.0 | -1.9 | -1.5 |

Source: Données du Bureau central des statistiques ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/882203283657>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Source: Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p)

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872748888143>



# Quatrième partie

## **Annexe statistique**







## Liste des tableaux

### Note méthodologique

|            |                                                      |
|------------|------------------------------------------------------|
| Tableau 1  | Indicateurs de base, 2009                            |
| Tableau 2  | Taux de croissance du PIB en volume, 2001-11         |
| Tableau 3  | Composition de la demande, 2008-11                   |
| Tableau 4  | Finances publiques, 2008-11                          |
| Tableau 5  | Indicateurs monétaires                               |
| Tableau 6  | Indicateurs de la balance des paiements, 2008-11     |
| Tableau 7  | Exportations, 2008                                   |
| Tableau 8  | Diversification et compétitivité                     |
| Tableau 9  | Prix internationaux des exportations, 2002-09        |
| Tableau 10 | Investissements directs étrangers, 2003-08           |
| Tableau 11 | Flux d'aide, 2003-08                                 |
| Tableau 12 | Indicateurs de la dette extérieure                   |
| Tableau 13 | Indicateurs démographiques                           |
| Tableau 14 | Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu |
| Tableau 15 | Accès aux services                                   |
| Tableau 16 | Indicateurs de santé de base                         |
| Tableau 17 | Maladies principales                                 |
| Tableau 18 | Indicateurs d'éducation de base                      |
| Tableau 19 | Scolarisation                                        |
| Tableau 20 | Emploi et remises                                    |
| Tableau 21 | Indice de perception de la corruption                |
| Tableau 22 | Tensions civiles                                     |
| Tableau 23 | Assouplissement du régime au pouvoir                 |
| Tableau 24 | Durcissement du régime au pouvoir                    |



## Note méthodologique

Les figures agrégées de l'Afrique figurant dans cette édition n'incluent pas les pays dont les données ne sont pas disponibles.

Le groupe de pays exportateurs de pétrole se réfère à l'Algérie, Angola, Cameroun, Tchad, Congo Rép, Dém, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Guinée Équatoriale, Gabon, Libye, Nigeria et Soudan.

### Tableaux 1 à 6.

Les chiffres concernant certains pays sont reportés sur la base de l'exercice budgétaire. Cette particularité est alors explicitement indiquée. Pour l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, Lesotho, Liberia, Malawi, Maurice, l'Ouganda et la Tanzanie, les statistiques correspondent à une période allant de juillet à juin, avec juin se reportant à l'année de référence. Pour l'Afrique du Sud, la Namibie et le Botswana, l'exercice budgétaire 2009 va d'avril 2008 à mars 2009.

### Tableau 4 : Finances publiques, 2008-11 – l'Effort fiscal

L'effort fiscal est un indice indiquant la performance d'un pays en matière de recouvrement d'impôt, étant donné son potentiel économique. Il s'agit d'un ratio qui, par construction, est toujours positif et en dessous ou au-dessus de 1. L'effort fiscal est calculé en divisant les impôts collectés par une estimation de combien d'impôt le pays devrait être en mesure de recueillir compte tenu des caractéristiques structurelles de son économie. Des études ont déterminé que le niveau général de développement économique d'un pays, son ouverture au commerce et l'importance relative de l'agriculture dans la production nationale sont des caractéristiques essentielles portant sur la capacité d'un pays en développement à recouvrer les impôts. Empiriquement, ces caractéristiques sont capturées par le revenu par habitant, le ratio du commerce au PIB, et la part de l'agriculture au PIB.

### Tableau 7 : Exportations, 2008

Ce tableau est établi d'après les exportations désagrégées au niveau des codes à 6 chiffres de la classification type pour le commerce international (selon HS, rev. 1).

### Tableau 8 : Diversification et compétitivité

L'indicateur de diversification mesure le degré de diversification des exportations. Il est construit comme l'inverse d'un indice d'Herfindahl, à partir des exportations désagrégées au niveau des codes à 4 chiffres de la classification type pour le commerce international (selon HS, rev. 1). Plus il est élevé, plus les exportations du pays considéré sont diversifiées.

L'indicateur de compétitivité comporte deux dimensions : l'effet sectoriel et l'effet compétitivité globale. Afin de les calculer, la croissance des exportations est décomposée en trois éléments. Le premier (qui ne figure pas dans le tableau) est le taux de croissance de l'ensemble des échanges internationaux sur la période de référence (2003-07). Le second, l'effet sectoriel, mesure pour chaque pays la contribution à la croissance des exportations de la dynamique des marchés sectoriels sur lesquels ce pays vend ses produits (dans l'hypothèse où sa part dans ces différents marchés est constante). Il s'agit simplement d'une moyenne pondérée des écarts entre les taux de croissance des exportations sectorielles (à l'échelle mondiale) et la croissance totale des échanges internationaux, les pondérations représentant les parts des produits correspondants dans le total des exportations du pays. L'effet compétitivité est la résultante de l'équation (croissance des exportations moins croissance mondiale plus effet sectoriel). Il mesure la contribution de l'évolution des parts des marchés sectoriels à la croissance des exportations du pays.

### Tableau 10 : Investissements directs étrangers, 2003-08

L'indice des entrées potentielles d'IDE de la CNUCED repose sur douze variables économiques et structurelles mesurées par leurs résultats respectifs sur une échelle allant de 0 à 1 (données brutes disponibles sur : [www.unctad.org/wir](http://www.unctad.org/wir)). Il s'agit de la moyenne non pondérée des résultats obtenus pour : le PIB par habitant ; le taux de croissance du PIB ; la part des exportations dans le PIB ; les infrastructures de télécommunication (nombre moyen de lignes téléphoniques et de téléphones portables pour 1 000 habitants) ; la consommation d'énergie commerciale par habitant ; la part des dépenses de recherche-développement dans le revenu national brut ; la proportion d'étudiants du supérieur dans la population ; le risque-pays ; la part des exportations de produits provenant de ressources naturelles dans le total mondial ; la part des exportations de services dans le marché mondial ; la part des importations de pièces et de composants pour les secteurs de l'automobile et de l'électronique dans le total mondial ; la part des entrées d'IDE dans le total mondial (*source* : (CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2009)).

### Tableau 11 : Flux d'aide, 2003-08

Pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et la Commission Européenne.

### Tableau 13 : Indicateurs démographiques

Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants de moins d'un an en une année pour mille naissances vivantes.

Taux de fécondité total : nombre moyen d'enfants par femme.

Mortalité des moins de 5 ans : nombre de décès d'enfants avant l'âge de 5 ans pour mille naissances vivantes

#### Tableau 14 : Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

Seuil national de pauvreté : seuil de pauvreté absolue correspondant à la valeur de la consommation nécessaire pour assurer les besoins minimum de subsistance.

Seuil international de pauvreté : seuil de pauvreté absolue correspondant à un niveau de revenu ou de consommation d'un dollar ou de deux dollars par jour.

Coefficient de Gini : indice mesurant l'inégalité de la distribution des revenus ou des dépenses de consommation. L'égalité parfaite correspond à un coefficient de Gini de zéro, et l'inégalité maximale se traduit par un coefficient de Gini de 100.

Part de la consommation : part de la consommation totale d'un décile de la population classée par niveau de consommation.

#### Tableau 15 : Accès aux services

La couverture de l'assainissement correspond au pourcentage de la population ayant accès à des technologies d'assainissement améliorées (raccordement à un égout public, raccordement à une fosse septique, latrines à chasse d'eau, latrines à fosse simple ou latrines améliorées à fosse auto-ventilée). La couverture de l'approvisionnement en eau correspond au pourcentage de la population ayant accès à une alimentation en eau améliorée (raccordement à domicile, bornes-fontaines publiques, trous de sondage, puits protégés, sources protégées ou collecte de l'eau de pluie).

#### Tableau 16 : Indicateurs de santé de base

Espérance de vie à la naissance : nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance.

Espérance de vie à la naissance avec incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance, en particulier les caractéristiques de l'épidémie de sida.

Espérance de vie à la naissance sans incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau né pourra vivre si l'on fait abstraction de la présence du sida.

Prévalence de la malnutrition : proportion de la population dont la ration alimentaire est insuffisante pour couvrir en permanence ses besoins.

Nourriture disponible : ration disponible pour la consommation humaine, exprimée en kilocalories par personne

et par jour. À noter que l'apport journalier recommandé pour une personne active en bonne santé s'élève à 2 100 calories.

Dépenses totales de santé, part publique : part calculée en définissant les dépenses publiques de santé comme étant les dépenses courantes et d'investissement des collectivités territoriales, régimes sociaux obligatoires, fonds extrabudgétaires destinés à la fourniture de services de santé ou au financement de ces services, et aides et prêts des organismes internationaux, d'autres autorités nationales et des banques commerciales.

Dépenses totales de santé, part privée : part calculée en définissant les dépenses de santé privées comme étant celles des régimes d'assurance privés et dispositifs d'assurance médicale, services fournis ou financés par les entreprises, investissements des organisations non gouvernementales et organismes sans but lucratif ciblant principalement les ménages, débours et autres systèmes à financement privé non classés dans d'autres catégories, notamment les dépenses d'investissement.

#### Tableau 17 : Maladies principales

Personnes contaminées par le VIH/Sida : nombre estimé d'individus infectés par le virus du sida, ayant développé ou non les symptômes de la maladie.

Prévalence du VIH/Sida chez l'adulte : pourcentage estimé de la population adulte (15-49 ans) infectée par le virus du sida.

Cas avérés de paludisme : cas de paludisme répertoriés par les différents systèmes locaux de dépistage et de notification. En raison de la diversité des sources et d'une probable sous-estimation, ces chiffres doivent être considérés avec prudence. Cas de rougeole : nombre de nouveaux cas de rougeole signalés pendant l'année de référence.

MCV : vaccin contre la rougeole.

DTP3 : troisième dose du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.

#### Tableau 19 : Scolarisation

Taux de scolarisation brut : population inscrite dans un cycle d'enseignement donné, quel que soit son âge, en pourcentage des élèves inscrits dans ce cycle et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau.

Taux de scolarisation net : population d'âge scolaire inscrite dans un cycle d'enseignement donné, en pourcentage de la population totale inscrite à ce niveau.

#### Tableau 20 : Emploi et remises

Taux de participation : mesure la part de la population d'âge actif d'un pays participant activement au marché du travail, soit par son travail, soit par une recherche d'emploi. Indique la taille relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.



Chômage total : part de la main-d'œuvre sans emploi et à la recherche active d'un travail.

Taux d'inactivité : pourcentage de la population qui ne travaille pas ou qui ne recherche pas de travail (qui ne fait donc pas partie de la population active).

### Tableau 21 : Indice de perception de la corruption, 2003-09

L'indice de perception de la corruption est un indicateur composite, établi à partir d'enquêtes de perception dans les milieux d'affaires et d'évaluations effectuées par différents analystes pays. Méthodologie et analyse des propriétés des indicateurs disponibles sur le site de Transparency international: [http://www.transparency.org/policy\\_and\\_research/surveys\\_indices/cpi/2009/methodology](http://www.transparency.org/policy_and_research/surveys_indices/cpi/2009/methodology)

### Tableaux 22 à 24 : Indicateurs politiques

Les indicateurs politiques ont été établis d'après la revue hebdomadaire Marchés Tropicaux et Méditerranéens, selon une méthodologie initialement proposée par Dessus, Lafay et Morisson<sup>1</sup>. Les informations qualitatives provenant de cette revue ont été codifiées sous forme de variables dichotomiques (0 : nonoccurrence d'un événement, 1 : occurrence) ou d'indicateurs à 4 valeurs (0 : nonoccurrence, 1 : occurrence faible, 2 : occurrence moyenne et 3 : occurrences forte). Ces éléments ont servi à constituer trois indices politiques principaux : un indice de troubles politiques, un indice de l'assouplissement du régime au pouvoir et un indice de durcissement du régime au pouvoir.

La méthode d'agrégation des données annuelles a été améliorée en 2008 et 2009, et elle est utilisée dans toutes les séries. La valeur moyenne est maintenant considérée par trimestres et agrégé selon la formule suivante:

$$PI_i = (I_i - \min I) / (\max I - \min I),$$

où  $PI_i$  est l'indicateur politique pour le pays  $i$ ,  $I$  l'indicateur moyen par trimestre,  $\min I$  la note trimestrielle minimale du pays  $i$ , et  $\max I$  la note trimestrielle maximale théorique, commune à tous les pays et les années.

Dans les PEA 2008 et 2009, la rubrique « Troubles politiques » a été modifiée pour devenir « Tensions civiles ».

### Tableau 22 : Tensions civiles

#### • Grèves

0 = absence de grèves,  
1 = 1 grève ou nombre de grévistes inférieur à 1 000 (inclus),

2 = 2 grèves ou nombre de grévistes compris entre 1 000 et 5 000 (inclus),  
3 = 3 grèves ou nombre de grévistes strictement supérieur à 5 000.

#### • Troubles et violences (nombre de morts et de blessés)

Morts

0 = absence,  
1 = entre 1 et 10 (non inclus),  
2 = entre 10 et 100 (non inclus),  
3 = plus de 100.

Blessés

0 = absence,  
1 = entre 1 et 50 (non inclus), ou si le nombre de morts est compris entre 1 et 10,  
2 = entre 50 et 500 (non inclus), ou si le nombre de morts est compris entre 10 et 100,  
3 = plus de 500, ou si le nombre de morts est supérieur à 100.

#### • Manifestations

0 = absence,  
1 = une seule manifestation, ou nombre de grévistes inférieur à 5 000 (non inclus),  
2 = deux manifestations, ou nombre de grévistes compris entre 5 000 et 10 000 (non inclus),  
3 = trois manifestations, ou nombre de grévistes supérieur à 10 000.

#### • Coup d'État et tentative de coup d'État.

### Tableau 23 : Assouplissement du régime au pouvoir

#### • Levée de l'état d'urgence

#### • Libération de prisonniers politiques

#### • Mesures en faveur des droits de l'homme

#### • Mesures d'assainissement (lutte contre la corruption, autres)

#### • Abandon des poursuites politiques, réhabilitation, retour d'exil

#### • Ouverture politique (avancées sur le plan démocratique)

1 = discussion avec l'opposition,  
2 = accès de l'opposition au pouvoir,  
3 = ouverture du régime aux élections.

#### • Levée de l'interdiction des grèves ou des manifestations

1. Dessus, S., D. Lafay et C. Morisson (1994), "A Politico-economic Model for Stabilisation in Africa", *Journal of African Economies*.

• **Levée de l'interdiction de la presse ou des débats politiques**

**Tableau 24 : Durcissement du régime au pouvoir**

- **État d'urgence**
- **Arrestations, incarcérations**  
0 = absence,  
1 = entre 1 et 10 (non inclus),  
2 = entre 10 et 100 (non inclus),  
3 = plus de 100.
- **Moyens supplémentaires pour la police, propagande ou censure**
- **Durcissement du climat politique (expulsions, limogeages, couvre-feu, dissolution de partis, etc.)**
- **Violences policières (nombre de morts et de blessés)**  
Morts  
0 = absence,  
1 = entre 1 et 10 (non inclus),  
2 = entre 10 et 100 (non inclus),  
3 = nombre supérieur ou égal à 100.  
Blessés  
0 = absence,  
1 = entre 1 et 50 (non inclus),  
2 = entre 50 et 500 (non inclus),  
3 = nombre supérieur ou égal à 500.
- **Procès, exécutions**
- **Interdiction des grèves et des manifestations**
- **Interdiction de la presse ou des débats publics**
- **Fermeture d'écoles**
- **Manifestations forcées**

Une analyse en composantes principales a été effectuée de façon à donner à chaque variable qualitative un poids pertinent dans l'indicateur synthétique. Les poids obtenus sont reportés dans les tableaux suivants.

**Mesures**

Grèves 0.286  
Morts 0.950  
blessés 0.958  
Manifestation 0.543  
Coups d'État et tentative 0.059  
Weights in "Softening of the political regime"

**Mesures**

Levée de l'état d'urgence 0.282  
Libération de prisonniers politiques 0.709  
Mesures en faveur des droits de l'homme 0.373

Mesures d'assainissement (lute contre la corruption) 0.089  
Abandon des poursuites politiques, réhabilitation, retour d'exil 0.502  
Ouverture politique 0.373  
Levée de l'interdiction des grèves ou des manifestations 0.323  
Levée de l'interdiction de la presse ou des débats politiques 0.522  
Weights in "hardening of the political regime"

**Mesures**

État d'urgence 0.631  
Violence policières (morts 0.261, blessés 0.423, arrestations 0.402)  
Moyens supplémentaires pour la police 0.603  
Durcissement du climat politique 0.253  
Procès, exécutions 0.583  
Interdiction des grèves 0.383  
Interdiction des manifestations 0.292  
Fermeture d'école 0.092



Tableau 1 : Indicateurs de base, 2009

|                    | Population<br>(milliers) | Superficie<br>(milliers de km <sup>2</sup> ) | Densité de<br>population<br>(pop / km <sup>2</sup> ) | Produit Intérieur Brut<br>en PPA | PIB par habitant<br>en PPA | Taux de croissance<br>du PIB en volume<br>(moyenne annuelle<br>sur 2001-09) |
|--------------------|--------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Afrique du Sud**   | 50110                    | 1221                                         | 41                                                   | 487107                           | 9721                       | 3.6                                                                         |
| Algérie            | 34895                    | 2382                                         | 15                                                   | 256542                           | 7352                       | 3.7                                                                         |
| Angola             | 18498                    | 1247                                         | 15                                                   | 100459                           | 5431                       | 11.6                                                                        |
| Bénin              | 8935                     | 115                                          | 78                                                   | 13454                            | 1506                       | 4.1                                                                         |
| Botswana**         | 1950                     | 582                                          | 3                                                    | 25764                            | 13214                      | 3.9                                                                         |
| Burkina Faso       | 15757                    | 274                                          | 58                                                   | 19395                            | 1231                       | 5.4                                                                         |
| Burundi            | 8303                     | 28                                           | 298                                                  | 2853                             | 344                        | 3.0                                                                         |
| Cameroun           | 19522                    | 476                                          | 41                                                   | 46347                            | 2374                       | 3.3                                                                         |
| Cap-Vert           | 506                      | 4                                            | 125                                                  | 2002                             | 3959                       | 6.1                                                                         |
| Comores            | 676                      | 2                                            | 302                                                  | 821                              | 1215                       | 1.9                                                                         |
| Congo, Rép.        | 3683                     | 342                                          | 11                                                   | 15614                            | 4239                       | 4.5                                                                         |
| Congo, Rép. Dém.   | 66020                    | 2345                                         | 28                                                   | 21304                            | 323                        | 4.7                                                                         |
| Côte d'Ivoire      | 21075                    | 322                                          | 65                                                   | 33766                            | 1602                       | 0.9                                                                         |
| Djibouti           | 864                      | 23                                           | 37                                                   | 1955                             | 2262                       | 3.8                                                                         |
| Égypte*            | 82999                    | 1001                                         | 83                                                   | 471509                           | 5681                       | 4.9                                                                         |
| Érythrée           | 5073                     | 118                                          | 43                                                   | 3813                             | 752                        | 0.8                                                                         |
| Éthiopie*          | 82825                    | 1104                                         | 75                                                   | 72196                            | 872                        | 8.0                                                                         |
| Gabon              | 1475                     | 268                                          | 6                                                    | 21951                            | 14886                      | 1.9                                                                         |
| Gambie             | 1705                     | 11                                           | 151                                                  | 2003                             | 1175                       | 5.0                                                                         |
| Ghana              | 23837                    | 239                                          | 100                                                  | 36558                            | 1534                       | 5.5                                                                         |
| Guinée             | 10069                    | 246                                          | 41                                                   | 10473                            | 1040                       | 2.8                                                                         |
| Guinée-Bissau      | 1611                     | 36                                           | 45                                                   | 817                              | 508                        | 1.1                                                                         |
| Guinée équatoriale | 676                      | 28                                           | 24                                                   | 21188                            | 31331                      | 20.5                                                                        |
| Kenya*             | 39802                    | 593                                          | 67                                                   | 62423                            | 1568                       | 4.1                                                                         |
| Lesotho*           | 2067                     | 30                                           | 68                                                   | 2482                             | 1201                       | 3.1                                                                         |
| Liberia*           | 3955                     | 111                                          | 36                                                   | 1093                             | 276                        | 1.3                                                                         |
| Libye              | 6420                     | 1760                                         | 4                                                    | 99491                            | 15497                      | 4.4                                                                         |

Tableau 1 : Indicateurs de base, 2009

|                      | Population<br>(milliers) | Superficie<br>(milliers de km <sup>2</sup> ) | Densité de<br>population<br>(pop / km <sup>2</sup> ) | Produit Intérieur Brut<br>en PPA | PIB par habitant<br>en PPA | Taux de croissance<br>du PIB en volume<br>(moyenne annuelle<br>sur 2001-09) |
|----------------------|--------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Madagascar           | 19625                    | 587                                          | 33                                                   | 18230                            | 929                        | 3.0                                                                         |
| Malawi*              | 15263                    | 118                                          | 129                                                  | 8395                             | 550                        | 4.9                                                                         |
| Mali                 | 13010                    | 1240                                         | 10                                                   | 15898                            | 1222                       | 5.7                                                                         |
| Maroc                | 31993                    | 711                                          | 45                                                   | 151855                           | 4747                       | 5.1                                                                         |
| Maurice*             | 1288                     | 2                                            | 631                                                  | 17489                            | 13576                      | 3.7                                                                         |
| Mauritanie           | 3291                     | 1026                                         | 3                                                    | 8157                             | 2479                       | 3.9                                                                         |
| Mozambique           | 22894                    | 802                                          | 29                                                   | 21746                            | 950                        | 8.0                                                                         |
| Namibie**            | 2171                     | 824                                          | 3                                                    | 13737                            | 6327                       | 4.3                                                                         |
| Niger                | 15290                    | 1267                                         | 12                                                   | 10392                            | 680                        | 5.0                                                                         |
| Nigeria              | 154729                   | 924                                          | 167                                                  | 327822                           | 2119                       | 8.2                                                                         |
| Ouganda*             | 32710                    | 241                                          | 136                                                  | 46632                            | 1426                       | 7.7                                                                         |
| Rép. centrafricaine  | 4422                     | 623                                          | 7                                                    | 3471                             | 785                        | 1.9                                                                         |
| Rwanda               | 9998                     | 26                                           | 380                                                  | 9526                             | 953                        | 6.5                                                                         |
| São Tomé-et-Principe | 163                      | 1                                            | 169                                                  | 339                              | 2083                       | 6.1                                                                         |
| Sénégal              | 12534                    | 197                                          | 64                                                   | 20841                            | 1663                       | 3.8                                                                         |
| Seychelles           | 84                       | 0                                            | 185                                                  | 1480                             | 17563                      | 0.9                                                                         |
| Sierra Leone         | 5696                     | 72                                           | 79                                                   | 4509                             | 792                        | 10.1                                                                        |
| Somalie              | 9133                     | 638                                          | 14                                                   | ...                              | ...                        | ...                                                                         |
| Soudan               | 42272                    | 2506                                         | 17                                                   | 95466                            | 2258                       | 7.1                                                                         |
| Swaziland            | 1185                     | 17                                           | 68                                                   | 5806                             | 4900                       | 2.2                                                                         |
| Tanzanie*            | 43739                    | 945                                          | 46                                                   | 53167                            | 1216                       | 6.9                                                                         |
| Tchad                | 11206                    | 1284                                         | 9                                                    | 17067                            | 1523                       | 8.4                                                                         |
| Togo                 | 6619                     | 57                                           | 117                                                  | 6071                             | 917                        | 1.8                                                                         |
| Tunisie              | 10272                    | 164                                          | 63                                                   | 89010                            | 8666                       | 4.6                                                                         |
| Zambie               | 12935                    | 753                                          | 17                                                   | 19606                            | 1516                       | 5.4                                                                         |
| Zimbabwe             | 12523                    | 391                                          | 32                                                   | 2193                             | 175                        | -5.4                                                                        |
| <b>Afrique</b>       | <b>1008354</b>           | <b>30323</b>                                 | <b>33</b>                                            | <b>2825691</b>                   | <b>2802</b>                | <b>5.3</b>                                                                  |

Note : \* Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n) \*\* Année fiscale Avril (n)/Mars(n+1).

Source : Population : Nations Unies, Division de la population, Département des Affaires économiques et sociales, World Population Prospects, The 2008 Revision, special extract.  
Superficie : African Development Indicators, Banque Mondiale.  
Estimations et prévisions des auteurs, IMF World Economic Outlook (Mars 2010), WDI, Base de données en Ligne, Banque Mondiale (Mars 2010).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872800880477>



Tableau 2 : Taux de croissance du PIB en volume, 2001-11

|                    | 2001 | 2002 | 2003  | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 (e) | 2010 (p) | 2011(p) |
|--------------------|------|------|-------|------|------|------|------|------|----------|----------|---------|
| Afrique du Sud**   | 2.7  | 3.7  | 2.9   | 4.6  | 5.3  | 5.6  | 5.5  | 3.7  | -1.8     | 2.4      | 3.3     |
| Algérie            | 2.1  | 4.7  | 6.9   | 5.2  | 5.1  | 2.0  | 3.0  | 2.4  | 2.2      | 3.9      | 4.3     |
| Angola             | 3.1  | 14.5 | 3.3   | 11.2 | 20.6 | 18.6 | 20.3 | 13.2 | -0.6     | 7.4      | 7.9     |
| Bénin              | 6.2  | 4.4  | 3.9   | 3.1  | 2.9  | 3.8  | 4.6  | 5.0  | 3.0      | 3.5      | 3.8     |
| Botswana**         | 3.6  | 8.8  | 6.3   | 6.0  | 1.6  | 5.1  | 4.4  | 2.9  | -4.0     | 3.4      | 3.1     |
| Burkina Faso       | 7.1  | 4.7  | 8.0   | 4.6  | 7.1  | 5.5  | 3.6  | 5.2  | 3.0      | 4.4      | 5.2     |
| Burundi            | 2.1  | 4.5  | -1.2  | 4.8  | 0.9  | 5.2  | 3.2  | 4.3  | 3.3      | 3.6      | 4.0     |
| Cameroun           | 4.5  | 4.0  | 4.0   | 3.7  | 2.3  | 3.2  | 3.3  | 2.9  | 2.0      | 3.5      | 4.6     |
| Cap-Vert           | 6.1  | 5.3  | 4.7   | 4.3  | 6.5  | 10.8 | 7.8  | 5.9  | 3.9      | 5.1      | 6.4     |
| Comores            | 2.3  | 2.3  | 2.1   | 1.9  | 2.8  | 2.6  | 0.8  | 0.6  | 1.4      | 1.9      | 3.3     |
| Congo, Rép.        | 3.8  | 4.6  | 0.8   | 3.6  | 7.6  | 6.2  | -1.1 | 7.3  | 7.6      | 11.9     | 1.2     |
| Congo, Rép. Dém.   | -2.1 | 3.5  | 5.8   | 6.6  | 7.9  | 5.6  | 6.3  | 6.2  | 2.6      | 6.3      | 8.7     |
| Côte d'Ivoire      | -0.0 | -1.6 | -1.7  | 1.6  | 1.8  | 0.7  | 1.6  | 2.3  | 3.6      | 3.9      | 4.5     |
| Djibouti           | 2.0  | 2.6  | 3.2   | 3.0  | 3.2  | 4.8  | 5.1  | 5.8  | 4.8      | 3.9      | 5.7     |
| Égypte*            | 3.5  | 3.2  | 3.2   | 4.1  | 4.5  | 6.8  | 7.1  | 7.2  | 4.7      | 5.4      | 6.1     |
| Érythrée           | 8.8  | 3.0  | -2.7  | 1.5  | 2.6  | -1.0 | 1.4  | -9.8 | 3.6      | 1.4      | 2.0     |
| Éthiopie*          | 7.7  | 1.2  | -3.5  | 9.8  | 12.6 | 11.5 | 11.5 | 11.6 | 9.9      | 9.7      | 10.9    |
| Gabon              | 2.1  | -0.3 | 2.5   | 1.4  | 3.0  | 1.2  | 5.6  | 2.3  | -1.0     | 3.0      | 3.2     |
| Gambie             | 5.8  | -3.2 | 6.9   | 7.0  | 5.1  | 6.5  | 6.3  | 6.1  | 4.8      | 5.4      | 5.7     |
| Ghana              | 4.2  | 4.5  | 5.2   | 5.6  | 5.9  | 6.4  | 6.3  | 7.0  | 4.7      | 6.4      | 8.3     |
| Guinée             | 3.7  | 5.2  | 1.2   | 2.3  | 3.0  | 2.5  | 1.8  | 4.9  | 0.6      | 4.3      | 4.5     |
| Guinée-Bissau      | -0.6 | -4.2 | -0.6  | 2.2  | 3.5  | 0.6  | 2.7  | 3.3  | 2.9      | 3.4      | 4.0     |
| Guinée équatoriale | 67.8 | 20.4 | 14.4  | 32.7 | 8.8  | 5.3  | 23.2 | 11.3 | 0.5      | 1.5      | 3.1     |
| Kenya*             | 4.5  | 0.5  | 2.9   | 5.1  | 5.9  | 6.3  | 7.1  | 1.7  | 2.5      | 3.6      | 4.2     |
| Lesotho*           | 4.4  | 0.4  | 4.8   | 2.3  | 1.4  | 6.6  | 2.3  | 4.4  | 1.1      | 2.3      | 3.3     |
| Liberia*           | 2.9  | 3.7  | -31.3 | 2.6  | 5.3  | 7.8  | 9.4  | 7.1  | 4.4      | 7.7      | 8.6     |
| Libye              | -4.3 | -1.3 | 13.0  | 4.4  | 9.9  | 5.9  | 6.0  | 3.8  | 2.1      | 5.2      | 6.1     |

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB en volume, 2001-11

|                      | 2001 | 2002  | 2003  | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008  | 2009 (e) | 2010 (p) | 2011(p) |
|----------------------|------|-------|-------|------|------|------|------|-------|----------|----------|---------|
| Madagascar           | 6.0  | -12.7 | 9.8   | 5.3  | 4.6  | 5.0  | 6.2  | 7.1   | -4.5     | -0.4     | 4.3     |
| Malawi*              | -4.1 | 1.7   | 5.7   | 5.4  | 3.3  | 6.8  | 8.6  | 9.8   | 7.0      | 6.0      | 6.2     |
| Mali                 | 11.9 | 4.3   | 7.6   | 2.3  | 6.1  | 5.3  | 4.3  | 5.0   | 4.4      | 4.6      | 5.3     |
| Maroc                | 7.6  | 3.3   | 6.1   | 4.8  | 3.0  | 7.8  | 2.7  | 5.6   | 5.0      | 4.3      | 4.9     |
| Maurice*             | 2.6  | 1.9   | 4.3   | 5.8  | 1.2  | 3.9  | 5.4  | 5.1   | 2.8      | 4.2      | 4.7     |
| Mauritanie           | 2.9  | 1.1   | 5.6   | 5.2  | 5.4  | 11.4 | 1.0  | 3.7   | -1.1     | 4.5      | 4.9     |
| Mozambique           | 12.3 | 9.2   | 6.5   | 7.9  | 8.4  | 8.7  | 7.0  | 6.8   | 5.4      | 5.8      | 6.1     |
| Namibie**            | 1.2  | 4.8   | 4.2   | 12.3 | 2.5  | 7.1  | 5.5  | 3.3   | -1.8     | 3.0      | 3.9     |
| Niger                | 7.4  | 5.3   | 7.7   | -0.8 | 7.2  | 5.8  | 3.4  | 9.5   | -0.9     | 3.2      | 5.1     |
| Nigeria              | 8.2  | 21.2  | 9.6   | 6.6  | 6.5  | 6.0  | 6.5  | 6.0   | 3.0      | 4.4      | 5.5     |
| Ouganda*             | 8.8  | 7.1   | 6.2   | 5.8  | 10.0 | 7.0  | 8.1  | 9.2   | 7.0      | 7.4      | 7.9     |
| Rép. centrafricaine  | 2.6  | 0.4   | -4.7  | 2.8  | 2.0  | 5.1  | 3.8  | 2.8   | 2.0      | 3.4      | 4.0     |
| Rwanda               | 6.7  | 9.4   | 0.3   | 5.3  | 7.1  | 5.5  | 8.8  | 11.2  | 4.5      | 5.1      | 5.3     |
| São Tomé-et-Principe | 3.1  | 11.6  | 5.4   | 6.6  | 5.7  | 6.7  | 6.0  | 5.8   | 4.1      | 4.6      | 5.1     |
| Sénégal              | 4.6  | 0.7   | 6.7   | 5.9  | 5.6  | 2.3  | 4.7  | 2.5   | 1.5      | 3.4      | 4.3     |
| Seychelles           | -2.3 | 1.2   | -5.9  | -2.9 | 7.5  | 8.3  | 9.7  | -0.9  | -6.8     | 3.9      | 4.2     |
| Sierra Leone         | 18.2 | 27.4  | 9.5   | 7.4  | 7.3  | 7.4  | 6.4  | 3.9   | 3.5      | 4.0      | 5.0     |
| Somalie              | ...  | ...   | ...   | ...  | ...  | ...  | ...  | ...   | ...      | ...      | ...     |
| Soudan               | 6.2  | 5.4   | 7.1   | 5.1  | 6.3  | 11.3 | 10.2 | 7.0   | 4.9      | 5.4      | 4.2     |
| Swaziland            | 1.2  | 1.8   | 2.2   | 2.9  | 2.5  | 3.3  | 3.5  | 2.4   | 0.2      | 2.2      | 2.4     |
| Tanzanie*            | 6.0  | 7.2   | 6.9   | 7.6  | 7.4  | 6.9  | 6.8  | 7.5   | 5.5      | 5.7      | 5.8     |
| Tchad                | 11.5 | 8.5   | 14.3  | 33.3 | 7.9  | 0.2  | 0.1  | 0.3   | -0.8     | 2.1      | 4.4     |
| Togo                 | -1.3 | -1.3  | 4.8   | 2.5  | 1.2  | 3.9  | 2.1  | 1.8   | 2.2      | 2.5      | 3.6     |
| Tunisie              | 4.9  | 1.8   | 5.6   | 6.0  | 4.1  | 5.4  | 6.3  | 4.6   | 3.1      | 4.0      | 4.5     |
| Zambie               | 4.9  | 3.3   | 5.1   | 5.4  | 5.3  | 6.2  | 6.2  | 5.7   | 6.1      | 5.8      | 5.9     |
| Zimbabwe             | -2.7 | -4.4  | -10.4 | -3.6 | -4.0 | -6.3 | -6.9 | -14.1 | 3.7      | 6.0      | 6.0     |
| Afrique              | 4.3  | 5.7   | 5.2   | 5.6  | 5.9  | 6.2  | 6.4  | 5.6   | 2.5      | 4.5      | 5.2     |

Note : \* Année fiscale juillet (n-1)/juin (n) \*\* Année fiscale avril (n)/mars(n+1).

Source : Autorités nationales variées, Perspectives économiques mondiales du FMI et estimations et prévisions des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872853113301>



Tableau 3 : Taux de croissance et composition de la demande, 2008-11

|                     | 2008                  |           |                            |           |                 |               | 2009(e)                      |                                     |               |               | 2010(p)                      |                                     |               |               | 2011(p)                      |                                     |               |               |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
|---------------------|-----------------------|-----------|----------------------------|-----------|-----------------|---------------|------------------------------|-------------------------------------|---------------|---------------|------------------------------|-------------------------------------|---------------|---------------|------------------------------|-------------------------------------|---------------|---------------|--|-------------------------|--|--|--|-------------------------|--|--|
|                     | Consommation Finale   |           | Formation brute de capital |           | Secteur externe |               | Con-som-mation finale totale | Forma-tion brute de capital - Total | Expor-tations | Impor-tations | Con-som-mation finale totale | Forma-tion brute de capital - Total | Expor-tations | Impor-tations | Con-som-mation finale totale | Forma-tion brute de capital - Total | Expor-tations | Impor-tations |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
|                     | Privée                | Pub-lique | Privée                     | Pub-lique | Expor-tations   | Impor-tations |                              |                                     |               |               |                              |                                     |               |               |                              |                                     |               |               |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
|                     | En pourcentage du PIB |           |                            |           |                 |               |                              |                                     |               |               |                              |                                     |               |               |                              |                                     |               |               |  | Taux de croissance réel |  |  |  | Taux de croissance réel |  |  |
| Afrique du Sud**    | 61.4                  | 19.1      | 14.6                       | 7.9       | 35.5            | 38.5          | -1.0                         | 3.4                                 | -5.2          | -0.2          | 1.6                          | 5.2                                 | 2.3           | 2.3           | 2.8                          | 7.5                                 | 3.2           | 4.7           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Algérie             | 30.3                  | 13.4      | 20.3                       | 16.2      | 48.9            | 29.2          | 6.5                          | -4.2                                | -3.3          | -2.9          | 2.9                          | 4.7                                 | 3.6           | 2.8           | 3.4                          | 5.7                                 | 5.8           | 5.4           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Angola              | 33.1                  | 26.2      | 1.8                        | 14.0      | 75.6            | 50.8          | 6.7                          | -15.9                               | -2.1          | 0.2           | 4.5                          | 5.2                                 | 4.6           | 3.1           | 5.2                          | 6.0                                 | 6.6           | 4.7           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Bénin               | 75.3                  | 11.8      | 12.3                       | 8.2       | 19.8            | 27.4          | 5.7                          | 6.2                                 | -6.6          | 3.8           | 4.7                          | 5.9                                 | 4.2           | 8.9           | 4.5                          | 4.8                                 | 4.0           | 6.3           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Botswana**          | 34.6                  | 17.6      | 32.6                       | 15.3      | 42.0            | 42.1          | 3.4                          | -4.2                                | -10.6         | -2.3          | 2.7                          | 5.9                                 | 2.4           | 4.5           | 0.4                          | 4.1                                 | 4.2           | 2.2           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Burkina Faso        | 73.4                  | 20.4      | 17.8                       | 5.2       | 9.2             | 26.0          | 3.3                          | -5.8                                | 7.4           | -1.7          | 3.2                          | 9.2                                 | 11.5          | 7.1           | 3.2                          | 10.8                                | 11.2          | 6.3           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Burundi             | 82.1                  | 27.4      | 1.9                        | 7.8       | 12.3            | 31.5          | 1.9                          | 7.1                                 | 4.3           | -0.4          | 3.8                          | 9.6                                 | -0.2          | 5.4           | 2.7                          | 13.8                                | 7.8           | 4.5           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Cameroun            | 74.4                  | 10.6      | 14.3                       | 2.4       | 24.7            | 26.4          | 3.4                          | 4.6                                 | -4.1          | 3.5           | 3.0                          | 13.4                                | -1.9          | 5.1           | 4.1                          | 10.9                                | 1.7           | 5.5           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Cap-Vert            | 72.0                  | 18.9      | 40.8                       | 7.4       | 16.6            | 55.8          | 7.0                          | 5.3                                 | -12.9         | 4.6           | 3.4                          | 10.5                                | 7.6           | 7.3           | 4.7                          | 9.6                                 | 11.9          | 7.8           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Comores             | 101.5                 | 14.9      | 7.8                        | 6.4       | 15.3            | 45.9          | 2.3                          | -15.1                               | 0.6           | -0.7          | 2.8                          | 12.0                                | 4.2           | 6.1           | 2.9                          | 8.7                                 | 2.9           | 3.6           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Congo, Rép.         | 25.1                  | 9.0       | 27.2                       | 7.7       | 81.2            | 50.2          | 2.8                          | 6.0                                 | 13.5          | 7.0           | 3.0                          | 11.8                                | 16.0          | 9.0           | 3.1                          | 6.4                                 | -0.7          | 4.9           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Congo, Rép. Dém.    | 80.8                  | 12.3      | 18.2                       | 3.7       | 61.3            | 76.4          | 4.8                          | 2.3                                 | -4.1          | 2.9           | 4.1                          | 15.1                                | 11.3          | 7.8           | 8.7                          | 6.8                                 | 10.2          | 8.7           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Côte d'Ivoire       | 73.6                  | 8.6       | 7.1                        | 3.0       | 46.5            | 38.8          | 4.7                          | 21.8                                | -1.3          | 6.7           | 4.3                          | 15.4                                | 2.3           | 7.5           | 4.8                          | 16.2                                | 2.8           | 8.1           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Djibouti            | 76.6                  | 22.1      | 32.9                       | 13.8      | 39.7            | 85.1          | 5.5                          | -10.5                               | 1.7           | -4.9          | 4.7                          | -9.9                                | 5.1           | -2.0          | 9.4                          | 9.2                                 | -0.6          | 9.8           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Égypte*             | 72.3                  | 10.9      | 15.0                       | 7.3       | 33.0            | 38.6          | 5.0                          | -9.1                                | -12.8         | -17.7         | 7.8                          | 8.6                                 | -0.9          | 9.9           | 5.1                          | 12.4                                | 5.5           | 7.2           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Éthiopie*           | 88.5                  | 10.0      | 6.3                        | 15.2      | 11.7            | 31.7          | ...                          | ...                                 | ...           | ...           | 7.7                          | 10.8                                | 12.8          | 7.2           | 7.5                          | 12.6                                | 13.2          | 5.4           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Gabon               | 29.9                  | 11.0      | 15.5                       | 5.6       | 68.2            | 30.2          | 1.4                          | -5.4                                | -3.9          | -3.9          | 1.2                          | 2.4                                 | 3.8           | 0.8           | 3.1                          | 2.5                                 | 2.6           | 1.9           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Gambie              | 87.5                  | 11.7      | 14.3                       | 12.9      | 44.8            | 71.2          | -7.3                         | 25.9                                | -0.2          | -8.2          | 4.4                          | 12.8                                | 2.6           | 6.1           | 7.4                          | -3.4                                | -6.5          | -5.1          |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Ghana               | 76.7                  | 20.4      | 21.0                       | 14.9      | 42.5            | 75.5          | 8.3                          | -15.8                               | -8.5          | -6.5          | 3.6                          | 26.8                                | 7.0           | 11.6          | 3.1                          | 8.2                                 | 11.9          | 3.7           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Guinée              | 74.4                  | 6.1       | 19.1                       | 2.8       | 33.0            | 35.5          | 3.6                          | -9.2                                | -3.7          | -7.2          | 2.6                          | 6.7                                 | 5.0           | 3.0           | 8.6                          | 1.8                                 | 4.2           | 12.0          |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Guinée-Bissau       | 73.4                  | 21.9      | 12.8                       | 12.0      | 29.8            | 49.9          | -3.1                         | 16.8                                | 13.7          | 10.3          | 2.7                          | 3.7                                 | 8.5           | 6.5           | 2.1                          | 4.9                                 | 5.8           | 3.8           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Guinée équato-riale | 5.5                   | 2.5       | 10.1                       | 21.2      | 95.4            | 34.6          | 8.5                          | 1.6                                 | -3.4          | -3.0          | 7.8                          | 2.3                                 | 2.4           | 4.1           | 8.3                          | 3.0                                 | 2.3           | 2.8           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Kenya*              | 79.2                  | 17.2      | 14.4                       | 4.7       | 26.3            | 41.7          | 2.6                          | 5.4                                 | -1.7          | 1.1           | 2.0                          | 3.4                                 | 3.9           | 1.0           | 2.7                          | 3.9                                 | 4.8           | 2.0           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Lesotho*            | 93.7                  | 39.4      | 24.0                       | 3.6       | 57.3            | 118.0         | 2.3                          | 6.2                                 | -2.0          | 2.0           | 1.4                          | 6.3                                 | 2.9           | 2.8           | 1.6                          | 5.7                                 | 3.6           | 2.5           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Liberia             | 66.9                  | 28.9      | 58.8                       | 12.8      | 54.1            | 121.5         | 6.2                          | 6.1                                 | -6.2          | 2.5           | 7.2                          | 13.5                                | 1.4           | 8.8           | 6.5                          | 13.5                                | 2.0           | 8.3           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |
| Libye               | 17.7                  | 11.8      | 6.4                        | 16.1      | 73.6            | 25.7          | -1.2                         | 4.3                                 | 4.0           | -2.7          | 4.8                          | 7.1                                 | 6.0           | 8.3           | 5.1                          | 4.8                                 | 10.9          | 8.0           |  |                         |  |  |  |                         |  |  |

Tableau 3 : Taux de croissance et composition de la demande, 2008-11

|                      | 2008                  |           |                            |           |                 | 2009(e)                      |                                     |               | 2010(p)       |                              |                                     | 2011(p)       |               |                              |                                     |               |               |               |
|----------------------|-----------------------|-----------|----------------------------|-----------|-----------------|------------------------------|-------------------------------------|---------------|---------------|------------------------------|-------------------------------------|---------------|---------------|------------------------------|-------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
|                      | Consommation Finale   |           | Formation brute de capital |           | Secteur externe | Con-som-mation finale totale | Forma-tion brute de capital - Total | Expor-tations | Impor-tations | Con-som-mation finale totale | Forma-tion brute de capital - Total | Expor-tations | Impor-tations | Con-som-mation finale totale | Forma-tion brute de capital - Total | Expor-tations | Impor-tations |               |
|                      | Privée                | Pub-lique | Privée                     | Pub-lique | Expor-tations   |                              |                                     |               |               |                              |                                     |               |               |                              |                                     |               |               | Impor-tations |
|                      | En pourcentage du PIB |           |                            |           |                 |                              |                                     |               |               |                              |                                     |               |               |                              |                                     |               |               |               |
|                      |                       |           |                            |           |                 |                              |                                     |               |               |                              |                                     |               |               |                              |                                     |               |               |               |
| Madagascar           | 76.2                  | 11.5      | 34.9                       | 9.0       | 26.7            | 58.3                         | 0.2                                 | -27.4         | -12.8         | -18.4                        | -4.1                                | 2.1           | 2.0           | -3.9                         | 2.9                                 | 12.8          | 3.8           | 7.4           |
| Malawi*              | 85.9                  | 13.1      | 15.5                       | 8.5       | 26.6            | 49.7                         | 13.9                                | 2.2           | 0.6           | 18.3                         | 11.0                                | 4.4           | 4.7           | 16.3                         | 10.9                                | 4.2           | 5.1           | 15.5          |
| Mali                 | 73.3                  | 17.6      | 12.1                       | 8.1       | 28.1            | 39.2                         | 7.6                                 | 3.4           | -5.6          | 4.4                          | 5.6                                 | 7.6           | 2.4           | 6.9                          | 5.6                                 | 11.2          | 2.2           | 7.1           |
| Maroc                | 59.7                  | 18.5      | 33.0                       | 3.3       | 36.9            | 51.3                         | 10.2                                | 9.1           | -5.5          | 8.9                          | 4.6                                 | 6.3           | 1.4           | 4.3                          | 6.9                                 | 7.6           | 1.4           | 8.0           |
| Maurice*             | 74.2                  | 13.2      | 23.1                       | 4.2       | 52.8            | 67.5                         | 3.8                                 | 5.7           | -3.7          | 0.3                          | 4.8                                 | 7.3           | 2.1           | 4.7                          | 5.2                                 | 7.6           | 4.1           | 6.1           |
| Mauritanie           | 78.1                  | 14.7      | 22.9                       | 6.5       | 54.4            | 76.6                         | 1.8                                 | -8.2          | -3.7          | -1.0                         | -2.3                                | -5.8          | 2.0           | -7.2                         | 0.4                                 | 6.5           | 5.6           | 0.2           |
| Mozambique           | 81.7                  | 12.1      | 6.9                        | 11.6      | 33.3            | 45.7                         | 6.0                                 | 5.9           | 0.4           | 2.9                          | 3.8                                 | 15.2          | 4.6           | 5.2                          | 5.7                                 | 12.0          | 5.8           | 7.8           |
| Namibie**            | 56.0                  | 20.9      | 17.3                       | 8.5       | 58.6            | 61.2                         | 1.4                                 | 1.7           | -4.6          | 0.4                          | 1.9                                 | 6.3           | 2.9           | 3.1                          | 6.7                                 | 7.3           | 2.8           | 7.3           |
| Niger                | 71.3                  | 15.1      | 22.5                       | 6.7       | 18.9            | 34.6                         | -2.3                                | 2.7           | -2.6          | -1.6                         | 5.0                                 | 5.2           | 0.9           | 7.5                          | 5.9                                 | 6.7           | 4.0           | 7.4           |
| Nigeria              | 37.7                  | 21.5      | 15.9                       | 7.5       | 42.8            | 25.4                         | -2.0                                | 6.4           | 3.6           | -2.7                         | 2.4                                 | 8.8           | 1.0           | 0.5                          | 5.7                                 | 3.9           | 3.0           | 1.9           |
| Ouganda*             | 81.4                  | 9.9       | 15.8                       | 4.5       | 19.8            | 31.4                         | 6.3                                 | 8.4           | 0.9           | 2.3                          | 10.1                                | 17.0          | 0.7           | 16.9                         | 9.7                                 | 18.0          | 1.6           | 15.8          |
| Rép. centrafricaine  | 90.9                  | 7.8       | 7.1                        | 4.5       | 11.5            | 21.9                         | 3.2                                 | 14.0          | -12.9         | 4.4                          | 2.4                                 | 4.1           | 10.7          | 3.0                          | 3.0                                 | 3.9           | 10.1          | 2.9           |
| Rwanda               | 84.0                  | 17.9      | 8.6                        | 6.3       | 8.8             | 25.7                         | 8.1                                 | 1.0           | -16.9         | 8.3                          | 5.4                                 | 4.8           | 3.4           | 5.4                          | 6.1                                 | 4.0           | 3.1           | 7.1           |
| São Tomé-et-Principe | 80.7                  | 47.4      | 21.1                       | 9.0       | 11.2            | 69.5                         | 1.8                                 | 3.0           | 2.2           | -1.5                         | 2.2                                 | 13.9          | 5.2           | 4.9                          | 2.7                                 | 14.8          | 7.7           | 6.6           |
| Sénégal              | 76.7                  | 15.2      | 21.0                       | 5.9       | 27.1            | 45.9                         | 2.0                                 | 2.9           | -1.8          | 1.0                          | 3.6                                 | 6.0           | 1.1           | 3.8                          | 5.2                                 | 4.3           | 1.3           | 4.4           |
| Seychelles           | 89.7                  | 15.1      | 33.7                       | 2.3       | 110.1           | 150.9                        | -9.6                                | -21.8         | -9.4          | -16.4                        | -0.9                                | 4.3           | 2.8           | -3.2                         | 0.9                                 | 9.4           | 5.2           | 2.1           |
| Sierra Leone         | 83.4                  | 10.5      | 10.0                       | 3.5       | 17.2            | 24.6                         | 6.4                                 | 0.8           | -12.6         | 7.5                          | 5.2                                 | 7.5           | -1.6          | 9.6                          | 5.9                                 | 6.2           | 2.6           | 9.3           |
| Soudan               | 60.7                  | 15.8      | 16.2                       | 6.5       | 22.4            | 21.6                         | 2.4                                 | 1.5           | 5.6           | -5.3                         | 4.7                                 | 5.4           | 6.0           | 3.8                          | 4.5                                 | 6.4           | 3.7           | 7.0           |
| Swaziland            | 88.8                  | 13.8      | 5.4                        | 6.0       | 60.8            | 74.8                         | 0.8                                 | 6.5           | -1.5          | 0.6                          | 1.1                                 | 8.1           | 3.0           | 2.5                          | 0.8                                 | 7.2           | 2.3           | 1.3           |
| Tanzanie*            | 66.4                  | 17.4      | 22.2                       | 7.6       | 25.1            | 38.8                         | 7.0                                 | 4.8           | -0.2          | 4.8                          | 7.5                                 | 6.2           | 3.6           | 9.7                          | 6.7                                 | 9.2           | 3.9           | 9.8           |
| Tchad                | 28.3                  | 24.5      | 10.6                       | 4.7       | 80.5            | 48.7                         | 25.6                                | 19.6          | -12.8         | 17.2                         | 9.5                                 | 13.6          | -0.5          | 11.2                         | -0.8                                | 16.2          | 5.2           | 3.6           |
| Togo                 | 86.4                  | 13.3      | 14.0                       | 3.5       | 30.8            | 48.1                         | 5.6                                 | 10.4          | -4.0          | 6.3                          | 2.0                                 | 13.0          | 2.5           | 5.2                          | 1.8                                 | 5.0           | 6.1           | 2.8           |
| Tunisie              | 62.0                  | 13.9      | 22.7                       | 4.9       | 60.8            | 64.3                         | 3.2                                 | -2.3          | -4.9          | -6.7                         | 2.8                                 | 2.5           | 4.4           | 1.5                          | 4.5                                 | 8.6           | 5.1           | 7.2           |
| Zambie               | 59.2                  | 22.0      | 17.7                       | 3.2       | 35.2            | 37.2                         | 2.1                                 | -12.4         | 6.7           | -8.8                         | 5.2                                 | 12.5          | 5.4           | 7.8                          | 9.6                                 | 8.4           | 3.9           | 11.7          |

Note : \* Année fiscale juillet (n-1)/juin (n) \*\* Année fiscale avril (n)/mars(n+1).

Source : Autorités nationales variées, Perspectives économiques mondiales du FMI et estimations et prévisions des auteurs.



Tableau 4 : Opérations financières de l'État, 2008-2011 (pourcentage du PIB)

|                       | 2008                                      | 2007                                                              | 2007                                                              | 2008                                |                                         | 2009 (e)        |                                     | 2010 (p)                                |                 | 2011 (p)                            |                                         |                 |
|-----------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------|
|                       | Revenu<br>fiscal par<br>habitant<br>(USD) | Index de<br>l'effort<br>fiscal (incl.<br>Rentes de<br>ressources) | Index de<br>l'effort<br>fiscal (excl.<br>Rentes de<br>ressources) | Recettes<br>totales<br>avec<br>dons | Dépenses<br>totales<br>et prêts<br>nets | Solde<br>global | Recettes<br>totales<br>avec<br>dons | Dépenses<br>totales<br>et prêts<br>nets | Solde<br>global | Recettes<br>totales<br>avec<br>dons | Depenses<br>totales<br>et prêts<br>nets | Solde<br>global |
| Afrique du<br>Sud**   | 1495.5                                    | 1.0                                                               | 1.6                                                               | 26.2                                | 27.4                                    | -1.2            | 24.1                                | 31.4                                    | -7.3            | 25.1                                | 31.5                                    | -6.4            |
| Algérie               | 1832.0                                    | 1.7                                                               | 0.5                                                               | 41.4                                | 35.4                                    | 6.0             | 34.1                                | 42.4                                    | -8.3            | 35.0                                | 41.3                                    | -6.3            |
| Angola                | 1567.1                                    | 2.0                                                               | 0.4                                                               | 50.5                                | 41.6                                    | 8.8             | 42.7                                | 50.4                                    | -7.7            | 44.5                                | 48.4                                    | -3.9            |
| Bénin                 | 137.9                                     | ...                                                               | ...                                                               | 21.3                                | 23.0                                    | -1.7            | 21.2                                | 23.6                                    | -2.4            | 21.8                                | 23.5                                    | -1.6            |
| Botswana**            | 1540.8                                    | 0.8                                                               | 1.2                                                               | 37.2                                | 32.3                                    | 5.0             | 34.8                                | 40.2                                    | -5.4            | 32.6                                | 37.5                                    | -4.9            |
| Burkina Faso          | 71.2                                      | 0.8                                                               | 1.0                                                               | 17.2                                | 21.6                                    | -4.4            | 15.8                                | 21.4                                    | -5.6            | 17.3                                | 22.0                                    | -4.7            |
| Burundi               | 23.7                                      | ...                                                               | ...                                                               | 30.3                                | 33.4                                    | -3.1            | 26.8                                | 30.9                                    | -4.0            | 27.6                                | 32.8                                    | -5.1            |
| Cameroun              | 206.8                                     | 0.9                                                               | 0.9                                                               | 20.8                                | 18.5                                    | 2.3             | 20.8                                | 19.1                                    | 1.6             | 20.6                                | 19.9                                    | 0.7             |
| Cap-Vert              | 783.5                                     | 1.0                                                               | 1.4                                                               | 29.9                                | 31.1                                    | -1.1            | 30.3                                | 36.3                                    | -6.0            | 28.2                                | 37.8                                    | -9.5            |
| Comores               | 115.0¹                                    | 1.44¹                                                             | 1.64¹                                                             | 24.7                                | 27.2                                    | -2.6            | 20.6                                | 22.1                                    | -1.5            | 20.6                                | 22.2                                    | -1.6            |
| Congo, Rép.           | 1479.6                                    | 1.8                                                               | 0.4                                                               | 52.1                                | 26.0                                    | 26.1            | 48.4                                | 31.4                                    | 17.0            | 51.1                                | 27.1                                    | 24.1            |
| Congo, Rép.<br>Dém.   | 30.7                                      | 1.0                                                               | 0.9                                                               | 20.3                                | 22.7                                    | -2.4            | 27.3                                | 28.9                                    | -1.6            | 34.8                                | 26.2                                    | 8.5             |
| Côte d'Ivoire         | 172.5                                     | 0.9                                                               | 0.9                                                               | 20.3                                | 19.7                                    | 0.6             | 21.7                                | 20.6                                    | 1.1             | 19.0                                | 20.8                                    | -1.9            |
| Djibouti              | 228.0                                     | ...                                                               | ...                                                               | 41.9                                | 40.6                                    | 1.3             | 34.7                                | 36.5                                    | -1.8            | 36.7                                | 36.7                                    | -0.1            |
| Égypte*               | 330.0                                     | 0.7                                                               | 1.0                                                               | 24.7                                | 31.5                                    | -6.8            | 27.1                                | 34.0                                    | -6.9            | 27.0                                | 34.5                                    | -7.5            |
| Érythrée              | ...                                       | ...                                                               | ...                                                               | 22.4                                | 47.8                                    | -25.4           | 22.4                                | 37.9                                    | -15.5           | 22.3                                | 33.2                                    | -10.9           |
| Éthiopie*             | 38.3                                      | 1.1                                                               | 1.3                                                               | 16.4                                | 19.4                                    | -3.0            | 16.6                                | 17.6                                    | -1.0            | 16.1                                | 19.6                                    | -3.5            |
| Gabon                 | 2317.3                                    | 1.07¹                                                             | 0.54¹                                                             | 32.2                                | 20.1                                    | 12.1            | 30.0                                | 23.1                                    | 6.9             | 30.2                                | 21.7                                    | 8.5             |
| Gambie                | 86.1                                      | 1.1                                                               | 1.3                                                               | 22.8                                | 26.0                                    | -3.2            | 25.1                                | 29.5                                    | -4.4            | 26.2                                | 28.8                                    | -2.6            |
| Ghana                 | 125.5¹                                    | 1.4                                                               | 1.4                                                               | 28.4                                | 42.4                                    | -14.0           | 28.1                                | 38.0                                    | -10.0           | 30.2                                | 36.7                                    | -6.4            |
| Guinée                | 66.7                                      | 0.7                                                               | 0.7                                                               | 16.2                                | 17.4                                    | -1.2            | 17.6                                | 19.1                                    | -1.5            | 16.5                                | 22.5                                    | -6.1            |
| Guinée-Bissau         | 28.3                                      | 1.2                                                               | 1.1                                                               | 31.8                                | 38.8                                    | -7.0            | 40.9                                | 39.2                                    | 1.7             | 39.9                                | 40.5                                    | -0.7            |
| Guinée<br>équatoriale | 4865.8                                    | 1.1                                                               | 0.1                                                               | 48.4                                | 25.5                                    | 22.9            | 43.3                                | 37.0                                    | 6.4             | 43.9                                | 35.5                                    | 8.3             |
| Kenya*                | 194.1                                     | 1.3                                                               | 1.6                                                               | 24.5                                | 30.5                                    | -5.9            | 24.3                                | 30.1                                    | -5.8            | 23.6                                | 29.7                                    | -6.1            |
| Lesotho*              | 316.0                                     | 2.1                                                               | 2.7                                                               | 70.7                                | 51.2                                    | 19.5            | 66.1                                | 58.0                                    | 8.2             | 57.7                                | 62.3                                    | -4.6            |
| Liberia*              | 46.7                                      | 1.9                                                               | 1.7                                                               | 35.1                                | 33.4                                    | 1.6             | 27.4                                | 29.0                                    | -1.6            | 34.7                                | 35.4                                    | -0.7            |
| Libye                 | 11725.1                                   | ...                                                               | ...                                                               | 69.9                                | 43.0                                    | 26.9            | 59.0                                | 48.4                                    | 10.6            | 64.4                                | 49.6                                    | 14.8            |
|                       |                                           |                                                                   |                                                                   |                                     |                                         |                 |                                     |                                         |                 |                                     |                                         | 21.6            |

Tableau 4 : Opérations financières de l'État, 2008-2011 (pourcentage du PIB)

|                          | 2008                                      | 2007                                                              | 2007                                                              | 2008                                |                                         | 2009 (e)        |                                     | 2010 (p)                                |                 | 2011 (p)                            |                                         |                 |
|--------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------|-------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------|
|                          | Revenu<br>fiscal par<br>habitant<br>(USD) | Index de<br>l'effort<br>fiscal (incl.<br>Rentes de<br>ressources) | Index de<br>l'effort<br>fiscal (excl.<br>Rentes de<br>ressources) | Recettes<br>totales<br>avec<br>dons | Dépenses<br>totales<br>et prêts<br>nets | Solde<br>global | Recettes<br>totales<br>avec<br>dons | Dépenses<br>totales<br>et prêts<br>nets | Solde<br>global | Recettes<br>totales<br>avec<br>dons | Depenses<br>totales<br>et prêts<br>nets | Solde<br>global |
| Madagascar               | 51.7                                      | 0.6                                                               | 0.8                                                               | 16.6                                | 18.5                                    | -1.9            | 10.5                                | 11.8                                    | -1.3            | 11.6                                | 12.2                                    | -0.6            |
| Malawi*                  | 46.4 <sup>2</sup>                         | 1.2                                                               | 1.4                                                               | 30.1                                | 32.8                                    | -2.7            | 29.8                                | 35.2                                    | -5.4            | 30.1                                | 31.8                                    | -1.8            |
| Mali                     | 87.2                                      | 1.0                                                               | 1.1                                                               | 19.0                                | 21.2                                    | -2.2            | 18.2                                | 19.2                                    | -0.9            | 18.2                                | 20.2                                    | -1.9            |
| Maroc                    | 686.0                                     | 1.18 <sup>1</sup>                                                 | 1.53 <sup>1</sup>                                                 | 29.5                                | 29.1                                    | 0.4             | 29.0                                | 31.9                                    | -2.9            | 29.2                                | 33.2                                    | -4.0            |
| Maurice*                 | 1109.9                                    | 0.7                                                               | 0.9                                                               | 20.6                                | 23.9                                    | -3.3            | 22.2                                | 25.8                                    | -3.6            | 21.9                                | 25.9                                    | -4.0            |
| Mauritanie               | 175.8                                     | 0.7                                                               | 0.9                                                               | 22.1                                | 29.5                                    | -7.4            | 21.7                                | 27.2                                    | -5.5            | 24.8                                | 29.9                                    | -5.1            |
| Mozambique               | 66.1                                      | 0.8                                                               | 1.0                                                               | 25.5                                | 28.0                                    | -2.5            | 26.4                                | 32.1                                    | -5.7            | 27.5                                | 30.8                                    | -3.3            |
| Namibie**                | 1104.8                                    | 1.17 <sup>1</sup>                                                 | 1.63 <sup>1</sup>                                                 | 28.7                                | 27.8                                    | 0.9             | 26.8                                | 29.0                                    | -2.2            | 24.9                                | 28.6                                    | -3.6            |
| Niger                    | 39.5                                      | ...                                                               | ...                                                               | 29.9                                | 23.8                                    | 6.0             | 23.6                                | 24.9                                    | -1.2            | 23.8                                | 24.2                                    | -0.4            |
| Nigeria                  | 439.8                                     | 1.8                                                               | 0.4                                                               | 33.8                                | 30.0                                    | 3.8             | 28.1                                | 33.3                                    | -5.2            | 30.2                                | 33.0                                    | -2.8            |
| Ouganda*                 | 66.7                                      | 0.9                                                               | 1.2                                                               | 15.5                                | 17.9                                    | -2.4            | 15.2                                | 16.9                                    | -1.7            | 14.5                                | 15.8                                    | -1.3            |
| Rép.<br>centrafricaine   | 41.9                                      | 0.9                                                               | 0.9                                                               | 15.1                                | 15.5                                    | -0.4            | 14.9                                | 14.8                                    | 0.1             | 15.3                                | 14.8                                    | 0.5             |
| Rwanda                   | 57.1                                      | 1.0                                                               | 1.2                                                               | 27.1                                | 26.7                                    | 0.5             | 21.4                                | 23.4                                    | -1.9            | 22.5                                | 24.2                                    | -1.7            |
| São Tomé-et-<br>Príncipe | 171.0                                     | ...                                                               | ...                                                               | 48.7                                | 31.2                                    | 17.5            | 66.8                                | 30.6                                    | 36.2            | 37.3                                | 31.9                                    | 5.5             |
| Sénégal                  | 219.2                                     | 1.0                                                               | 1.4                                                               | 21.8                                | 26.6                                    | -4.8            | 22.3                                | 26.8                                    | -4.6            | 21.7                                | 27.1                                    | -5.4            |
| Seychelles               | 2648.4                                    | ...                                                               | ...                                                               | 36.4                                | 39.8                                    | -3.3            | 33.7                                | 31.1                                    | 2.6             | 33.3                                | 30.2                                    | 3.1             |
| Sierra Leone             | 35.8                                      | 0.8                                                               | 0.9                                                               | 15.9                                | 21.0                                    | -5.1            | 14.9                                | 19.9                                    | -4.9            | 15.5                                | 20.4                                    | -4.8            |
| Somalie                  | ...                                       | ...                                                               | ...                                                               | ...                                 | ...                                     | ...             | ...                                 | ...                                     | ...             | ...                                 | ...                                     | ...             |
| Soudan                   | 313.9                                     | 1.17 <sup>1</sup>                                                 | 0.58 <sup>1</sup>                                                 | 21.8                                | 23.2                                    | -1.4            | 18.1                                | 21.8                                    | -3.7            | 20.2                                | 23.0                                    | -2.8            |
| Swaziland                | 995.2                                     | 1.7                                                               | 2.2                                                               | 36.4                                | 33.7                                    | 2.7             | 37.8                                | 41.1                                    | -3.3            | 29.2                                | 37.5                                    | -8.3            |
| Tanzanie*                | 70.6                                      | 0.9                                                               | 1.0                                                               | 22.8                                | 22.8                                    | -0.0            | 21.6                                | 24.2                                    | -2.7            | 21.5                                | 25.3                                    | -3.8            |
| Tchad                    | 238.1                                     | 0.9                                                               | 0.3                                                               | 27.3                                | 22.1                                    | 5.2             | 19.6                                | 30.4                                    | -10.8           | 20.3                                | 29.9                                    | -9.6            |
| Togo                     | 83.7                                      | ...                                                               | ...                                                               | 17.5                                | 17.7                                    | -0.2            | 16.3                                | 17.7                                    | -1.4            | 17.1                                | 18.7                                    | -1.5            |
| Tunisie                  | 834.7                                     | 0.9                                                               | 0.9                                                               | 26.5                                | 27.3                                    | -0.8            | 23.1                                | 27.0                                    | -3.9            | 23.0                                | 26.5                                    | -3.5            |
| Zambie                   | 219.2                                     | 1.0                                                               | 1.3                                                               | 22.3                                | 24.6                                    | -2.2            | 21.6                                | 24.3                                    | -2.7            | 19.8                                | 22.4                                    | -2.7            |
| Zimbabwe                 | ...                                       | ...                                                               | ...                                                               | 4.2                                 | 8.2                                     | -4.0            | 27.3                                | 31.1                                    | -3.8            | 28.7                                | 40.2                                    | -11.5           |
| Afrique                  | 468.6                                     | ...                                                               | ...                                                               | 32.2                                | 30.0                                    | 2.2             | 28.4                                | 32.8                                    | -4.4            | 29.6                                | 33.0                                    | -3.3            |
|                          |                                           |                                                                   |                                                                   |                                     |                                         |                 |                                     |                                         |                 |                                     |                                         | -1.9            |

Note : \* Année fiscale juillet (n-1)/juin (n) \*\* Année fiscale avril (n)/mars(n+1). (1) = 2006, (2) = 2007

Source : Autorités nationales variées, Perspectives économiques mondiales du FMI et estimations et prévisions des auteurs.



Tableau 5 : Indicateurs monétaires

|                    | Inflation (%) |          |           |          |  | Taux de change (monnaie locale/USD) |         |         | Masse monétaire (milliards, monnaie locale ) 2009 |          |                      | Réserves de change, or exclu. (millions de dollars) 2009 |                        |
|--------------------|---------------|----------|-----------|----------|--|-------------------------------------|---------|---------|---------------------------------------------------|----------|----------------------|----------------------------------------------------------|------------------------|
|                    | 2008          | 2009 (e) | 2010 (p ) | 2011 (p) |  | 2007                                | 2008    | 2009    | Niveau                                            | % du PIB | Croissance 2008/2009 | Stock en fin d'année                                     | Eq. mois d'importation |
| Afrique du Sud**   | 11.5          | 7.1      | 5.8       | 6.1      |  | 7.1                                 | 8.3     | 8.4     | 1575.3                                            | 67.3     | 0.2                  | 35237.4                                                  | 6.3                    |
| Algérie            | 3.9           | 5.7      | 3.4       | 4.5      |  | 69.3                                | 64.6    | 72.9    | 4169.1                                            | 41.7     | -35.8                | 149041.0                                                 | 48.4                   |
| Angola             | 13.2          | 14.0     | 15.0      | 9.9      |  | 76.7                                | 75.0    | 79.5    | 1478.6                                            | 28.4     | 4.3                  | 13349.2                                                  | 9.7                    |
| Bénin              | 7.9           | 4.1      | 3.3       | 3.0      |  | 479.3                               | 447.8   | 489.1   | 735.5                                             | 23.4     | -33.2                | 1309.7                                                   | 12.0                   |
| Botswana**         | 12.6          | 8.2      | 6.8       | 5.1      |  | 6.1                                 | 6.8     | 7.2     | 37.3                                              | 44.1     | -4.5                 | 9239.8                                                   | 25.7                   |
| Burkina Faso       | 10.7          | 2.8      | 2.6       | 2.5      |  | 479.2                               | 448.7   | 471.4   | 531.7                                             | 13.5     | -38.0                | 1292.9                                                   | 10.4                   |
| Burundi            | 24.5          | 8.3      | 8.3       | 7.0      |  | 1081.9                              | 1185.7  | 1236.6  | 525.5                                             | 35.1     | -5.8                 | 322.2                                                    | 14.4                   |
| Cameroun           | 5.3           | 3.2      | 2.2       | 1.9      |  | 479.2                               | 448.7   | 471.4   | 1284.7                                            | 11.4     | -41.2                | 3586.3                                                   | 9.7                    |
| Cap-Vert           | 6.8           | 2.2      | 2.5       | 2.7      |  | 80.6                                | 75.4    | 79.3    | 101.9                                             | 66.4     | 0.1                  | 258.5                                                    | 3.6                    |
| Comores            | 4.8           | 4.5      | 2.3       | 3.4      |  | 359.4                               | 336.5   | 353.6   | 54.2                                              | 27.2     | 7.7                  | 112.2                                                    | 8.8                    |
| Congo, Rép.        | 6.0           | 6.0      | 5.3       | 4.2      |  | 479.2                               | 448.7   | 471.4   | 843.0                                             | 20.4     | -14.0                | 3871.8                                                   | 19.7                   |
| Congo, Rép. Dém.   | 18.0          | 44.2     | 25.0      | 18.4     |  | 516.0                               | 563.2   | 783.9   | 1082.0                                            | 12.6     | 8.4                  | 77.7                                                     | 0.2                    |
| Côte d'Ivoire      | 6.3           | 1.4      | 2.5       | 2.2      |  | 479.2                               | 448.7   | 471.4   | 1926.0                                            | 18.8     | -35.7                | 2478.1                                                   | 5.5                    |
| Djibouti           | 12.0          | 1.7      | 3.8       | 1.9      |  | 177.7                               | 177.7   | 177.7   | 150.7                                             | 79.9     | 5.9                  | 241.8                                                    | 4.8                    |
| Égypte*            | 11.7          | 16.2     | 13.2      | 11.0     |  | 5.6                                 | 5.4     | 5.6     | 808.2                                             | 77.8     | 2.1                  | 32237.8                                                  | 7.7                    |
| Érythrée           | 19.9          | 34.7     | 14.5      | 14.7     |  | 15.4                                | 15.4    | 15.4    | 30.4                                              | 116.8    | 1.5                  | 88.1                                                     | 4.2                    |
| Éthiopie*          | 25.3          | 36.4     | 7.7       | 10.9     |  | 8.8                                 | 9.2     | 10.4    | ...                                               | ...      | 0.0                  | 1780.9                                                   | 2.8                    |
| Gabon              | 5.3           | 2.5      | 3.3       | 2.6      |  | 479.2                               | 448.7   | 471.4   | 766.5                                             | 14.2     | -32.8                | 2023.7                                                   | 14.2                   |
| Gambie             | 4.5           | 4.2      | 5.1       | 5.5      |  | 24.9                                | 22.2    | 26.8    | ...                                               | ...      | 0.0                  | 212.1                                                    | 9.2                    |
| Ghana              | 18.1          | 18.8     | 12.2      | 10.1     |  | 9352.5                              | 10578.6 | 14165.0 | ...                                               | ...      | 0.0                  | ...                                                      | ...                    |
| Guinée             | 18.4          | 4.8      | 8.9       | 4.7      |  | 4179.3                              | 4597.0  | 4964.7  | ...                                               | ...      | 0.0                  | ...                                                      | ...                    |
| Guinée-Bissau      | 10.4          | -1.5     | 2.5       | 2.3      |  | 479.2                               | 448.7   | 471.4   | 80.6                                              | 40.8     | -9.6                 | 164.1                                                    | 14.2                   |
| Guinée équatoriale | 6.0           | 5.5      | 2.9       | 2.5      |  | 479.3                               | 447.8   | 489.1   | 625.3                                             | 11.8     | 6.8                  | 3596.6                                                   | 14.2                   |
| Kenya*             | 18.5          | 9.3      | 7.3       | 6.4      |  | 67.3                                | 69.2    | 77.8    | 922.4                                             | 38.6     | 2.9                  | 3941.1                                                   | 5.0                    |
| Lesotho*           | 10.7          | 4.8      | 5.5       | 5.4      |  | 7.0                                 | 8.3     | 8.5     | 5.5                                               | 50.3     | 12.1                 | ...                                                      | ...                    |
| Liberia*           | 17.5          | 7.8      | 5.0       | 5.3      |  | 1.0                                 | 1.0     | 1.0     | 18.7                                              | 2839.0   | 7.1                  | 160.9                                                    | 2.9                    |
| Libye              | 10.4          | 2.5      | 5.3       | 5.6      |  | 1.3                                 | 1.2     | 1.2     | 38.7                                              | 44.8     | 0.2                  | 99025.7                                                  | 51.8                   |

Tableau 5 : Indicateurs monétaires

|                      | Inflation (%) |          |          |          | Taux de change (monnaie locale/USD) |         |         | Masse monétaire (milliards, monnaie locale) 2009 |          |                      | Réserves de change, or exclu. (millions de dollars) 2009 |                        |
|----------------------|---------------|----------|----------|----------|-------------------------------------|---------|---------|--------------------------------------------------|----------|----------------------|----------------------------------------------------------|------------------------|
|                      | 2008          | 2009 (e) | 2010 (p) | 2011 (p) | 2007                                | 2008    | 2009    | Niveau                                           | % du PIB | Croissance 2008/2009 | Stock en fin d'année                                     | Eq. mois d'importation |
| Madagascar           | 9.2           | 8.9      | 9.1      | 8.0      | 1873.1                              | 1708.4  | 1956.1  | 2259.9                                           | 14.3     | -35.5                | 982.3                                                    | 4.7                    |
| Malawi*              | 8.7           | 8.5      | 8.8      | 7.9      | 140.0                               | 140.5   | 141.7   | 147.0                                            | 31.1     | 5.3                  | 242.8                                                    | 2.4                    |
| Mali                 | 9.2           | 2.2      | 1.9      | 1.8      | 479.2                               | 448.7   | 471.4   | 691.3                                            | 16.6     | -30.8                | 1159.1                                                   | 6.9                    |
| Maroc                | 3.9           | 1.0      | 2.9      | 2.5      | 8.2                                 | 7.8     | 8.1     | 717.3                                            | 92.9     | 0.4                  | 22797.3                                                  | 9.0                    |
| Maurice*             | 9.7           | 2.5      | 4.5      | 4.1      | 31.3                                | 28.5    | 32.0    | 279.0                                            | 94.2     | 2.2                  | 2178.8                                                   | 6.6                    |
| Mauritanie           | 7.4           | 2.2      | 4.8      | 4.7      | 258.6                               | 243.4   | 267.1   | ...                                              | ...      | 0.0                  | 196.2                                                    | 1.6                    |
| Mozambique           | 10.3          | 3.4      | 9.2      | 4.4      | 25671.2                             | 23985.3 | 25975.6 | 85.1                                             | 0.0      | 5.6                  | 1874.5                                                   | 6.1                    |
| Namibie**            | 10.3          | 8.8      | 6.2      | 6.1      | 7.0                                 | 8.3     | 8.5     | 29.9                                             | 38.1     | 2.1                  | 2164.2                                                   | 8.6                    |
| Niger                | 11.3          | 4.3      | 3.3      | 3.1      | 479.2                               | 448.7   | 471.4   | 315.4                                            | 12.5     | -20.8                | 729.8                                                    | 6.2                    |
| Nigeria              | 11.6          | 12.0     | 9.3      | 8.5      | 125.8                               | 118.5   | 150.1   | 4357.7                                           | 17.6     | -51.2                | 45468.9                                                  | 17.0                   |
| Ouganda*             | 12.0          | 11.1     | 8.9      | 9.9      | 1723.5                              | 1720.4  | 2040.5  | 2911.5                                           | 8.4      | -49.7                | 3004.6                                                   | 9.3                    |
| Rép. centrafricaine  | 9.3           | 3.8      | 2.6      | 2.3      | 479.2                               | 448.7   | 471.4   | 116.4                                            | 11.9     | -15.7                | 211.5                                                    | 9.9                    |
| Rwanda               | 15.5          | 10.3     | 6.3      | 5.7      | 547.0                               | 546.8   | 578.6   | ...                                              | ...      | 0.0                  | 742.7                                                    | 10.6                   |
| São Tomé-et-Principe | 26.1          | 17.3     | 10.3     | 9.4      | 13498.1                             | 14573.6 | 16499.1 | 878.5                                            | 24.9     | -11.0                | ...                                                      | ...                    |
| Sénégal              | 5.4           | -1.1     | 2.2      | 2.6      | 479.2                               | 448.7   | 471.4   | 1276.3                                           | 22.7     | -36.4                | 1602.2                                                   | 4.5                    |
| Seychelles           | 37.0          | 31.7     | 3.0      | 3.1      | 6.7                                 | 9.5     | 13.9    | 5.3                                              | 64.1     | -9.4                 | 190.6                                                    | 3.4                    |
| Sierra Leone         | 10.5          | 10.7     | 9.1      | 7.5      | 2985.2                              | 2981.5  | 3161.6  | 1360.8                                           | 20.9     | 3.0                  | 220.9                                                    | 6.6                    |
| Somalie              | ...           | ...      | ...      | ...      | ...                                 | ...     | ...     | ...                                              | ...      | 0.0                  | ...                                                      | ...                    |
| Soudan               | 14.0          | 10.5     | 9.1      | 7.8      | 2.0                                 | 2.1     | 2.3     | ...                                              | ...      | 0.0                  | 1282.3                                                   | 2.1                    |
| Swaziland            | 12.7          | 4.1      | 5.5      | 7.2      | 7.0                                 | 8.3     | 8.5     | 6.5                                              | 26.3     | 6.6                  | 1006.2                                                   | 7.3                    |
| Tanzanie*            | 10.3          | 12.1     | 8.5      | 6.2      | 1245.0                              | 1196.3  | 1326.4  | 3153.9                                           | 11.6     | -57.7                | 3470.4                                                   | 7.0                    |
| Tchad                | 8.3           | 10.5     | 3.0      | 3.5      | 479.2                               | 448.7   | 471.4   | 454.7                                            | 13.4     | -3.4                 | 607.5                                                    | 3.5                    |
| Togo                 | 8.7           | 1.9      | 2.4      | 2.3      | 479.2                               | 448.7   | 471.4   | 321.6                                            | 22.1     | -39.5                | 703.5                                                    | 9.6                    |
| Tunisie              | 5.1           | 3.5      | 3.1      | 3.4      | 1.3                                 | 1.2     | 1.4     | 33.1                                             | 60.0     | 2.7                  | 11057.3                                                  | 7.1                    |
| Zambie               | 12.4          | 13.4     | 10.0     | 7.4      | 4002.5                              | 3745.7  | 5046.1  | 4409.9                                           | 6.5      | -65.6                | 2561.8                                                   | 8.9                    |
| Zimbabwe             | 156.2         | 9.0      | 12.0     | 8.0      | ...                                 | ...     | ...     | ...                                              | ...      | 0.0                  | ...                                                      | ...                    |
| Afrique              | 10.6          | 9.9      | 7.7      | 7.0      | ...                                 | ...     | ...     | ...                                              | ...      | ...                  | 458487.1                                                 | 14.1                   |

Source : Autorités nationales, *Perspectives économiques mondiales et Statistiques financières internationales* (mars 2010) du FMI, estimations et prévisions des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873038803350>



Tableau 6 : Comptes courants

|                         | Balance commerciale<br>(millions USD) |          |          |          | Balance courante<br>(millions USD) |          |          |          | Balance courante<br>% du PIB |          |          |          |
|-------------------------|---------------------------------------|----------|----------|----------|------------------------------------|----------|----------|----------|------------------------------|----------|----------|----------|
|                         | 2008                                  | 2009 (e) | 2010 (p) | 2011 (p) | 2008                               | 2009 (e) | 2010 (p) | 2011 (p) | 2008                         | 2009 (e) | 2010 (p) | 2011 (p) |
| <b>Afrique du Sud**</b> | -4310.2                               | -6156.7  | -9113.3  | -11437.9 | -18165.3                           | -12590.6 | -16533.7 | -19720.0 | -6.6                         | -4.5     | -5.6     | -6.3     |
| Algérie                 | 38510.1                               | 14266.8  | 17099.2  | 18064.4  | 29510.1                            | 4233.2   | 7299.2   | 8250.2   | 17.6                         | -3.1     | 4.9      | 5.2      |
| Angola                  | 42931.6                               | 18335.7  | 27674.5  | 33097.3  | 6408.1                             | -2467.4  | 2076.4   | 2810.4   | 7.5                          | -3.8     | 2.6      | 3.0      |
| Bénin                   | -866.4                                | -856.6   | -997.4   | -1067.9  | -548.9                             | -638.7   | -718.2   | -782.0   | -8.3                         | -10.0    | -9.5     | -9.6     |
| Botswana**              | 264.2                                 | -818.3   | -897.6   | -765.6   | 840.7                              | -496.6   | -544.1   | -426.2   | 6.3                          | -4.2     | -4.4     | -3.2     |
| Burkina Faso            | -894.5                                | -589.3   | -633.8   | -602.7   | -962.0                             | -658.2   | -707.2   | -698.4   | -11.8                        | -7.9     | -7.4     | -6.7     |
| Burundi                 | -268.4                                | -211.1   | -262.9   | -277.4   | -211.5                             | -155.6   | -179.6   | -194.7   | -19.1                        | -12.9    | -13.4    | -12.5    |
| Cameroun                | 607.5                                 | -74.0    | -460.7   | -802.3   | -550.1                             | -878.5   | -1021.8  | -1540.8  | -2.3                         | -3.7     | -3.8     | -5.4     |
| Cap-Vert                | -773.9                                | -812.0   | -946.1   | -1032.6  | -202.2                             | -232.3   | -229.5   | -269.5   | -11.7                        | -12.0    | -10.2    | -11.0    |
| Comores                 | -165.8                                | -160.1   | -181.8   | -192.4   | -59.6                              | -48.5    | -57.8    | -67.8    | -11.8                        | -8.6     | -8.9     | -9.8     |
| Congo, Rép.             | 5100.7                                | 3125.5   | 5736.2   | 4940.9   | -265.8                             | -1533.5  | -355.8   | -1044.3  | -2.5                         | -17.5    | -2.9     | -8.8     |
| Congo, Rép.<br>Dém.     | -126.0                                | -1493.0  | -1616.2  | -1565.4  | -1839.6                            | -1789.1  | -637.8   | -1236.4  | -15.9                        | -16.4    | -4.8     | -8.0     |
| Côte d'Ivoire           | 3324.0                                | 1468.2   | 1337.2   | 741.1    | 487.5                              | -762.7   | -1750.0  | 225.3    | 2.1                          | -3.5     | -7.0     | 0.9      |
| Djibouti                | -617.0                                | -504.3   | -533.1   | -606.6   | -383.0                             | -193.1   | -94.2    | -94.8    | -39.0                        | -18.2    | -8.4     | -7.8     |
| Égypte*                 | -23415.2                              | -25173.0 | -28967.9 | -32727.4 | 1391.8                             | -4871.0  | -4955.1  | -4775.6  | 0.8                          | -2.6     | -2.2     | -1.8     |
| Érythrée                | -198.2                                | -243.6   | -245.0   | -246.0   | -81.3                              | -81.3    | -64.6    | -62.0    | -5.5                         | -4.8     | -3.3     | -2.7     |
| Éthiopie*               | -5344.7                               | -6278.7  | -7504.7  | -7981.1  | -1449.4                            | -1675.3  | -2945.1  | -2513.2  | -5.5                         | -5.3     | -9.6     | -7.4     |
| Gabon                   | 7148.1                                | 4441.1   | 5451.0   | 6169.5   | 3075.1                             | 846.1    | 1506.6   | 2142.2   | 21.4                         | 7.4      | 11.4     | 14.8     |
| Gambie                  | -221.3                                | -171.5   | -196.9   | -321.7   | -133.1                             | -84.8    | -85.0    | -174.4   | -18.0                        | -13.6    | -12.2    | -20.9    |
| Ghana                   | -4998.5                               | -4165.3  | -4450.2  | -2752.8  | -2543.8                            | -3590.7  | -3373.2  | -1852.3  | -15.8                        | -23.4    | -19.7    | -9.4     |
| Guinée                  | 288.3                                 | 193.4    | 260.7    | 194.9    | -314.0                             | -411.4   | -407.1   | -550.1   | -6.9                         | -9.3     | -8.3     | -10.2    |
| Guinée-Bissau           | -33.4                                 | -39.4    | -57.3    | -67.9    | 8.4                                | -9.3     | -10.7    | -14.1    | 1.8                          | -2.2     | -2.4     | -3.1     |
| Guinée<br>équatoriale   | 10493.3                               | 5206.2   | 6596.0   | 7188.1   | 593.2                              | 791.6    | 1950.6   | 2250.8   | 3.7                          | 7.3      | 14.9     | 15.8     |
| Kenya*                  | -5649.2                               | -4770.9  | -5442.6  | -5642.8  | -1978.4                            | -1496.1  | -2050.6  | -2235.8  | -6.5                         | -4.9     | -6.7     | -7.2     |
| Lesotho*                | -732.7                                | -655.3   | -619.2   | -639.2   | 51.4                               | -2.1     | 47.2     | -1.7     | 3.2                          | -0.2     | 3.3      | -0.1     |
| Liberia*                | -369.8                                | -406.8   | -494.6   | -556.6   | -329.3                             | -347.6   | -460.6   | -474.2   | -53.9                        | -52.8    | -63.0    | -56.4    |
| Libye                   | 40033.4                               | 25454.5  | 35349.8  | 43715.1  | 34001.4                            | 11779.9  | 27683.3  | 36183.4  | 40.7                         | 16.8     | 32.6     | 37.3     |

Tableau 6 : Comptes courants

|                      | Balance commerciale<br>(millions USD) |               |                |                | Balance courante<br>(millions USD) |                 |              |                | Balance courante<br>% du PIB |             |            |            |
|----------------------|---------------------------------------|---------------|----------------|----------------|------------------------------------|-----------------|--------------|----------------|------------------------------|-------------|------------|------------|
|                      | 2008                                  | 2009 (e)      | 2010 (p)       | 2011 (p)       | 2008                               | 2009 (e)        | 2010 (p)     | 2011 (p)       | 2008                         | 2009 (e)    | 2010 (p)   | 2011 (p)   |
| Madagascar           | -1903.0                               | -1151.6       | -1120.8        | -1309.0        | -1936.8                            | -1308.7         | -1409.3      | -1543.7        | -20.5                        | -16.2       | -17.4      | -17.7      |
| Malawi*              | -432.9                                | -294.5        | -501.8         | -688.4         | -289.3                             | -269.6          | -214.8       | -314.5         | -6.8                         | -8.1        | -5.9       | -7.7       |
| Mali                 | -482.0                                | -360.2        | -740.3         | -1004.3        | -843.1                             | -806.8          | -1093.9      | -1313.3        | -9.7                         | -9.1        | -11.1      | -12.5      |
| Maroc                | -21604.0                              | -25545.7      | -30623.2       | -35020.4       | -4311.4                            | -6021.2         | -4125.8      | -4134.6        | -4.9                         | -6.3        | -4.0       | -3.7       |
| Maurice*             | -1989.2                               | -1729.0       | -2083.7        | -2303.2        | -972.0                             | -798.0          | -959.1       | -1000.1        | -10.4                        | -8.6        | -9.5       | -9.1       |
| Mauritanie           | -153.6                                | -299.2        | -499.1         | -471.8         | -557.3                             | -671.4          | -855.0       | -920.2         | -15.9                        | -17.3       | -22.8      | -24.1      |
| Mozambique           | -1201.8                               | -2233.7       | -1669.4        | -1312.4        | -1216.9                            | -1564.9         | -1589.3      | -1396.4        | -12.2                        | -14.2       | -12.3      | -9.5       |
| Namibie**            | 1063.6                                | -729.5        | -637.0         | -826.0         | 1986.1                             | 520.0           | 283.3        | 61.7           | 22.4                         | 5.7         | 2.9        | 0.6        |
| Niger                | -430.8                                | -344.2        | -456.0         | -502.1         | -727.3                             | -813.1          | -1121.3      | -1240.3        | -13.6                        | -15.2       | -18.3      | -18.5      |
| Nigeria              | 42189.6                               | 25741.5       | 33787.0        | 37300.7        | 37289.6                            | 11141.5         | 25387.0      | 28612.4        | 18.5                         | 6.8         | 13.6       | 14.6       |
| Ouganda*             | -1335.4                               | -1311.8       | -2127.1        | -2940.3        | -1005.4                            | -1011.8         | -1836.6      | -2696.1        | -6.1                         | -5.9        | -8.8       | -10.9      |
| Rép. centrafricaine  | -152.0                                | -150.9        | -168.6         | -165.2         | -198.7                             | -191.1          | -213.1       | -232.4         | -10.0                        | -9.2        | -9.1       | -9.4       |
| Rwanda               | -433.6                                | -456.1        | -521.5         | -578.1         | -285.6                             | -295.1          | -293.6       | -274.4         | -6.4                         | -6.7        | -6.2       | -5.3       |
| São Tomé-et-Príncipe | -82.0                                 | -73.8         | -86.9          | -95.7          | -50.8                              | -52.3           | -61.9        | -70.3          | -29.0                        | -24.4       | -26.0      | -26.6      |
| Sénégal              | -2751.0                               | -2150.9       | -2586.3        | -2842.9        | -1543.0                            | -1193.7         | -1469.0      | -1687.2        | -11.7                        | -10.0       | -10.9      | -11.7      |
| Seychelles           | -516.0                                | -249.6        | -250.1         | -258.9         | -411.0                             | -169.5          | -225.7       | -229.2         | -44.4                        | -28.5       | -35.2      | -32.6      |
| Sierra Leone         | -181.0                                | -188.1        | -253.0         | -291.5         | -176.5                             | -184.1          | -209.2       | -232.8         | -9.0                         | -9.0        | -8.8       | -8.7       |
| Somalie              | ...                                   | ...           | ...            | ...            | ...                                | ...             | ...          | ...            | ...                          | ...         | ...        | ...        |
| Soudan               | 3297.0                                | 720.8         | 2551.1         | 3034.5         | -5301.2                            | -5055.7         | -5244.6      | -5198.5        | -9.1                         | -9.2        | -8.5       | -7.5       |
| Swaziland            | -40.1                                 | 96.5          | 92.9           | 70.5           | -128.2                             | -76.3           | -161.7       | -224.5         | -4.4                         | -2.6        | -5.4       | -7.4       |
| Tanzanie*            | -3446.7                               | -2899.1       | -3740.0        | -4475.1        | -2571.2                            | -2084.5         | -3100.7      | -3873.5        | -12.4                        | -10.2       | -13.6      | -15.5      |
| Tchad                | 2273.7                                | 133.5         | 100.5          | 103.5          | -875.1                             | -2296.9         | -2262.6      | -1889.1        | -10.3                        | -31.8       | -26.7      | -22.8      |
| Togo                 | -461.8                                | -436.7        | -577.3         | -598.4         | -258.9                             | -248.0          | -351.3       | -322.7         | -8.1                         | -8.0        | -10.3      | -9.1       |
| Tunisie              | -3992.9                               | -3371.6       | -3232.3        | -3900.0        | -1704.4                            | -1031.8         | -439.4       | -581.0         | -4.2                         | -2.7        | -1.1       | -1.3       |
| Zambie               | 405.0                                 | 374.4         | 1331.0         | 1368.1         | -1049.0                            | -530.0          | -307.4       | -282.2         | -7.1                         | -4.0        | -1.9       | -1.5       |
| Zimbabwe             | -976.3                                | -839.0        | -907.3         | -980.7         | -928.2                             | -759.5          | -839.8       | -945.9         | -29.5                        | -21.4       | -19.9      | -19.6      |
| <b>Afrique</b>       | <b>106378.9</b>                       | <b>1162.7</b> | <b>20964.0</b> | <b>26138.0</b> | <b>58284.8</b>                     | <b>-41602.5</b> | <b>666.9</b> | <b>11205.5</b> | <b>3.8</b>                   | <b>-2.9</b> | <b>0.0</b> | <b>0.6</b> |

Note : \* Année fiscale juillet (n-1)/juin (n) \*\* Année fiscale avril (n)/mars(n+1).

Source : *Perspectives économiques mondiales* (Octobre 2009) du FMI et estimations et prévisions des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873084426721>



Tableau 7 : Exportations, 2008

Trois principaux produits d'exportation\*, et leur part dans les exportations totales\*\*

No de produits  
dont la part  
cumulée dans  
les exportations  
plus 75 %

Produit I

Produit II

Produit III

Afrique du  
Sud

Platine : sous forme brute ou en poudre (9.0 %)

Or sous forme brute à usage non monétaire  
(4.6 %)

Diamants non-industriels bruts ou simplement  
sciés, clivés ou débrutés (5.3 %)

3

Algérie

Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux,  
brut (61.6 %)

Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, autre  
que brut (10.0 %)

Gaz naturels, liquéfiés (9.5 %)

1

Angola

Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux,  
brut (97.0 %)

5

Bénin

Coton, non cardé ni peigné (25.7 %)

Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, autre  
que brut (23.9 %)

Noix de cajou, en coques, frais ou secs (12.6 %)

3

Botswana

Diamants non-industriels bruts ou simplement  
sciés, clivés ou débrutés (38.2 %)

Mattes de nickel (31.3 %)

Diamants non industriels nda, non montés ni  
serties (6.6 %)

3

Burkina Faso

Coton, non cardé ni peigné (54.4 %)

Or sous forme semi-manufacturé à usage non  
monétaire (y compris or platiné) (15.3 %)

Graines de sésame, concassées (8.1 %)

4

Burundi

Café, non torréfié, non décaféiné (45.7 %)

Or sous forme brute à usage non monétaire  
(18.1 %)

Thé noir : fermenté et partiellement fermenté  
dans des emballages excédant 3 kg (7.7 %)

4

Cameroun

Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux,  
brut (53.8 %)

Bois sciés ou désossés longitudinalement,  
tranchés ou déroulés, rabotés ou non, poncés  
ou collés par assemblage en bout, d'une épais-  
seur supérieure à 6mm (8.1%)

Bananes, y compris les plantains, fraîches ou  
sèches (6.8 %)

7

Cap-Vert

Autres poissons congelés, à l'exception des  
filets de poissons et autre chair de poissons à  
tête no 03.04. Listaos ou bonites à ventre rayé  
(36.0 %)

Listaos ou bonites à ventre rayé, congelés n °  
03.04 (15.9 %)

Tige et leurs parties, autres que les raidisseurs  
(8.6 %)

5

Comores

Huiles essentielles, nda (26.0 %)

Girofles (antofles, clous et griffes) (19.6 %)

Bâteaux et autres engins flottants à démanteler  
(17.7 %)

1

Congo, Rép.

Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut  
(85.6 %)

5

Côte d'Ivoire

Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou tor-  
réfiés (28.6 %)

Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux,  
brut (15.4 %)

Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, autre  
que brut (8.1 %)

1

Djibouti

Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, autre  
que brut (21.1 %)

Bovins autres que les reproducteurs de race  
pure (12.7 %)

Animaux, vivants (11.1 %)

5

Egypte

Gaz naturels, liquéfiés (20.4 %)

Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut  
(12.5 %)

Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, autre  
que brut (10.8 %)

9

Erythrée

Camions à moteur diesel avec une masse brute  
supérieure à vingt tonnes (22.6 %)

Graines de sésame, concassées (7.8 %)

Hommes/garçons, chemisiers en coton, non  
tricotés (7.1 %)

11

Tableau 7 - Exportations, 2008

Trois principaux produits d'exportation\*, et leur part dans les exportations totales\*\*

No de produits  
dont la part  
cumulée dans  
les exportations  
plus 75%

|                    | Produit I                                                                                                 | Produit II                                                                     | Produit III                                                                                              |    |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Ethiopie           | Café, non torréfié, non décaféiné (32,9%)                                                                 | Graines de sésame, concassées (13,3%)                                          | Fleurs coupées et boutons de fleurs d'un bouquet, frais (8,2%)                                           | 51 |
| Gabon              | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (65,8%)                                                    | Minerais et concentrés de manganèse, etc (17,7%)                               |                                                                                                          | 1  |
| Gambie             | Noix de cajou, en coques, frais ou secs (48,5%)                                                           | Déchets de métaux ferreux, de fer ou en acier, rda (6,7%)                      | Minerais de titane et ses concentrés (4,7%)                                                              | 15 |
| Ghana              | Fèves de cacao, entières ou brisées, bruts ou torréfiés(42,8%)                                            | Minerais et concentrés de manganèse, etc (15,3%)                               | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, autre que brut (4,3%)                                          | 10 |
| Guinée             | Minerais d'aluminium et leurs concentrés(50,2%)                                                           | Oxyde d'aluminium (13,1%)                                                      | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (11,4%)                                                   | 2  |
| Guinée équatoriale | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (76,5%)                                                    |                                                                                |                                                                                                          | 8  |
| Guinée-Bissau      | Noix de cajou, en coques, frais ou secs (92,9%)                                                           |                                                                                |                                                                                                          | 9  |
| Kenya              | Autres thé noir: fermenté et partiellement fermenté (12,3%)                                               | Fleurs coupées fraîches (10,3%)                                                | Thé noir : fermenté et partiellement fermenté dans des emballages excédant 3 kg(7,7%)                    | 4  |
| Lesotho            | Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (40,8%)                            | Hommes/garçons, pantalons et shorts, en coton, autres qu'en bonneterie (12,9%) | Chandails, pull-overs, cardigans, taille-manteaux et articles similaires en coton, en bonneterie (12,4%) | 1  |
| Liberia            | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (23,2%)                                                    | Autres bateaux pour le transport de marchandises et/ou des personnes (22,9%)   | Latex de caoutchouc naturel, prévulcanisé ou non(12,8%)                                                  | 29 |
| Libye              | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (88,4%)                                                    |                                                                                |                                                                                                          | 5  |
| Madagascar         | Chandails, pull-overs, cardigans, et articles similaires en laine ou en poils fins, en bonneterie (10,3%) | Crevettes (9,9%)                                                               | Femmes/filles, pantalons et shorts, en coton, autres qu'en bonneterie(7,5%)                              | 5  |
| Malawi             | Tabac, partiellement en tige ou non(50,4%)                                                                | Sucre brut, canne (10,7%)                                                      | Thé noir : fermenté et partiellement fermenté dans des emballages excédant 3 kg (6,2%)                   | 1  |
| Mali               | Coton, non cardé ni peigné (66,5%)                                                                        | Graines et fruits oléagineux, concassées ou non(6,1%)                          | Goyaves, mangués et mangoustans, frais ou secs(4,0%)                                                     | 30 |
| Maroc              | Acide phosphorique et acides polyphosphoriques (11,2%)                                                    | Phosphates de calcium naturel, phosphates de calcium aluminium, etc (6,9%)     | Phosphates de calcium naturel, phosphates de calcium aluminium et crates phosphatées, non broyé (3,6%)   | 5  |
| Maurice            | T-shirts, et autres vestes, bonneterie, en coton(15,0%)                                                   | Sucre brut, canne (14,2%)                                                      | Thons, listaos et bonites (11,8%)                                                                        | 3  |



Tableau 7 : Exportations, 2008

Trois principaux produits d'exportation\*, et leur part dans les exportations totales\*\*

No de produits  
dont la part  
cumulée dans  
les exportations  
plus 75 %

|                                         | Produit I                                                                                     | Produit II                                                                                                                                                        | Produit III                                                                                                                                         |    |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Mauritanie</b>                       | Minerais de fer et concentrés, y compris les pyrites de fer grillées. Non agglomérés (45.2 %) | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (17.6 %)                                                                                                           | Minerais de cuivre et leurs concentrés (13.1 %)                                                                                                     | 3  |
| <b>Mozambique</b>                       | Aluminium sous forme brute, non allié (36.6 %)                                                | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, autre que brut (8.5 %)                                                                                                  | Énergie électrique (6.3 %)                                                                                                                          | 29 |
| <b>Namibie</b>                          | Uranium naturel et ses composés (18.5 %)                                                      | Minerais d'uranium et leurs concentrés (12.8 %)                                                                                                                   | Filets de poissons congelés (11.2 %)                                                                                                                | 64 |
| <b>Niger</b>                            | Engins spatiaux, satellites, lanceurs suborbitaux (27.8 %)                                    | Uranium naturel et ses composés (22.6 %)                                                                                                                          | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (20.9 %)                                                                                             | 4  |
| <b>Nigeria</b>                          | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (85.2 %)                                       |                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                     | 10 |
| <b>Ouganda</b>                          | Café, non torréfié, non décaféiné (32.5 %)                                                    | Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais ou réfrigérés (9.5 %)                                                                          | Tabac, partiellement en tige ou non (6.9 %)                                                                                                         | 4  |
| <b>République Centrafricaine</b>        | Bois bruts, même débarrassé de son écorce et l'aubier, ou grossièrement équarris (94.0 %)     | Bois sciés ou désossés longitudinalement, tranché ou déroulés, rabotés ou non, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur supérieure à 6mm (17.2 %) | Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis. Non triés (15.1 %)                                                                            | 1  |
| <b>République Démocratique du Congo</b> | Minerais de cobalt et ses concentrés (25.5 %)                                                 | Minerais de cuivre et leurs concentrés (16.3 %)                                                                                                                   | Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de cobalt (15.2 %)                                                                               | 3  |
| <b>Rwanda</b>                           | Café, non torréfié, non décaféiné (30.4 %)                                                    | Minerais de Niobium, tantal et de vanadium et ses concentrés (26.1 %)                                                                                             | Minerais de Tins et ses concentrés (21.6 %)                                                                                                         | 6  |
| <b>São Tomé-et-Principe</b>             | Fèves de cacao, entières ou brisées, bruts ou torréfiés (64.1 %)                              | Sucre brut, canne (4.3 %)                                                                                                                                         | Articles en fer ou acier, nda (2.3 %)                                                                                                               | 19 |
| <b>Sénégal</b>                          | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, autre que brut (29.7 %)                             | Acide phosphorique et acides polyphosphoriques (10.7 %)                                                                                                           | Ciment Portland, nda (6.3 %)                                                                                                                        | 4  |
| <b>Seychelles</b>                       | Thons, listaos et bonites (54.7 %)                                                            | Thons congelés, sauf n ° 03.04. Listaos ou bonites à ventre rayé (8.8 %)                                                                                          | Autres poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons à tête n° 03.04. Listaos ou bonites à ventre rayé (8.6 %) | 9  |
| <b>Sierra Leone</b>                     | Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (25.1 %)               | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (12.7 %)                                                                                                           | Minerais d'aluminium et leurs concentrés (11.7 %)                                                                                                   | 9  |
| <b>Somalie</b>                          | Chèvres vivantes (16.1 %)                                                                     | Déchets et débris d'or (15.9 %)                                                                                                                                   | Bovins autres que les reproducteurs de race pure (9.5 %)                                                                                            | 83 |
| <b>Soudan</b>                           | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (91.6 %)                                       |                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                     | 1  |

Tableau 7 : Exportations, 2008

| Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales** |                                                                                       |                                                                                                                |                                                                                                          |    | No de produits dont la part cumulée dans les exportations plus 75 % |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|---------------------------------------------------------------------|
|                                                                                        | Produit I                                                                             | Produit II                                                                                                     | Produit III                                                                                              |    |                                                                     |
| Swaziland                                                                              | Sucre brut, canne (15.3 %)                                                            | Mélange de substances odoriférantes, des types utilisés dans les denrées alimentaires ou les boissons (10.7 %) | Préparations alimentaires, nda (94 %)                                                                    | 31 |                                                                     |
| Tanzanie                                                                               | Tabac, partiellement en tige ou non (6.5 %)                                           | Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais ou réfrigérés (6.2 %)                       | Coton, non cardé ni peigné (5.9 %)                                                                       | 37 |                                                                     |
| Tchad                                                                                  | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, bruts (94.0 %)                              |                                                                                                                |                                                                                                          | 7  |                                                                     |
| Togo                                                                                   | Tissus de coton à armure toile,> / = 85 %,> 100 g / m 2 à 200 g/m2, imprimés (41.5 %) | Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou tor-réfiés (14.5 %)                                                | Phosphates de calcium naturel, phosphates de calcium aluminium et craies phosphatées, non broyés (6.9 %) | 71 |                                                                     |
| Tunisie                                                                                | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, bruts (12.3 %)                              | Hommes/garçons, pantalons et shorts, en coton, autres qu'en bonneterie (5.3 %)                                 | Phosphate diammonique, dans les colis pesant plus de 10 kg (5.0 %)                                       | 17 |                                                                     |
| Zambie                                                                                 | Cuivre affiné: Cathodes et sections de cathodes (56.4 %)                              | Minerais de cuivre et leurs concentrés (8.2 %)                                                                 | Mattes de cobalt et autres produits intermédi-aires de cobalt (6.0 %)                                    | 4  |                                                                     |
| Zimbabwe                                                                               | Ferro-chrome contenant en poids plus de 4 % de carbone (13.4 %)                       | Tabac, partiellement en tige ou non (12.3 %)                                                                   | Mattes de nickel (11.0 %)                                                                                | 14 |                                                                     |
| Afrique                                                                                | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (51.6 %) [19.0 %]                      | Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, autre que brut (4.2 %) [24.2 %]                                      | Gaz naturels, liquéfiés (3.9 %) [3.3 %]                                                                  | 25 |                                                                     |

Notes : \* Les produits sont retenus dans ce tableau lorsqu'ils comptent pour plus de 2 pour cent des exportations totales.

\*\* Les chiffres entre [ ] représentent les parts de l'Afrique dans les exportations mondiales des produits indiqués.

Source : Base des données COMTRADE (Système harmonisé, Rev.1) - Division Statistique des NU, Mars 2009.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873112664676>



Tableau 8 : Diversification et compétitivité

|                    | Indice de diversification |      |      |      | Croissance moyenne annuelle des exportations (%) |           | Indice de compétitivité |       |
|--------------------|---------------------------|------|------|------|--------------------------------------------------|-----------|-------------------------|-------|
|                    | 2004                      | 2005 | 2006 | 2007 | 2008                                             | 2004-2008 | Effet sectoriel         | Effet |
| Afrique du Sud     | 52.1                      | 49.4 | 46.8 | 45.5 | 40.7                                             | 21.3      | 9.3                     | -5.8  |
| Algérie            | 2.3                       | 2.3  | 2.3  | 2.4  | 2.5                                              | 35.5      | 21.6                    | -3.9  |
| Angola             | 1.1                       | 1.1  | 1.1  | 1.1  | 1.1                                              | 105.6     | 24.1                    | 63.8  |
| Bénin              | 3.8                       | 4.3  | 6.3  | 7.6  | 6.5                                              | 8.9       | 5.8                     | -14.6 |
| Botswana           | 1.4                       | 1.4  | 1.8  | 2.7  | 4.0                                              | -4.2      | -16.8                   | -13.9 |
| Burkina Faso       | 2.5                       | 1.6  | 1.7  | 1.9  | 3.0                                              | 2.8       | -8.2                    | -6.7  |
| Burundi            | 2.5                       | 1.6  | 4.3  | 3.2  | 3.9                                              | 24.4      | 8.0                     | -1.3  |
| Cameroun           | 4.0                       | 4.1  | 3.0  | 3.4  | 3.2                                              | 16.4      | 9.4                     | -10.8 |
| Cap-Vert           | 14.1                      | 9.1  | 10.9 | 14.5 | 5.8                                              | 30.4      | -5.1                    | 17.7  |
| Comores            | 2.5                       | 4.8  | 6.3  | 5.2  | 6.0                                              | -2.5      | -23.3                   | 3.0   |
| Congo, Rép.        | 1.5                       | 1.4  | 1.3  | 1.5  | 1.4                                              | 49.9      | 24.2                    | 11.8  |
| Congo, Rép. Dém.   | 4.0                       | 4.6  | 6.2  | 7.5  | 7.0                                              | 52.1      | 3.2                     | 31.1  |
| Côte d'Ivoire      | 6.9                       | 7.4  | 7.5  | 7.8  | 8.0                                              | 12.7      | 2.9                     | -7.9  |
| Djibouti           | 23.8                      | 68.5 | 24.9 | 6.0  | 11.4                                             | 95.7      | 1.2                     | 76.8  |
| Égypte             | 21.9                      | 22.6 | 15.0 | 18.2 | 13.7                                             | 40.1      | 8.0                     | 14.3  |
| Érythrée           | 29.4                      | 9.6  | 23.5 | 2.1  | 13.0                                             | 31.1      | -6.1                    | 19.4  |
| Éthiopie           | 4.1                       | 4.3  | 4.7  | 6.0  | 7.0                                              | 38.2      | 8.1                     | 12.4  |
| Gabon              | 1.8                       | 1.7  | 1.9  | 1.9  | 2.1                                              | 22.9      | 22.3                    | -17.2 |
| Gambie             | 10.9                      | 7.3  | 5.5  | 8.5  | 4.0                                              | 10.0      | -2.6                    | -5.2  |
| Ghana              | 5.0                       | 5.4  | 4.9  | 4.8  | 4.7                                              | 21.9      | 6.2                     | -2.0  |
| Guinée             | 3.6                       | 3.5  | 4.3  | 3.7  | 3.5                                              | 18.9      | 17.3                    | -16.2 |
| Guinée-Bissau      | 2.1                       | 1.3  | 1.5  | 1.3  | 1.2                                              | 5.7       | 8.8                     | -20.9 |
| Guinée équatoriale | 1.1                       | 1.2  | 1.2  | 1.3  | 1.6                                              | 68.2      | 21.9                    | 28.5  |
| Kenya              | 22.0                      | 20.9 | 21.8 | 23.3 | 21.8                                             | 16.3      | 0.4                     | -1.8  |
| Lesotho            | 7.2                       | 7.2  | 7.9  | 6.5  | 4.8                                              | 5.9       | -7.0                    | -9.7  |
| Libéria            | 3.4                       | 3.4  | 4.8  | 3.6  | 6.8                                              | 0.9       | 19.3                    | -36.2 |
| Libye              | 1.3                       | 1.3  | 1.3  | 1.3  | 1.3                                              | 50.7      | 21.7                    | 11.2  |

Tableau 8 : Diversification et compétitivité

|                          | Indice de diversification |      |      |      | Croissance<br>moyenne<br>annuelle des<br>exportations (%) | Indice de compétitivité |           |                 |
|--------------------------|---------------------------|------|------|------|-----------------------------------------------------------|-------------------------|-----------|-----------------|
|                          | 2004                      | 2005 | 2006 | 2007 |                                                           | 2008                    | 2004-2008 | Effet sectoriel |
| Madagascar               | 15.6                      | 19.7 | 19.5 | 21.9 | 25.2                                                      | 0.5                     | -8.2      | -9.0            |
| Malawi                   | 3.8                       | 2.9  | 3.0  | 3.8  | 3.6                                                       | 12.8                    | -3.9      | -1.1            |
| Mali                     | 1.3                       | 1.6  | 3.2  | 1.9  | 2.2                                                       | -8.0                    | -13.7     | -12.1           |
| Maroc                    | 71.5                      | 64.6 | 70.9 | 67.8 | 37.2                                                      | 20.6                    | 2.4       | 0.4             |
| Maurice                  | 11.8                      | 12.3 | 12.8 | 13.7 | 15.2                                                      | 4.8                     | -5.0      | -8.0            |
| Mauritanie               | 4.0                       | 4.1  | 4.5  | 4.0  | 3.8                                                       | 52.0                    | 23.9      | 10.4            |
| Mozambique               | 2.6                       | 3.2  | 2.7  | 3.5  | 6.3                                                       | 19.2                    | -5.8      | 7.2             |
| Namibie                  | 7.8                       | 5.8  | 5.2  | 9.0  | 11.7                                                      | 8.2                     | -4.4      | -9.0            |
| Niger                    | 3.8                       | 2.6  | 2.5  | 1.4  | 5.6                                                       | -8.5                    | 4.3       | -30.6           |
| Nigeria                  | 1.2                       | 1.2  | 1.3  | 1.3  | 1.4                                                       | 39.8                    | 23.5      | -1.5            |
| Ouganda                  | 6.7                       | 7.8  | 8.1  | 11.2 | 7.9                                                       | 27.9                    | -0.7      | 10.8            |
| Rép. centrafric-<br>aine | 5.5                       | 4.7  | 4.7  | 5.5  | 6.7                                                       | 5.6                     | -1.2      | -10.9           |
| Rwanda                   | 1.9                       | 3.6  | 3.4  | 5.1  | 4.7                                                       | -11.6                   | 20.2      | -49.5           |
| São Tomé-et-<br>Principe | 6.0                       | 4.1  | 5.4  | 5.1  | 2.4                                                       | -7.3                    | 1.7       | -26.7           |
| Sénégal                  | 21.5                      | 12.5 | 23.3 | 25.2 | 9.0                                                       | 16.2                    | 5.9       | -7.5            |
| Seychelles               | 3.8                       | 4.7  | 3.3  | 3.9  | 3.1                                                       | 0.9                     | 2.9       | -19.7           |
| Sierra Leone             | 3.4                       | 2.8  | 5.3  | 7.4  | 8.8                                                       | 11.8                    | -6.9      | 1.0             |
| Somalie                  | 8.9                       | 7.7  | 9.5  | 13.4 | 12.0                                                      | 12.8                    | -4.3      | -0.7            |
| Soudan                   | 1.5                       | 1.4  | 1.3  | 1.2  | 1.2                                                       | 60.6                    | 19.1      | 23.8            |
| Swaziland                | 16.9                      | 17.5 | 20.3 | 22.3 | 18.7                                                      | 2.8                     | -4.3      | -10.7           |
| Tanzanie                 | 25.5                      | 20.2 | 31.0 | 31.9 | 34.9                                                      | 21.8                    | 1.5       | 2.5             |
| Tchad                    | 1.4                       | 1.7  | 1.2  | 1.1  | 1.1                                                       | 45.8                    | 20.7      | 7.4             |
| Togo                     | 8.9                       | 13.5 | 14.2 | 8.3  | 4.9                                                       | 50.0                    | 12.4      | 19.9            |
| Tunisie                  | 44.8                      | 43.2 | 44.4 | 36.0 | 33.7                                                      | 21.1                    | 0.4       | 2.9             |
| Zambie                   | 4.1                       | 3.5  | 2.2  | 2.5  | 3.0                                                       | 32.3                    | 12.4      | 2.1             |
| Zimbabwe                 | 13.7                      | 15.9 | 16.1 | 11.0 | 13.7                                                      | 4.0                     | 2.4       | -16.2           |
| Afrique                  | 5.7                       | 4.7  | 4.0  | 4.3  | 3.7                                                       | 34.5                    | 14.3      | 2.4             |

Source : Base de données COMTRADE (Système harmonisé, Rev. 1) - Division Statistiques des Nations Unies et calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873120747418>



Tableau 9 : Prix international des exportations, 2002-09

| Unité                       | 2002     | 2003     | 2004     | 2005     | 2006     | 2007     | 2008     | 2009     |
|-----------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Aluminium (\$/mt)           | 1 349.91 | 1 431.29 | 1 715.54 | 1 898.31 | 2 569.90 | 2 638.18 | 2 572.79 | 1 664.83 |
| Banane (US) (\$/mt)         | 528.58   | 374.79   | 524.58   | 602.84   | 677.24   | 675.81   | 844.21   | 847.14   |
| Cacao (cents/kg)            | 177.79   | 175.09   | 154.98   | 153.81   | 159.19   | 195.23   | 257.71   | 288.87   |
| Café (Arabica) (cents/kg)   | 135.66   | 141.54   | 177.40   | 253.22   | 252.21   | 272.37   | 308.16   | 317.11   |
| Café (Robusta) (cents/kg)   | 66.18    | 81.45    | 79.30    | 111.45   | 148.93   | 190.92   | 232.09   | 164.42   |
| Caoutchouc (US) (cents/kg)  | ...      | ...      | ...      | ...      | 231.28   | 248.03   | 284.08   | 214.64   |
| Charbon (Australia) (\$/mt) | ...      | ...      | ...      | ...      | 49.09    | 65.73    | 127.10   | 71.75    |
| Coton (c/kg)                | 101.92   | 139.91   | 136.57   | 121.70   | 126.66   | 139.52   | 157.39   | 138.20   |
| Cuivre (\$/mt)              | 1 559.48 | 1 779.14 | 2 865.88 | 3 678.88 | 6 722.13 | 7 118.23 | 6 955.88 | 5 149.74 |
| Grumes (Cameroun) (\$/CM)   | ...      | ...      | ...      | ...      | 318.48   | 381.32   | 526.89   | 421.47   |
| Huile d'arachide (\$/mt)    | 687.08   | 1 243.17 | 1 161.00 | 1 060.44 | 970.23   | 1 352.08 | 2 131.12 | 1 183.67 |
| Huile de palme (\$/mt)      | 390.25   | 443.25   | 471.33   | 422.08   | 478.35   | 780.25   | 948.54   | 682.83   |
| Maïs (\$/mt)                | 99.27    | 105.37   | 111.80   | 98.67    | 121.85   | 163.66   | 223.12   | 165.51   |
| Métaux ferreux (c/dmtu)     | 29.31    | 31.95    | 37.90    | 65.00    | 77.35    | 84.70    | 140.60   | 100.95   |
| Or (\$/toz)                 | 309.97   | 363.51   | 409.21   | 444.84   | 604.34   | 696.72   | 871.71   | 972.97   |

Tableau 9 : Prix international des exportations, 2002-09

| Unité                    | 2002     | 2003     | 2004     | 2005     | 2006     | 2007     | 2008     | 2009     |
|--------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Pétrole (brut)           | 24.97    | 28.85    | 38.30    | 54.43    | 65.39    | 72.70    | 97.64    | 61.86    |
| Phosphates (pierre)      | 40.38    | 38.00    | 40.98    | 42.00    | 44.21    | 70.93    | 345.59   | 121.66   |
| Plomb                    | 45.27    | 51.50    | 88.65    | 97.64    | 128.97   | 258.00   | 209.07   | 171.93   |
| Poisson (farine de)      | 605.92   | 610.71   | 648.58   | 730.96   | 1 166.33 | 1 177.25 | 1 133.08 | 1 230.25 |
| Sucre (CEE)              | 54.92    | 59.72    | 66.97    | 66.54    | 64.56    | 68.09    | 69.69    | 52.44    |
| Sucre (Libre marché)     | 15.18    | 15.63    | 15.80    | 21.79    | 32.59    | 22.22    | 28.21    | 40.00    |
| Sucre (US)               | 46.14    | 47.37    | 45.47    | 46.93    | 48.76    | 45.77    | 46.86    | 54.88    |
| Tabac                    | 2 744.50 | 2 646.10 | 2 740.20 | 2 790.00 | 2 740.00 | 2 917.00 | 3 270.12 | 4 236.55 |
| Thé (Mombasa)            | 149.21   | 154.36   | 155.42   | 147.75   | 195.23   | 166.49   | 221.76   | 251.96   |
| Thé (Moyenne 3 enchères) | 150.60   | 151.66   | 168.56   | 164.71   | 187.21   | 203.61   | 242.05   | 272.40   |

Source : Banque mondiale, Global Commodity Price Prospects, Mars 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/873205032731>



Tableau 10 : Investissements directs étrangers, 2003-08 (millions USD)

|                       | IDE Entrées |      |      |      |      |       |       | IDE Sorties |      |      |      |      |      |       | IDE Entrées/<br>FBCF | IDE Entrées/ FBCF (%) |      |      |      | Indice<br>d'entrées<br>poten-<br>tielles<br>d'IDE* |
|-----------------------|-------------|------|------|------|------|-------|-------|-------------|------|------|------|------|------|-------|----------------------|-----------------------|------|------|------|----------------------------------------------------|
|                       | 1996        | 1997 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006  | 2007  | 2008        | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008  |                      | 1997                  | 2006 | 2007 | 2008 |                                                    |
| Afrique du Sud        | 818         | 3817 | 734  | 799  | 6644 | -527  | 5687  | 9009        | 565  | 1352 | 930  | 6067 | 2962 | -3533 | 14                   | 74                    | -1   | 10   | 14   | 74                                                 |
| Algérie               | 270         | 260  | 634  | 882  | 1081 | 1795  | 1662  | 2646        | 14   | 258  | 57   | 35   | 295  | 318   | 7                    | 68                    | 7    | 5    | 7    | 68                                                 |
| Angola                | 181         | 412  | 5685 | 5606 | 6794 | 9064  | 9796  | 15548       | 24   | 35   | 221  | 194  | 912  | 2570  | 176                  | 76                    | 161  | 156  | 176  | 76                                                 |
| Bénin                 | 13          | 14   | 45   | 64   | 53   | 53    | 255   | 120         | 0    | -1   | -0   | -2   | -6   | -3    | 9                    | 138                   | 6    | 23   | 9    | 138                                                |
| Botswana              | 72          | 100  | 418  | 391  | 279  | 486   | 495   | -4          | 206  | -39  | 56   | 50   | 51   | 3     | -0                   | 78                    | 21   | 16   | -0   | 78                                                 |
| Burkina Faso          | 16          | 10   | 29   | 14   | 34   | 34    | 344   | 137         | 2    | -9   | -0   | 1    | 0    | 0     | 8                    | 127                   | 3    | 24   | 8    | 127                                                |
| Burundi               | 0           | 0    | -0   | 0    | 1    | 0     | 1     | 1           | 0    | ...  | ...  | ...  | 0    | ...   | 0                    | ...                   | ...  | 0    | 0    | ...                                                |
| Cameroun              | 35          | 45   | 383  | 319  | 225  | 309   | 284   | 260         | 4    | 2    | -9   | -1   | -2   | 2     | 7                    | 112                   | 10   | 8    | 7    | 112                                                |
| Cap-Vert              | 29          | 12   | 34   | 68   | 82   | 131   | 190   | 209         | 1    | ...  | ...  | ...  | 0    | 2     | 29                   | ...                   | 29   | 31   | 29   | ...                                                |
| Comores               | 1           | 0    | 1    | 1    | 1    | 1     | 8     | 8           | ...  | ...  | ...  | ...  | ...  | ...   | 11                   | ...                   | 1    | 12   | 11   | ...                                                |
| Congo, Rép.           | 71          | 77   | 321  | -13  | 514  | 1919  | 1816  | 2622        | 2    | 5    | ...  | ...  | ...  | ...   | 61                   | 97                    | 67   | 46   | 61   | 97                                                 |
| Congo, Rép.<br>Dém.   | 25          | -44  | 158  | 10   | -76  | -108  | 720   | 1000        | 0    | -0   | ...  | ...  | ...  | ...   | 65                   | 139                   | -9   | 55   | 65   | 139                                                |
| Côte d'Ivoire         | 269         | 415  | 165  | 283  | 312  | 319   | 427   | 353         | 23   | -26  | 52   | -27  | -0   | 8     | 18                   | 128                   | 21   | 25   | 18   | 128                                                |
| Djibouti              | 3           | 2    | 14   | 39   | 59   | 164   | 195   | 234         | ...  | ...  | ...  | ...  | ...  | ...   | 65                   | ...                   | 72   | 63   | 65   | ...                                                |
| Égypte                | 636         | 887  | 237  | 2157 | 5376 | 10043 | 11578 | 9495        | 21   | 159  | 92   | 148  | 665  | 1920  | 29                   | 83                    | 48   | 44   | 29   | 83                                                 |
| Érythrée              | 37          | 41   | 22   | -8   | -1   | 0     | -0    | -0          | ...  | ...  | ...  | ...  | ...  | ...   | -0                   | ...                   | 0    | ...  | -0   | ...                                                |
| Éthiopie              | 22          | 288  | 465  | 545  | 265  | 545   | 222   | 93          | ...  | ...  | ...  | ...  | ...  | ...   | 2                    | 134                   | 21   | 7    | 2    | 134                                                |
| Gabon                 | -487        | -310 | 206  | 320  | 242  | 268   | 269   | 20          | -57  | -25  | 65   | 106  | 59   | 96    | 1                    | 99                    | 12   | 10   | 1    | 99                                                 |
| Gambie                | 18          | 21   | 15   | 49   | 45   | 71    | 76    | 63          | ...  | ...  | ...  | ...  | ...  | ...   | 33                   | 115                   | 50   | 50   | 33   | 115                                                |
| Ghana                 | 120         | 82   | 105  | 139  | 145  | 636   | 855   | 2120        | 11   | -1   | ...  | ...  | ...  | 4     | 37                   | 113                   | 15   | 16   | 37   | 113                                                |
| Guinée                | 24          | 17   | 83   | 98   | 105  | 125   | 386   | 1350        | ...  | -1   | -5   | ...  | ...  | 694   | 198                  | 132                   | 28   | 62   | 198  | 132                                                |
| Guinée-Bissau         | 1           | 11   | 4    | 2    | 9    | 18    | 19    | 15          | 1    | -8   | 1    | 0    | -0   | 0     | 23                   | ...                   | 34   | 34   | 23   | ...                                                |
| Guinée<br>équatoriale | 242         | 52   | 1444 | 1651 | 1873 | 1656  | 1726  | 1290        | ...  | ...  | ...  | ...  | ...  | ...   | 21                   | ...                   | 51   | 40   | 21   | ...                                                |
| Kenya                 | 11          | 53   | 82   | 46   | 21   | 51    | 728   | 96          | 2    | 4    | 10   | 24   | 36   | 44    | 2                    | 126                   | 1    | 13   | 2    | 126                                                |
| Lesotho               | 28          | 32   | 42   | 53   | 57   | 92    | 106   | 199         | 0    | 0    | ...  | ...  | ...  | ...   | 49                   | ...                   | 19   | 25   | 49   | ...                                                |
| Liberia               | -132        | 214  | 372  | 75   | 83   | 108   | 132   | 144         | 173  | 304  | 437  | 346  | 363  | 382   | 128                  | ...                   | 142  | 133  | 128  | ...                                                |
| Libye                 | -112        | -68  | 143  | 357  | 1038 | 2013  | 4689  | 4111        | 63   | -286 | 128  | -534 | 3933 | 5888  | 56                   | 35                    | 45   | 92   | 56   | 35                                                 |

Tableau 10 : Investissements directs étrangers, 2003-08 (millions USD)

|                      | IDE Entrées |       |       |       |       |       |       |       | IDE Sorties |      |      |      | IDE Entrées/FBCF | IDE Entrées/FBCF (%) |      |      | Indice d'entrées potentielles d'IDE* |
|----------------------|-------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------------|------|------|------|------------------|----------------------|------|------|--------------------------------------|
|                      | 1996        | 1997  | 2003  | 2004  | 2005  | 2006  | 2007  | 2008  | 2003        | 2004 | 2005 | 2006 | 2007             | 2008                 | 2006 | 2007 | 2008                                 |
| Madagascar           | 10          | 14    | 95    | 95    | 86    | 294   | 777   | 1477  | -5          | ...  | ...  | ...  | ...              | ...                  | 131  | 38   | 58                                   |
| Malawi               | 16          | 15    | 66    | 108   | 27    | 30    | 55    | 37    | 1           | 2    | 1    | 1    | 1                | 1                    | 137  | 26   | 15                                   |
| Mali                 | 43          | 70    | 132   | 101   | 224   | 83    | 73    | 127   | 1           | 1    | -1   | 1    | 7                | 3                    | 123  | 8    | 7                                    |
| Maroc                | 322         | 1188  | 2314  | 895   | 1653  | 2450  | 2803  | 2388  | 12          | 31   | 75   | 445  | 621              | 369                  | 91   | 13   | 12                                   |
| Maurice              | 37          | 55    | 62    | 11    | 42    | 105   | 339   | 383   | 5           | 32   | 48   | 10   | 58               | 52                   | ...  | 7    | 18                                   |
| Mauritanie           | 4           | 1     | 102   | 392   | 814   | 155   | 153   | 103   | -1          | 4    | 2    | 5    | 4                | 4                    | ...  | 26   | 26                                   |
| Mozambique           | 73          | 64    | 337   | 245   | 108   | 154   | 427   | 587   | -0          | -0   | 0    | 0    | 0                | 0                    | 104  | 12   | 23                                   |
| Namibie              | 129         | 84    | 149   | 226   | 348   | 387   | 733   | 746   | -10         | -22  | -13  | -12  | 3                | 5                    | 36   | 22   | 35                                   |
| Niger                | 2           | 17    | 11    | 20    | 30    | 51    | 129   | 147   | 0           | 7    | -4   | -1   | 8                | 1                    | 12   | 7    | 14                                   |
| Nigeria              | 1593        | 1539  | 2171  | 2127  | 4978  | 13956 | 12454 | 20279 | 167         | 261  | 200  | 228  | 468              | 299                  | 103  | 88   | 103                                  |
| Ouganda              | 122         | 177   | 202   | 295   | 380   | 644   | 733   | 787   | ...         | ...  | ...  | ...  | ...              | ...                  | 20   | 26   | 23                                   |
| Rép. Centrafricaine  | 11          | 1     | 22    | 29    | 32    | 35    | 57    | 121   | ...         | ...  | ...  | ...  | ...              | ...                  | 62   | 26   | 34                                   |
| Rwanda               | 2           | 3     | 3     | 11    | 14    | 16    | 67    | 103   | ...         | ...  | ...  | 14   | 13               | 14                   | 13   | 3    | 11                                   |
| São Tomé-et-Príncipe | 0           | 0     | 3     | 4     | 16    | 38    | 35    | 33    | ...         | ...  | 15   | 3    | 3                | 7                    | 29   | 48   | 38                                   |
| Sénégal              | 5           | 177   | 52    | 77    | 45    | 220   | 297   | 706   | 3           | 13   | -8   | 10   | 25               | 9                    | 18   | 9    | 18                                   |
| Seychelles           | 30          | 54    | 58    | 38    | 86    | 146   | 238   | 364   | 8           | 8    | 7    | 8    | 9                | 10                   | 127  | 58   | 76                                   |
| Sierra Leone         | 19          | 10    | 9     | 61    | 83    | 59    | 94    | 30    | 1           | ...  | -8   | ...  | ...              | ...                  | 30   | 70   | 111                                  |
| Somalie              | 1           | 1     | -1    | -5    | 24    | 96    | 141   | 87    | ...         | ...  | ...  | ...  | ...              | ...                  | 16   | 19   | 28                                   |
| Soudan               | 0           | 98    | 1349  | 1511  | 2305  | 3541  | 2436  | 2601  | ...         | ...  | ...  | 7    | 11               | 98                   | 20   | 121  | 40                                   |
| Swaziland            | 22          | -15   | -61   | 71    | -50   | 36    | 37    | 10    | 16          | -1   | -24  | 2    | 3                | -5                   | 1    | 6    | 5                                    |
| Tanzanie             | 149         | 158   | 308   | 331   | 494   | 597   | 647   | 744   | 2           | ...  | -6   | 20   | 5                | 8                    | 16   | 120  | 19                                   |
| Tchad                | 39          | 43    | 713   | 467   | -99   | 656   | 718   | 834   | ...         | ...  | ...  | ...  | ...              | ...                  | 44   | 43   | 45                                   |
| Togo                 | 14          | 19    | 34    | 59    | 77    | 77    | 49    | 68    | -6          | -13  | -15  | -14  | -1               | -10                  | 13   | 130  | 19                                   |
| Tunisie              | 280         | 365   | 584   | 639   | 782   | 3312  | 1618  | 2761  | 5           | 4    | 13   | 33   | 20               | 42                   | 27   | 66   | 46                                   |
| Zambie               | 117         | 207   | 347   | 364   | 357   | 616   | 1324  | 939   | ...         | ...  | ...  | ...  | 86               | ...                  | 24   | 129  | 24                                   |
| Zimbabwe             | 81          | 135   | 4     | 9     | 103   | 40    | 69    | 52    | 0           | 0    | 1    | 0    | 3                | 8                    | 19   | 26   | 26                                   |
| Afrique              | 5331        | 10919 | 20908 | 22126 | 38222 | 57058 | 69170 | 87647 | 1255        | 2050 | 2316 | 7171 | 10614            | 9309                 | 29   | 27   | 27                                   |

Note : \* L'index potentiel est calculé sur la base de 12 variables économiques et politiques. Voir note méthodologique pour plus de détails.

Source : CNUCED, FDI Base de données en ligne, Mars 2010.



Tableau 11 : Flux d'aide\*, 2003-08 (millions USD)

|                    | APD nette totale, tous donateurs confondus |      |      |      |      |      |      |      | APD nette totale, pays CAD |      |      |      |      |      |      |      | APD nette totale, organismes multilatéraux |      |      |      |      |      |      |      |
|--------------------|--------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|----------------------------|------|------|------|------|------|------|------|--------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
|                    | 2003                                       | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2003 | 2004 | 2005                       | 2006 | 2007 | 2008 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007                                       | 2008 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
| Afrique du Sud     | 656                                        | 629  | 690  | 715  | 810  | 1125 | 477  | 459  | 466                        | 561  | 597  | 881  | 178  | 169  | 224  | 154  | 213                                        | 242  |      |      |      |      |      |      |
| Algérie            | 238                                        | 315  | 346  | 209  | 390  | 316  | 169  | 235  | 266                        | 205  | 289  | 241  | 68   | 80   | 69   | -3   | 93                                         | 98   |      |      |      |      |      |      |
| Angola             | 494                                        | 1144 | 415  | 164  | 246  | 369  | 372  | 1016 | 248                        | -55  | 86   | 184  | 123  | 131  | 167  | 117  | 142                                        | 151  |      |      |      |      |      |      |
| Bénin              | 300                                        | 394  | 347  | 374  | 474  | 641  | 196  | 210  | 208                        | 228  | 238  | 303  | 105  | 184  | 140  | 146  | 233                                        | 331  |      |      |      |      |      |      |
| Botswana           | 28                                         | 50   | 48   | 69   | 108  | 716  | 27   | 32   | 30                         | 36   | 64   | 683  | 2    | 20   | 20   | 34   | 45                                         | 35   |      |      |      |      |      |      |
| Burkina Faso       | 526                                        | 641  | 694  | 869  | 951  | 998  | 266  | 331  | 338                        | 386  | 412  | 475  | 256  | 305  | 347  | 473  | 524                                        | 515  |      |      |      |      |      |      |
| Burundi            | 228                                        | 364  | 363  | 410  | 473  | 508  | 121  | 186  | 180                        | 222  | 200  | 255  | 107  | 178  | 183  | 188  | 273                                        | 253  |      |      |      |      |      |      |
| Cameroun           | 896                                        | 791  | 413  | 1691 | 1908 | 525  | 752  | 572  | 331                        | 1505 | 1697 | 298  | 143  | 218  | 79   | 180  | 203                                        | 216  |      |      |      |      |      |      |
| Cap-Vert           | 147                                        | 143  | 162  | 138  | 165  | 219  | 90   | 91   | 104                        | 99   | 114  | 163  | 57   | 51   | 56   | 38   | 50                                         | 55   |      |      |      |      |      |      |
| Comores            | 24                                         | 26   | 23   | 31   | 44   | 37   | 11   | 14   | 15                         | 20   | 20   | 21   | 13   | 12   | 8    | 10   | 25                                         | 15   |      |      |      |      |      |      |
| Congo, Rép.        | 69                                         | 115  | 1425 | 256  | 119  | 505  | 34   | 48   | 1344                       | 169  | 48   | 421  | 35   | 68   | 81   | 86   | 70                                         | 84   |      |      |      |      |      |      |
| Congo, Rép. Dém.   | 5417                                       | 1826 | 1774 | 2043 | 1241 | 1610 | 5009 | 1165 | 990                        | 1500 | 788  | 944  | 407  | 661  | 786  | 544  | 452                                        | 657  |      |      |      |      |      |      |
| Côte d'Ivoire      | 254                                        | 161  | 92   | 247  | 171  | 617  | 281  | 197  | 129                        | 199  | 112  | 193  | -28  | -37  | -37  | 48   | 59                                         | 419  |      |      |      |      |      |      |
| Djibouti           | 79                                         | 64   | 74   | 115  | 112  | 121  | 37   | 39   | 54                         | 89   | 75   | 66   | 40   | 27   | 21   | 24   | 37                                         | 45   |      |      |      |      |      |      |
| Égypte             | 982                                        | 1506 | 994  | 873  | 1107 | 1348 | 775  | 1176 | 663                        | 537  | 787  | 960  | 85   | 311  | 240  | 287  | 238                                        | 274  |      |      |      |      |      |      |
| Érythrée           | 317                                        | 265  | 349  | 126  | 157  | 143  | 185  | 177  | 226                        | 63   | 45   | 53   | 131  | 92   | 127  | 64   | 109                                        | 84   |      |      |      |      |      |      |
| Éthiopie           | 1605                                       | 1809 | 1910 | 1941 | 2563 | 3327 | 1033 | 1025 | 1184                       | 1024 | 1242 | 1839 | 540  | 747  | 696  | 892  | 1287                                       | 1453 |      |      |      |      |      |      |
| Gabon              | -11                                        | 40   | 60   | 29   | 51   | 55   | -41  | 24   | 29                         | 32   | 34   | 38   | 31   | 16   | 31   | -3   | 16                                         | 16   |      |      |      |      |      |      |
| Gambie             | 63                                         | 55   | 60   | 73   | 73   | 94   | 20   | 12   | 15                         | 25   | 33   | 28   | 40   | 43   | 45   | 43   | 37                                         | 62   |      |      |      |      |      |      |
| Ghana              | 967                                        | 1403 | 1136 | 1175 | 1154 | 1293 | 471  | 913  | 602                        | 595  | 708  | 723  | 483  | 470  | 516  | 579  | 443                                        | 564  |      |      |      |      |      |      |
| Guinée             | 246                                        | 278  | 198  | 155  | 228  | 319  | 135  | 178  | 126                        | 103  | 122  | 209  | 111  | 100  | 61   | 49   | 96                                         | 109  |      |      |      |      |      |      |
| Guinée-Bissau      | 150                                        | 76   | 66   | 81   | 122  | 132  | 98   | 29   | 27                         | 39   | 44   | 53   | 53   | 48   | 39   | 41   | 78                                         | 78   |      |      |      |      |      |      |
| Guinée équatoriale | 21                                         | 29   | 38   | 26   | 31   | 38   | 18   | 23   | 30                         | 19   | 26   | 24   | 3    | 6    | 9    | 7    | 6                                          | 13   |      |      |      |      |      |      |
| Kenya              | 522                                        | 658  | 753  | 943  | 1323 | 1360 | 320  | 471  | 510                        | 760  | 824  | 951  | 199  | 188  | 230  | 167  | 496                                        | 405  |      |      |      |      |      |      |
| Lesotho            | 79                                         | 98   | 67   | 71   | 129  | 143  | 33   | 35   | 40                         | 38   | 62   | 66   | 47   | 64   | 29   | 33   | 67                                         | 78   |      |      |      |      |      |      |
| Liberia            | 107                                        | 213  | 222  | 260  | 698  | 1250 | 70   | 163  | 144                        | 187  | 226  | 809  | 37   | 50   | 78   | 73   | 471                                        | 404  |      |      |      |      |      |      |
| Libye**            | ...                                        | ...  | 24   | 38   | 19   | 60   | ...  | ...  | 17                         | 33   | 15   | 52   | 0    | 0    | 3    | 3    | 3                                          | 6    |      |      |      |      |      |      |

Tableau 11 : Flux d'aide\*, 2003-08 (millions USD)

|                      | APD nette totale, tous donateurs confondus |       |       |       |       |       |       |       | APD nette totale, pays CAD |       |       |       |      |       |       |       | APD nette totale, organismes multilatéraux |       |      |      |      |      |      |      |      |      |
|----------------------|--------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|----------------------------|-------|-------|-------|------|-------|-------|-------|--------------------------------------------|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|                      | 2003                                       | 2004  | 2005  | 2006  | 2007  | 2008  | 2009  | 2010  | 2011                       | 2012  | 2013  | 2014  | 2015 | 2016  | 2017  | 2018  | 2019                                       | 2020  | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 |
| Madagascar           | 542                                        | 1263  | 913   | 748   | 895   | 841   | 225   | 685   | 498                        | 261   | 387   | 274   | 318  | 579   | 416   | 483   | 502                                        | 563   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Malawi               | 515                                        | 503   | 573   | 682   | 742   | 913   | 309   | 308   | 325                        | 398   | 401   | 432   | 204  | 194   | 247   | 272   | 330                                        | 471   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Mali                 | 559                                        | 588   | 704   | 824   | 1020  | 964   | 272   | 328   | 371                        | 398   | 558   | 531   | 289  | 261   | 326   | 417   | 458                                        | 432   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Maroc                | 548                                        | 705   | 691   | 1044  | 1073  | 1217  | 336   | 394   | 287                        | 567   | 628   | 612   | 158  | 241   | 313   | 361   | 327                                        | 524   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Maurice              | -14                                        | 33    | 34    | 19    | 69    | 110   | -18   | 15    | 22                         | 9     | 44    | 16    | 3    | 21    | 10    | 13    | 28                                         | 95    |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Mauritanie           | 249                                        | 189   | 182   | 199   | 342   | 311   | 136   | 83    | 105                        | 94    | 133   | 139   | 116  | 105   | 76    | 105   | 208                                        | 147   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Mozambique           | 1048                                       | 1243  | 1297  | 1601  | 1778  | 1994  | 697   | 731   | 760                        | 938   | 1073  | 1340  | 348  | 508   | 535   | 659   | 682                                        | 650   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Namibie              | 146                                        | 173   | 125   | 152   | 217   | 207   | 110   | 124   | 88                         | 106   | 144   | 150   | 34   | 33    | 33    | 44    | 73                                         | 54    |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Niger                | 461                                        | 547   | 520   | 518   | 542   | 605   | 245   | 306   | 254                        | 235   | 233   | 269   | 217  | 241   | 265   | 283   | 307                                        | 335   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Nigeria              | 308                                        | 577   | 6409  | 11428 | 1956  | 1290  | 200   | 315   | 5932                       | 10820 | 1385  | 636   | 109  | 263   | 477   | 607   | 570                                        | 651   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Ouganda              | 997                                        | 1215  | 1191  | 1539  | 1737  | 1657  | 587   | 684   | 691                        | 938   | 1002  | 1005  | 408  | 529   | 498   | 598   | 731                                        | 647   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Rép. centrafricaine  | 51                                         | 110   | 89    | 134   | 177   | 256   | 32    | 55    | 60                         | 65    | 118   | 129   | 19   | 55    | 28    | 68    | 59                                         | 128   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Rwanda               | 335                                        | 490   | 577   | 581   | 722   | 931   | 213   | 217   | 281                        | 321   | 374   | 450   | 122  | 273   | 296   | 259   | 347                                        | 477   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| São Tomé-et-Principe | 38                                         | 34    | 32    | 22    | 36    | 47    | 25    | 22    | 18                         | 18    | 31    | 26    | 12   | 12    | 14    | 3     | 5                                          | 21    |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Sénégal              | 454                                        | 1057  | 684   | 823   | 872   | 1058  | 314   | 755   | 444                        | 509   | 451   | 544   | 143  | 303   | 240   | 303   | 390                                        | 465   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Seychelles           | 10                                         | 10    | 15    | 14    | 9     | 12    | 5     | 6     | 8                          | 7     | 1     | 5     | 4    | 3     | 7     | 7     | 8                                          | 7     |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Sierra Leone         | 337                                        | 376   | 340   | 338   | 545   | 367   | 208   | 163   | 129                        | 180   | 381   | 175   | 125  | 213   | 211   | 158   | 164                                        | 193   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Somalie              | 174                                        | 199   | 237   | 391   | 384   | 758   | 114   | 140   | 145                        | 263   | 257   | 565   | 60   | 58    | 92    | 124   | 124                                        | 185   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Soudan               | 613                                        | 992   | 1823  | 2044  | 2112  | 2384  | 332   | 848   | 1455                       | 1517  | 1664  | 1818  | 278  | 119   | 319   | 440   | 334                                        | 459   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Swaziland            | 40                                         | 25    | 47    | 35    | 51    | 67    | 13    | 7     | 21                         | 12    | 12    | 18    | 26   | 17    | 26    | 23    | 39                                         | 50    |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Tanzanie             | 1724                                       | 1767  | 1498  | 1814  | 2820  | 2331  | 966   | 1029  | 858                        | 992   | 1831  | 1366  | 758  | 736   | 628   | 821   | 981                                        | 960   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Tchad                | 252                                        | 337   | 380   | 282   | 354   | 416   | 96    | 163   | 162                        | 153   | 223   | 277   | 157  | 171   | 214   | 126   | 130                                        | 138   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Togo                 | 50                                         | 64    | 82    | 79    | 121   | 330   | 46    | 52    | 59                         | 55    | 65    | 176   | 2    | 12    | 23    | 24    | 58                                         | 154   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Tunisie              | 300                                        | 352   | 362   | 431   | 321   | 479   | 208   | 231   | 269                        | 287   | 194   | 248   | 95   | 120   | 101   | 154   | 137                                        | 237   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Zambie               | 759                                        | 1130  | 1166  | 1419  | 998   | 1086  | 592   | 746   | 823                        | 1115  | 713   | 703   | 161  | 382   | 342   | 302   | 284                                        | 382   |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Zimbabwe             | 187                                        | 187   | 373   | 278   | 479   | 611   | 161   | 166   | 187                        | 200   | 371   | 530   | 26   | 20    | 186   | 78    | 106                                        | 79    |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Afrique              | 2169                                       | 2450  | 2419  | 2943  | 3879  | 4896  | 1758  | 1944  | 2024                       | 2412  | 2945  | 3843  | 408  | 505   | 395   | 489   | 858                                        | 1023  |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Afrique Total        | 27256                                      | 29710 | 35507 | 43502 | 39122 | 44005 | 19142 | 19334 | 24589                      | 31490 | 24525 | 27209 | 7864 | 10177 | 10568 | 11493 | 14005                                      | 16192 |      |      |      |      |      |      |      |      |

Note : APD: Aide Publique au Développement.

CAD: Comité d'Aide au Développement de l'OCDE.

\* Déboursement net.

\*\* La Libye a fait partie des pays AP (Aide publique) de 2000 à 2004 et a été ensuite réinclue en 2005.

Source : OCDE, Comité d'Aide au Développement 2010.



Tableau 12 : Indicateurs de la dette extérieure

Dette extérieure totale, fin d'année 2007 dont:

|                         | Total<br>(millions<br>USD) | Multilatérale |      |       | Bilatérale |       |       | Privée | Dette extérieure totale<br>(en % du PIB) |          |          | Service de la dette<br>(en % des exportations de biens et services) |          |          |
|-------------------------|----------------------------|---------------|------|-------|------------|-------|-------|--------|------------------------------------------|----------|----------|---------------------------------------------------------------------|----------|----------|
|                         |                            | 2008          | 2008 | 2008  | 2008       | 2008  | 2008  |        | 2009 (e)                                 | 2010 (p) | 2011 (p) | 2008                                                                | 2009 (e) | 2010 (p) |
| Afrique du Sud          | 71811                      | 0.6           | 28.9 | 70.4  | 25.9       | 27.3  | 30.6  | 32.5   | 9.6                                      | 11.4     | 10.2     | 10.9                                                                |          |          |
| Algérie                 | 4363                       | 0.4           | 99.6 | 0.0   | 2.7        | 2.7   | 2.1   | 1.7    | 1.8                                      | 2.5      | 1.6      | 1.3                                                                 |          |          |
| Angola                  | 16603                      | 2.8           | 97.2 | 0.0   | 19.5       | 26.6  | 20.8  | 17.2   | 4.3                                      | 13.3     | 12.7     | 11.0                                                                |          |          |
| Bénin                   | 813                        | 63.0          | 37.0 | 0.0   | 12.1       | 15.2  | 16.7  | 17.6   | 2.9                                      | 3.7      | 3.5      | 3.7                                                                 |          |          |
| Botswana                | 1248                       | 56.6          | 0.0  | 43.4  | 9.3        | 22.5  | 35.6  | 46.6   | 7.2                                      | 12.0     | 14.1     | 18.0                                                                |          |          |
| Burkina Faso            | 1592                       | 71.7          | 28.3 | 0.0   | 19.6       | 24.1  | 26.7  | 28.2   | 6.1                                      | 6.0      | 4.7      | 5.5                                                                 |          |          |
| Burundi                 | 1473                       | 80.6          | 19.4 | 0.0   | 134.3      | 24.8  | 28.3  | 31.2   | 3.6                                      | 1.9      | 2.9      | 3.6                                                                 |          |          |
| Cameroun                | 1427                       | 21.8          | 78.2 | 0.0   | 6.0        | 7.9   | 8.5   | 9.7    | 6.8                                      | 10.2     | 8.8      | 7.3                                                                 |          |          |
| Cap-Vert                | 966                        | 77.3          | 0.0  | 22.7  | 55.4       | 61.3  | 63.0  | 61.3   | 16.5                                     | 20.8     | 20.9     | 19.7                                                                |          |          |
| Comores                 | 265                        | 77.7          | 22.3 | 0.0   | 49.7       | 48.4  | 43.3  | 40.4   | 12.3                                     | 10.2     | 10.3     | 10.3                                                                |          |          |
| Congo, Rép.             | 5654                       | 8.2           | 91.8 | 0.0   | 52.5       | 24.6  | 19.9  | 19.7   | 2.6                                      | 15.9     | 1.4      | 1.8                                                                 |          |          |
| Congo, Rép.<br>Dém.     | 13481                      | 34.0          | 66.0 | 0.0   | 115.9      | 124.5 | 118.4 | 114.3  | 8.4                                      | 16.1     | 7.8      | 5.9                                                                 |          |          |
| Côte d'Ivoire           | 18587                      | 23.0          | 48.3 | 28.6  | 79.1       | 82.1  | 78.8  | 77.5   | 9.3                                      | 10.1     | 8.7      | 9.0                                                                 |          |          |
| Djibouti                | 582                        | 53.0          | 47.0 | 0.0   | 59.2       | 60.5  | 63.7  | 64.6   | 6.8                                      | 8.0      | 6.8      | 6.7                                                                 |          |          |
| Égypte                  | 33893                      | 21.5          | 74.2 | 4.3   | 20.8       | 16.8  | 14.6  | 13.3   | 8.4                                      | 12.2     | 10.4     | 10.8                                                                |          |          |
| Érythrée                | 878                        | 66.9          | 33.1 | 0.0   | 59.3       | 53.7  | 47.6  | 41.5   | 36.4                                     | 51.1     | 33.7     | 35.1                                                                |          |          |
| Éthiopie                | 2907                       | 55.6          | 44.4 | 0.0   | 11.0       | 12.9  | 20.4  | 25.0   | 2.4                                      | 2.8      | 8.6      | 9.7                                                                 |          |          |
| Gabon                   | 2128                       | 16.1          | 83.9 | 0.0   | 14.6       | 18.9  | 15.6  | 13.7   | 26.1                                     | 7.1      | 5.6      | 5.9                                                                 |          |          |
| Gambie                  | 301                        | 63.4          | 36.6 | 0.0   | 37.1       | 43.6  | 44.6  | 45.4   | 31.0                                     | 32.8     | 33.8     | 33.9                                                                |          |          |
| Ghana                   | 6227                       | 37.5          | 27.3 | 35.2  | 37.4       | 49.4  | 54.1  | 48.1   | 4.7                                      | 7.7      | 5.6      | 3.4                                                                 |          |          |
| Guinée                  | 2997                       | 59.8          | 40.2 | 0.0   | 66.3       | 64.8  | 19.9  | 19.3   | 9.5                                      | 7.9      | 147.6    | 1.8                                                                 |          |          |
| Guinée-Bissau           | 1040                       | 43.9          | 56.1 | 0.0   | 225.5      | 238.1 | 91.2  | 84.6   | 3.0                                      | 2.6      | 561.0    | 8.7                                                                 |          |          |
| Guinée équato-<br>riale | 120                        | ...           | ...  | 0.0   | 0.6        | 1.0   | 0.9   | 0.7    | 0.1                                      | 0.1      | 0.1      | 0.1                                                                 |          |          |
| Kenya                   | 6312                       | 49.6          | 49.0 | 1.4   | 21.4       | 24.2  | 24.7  | 23.3   | 4.7                                      | 5.5      | 6.3      | 6.0                                                                 |          |          |
| Lesotho                 | 627                        | 87.9          | 12.1 | 0.0   | 38.8       | 39.5  | 38.5  | 37.2   | 2.8                                      | 5.3      | 5.7      | 6.1                                                                 |          |          |
| Liberia                 | 3675                       | 4.6           | 95.4 | 0.0   | 432.6      | 290.1 | 14.7  | 14.0   | 0.0                                      | 0.0      | 0.0      | 0.0                                                                 |          |          |
| Libye                   | 5574                       | 0.0           | 0.0  | 100.0 | 6.2        | 9.2   | 7.5   | 6.8    | 0.0                                      | 0.0      | 0.0      | 0.0                                                                 |          |          |

Tableau 12 : Indicateurs de la dette extérieure

Dette extérieure totale, fin d'année 2007 dont:

|                      | Total<br>(millions<br>USD) | Multilatérale |      |      | Bilatérale |       |       | Privée | Dette extérieure totale<br>(en % du PIB) |          |          | Service de la dette<br>(en % des exportations de biens et services) |          |          |
|----------------------|----------------------------|---------------|------|------|------------|-------|-------|--------|------------------------------------------|----------|----------|---------------------------------------------------------------------|----------|----------|
|                      |                            | 2008          | 2008 | 2008 | 2008       | 2008  | 2008  |        | 2009 (e)                                 | 2010 (p) | 2011 (p) | 2008                                                                | 2009 (e) | 2010 (p) |
| Madagascar           | 2368                       | 66.0          | 34.0 | 0.0  | 25.0       | 28.0  | 30.5  | 32.3   | 1.6                                      | 4.7      | 4.6      | 4.3                                                                 |          |          |
| Malawi               | 683                        | 50.3          | 49.7 | 0.0  | 16.0       | 17.7  | 19.0  | 19.9   | 1.3                                      | 2.0      | 1.6      | 3.2                                                                 |          |          |
| Mali                 | 1863                       | 53.0          | 47.0 | 0.0  | 21.2       | 24.5  | 25.2  | 26.5   | 3.0                                      | 3.4      | 2.8      | 4.2                                                                 |          |          |
| Maroc                | 18341                      | 41.2          | 49.0 | 9.8  | 20.6       | 21.9  | 21.8  | 21.7   | 7.9                                      | 8.1      | 7.4      | 6.7                                                                 |          |          |
| Maurice              | 821                        | 42.1          | 51.2 | 6.7  | 9.4        | 10.1  | 13.4  | 15.9   | 4.3                                      | 4.5      | 3.7      | 3.5                                                                 |          |          |
| Mauritanie           | 1892                       | 47.1          | 45.9 | 7.0  | 59.9       | 59.6  | 64.2  | 65.2   | 8.8                                      | 3.5      | 3.6      | 2.5                                                                 |          |          |
| Mozambique           | 5127                       | 48.4          | 51.6 | 0.0  | 51.8       | 53.9  | 54.0  | 49.4   | 20.0                                     | 30.4     | 27.4     | 27.0                                                                |          |          |
| Namibie              | 1999                       | ...           | ...  | 80.1 | 22.6       | 23.9  | 25.7  | 27.7   | 27.3                                     | 21.2     | 17.4     | 17.8                                                                |          |          |
| Niger                | 752                        | 69.0          | 31.0 | -0.0 | 14.0       | 16.4  | 16.9  | 18.9   | 1.9                                      | 2.0      | 2.0      | 2.8                                                                 |          |          |
| Nigeria              | 4460                       | 26.6          | 73.4 | 0.0  | 2.2        | 3.0   | 3.0   | 3.1    | 0.7                                      | 1.2      | 0.8      | 0.7                                                                 |          |          |
| Ouganda              | 1881                       | 69.5          | 30.5 | 0.0  | 12.9       | 15.5  | 17.0  | 17.7   | 2.5                                      | 2.1      | 3.1      | 3.2                                                                 |          |          |
| Rép. centrafricaine  | 991                        | 60.9          | 35.4 | 3.8  | 43.0       | 8.3   | 8.3   | 8.3    | 19.9                                     | 4.9      | 3.7      | 3.4                                                                 |          |          |
| Rwanda               | 678                        | 81.8          | 18.2 | 0.0  | 15.2       | 16.7  | 19.1  | 20.6   | 1.1                                      | 3.0      | 2.8      | 3.5                                                                 |          |          |
| São Tomé-et-Principe | 123                        | 23.0          | 77.0 | 0.0  | 70.0       | 40.3  | 41.6  | 41.6   | 182.2                                    | 275.9    | 6.2      | 7.1                                                                 |          |          |
| Sénégal              | 5546                       | 54.9          | 0.0  | 45.1 | 41.5       | 50.9  | 51.8  | 52.3   | 5.1                                      | 7.2      | 6.7      | 8.7                                                                 |          |          |
| Seychelles           | 845                        | 3.5           | 96.5 | 0.0  | 102.8      | 118.8 | 92.1  | 59.1   | 6.6                                      | 12.8     | 9.6      | 28.1                                                                |          |          |
| Sierra Leone         | 647                        | 67.7          | 32.3 | 0.0  | 33.1       | 36.0  | 36.9  | 36.2   | 2.3                                      | 3.5      | 5.4      | 7.2                                                                 |          |          |
| Somalie              | 2949                       | 27.2          | ...  | ...  | ...        | ...   | ...   | ...    | ...                                      | ...      | ...      | ...                                                                 |          |          |
| Soudan               | 33660                      | 15.9          | 84.1 | 0.0  | 58.0       | 67.6  | 61.1  | 58.3   | 2.5                                      | 6.5      | 5.8      | 6.0                                                                 |          |          |
| Swaziland            | 451                        | 64.2          | 22.9 | 12.9 | 15.9       | 17.3  | 18.3  | 19.6   | 25.1                                     | 32.9     | 33.5     | 37.7                                                                |          |          |
| Tanzanie             | 6834                       | 45.1          | 54.9 | 0.0  | 33.1       | 31.6  | 30.3  | 29.3   | 1.6                                      | 2.2      | 1.5      | 1.9                                                                 |          |          |
| Tchad                | 1535                       | 84.0          | 16.0 | 0.0  | 18.3       | 22.0  | 17.8  | 16.0   | 3.2                                      | 2.8      | 2.1      | 2.0                                                                 |          |          |
| Togo                 | 1501                       | 54.6          | 45.4 | 0.0  | 51.9       | 53.2  | 29.9  | 4.9    | 2.8                                      | 6.2      | 5.6      | 0.6                                                                 |          |          |
| Tunisie              | 20627                      | 28.5          | 44.8 | 26.7 | 53.7       | 52.5  | 52.3  | 50.5   | 8.8                                      | 11.2     | 9.5      | 10.7                                                                |          |          |
| Zambie               | 1072                       | 27.7          | 72.3 | 0.0  | 7.3        | 9.4   | 8.4   | 8.1    | 1.9                                      | 2.8      | 2.8      | 3.6                                                                 |          |          |
| Zimbabwe             | 6046                       | 27.7          | 0.0  | 72.3 | 192.2      | 186.9 | 173.3 | 164.5  | 22.7                                     | 19.3     | 22.2     | 12.2                                                                |          |          |
| Afrique              | 326287                     | 22.8          | 52.2 | 24.9 | 21.3       | 23.6  | 22.7  | 22.5   | 10.6                                     | 14.1     | 12.6     | 12.4                                                                |          |          |

Source : Département Statistiques de la BAfD; Perspectives économiques mondiales du FMI; GDF base de données en ligne, Banque mondiale.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/87361330725>



Tableau 13 : Indicateurs démographiques

|                    | Population totale (milliers) | Population urbaine (% du total) | Ratio hommes pour 100 femmes | Population taux de croissance (%) |           | Taux de mortalité infantile (pour 1000) | Taux de fécondité total | Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000) | Distribution par âge (%) |       |     |
|--------------------|------------------------------|---------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|-----------|-----------------------------------------|-------------------------|------------------------------------------|--------------------------|-------|-----|
|                    |                              |                                 |                              | 2009                              | 2005-2010 |                                         |                         |                                          | 0-14                     | 15-64 | 65+ |
| Afrique du Sud     | 50110                        | 61.2                            | 97.2                         | 1.4                               | 1.0       | 45.3                                    | 2.5                     | 65.0                                     | 30.5                     | 65.0  | 4.5 |
| Algérie            | 34895                        | 65.9                            | 101.9                        | 1.5                               | 1.5       | 29.3                                    | 2.3                     | 31.2                                     | 27.3                     | 68.1  | 4.6 |
| Angola             | 18498                        | 57.6                            | 97.2                         | 3.0                               | 2.7       | 113.5                                   | 5.6                     | 197.5                                    | 45.0                     | 52.6  | 2.5 |
| Bénin              | 8935                         | 41.6                            | 101.9                        | 3.3                               | 3.2       | 82.4                                    | 5.4                     | 115.9                                    | 43.1                     | 53.7  | 3.2 |
| Botswana           | 1950                         | 60.4                            | 99.9                         | 1.3                               | 1.5       | 33.9                                    | 2.8                     | 48.2                                     | 33.3                     | 62.9  | 3.8 |
| Burkina Faso       | 15757                        | 20.0                            | 99.8                         | 3.3                               | 3.4       | 78.7                                    | 5.8                     | 153.0                                    | 46.3                     | 51.7  | 2.0 |
| Burundi            | 8303                         | 10.7                            | 96.1                         | 2.6                               | 2.9       | 96.0                                    | 4.5                     | 161.7                                    | 38.4                     | 58.8  | 2.8 |
| Cameroun           | 19522                        | 57.6                            | 100.0                        | 2.3                               | 2.3       | 85.0                                    | 4.5                     | 140.6                                    | 40.9                     | 55.5  | 3.6 |
| Cap-Vert           | 506                          | 60.4                            | 91.6                         | 1.7                               | 1.4       | 24.3                                    | 2.7                     | 28.8                                     | 36.2                     | 59.6  | 4.2 |
| Comores            | 676                          | 28.1                            | 100.7                        | 2.2                               | 2.3       | 45.8                                    | 3.9                     | 58.6                                     | 38.1                     | 58.8  | 3.1 |
| Congo, Rép.        | 3683                         | 61.7                            | 99.7                         | 2.4                               | 1.9       | 79.3                                    | 4.3                     | 128.6                                    | 40.5                     | 55.7  | 3.8 |
| Congo, Rép. Dém.   | 66020                        | 34.6                            | 98.2                         | 3.0                               | 2.8       | 114.9                                   | 5.9                     | 195.3                                    | 46.7                     | 50.7  | 2.6 |
| Côte d'Ivoire      | 21075                        | 49.5                            | 103.8                        | 2.2                               | 2.3       | 84.7                                    | 4.5                     | 119.5                                    | 40.6                     | 55.5  | 3.9 |
| Djibouti           | 864                          | 87.8                            | 99.9                         | 2.0                               | 1.8       | 82.1                                    | 3.8                     | 120.5                                    | 36.1                     | 60.7  | 3.2 |
| Égypte             | 82999                        | 42.7                            | 101.2                        | 1.9                               | 1.8       | 33.3                                    | 2.8                     | 38.8                                     | 32.3                     | 63.1  | 4.6 |
| Érythrée           | 5073                         | 21.1                            | 96.8                         | 4.0                               | 3.1       | 52.3                                    | 4.5                     | 71.6                                     | 41.5                     | 56.0  | 2.5 |
| Éthiopie           | 82825                        | 17.2                            | 99.0                         | 2.6                               | 2.6       | 76.5                                    | 5.2                     | 126.2                                    | 43.5                     | 53.3  | 3.2 |
| Gabon              | 1475                         | 85.6                            | 99.8                         | 2.1                               | 1.8       | 48.8                                    | 3.2                     | 76.1                                     | 36.1                     | 59.5  | 4.3 |
| Gambie             | 1705                         | 57.3                            | 98.4                         | 3.2                               | 2.8       | 74.9                                    | 5.0                     | 113.4                                    | 42.3                     | 54.9  | 2.8 |
| Ghana              | 23837                        | 50.7                            | 102.8                        | 2.3                               | 2.1       | 72.0                                    | 4.2                     | 115.2                                    | 38.4                     | 58.0  | 3.6 |
| Guinée             | 10069                        | 34.9                            | 102.0                        | 1.9                               | 2.3       | 95.1                                    | 5.3                     | 140.7                                    | 42.8                     | 54.0  | 3.3 |
| Guinée-Bissau      | 1611                         | 29.9                            | 98.2                         | 2.4                               | 2.2       | 111.2                                   | 5.7                     | 191.2                                    | 42.6                     | 53.9  | 3.5 |
| Guinée équatoriale | 676                          | 39.5                            | 98.4                         | 2.8                               | 2.6       | 97.1                                    | 5.3                     | 164.0                                    | 41.0                     | 56.1  | 2.9 |
| Kenya              | 39802                        | 21.9                            | 99.9                         | 2.6                               | 2.6       | 61.8                                    | 4.9                     | 99.7                                     | 42.8                     | 54.6  | 2.6 |
| Lesotho            | 2067                         | 26.1                            | 89.4                         | 1.1                               | 0.9       | 67.0                                    | 3.3                     | 99.5                                     | 38.8                     | 56.4  | 4.7 |
| Liberia            | 3955                         | 60.8                            | 98.8                         | 3.3                               | 4.1       | 92.7                                    | 5.0                     | 135.1                                    | 42.7                     | 54.2  | 3.1 |
| Libye              | 6420                         | 77.7                            | 107.0                        | 2.1                               | 2.0       | 17.3                                    | 2.6                     | 18.8                                     | 30.1                     | 65.6  | 4.2 |

Tableau 13 : Indicateurs démographiques

|                      | Population totale (milliers) | Population urbaine (% du total) | Ratio hommes pour 100 femmes | Population taux de croissance (%) |           |           | Taux de mortalité infantile (pour 1000) | Taux de fécondité total | Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000) | Distribution par âge (%) |      |      |
|----------------------|------------------------------|---------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|-----------|-----------|-----------------------------------------|-------------------------|------------------------------------------|--------------------------|------|------|
|                      |                              |                                 |                              | 2009                              | 2000-2005 | 2005-2010 |                                         |                         |                                          | 2009                     | 2009 | 2009 |
| Madagascar           | 19625                        | 29.8                            | 99.2                         | 2.9                               | 2.7       | 62.6      | 4.6                                     | 95.6                    | 42.9                                     | 54.0                     | 3.0  |      |
| Malawi               | 15263                        | 19.3                            | 98.8                         | 2.9                               | 2.8       | 80.4      | 5.5                                     | 114.6                   | 46.2                                     | 50.7                     | 3.1  |      |
| Mali                 | 13010                        | 32.7                            | 97.6                         | 2.4                               | 2.4       | 104.3     | 5.4                                     | 185.2                   | 44.2                                     | 53.5                     | 2.3  |      |
| Maroc                | 31993                        | 56.4                            | 96.5                         | 1.1                               | 1.2       | 28.8      | 2.3                                     | 33.9                    | 28.4                                     | 66.3                     | 5.4  |      |
| Maurice              | 1288                         | 42.5                            | 98.2                         | 0.9                               | 0.7       | 14.2      | 1.8                                     | 17.1                    | 22.6                                     | 70.1                     | 7.3  |      |
| Mauritanie           | 3291                         | 41.2                            | 102.9                        | 2.7                               | 2.4       | 71.7      | 4.4                                     | 118.1                   | 39.5                                     | 57.9                     | 2.7  |      |
| Mozambique           | 22894                        | 37.6                            | 94.7                         | 2.7                               | 2.3       | 85.9      | 5.0                                     | 145.3                   | 44.0                                     | 52.8                     | 3.3  |      |
| Namibie              | 2171                         | 37.4                            | 97.2                         | 1.9                               | 1.9       | 32.3      | 3.3                                     | 46.5                    | 36.9                                     | 59.5                     | 3.6  |      |
| Niger                | 15290                        | 16.6                            | 100.3                        | 3.4                               | 3.9       | 85.3      | 7.1                                     | 165.5                   | 49.9                                     | 48.1                     | 2.0  |      |
| Nigeria              | 154729                       | 49.1                            | 100.5                        | 2.4                               | 2.3       | 107.7     | 5.2                                     | 183.7                   | 42.5                                     | 54.3                     | 3.1  |      |
| Ouganda              | 32710                        | 13.1                            | 100.3                        | 3.2                               | 3.3       | 71.7      | 6.3                                     | 118.0                   | 48.9                                     | 48.6                     | 2.5  |      |
| Rép. centrafricaine  | 4422                         | 38.7                            | 96.6                         | 1.8                               | 1.9       | 103.1     | 4.7                                     | 175.3                   | 40.6                                     | 55.5                     | 3.9  |      |
| Rwanda               | 9998                         | 18.6                            | 93.9                         | 2.4                               | 2.7       | 97.4      | 5.3                                     | 150.8                   | 42.3                                     | 55.2                     | 2.5  |      |
| São Tomé-et-Principe | 163                          | 61.4                            | 98.1                         | 1.7                               | 1.6       | 71.0      | 3.7                                     | 92.5                    | 40.7                                     | 55.4                     | 4.0  |      |
| Sénégal              | 12534                        | 42.6                            | 98.3                         | 2.6                               | 2.6       | 57.5      | 4.9                                     | 117.2                   | 43.6                                     | 54.0                     | 2.4  |      |
| Seychelles           | 84                           | 54.8                            | 101.3                        | 1.1                               | 0.5       | 9.5       | ...                                     | ...                     | ...                                      | ...                      | ...  |      |
| Sierra Leone         | 5696                         | 38.0                            | 94.9                         | 3.8                               | 2.7       | 102.2     | 5.2                                     | 144.0                   | 43.4                                     | 54.8                     | 1.8  |      |
| Somalie              | 9133                         | 37.0                            | 98.4                         | 2.4                               | 2.3       | 107.3     | 6.4                                     | 176.0                   | 44.9                                     | 52.4                     | 2.7  |      |
| Soudan               | 42272                        | 44.4                            | 101.4                        | 2.1                               | 2.2       | 67.0      | 4.1                                     | 107.5                   | 39.1                                     | 57.3                     | 3.6  |      |
| Swaziland            | 1185                         | 25.2                            | 95.7                         | 0.8                               | 1.3       | 61.8      | 3.5                                     | 93.8                    | 39.3                                     | 57.3                     | 3.3  |      |
| Tanzanie             | 43739                        | 25.9                            | 99.4                         | 2.7                               | 2.9       | 61.6      | 5.5                                     | 100.0                   | 44.7                                     | 52.2                     | 3.1  |      |
| Tchad                | 11206                        | 27.1                            | 98.8                         | 3.5                               | 2.8       | 128.3     | 6.1                                     | 207.6                   | 45.7                                     | 51.4                     | 2.8  |      |
| Togo                 | 6619                         | 42.7                            | 98.0                         | 2.7                               | 2.5       | 69.5      | 4.2                                     | 94.2                    | 39.9                                     | 56.6                     | 3.5  |      |
| Tunisie              | 10272                        | 66.9                            | 101.2                        | 0.9                               | 1.0       | 19.0      | 1.8                                     | 21.3                    | 23.2                                     | 70.0                     | 6.7  |      |
| Zambie               | 12935                        | 35.5                            | 99.5                         | 2.3                               | 2.4       | 89.7      | 5.7                                     | 152.0                   | 46.2                                     | 50.7                     | 3.0  |      |
| Zimbabwe             | 12523                        | 37.8                            | 93.6                         | 0.0                               | 0.3       | 53.9      | 3.4                                     | 87.5                    | 39.9                                     | 56.0                     | 4.1  |      |
| Afrique              | 1008354                      | 39.2                            | 99.5                         | 2.3                               | 2.3       | 80.0      | 4.4                                     | 129.8                   | 40.9                                     | 56.5                     | 2.6  |      |

Source : Nations Unies, Division de la population, Département de l'économie et des affaires sociales, World Population Prospects, The 2008 Revision, Special Extract.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873286050288>



Tableau 14 : Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

|                    | Seuil national de pauvreté                     |        |         |           | Seuil international de pauvreté                |                   |                   |                    | Coefficient de Gini* |                   | Part de la consommation (%) |  |
|--------------------|------------------------------------------------|--------|---------|-----------|------------------------------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|----------------------|-------------------|-----------------------------|--|
|                    | Population en dessous du seuil de pauvreté (%) |        |         |           | Population en dessous du seuil de pauvreté (%) |                   |                   |                    |                      |                   |                             |  |
|                    | Année de l'enquête                             | Rurale | Urbaine | Nationale | Année de l'enquête                             | Inférieur à 1 USD | Inférieur à 2 USD | Année de l'enquête | Index                | Inférieure à 10 % | Supérieure à 10 %           |  |
| Afrique du Sud     | 2000                                           | ...    | ...     | 45.0      | 2000                                           | 26.2              | 34.1              | 2000               | 57.8                 | 1.3               | 44.9                        |  |
| Algérie            | 2000                                           | ...    | ...     | 15.0      | 2000                                           | 0.9               | ...               | 2000               | 35.3                 | 2.8               | 26.9                        |  |
| Angola             | 2001                                           | 94.3   | 57.0    | 68.0      | 2000                                           | 54.3              | ...               | 2000               | 58.6                 | 0.6               | 44.7                        |  |
| Bénin              | 1999                                           | 33.0   | 23.3    | 29.0      | 2003 <sup>a</sup>                              | 47.3              | 73.7              | 2003 <sup>a</sup>  | 38.6                 | 2.9               | 31.0                        |  |
| Botswana           | 2003                                           | ...    | ...     | 30.3      | 1994                                           | 31.2              | ...               | 2003               | 61.0                 | 1.3               | 51.2                        |  |
| Burkina Faso       | 2003                                           | 52.3   | 19.9    | 46.4      | 2003                                           | 56.5              | 81.0              | 2003               | 39.6                 | 3.0               | 32.4                        |  |
| Burundi            | 2006                                           | 37.0   | ...     | 36.2      | 2006                                           | 81.3              | 87.6              | 2006               | 33.3                 | 4.1               | 28.0                        |  |
| Cameroun           | 2001                                           | 49.9   | 22.1    | 40.2      | 2001 <sup>a</sup>                              | 32.8              | 50.6              | 2001               | 44.6                 | 2.4               | 35.5                        |  |
| Cap-Vert           | 2002                                           | 55.1   | 25.0    | 36.7      | 2001                                           | 20.6              | ...               | 2001               | 50.5                 | 1.9               | 40.6                        |  |
| Comores            | ...                                            | ...    | ...     | ...       | 2004                                           | 46.1              | ...               | 2004               | 64.3                 | 0.9               | 55.2                        |  |
| Congo, Rép.        | 2005                                           | 57.7   | 55.4    | 50.1      | 2005                                           | 54.1              | ...               | 2005               | 47.3                 | 2.1               | 37.1                        |  |
| Congo, Rép. Dém.   | 2005                                           | ...    | ...     | 71.3      | 2006                                           | 59.2              | ...               | 2006               | 44.4                 | 2.3               | 34.7                        |  |
| Côte d'Ivoire      | 2002                                           | 49.0   | 24.0    | 38.4      | 2002 <sup>a</sup>                              | 23.3              | 48.8              | 2002               | 48.4                 | 2.0               | 39.6                        |  |
| Djibouti           | 2002                                           | ...    | ...     | 42.1      | 2002                                           | 18.8              | ...               | 2002               | 40.0                 | 2.4               | 30.9                        |  |
| Égypte             | 1999-2000                                      | ...    | ...     | 16.7      | 2005                                           | 2.0               | 43.9              | 2005               | 32.1                 | 3.9               | 27.6                        |  |
| Érythrée           | 1993-1994                                      | ...    | ...     | 53.0      | ...                                            | ...               | ...               | ...                | ...                  | ...               | ...                         |  |
| Éthiopie           | 1999-2000                                      | 45.0   | 37.0    | 44.2      | 2005 <sup>a</sup>                              | 39.0              | 77.8              | 2005               | 29.8                 | 4.1               | 25.6                        |  |
| Gabon              | 2005                                           | 45.0   | 30.0    | 33.0      | 2005                                           | 4.8               | ...               | 2005               | 41.5                 | 2.5               | 32.7                        |  |
| Gambie             | 2003                                           | 63.0   | ...     | 61.3      | 2003 <sup>a</sup>                              | 34.3              | 82.9              | 2003 <sup>a</sup>  | 47.3                 | 2.0               | 36.9                        |  |
| Ghana              | 2006                                           | 39.2   | 10.8    | 28.5      | 2006 <sup>a</sup>                              | 30.0              | 78.5              | 2006               | 42.8                 | 2.0               | 32.8                        |  |
| Guinée             | 1994                                           | ...    | ...     | 40.0      | 2003                                           | 70.1              | 50.2              | 2003               | 43.3                 | 2.4               | 34.4                        |  |
| Guinée-Bissau      | 2002                                           | ...    | ...     | 65.7      | 2002                                           | 48.8              | 96.7              | 2002               | 35.5                 | 2.9               | 28.0                        |  |
| Guinée équatoriale | 2003                                           | ...    | ...     | 38.1      | ...                                            | ...               | ...               | ...                | ...                  | ...               | ...                         |  |
| Kenya              | 2005-06                                        | 49.1   | 33.7    | 45.9      | 2005 <sup>a</sup>                              | 19.7              | 58.3              | 2005               | 47.7                 | 1.8               | 37.8                        |  |
| Lesotho            | 2002-03                                        | ...    | ...     | 56.6      | 2003 <sup>a</sup>                              | 43.4              | 56.1              | 2003               | 52.5                 | 1.0               | 39.4                        |  |
| Liberia            | 2002                                           | ...    | ...     | 76.2      | 2007                                           | 83.7              | ...               | 2007               | 52.6                 | 2.4               | 30.1                        |  |
| Libye              | 2000-05                                        | ...    | ...     | 14.0      | ...                                            | ...               | ...               | ...                | ...                  | ...               | 0.0                         |  |

Tableau 14 : Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

|                      | Seuil national de pauvreté                     |        |         |           | Seuil international de pauvreté                |                   |                   |                    | Coefficient de Gini* |       | Part de la consommation (%) |                   |
|----------------------|------------------------------------------------|--------|---------|-----------|------------------------------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|----------------------|-------|-----------------------------|-------------------|
|                      | Population en dessous du seuil de pauvreté (%) |        |         |           | Population en dessous du seuil de pauvreté (%) |                   |                   |                    | Année de l'enquête   | Index | Inférieure à 10 %           | Supérieure à 10 % |
|                      | Année de l'enquête                             | Rurale | Urbaine | Nationale | Année de l'enquête                             | Inférieur à 1 USD | Inférieur à 2 USD | Année de l'enquête |                      |       |                             |                   |
| Madagascar           | 2005                                           | 73.5   | 52.0    | 68.7      | 2005                                           | 67.8              | 85.1              | 2005               | 47.2                 | 2.6   | 41.5                        |                   |
| Malawi               | 2006                                           | 47.0   | 25.0    | 45.0      | 2004                                           | 73.9              | 76.1              | 2004               | 39.0                 | 3.0   | 31.9                        |                   |
| Mali                 | 2005                                           | ...    | ...     | 47.5      | 2006                                           | 51.4              | 90.6              | 2006               | 39.0                 | 2.7   | 30.5                        |                   |
| Maroc                | 1999                                           | 27.2   | 12.0    | 19.0      | 2007 <sup>a</sup>                              | 2.5               | 14.3              | 2007               | 40.9                 | 2.7   | 33.2                        |                   |
| Maurice              | ...                                            | ...    | ...     | ...       | ...                                            | ...               | ...               | 2006               | 38.9                 | ...   | ...                         |                   |
| Mauritanie           | 2000                                           | 61.2   | 25.4    | 46.3      | 2000 <sup>a</sup>                              | 21.2              | 63.1              | 2000               | 39.0                 | 2.5   | 29.6                        |                   |
| Mozambique           | 2002/03                                        | 55.3   | 51.5    | 54.1      | 2003 <sup>a</sup>                              | 74.7              | 78.4              | 2003               | 47.1                 | 2.1   | 39.2                        |                   |
| Namibie              | ...                                            | ...    | ...     | ...       | 2004                                           | 32.8              | 55.8              | 2004               | 60.0                 | 0.6   | 65.0                        |                   |
| Niger                | 1993                                           | 66.0   | 52.0    | 63.0      | 2005                                           | 65.9              | 85.3              | 2005               | 43.9                 | 2.3   | 35.7                        |                   |
| Nigeria              | 1996                                           | ...    | ...     | 65.6      | 2004                                           | 64.4              | 90.8              | 2004 <sup>a</sup>  | 42.9                 | 2.0   | 32.4                        |                   |
| Ouganda              | 2003                                           | 41.7   | 12.2    | 37.7      | 2005                                           | 51.5              | ...               | 2005               | 42.6                 | 2.6   | 34.1                        |                   |
| Rép. centrafricaine  | 2003                                           | ...    | ...     | 50.2      | 2003                                           | 62.4              | ...               | 2003               | 43.6                 | 2.1   | 33.0                        |                   |
| Rwanda               | 2005-06                                        | 62.5   | 41.5    | 56.9      | 2006                                           | 57.0              | 83.7              | 2006               | 46.7                 | 2.1   | 37.8                        |                   |
| São Tomé-et-Principe | 2001                                           | ...    | ...     | 53.8      | ...                                            | ...               | ...               | ...                | ...                  | ...   | ...                         |                   |
| Sénégal              | 2001                                           | ...    | ...     | 53.9      | 2005                                           | 33.5              | 63.0              | 2005               | 39.2                 | 2.5   | 30.1                        |                   |
| Seychelles           | ...                                            | ...    | ...     | ...       | ...                                            | ...               | ...               | ...                | ...                  | ...   | ...                         |                   |
| Sierra Leone         | 2004                                           | 79.0   | 56.4    | 70.2      | 2003                                           | 53.4              | 74.5              | 2003               | 42.5                 | 2.6   | 33.6                        |                   |
| Somalie              | ...                                            | ...    | ...     | ...       | ...                                            | ...               | ...               | ...                | ...                  | ...   | ...                         |                   |
| Soudan               | ...                                            | ...    | ...     | ...       | ...                                            | ...               | ...               | ...                | ...                  | ...   | ...                         |                   |
| Swaziland            | 2001                                           | 75.0   | ...     | 69.2      | 2001 <sup>a</sup>                              | 62.9              | 22.5              | 2001               | 50.7                 | 1.8   | 40.8                        |                   |
| Tanzanie             | 2000-2001                                      | 38.7   | 29.5    | 35.7      | 2000                                           | 88.5              | 89.9              | 2000 <sup>a</sup>  | 34.6                 | 3.1   | 27.0                        |                   |
| Tchad                | 1996                                           | 67.0   | 63.0    | 64.0      | 2003                                           | 61.9              | ...               | 2003               | 39.8                 | 2.6   | 30.8                        |                   |
| Togo                 | 1995                                           | ...    | ...     | 72.2      | 2006                                           | 38.7              | ...               | 2006               | 34.4                 | 3.3   | 27.1                        |                   |
| Tunisie              | 2005                                           | ...    | ...     | 3.8       | 2000 <sup>a</sup>                              | 2.6               | 6.6               | 2000 <sup>a</sup>  | 40.8                 | 2.4   | 31.6                        |                   |
| Zambie               | 2003                                           | 74.0   | 52.0    | 68.0      | 2004                                           | 64.3              | 94.1              | 2004               | 50.7                 | 1.3   | 38.9                        |                   |
| Zimbabwe             | 1995-96                                        | 48.0   | 7.9     | 34.9      | 2004                                           | 61.9              | ...               | 2004               | 50.1                 | 1.8   | 40.3                        |                   |
| Afrique              |                                                |        |         |           |                                                |                   |                   |                    |                      |       |                             |                   |

Note : \* Le coefficient de Gini est calculé à partir de la répartition de la consommation.

Source : Autorités nationales et Banque mondiale (povcal 2009), Rapport sur le Développement dans le Monde, Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) au niveau national.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873300106340>



Tableau 15 : Accès aux services

|                    | Télécommunications                            |       |                                                 |       | Accès à l'électricité                    |                           | Accès à l'eau potable |           |       | Accès à l'assainissement |           |       |
|--------------------|-----------------------------------------------|-------|-------------------------------------------------|-------|------------------------------------------|---------------------------|-----------------------|-----------|-------|--------------------------|-----------|-------|
|                    | Lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants |       | Lignes téléphoniques mobiles pour 100 habitants |       | Utilisateur d'Internet par 100 habitants | Consommation finale (GWh) | Total                 | Urban (%) | Rural | Total                    | Urban (%) | Rural |
|                    | 2001                                          | 2008  | 2001                                            | 2008  | 2001                                     | 2001                      | 2007                  | 2006      | 2006  | 2006                     | 2006      | 2006  |
| Afrique du Sud     | 10.81                                         | 8.91  | 23.69                                           | 90.60 | 6.35                                     | 366930                    | 447270                | 93        | 100   | 82                       | 59        | 49    |
| Algérie            | 6.07                                          | 9.64  | 0.32                                            | 92.72 | 0.65                                     | 40248                     | 57378                 | 85        | 87    | 81                       | 94        | 87    |
| Angola             | 0.52                                          | 0.63  | 0.51                                            | 37.59 | 0.14                                     | 2626                      | 6074                  | 51        | 62    | 39                       | 50        | 16    |
| Bénin              | 0.86                                          | 1.84  | 1.82                                            | 39.66 | 0.36                                     | 870                       | 1210                  | 65        | 78    | 57                       | 30        | 11    |
| Botswana           | 8.47                                          | 7.41  | 19.00                                           | 77.34 | 3.43                                     | 3862                      | 5230                  | 96        | 100   | 90                       | 47        | 30    |
| Burkina Faso       | 0.48                                          | 0.95  | 0.63                                            | 16.76 | 0.16                                     | 714                       | 1214                  | 72        | 97    | 66                       | 13        | 6     |
| Burundi            | 0.31                                          | 0.38  | 0.51                                            | 5.95  | 0.11                                     | 248                       | 318                   | 71        | 84    | 70                       | 41        | 41    |
| Cameroun           | 0.65                                          | 1.04  | 2.57                                            | 32.28 | 0.28                                     | 5264                      | 8906                  | 70        | 88    | 47                       | 51        | 42    |
| Cap-Vert           | 14.34                                         | 14.42 | 7.05                                            | 55.69 | 2.69                                     | 249                       | 385                   | ...       | ...   | ...                      | ...       | ...   |
| Comores            | 1.58                                          | 3.53  | 0.00                                            | 6.36  | 0.44                                     | 58                        | 100                   | 85        | 91    | 81                       | 35        | 26    |
| Congo, Rép.        | 0.71                                          | 0.61  | 4.83                                            | 49.98 | 0.03                                     | 534                       | 840                   | 71        | 95    | 35                       | 20        | 21    |
| Congo, Rép. Dém.   | 0.02                                          | 0.06  | 0.29                                            | 14.42 | 0.01                                     | 9486                      | 12922                 | 46        | 82    | 29                       | 31        | 25    |
| Côte d'Ivoire      | 1.66                                          | 1.73  | 4.12                                            | 50.74 | 0.40                                     | 6218                      | 6946                  | 81        | 98    | 66                       | 24        | 12    |
| Djibouti           | 1.32                                          | 1.27  | 0.40                                            | 5.19  | 0.44                                     | 360                       | 560                   | 92        | 98    | 54                       | 67        | 11    |
| Égypte             | 9.36                                          | 14.64 | 3.91                                            | 50.62 | 0.84                                     | 133502                    | 219190                | 98        | 99    | 98                       | 66        | 52    |
| Érythrée           | 0.82                                          | 0.82  | 0.00                                            | 2.20  | 0.16                                     | 398                       | 472                   | 60        | 74    | 57                       | 5         | 3     |
| Éthiopie           | 0.42                                          | 1.11  | 0.04                                            | 2.42  | 0.04                                     | 2898                      | 6296                  | 42        | 96    | 31                       | 11        | 8     |
| Gabon              | 2.95                                          | 1.83  | 11.89                                           | 89.77 | 1.35                                     | 2126                      | 2832                  | 87        | 95    | 47                       | 36        | 30    |
| Gambie             | 2.60                                          | 2.95  | 4.09                                            | 70.24 | 1.34                                     | 250                       | 412                   | 86        | 91    | 81                       | 52        | 55    |
| Ghana              | 1.22                                          | 0.62  | 1.22                                            | 49.55 | 0.20                                     | 13604                     | 11178                 | 80        | 90    | 71                       | 10        | 6     |
| Guinée             | 0.30                                          | 0.21  | 0.65                                            | 39.06 | 0.18                                     | 1368                      | 1416                  | 70        | 91    | 59                       | 19        | 12    |
| Guinée-Bissau      | 0.74                                          | 0.29  | 0.00                                            | 31.75 | 0.30                                     | 120                       | 140                   | 57        | 82    | 47                       | 33        | 26    |
| Guinée équatoriale | 1.27                                          | 1.52  | 2.75                                            | 52.49 | 0.17                                     | 46                        | 192                   | 43        | 45    | 42                       | 51        | 46    |
| Kenya              | 0.96                                          | 0.63  | 1.86                                            | 42.06 | 0.62                                     | 7618                      | 9161                  | 57        | 85    | 49                       | 42        | 48    |
| Lesotho            | 1.12                                          | 3.18  | 2.98                                            | 28.35 | 0.26                                     | 620                       | 460                   | 78        | 93    | 74                       | 36        | 34    |
| Liberia            | 0.23                                          | 0.05  | 0.07                                            | 19.30 | 0.03                                     | 600                       | 616                   | 64        | 72    | 52                       | 32        | 7     |
| Libye              | 12.10                                         | 16.41 | 0.92                                            | 76.71 | 0.37                                     | 20872                     | 43766                 | ...       | ...   | ...                      | 97        | 96    |

Tableau 15 : Accès aux services

|                      | Télécommunications                            |       |                                                 |        | Accès à l'électricité                    |       |                           | Accès à l'eau potable |           |       | Accès à l'assainissement |           |       |
|----------------------|-----------------------------------------------|-------|-------------------------------------------------|--------|------------------------------------------|-------|---------------------------|-----------------------|-----------|-------|--------------------------|-----------|-------|
|                      | Lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants |       | Lignes téléphoniques mobiles pour 100 habitants |        | Utilisateur d'Internet par 100 habitants |       | Consommation finale (GWh) | Total                 |           | Rural | Total                    |           | Rural |
|                      | 2001                                          | 2008  | 2001                                            | 2008   | 2001                                     | 2008  |                           | Urban                 | Urban (%) |       | Urban                    | Urban (%) |       |
|                      | 2001                                          | 2008  | 2001                                            | 2008   | 2001                                     | 2008  | 2001                      | 2007                  | 2006      | 2006  | 2006                     | 2006      | 2006  |
| Madagascar           | 0.37                                          | 0.86  | 0.94                                            | 25.30  | 0.22                                     | 1.65  | 1460                      | 2000                  | 47        | 76    | 12                       | 18        | 10    |
| Malawi               | 0.45                                          | 1.18  | 0.46                                            | 12.00  | 0.16                                     | 2.13  | 1529                      | 2167                  | 76        | 96    | 60                       | 51        | 62    |
| Mali                 | 0.47                                          | 0.64  | 0.22                                            | 27.07  | 0.19                                     | 0.98  | 768                       | 908                   | 60        | 86    | 45                       | 59        | 39    |
| Maroc                | 4.08                                          | 9.46  | 16.36                                           | 72.19  | 1.37                                     | 32.59 | 27716                     | 42244                 | 83        | 100   | 72                       | 85        | 54    |
| Maurice              | 25.41                                         | 28.48 | 22.57                                           | 80.74  | 8.78                                     | 29.69 | 3400                      | 4418                  | 100       | 100   | 94                       | 95        | 94    |
| Mauritanie           | 0.93                                          | 2.38  | 4.13                                            | 65.07  | 0.26                                     | ...   | 476                       | 1140                  | 60        | 70    | 24                       | 44        | 10    |
| Mozambique           | 0.48                                          | 0.35  | 0.81                                            | 19.68  | 0.16                                     | 1.56  | 9728                      | 18452                 | 42        | 71    | 26                       | 53        | 19    |
| Namibie              | 6.31                                          | 6.57  | 5.73                                            | 49.39  | 2.42                                     | 5.33  | 4704                      | 6438                  | 93        | 99    | 35                       | 66        | 18    |
| Niger                | 0.19                                          | 0.44  | 0.02                                            | 12.91  | 0.11                                     | 0.54  | 764                       | 1134                  | 42        | 91    | 7                        | 27        | 3     |
| Nigeria              | 0.47                                          | 0.86  | 0.21                                            | 41.66  | 0.09                                     | 7.27  | 18068                     | 39342                 | 47        | 65    | 30                       | 35        | 25    |
| Ouganda              | 0.22                                          | 0.53  | 1.12                                            | 27.02  | 0.24                                     | 7.90  | 900                       | 2232                  | 64        | 90    | 33                       | 29        | 34    |
| Rép. centrafricaine  | 0.23                                          | 0.28  | 0.29                                            | 3.55   | 0.08                                     | 0.44  | 210                       | 222                   | 66        | 90    | 31                       | 40        | 25    |
| Rwanda               | 0.26                                          | 0.17  | 0.78                                            | 13.61  | 0.24                                     | 3.09  | 308                       | 344                   | 65        | 82    | 23                       | 34        | 20    |
| São Tomé-et-Principe | 3.79                                          | 4.81  | 0.00                                            | 30.59  | 6.31                                     | 15.48 | 53                        | 78                    | 86        | 88    | 24                       | 29        | 18    |
| Sénégal              | 2.33                                          | 1.95  | 2.97                                            | 44.13  | 0.98                                     | 8.35  | 3070                      | 3638                  | 77        | 93    | 28                       | 54        | 9     |
| Seychelles           | 25.95                                         | 26.60 | 44.92                                           | 111.54 | 11.02                                    | 38.17 | 298                       | 446                   | ...       | 100   | ...                      | ...       | 100   |
| Sierra Leone         | 0.52                                          | 0.57  | 0.62                                            | 18.14  | 0.16                                     | 0.25  | 125                       | 44                    | 53        | 83    | 11                       | 20        | 5     |
| Somalie              | 0.46                                          | 1.12  | 1.12                                            | 7.02   | 0.08                                     | ...   | 500                       | 560                   | 29        | 63    | 10                       | 51        | 7     |
| Soudan               | 1.26                                          | 0.89  | 0.29                                            | 29.00  | 0.14                                     | 9.19  | 4300                      | 7240                  | 70        | 78    | 35                       | 50        | 24    |
| Swaziland            | 3.08                                          | 3.77  | 5.03                                            | 39.13  | 1.28                                     | 4.13  | 2032                      | 1887                  | 60        | 87    | 50                       | 64        | 46    |
| Tanzanie             | 0.51                                          | 0.29  | 0.79                                            | 30.62  | 0.17                                     | 1.22  | 4210                      | 6446                  | 55        | 81    | 33                       | 31        | 34    |
| Tchad                | 0.12                                          | 0.12  | 0.25                                            | 16.58  | 0.05                                     | 1.19  | 168                       | 176                   | 48        | 71    | 9                        | 23        | 4     |
| Togo                 | 0.90                                          | 2.18  | 1.76                                            | 23.95  | 2.78                                     | 5.42  | 998                       | 1212                  | 59        | 86    | 12                       | 24        | 3     |
| Tunisie              | 11.07                                         | 12.18 | 4.08                                            | 84.59  | 4.30                                     | 27.53 | 15316                     | 25306                 | 94        | 99    | 85                       | 96        | 64    |
| Zambie               | 0.80                                          | 0.72  | 1.13                                            | 28.04  | 0.23                                     | 5.55  | 12852                     | 17276                 | 58        | 90    | 52                       | 55        | 51    |
| Zimbabwe             | 2.03                                          | 2.79  | 2.51                                            | 13.28  | 0.80                                     | 11.40 | 20452                     | 21706                 | 81        | 98    | 46                       | 63        | 37    |
| Afrique              | 2.52                                          | 3.24  | 3.00                                            | 37.57  | 0.73                                     | 6.18  | 756093                    | 1052540               | 59        | 82    | 33                       | 46        | 26    |

Source : Télécommunications : Union Internationale des télécommunications - base de données en ligne, 2009.

Electricité: International Energy Agency - online database, 2009.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement: OMS and UNICEF, 2009, Joint Reporting Form et rapports des bureaux régionaux de l'OMS.



Tableau 16 : Indicateurs de santé de base

|                    | Espérance de vie (années) |      |           | Prévalence de la malnutrition (%) | Nourriture disponible (Kcal/personne/jour) | Dépenses totales de santé |                    |              |            |                    | Personnel de santé (pour 100 000 personnes) |             |
|--------------------|---------------------------|------|-----------|-----------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------|--------------------|--------------|------------|--------------------|---------------------------------------------|-------------|
|                    | avec Sida                 |      | sans Sida |                                   |                                            | en % du PIB               | Par habitant* (\$) | Distribution |            | Année de l'enquête | Médecins                                    | Infirmières |
|                    | 2009                      | 2007 | 2004-06   | 2005                              | 2006                                       |                           |                    | Publique (%) | Privée (%) |                    |                                             |             |
|                    |                           | 2009 | 2007      | 2004-06                           | 2005                                       | 2006                      |                    |              |            |                    |                                             |             |
| Afrique du Sud     | 51.7                      | 50.0 | 67.0      | ...                               | 2916                                       | 8.0                       | 425.0              | 37.7         | 62.3       | 2007               | 75.3                                        | 329.3       |
| Algérie            | 72.7                      | 72.0 | ...       | ...                               | 3094                                       | 4.2                       | 148.0              | 81.1         | 18.9       | 2005               | 92.9                                        | 238.2       |
| Angola             | 47.6                      | 42.0 | 45.0      | 44.0                              | 1902                                       | 2.6                       | 71.0               | 86.8         | 13.2       | 2005               | 16.5                                        | 245.4       |
| Bénin              | 61.9                      | 56.0 | 59.0      | 19.0                              | 2314                                       | 4.7                       | 26.0               | 50.2         | 49.8       | 2005               | 11.4                                        | 39.3        |
| Botswana           | 55.1                      | 50.0 | 68.0      | 26.0                              | 2212                                       | 7.1                       | 379.0              | 76.5         | 23.5       | 2005               | 36.2                                        | 231.0       |
| Burkina Faso       | 53.4                      | 52.0 | 54.0      | 9.0                               | 2668                                       | 6.3                       | 27.0               | 56.9         | 43.1       | 2006               | 2.1                                         | 25.9        |
| Burundi            | 50.9                      | 49.0 | 52.0      | 63.0                              | 1631                                       | 8.7                       | 10.0               | 8.6          | 91.4       | 2005               | 6.5                                         | 75.9        |
| Cameroun           | 51.4                      | 50.0 | 56.0      | 23.0                              | 2239                                       | 4.6                       | 45.0               | 21.2         | 78.8       | 2005               | 18.4                                        | 43.9        |
| Cap-Vert           | 71.7                      | 72.0 | ...       | 14.0                              | 2425                                       | 4.9                       | 112.0              | 78.3         | 21.7       | 2006               | 41.8                                        | 90.8        |
| Comores            | 65.8                      | 65.0 | ...       | 51.0                              | 1819                                       | 3.2                       | 16.0               | 55.1         | 44.9       | 2005               | 14.8                                        | 75.9        |
| Congo, Rép.        | 53.7                      | 55.0 | 61.0      | 21.0                              | 2351                                       | 2.1                       | 44.0               | 71.7         | 28.3       | 2005               | 21.6                                        | 118.9       |
| Congo, Rép. Dém.   | 47.8                      | 46.0 | 49.0      | 75.0                              | 1485                                       | 6.8                       | 10.0               | 18.7         | 81.3       | 2004               | 10.2                                        | 50.6        |
| Côte d'Ivoire      | 57.9                      | 48.0 | 55.0      | 14.0                              | 2542                                       | 3.8                       | 35.0               | 23.6         | 76.4       | 2004               | 11.4                                        | 55.7        |
| Djibouti           | 55.8                      | 55.0 | 57.0      | 31.0                              | 2210                                       | 6.8                       | 63.0               | 74.1         | 25.9       | 2004               | 16.3                                        | 32.5        |
| Égypte             | 70.3                      | 71.0 | ...       | ...                               | 3331                                       | 6.3                       | 92.0               | 41.4         | 58.6       | 2007               | 227.3                                       | 283.3       |
| Érythrée           | 60.0                      | 58.0 | 61.0      | 66.0                              | 1570                                       | 3.6                       | 8.0                | 45.9         | 54.1       | 2004               | 4.9                                         | 57.5        |
| Éthiopie           | 55.7                      | 53.0 | 55.0      | 44.0                              | 1826                                       | 3.9                       | 7.0                | 59.3         | 40.7       | 2004               | 1.5                                         | 13.7        |
| Gabon              | 60.9                      | 57.0 | 65.0      | 0.0                               | 2800                                       | 4.5                       | 351.0              | 73.0         | 27.0       | 2004               | 31.1                                        | 549.1       |
| Gambie             | 56.3                      | 59.0 | 62.0      | 29.0                              | 2131                                       | 5.0                       | 15.0               | 56.8         | 43.2       | 2003               | 10.2                                        | 112.8       |
| Ghana              | 56.8                      | 60.0 | 63.0      | 8.0                               | 2759                                       | 5.1                       | 33.0               | 34.2         | 65.8       | 2004               | 14.7                                        | 89.3        |
| Guinée             | 58.4                      | 56.0 | 58.0      | 16.0                              | 2559                                       | 5.8                       | 20.0               | 14.1         | 85.9       | 2005               | 5.5                                         | 53.9        |
| Guinée-Bissau      | 48.2                      | 46.0 | 49.0      | 31.0                              | 2052                                       | 5.8                       | 12.0               | 26.3         | 73.7       | 2004               | 12.1                                        | 66.9        |
| Guinée équatoriale | 50.6                      | 51.0 | 54.0      | ...                               | ...                                        | 2.1                       | 440.0              | 80.4         | 19.6       | 2004               | 32.4                                        | 48.2        |
| Kenya              | 54.9                      | 53.0 | 61.0      | 30.0                              | 2079                                       | 4.6                       | 29.0               | 47.8         | 52.2       | 2007               | 27.6                                        | 121.9       |
| Lesotho            | 45.6                      | 42.0 | 65.0      | 15.0                              | 2440                                       | 6.8                       | 51.0               | 58.9         | 41.1       | 2003               | 4.6                                         | ...         |
| Liberia            | 58.7                      | 45.0 | 48.0      | 38.0                              | 2067                                       | 4.8                       | 7.0                | 25.8         | 74.2       | 2004               | 3.1                                         | 18.3        |
| Libye              | 74.3                      | 74.0 | ...       | ...                               | 3018                                       | 2.4                       | 219.0              | 66.3         | 33.7       | 2002               | 120.0                                       | 353.4       |

Tableau 16 : Indicateurs de santé de base

|                      | Espérance de vie (années) |           |           | Prévalence de la malnutrition (%) | Nourriture disponible (Kcal/ personne/ jour) | Dépenses totales de santé |                    |              |            |                    | Personnel de santé (pour 100 000 personnes) |             |
|----------------------|---------------------------|-----------|-----------|-----------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------|--------------------|--------------|------------|--------------------|---------------------------------------------|-------------|
|                      | 2009                      | 2007      |           |                                   |                                              | en % du PIB               | Par habitant* (\$) | Distribution |            | Année de l'enquête | Médecins                                    | Infirmières |
|                      |                           | avec Sida | sans Sida |                                   |                                              |                           |                    | Publique (%) | Privée (%) |                    |                                             |             |
|                      |                           |           |           |                                   |                                              |                           |                    |              |            |                    |                                             |             |
| Madagascar           | 60.8                      | 59.0      | 60.0      | 35.0                              | 2049                                         | 3.2                       | 9.0                | 62.8         | 37.2       | 2004               | 28.7                                        | 31.2        |
| Malawi               | 53.9                      | 48.0      | 64.0      | 29.0                              | 2143                                         | 12.9                      | 21.0               | 69.0         | 31.0       | 2004               | 2.1                                         | 56.3        |
| Mali                 | 48.8                      | 54.0      | 56.0      | 10.0                              | 2579                                         | 5.8                       | 31.0               | 49.6         | 50.4       | 2004               | 9.3                                         | 58.0        |
| Maroc                | 71.6                      | 71.0      | ...       | ...                               | 3167                                         | 5.3                       | 113.0              | 26.2         | 73.8       | 2004               | 55.6                                        | 88.9        |
| Maurice              | 72.1                      | 73.0      | ...       | 6.0                               | 2869                                         | 3.9                       | 230.0              | 51.1         | 48.9       | 2006               | 111.9                                       | 245.3       |
| Mauritanie           | 57.0                      | 64.0      | ...       | 8.0                               | 2808                                         | 2.2                       | 19.0               | 69.5         | 30.5       | 2004               | 10.9                                        | 65.7        |
| Mozambique           | 48.1                      | 42.0      | 55.0      | 37.0                              | 2085                                         | 5.0                       | 16.0               | 70.8         | 29.2       | 2004               | 2.6                                         | 19.7        |
| Namibie              | 61.7                      | 52.0      | 70.0      | 19.0                              | 2315                                         | 8.7                       | 281.0              | 66.7         | 33.3       | 2004               | 30.0                                        | 308.2       |
| Niger                | 51.9                      | 57.0      | 58.0      | 28.0                              | 2151                                         | 5.9                       | 16.0               | 54.7         | 45.3       | 2004               | 2.9                                         | 21.2        |
| Nigeria              | 48.2                      | 47.0      | 50.0      | 8.0                               | 2655                                         | 3.8                       | 33.0               | 29.7         | 70.3       | 2003               | 25.9                                        | 156.2       |
| Ouganda              | 53.5                      | 51.0      | 58.0      | 15.0                              | 2371                                         | 7.0                       | 24.0               | 25.4         | 74.6       | 2004               | 7.9                                         | 57.9        |
| Rép. centrafricaine  | 47.4                      | 44.0      | 54.0      | 41.0                              | 1924                                         | 4.0                       | 14.0               | 38.3         | 61.7       | 2005               | 4.5                                         | 28.8        |
| Rwanda               | 50.7                      | 46.0      | 49.0      | 40.0                              | 1956                                         | 10.9                      | 33.0               | 42.5         | 57.5       | 2007               | 2.7                                         | 31.9        |
| São Tomé-et-Principe | 65.9                      | 65.0      | ...       | 5.0                               | 2615                                         | 6.3                       | 49.0               | 85.0         | 15.0       | 2004               | 54.0                                        | 170.5       |
| Sénégal              | 55.9                      | 63.0      | ...       | 25.0                              | 2198                                         | 5.8                       | 44.0               | 56.9         | 43.1       | 2004               | 5.2                                         | 28.7        |
| Seychelles           | 72.2                      | 72.0      | ...       | 8.0                               | 2396                                         | 6.3                       | 565.0              | 75.1         | 24.9       | 2007               | 142.6                                       | 478.0       |
| Sierra Leone         | 47.9                      | 42.0      | 44.0      | 46.0                              | 1932                                         | 4.0                       | 12.0               | 36.4         | 63.6       | 2004               | 3.1                                         | 34.2        |
| Somalie              | 50.1                      | 48.0      | ...       | ...                               | ...                                          | ...                       | ...                | ...          | ...        | 1997               | 4.8                                         | 23.1        |
| Soudan               | 58.5                      | 58.0      | 60.0      | 20.0                              | 2300                                         | 3.8                       | 37.0               | 36.8         | 63.2       | 2005               | 21.7                                        | 48.6        |
| Swaziland            | 46.4                      | 40.0      | 65.0      | 18.0                              | 2323                                         | 6.3                       | 155.0              | 65.8         | 34.2       | 2004               | 15.3                                        | 612.9       |
| Tanzanie             | 56.3                      | 52.0      | 60.0      | 35.0                              | 2019                                         | 6.4                       | 23.0               | 57.8         | 42.2       | 2007               | 4.8                                         | 102.4       |
| Tchad                | 49.0                      | 51.0      | 54.0      | 38.0                              | 1992                                         | 4.9                       | 29.0               | 53.9         | 46.1       | 2005               | 3.4                                         | 23.8        |
| Togo                 | 62.9                      | 58.0      | 62.0      | 37.0                              | 2033                                         | 6.0                       | 21.0               | 21.2         | 78.8       | 2004               | 3.7                                         | 35.3        |
| Tunisie              | 74.2                      | 74.0      | ...       | ...                               | 3264                                         | 5.1                       | 156.0              | 44.2         | 55.8       | 2006               | 99.7                                        | 301.6       |
| Zambie               | 46.4                      | 42.0      | 56.0      | 45.0                              | 1895                                         | 6.2                       | 58.0               | 60.7         | 39.3       | 2004               | 11.2                                        | 168.7       |
| Zimbabwe             | 45.7                      | 43.0      | 66.0      | 39.0                              | 2063                                         | 9.3                       | 38.0               | 48.7         | 51.3       | 2004               | 16.0                                        | 71.8        |
| Afrique              | 54.5                      | 53.0      | ...       | 29.4                              | 2324                                         | 5.7                       | 57.7               | 47.1         | 52.9       | ...                | ...                                         | ...         |

Note : \* Au taux de change moyen.

Source : Espérance de vie à la naissance : Nations unies, Département de l'économie et des Affaires sociales, Division de la Population, World Population Prospects.

Prévalence de la malnutrition et nourriture disponible : FAO, The State of Food Insecurity in the World 2010, et Faostat, Mars 2009.

Dépenses totales de santé : WHOSIS (WHO Statistical information System), comprenant The World Health Report 2009.



Tableau 17 : Maladies principales

| Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années) |        |        |      | VIH/ Sida                                    |                              | Paludisme                         |                    | Tuberculose Cas révélés | Cas de rougeole | Couverture de vaccination (%) |      |
|---------------------------------------------------------|--------|--------|------|----------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|--------------------|-------------------------|-----------------|-------------------------------|------|
| Total                                                   | Hommes | Femmes | 2007 | Personnes atteintes du VIH / Sida (milliers) | Prévalence chez l'adulte (%) | Orphelins du VIH/ Sida (milliers) | Année de l'enquête |                         |                 | MCV                           | DTP3 |
|                                                         |        |        |      |                                              | 2007                         |                                   |                    | 2007                    | 2007            |                               | 2008 |
| Afrique du Sud                                          | 48.0   | 47.0   | 48.0 | 5700.0                                       | 18.1                         | 350.0                             | 2008               | 135604                  | 31              | 62.0                          | 67.0 |
| Algérie                                                 | 62.0   | 62.0   | 63.0 | 21.0                                         | 0.1                          | <1                                | 2008               | 8439                    | 0               | 88.0                          | 93.0 |
| Angola                                                  | 45.0   | 44.0   | 47.0 | 190.0                                        | 2.1                          | 11.0                              | 2008               | 21422                   | 1014            | 79.0                          | 81.0 |
| Bénin                                                   | 50.0   | 50.0   | 50.0 | 64.0                                         | 1.2                          | 3.3                               | 2006               | ...                     | 341             | 61.0                          | 67.0 |
| Botswana                                                | 49.0   | 49.0   | 48.0 | 300.0                                        | 23.9                         | 11.0                              | 2008               | 3002                    | 1               | 94.0                          | 96.0 |
| Burkina Faso                                            | 43.0   | 42.0   | 43.0 | 130.0                                        | 1.6                          | 9.2                               | 2008               | 2614                    | 12              | 75.0                          | 79.0 |
| Burundi                                                 | 43.0   | 42.0   | 43.0 | 110.0                                        | 2.0                          | 11.0                              | 2008               | 3595                    | 43              | 84.0                          | 92.0 |
| Cameroun                                                | 45.0   | 45.0   | 45.0 | 540.0                                        | 5.1                          | 39.0                              | 2008               | 13220                   | 100             | 80.0                          | 84.0 |
| Cap-Vert                                                | 61.0   | 59.0   | 64.0 | ...                                          | ...                          | ...                               | 2008               | 158                     | 0               | 96.0                          | 98.0 |
| Comores                                                 | 56.0   | 55.0   | 58.0 | <0.2                                         | <0.1                         | ...                               | 2006               | ...                     | 0               | 76.0                          | 81.0 |
| Congo, Rép.                                             | 48.0   | 48.0   | 49.0 | 79.0                                         | 3.5                          | 6.4                               | 2006               | 3552                    | 84              | 79.0                          | 89.0 |
| Congo, Rép. Dém.                                        | 47.0   | 45.0   | 48.0 | ...                                          | ...                          | ...                               | 2008               | 157757                  | 55577           | 67.0                          | 69.0 |
| Côte d'Ivoire                                           | 45.0   | 44.0   | 46.0 | 480.0                                        | 3.9                          | 38.0                              | 2008               | 1462300                 | 5               | 73.0                          | 74.0 |
| Djibouti                                                | 48.0   | 47.0   | 50.0 | 16.0                                         | 3.1                          | 1.1                               | 2008               | 14071                   | 24              | 63.0                          | 89.0 |
| Égypte                                                  | 60.0   | 59.0   | 62.0 | 9.2                                          | ...                          | <0.5                              | 2008               | 1208                    | 1684            | 92.0                          | 97.0 |
| Érythrée                                                | 55.0   | 54.0   | 56.0 | 38.0                                         | 1.3                          | 2.6                               | 2008               | 4887                    | 55              | 95.0                          | 97.0 |
| Éthiopie                                                | 50.0   | 49.0   | 51.0 | 980.0                                        | 2.1                          | 67.0                              | 2008               | 694                     | 1446            | 74.0                          | 81.0 |
| Gabon                                                   | 52.0   | 50.0   | 53.0 | 49.0                                         | 5.9                          | 2.3                               | 2008               | 38040                   | 0               | 55.0                          | 38.0 |
| Gambie                                                  | 51.0   | 50.0   | 53.0 | 8.2                                          | 0.9                          | ...                               | 2008               | 1462                    | 0               | 91.0                          | 96.0 |
| Ghana                                                   | 50.0   | 49.0   | 50.0 | 260.0                                        | 1.9                          | 21.0                              | 2008               | 1238                    | 6               | 86.0                          | 87.0 |
| Guinée                                                  | 47.0   | 46.0   | 48.0 | 87.0                                         | 1.6                          | 4.5                               | 2008               | 7429                    | 3               | 64.0                          | 66.0 |
| Guinée-Bissau                                           | 42.0   | 40.0   | 43.0 | 16.0                                         | 1.8                          | 1.1                               | 2008               | 6199                    | 1               | 76.0                          | 63.0 |
| Guinée équatoriale                                      | 46.0   | 45.0   | 46.0 | 11.0                                         | 3.4                          | ...                               | 2008               | ...                     | 5               | 51.0                          | 33.0 |
| Kenya                                                   | 48.0   | 47.0   | 48.0 | ...                                          | ...                          | ...                               | 2008               | ...                     | 1516            | 90.0                          | 85.0 |
| Lesotho                                                 | 40.0   | 38.0   | 41.0 | 270.0                                        | 23.2                         | 18.0                              | ...                | 38360                   | 2               | 85.0                          | 83.0 |
| Liberia                                                 | 48.0   | 47.0   | 49.0 | 35.0                                         | 1.7                          | 2.3                               | 2008               | 788                     | 1               | 64.0                          | 64.0 |
| Libye                                                   | 64.0   | 63.0   | 66.0 | ...                                          | ...                          | ...                               | ...                | ...                     | 59              | 98.0                          | 98.0 |

Tableau 17 : Maladies principales

| Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années) |        |        |      | VIH/ Sida                                                |                                            | Paludisme<br>Cas rapportés                 | Tuberculose<br>Cas<br>révélés | Cas de<br>rougeole | Couverture de<br>vaccination (%) |      |
|---------------------------------------------------------|--------|--------|------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------|--------------------|----------------------------------|------|
| Total                                                   | Hommes | Femmes | 2007 | Personnes<br>atteintes<br>du VIH /<br>Sida<br>(milliers) | Prévalence<br>chez l'adulte<br>(%)<br>2007 | Orphelins<br>du<br>VIH/ Sida<br>(milliers) |                               |                    | MCV                              | DTP3 |
|                                                         |        |        |      |                                                          |                                            | Année de<br>l'enquête                      | 2007                          | 2007               |                                  | 2008 |
| Madagascar                                              | 52.0   | 51.0   | 53.0 | 14.0                                                     | 0.1                                        | <1                                         | 15344                         | 0                  | 81.0                             | 82.0 |
| Malawi                                                  | 44.0   | 43.0   | 44.0 | 930.0                                                    | 11.9                                       | 68.0                                       | 7608                          | 143                | 88.0                             | 91.0 |
| Mali                                                    | 42.0   | 41.0   | 43.0 | 100.0                                                    | 1.5                                        | 5.8                                        | 3894                          | 2                  | 68.0                             | 68.0 |
| Maroc                                                   | 62.0   | 61.0   | 63.0 | 21.0                                                     | 0.1                                        | 1.0                                        | 11937                         | 2248               | 96.0                             | 99.0 |
| Maurice                                                 | 63.0   | 61.0   | 65.0 | 13.0                                                     | 1.7                                        | ...                                        | 86                            | 13                 | 98.0                             | 99.0 |
| Mauritanie                                              | 51.0   | 49.0   | 52.0 | 14.0                                                     | 0.8                                        | 1.0                                        | 1714                          | 11                 | 65.0                             | 74.0 |
| Mozambique                                              | 42.0   | 42.0   | 42.0 | 1500.0                                                   | 12.5                                       | 81.0                                       | 18214                         | 267                | 77.0                             | 72.0 |
| Namibie                                                 | 52.0   | 52.0   | 53.0 | 200.0                                                    | 15.3                                       | 5.1                                        | 5091                          | 21                 | 73.0                             | 83.0 |
| Niger                                                   | 44.0   | 44.0   | 45.0 | 60.0                                                     | 0.8                                        | 4.0                                        | 5773                          | 282                | 80.0                             | 66.0 |
| Nigeria                                                 | 42.0   | 42.0   | 42.0 | 2600.0                                                   | 3.1                                        | 170.0                                      | 44016                         | 2613               | 62.0                             | 54.0 |
| Ouganda                                                 | 45.0   | 45.0   | 45.0 | 940.0                                                    | 5.4                                        | 77.0                                       | 21303                         | 3776               | 68.0                             | 64.0 |
| Rép. centrafricaine                                     | 42.0   | 43.0   | 42.0 | 160.0                                                    | 6.3                                        | 11.0                                       | ...                           | 49                 | 62.0                             | 54.0 |
| Rwanda                                                  | 43.0   | 43.0   | 44.0 | 150.0                                                    | 2.8                                        | 7.8                                        | 4053                          | 26                 | 92.0                             | 97.0 |
| São Tomé-et-Principe                                    | 53.0   | 52.0   | 54.0 | ...                                                      | ...                                        | ...                                        | 58                            | 0                  | 93.0                             | 99.0 |
| Sénégal                                                 | 51.0   | 50.0   | 52.0 | 67.0                                                     | 1.0                                        | 1.8                                        | 7108                          | 9                  | 77.0                             | 88.0 |
| Seychelles                                              | 63.0   | 60.0   | 65.0 | ...                                                      | ...                                        | ...                                        | ...                           | 1                  | 99.0                             | 99.0 |
| Sierra Leone                                            | 35.0   | 34.0   | 37.0 | 55.0                                                     | 1.7                                        | 3.3                                        | 5347                          | 0                  | 60.0                             | 60.0 |
| Somalie                                                 | 45.0   | 44.0   | 46.0 | 24.0                                                     | 0.5                                        | 1.6                                        | 6130                          | 1149               | 24.0                             | 31.0 |
| Soudan                                                  | 50.0   | 50.0   | 50.0 | 320.0                                                    | 1.4                                        | 25.0                                       | 12627                         | 327                | 79.0                             | 86.0 |
| Swaziland                                               | 42.0   | 42.0   | 42.0 | 190.0                                                    | 26.1                                       | 10.0                                       | 2764                          | 0                  | 95.0                             | 95.0 |
| Tanzanie                                                | 51.0   | 49.0   | 52.0 | 1400.0                                                   | 6.2                                        | 96.0                                       | 24520                         | 7726               | 88.0                             | 84.0 |
| Tchad                                                   | 40.0   | 40.0   | 40.0 | 200.0                                                    | 3.5                                        | 14.0                                       | 2513                          | 441                | 23.0                             | 20.0 |
| Togo                                                    | 66.0   | 65.0   | 67.0 | 130.0                                                    | 3.3                                        | 9.1                                        | 1796                          | 8                  | 77.0                             | 89.0 |
| Tunisie                                                 | 42.0   | 41.0   | 44.0 | 3.7                                                      | 0.1                                        | <0.2                                       | 941                           | 4                  | 98.0                             | 99.0 |
| Zambie                                                  | 40.0   | 39.0   | 40.0 | 1100.0                                                   | 15.2                                       | 56.0                                       | 13378                         | 535                | 85.0                             | 80.0 |
| Zimbabwe                                                | 39.0   | 40.0   | 38.0 | 1300.0                                                   | 15.3                                       | 140.0                                      | 10583                         | 242                | 66.0                             | 62.0 |
| Afrique                                                 | 44.6   | 43.8   | 45.3 | 21085.1                                                  | 4.5                                        | 1390.0                                     | 561149                        | 81903              | 74.0                             | 74.0 |

Note : DTP: Diphtérie, tétanos et coqueluche. MCV : Vaccin de la rougeole.

Source : ONU Sida et OMS, Mises à jour des rapports-pays, Mars, 2008; cas rapportés de paludisme : OMS, Roll Back Malaria (RBM) database, Mars 2009  
Cas révélés de tuberculose : OMS, 2009, Global Tuberculosis Database; Couverture de vaccination et cas de rougeole : WHOSIS, Mars 2009.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/1873357732315>



Tableau 18 : Indicateurs d'éducation de base

|                    | Taux estimé d'alphabétisme de la population des plus de 15 ans, 2005-2008(%) |        |        | Taux estimé d'alphabétisme des jeunes, 2005-2008 (%) (personnes entre 15 et 24 ans) |        |        | Dépenses publiques d'éducation 2002-2008 (% du PIB) |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|-----------------------------------------------------|
|                    | Total                                                                        | Hommes | Femmes | Total                                                                               | Hommes | Femmes |                                                     |
| Afrique du Sud     | 12                                                                           | 11     | 13     | 7.5                                                                                 | 7.5    | 7.5    | 5.1                                                 |
| Algérie            | 25                                                                           | 16     | 34     | 8.0                                                                                 | 4.8    | 9.4    | ...                                                 |
| Angola             | ...                                                                          | ...    | ...    | ...                                                                                 | ...    | ...    | 2.6                                                 |
| Bénin              | 59                                                                           | 47     | 72     | 41.0                                                                                | 23.9   | 57.9   | 3.6                                                 |
| Botswana           | 17                                                                           | 17     | 17     | 9.6                                                                                 | 13.1   | 6.1    | 8.1                                                 |
| Burkina Faso       | 71                                                                           | 63     | 78     | 59.7                                                                                | 49.0   | 70.7   | 3.7                                                 |
| Burundi            | ...                                                                          | ...    | ...    | 30.6                                                                                | 30.8   | 30.3   | 5.1                                                 |
| Cameroon           | ...                                                                          | ...    | ...    | 7.2                                                                                 | 6.2    | 8.3    | 3.9                                                 |
| Cap-Vert           | 16                                                                           | 11     | 21     | 9.3                                                                                 | 7.0    | 11.6   | 5.7                                                 |
| Comores            | 25                                                                           | 20     | 30     | 40.5                                                                                | 33.9   | 47.2   | 3.8                                                 |
| Congo, Rép.        | ...                                                                          | ...    | ...    | 1.5                                                                                 | 1.1    | 2.0    | 1.8                                                 |
| Congo, Rép. Dém.   | ...                                                                          | ...    | ...    | 13.6                                                                                | 8.7    | 18.5   | ...                                                 |
| Côte d'Ivoire      | ...                                                                          | ...    | ...    | 33.7                                                                                | 26.0   | 41.3   | 4.6                                                 |
| Djibouti           | ...                                                                          | ...    | ...    | 12.1                                                                                | 9.0    | 15.1   | 8.7                                                 |
| Égypte             | 34                                                                           | 25     | 42     | 26.5                                                                                | 21.2   | 32.1   | 3.7                                                 |
| Érythrée           | 36                                                                           | 24     | 47     | 25.5                                                                                | 16.7   | 34.4   | 2.0                                                 |
| Éthiopie           | 64                                                                           | 50     | 77     | 39.0                                                                                | 34.2   | 43.7   | 5.5                                                 |
| Gabon              | 14                                                                           | 10     | 18     | ...                                                                                 | ...    | ...    | 3.8                                                 |
| Gambie             | ...                                                                          | ...    | ...    | 35.6                                                                                | 28.2   | 42.9   | 2.0                                                 |
| Ghana              | 35                                                                           | 28     | 42     | 6.2                                                                                 | 4.8    | 7.6    | 5.4                                                 |
| Guinée             | ...                                                                          | ...    | ...    | ...                                                                                 | ...    | ...    | 1.7                                                 |
| Guinée-Bissau      | ...                                                                          | ...    | ...    | 35.0                                                                                | 22.9   | 47.1   | 5.2                                                 |
| Guinée équatoriale | ...                                                                          | ...    | ...    | 1.9                                                                                 | 1.0    | 2.9    | 0.6                                                 |
| Kenya              | ...                                                                          | ...    | ...    | 3.3                                                                                 | 3.0    | 3.6    | 7.0                                                 |
| Lesotho            | ...                                                                          | ...    | ...    | 8.0                                                                                 | 14.9   | 1.0    | 12.4                                                |
| Liberia            | 44                                                                           | 40     | 49     | 26.0                                                                                | 11.6   | 40.3   | ...                                                 |
| Libye              | 13                                                                           | 6      | 22     | 2.3                                                                                 | 0.2    | 4.5    | 2.7                                                 |

Tableau 18 : Indicateurs d'éducation de base

|                      | Taux estimé d'analphabétisme de la population des plus de 15 ans, 2005-2008(%) |        |        | Taux estimé d'analphabétisme des jeunes, 2005-2008 (%) (personnes entre 15 et 24 ans) |        |        | Dépenses publiques d'éducation 2002-2008 (% du PIB) |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|-----------------------------------------------------|
|                      | Total                                                                          | Hommes | Femmes | Total                                                                                 | Hommes | Femmes |                                                     |
| Madagascar           | ...                                                                            | ...    | ...    | 16.6                                                                                  | 14.0   | 19.3   | 2.9                                                 |
| Malawi               | 28                                                                             | 21     | 35     | 25.5                                                                                  | 16.8   | 34.3   | 4.2                                                 |
| Mali                 | 74                                                                             | 65     | 82     | 59.2                                                                                  | 48.2   | 70.2   | 4.6                                                 |
| Maroc                | 44                                                                             | 31     | 57     | 27.2                                                                                  | 20.5   | 34.0   | 5.5                                                 |
| Maurice              | 13                                                                             | 10     | 15     | 5.1                                                                                   | 5.8    | 4.3    | 3.9                                                 |
| Mauritanie           | 44                                                                             | 37     | 52     | 49.3                                                                                  | 42.1   | 56.5   | 2.9                                                 |
| Mozambique           | 56                                                                             | 43     | 67     | 33.7                                                                                  | 21.2   | 46.2   | 5.0                                                 |
| Namibie              | 12                                                                             | 11     | 13     | 6.8                                                                                   | 8.4    | 5.1    | 6.4                                                 |
| Niger                | 71                                                                             | 57     | 85     | 73.3                                                                                  | 63.5   | 83.1   | 3.3                                                 |
| Nigeria              | 28                                                                             | 20     | 36     | 8.9                                                                                   | 7.6    | 10.3   | ...                                                 |
| Ouganda              | 26                                                                             | 18     | 34     | 17.7                                                                                  | 12.3   | 23.0   | 3.8                                                 |
| Rép. centrafricaine  | 0                                                                              | ...    | ...    | 26.0                                                                                  | 19.8   | 32.0   | 1.3                                                 |
| Rwanda               | ...                                                                            | ...    | ...    | 12.8                                                                                  | 12.1   | 13.4   | 4.1                                                 |
| São Tomé-et-Principe | 12                                                                             | 7      | 17     | ...                                                                                   | ...    | ...    | ...                                                 |
| Sénégal              | 58                                                                             | 48     | 67     | 43.8                                                                                  | 35.9   | 51.7   | 4.8                                                 |
| Seychelles           | ...                                                                            | ...    | ...    | ...                                                                                   | ...    | ...    | 5.0                                                 |
| Sierra Leone         | 62                                                                             | 50     | 73     | ...                                                                                   | ...    | ...    | 3.8                                                 |
| Somalie              | ...                                                                            | ...    | ...    | ...                                                                                   | ...    | ...    | ...                                                 |
| Soudan               | ...                                                                            | ...    | ...    | 18.1                                                                                  | 14.5   | 21.8   | ...                                                 |
| Swaziland            | 16                                                                             | 16     | 16     | 7.5                                                                                   | 8.4    | 6.7    | 8.3                                                 |
| Tanzanie             | 28                                                                             | 21     | 34     | 6.9                                                                                   | 5.4    | 8.4    | ...                                                 |
| Tchad                | 68                                                                             | 57     | 79     | 25.6                                                                                  | 20.8   | 30.3   | 1.9                                                 |
| Togo                 | ...                                                                            | ...    | ...    | 19.6                                                                                  | 10.0   | 29.1   | 3.8                                                 |
| Tunisie              | 22                                                                             | 14     | 31     | 4.3                                                                                   | 1.4    | 7.3    | 7.1                                                 |
| Zambie               | 29                                                                             | 19     | 39     | 9.4                                                                                   | 7.6    | 11.2   | 1.4                                                 |
| Zimbabwe             | 9                                                                              | 6      | 12     | 1.8                                                                                   | 0.7    | 2.9    | 4.6                                                 |
| Afrique              | ...                                                                            | ...    | ...    | 20.2                                                                                  | 16.1   | 24.2   | 4.5                                                 |

Source : Sources nationales et base de données de l'Institut de Statistiques de l'UNESCO.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873366403410>



Tableau 19 : Scolarisation

|                    | Taux de scolarisation dans le primaire,<br>Unesco 2006-09 |         |        |       |         | Taux de scolarisation dans le secondaire<br>Unesco, 2006-09 |                                      |      |      |       | Ratio de scolarisation en pro-<br>grammes d'enseignement profes-<br>sionnels et techniques dans les cycles<br>secondaires<br>2006-08* (%) |      |      |
|--------------------|-----------------------------------------------------------|---------|--------|-------|---------|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------|------|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|
|                    | Brut                                                      |         | Net    |       |         | Ratio<br>élèves /<br>Profes-<br>seurs                       | Ratio<br>élèves/<br>Profes-<br>seurs |      |      |       | Total cycle<br>seondaire                                                                                                                  |      |      |
|                    | Total                                                     | Garçons | Filles | Total | Garçons | Filles                                                      |                                      |      |      |       |                                                                                                                                           |      |      |
| Afrique du Sud     | 104.5                                                     | 106.5   | 102.6  | 87.5  | 87.4    | 87.6                                                        | 31.0                                 | 95.1 | 92.9 | 97.2  | 29.0                                                                                                                                      | ...  | ...  |
| Algérie            | 107.5                                                     | 110.8   | 104.1  | 94.9  | 95.5    | 94.2                                                        | 23.2                                 | 83.2 | 80.3 | 86.3  | 20.8                                                                                                                                      | ...  | ...  |
| Angola             | 193.8                                                     | 200.9   | 186.8  | 36.9  | 60.0    | 25.4                                                        | ...                                  | ...  | ...  | ...   | ...                                                                                                                                       | ...  | ...  |
| Bénin              | 116.6                                                     | 124.8   | 108.1  | 92.8  | 98.9    | 86.5                                                        | 44.6                                 | 36.3 | 41.3 | 26.1  | 23.9                                                                                                                                      | ...  | ...  |
| Botswana           | 109.7                                                     | 110.9   | 108.5  | 86.2  | 85.4    | 87.1                                                        | 25.4                                 | 80.2 | 78.0 | 82.4  | 14.0                                                                                                                                      | 6.1  | 19.1 |
| Burkina Faso       | 73.4                                                      | 78.6    | 68.1   | 60.1  | 64.4    | 55.7                                                        | 48.9                                 | 18.4 | 21.1 | 15.7  | 30.3                                                                                                                                      | 6.0  | 23.8 |
| Burundi            | 135.6                                                     | 139.1   | 132.1  | 99.4  | 99.9    | 98.8                                                        | 53.7                                 | 17.7 | 20.9 | 14.4  | 32.2                                                                                                                                      | 5.2  | 19.0 |
| Cameroun           | 110.9                                                     | 119.3   | 102.4  | 88.0  | 94.0    | 82.0                                                        | 46.0                                 | 37.3 | 41.5 | 33.0  | 16.2                                                                                                                                      | 19.1 | 17.7 |
| Cap-Vert           | 101.3                                                     | 104.5   | 98.1   | 84.4  | 85.2    | 83.7                                                        | 24.4                                 | 82.8 | 78.8 | 86.8  | 18.2                                                                                                                                      | ...  | ...  |
| Comores            | 122.0                                                     | 129.0   | 114.0  | 56.0  | 59.5    | 50.0                                                        | 35.0                                 | 45.8 | 52.1 | 30.2  | 13.8                                                                                                                                      | ...  | ...  |
| Congo, Rép.        | 114.0                                                     | 117.7   | 110.1  | 77.3  | 79.2    | 75.3                                                        | 51.8                                 | 42.9 | 46.7 | 39.1  | 34.3                                                                                                                                      | ...  | ...  |
| Congo, Rép. Dém.   | 90.4                                                      | 98.6    | 82.2   | 61.0  | 62.5    | 59.4                                                        | 39.0                                 | 34.8 | 44.8 | 24.7  | 16.6                                                                                                                                      | 19.2 | 34.1 |
| Côte d'Ivoire      | 74.5                                                      | 83.0    | 65.9   | 55.1  | 58.6    | 51.3                                                        | 41.9                                 | ...  | ...  | ...   | 29.4                                                                                                                                      | ...  | ...  |
| Djibouti           | 55.5                                                      | 58.9    | 52.0   | 45.3  | 47.8    | 42.7                                                        | 34.0                                 | 29.5 | 34.7 | 24.2  | 34.3                                                                                                                                      | 5.4  | 15.9 |
| Égypte             | 99.7                                                      | 102.1   | 97.1   | 93.6  | 95.5    | 91.7                                                        | 27.1                                 | 86.2 | 89.5 | 82.6  | 16.6                                                                                                                                      | ...  | ...  |
| Érythrée           | 56.9                                                      | 62.1    | 51.7   | 42.7  | 45.4    | 39.9                                                        | 47.9                                 | 34.1 | 40.0 | 28.2  | 49.3                                                                                                                                      | 0.7  | 1.9  |
| Éthiopie           | 97.8                                                      | 103.2   | 92.3   | 78.2  | 81.0    | 75.4                                                        | 59.3                                 | 33.4 | 38.8 | 28.1  | 46.2                                                                                                                                      | 6.2  | 54.2 |
| Gabon              | 139.8                                                     | 139.1   | 140.6  | 92.4  | 91.9    | 93.0                                                        | ...                                  | ...  | ...  | ...   | ...                                                                                                                                       | ...  | ...  |
| Gambie             | 86.2                                                      | 83.9    | 88.6   | 68.7  | 66.5    | 71.0                                                        | 34.4                                 | 51.2 | 52.7 | 49.6  | 24.1                                                                                                                                      | ...  | ...  |
| Ghana              | 101.8                                                     | 102.3   | 101.3  | 73.9  | 73.4    | 74.4                                                        | 31.1                                 | 54.1 | 57.2 | 50.9  | 17.1                                                                                                                                      | 4.0  | 13.5 |
| Guinée             | 89.9                                                      | 96.9    | 82.6   | 71.3  | 76.3    | 66.2                                                        | 44.1                                 | 35.8 | 44.9 | 26.4  | 33.3                                                                                                                                      | 2.1  | 6.9  |
| Guinée-Bissau      | 69.7                                                      | 83.5    | 55.9   | 45.0  | 53.0    | 37.0                                                        | ...                                  | ...  | ...  | ...   | ...                                                                                                                                       | 1.8  | ...  |
| Guinée équatoriale | 98.7                                                      | 101.2   | 96.2   | 53.3  | 54.0    | 52.7                                                        | 27.6                                 | ...  | ...  | ...   | ...                                                                                                                                       | ...  | ...  |
| Kenya              | 111.5                                                     | 112.7   | 110.3  | 81.5  | 81.0    | 82.0                                                        | 46.5                                 | 58.3 | 60.9 | 55.8  | 29.9                                                                                                                                      | 1.0  | 2.1  |
| Lesotho            | 107.7                                                     | 108.2   | 107.1  | 72.7  | 71.2    | 74.3                                                        | 37.0                                 | 39.9 | 34.4 | 45.4  | 16.9                                                                                                                                      | 1.6  | 3.3  |
| Liberia            | 90.6                                                      | 95.6    | 85.6   | 31.0  | 32.0    | 30.0                                                        | 23.9                                 | 31.6 | 36.1 | 27.2  | 12.4                                                                                                                                      | ...  | ...  |
| Libye              | 110.3                                                     | 113.0   | 107.5  | ...   | ...     | ...                                                         | ...                                  | 93.5 | 86.3 | 101.0 | 4.8                                                                                                                                       | ...  | ...  |

Tableau 19 : Scolarisation

| Taux de scolarisation dans le primaire,<br>Unesco 2006-2009 |         |        |       |         |        |                                       | Taux de scolarisation dans le secondaire<br>Unesco, 2006-2009 |         |        |                                      | Ratio de scolarisation en pro-<br>grammes d'enseignement profes-<br>sionnels et techniques dans les cycles<br>secondaires<br>2006-2008* (%) |                   |                   |  |
|-------------------------------------------------------------|---------|--------|-------|---------|--------|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------|--------|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|--|
| Brut                                                        |         |        | Net   |         |        | Ratio<br>élèves /<br>Profes-<br>seurs | Total                                                         | Garçons | Filles | Ratio<br>élèves/<br>Profes-<br>seurs | Total cycle<br>secondaire                                                                                                                   | Première<br>cycle | Deuxième<br>cycle |  |
| Total                                                       | Garçons | Filles | Total | Garçons | Filles |                                       |                                                               |         |        |                                      |                                                                                                                                             |                   |                   |  |
| Madagascar                                                  | 151.7   | 154.0  | 149.5 | 98.5    | 98.1   | 98.9                                  | 30.1                                                          | 30.9    | 29.2   | 26.7                                 | 3.5                                                                                                                                         | 0.9               | 14.5              |  |
| Malawi                                                      | 120.2   | 118.5  | 121.8 | 90.6    | 87.9   | 93.4                                  | 29.4                                                          | 31.8    | 27.0   | 27.8                                 | ...                                                                                                                                         | ...               | ...               |  |
| Mali                                                        | 91.3    | 99.8   | 82.7  | 72.0    | 78.0   | 65.0                                  | 34.8                                                          | 42.4    | 27.1   | 23.5                                 | 12.3                                                                                                                                        | ...               | 39.6              |  |
| Maroc                                                       | 106.9   | 112.2  | 101.5 | 89.5    | 91.5   | 87.3                                  | 55.8                                                          | 60.1    | 51.4   | 18.7                                 | 5.6                                                                                                                                         | 2.1               | 5.2               |  |
| Maurice                                                     | 99.4    | 99.7   | 99.1  | 93.1    | 92.8   | 93.5                                  | 87.6                                                          | 87.0    | 88.2   | 16.4                                 | ...                                                                                                                                         | 13.6              | ...               |  |
| Mauritanie                                                  | 102.3   | 99.4   | 105.3 | 79.7    | 77.4   | 82.1                                  | 24.5                                                          | 25.9    | 22.9   | 26.6                                 | 3.2                                                                                                                                         | 1.6               | 5.4               |  |
| Mozambique                                                  | 114.2   | 121.5  | 106.9 | 79.9    | 82.4   | 77.3                                  | 20.6                                                          | 23.5    | 17.6   | 32.8                                 | 5.8                                                                                                                                         | 5.5               | 7.4               |  |
| Namibie                                                     | 112.4   | 113.0  | 111.7 | 89.0    | 86.9   | 91.1                                  | 65.8                                                          | 60.7    | 70.9   | 24.5                                 | ...                                                                                                                                         | ...               | ...               |  |
| Niger                                                       | 57.8    | 64.7   | 50.6  | 49.5    | 55.4   | 43.2                                  | 11.0                                                          | 13.7    | 8.2    | 27.9                                 | 1.0                                                                                                                                         | 0.7               | 3.5               |  |
| Nigeria                                                     | 93.1    | 99.2   | 86.8  | 61.4    | 64.4   | 58.3                                  | 30.5                                                          | 34.3    | 26.5   | 28.4                                 | 4.3                                                                                                                                         | 4.1               | 4.5               |  |
| Ouganda                                                     | 117.2   | 116.7  | 117.7 | 95.5    | 94.0   | 96.9                                  | 22.9                                                          | 25.1    | 20.8   | 18.6                                 | 5.0                                                                                                                                         | 1.8               | 20.9              |  |
| Rép. centrafricaine                                         | 77.4    | 90.6   | 64.4  | 59.1    | 68.0   | 50.4                                  | ...                                                           | ...     | ...    | ...                                  | ...                                                                                                                                         | ...               | ...               |  |
| Rwanda                                                      | 150.9   | 149.8  | 152.0 | 95.9    | 94.7   | 97.0                                  | 21.9                                                          | 23.1    | 20.8   | 26.9                                 | 16.2                                                                                                                                        | ...               | 44.8              |  |
| São Tomé-et-<br>Principe                                    | 130.2   | 131.4  | 129.0 | 97.1    | 97.8   | 96.5                                  | 46.3                                                          | 44.7    | 47.9   | 21.7                                 | 1.6                                                                                                                                         | ...               | 10.9              |  |
| Sénégal                                                     | 83.5    | 82.5   | 84.5  | 72.9    | 72.1   | 73.8                                  | 30.6                                                          | 33.9    | 27.3   | 26.4                                 | 5.9                                                                                                                                         | 6.1               | 4.9               |  |
| Seychelles                                                  | 125.3   | 126.1  | 124.6 | 98.4    | 98.9   | 100.0                                 | 111.8                                                         | 105.3   | 119.1  | 13.3                                 | ...                                                                                                                                         | ...               | ...               |  |
| Sierra Leone                                                | 157.7   | 167.8  | 148.0 | 65.2    | 54.9   | 62.7                                  | 34.6                                                          | 41.8    | 27.7   | 23.9                                 | 4.9                                                                                                                                         | 1.2               | 16.0              |  |
| Somalie                                                     | 20.7    | 26.0   | 15.4  | 9.8     | 12.7   | 6.9                                   | ...                                                           | ...     | ...    | ...                                  | ...                                                                                                                                         | ...               | ...               |  |
| Soudan                                                      | 74.0    | 77.8   | 70.0  | 41.2    | 44.9   | 37.0                                  | 38.0                                                          | 40.3    | 35.5   | 22.2                                 | 1.9                                                                                                                                         | ...               | 4.5               |  |
| Swaziland                                                   | 107.9   | 111.9  | 103.8 | 82.8    | 81.9   | 83.7                                  | 53.3                                                          | 56.0    | 50.5   | 19.1                                 | ...                                                                                                                                         | ...               | ...               |  |
| Tanzanie                                                    | 110.2   | 111.0  | 109.3 | 99.3    | 99.6   | 99.1                                  | ...                                                           | ...     | ...    | ...                                  | ...                                                                                                                                         | ...               | ...               |  |
| Tchad                                                       | 75.5    | 89.0   | 61.9  | 60.0    | 70.9   | 49.5                                  | 19.0                                                          | 26.3    | 11.7   | 32.9                                 | 1.1                                                                                                                                         | 0.1               | 4.2               |  |
| Togo                                                        | 105.0   | 112.6  | 97.4  | 83.5    | 88.9   | 78.1                                  | 41.3                                                          | 54.1    | 28.5   | 35.5                                 | 7.8                                                                                                                                         | 1.4               | 25.0              |  |
| Tunisie                                                     | 107.6   | 109.0  | 106.1 | 97.7    | 97.3   | 98.2                                  | 90.2                                                          | 83.1    | 91.1   | 15.9                                 | 9.5                                                                                                                                         | 1.0               | 8.5               |  |
| Zambie                                                      | 119.1   | 120.4  | 117.9 | 95.2    | 94.6   | 95.8                                  | 51.8                                                          | 56.4    | 47.2   | 25.2                                 | 7.9                                                                                                                                         | ...               | 19.6              |  |
| Zimbabwe                                                    | 103.6   | 104.1  | 103.1 | 89.9    | 89.3   | 90.5                                  | 41.0                                                          | 42.6    | 39.4   | ...                                  | ...                                                                                                                                         | ...               | ...               |  |
| Afrique                                                     | 100.9   | 105.0  | 96.3  | 75.1    | 77.2   | 73.0                                  | 40.7                                                          | 48.2    | 40.8   | 22.0                                 | ...                                                                                                                                         | ...               | ...               |  |

Note : \* Dernières données disponibles.

Source : Sources nationales et base de données de l'Institut des statistiques de l'UNESCO, février 2010.



Tableau 20 : Emploi et remises\*

|                    | Année | Taux de chômage |        |        | Taux de participation (>15) | Taux d'inactivité (>15) |        |        | Remises des travailleurs (millions USD) |      |      |      |      |
|--------------------|-------|-----------------|--------|--------|-----------------------------|-------------------------|--------|--------|-----------------------------------------|------|------|------|------|
|                    |       | Total           | Hommes | Femmes |                             | Total                   | Hommes | Femmes | 2004                                    | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|                    |       |                 |        |        | 2008                        |                         |        |        |                                         |      |      |      |      |
| Afrique du Sud     | 2008  | 22.9            | 20.0   | 26.3   | 53.4                        | 72.5                    | 71.3   | 73.6   | 523                                     | 658  | 734  | 834  | 823  |
| Algérie            | 2007  | 13.8            | 12.9   | 18.4   | 57.1                        | 56.7                    | 43.9   | 69.9   | 2460                                    | 2060 | 1610 | 2120 | 2202 |
| Angola             | 2006  | 25.2            | ...    | ...    | 81.7                        | 24.0                    | 18.1   | 29.8   | ...                                     | ...  | ...  | ...  | 82   |
| Bénin              | ...   | ...             | ...    | ...    | 72.1                        | 40.6                    | 30.4   | 51.2   | 63                                      | 173  | 224  | 224  | 271  |
| Botswana           | 2006  | 17.6            | 15.3   | 19.9   | 55.8                        | 65.1                    | 64.1   | 66.2   | 93                                      | 125  | 117  | 141  | 148  |
| Burkina Faso       | 1998  | 2.4             | 2.3    | 2.6    | 83.9                        | 23.4                    | 19.3   | 27.7   | 50                                      | 50   | 50   | 50   | 50   |
| Burundi            | 1990  | 0.5             | 0.7    | 0.3    | 89.9                        | 18.9                    | 19.5   | 18.2   | 0                                       | 0    | 0    | 0    | 4    |
| Cameroun           | 2001  | 7.5             | 8.2    | 6.7    | 63.7                        | 58.6                    | 50.0   | 67.3   | 103                                     | 77   | 130  | 167  | 167  |
| Cap-Vert           | 2008  | 17.8            | 15.0   | 28.0   | 59.2                        | 57.7                    | 48.9   | 66.4   | 113                                     | 137  | 137  | 139  | 155  |
| Comores            | 1991  | 20.0            | 21.3   | 16.9   | 73.7                        | 46.3                    | 40.4   | 52.3   | 12                                      | 12   | 12   | 12   | 12   |
| Congo, Rép.        | ...   | ...             | ...    | ...    | 68.7                        | 49.3                    | 38.0   | 60.8   | 15                                      | 11   | 13   | 15   | 15   |
| Congo, Rép. Dém.   | ...   | ...             | ...    | ...    | 71.4                        | 31.3                    | 18.8   | 43.9   | ...                                     | ...  | ...  | ...  | ...  |
| Côte d'Ivoire      | 1998  | 4.1             | ...    | ...    | 62.9                        | 52.4                    | 33.0   | 71.8   | 159                                     | 163  | 167  | 185  | 195  |
| Djibouti           | 1991  | 43.5            | 41.9   | 46.7   | 67.0                        | 52.5                    | 46.4   | 58.7   | 25                                      | 26   | 28   | 29   | 30   |
| Égypte             | 2008  | 8.7             | 5.9    | 19.3   | 47.3                        | 68.4                    | 60.3   | 76.7   | 3341                                    | 5017 | 5330 | 7656 | 8694 |
| Érythrée           | ...   | ...             | ...    | ...    | 70.0                        | 40.5                    | 28.6   | 52.2   | ...                                     | ...  | ...  | ...  | ...  |
| Éthiopie           | 2006  | 16.7            | 11.5   | 22.1   | 85.2                        | 20.4                    | 17.6   | 23.2   | 134                                     | 174  | 172  | 358  | 387  |
| Gabon              | 1993  | 18.0            | 19.3   | 16.4   | 70.2                        | 48.4                    | 43.2   | 53.7   | 7                                       | 11   | 11   | 11   | 11   |
| Gambie             | ...   | ...             | ...    | ...    | 76.7                        | 39.6                    | 39.0   | 40.2   | 62                                      | 57   | 64   | 47   | 64   |
| Ghana              | 1999  | 10.1            | 9.4    | 10.1   | 72.5                        | 52.3                    | 54.3   | 50.2   | 82                                      | 99   | 105  | 117  | 128  |
| Guinée             | 1994  | 3.09            | 4.6    | 1.7    | 83.8                        | 24.3                    | 21.8   | 26.9   | 42                                      | 42   | 42   | 151  | 72   |
| Guinée-Bissau      | ...   | ...             | ...    | ...    | 71.5                        | 30.0                    | 17.1   | 42.8   | 28                                      | 28   | 28   | 29   | 30   |
| Guinée équatoriale | 1983  | 24.2            | 27.4   | 18.5   | 67.0                        | 31.8                    | 11.3   | 52.1   | ...                                     | ...  | ...  | ...  | ...  |
| Kenya              | 1999  | 9.8             | 0.0    | 0.0    | 80.6                        | 29.9                    | 24.9   | 34.9   | 620                                     | 805  | 1128 | 1588 | 1692 |
| Lesotho            | 1999  | 27.3            | 21.5   | 33.1   | 70.8                        | 41.8                    | 38.3   | 45.1   | 355                                     | 327  | 361  | 443  | 443  |
| Liberia            | 2007  | 5.6             | 6.8    | 4.2    | 69.8                        | 40.6                    | 33.9   | 47.2   | 60                                      | 32   | 79   | 62   | 61   |
| Libye              | 2007  | 13.5            | ...    | ...    | 52.6                        | 65.8                    | 49.4   | 82.9   | 10                                      | 15   | 16   | 16   | 16   |

Tableau 20 : Emploi et remises\*

|                      | Année | Taux de chômage |        |        | Taux de participation<br>(>15) | Taux d'inactivité<br>(>15) |        |        | Remises des travailleurs (millions USD) |       |       |       |       |
|----------------------|-------|-----------------|--------|--------|--------------------------------|----------------------------|--------|--------|-----------------------------------------|-------|-------|-------|-------|
|                      |       | Total           | Hommes | Femmes |                                | Total                      | Hommes | Femmes | 2004                                    | 2005  | 2006  | 2007  | 2008  |
|                      |       |                 |        |        | 2008                           |                            |        |        |                                         |       |       |       |       |
| Madagascar           | 2005  | 2.8             | 2.0    | 3.6    | 85.5                           | 27.7                       | 26.8   | 28.6   | 12                                      | 11    | 11    | 11    | 11    |
| Malawi               | 2004  | 7.8             | 5.4    | 10.0   | 78.3                           | 43.9                       | 48.2   | 39.6   | 1                                       | 1     | 1     | 1     | 1     |
| Mali                 | 2004  | 8.8             | 7.2    | 10.9   | 51.5                           | 61.7                       | 54.4   | 68.9   | 156                                     | 177   | 212   | 344   | 344   |
| Maroc                | 2008  | 9.6             | 9.6    | 9.8    | 51.1                           | 58.9                       | 39.1   | 78.6   | 4221                                    | 4590  | 5451  | 6730  | 6891  |
| Maurice              | 2008  | 7.3             | 4.1    | 12.8   | 58.0                           | 52.9                       | 47.1   | 58.7   | 215                                     | 215   | 215   | 215   | 215   |
| Mauritanie           | 2004  | 33.0            | 25.2   | ...    | 70.3                           | 48.8                       | 43.5   | 54.5   | 2                                       | 2     | 2     | 2     | 2     |
| Mozambique           | 1997  | 2.2             | 3.4    | 1.3    | 83.0                           | 27.3                       | 37.7   | 17.0   | 58                                      | 57    | 80    | 99    | 116   |
| Namibie              | 2004  | 21.9            | 19.3   | 25.0   | 54.9                           | 75.5                       | 75.2   | 75.8   | 15                                      | 18    | 17    | 16    | 16    |
| Niger                | 2001  | 1.5             | 1.7    | 0.9    | 63.0                           | 45.2                       | 23.8   | 64.8   | 60                                      | 66    | 78    | 79    | 79    |
| Nigeria              | 1986  | 3.9             | 3.7    | 4.4    | 54.9                           | 73.1                       | 65.3   | 81.1   | 2273                                    | 3329  | 5435  | 9221  | 9980  |
| Ouganda              | 2003  | 3.2             | 2.5    | 3.9    | 85.7                           | 19.7                       | 16.8   | 22.6   | 311                                     | 322   | 411   | 452   | 489   |
| Rép. centrafricaine  | ...   | ...             | ...    | ...    | 77.3                           | 35.6                       | 27.2   | 43.7   | ...                                     | ...   | ...   | ...   | ...   |
| Rwanda               | 1996  | 0.6             | 0.9    | 0.4    | 80.8                           | 35.4                       | 37.3   | 33.5   | 10                                      | 21    | 21    | 51    | 51    |
| São Tomé-et-Principe | 2006  | 16.7            | 11.0   | 24.5   | 56.4                           | 66.6                       | 56.2   | 77.2   | 1                                       | 2     | 2     | 2     | 2     |
| Sénégal              | 2006  | 11.1            | 7.9    | 13.6   | 74.2                           | 37.6                       | 23.8   | 51.4   | 633                                     | 789   | 925   | 1192  | 1288  |
| Seychelles           | 2005  | 5.5             | 6.1    | 4.9    | ...                            | ...                        | ...    | ...    | 7                                       | 12    | 14    | 11    | 12    |
| Sierra Leone         | 2004  | 2.8             | 3.1    | 2.5    | 67.1                           | 55.7                       | 61.4   | 50.3   | 25                                      | 2     | 50    | 148   | 150   |
| Somalie              | ...   | ...             | ...    | ...    | 70.9                           | 35.8                       | 23.5   | 48.1   | ...                                     | ...   | ...   | ...   | ...   |
| Soudan               | ...   | ...             | 0.0    | 0.0    | 51.5                           | 70.5                       | 65.0   | 76.2   | 1403                                    | 1016  | 1179  | 1769  | 3100  |
| Swaziland            | 1997  | 22.5            | 20.0   | 26.0   | 64.4                           | 56.2                       | 57.0   | 55.4   | 83                                      | 95    | 99    | 100   | 100   |
| Tanzanie             | 2006  | 4.3             | 2.8    | 5.8    | 88.3                           | 18.0                       | 18.2   | 17.8   | 11                                      | 18    | 15    | 14    | 19    |
| Tchad                | 1993  | 0.69            | 1.1    | 0.3    | 74.1                           | 44.4                       | 48.6   | 40.3   | ...                                     | ...   | ...   | ...   | ...   |
| Togo                 | ...   | ...             | ...    | ...    | 68.9                           | 41.5                       | 28.4   | 54.4   | 179                                     | 193   | 232   | 284   | 284   |
| Tunisie              | 2005  | 14.2            | 13.1   | 17.3   | 47.6                           | 67.7                       | 57.8   | 78.1   | 1432                                    | 1393  | 1510  | 1716  | 1870  |
| Zambie               | 2000  | 12.9            | 14.1   | 11.3   | 70.4                           | 40.3                       | 31.2   | 49.5   | 48                                      | 53    | 58    | 59    | 68    |
| Zimbabwe             | 2004  | 4.2             | 4.2    | 4.1    | 67.8                           | 44.9                       | 37.9   | 51.7   | ...                                     | ...   | ...   | ...   | ...   |
| Afrique              | ...   | ...             | ...    | ...    | ...                            | ...                        | ...    | ...    | 19509                                   | 22479 | 26575 | 36913 | 40842 |

Note : \*Voir note méthodologique.

Source : Emploi: OIT, base de donnée KILM; sources nationales.

Remises des travailleurs: GDF, Base de données en ligne; Banque mondiale, (Mars 2009).



Tableau 21 : Indice de perception de la corruption

|                    | 2003   |                        | 2004   |                        | 2005   |                        | 2006   |                        | 2007   |                        | 2008   |                        | 2009   |                        |
|--------------------|--------|------------------------|--------|------------------------|--------|------------------------|--------|------------------------|--------|------------------------|--------|------------------------|--------|------------------------|
|                    | Indice | Rang du pays (sur 133) | Indice | Rang du pays (sur 145) | Indice | Rang du pays (sur 158) | Indice | Rang du pays (sur 163) | Indice | Rang du pays (sur 179) | Indice | Rang du pays (sur 180) | Indice | Rang du pays (sur 180) |
| Afrique du Sud     | 4.4    | 48                     | 4.6    | 44                     | 4.5    | 46                     | 4.6    | 51                     | 5.1    | 43                     | 4.9    | 54                     | 4.7    | 55                     |
| Algérie            | 2.6    | 88                     | 2.7    | 97                     | 2.8    | 97                     | 3.1    | 84                     | 3      | 99                     | 3.2    | 92                     | 2.8    | 111                    |
| Angola             | 1.8    | 124                    | 2      | 133                    | 2      | 151                    | 2.2    | 142                    | 2.2    | 147                    | 1.9    | 158                    | 1.9    | 162                    |
| Bénin              | ...    | ...                    | 3.2    | 77                     | 2.9    | 88                     | 2.5    | 121                    | 2.7    | 118                    | 3.1    | 96                     | 2.9    | 106                    |
| Botswana           | 5.7    | 30                     | 6      | 31                     | 5.9    | 32                     | 5.6    | 37                     | 5.4    | 38                     | 5.8    | 36                     | 5.6    | 37                     |
| Burkina Faso       | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 3.4    | 70                     | 3.2    | 79                     | 2.9    | 105                    | 3.5    | 80                     | 3.6    | 79                     |
| Burundi            | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 2.3    | 130                    | 2.4    | 130                    | 2.5    | 131                    | 1.9    | 158                    | 1.8    | 168                    |
| Cameroun           | 1.8    | 124                    | 2.1    | 129                    | 2.2    | 137                    | 2.3    | 138                    | 2.4    | 138                    | 2.3    | 141                    | 2.2    | 146                    |
| Cap-Vert           | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 4.9    | 49                     | 5.1    | 47                     | 5.1    | 46                     |
| Comores            | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 2.6    | 123                    | 2.5    | 134                    | 2.3    | 143                    |
| Congo, Rép.        | 2.2    | 113                    | 2.3    | 114                    | 2.3    | 130                    | 2.2    | 142                    | 2.1    | 150                    | 1.9    | 158                    | 1.9    | 162                    |
| Congo, Rép. Dém.   | ...    | ...                    | 2      | 133                    | 2.1    | 144                    | 2      | 156                    | 1.9    | 168                    | 1.7    | 171                    | 1.9    | 162                    |
| Côte d'Ivoire      | 2.1    | 118                    | 2      | 133                    | 1.9    | 152                    | 2.1    | 151                    | 2.1    | 150                    | 2      | 151                    | 2.1    | 154                    |
| Djibouti           | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 2.9    | 105                    | 3      | 102                    | 2.8    | 111                    |
| Égypte             | 3.3    | 70                     | 3.2    | 77                     | 3.4    | 70                     | 3.3    | 70                     | 2.9    | 105                    | 2.8    | 115                    | 2.8    | 111                    |
| Érythrée           | ...    | ...                    | 2.6    | 102                    | 2.6    | 107                    | 2.9    | 93                     | 2.8    | 111                    | 2.6    | 126                    | 2.6    | 126                    |
| Éthiopie           | 2.5    | 92                     | 2.3    | 114                    | 2.2    | 137                    | 2.4    | 130                    | 2.4    | 138                    | 2.6    | 126                    | 2.7    | 120                    |
| Gabon              | ...    | ...                    | 3.3    | 74                     | 2.9    | 88                     | 3      | 90                     | 3.3    | 84                     | 3.1    | 96                     | 2.9    | 106                    |
| Gambie             | 2.5    | 92                     | 2.8    | 90                     | 2.7    | 103                    | 2.5    | 121                    | 2.3    | 143                    | 1.9    | 158                    | 2.9    | 106                    |
| Ghana              | 3.3    | 70                     | 3.6    | 64                     | 3.5    | 65                     | 3.3    | 70                     | 3.7    | 69                     | 3.9    | 67                     | 3.9    | 69                     |
| Guinée             | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 1.9    | 160                    | 1.9    | 168                    | 1.6    | 173                    | 1.8    | 168                    |
| Guinée-Bissau      | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 2.2    | 147                    | 1.9    | 158                    | 1.9    | 162                    |
| Guinée équatoriale | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 1.9    | 152                    | 2.1    | 151                    | 1.9    | 168                    | 1.7    | 171                    | 1.8    | 168                    |
| Kenya              | 1.9    | 122                    | 2.1    | 129                    | 2.1    | 144                    | 2.2    | 142                    | 2.1    | 150                    | 2.1    | 147                    | 2.2    | 146                    |
| Lesotho            | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 3.4    | 70                     | 3.2    | 79                     | 3.3    | 84                     | 3.2    | 92                     | 3.3    | 89                     |
| Liberia            | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 2.2    | 137                    | ...    | ...                    | 2.1    | 150                    | 2.4    | 138                    | 3.1    | 97                     |
| Libye              | 2.1    | 118                    | 2.5    | 108                    | 2.5    | 117                    | 2.7    | 105                    | 2.5    | 131                    | 2.6    | 126                    | 2.5    | 130                    |

Tableau 21 : Indice de perception de la corruption

|                      | 2003   |                        | 2004   |                        | 2005   |                        | 2006   |                        | 2007   |                        | 2008   |                        | 2009   |                        |
|----------------------|--------|------------------------|--------|------------------------|--------|------------------------|--------|------------------------|--------|------------------------|--------|------------------------|--------|------------------------|
|                      | Indice | Rang du pays (sur 133) | Indice | Rang du pays (sur 145) | Indice | Rang du pays (sur 158) | Indice | Rang du pays (sur 163) | Indice | Rang du pays (sur 179) | Indice | Rang du pays (sur 180) | Indice | Rang du pays (sur 180) |
| Madagascar           | 2.6    | 88                     | 3.1    | 82                     | 2.8    | 97                     | 3.1    | 84                     | 3.2    | 94                     | 3.4    | 85                     | 3      | 99                     |
| Malawi               | 2.8    | 83                     | 2.8    | 90                     | 2.8    | 97                     | 2.7    | 105                    | 2.7    | 118                    | 2.8    | 115                    | 3.3    | 89                     |
| Mali                 | 3      | 78                     | 3.2    | 77                     | 2.9    | 88                     | 2.8    | 99                     | 2.7    | 118                    | 3.1    | 96                     | 2.8    | 111                    |
| Maroc                | 3.3    | 70                     | 3.2    | 77                     | 3.2    | 78                     | 3.2    | 79                     | 3.5    | 72                     | 3.5    | 80                     | 3.3    | 89                     |
| Maurice              | 4.4    | 48                     | 4.1    | 54                     | 4.2    | 51                     | 5.1    | 42                     | 4.7    | 53                     | 5.5    | 41                     | 5.4    | 42                     |
| Mauritanie           | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 3.1    | 84                     | 2.6    | 123                    | 2.8    | 115                    | 2.5    | 130                    |
| Mozambique           | 2.7    | 86                     | 2.8    | 90                     | 2.8    | 97                     | 2.8    | 99                     | 2.8    | 111                    | 2.6    | 126                    | 2.5    | 130                    |
| Namibie              | 4.7    | 41                     | 4.1    | 54                     | 4.3    | 47                     | 4.1    | 55                     | 4.5    | 57                     | 4.5    | 61                     | 4.5    | 56                     |
| Niger                | ...    | ...                    | 2.2    | 122                    | 2.4    | 126                    | 2.3    | 138                    | 2.6    | 123                    | 2.8    | 115                    | 2.9    | 106                    |
| Nigeria              | 1.4    | 132                    | 1.6    | 144                    | 1.9    | 152                    | 2.2    | 142                    | 2.2    | 147                    | 2.7    | 121                    | 2.5    | 130                    |
| Ouganda              | 2.2    | 113                    | 2.6    | 102                    | 2.5    | 117                    | 2.7    | 105                    | 2.8    | 111                    | 2.6    | 126                    | 2.5    | 130                    |
| Rép. centrafricaine  | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 2.4    | 130                    | 2      | 162                    | 2      | 151                    | 2      | 158                    |
| Rwanda               | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 3.1    | 83                     | 2.5    | 121                    | 2.8    | 111                    | 3      | 102                    | 3.3    | 89                     |
| São Tomé-et-Principe | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 2.7    | 118                    | 2.7    | 121                    | 2.8    | 111                    |
| Sénégal              | 3.2    | 76                     | 3      | 85                     | 3.2    | 78                     | 3.3    | 70                     | 3.6    | 71                     | 3.4    | 85                     | 3      | 99                     |
| Seychelles           | ...    | ...                    | 4.4    | 48                     | 4      | 55                     | 3.6    | 63                     | 4.5    | 57                     | 4.8    | 55                     | 4.8    | 54                     |
| Sierra Leone         | 2.2    | 113                    | 2.3    | 114                    | 2.4    | 126                    | 2.2    | 142                    | 2.1    | 150                    | 1.9    | 158                    | 2.2    | 146                    |
| Somalie              | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 2.1    | 144                    | ...    | ...                    | 1.4    | 179                    | 1      | 180                    | 1.1    | 180                    |
| Soudan               | 2.3    | 106                    | 2.2    | 122                    | 2.1    | 144                    | 2      | 156                    | 1.8    | 172                    | 1.6    | 173                    | 1.5    | 176                    |
| Swaziland            | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 2.7    | 103                    | 2.5    | 121                    | 3.3    | 84                     | 3.6    | 72                     | 3.6    | 79                     |
| Tanzanie             | 2.5    | 92                     | 2.8    | 90                     | 2.9    | 88                     | 2.9    | 93                     | 3.2    | 94                     | 3      | 102                    | 2.6    | 126                    |
| Tchad                | ...    | ...                    | 1.7    | 142                    | 1.7    | 158                    | 2      | 156                    | 1.8    | 172                    | 1.6    | 173                    | 1.6    | 175                    |
| Togo                 | ...    | ...                    | ...    | ...                    | ...    | ...                    | 2.4    | 130                    | 2.3    | 143                    | 2.7    | 121                    | 2.8    | 111                    |
| Tunisie              | 4.9    | 39                     | 5      | 39                     | 4.9    | 43                     | 4.6    | 51                     | 4.2    | 61                     | 4.4    | 62                     | 4.2    | 65                     |
| Zambie               | 2.5    | 92                     | 2.6    | 102                    | 2.6    | 107                    | 2.6    | 111                    | 2.6    | 123                    | 2.8    | 115                    | 3      | 99                     |
| Zimbabwe             | 2.3    | 106                    | 2.3    | 114                    | 2.6    | 107                    | 2.4    | 130                    | 2.1    | 150                    | 1.8    | 166                    | 2.2    | 146                    |

**Note :** L'indice de perception de la corruption mesure les perceptions de corruption par les opérateurs économiques et les spécialistes de l'analyse conjoncturelle du pays. L'indice varie entre 10 (niveau de corruption très bas) et 0 (très corrompu).

**Source :** Transparency International 2008.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/873407277104>



Tableau 22 : Tensions civiles\*

|                    | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Afrique du Sud     | 0.6  | 1.1  | 0.4  | 1.0  | 0.4  | 1.1  | 0.4  | 0.2  | 0.3  | 0.4  | 0.1  | 0.3  | 0.9  | 0.4  |
| Algérie            | 0.6  | 1.8  | 0.4  | 0.9  | 0.3  | 0.0  | 1.5  | 1.1  | 1.9  | 0.9  | 0.5  | 0.2  | 0.3  | 0.3  |
| Angola             | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.6  | 0.4  | 0.9  | 1.0  | 1.1  | 0.4  |
| Bénin              | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.3  | 0.1  | 0.3  | 0.2  | 0.0  | 0.1  |
| Botswana           | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.0  |
| Burkina Faso       | 0.2  | 0.2  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.0  | 0.3  | 0.0  | 0.5  | 0.0  | 0.0  | 0.1  | 0.2  | 0.3  |
| Burundi            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 2.6  |
| Cameroun           | 0.3  | 1.0  | 0.4  | 0.0  | 0.0  | 0.4  | 0.0  | 0.4  | 1.2  | 0.5  | 0.1  | 0.1  | 0.1  | 0.6  |
| Cap-Vert           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.4  | 0.0  |
| Comores            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  |
| Congo, Rép.        | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 0.5  | 0.0  | 0.8  | 0.0  | 0.5  |
| Congo, Rép. Dém.   | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 0.6  | 0.6  | 0.3  | 0.5  | 0.3  |
| Côte d'Ivoire      | 0.7  | 1.0  | 0.5  | 0.3  | 1.1  | 0.5  | 0.9  | 3.4  | 0.8  | 1.8  | 0.6  | 2.4  | 1.3  | 1.2  |
| Djibouti           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.0  |
| Égypte             | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.7  | 0.9  | 0.1  | 0.1  | 0.8  | 1.2  | 0.3  | 1.0  | 0.0  | 0.6  | 0.6  |
| Éthiopie           | 0.0  | 0.0  | 0.4  | 0.0  | 0.0  | 0.8  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.9  | 0.9  | 1.2  | 0.5  | 0.2  |
| Gabon              | 0.0  | 0.2  | 0.3  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.2  | 0.4  | 0.4  | 0.4  | 0.6  | 0.1  | 0.0  |
| Gambie             | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.3  | 0.0  |
| Ghana              | 0.4  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.1  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.2  |
| Guinée             | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 0.6  |
| Guinée-Bissau      | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.7  |
| Guinée équatoriale | 0.0  | 1.3  | 0.0  | 0.4  | 0.3  | 0.2  | 0.9  | 0.7  | 0.2  | 0.0  | 0.8  | 0.0  | 0.3  | 0.5  |
| Kenya              | 0.4  | 0.4  | 0.3  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.0  | 1.1  | 0.3  | 0.0  | 0.1  | 0.6  | 3.9  | 0.4  |
| Lesotho            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.0  |
| Liberia            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 0.2  | 0.5  |
| Libye              | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.8  | 0.7  | 0.5  |

Tableau 22 : Tensions civiles\*

|                      | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|----------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Madagascar           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 1.4  | 0.1  | 0.2  | 0.2  | 0.0  | 0.4  |
| Malawi               | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.7  | 0.2  | 0.2  | 0.1  |
| Mali                 | 0.7  | 0.4  | 0.4  | 0.8  | 0.7  | 0.0  | 0.6  | 0.0  | 0.1  | 0.0  | 0.0  | 0.4  | 0.9  | 1.3  |
| Maroc                | 0.4  | 0.3  | 0.3  | 0.0  | 0.8  | 0.0  | 0.5  | 0.5  | 1.5  | 0.6  | 0.9  | 0.4  | 0.5  | 1.0  |
| Maurice              | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  |
| Mauritanie           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.7  | 3.2  |
| Mozambique           | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.4  | 0.7  | 0.4  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  |
| Namibie              | 0.0  | 0.2  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.0  | 0.2  | 0.0  | 0.1  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.0  |
| Niger                | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.6  | 0.7  | 0.0  | 0.4  | 1.2  |
| Nigeria              | 0.5  | 0.9  | 3.2  | 1.7  | 0.1  | 0.0  | 0.5  | 0.3  | 0.6  | 0.1  | 0.1  | 0.2  | 0.8  | 0.9  |
| Ouganda              | 0.0  | 0.2  | 0.2  | 0.3  | 0.3  | 0.0  | 0.2  | 0.5  | 0.3  | 0.3  | 1.1  | 0.8  | 0.9  | 0.0  |
| Rép. centrafricaine  | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 0.8  |
| Rwanda               | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.3  | 0.7  | 0.0  | 0.5  | 0.4  | 0.3  |
| São Tomé-et-Principe | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.1  |
| Sénégal              | 0.2  | 0.4  | 0.0  | 1.2  | 0.5  | 0.8  | 0.0  | 0.0  | 0.6  | 0.6  | 0.3  | 0.4  | 0.4  | 0.6  |
| Seychelles           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.0  |
| Sierra Leone         | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.4  | 0.3  |
| Soudan               | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 1.0  | 1.0  |
| Swaziland            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.0  |
| Tanzanie             | 0.1  | 0.0  | 0.0  | 0.8  | 0.0  | 0.8  | 0.4  | 0.0  | 0.2  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.2  |
| Tchad                | 2.1  | 2.0  | 0.0  | 0.9  | 0.2  | 0.5  | 1.3  | 0.0  | 0.1  | 0.2  | 0.2  | 0.0  | 0.7  | 0.4  |
| Togo                 | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.5  | 0.4  |
| Tunisie              | 0.7  | 0.3  | 0.0  | 0.0  | 0.3  | 0.9  | 1.5  | 0.4  | 0.0  | 0.5  | 0.2  | 0.0  | 0.7  | 0.3  |
| Zambie               | 0.7  | 0.0  | 0.8  | 0.3  | 0.0  | 0.6  | 0.6  | 0.8  | 0.2  | 0.1  | 0.2  | 0.4  | 0.3  | 0.3  |
| Zimbabwe             | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.1  | 0.6  | 0.3  | 0.7  | 1.2  | 0.2  | 0.0  | 0.4  | 0.2  | 1.6  | 1.1  |

Note : \*En 2008 la méthodologie d'agrégation a été améliorée, et appliquée à toute la série. Pour plus de détails voir note méthodologique.

Source : Calculs des auteurs sur la base des informations de Marchés Tropicaux et Méditerranéens, entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008. Le changement de source pourrait affecter la comparabilité de l'année 2008 avec les années précédentes.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/873411354663>



Tableau 23 : Assouplissement du régime\*

|                    | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Afrique du Sud     | 0.6  | 1.1  | 0.4  | 1.0  | 0.4  | 1.1  | 0.4  | 0.2  | 0.3  | 0.4  | 0.1  | 0.3  | 0.9  | 0.4  |
| Algérie            | 0.6  | 1.8  | 0.4  | 0.9  | 0.3  | 0.0  | 1.5  | 1.1  | 1.9  | 0.9  | 0.5  | 0.2  | 0.3  | 0.3  |
| Angola             | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.6  | 0.4  | 0.9  | 1.0  | 1.1  | 0.4  |
| Bénin              | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.3  | 0.1  | 0.3  | 0.2  | 0.0  | 0.1  |
| Botswana           | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.0  |
| Burkina Faso       | 0.2  | 0.2  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.0  | 0.3  | 0.0  | 0.5  | 0.0  | 0.0  | 0.1  | 0.2  | 0.3  |
| Burundi            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 2.6  |
| Cameroun           | 0.3  | 1.0  | 0.4  | 0.0  | 0.0  | 0.4  | 0.0  | 0.4  | 1.2  | 0.5  | 0.1  | 0.1  | 0.1  | 0.6  |
| Cap-Vert           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.4  | 0.0  |
| Comores            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  |
| Congo, Rép.        | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 0.5  | 0.0  | 0.8  | 0.0  | 0.5  |
| Congo, Rép. Dém.   | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 0.6  | 0.6  | 0.3  | 0.5  | 0.3  |
| Côte d'Ivoire      | 0.7  | 1.0  | 0.5  | 0.3  | 1.1  | 0.5  | 0.9  | 3.4  | 0.8  | 1.8  | 0.6  | 2.4  | 1.3  | 1.2  |
| Djibouti           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.0  |
| Égypte             | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.7  | 0.9  | 0.1  | 0.1  | 0.8  | 1.2  | 0.3  | 1.0  | 0.0  | 0.6  | 0.6  |
| Éthiopie           | 0.0  | 0.0  | 0.4  | 0.0  | 0.0  | 0.8  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.9  | 0.9  | 1.2  | 0.5  | 0.2  |
| Gabon              | 0.0  | 0.2  | 0.3  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.2  | 0.4  | 0.4  | 0.4  | 0.6  | 0.1  | 0.0  |
| Gambie             | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.3  | 0.0  |
| Ghana              | 0.4  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.1  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.2  |
| Guinée             | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 0.6  |
| Guinée-Bissau      | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.7  |
| Guinée équatoriale | 0.0  | 1.3  | 0.0  | 0.4  | 0.3  | 0.2  | 0.9  | 0.7  | 0.2  | 0.0  | 0.8  | 0.0  | 0.3  | 0.5  |
| Kenya              | 0.4  | 0.4  | 0.3  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.0  | 1.1  | 0.3  | 0.0  | 0.1  | 0.6  | 3.9  | 0.4  |
| Lesotho            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.0  |
| Liberia            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 0.2  | 0.5  |
| Libye              | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.8  | 0.7  | 0.5  |

Tableau 23 : Assouplissement du régime\*

|                      | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|----------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Madagascar           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 1.4  | 0.1  | 0.2  | 0.2  | 0.0  | 0.4  |
| Malawi               | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.7  | 0.2  | 0.2  | 0.1  |
| Mali                 | 0.7  | 0.4  | 0.4  | 0.8  | 0.7  | 0.0  | 0.6  | 0.0  | 0.1  | 0.0  | 0.0  | 0.4  | 0.9  | 1.3  |
| Maroc                | 0.4  | 0.3  | 0.3  | 0.0  | 0.8  | 0.0  | 0.5  | 0.5  | 1.5  | 0.6  | 0.9  | 0.4  | 0.5  | 1.0  |
| Maurice              | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  |
| Mauritanie           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.7  | 3.2  |
| Mozambique           | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.4  | 0.7  | 0.4  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  |
| Namibie              | 0.0  | 0.2  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.0  | 0.2  | 0.0  | 0.1  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.0  |
| Niger                | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.6  | 0.7  | 0.0  | 0.4  | 1.2  |
| Nigeria              | 0.5  | 0.9  | 3.2  | 1.7  | 0.1  | 0.0  | 0.5  | 0.3  | 0.6  | 0.1  | 0.1  | 0.2  | 0.8  | 0.9  |
| Ouganda              | 0.0  | 0.2  | 0.2  | 0.3  | 0.3  | 0.0  | 0.2  | 0.5  | 0.3  | 0.3  | 1.1  | 0.8  | 0.9  | 0.0  |
| Rép. centrafricaine  | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 0.8  |
| Rwanda               | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.3  | 0.7  | 0.0  | 0.5  | 0.4  | 0.3  |
| São Tomé-et-Principe | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.1  |
| Sénégal              | 0.2  | 0.4  | 0.0  | 1.2  | 0.5  | 0.8  | 0.0  | 0.0  | 0.6  | 0.6  | 0.3  | 0.4  | 0.4  | 0.6  |
| Seychelles           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.0  |
| Sierra Leone         | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.4  | 0.3  |
| Soudan               | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 1.0  | 1.0  |
| Swaziland            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.0  |
| Tanzanie             | 0.1  | 0.0  | 0.0  | 0.8  | 0.0  | 0.8  | 0.4  | 0.0  | 0.2  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.2  |
| Tchad                | 2.1  | 2.0  | 0.0  | 0.9  | 0.2  | 0.5  | 1.3  | 0.0  | 0.1  | 0.2  | 0.2  | 0.0  | 0.7  | 0.4  |
| Togo                 | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.5  | 0.4  |
| Tunisie              | 0.7  | 0.3  | 0.0  | 0.0  | 0.3  | 0.9  | 1.5  | 0.4  | 0.0  | 0.5  | 0.2  | 0.0  | 0.7  | 0.3  |
| Zambie               | 0.7  | 0.0  | 0.8  | 0.3  | 0.0  | 0.6  | 0.6  | 0.8  | 0.2  | 0.1  | 0.2  | 0.4  | 0.3  | 0.3  |
| Zimbabwe             | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.1  | 0.6  | 0.3  | 0.7  | 1.2  | 0.2  | 0.0  | 0.4  | 0.2  | 1.6  | 1.1  |

Note : \*En 2008 la méthodologie d'aggrégation à été améliorée et appliquée à toute la série. Pour plus de détails voir note méthodologique.

Source : Calculs des auteurs sur la base des informations de Marchés Tropicaux et Méditerranéens. entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008. Le changement de source pourrait affecter la comparabilité de l'année 2008 avec les années précédentes.



Tableau 24 : Durcissement du régime\*

|                    | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Afrique du Sud     | 5.9  | 2.0  | 1.4  | 1.4  | 0.6  | 0.4  | 0.6  | 0.2  | 0.9  | 1.4  | 0.4  | 1.3  | 1.9  | 1.2  |
| Algérie            | 3.1  | 1.7  | 0.6  | 0.8  | 0.1  | 2.1  | 4.3  | 1.4  | 2.8  | 0.0  | 0.6  | 0.3  | 2.0  | 2.2  |
| Angola             | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 1.5  | 0.1  | 0.4  | 0.6  | 1.0  | 0.5  |
| Bénin              | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 0.1  | 0.5  | 0.0  | 0.6  | 0.1  |
| Botswana           | 0.1  | 0.2  | 0.0  | 0.2  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.3  | 0.1  | 0.0  | 0.5  | 0.0  | 0.0  |
| Burkina Faso       | 0.3  | 0.6  | 0.2  | 1.4  | 0.5  | 0.3  | 0.9  | 0.8  | 0.9  | 0.2  | 0.1  | 0.2  | 1.0  | 0.4  |
| Burundi            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 1.5  | 0.7  |
| Cameroun           | 2.3  | 1.9  | 0.6  | 0.5  | 0.3  | 0.7  | 0.3  | 0.7  | 0.8  | 0.0  | 0.5  | 0.7  | 2.0  | 1.5  |
| Cap-Vert           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.2  | 0.0  |
| Comores            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.5  |
| Congo, Rép.        | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.4  | 0.3  | 0.2  | 0.8  | 0.3  | 1.1  |
| Congo, Rép. Dém.   | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 1.5  | 2.1  | 3.8  | 2.7  | 4.0  | 2.7  |
| Côte d'Ivoire      | 0.6  | 0.8  | 0.2  | 2.2  | 1.5  | 0.4  | 1.0  | 1.6  | 2.7  | 1.9  | 2.5  | 0.2  | 1.9  | 0.7  |
| Djibouti           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.8  | 0.0  |
| Égypte             | 2.3  | 1.8  | 1.7  | 0.6  | 2.4  | 0.9  | 3.6  | 1.5  | 1.3  | 2.5  | 1.8  | 6.6  | 2.9  | 2.7  |
| Éthiopie           | 1.4  | 1.2  | 0.8  | 0.0  | 0.2  | 1.1  | 2.6  | 0.4  | 0.4  | 3.9  | 1.3  | 0.7  | 1.6  | 1.6  |
| Gabon              | 0.3  | 1.3  | 0.2  | 0.7  | 0.1  | 0.0  | 0.1  | 0.4  | 0.6  | 2.5  | 0.8  | 0.2  | 0.3  | 1.7  |
| Gambie             | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 1.1  | 1.6  |
| Ghana              | 0.7  | 0.2  | 0.8  | 0.7  | 0.0  | 0.3  | 0.4  | 0.0  | 0.1  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.1  | 0.0  |
| Guinée             | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 2.5  | 2.9  |
| Guinée-Bissau      | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 2.5  |
| Guinée équatoriale | 0.0  | 0.4  | 0.9  | 0.0  | 0.0  | 0.3  | 1.8  | 0.2  | 1.9  | 0.0  | 0.4  | 0.3  | 0.6  | 1.0  |
| Kenya              | 0.4  | 1.3  | 1.1  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.4  | 0.6  | 0.7  | 0.5  | 0.8  | 8.9  | 5.7  | 0.5  |
| Lesotho            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.0  |
| Liberia            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.1  | 0.6  | 0.3  |
| Libye              | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 0.6  | 0.5  |

Tableau 24 : Durcissement du régime\*

|                      | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|----------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Madagascar           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.9  | 0.3  | 0.5  | 1.9  | 0.0  | 2.3  |
| Malawi               | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 1.1  | 2.6  | 1.0  | 0.3  | 0.7  |
| Mali                 | 0.1  | 1.6  | 0.0  | 0.1  | 0.4  | 0.3  | 0.1  | 0.3  | 0.1  | 0.0  | 0.3  | 1.5  | 1.9  | 1.5  |
| Maroc                | 1.6  | 1.2  | 0.5  | 0.4  | 1.1  | 0.9  | 0.8  | 0.9  | 1.8  | 0.3  | 0.3  | 1.1  | 1.1  | 1.0  |
| Maurice              | 0.1  | 0.0  | 0.0  | 0.1  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.7  | 0.1  | 0.2  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.0  |
| Mauritanie           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 4.9  | 1.1  |
| Mozambique           | 0.1  | 0.3  | 0.7  | 0.3  | 1.2  | 0.4  | 0.0  | 0.1  | 0.5  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.5  | 0.6  |
| Namibie              | 0.0  | 0.1  | 0.0  | 0.4  | 0.5  | 0.1  | 0.1  | 0.2  | 0.1  | 0.0  | 0.1  | 0.0  | 0.0  | 0.2  |
| Niger                | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.5  | 0.6  | 0.5  | 2.1  | 1.4  | 4.1  |
| Nigeria              | 38.3 | 0.8  | 1.2  | 1.3  | 1.4  | 0.9  | 0.8  | 0.6  | 1.5  | 0.8  | 0.9  | 2.2  | 2.0  | 2.7  |
| Ouganda              | 1.0  | 0.0  | 0.2  | 0.3  | 0.0  | 1.8  | 0.4  | 0.5  | 2.0  | 0.9  | 2.1  | 3.1  | 1.2  | 2.9  |
| Rép. centrafricaine  | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.6  | 0.7  |
| Rwanda               | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 1.3  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.2  | 0.3  |
| São Tomé-et-Principe | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.6  |
| Sénégal              | 0.5  | 1.0  | 0.9  | 0.1  | 0.0  | 0.5  | 0.3  | 0.4  | 0.3  | 0.8  | 0.9  | 0.8  | 1.0  | 1.3  |
| Seychelles           | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.5  |
| Sierra Leone         | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.2  | 1.2  |
| Soudan               | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 1.6  | 2.5  |
| Swaziland            | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 1.2  | 0.3  |
| Tanzanie             | 0.4  | 0.1  | 0.2  | 0.0  | 0.1  | 0.1  | 0.0  | 0.2  | 0.0  | 0.5  | 0.0  | 0.0  | 0.0  | 0.4  |
| Tchad                | 0.9  | 0.3  | 0.4  | 0.0  | 0.3  | 0.8  | 0.5  | 2.1  | 0.3  | 1.5  | 3.1  | 2.1  | 7.2  | 1.1  |
| Togo                 | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 0.0  | 0.8  |
| Tunisie              | 0.7  | 0.5  | 0.5  | 0.7  | 0.4  | 0.5  | 0.9  | 0.5  | 2.0  | 0.8  | 0.2  | 0.2  | 2.3  | 0.6  |
| Zambie               | 0.9  | 2.4  | 1.2  | 0.9  | 0.4  | 0.9  | 1.3  | 0.5  | 0.5  | 0.4  | 0.4  | 0.2  | 0.3  | 0.6  |
| Zimbabwe             | 1.2  | 1.2  | 1.4  | 1.6  | 1.5  | 1.9  | 2.6  | 1.3  | 3.1  | 3.0  | 3.2  | 6.2  | 9.9  | 1.0  |

Note : \*En 2008 la méthodologie d'agrégation à été améliorée et appliquée à toute la série. Pour plus de détails voir note méthodologique.

Source : Calculs des auteurs sur la base des informations de Marchés Tropicaux et Méditerranéens, entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008. Le changement de source pourrait affecter la comparabilité de l'année 2008 avec les années précédentes.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/873428777510>

# Perspectives économiques en Afrique

« Chaque année, nous saluons le retour des *Perspectives économiques en Afrique*, dont la réputation de rigueur et d'objectivité n'est plus à faire. L'édition 2010 sera particulièrement utile pour tous ceux qui souhaitent savoir comment l'Afrique va surmonter la crise économique mondiale. La thématique retenue pour cette édition – la mobilisation des ressources publiques – est particulièrement judicieuse quand on sait que le continent va à coup sûr manquer de capitaux. »

*M. Shanta Devarajan, économiste en chef, région Afrique, Banque mondiale*

« Parce qu'elles proposent, dans une formule unique en son genre, des informations fiables et actualisées et une appréciation réaliste des tendances à venir, les *Perspectives économiques en Afrique* sont devenues incontournables pour les spécialistes de l'économie et les finances. Le volet thématique de l'édition 2010 est un peu plus d'actualité au regard des débats internationaux et régionaux actuels sur la coopération fiscale et l'architecture de l'aide. Cette initiative conjointe de l'OCDE, de la BAfD et des Nations Unies, est une source d'inspiration pour les autres organismes intergouvernementaux. »

*M. Valpy FitzGerald, professeur, Oxford Department of International Development*

« Je me plais à penser que les *Perspectives économiques en Afrique* font partie des travaux majeurs sur l'Afrique et les défis de son développement. La fiscalité est l'une de ces difficultés récurrentes à l'origine de l'inefficacité du système d'imposition dans bon nombre de pays africains. Cette édition des *Perspectives* paraît à un moment où l'Afrique doit mobiliser ses propres ressources pour financer son développement. Pour sa part, l'Égypte a engagé une réforme approfondie de son administration et de sa structure fiscales et voit ses efforts récompensés par des rentrées supérieures et une charge fiscale plus équitablement répartie. »

*S.E. Mme Fayza Aboulnaga, ministre de la Coopération internationale de l'Égypte*

« Les *Perspectives économiques en Afrique* font partie des sources d'informations exhaustives, quantifiables et stratégiques par pays et par région, dont Microsoft a besoin pour pouvoir s'engager au plus près des partenaires locaux comme des organisations internationales. Nous puisons dans ces *Perspectives* les outils nécessaires au maintien de partenariats public/privé de long terme, essentiels pour relever les grands défis du continent. »

*Dr Cheick Diarra, président de Microsoft Afrique*

Le texte complet de cet ouvrage est disponible en ligne aux adresses suivantes :

[www.sourceocde.org/economiesemergentes/9789264086609](http://www.sourceocde.org/economiesemergentes/9789264086609)

[www.sourceocde.org/developpement/9789264086609](http://www.sourceocde.org/developpement/9789264086609)

Les utilisateurs ayant accès à tous les ouvrages en ligne de l'OCDE peuvent également y accéder via :

[www.sourceocde.org/9789264086609](http://www.sourceocde.org/9789264086609)

**SourceOCDE** est une bibliothèque en ligne qui a reçu plusieurs récompenses. Elle contient des livres, périodiques et bases de données statistiques de l'OCDE. Pour plus d'information sur ce service ou pour obtenir un accès temporaire gratuit, veuillez contacter votre bibliothécaire ou **SourceOECD@oecd.org**.



Avec l'assistance  
financière de l'Union  
européenne



PRICEWATERHOUSECOOPERS |

éditions **OCDE**  
[www.oecd.org/editions](http://www.oecd.org/editions)

[www.oecd.org](http://www.oecd.org)  
[www.oecd.org/dev](http://www.oecd.org/dev)  
[www.africaneconomicoutlook.org](http://www.africaneconomicoutlook.org)

ISBN 978-92-64-08660-9  
41 2010 03 2 P

